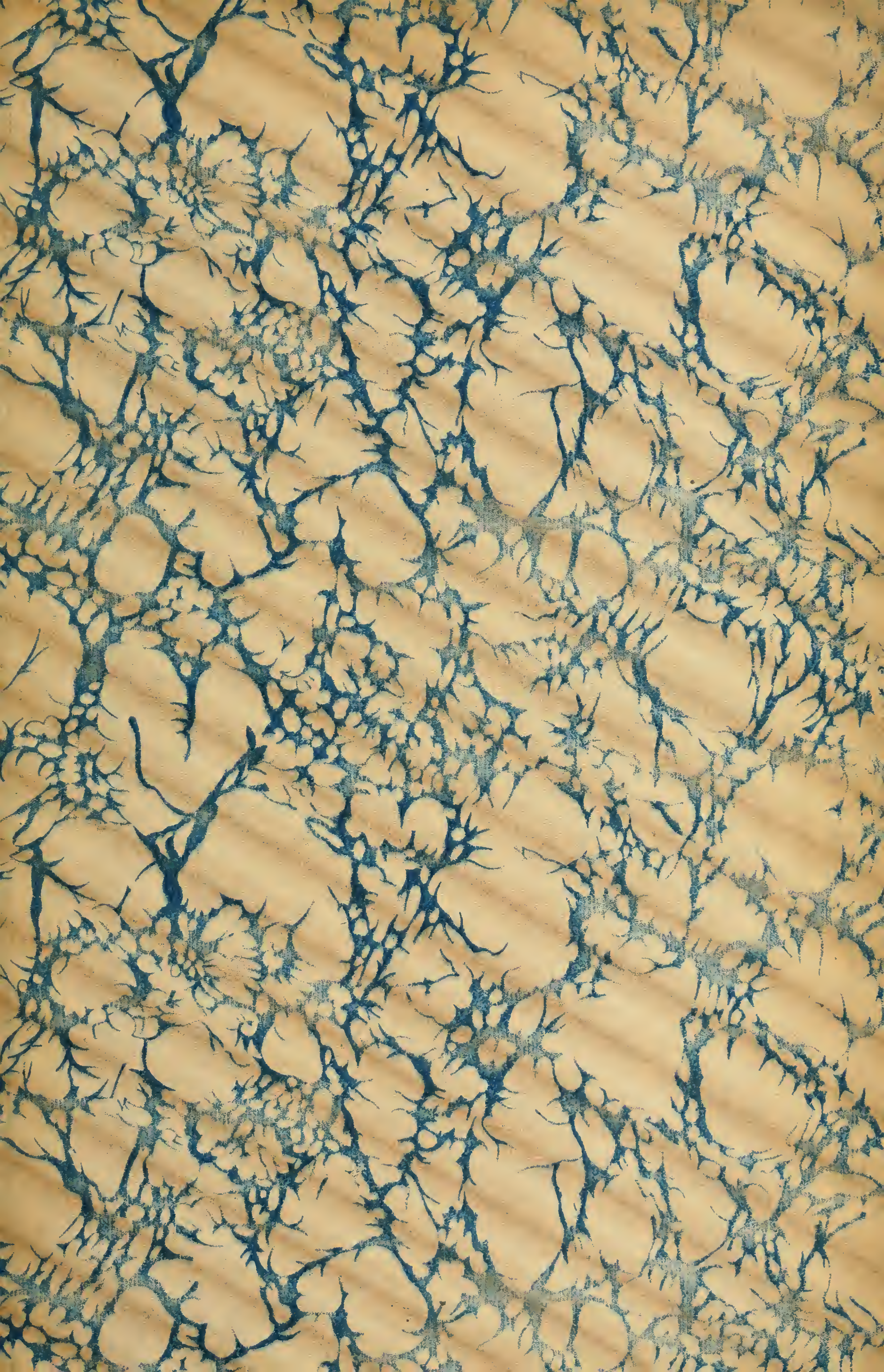




## Histoire Socialiste

TOME X

---

# Le
# Second Empire

(1852-1870)

# Histoire Socialiste

(1789-1900)

SOUS LA DIRECTION DE

JEAN JAURÈS

TOME X

# LE SECOND EMPIRE

## (1852-1870)

par

ALBERT THOMAS

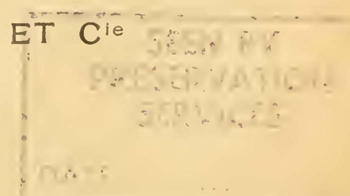
Préface de CHARLES ANDLER





Nombreuses illustrations d'après des documents de chaque époque

PARIS
PUBLICATIONS JULES ROUFF ET Cie





# PRÉFACE DE CHARLES ANDLER

Par courtoisie pour les camarades aînés qui lui ont cédé leur place dans la rédaction de *l'Histoire Socialiste*, et par modestie de savant, Albert Thomas nous a demandé, à Lucien Herr et à moi, de prendre sa défense devant le public. Il ne se doute pas qu'une justification nous serait plus nécessaire qu'à lui-même, puisque c'est nous qui avons manqué à notre parole. Le livre vigoureux qu'il vient de nous donner ne parle-t-il pas en sa faveur plus haut que nous ne pourrions faire? Ses qualités de travailleur robuste et clairvoyant étaient connues des spécialistes de l'histoire autant que des militants du socialisme ; mais jamais elles n'ont apparu mieux en relief. Ce que nous n'aurions probablement jamais pu mener à bien, quand même nous n'aurions pas été paralysés par la lourdeur de notre besogne professionnelle, il l'a réalisé dans un temps très court, avec solidité, avec nouveauté. Ce nous est une joie véritable, au moment où nous devons présenter nos excuses au lecteur pour avoir déserté la besogne à laquelle nous nous étions engagés, d'avoir pu compter sur un collaborateur aussi consciencieux, aussi sûr de son métier d'historien, aussi heureux dans ses trouvailles documentaires que notre ami.

Mais sa besogne apparaît doublement méritoire quand on songe qu'elle était partiellement impossible. L'histoire se fait par condensations successives. Elle suppose de vastes dépouillements, résumés en monographies multiples. La plupart de ces monographies nous font encore défaut pour le Second Empire. L'histoire de la classe ouvrière n'est manifestement intelligible que par l'histoire économique et sociale tout entière. Cette histoire intégrale de la vie sociale sous le Second Empire manque encore des premiers travaux d'aménagement ; et, même pour l'histoire politique, il nous manque le travail de Charles Seignobos qui sans doute, un jour, renouvellera cette histoire.

Avant tout il nous faudrait, pour une période où l'industrie s'est renouvelée à fond dans ses méthodes, dans son outillage et dans sa discipline, une histoire détaillée des progrès technologiques. Albert Thomas a pu dépouiller d'assez près les rapports des Expositions universelles, pour se rendre compte que la prolétarisation des masses a suivi dans son ensemble la marche décrite pour l'Angleterre par Karl Marx. Mais les circonstances différentielles, la nouvelle métallurgie

les perfectionnements de la machine à vapeur, du métier à tisser, le développement prodigieux des machines-outils, l'invention de turbines qui ont centuplé les forces hydrauliques utilisables, l'emploi industriel commençant de l'électricité dynamique, tout cela n'aurait pas besoin seulement d'être décrit dans sa nouveauté technique : il faudrait étudier ce qui, de ces inventions nouvelles a réellement passé dans l'outillage national, et quels déplacements de main-d'œuvre, quels changements dans la vie quotidienne de l'atelier, dans la rémunération ouvrière, dans la production s'en sont effectivement suivis. Le dénombrement des chevaux-vapeurs utilisés dans l'industrie française, tel que le donne la *Statistique de la France*, n'y suffit pas. Les journaux spéciaux d'économie politique n'ont pas serré de plus près, non plus, ces réalités sociales de première importance. Il y faudrait des monographies de fabriques, et des monographies de branches d'industrie, qui supposeraient l'exploration des archives privées au moins des principales usines, le dépouillement exact de toute leur comptabilité. Quelques Sociétés industrielles, comme celle de Lorraine et celle de Mulhouse, ont publié dans leurs Bulletins de brefs exposés d'histoire usinière régionale. Il n'est pas encore arrivé que des industriels français aient toléré des enquêtes aussi approfondies que celles entreprises en Allemagne pour le compte de Krupp ou de Siemens et Halske à diverses reprises. C'est en cour d'assises que Jaurès a dû retracer, un jour, l'histoire des Casimir-Périer. De même, nos statistiques des salaires, nos statistiques du prix des denrées, entreprises avec un soin si méticuleux et avec une méthode toujours si rigoureusement définie par notre *Office du Travail*, auraient besoin d'être rétrospectivement complétées, industrie par industrie, ville par ville ; et des travaux comme ceux de Simiand, sur *le Salaire des ouvriers des mines de charbon en France* au XIXe siècle, auraient besoin de se multiplier.

Ce qui frappe, devant l'abondance des monographies municipales dont nous disposons, c'est l'absence de la préoccupation sociale profonde. Il n'importerait pas que ce fussent surtout — ce qui est le cas réel — des monographies de municipalités très petites. Il est évidemment regrettable que Pontoise, Alençon, Gray et cent municipalités de pareille importance aient leur histoire, quand Marseille et Lyon n'ont pas la leur. Mais en amoncelant beaucoup d'histoires de communes très petites, on arriverait à reconstituer justement ce qui a été la vie quotidienne de la masse de la nation. Or, ce qui a prédominé chez les historiens même les plus réputés, c'est le souci archéologique. Les changements du tracé des rues, l'histoire des abbayes, celles des grandes cérémonies publiques, occupent toute l'attention dans la monographie étendue qu'un historien de la valeur de M. Camille Jullian a consacrée à la ville de Bordeaux. Quelle a été la répercussion des nouveaux traités de commerce libre-échangistes de 1860 sur la vie économique des grandes villes ; comment a été appliqué le décret de Persigny en 1852 qui autorisait les communes à se frapper elles-mêmes de centimes additionnels, comment ce *self-government*, pourtant minime, a été entravé sans cesse par des préfets à poigne ; comment se sont fondés ou parachevés les services publics municipaux, à quelles conditions pour les ouvriers, avec quels tarifs de salaires, voilà des ordres de faits dont aucun historien n'a entrepris l'exposé. Il serait possible, avec les publications des divers services publics d'une municipalité aussi complexe que Paris ou Lyon de reconstituer des fragments importants de la vie sociale de ces grandes villes. Pour les autres, il faut le dépouillement des archives locales ; et l'éducation de nos historiens régionaux n'est pas assez

orientée vers les réalités sociales, la besogne d'initiation accomplie intelligemment par les plus récents spécialistes de l'histoire économique dans nos universités n'est pas assez avancée pour que l'histoire générale puisse déjà bénéficier de travaux encore très rares, très peu coordonnés, et qui ne sont pas encore arrivés à la période du Second Empire.

Pourtant, jamais l'expansion municipale ne fut plus vigoureuse, matériellement, que dans cette époque, et le Second Empire est pour la plupart de nos grandes villes une ère de prospérité et de transformation soudaine. L' « haussmannisme » ne fut pas seulement un phénomène parisien. Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Cherbourg, le Havre accomplirent de même d'immenses travaux. Ces travaux étaient nécessaires et productifs pour une grande part. Ils répondaient à des besoins d'hygiène et de confort, aux besoins nouveaux de la circulation et à ceux de la navigation rapide à grand tonnage ; et ces besoins on ne les conteste plus. Ils nécessitaient un droit d'expropriation élargi et dévolu aux communes ; et ce droit, malgré toute la surveillance fonctionnariste, constituait dès lors, qu'on l'ait soupçonné ou non, une possibilité de gestion communale nouvelle, une possibilité de contrôle donnée à un pouvoir public sur la propriété privée. Les chantiers de travail de ces grandes entreprises publiques ont formé comme les ateliers nationaux du Second Empire. Sans doute la tentative de discipliner les ouvriers tout en leur assurant du travail, l'ancienne préoccupation policière qui a discrédité à tout jamais la mensongère création des ateliers nationaux de 1848, n'est pas absente de cette organisation nouvelle. Mais tout d'abord cette organisation sous l'Empire a été productive au lieu d'être stérile, et il est certain que dans son souci de ménager les ouvriers, le Second Empire a trouvé plusieurs des méthodes qui permettent de conjurer des crises temporaires de chômage par des entreprises utiles de travaux publics.

Karl Marx déjà remarquait que les suffrages qui consolidaient l'Empire étaient ceux des paysans. La sollicitude de l'empereur pour les classes rurales se manifeste dans des discours réitérés. Pourtant l'œuvre réelle du Second Empire en faveur des paysans fut mince. On multiplia les Comices agricoles ; et les grands travaux d'assèchement des marécages landais qui de 283 000 ramenèrent à 9 500 hectares la superficie inculte de la terre de Gascogne ne sont pas méprisables. L'élevage des chevaux fit de notables progrès. Mais les syndicats agricoles auxquels les préfets offraient une protection un peu trop indiscrète ne prospérèrent pas. Les autorités se méfiaient du droit de réunion, même quand il n'avait pour objet que la discussion d'intérêts tout économiques. Encore en 1869, il arriva que le ministère inderdit un congrès viticole. Plus d'une fois, il advint que des préfets se fissent un devoir d'interdire les opérations de la moisson, quand ils n'estimaient pas la récolte mûre. Il était défendu de passer le râteau sur le champ après la récolte pour que les chemineaux eussent de quoi glaner. Le comte d'Esterno dans son livre *Des Privilégiés de l'ancien régime et des privilégiés du nouveau* a réuni des anecdotes savoureuses sur les excès comiques du paternalisme impérial ; et les paysans, dans la crainte qu'on avait su leur inspirer à l'endroit des ouvriers « partageux, » acceptaient sans maugréer l'intrusion du pouvoir défenseur de l'ordre dans les moindres intérêts privés. Au demeurant le *Crédit foncier* sur 714 millions qu'il plaça en biens-fonds de 1852 à 1864, en dépensa la moitié à la reconstruction de Paris, et 57 millions seulement en prêts à des entreprises agricoles. L'exode rural enlevait à l'agriculture ses bras tandis qu'il enchérissait aussi la main-d'œuvre. La reconstruction soudaine des grandes villes, autant que le pro-

digieux accroissement industriel, contribuaient à tarir les ressources de l'agriculture française. En foule, la grande propriété achetait les lopins des paysans endettés, et notre législation sur l'enregistrement, nos droits de mutation faisaient que, dans la seule année de 1862, on vendit pour deux milliards de propriétés paysannes, tandis que les frais de vente s'élevèrent à 214 millions. On peut affirmer que l'Empire a vécu surtout de l'ignorance paysanne, savamment entretenue par une instruction primaire qu'il avait livrée aux Congrégations.

D'où vient que la classe ouvrière, choyée par l'Empire autant que les paysans furent négligés de lui, se soit soulevée la première et même n'ait jamais tout à fait consenti à pactiser avec le régime ? Il apparaît ici surtout que le gouvernement impérial se sentait une délégation de cette bourgeoisie industrielle, qui, elle aussi, veut des bataillons d'ouvriers vigoureux et dispos, mais qui les veut disciplinés, et qui ne peut pas, sous peine de sombrer, les rémunérer trop largement. Entre l'Empire et les ouvriers l'antagonisme politique n'était que l'expression même de l'antagonisme de classe qui existait entre eux et la classe patronale. Que le gouvernement multipliât les hôpitaux, les crèches, les asiles, les « fourneaux », qu'il encourageât les municipalités à créer des établissements de bains à bon marché, qu'il bâtit avec l'argent de l'Etat les cités ouvrières du faubourg Saint-Antoine à Paris ou la *Cité Napoléon* à Lille ; que les théâtres subventionnés donnassent des représentations gratuites aux grandes fêtes dynastiques ; que *le Grand Café Parisien*, ouvert près la Porte-Saint-Martin avec des subsides du ministère de l'intérieur, permît à l'ouvrier de prendre son petit verre à prix réduit sous des lustres fastueux, la classe ouvrière acceptait ces faveurs, et n'en savait pas gré au régime. Un examen attentif, et que Thomas a fait avec toute l'exactitude approximative à laquelle nous pouvons atteindre aujourd'hui, montre que même dans cette ère brillante de la glorieuse et soudaine expansion du grand capitalisme, secondé par les méthodes mécaniques et chimiques nouvelles, la condition ouvrière, loin de s'améliorer, devenait pire. Thomas emprunte aux économistes attachés au régime impérial l'aveu de la prolétarisation croissante des masses. Les salaires avaient beau suivre une courbe ascendante. La hausse des denrées alimentaires et la hausse des loyers étaient plus fortes que celle des salaires (p. 175 sq.) ; et le budget annuel de l'ouvrier se soldait par un déficit plus grand ou par une moindre épargne. Le régime impérial, qui avait toujours négligé les paysans, faisait faillite à ses promesses ouvrières par le fonctionnement nécessaire du capitalisme. Il fit enfin faillite au capitalisme lui-même, quand une dernière aventure belliqueuse accabla la nation entière sous une dette immense, fournit à l'ennemi l'afflux des milliards dont il avait besoin pour payer les dépenses de son nouveau réseau ferré et de sa nouvelle organisation administrative et fit passer à l'Allemagne la prépondérance économique sur le continent.

La grande nouveauté du livre d'Albert Thomas est d'avoir décrit, d'après des témoignages en grande partie inconnus, les raisons de l'hostilité croissante entre la classe ouvrière et l'Empire. Dès les premiers moments, l'opposition libérale compte sur les ouvriers. C'est par une formule de résistance ouvrière, par l'idée de « grève universelle » que débute la propagande d'Emile de Girardin, le 3 décembre 1851 (p. 396.) Cette méthode des « bras croisés », de « l'isolement » et du « vide », par laquelle les ouvriers prétendent aujourd'hui faire périr d'inanition le régime bourgeois, s'il leur refuse les droits nécessaires, c'est un bourgeois libéral qui l'a définie le premier, quand même il est vrai que Bastelica, sans connaître de Girardin, l'a retrouvée à l'époque de l'Internationale (p. 358). De telles trou-

vailles, essentielles à l'histoire des idées, fourmillent dans le livre de Thomas.

Peut-être, cependant, n'oserais-je pas me prononcer aussi nettement que lui sur l'attitude des ouvriers au 2 décembre. Les faits qu'il allègue sont partout d'une exactitude minutieusement contrôlée. C'est sur l'interprétation des faits qu'on peut différer d'avis. Je ne crois pas, certes, que les ouvriers fussent en majorité favorables au coup d'Etat. Mais le dégoût qu'ils avaient du parlementarisme réactionnaire de la Deuxième République est trop explicable. Puis, il est certain que la reprise des affaires fut immédiate après le coup d'Etat ; et l'on peut citer telle ville industrielle (Mulhouse, par exemple) où la faillite des plus notables usines du textile fut instantanément conjurée par le coup d'Etat et où la situation se releva jusqu'à devenir florissante en peu de mois. Un fait général, que Karl Marx a noté, semble s'être vérifié pour la France de 1851 : La révolution n'est possible qu'aux époques de crise économique. Mais les ouvriers ne se révoltent pas dans une reprise des affaires. Le point dangereux de la crise économique était passé dès 1849. S'il a subsisté du malaise jusqu'en 1851 quand déjà se dessinait la reprise des affaires, c'est à ce malaise que le coup d'Etat mit fin en « assurant l'ordre. »

Albert Thomas apporte des faits curieux et neufs sur ces journées du 2 au 4 décembre et sur l'agitation qui les suivit dans les départements. Il rappelle la statistique professionnelle des morts que fit la fusillade des boulevards et apporte une statistique plus exacte des corps de métiers auxquels appartenaient les condamnés jugés par les commissions militaires. Sans doute, les vieux corps de métiers révolutionnaires, les cordonniers, menuisiers, tailleurs, tisserands fournissent le glorieux contingent d'émeutiers. Mais ce sont là justement les professions « artisanes », les « ouvriers » au sens ancien du mot ; et ni les charbonnages, ni la métallurgie, ni la grande industrie textile ne bougent. De quel intérêt n'est pas ici le dépouillement que Thomas a pu faire des rapports des procureurs généraux (p. 90 sq) ! L'étonnement de ces magistrats est grand de voir la classe ouvrière « gangrenée de socialisme » (p. 95), malgré « l'incroyable élan de l'industrie ». Mais cette classe ouvrière, restée fidèle à ses croyances, est silencieuse pourtant. Elle sait qu'elle a contre elle non seulement une majorité de suffrages paysans et bourgeois, mais une force armée dont elle a éprouvé la brutalité aux journées de juin. Elle est garrottée enfin par les nécessités économiques qu'elle subit.

Mais sur quelles croyances vivait-elle ? Thomas a poussé plus loin ses investigations, ici, que M. Tchernoff. Il a trouvé dans les sociétés secrètes, que traquait la police, dans les manifestes qui se rédigeaient obscurément au fond des ateliers des survivances notables de babouvisme, de cabétisme, de blanquisme (p. 163 sq.), Le rôle de ces doctrines périmées a été d'entretenir les espérances prolétariennes, de tromper l'impatience de l'attente, jusqu'à ce que pût s'élaborer, dans un milieu économique et politique transformé, une méthode et une doctrine nouvelle. L'étude de ce nouveau travail d'idées et d'organisation est la principale nouveauté du travail d'Albert Thomas. Ce qui grandit dans ces années d'irritation sourde, c'est un sentiment de classe infiniment plus éclairé, plus sûr de lui. La classe ouvrière, dans ces vingt années, se détache nettement du républicanisme bourgeois. En même temps, elle acquiert la sagesse nouvelle des vastes et lentes opérations enveloppantes, qui seules étreindront victorieusement l'adversaire. Sans doute, elle n'abandonne pas encore tout à fait la tactique blanquiste, qui lui assurera, aux jours de la Commune, un dernier succès partiel et illusoire. Mais déjà Blanqui lui-même apprend l'art de temporiser. En 1869 (p. 332), un

temps, quand le gouvernement vient de défier la Chambre, les militants regrettent que la « journée » du 26 octobre 1869, soit manquée. Mais on évite « l'émeute partielle » par souci des forces qu'il faut ménager pour la révolution intégrale ; et le 12 février 1870, quand Rochefort revient des funérailles de Victoir Noir à la tête de 200 000 hommes, et, qu'au moment décisif, il évite la rencontre avec les troupes massées pour la fusillade, Varlin en personne l'approuve de ne pas avoir envoyé au massacre les meilleurs soldats de la Révolution (p. 375).

La méthode inventée par le nouveau socialisme a été triple : économique, politique et militaire. Mais dans le triple domaine de l'économie, de la politique intérieure et de la politique extérieure, elle s'inspire d'un sentiment de classe strict, et justifié dans son fanatisme en ce qu'il se sait dépositaire des seules garanties dont dispose l'émancipation européenne. Cette méthode consiste en une tactique trois fois antithétique : 1° Economiquement, c'est la *grève générale*, et sa contre-partie, l'organisation des multitudes, leur intervention massive dans la défense de leurs intérêts propres, le nouveau *syndicalisme;* 2° Politiquement, c'est selon les moments, l'*abstention en masse*, quand il s'agit d'éviter les compromissions politiques avec un républicanisme bourgeois, inefficace en lui-même, et déjà corrompu dans ses procédés électoraux ; puis aussitôt après, c'est la *manifestation en masse* sur une candidature *ouvrière* ; 3° au point de vue de l'action extérieure, c'est la *grève des peuples contre la guerre*, mais comme contre-partie, la *levée en masse*, quand il s'agit de sauver la liberté d'un danger qui peut venir du dehors.

Cette méthode n'a pas été établie selon une formule doctrinale et préconçue. Elle a été imposée fragmentairement par les faits à des praticiens très soucieux de la possibilité d'aboutir, et tous d'ailleurs ne l'ont pas adoptée dans son intégrité. Je ne crois pas exagérer en disant que jamais l'étude de cette constitution tâtonnante du nouveau socialisme expérimental n'a été poussée aussi loin que chez Albert Thomas. Son expérience du syndicalisme l'avertissait. Des documents connus ou inconnus, mais négligés, sont apparus, grâce à lui, avec leur sens véritable, qui montre, entre 1860 et 1870, une classe ouvrière entièrement renouvelée dans son éducation profonde par les nécessités d'une « lutte de classes », menée désormais avec une intelligence très dégagée d'humanitarisme vague. Les théoriciens nouveaux qui ont surpris ce « secret du peuple de Paris » ou plutôt de la classe ouvrière tout entière, Corbon, Compagnon, Vinçard, ne sont arrivés que de nos jours à la notoriété qui leur est due. Albert Thomas en a dégagé tout ce qu'ils nous apprennent sur le sentiment de classe qui, dès 1860, a régénéré le moral de la population ouvrière. Il utilise les observateurs bourgeois, tels qu'Audiganne, dont les conclusions clairvoyantes vont dans le même sens. Les procureurs généraux, là encore, lui fournissent des arguments. Il fait voir comment les sociétés de secours mutuels, en un temps où toute espèce de droit d'association et de coalition est aboli, assument le rôle des syndicats absents (p. 188-190). Le contact avec les trade-unionistes anglais, en 1863, qui fut l'origine de l'Internationale, fortifie encore le sentiment de la solidarité ouvrière. Les grèves successives soutenues dans cet esprit ont conduit d'abord, en 1864, à l'abrogation de la loi sur les coalitions. Puis, de lui-même en 1869 le mouvement ouvrier ramène à l'idée, un instant aperçue par Emile de Girardin, de la grève générale (p. 358).

Le théoricien de l'action politique fut Proudhon surtout. Il nous manque certainement sur ce riche, sur cet instable, mais inventif esprit, le livre qui lui rendra justice. Mais il ressort des déductions d'Albert Thomas, en dépit de ses réserves,

que jamais Proudhon n'a été mieux inspiré que dans cette période où, affranchi de tout utopisme, et tourné tout entier vers la tactique politique, il écrit à la fois son livre capital (*De la capacité politique des classes ouvrières*) et découvre le jeu de bascule qui, selon les cas, fait de l'abstention en masse ou de la manifestation en masse sur une candidature exclusivement ouvrière, le moyen de propagande le plus énergique dont dispose une classe ouvrière consciente d'elle-même et préoccupée de ne se compromettre ni dans les basses rivalités électorales ni dans les alliances de hasard avec un libéralisme bourgeois inconsistant et prêt à la trahison. On lira plus bas (p. 216-223) le *manifeste des soixante* publié en 1864 et que Thomas réédite pour la première fois *in extenso*. Ce document montre comment la pensée proudhonienne, dont il est issu, a su se transformer et mûrir au contact du prolétariat militant, et il est comme la première charte que s'est donnée la classe ouvrière, pour attester sa capacité politique nouvelle.

Thomas a dû dépouiller bien des collections de journaux pour établir la filiation des idées qui se sont coordonnées pour former le socialisme de cette génération réaliste. L'*Avenir national*, l'*Opinion nationale*, l'*Electeur*, le *Réveil*, la *Lanterne*, la *Marseillaise*, le *Courrier français* et la *Rive gauche* ne sont que les plus connus de ces organes de l'avant-garde ouvrière ou républicaine. Les croyances du prolétariat ne s'établissent plus comme au temps de l'utopisme, par de grands systèmes imaginés par des hommes supérieurs. L'effort collectif de toutes les organisations ouvrières, effort de pensée et effort actif, est seul capable de faire face à des nécessités multiples que ne domine plus une réflexion d'homme, si compréhensive et inventive qu'on la suppose.

L'idée de la « grève des peuples contre la guerre », lancée en 1866 par le *Courrier français* et la *Rive gauche*, est une de ces idées, jaillies de l'effervescence des réunions publiques et qui se réaliseront un jour par l'effort concerté des masses ; et il est curieux que, placée dans son temps, expliquée par les mobiles qui l'ont fait naître, à la veille de Sadowa, cette idée, honnie aujourd'hui, nous apparaisse dans tout l'éclat de sa générosité humaine. La doctrine qu'on a de nos jours appelée *hervéiste* est née spontanément en 1866. Mais il y faut joindre le correctif des faits, et ne pas oublier que les ouvriers (p.265) au nom desquels parlaient Vermorel et Albert Fermé furent les premiers à s'enrôler dans les bataillons de marche, et les seuls qui prirent au sérieux la défense nationale, quand déjà les classes dirigeantes, menacées dans leurs intérêts, pactisaient avec l'ennemi. Il faudra toujours rappeler à la bourgeoisie que les canons de la Commune sont les seuls qui n'aient pas été livrés aux armées allemandes. « Par un revirement singulier, — Leverdays l'a dit dans son pamphlet sur la *Fin d'un pouvoir fort*, — les pacifiques de la première heure sont ainsi devenus les *outranciers* de la dernière. » Il est naturel aussi que les listes de ces bataillons de marche, où figuraient les membres les plus connus de l'*Internationale*, se soient transformées entre les mains des exécuteurs de mai, en listes de suspects. Les ouvriers de 1871 ne pensaient pas que les prolétaires n'aient pas de patrie. Ils pensaient seulement que la patrie des ouvriers est moralement et matériellement différente de celle que défend la bourgeoisie.

Pour créer cette organisation active et puissante du nouveau socialisme, il a fallu un apprentissage suivi. Les groupements corporatifs d'atelier ou de secours mutuels, les caisses fédératives de prévoyance constituent le champ d'expérience où quotidiennement les ouvriers apprennent les difficultés et la discipline de la solidarité économique. L'*Internationale* fournit la direction supérieure, « la maî-

trise révolutionnaire », selon la parole de Bastelica (p. 382). Comment les hommes d'alors ont su, en dépit des tracasseries policières, fédérer entre elles les sections de l'*Internationale* et fédérer les fédérations ; comment ils ont su réaliser provisoirement, par l'union personnelle, la fusion de l'organisation économique syndicaliste et l'organisation politique que nombre de préventions paraissaient rendre impossible, voilà ce qui, après le présent livre de Thomas, restera comme un résultat acquis définitivement ; et, Thomas a eu la fortune inespérée de pouvoir coordonner les documents publiés avec un soin si méticuleux par James Guillaume avec la précieuse correspondance inédite dont le dépositaire est Albert Richard. Il serait à souhaiter à présent que cette correspondance elle-même fût publiée dans sa totalité, et que toutes les personnes dépositaires de documents qui proviennent des militants d'alors voulussent bien en donner connaissance au public. Il faudra tôt ou tard aussi que le parti socialiste français crée ses Archives, comme le socialisme allemand a déjà les siennes. L'*Histoire socialiste*, achevée sans le secours d'un tel instrument de travail, offre d'évidentes lacunes. Telle quelle, elle est pleine d'un enseignement fortifiant. Il est impossible que le parti socialiste ne se rende pas compte de tout ce que sa culture historique lui a donné de clairvoyance nouvelle et parmi les caractères qui différencient le socialisme scientifique de l'utopisme ancien, ce sentiment nouveau des nécessités et des possibilités historiques, qui est né de l'étude critique de la tradition révolutionnaire du prolétariat, n'est pas le moins frappant. Les chances mêmes de réaliser les fins dernières du socialisme paraissent singulièrement rapprochées quand on étudie la marche suivie par le prolétariat et il paraît bien évident qu'il l'accélère à mesure qu'il la rectifie. Quand il n'y aurait que le rayonnement de chaleureuse propagande qui émane spontanément de l'exposé impartial des faits et qui traverse de sa vivante espérance le livre d'Albert Thomas, cela seul justifierait l'effort accompli et suffirait de faire de son livre une œuvre non d'érudition stérile, mais de profitable action socialiste.

Charles Andler.

# LE SECOND EMPIRE

(1852-1870)

Par Albert THOMAS

## CHAPITRE PREMIER

### DE L'ÉLYSÉE AUX TUILERIES

Dans le vif et fin recit que Georges Renard nous a donné, notre savant camarade a raconté comment s'était fait le coup d'État; il en a fixé les péripéties; il a bien marqué comment ce coup de force était l'aboutissant logique de la longue lutte engagée dès le milieu de 1850 pour savoir qui, des monarchistes ou des napoléoniens, de la majorité ou du président, s'emparerait de la France.

Les faits sont désormais assez connus. Il nous suffira de noter ce qui, dans ces journées funestes, annonce le nouveau régime, annonce ce second Empire, dont nous avons à décrire la singulière évolution.

Quand le coup fut fait, on s'en souvient, il y avait plus de dix mois que le président et ses complices travaillaient à leur projet: tout avait été merveilleusement préparé.

Depuis la crise ministérielle d'octobre, les amis, les complices de Louis Napoléon occupaient déjà le ministère : Saint-Arnaud était à la guerre; M. de Maupas, préfet de la Haute-Garonne avait remplacé Carlier à la préfecture de police (on sait comment celui-là entendait les garanties à donner aux accusés). L'armée avait été suffisamment travaillée; le général Magnan, depuis le 15 juillet commandant en chef de l'armée de Paris, avait gagné à la cause du prince les officiers généraux placés sous ses ordres; les banquets de l'Élysée avaient fait le reste: le 15 septembre, un état fourni par le ministère de la guerre, avait donné des renseignements complets sur l'esprit des officiers et celui des troupes. Armée, police, fonctionnaires, le président disposait de toutes les forces qui, dans une nation centralisée, assurent le succès à un Coup d'État. Enfin, le moment favorable était venu : la proposition, faite par le président dans son message, d'abroger la loi du 31 mai 1850, avait pu faire oublier que c'était son gouvernement, que

c'était son propre ministère qui, naguère, avait proposé cette mutilation du suffrage universel. Au milieu des bruits, habilement entretenus, de complot royaliste, la proposition des questeurs « avait, comme disait Magnan, donné barre » à l'Élysée contre la majorité de l'Assemblée. Et d'autre part, le fait même que la proposition avait été repoussée avait contribué à apaiser la crainte d'un coup d'État qui tourmentait l'opinion. L'ancien carbonaro qui, selon la très juste expression de M. Tchernoff, avait organisé « une société secrète au sommet de l'État » allait pouvoir tenter son coup.

Donc, dans la nuit du 1er au 2 décembre une compagnie de gendarmerie mobile occupa l'Imprimerie nationale. Sous la surveillance de deux agents de police, les typographes, premiers auteurs involontaires de la violation de la loi, durent imprimer les proclamations. Cependant, M. Vieyra, avait fait crever les tambours de la garde nationale. Et M. de Maupas, avec ses quarante commissaires, unanimement dédaigneux de la constitution, lançait des mandats d'arrêt.

Au matin, le palais de l'Assemblée était occupé. 25.000 hommes d'infanterie, 6.000 cavaliers ou artilleurs prenaient position entre la Chambre et l'Élysée. M. Baze, questeur de l'Assemblée, le général Changarnier, le général Bedeau, le général Lamoricière, le général Cavaignac, M. Thiers étaient arrêtés avant le jour. Arrêtés également les représentants républicains : Charras, Greppo, l'honnête et brave ouvrier lyonnais, qui seul, naguère, avait voté avec Proudhon ; Valentin, le lieutenant; Martin Nadaud, le maçon, représentant de la Creuse; Beaune ; Cholat ; Lagrange ; Miot ; Roger (du Nord). Arrêtés enfin les hommes du peuple connus pour leur ardeur répucaine, les *militants*, redoutés « comme chefs de barricades ». Il y en eut soixante-dix-huit qu'on conduisit à Mazas. La besogne policière était terminée le 2, à sept heures du matin.

A la même heure, les afficheurs de la préfecture de police avaient fini de placarder, sur tous les murs de Paris, les pièces qui annonçaient le coup d'État. (1)

D'abord un décret, déclarant l'assemblée nationale dissoute, le suffrage universel rétabli, la loi du 31 mars abrogée, et convoquant le peuple français dans ses comices, du 14 décembre au 21. Ensuite une proclamation du président de la République, un *appel au peuple*.

Il faut analyser cet appel. S'il est vrai que Louis-Napoléon ait eu du coup d'État, une conception, à lui, une conception que les évènements ou les passions des diverses classes l'ont contraint de déformer ou dépasser, c'est dans l'appel, rédigé avant même qu'il ne connût toutes les conséquences de son coup, qu'il faut chercher cette conception.

Le président justifie d'abord la dissolution de l'Assemblée. « L'Assemblée,

(1). G. Renard. Histoire Socialiste. La Deuxième République, page 219 et suiv.

qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile... Je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi ».

En second lieu, le président réclame du peuple des pouvoirs plus étendus. « La Constitution, dit-il, vous le savez, avait été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que vous alliez me confier. Six millions de suffrages furent une éclatante protestation contre elle, et cependant je l'ai fidèlement observée ».

Mais le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là même qui l'invoquent sans cesse : ils songent *« après avoir perdu deux monarchies* » à lier les mains du président, afin de renverser la République. Pour maintenir la République et sauver le pays, le président demande donc au peuple de nouveaux pouvoirs. Il lui demande « les moyens d'accomplir la grande mission qu'il tient de lui ». Cette *mission*, elle « consiste à fermer l'ère des révolutions, en satisfaisant les *besoins légitimes du peuple*, et en le protégeant contre les passions subversives. Elle consiste surtout à créer des institutions qui survivent aux hommes et qui soient enfin des fondations sur lesquelles on puisse asseoir quelque chose de durable ».

Il faut par une nouvelle constitution, créer un *pouvoir stable*.

Les bases fondamentales de cette constitutiun doivent donc être les suivantes :

« 1° Un chef responsable nommé pour dix ans ;

2° Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ;

3° Un Conseil d'Etat formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en soutenant la discussion devant le corps législatif;

4° Un corps législatif, discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, *sans scrutin de liste qui fausse l'élection;*

5° Une seconde assemblée, formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.»

C'est, on le reconnaît, le système du Consulat. La proclamation l'avoue hautement. Ce système n'a-t-il point, en effet, donné à la France « le repos et la prospérité »? En l'adoptant, le peuple saura pour qui, pour quoi il vote. Il votera pour *un gouvernement fort*, comme celui du premier Bonaparte. « Si vous croyez, lui dit le président en terminant, que la cause dont mon nom est le symbole, c'est-à-dire *la France régénérée par la Révolution de 89 et organisée par l'Empereur*, est toujours la vôtre, proclamez-le en consacrant les pouvoirs que je vous demande. Alors la France et l'Europe seront préservées de l'anarchie, les obstacles s'aplaniront, les rivalités auront disparu, car tous respecteront, dans l'arrêt du peuple, le décret de la Providence. »

Une proclamation du président à l'armée disait ensuite aux soldats l'affection particulière qu'un Napoléon Bonaparte leur gardait : « Nous sommes unis, disait-il, par des liens indissolubles. Votre histoire est la mienne. Il y a entre nous, dans le passé, communauté de gloire et de malheur; il y aura. dans l'avenir, communauté de sentiments et de résolutions pour le repos et la grandeur de la France ».

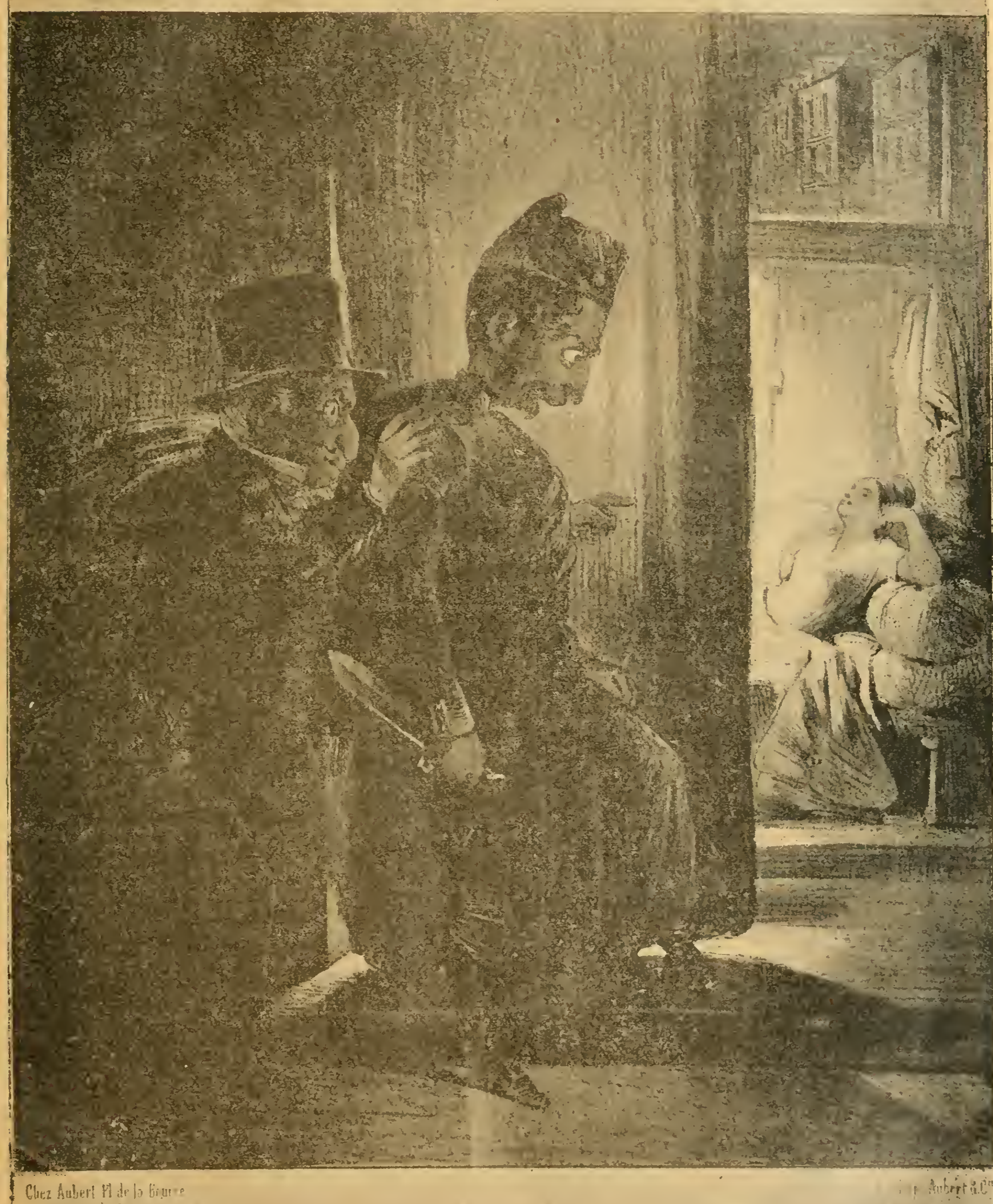
Complétant cet ensemble, une proclamation du préfet de police aux habitants de Paris les invitait à garder l'*ordre*. « Ayez confiance dans celui que six millions de suffrages ont élevé à la première magistrature du pays. Lorsqu'il appelle le peuple entier à exprimer sa volonté, des *factieux seuls* pourraient vouloir y mettre obstacle. Toute tentative de désordre sera donc promptement et inflexiblement réprimée ».

Ainsi se présentait le coup d'Etat. Dans sa forme, comme dans son fond, il voulait être une réplique fidèle du 18 Brumaire. De même que Brumaire avait permis au premier Napoléon d'organiser la France régénérée, de même Décembre permettrait au second, pourvu à son tour d'un pouvoir fort, d'organiser la France républicaine de 1848.

Et sûrement, selon le rêve qu'avait conçu le président, Décembre devait être un succès, un succès plus sûr et plus complet encore que Brumaire. Un nouveau coup d'État, tenté par le neveu du grand Empereur, ce serait l'affirmation nouvelle, éclatante, de l'idée napoléonienne. Et cette idée napoléonienne, cette idée qui consistait, comme il l'avait montré dans son ancienne brochure « à reconstituer la société française bouleversée..., à concilier l'ordre et la liberté, les droits du peuple et les principes d'autorité (1) » n'était-elle point celle qui devait rallier l'unanimité de la nation ? Un pouvoir fort, stable, « tranquillisant les citoyens, permettant de compter sur l'avenir (2) » ; un Gouvernement capable de faire le bien, de détruire le paupérisme, de résoudre pacifiquement le problème de la misère, n'était-ce point là ce que toutes les classes désiraient, ce qu'un Napoléon, seul, pouvait accomplir ? L'aristocratie financière, n'affirmait-elle pas, par la hausse des cours à chaque victoire de l'exécutif, qu'elle voyait en lui « la sentinelle de l'ordre » ? La bourgeoisie industrielle, dans toute la province, ne souhaitait-elle pas la fin de toutes les luttes parlementaires, même conduites par le parti de l'ordre, et la dissolution de l'Assemblée ne lui assurerait-elle pas pour toujours la tranquillité politique ? Les Conseils généraux, tenus depuis le 25 Août s'étaient déclarés, presque à l'unanimité, favorables à la révision de la constitution, c'est-à-dire à la prolongation des pouvoirs de Louis-Napoléon. Et les petits bourgeois, les petits industriels, les petits commerçants, ignorants et de vue bornée, accusaient les parlementaires, les politiciens, les bavards, de la petite crise industrielle qui avait dérangé leurs

(1) Des idées napoléoniennes. Préface.
(2) Rêveries politiques

UNE SCÈNE RENOUVELÉE DES GRECS.




ILS N'ONT PU LA SÉDUIRE, ILS VEULENT....!!!

*(D'après un document du Musée Carnavalet).*

affaires, pendant la plus grande partie de l'année 51. Une mauvaise récolte de coton, une insuffisance de soie brute et le haut prix de la laine avaient eu sans doute plus de part, comme l'a montré Marx, à la dépression du commerce, que les querelles des partis ou même celle des deux pouvoirs ; mais les marchands français ne savaient pas discerner les causes de leur malaise. C'étaient, selon eux, les « démagogues » ou « les hallucinés de la monarchie » « qui empêchaient tout progrès et toute industrie sérieuse » ; et, lorsque en dépit de ces deux éléments, le président leur avait promis « le calme à l'avenir », il avait suscité, naguère, à la distribution des récompenses de l'exposition de Londres, de frénétiques applaudissements.

Qui donc alors pourrait résister ? Les républicains? Les socialistes? Sans doute, leur propagande, devenue réformatrice et légalitaire, toute dominée par l'espoir d'un immense succès électoral en 1852, leur avait donné dans le pays de nouvelles forces. Dans toutes les classes de la Société, ils avaient rencontré des adhésions, des sympathies. Tous les bourgeois sincèrement démocrates, tous ceux qui avaient vu Juin, la mort dans l'âme, et qui avaient senti, depuis lors, en province surtout, le poids d'une réaction chaque jour plus puissante, ceux-là s'étaient ralliés à la classe ouvrière, aux démocrates socialistes. Dans le précieux recueil de documents qu'il a publiés sur les *Associations et sociétés secrètes de la Deuxième République*, M. Tchernoff l'a bien montré : en beaucoup de centres, ouvriers et bourgeois s'étaient rapprochés ; une propagande commune avait été faite ; et une vague espérance du républicanisme social ou de socialisme modéré remplaçait dans les esprits, les systèmes absolus, où s'étaient exprimées naguère, dans toutes leur âpreté, les luttes des classes. Contre la réaction conservatrice grandissante, les républicains de progrès et les socialistes se retrouvaient. Et telle était leur propagande que dans l'armée même, surtout dans les armes spéciales, les idées républicaines, ou, comme disaient les procureurs qui, volontairement confondaient, les idées socialistes avaient pénétré.

Louis-Napoléon savait cela. Mais il savait aussi que depuis deux années, ses fonctionnaires, préfets, sous-préfets, juges, procureurs-généraux, n'étaient point non plus restés inactifs. Tout dévoués, pour la plupart, à sa fortune, dès 1849, ils s'étaient mis à la besogne. Tandis que la démocratie tentait de s'organiser pacifiquement, tandis qu'obscurément, dans un effort admirable et trop longtemps ignoré, les républicains développaient en tous sens leur pratique de l'association, la magistrature et l'administration, s'autorisant du décret du 28 Juillet 1848 sur les réunions et les clubs, confondaient systématiquement les associations et les clubs, les sociétés de secours mutuels et les sociétés secrètes, et, sous ce dernier chef, poursuivaient avec acharnement tout groupement républicain ou soupçonné de l'être. Partout où « un jour de crise » des sociétés quelconques eussent pu

offrir quelque danger, — le président en était sûr — elles avaient été à l'avance traquées et dissoutes.

Enfin, même en admettant que çà et là quelque résistance inefficace se manifestât, quel écho eût-elle trouvé dans le pays ? Depuis 1849, les journaux présidentiels n'avaient-ils point formé l'opinion publique ? N'avait-on point su entretenir sa peur de l'inconnu socialiste ? Et dans ces temps d'incertitude et de gâchis politique cette opinion ne voyait-elle point, à tous les coins de l'horizon, surgir le spectre rouge ? *Le Napoléon*, *Le 10 Décembre*, *Le Constitutionnel*, *Le Pays*, *Le Pouvoir*, *La Patrie*, tous les journaux dévoués aux ambitions présidentielles avaient bien rempli leur tâche. Les factions révolutionnaires étaient discréditées ; les républicains sages, modérés, tout comme ceux de 1800, ne tarderaient point à se rallier au pouvoir fort du nouveau Napoléon !

Les ouvriers, eux aussi, allaient être gagnés sans doute sur le champ : il suffirait de quelques-unes de ces réformes sociales que la République leur avait promises, qu'elle n'avait point su leur donner. Quant aux paysans, ils étaient l'appui solide de Bonaparte. C'étaient eux surtout qu'il représentait depuis le 10 décembre 1848 : c'étaient eux qui, guidés par l'idée fixe qu'ils seraient sauvés par un Napoléon, lui avaient donné son énorme majorité et c'était leur rêve vraiment qu'il allait réaliser, en établissant un gouvernement fort, en démontrant l'impuissance du factieux, en mettant un terme à toutes ces luttes parlementaires, qui ne faisaient que troubler le pays.

Oui, — le prince-président en était convaincu, — en chassant l'assemblée, en rétablissant le suffrage universel, en demandant un pouvoir fort, il allait rallier tout le monde ! Toute la France allait acclamer son hardi coup d'Etat ! Au demeurant, si quelques-uns encore voulaient résister, Maupas était là, Morny était là, toute l'administration, toute l'armée. Lorsque Blanqui naguère tentait un coup de main, il n'avait ni l'armée, ni la police, ni les postes ; et dans son premier effort pour emporter le pouvoir central, Blanqui toujours était vaincu. Lui, Napoléon, possédait le pouvoir central : la victoire définitive était certaine.

Décembre, cependant, ne fut point l'apothéose que rêvait le neveu de l'empereur. L'armée dut intervenir. Et M. de Morny, qui voulait une saignée, put développer son plan de guerre de ville.

Le matin du deux, le peuple de Paris avait donc lu les affiches. Beaucoup sans doute les prirent à la lettre : le suffrage universel était rétabli, la majorité royaliste était chassée, la République était maintenue ! La foule, à demi-indifférente à la vie politique, pouvait être satisfaite : la légalité violée lui importait peu. Que n'avait-on pas vu d'ailleurs depuis trois ans ? — « C'était bien joué ! » tel était le jugement presque général sur les moyens employés. Quant au fond, qu'était-ce donc, sinon un nouvel épisode de la lutte

du président et de l'assemblée ? Et la chute de cette majorité royaliste, habituée à conspuer toutes les idées ouvrières, n'était point pour déplaire à la masse travailleuse.

Telles furent les premières impressions populaires, les impressions dominantes, au moins ; et dans une large mesure elles persistèrent.

La bourgeoisie libérale, elle, la classe moyenne, était hostile à la dictature militaire qui s'annonçait. Mais qu'allait-elle faire, si les ouvriers ne se levaient point, les premiers, comme de coutume ? La garde nationale qui aurait pu se réunir spontanément, et malgré toutes les précautions prises, tenter une résistance, ne se montra nulle part. Les journaux répulicains n'avaient pu paraître, et ce n'étaient point les décisions d'une assemblée discréditée qui pouvaient soulever le peuple.

Un grand nombre de députés s'étaient réunis, on l'a vu, dans la matinée, à la mairie du X[e]. L'assemblée avait, à son tour, proclamé Louis-Napoléon déchu ; elle avait entendu de certains de ses membres de bien nobles paroles ; mais elle s'était refusée à l'appel aux armes, et elle s'était laissée arrêter et conduire prisonnière jusqu'à la caserne du quai d'Orsay. Des fenêtres, beaucoup d'habitants avaient crié en la voyant passer : « Vive l'Assemblée ! Vive la Constitution ! Vive la République ! » Mais ceux-là, sans doute, attendaient, comme de coutume, que les faubourgs prissent l'initiative de la lutte.

Cependant, les républicains s'étaient réunis plusieurs fois dans la journée, chez Crémieux, le matin, chez M. Coppens, au restaurant Bonvalet, chez Beslay, enfin chez leur collègue Lafond (du Lot), quai de Jemmapes. Quelques-uns, dont Victor Hugo, étaient d'avis de donner immédiatement le signal de la résistance. La plupart voulaient attendre. Le peuple, disaient-ils, n'a vu dans le Coup d'État que le rétablissement du suffrage universel et l'appel à la souveraineté nationale ; il faut quelques heures, au moins, pour le détromper, pour le soulever. On rédigea des proclamations. Le soir, un comité de résistance fut élu : Victor Hugo, Carnot, Jules Favre, Michel (de Bourges), Madier-Montjau, Schœlcher, de Flotte le composaient. Le comité, réuni à minuit chez Cournet, décida la prise d'armes pour le lendemain matin. Quelques ouvriers du faubourg Saint-Antoine ayant assuré que le faubourg se soulèverait si les représentants de la Montagne donnaient le signal, un certain nombre de ceux-ci prirent rendez-vous pour le lendemain, à la salle Roysin, café socialiste.

Le soir du 2, la situation pouvait ne point sembler désespérée aux républicains. Ils pouvaient apprendre, en effet, que le président, vivement acclamé par les troupes autour de l'Élysée, avait été froidement accueilli, contre son espérance, par la population parisienne. Et le soir, par les rues, sur les grands boulevards ou au quartier latin, des groupes nombreux s'animaient, s'irritaient à leurs récits. Dans les quartiers riches, au boulevard des Italiens

surtout, la foule élégante manifestait bruyamment son hostilité. Mais que ferait le peuple le lendemain ?

Le 3 décembre, matinée sombre, temps pluvieux. Les boutiques s'ouvrirent lentement, tard. Les troupes avaient repris leur position de la veille. Le Moniteur publiait la liste des membres d'une commission consultative instituée par le président. Elle comprenait certains hommes de la majorité conservatrice qui avaient soutenu à l'assemblée sa politique, quelques-uns cependant, comme Léon Faucher, refusèrent de se faire ses complices dans la violation des lois.

A l'Élysée, la nuit avait été mauvaise ; l'inquiétude régnait. Les visiteurs, la veille, avaient été peu nombreux. Et, parmi les amis du prince, il y avait des trembleurs. M. de Maupas, lui-même, sur les renseignements de ses agents, prêtait aux *socialistes* des plans effrayants ! Heureusement, M. de Morny, était là, rassurant les peureux, résolu et calme comme un beau joueur dictant à Maupas, dictant à Magnan la tactique à suivre, les opérations à accomplir. Point de patrouilles, la police seule pour épier les projets ; point d'escarmouches : la tactique des émeutiers, celle de juillet, celle de février, c'était de fatiguer les troupes, pour en avoir bon marché le troisième jour. Il faut, disait le ministre, « laisser les insurgés s'engager tout à fait, les barricades sérieuses se former, pour ensuite écraser l'ennemi et le détruire »... *« Il n'y a qu'avec une abstention entière, en cernant un quartier et le prenant par famine, ou en l'envahissant par la terreur, qu'on fera la guerre de ville.* » Ce sont là les dépêches qu'il envoyait à Magnan. M. de Morny envisageait froidement la guerre. Il l'attendait. Au besoin même il la susciterait : il en avait besoin.

Le 3 décembre, donc, au matin, les représentants du peuple, qui s'étaient donné rendez-vous salle Roysin, remontèrent le faubourg, la veille déjà, beaucoup d'ouvriers avaient arrêté le travail ; ils avaient fait entendre des paroles irritées. Mais que pouvaient-ils faire ? « On nous a désarmés, depuis Juin, répondaient-ils aux représentants ; il n'y a pas un fusil dans tout le faubourg ». Et, comme la résistance était impossible, ils se convainquaient plus facilement qu'elle était inutile : le suffrage universel n'était-il pas rendu ? était-ce bien à l'absolutisme, à l'Empire, qu'aboutirait le régime ainsi inauguré ? — On conduisait à Vincennes les représentants arrêtés à la mairie du X[e] : ce spectacle permit aux montagnards d'émouvoir la foule. Une tentative fut faite pour délivrer les prisonniers. Ceux-ci supplièrent qu'on cessât. « Vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire avec ces gens-là », dit à Cournet un ouvrier qui s'était lancé à la tête des chevaux.

Vers neuf heures, les représentants et leurs amis, sortirent de la salle Roysin. Ils avaient mis leurs écharpes. Ils se présentèrent dans la grande rue du Faubourg, criant : « Aux armes ! Aux barricades ! Vive la République ! Vive la Constitution ! » Une centaine d'ouvriers s'étaient joints à eux. La masse

restait inactive, sinon indifférente. Une frêle barricade fut élevée: pour la défendre, on avait vingt-deux fusils arrachés à des soldats. Bientôt la troupe arriva, trois compagnies d'infanterie: résister était une folie ; quelques-uns se retirèrent. Huit représentants étaient demeurés: Baudin, Brillier, Bruckner, de Flotte, Dulac, Maigne, Malardier et Schœlcher.

Sept d'entre eux s'avancèrent au-devant des troupes ; M. Schœlcher réclama des officiers leur concours pour faire respecter la loi du pays. Ceux-ci ordonnèrent à la troupe d'avancer. Les soldats bousculèrent les représentants. Un coup de feu partit de la barricade : le premier rang des soldats répondit par une décharge générale. Baudin qui était demeuré debout sur la barricade tomba, mortellement frappé ; avec lui un ouvrier. La bourgeoisie a célébré l'héroïsme du premier ; elle a oublié l'autre, sans doute, lorqu'elle vint plus tard accuser la classe ouvrière d'avoir trahi la République au 2 décembre. Mais elle a oublié aussi que Baudin était pénétré de la pensée socialiste ; elle a oublié qu'il avait été l'ami, le disciple du vieux Teste ; elle n'a pas voulu marquer qu'il était le digne représentant de cette génération de 1852, pour qui les réformes sociales étaient inséparables de la liberté politique.

Baudin mort, les autres représentants se retirèrent, salués, acclamés; mais c'était tout. On ne répondait pas à leur appel aux armes.

L'après-midi, pourtant, la nouvelle de la mort de Baudin commença d'agiter la population parisienne. Dans les quartiers laborieux, dans le quartier classique de la barricade et de l'émeute, rue Grenéta, rue Transnonain, rue Bourg-l'Abbé, rue Beaubourg, des barricades étaient improvisées. A Belleville, Madier-Montjau et Jules Bastide, par leurs appels et leurs affiches, déterminaient un commencement de résistance. D'autres affiches où se reconnaissait le style de Victor Hugo, rappelaient à l'armée ses traditions, au peuple son devoir révolutionnaire.

Un groupe surtout semblait actif, groupe mi-bourgeois, mi-ouvrier encore, où se rencontraient Jules Leroux, député, Desmoulins, typographe, Gustave Naquet, réfugié politique à Londres qui venait d'arriver au risque d'être reconnu à la frontière, Bocquet, Nétri, et quelques délégués des corporations ouvrières. Par une affiche signée du *Comité central des corporations*, ils rappelaient la mutilation du suffrage universel en 1850 et l'espoir qu'ils avaient conçu pour 1852. Ils dénonçaient l'homme qui, sous prétexte de rendre au peuple ses droits, tentait d'établir une dictature militaire, et qui, pour maintenir la République, jetait en prison les républicains. « Il appelle le peuple à une élection, et il le place sous l'état de siège : il rêve on ne sait quel escamotage perfide qui mettrait l'électeur sous la surveillance d'une police stipendiée par lui... Il est prêt, dit-il, à se démettre du pouvoir, et il contracte un emprunt de vingt-cinq millions, engageant l'avenir sous le rapport des impôts, qui atteignent indirectement la subsistance du pauvre ».

Peut-être ce manifeste était-il une émanation plus directe de la pensée populaire, puisqu'il était écrit par des militants ouvriers. Mais on sera frappé de voir qu'il ne contient rien de spécifiquement ouvrier, rien de socialiste. Au moment où ils défendaient la République en 1851, les ouvriers semblaient avoir perdu la notion de son importance pour leur émancipation. Conséquence dernière de Juin : la République, en 51, n'apparaissait plus désormais comme le moyen, comme l'outil de l'émancipation ouvrière : quelques vagues réformes sociales semblaient devoir contenter les militants. Les ouvriers qui agirent au 2 Décembre n'agirent que comme républicains; dans la défense même de la République, ils ne découvraient plus leur intérêt de classe.

Quoi qu'il en soit, l'après-midi du 3, la résistance se dessinait : M. de Maupas, de plus en plus inquiet, constatait que « les sympathies populaires n'étaient pas avec l'Élysée », qu'on « ne rencontrait d'enthousiasme nulle part » et il accueillait les bruits les plus fous. MM. de Morny et St-Arnaud prenaient leurs mesures : à trois heures, les Parisiens apprenaient par les affiches nouvelles que les rassemblements seraient dispersés par la force, et que « tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, serait fusillé ». C'était la première fois que dans les guerres de rue, on voyait un ministre décréter à l'avance que tout individu, pris construisant une barricade, serait fusillé.

Sans prendre seulement la peine de déchirer les affiches qui les condamnaient à mort, les républicains s'armèrent. A quatre heures, les premiers coups de fusil furent tirés.

Le soir, entre la rue du Temple et la rue Rambuteau, les troupes enlevèrent les barricades, dans toutes les petites rues : elles étaient immédiatement réoccupées. Vers 9 heures, il fallut un combat pour reprendre celles de la rue Beaubourg : 60 ou 80 républicains furent pris, plusieurs fusillés sur le champ. Au quartier latin, les étudiants s'agitaient. Sur les boulevards, de la Chaussée d'Antin au faubourg du Temple, malgré les patrouilles et les charges de cavalerie, les rassemblements se formaient et se reformaient. Les rares personnes qui, dans les groupes, osaient exprimer des opinions favorables au président, étaient menacées, maltraitées même. Et c'était avec joie qu'étaient accueillies les nouvelles, souvent fausses, qui étaient fâcheuses pour l'Élysée. Quand le colonel de Rochefort, à la tête de deux escadrons, parcourut les boulevards pour y maintenir la circulation, ce fut par les cris de « Vive la République! » qu'il fut accueilli. Au Château-d'Eau, on cria : « Vive l'Assemblée nationale! A bas les traîtres! » Là, le colonel chargea et des cadavres restèrent sur le pavé. A l'approche de la nuit la révolte grondait partout, comme un orage encore lointain, mais qui montait, des divers points de l'horizon. « De sept heures à minuit, racontait plus tard l'ancien constituant X. Durrieu, tout mon espoir m'était revenu ».

Dans les deux camps, des conseils de guerre furent tenus. Celui de

l'Élysée fut décisif. La troupe était fidèle; M. de Morny fit prévaloir son plan : toute résistance serait écrasée. Les républicains, chez Landrin, puis chez Marie, ne purent que décider de prendre une part active à la résistance, qui, enfin, commençait.

Mais c'est là, dans cette réunion républicaine du 3 au soir que fut proposée pour la première fois une application dans un but politique de la *grève générale*. Ce ne fut pas un ouvrier qui la proposa. Mais l'homme qui l'imagina était certainement une des intelligences les plus inventives et les plus vives du XIX[e] siècle. Ce fut Émile de Girardin, le célèbre journaliste, qui fit la proposition. Et, à la réflexion, elle ne semble pas aussi insensée que le crurent les républicains, présents à la réunion, Garnier-Pagès, Marie, J. Bastide et Victor Hugo.

Empruntons à Victor Hugo le récit de cette anecdote : il en vaut la peine. Comme Émile de Girardin refusait d'imprimer toute proclamation qui fût un appel aux armes, un cri de guerre, et comme tous se récriaient, « il nous déclara alors, dit Hugo, qu'il faisait de son côté des proclamations, mais dans un sens différent du nôtre. Que, selon lui, ce n'était point par les armes qu'il fallait combattre Louis-Bonaparte, mais par le vide. Par les armes, il sera vainqueur; par le vide, il sera vaincu. Il nous conjura de l'aider à isoler « le déchu du 2 Décembre ». Faisons le vide autour de lui, s'écria-t-il. Proclamons la *grève universelle !* Que le marchand cesse de vendre, que le consommateur cesse d'acheter, que l'ouvrier cesse de travailler, que le boucher cesse de tuer, que le boulanger cesse de cuire, que tout chôme, jusqu'à l'Imprimerie nationale, que Louis-Bonaparte ne trouve pas un compositeur pour composer le *Moniteur*, pas un pressier pour le tirer, pas un colleur pour l'afficher! L'isolement, la solitude, le vide autour de cet homme !... Rien qu'en croisant les bras autour de lui, on le fera tomber. Au contraire, tirez-lui des coups de fusil, vous le consolidez. L'armée est ivre, le peuple est ahuri et ne se mêle de rien, la bourgeoisie a peur du président, du peuple, de vous, de tous ! Pas de victoire possible. Vous allez devant vous, en braves gens, vous risquez vos têtes. C'est héroïque, soit. Ce n'est pas politique. Quant à moi, je n'imprimerai pas d'appel aux armes et je me refuse au combat. Organisons la grève universelle ! »

Ténot a raconté le même fait, dans son *Paris en Décembre 1851*. Il dit, lui, expressément : *grève générale*. Négligeons les réponses trop faciles et trop simplistes : Jules Favre les fit. « Le travail universel ne s'arrête pas. On trouvera toujours un boucher qui tuera, etc... » Depuis, on a fort discuté encore de la grève générale, et plus à loisir : les objections sont même devenues plus abondantes. Passons aussi sur le caractère de l'homme : comme le prince Napoléon, le fils du prince Jérôme, qui vint ce soir là, Girardin, s'il faut en croire les *Souvenirs* de Beslay (p. 241), fut accueilli froidement, et avec méfiance. — Historiquement, deux points sont à marquer.



LES HOMMES DU COUP D'ÉTAT. — *(D'après divers documents).*

1. *Persigny.* 2. *Duc de Morny.* 3. *Général Magnan*
4. *De Maupas.* 5. *Napoléon.* 6. *Saint-Arnaud.*

D'abord, que la proposition de Girardin procédait d'une exacte connaissance des faits. Il était impossible, le 2 Décembre, de tourner les soldats contre le pouvoir : les troupes, enivrées d'alcool et d'enthousiasme bonapartiste étaient toutes dévouées au président. D'autre part, la bourgeoisie avait peur de l'émeute, peur de la Révolution, peur de 1852. Enfin, l'idée de grève générale répondait bien, telle que l'imaginait Girardin, à cet état d'hostilité et de découragement tout à la fois, où se trouvait le peuple. Mais, d'autre part la grève générale, non seulement des travailleurs, des producteurs mais aussi de tous les marchands, l'arrêt de toute la vie sociale était une impossibilité, non seulement avec une classe ouvrière non encore organisée, mais encore et surtout dans une nation qui ne se sentait pas animée d'un sentiment de révolte unanime contre l'auteur du Coup d'Etat. L'appel aux armes des républicains n'échouait pas comme appel aux armes, mais parce que le peuple insurrectionnel de Paris, désorganisé, n'était plus en état d'agir ; le moyen nouveau de la grève générale eût été, lui aussi, cette fois, et en raison même de l'incertitude de l'opinion, inefficace.

Le jeudi 4 Décembre décida de la lutte. M. de Maupas avait fait afficher dès le matin une proclamation significative. « Les stationnements des piétons sur la voie publique et la formation de groupes seront *sans sommations* dispersés par la force. Que les citoyens paisibles restent à leur logis. » L'Élysée avait décidé qu'il aurait sa journée !

La foule, dès le matin, était immense sur les boulevards, foule agitée, secouée par les nouvelles les plus étranges, les plus fausses. Les ouvriers y dominaient ; depuis deux jours, les sentiments républicains regagnaient les cœurs, aidaient à secouer le découragement. Du Château-d'Eau au Boulevard Bonne-Nouvelle, et dans toutes les petites rues qui de là mènent à la Seine, des barricades s'élevaient. On avait trouvé trois-cents fusils à la mairie du Ve, rue du Faubourg Saint-Martin. Du boulevard Montmartre à la Chaussée d'Antin, dans un quartier que, dès alors, on voyait rarement sympathiser avec les mouvements populaires, une vive agitation régnait. Les « gants jaunes », comme les ont appelés, dans leur dépit de les avoir trouvés contre eux, ce jour-là, les historiens bonapartistes (lisez : la jeunesse lettrée et aisée du commerce parisien) disaient leur colère contre les fauteurs de Coup d'État et houspillaient les officiers qui passaient. Sur la rive gauche, enfin, les étudiants s'agitaient, et, pauvres impuissants, désespérés de ne pouvoir passer les ponts, occupés par la troupe, ils ébauchaient des barricades, rue de la Harpe, rue des Mathurins-Saint-Jacques, rue Dauphine. « Maintenant, qu'un régiment hésite ou qu'une légion sorte, s'écriait Jules Favre, et Louis-Napoléon est perdu ! » Et M. de Maupas télégraphiait à l'impassible Morny : « Laisser grossir maintenant serait un acte de haute imprudence. Voilà le moment de frapper un coup décisif. *Il faut le bruit et l'effet du canon,* et il les

faut tout de suite ». M. de Morny, pour d'autres raisons, pensa que le moment était opportun.

Vers deux heures, les troupes commencèrent leur mouvement. Le général Magnan avait l'ordre d'enlever les barricades, mais aussi « de frapper ferme du côté des boulevards » sur les gants jaunes. Devant le Gymnase, puis rue Saint-Denis, les barricades furent enlevées. Les républicains subirent des pertes cruelles; les uns furent tués en combattant; les autres furent pris, et quelques-uns, on peut le croire, fusillés sur le champ. Tous les quartiers barricadés furent cernés, méthodiquement envahis par la troupe.

Cependant, vers trois heures, la fusillade balaya les boulevards. Pour quelle cause ? Contre quels ennemis ? L'histoire ne l'a point clairement établi : les historiens bonapartistes ont été sobres de détails ; les autres, plus tard, ont eu du mal à rétablir la vérité. On a su depuis (c'est le Dr Véron qui l'a écrit dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, VI, 208-209) que M. de Morny télégraphia au général Magnan : « Je vais faire fermer les clubs des boulevards. *Frappez ferme de ce côté* ». Ces faits sont les suivants, tels du moins que des observateurs impartiaux ont permis de les rétablir.

A trois heures, les troupes stationnaient ou défilaient lentement sur les boulevards. Une foule curieuse, peu sympathique, les entourait; quelques cris hostiles, des rires moqueurs, des lazzi à leur adresse ou à celle du président, c'était tout, pourtant! Mais les soldats étaient montés; les souvenirs de Juin, de la terrible « guerre des fenêtres » les hantaient; ils étaient nerveux : la nourriture plus abondante, les boissons distribuées entraient, sans doute, pour quelque part, dans cet état de surexcitation. A un moment, quelques coups de feu furent tirés, vers la tête de colonne, boulevard Bonne-Nouvelle. Par qui? On ne l'a jamais su. Il faut seulement rappeler que la tête des troupes se trouvait, comme dit Ténot, en pays ennemi : on venait de se battre vers la porte Saint-Denis... Alors, brusquement, au bruit de ces coups de feu, les premiers pelotons ripostent ; « la masse est frappée comme d'une commotion électrique. Plus de doute pour les soldats : c'est la guerre des croisées qui commence! Et peloton par peloton, ils font feu, les uns après les autres, sur les groupes qui stationnent, sur les spectateurs des balcons et des fenêtres, criblant de balles ces ennemis imaginaires! » Ce fut, dit un témoin anglais, comme « une lance de flamme ondulante » à travers les boulevards. La foule épouvantée, sous cette grêle de balles, s'enfuit, cherchant un refuge, vers les rues adjacentes, vers les portes des maisons. Quelques officiers tentaient d'arrêter le désastre; ils n'étaient plus maîtres de leurs soldats. Cela dura un quart d'heure, vingt minutes. La plupart des troupes d'infanterie (c'était la brigade Canrobert) défilèrent alors par le faubourg Saint-Martin. Des coups de feu isolés retentirent ensuite : les derniers soldats qui occupaient les boulevards en défendaient la solitude contre

quiconque paraissait. L'assassinat non déguisé succédait à l'opportune panique.

L'impression produite par ce monstrueux massacre fut immense; elle fut exactement celle qu'avait voulu M. de Morny. Le mouvement de résistance qui grandissait avec tant de force pendant la journée du 4 était brisé. Les survivants des barricades, les représentants du peuple qui essayèrent le 5 de recommencer l'agitation, ne purent entraîner une population glacée d'épouvante. Devant les cadavres ramenés des boulevards et exposés cité Bergère, la foule demeura morne, silencieuse. Les conseillers de l'Élysée pouvaient se rassurer : Paris républicain était vaincu; le président triomphait.

Son triomphe avait déjà coûté de nombreuses morts : le Préfet de police disait 175, le chef de bureau de la salubrité « devant Dieu et devant les hommes » jurait qu'il y en avait 191; le *Moniteur* du 30 août 1852 en annonça 380. Les indices graves recueillis par les historiens font soupçonner que cette première saignée coûta davantage encore au peuple de Paris. De l'autre côté, Louis Napoléon avait fait tuer pour sa cause 27 soldats; 180 environ avaient été blessés; et ce nombre même atteste l'ardeur des 1.000 ou 1.200 hommes, au plus, qui occupaient les barricades.

Quels étaient-ils ? Des bourgeois ? Des ouvriers ? Des républicains modérés, défendant héroïquement les libertés constitutionnelles? Des socialistes, pressentant dans la démagogie présidentielle la pire forme des réactions? Nous avons recherché attentivement les manifestations de la pensée ouvrière, de la pensée socialiste pendant ces trois jours de bataille; nous n'en avons, pour ainsi dire, point rencontré. C'est la loi de notre histoire démocratique : pendant toute la période de réaction, depuis Juin, le parti républicain, affaibli et débordé, avait une fois encore rassemblé toutes ses forces; les ouvriers sentaient qu'il leur était impossible de poser de nouveau immédiatement leurs revendications sociales contre les républicains bourgeois; et les démocrates bourgeois inversement se sentaient prêts, pour obtenir leur nécessaire concours, à de larges concessions. Les tendances diverses se confondaient : la lutte immédiate était trop rude.

Mais est-il vrai que la classe ouvrière ait trahi la République, le 2 Décembre ? Sous l'Empire et depuis, il s'est trouvé des républicains nombreux pour le lui reprocher, pour l'accuser même d'avoir laissé faire, ou secrètement approuvé le coup d'État.

Dans son livre récent sur le *Parti républicain pendant le second Empire*, M. Tchernoff a rassemblé les preuves du contraire. Il a repris encore une fois la liste du chef de bureau de la salubrité, M. Trébuchet : il a rappelé que sur 158 morts, elle comprend 101 ouvriers. Il a cité les correspondances du *Journal de Genève*, montrant que c'est des faubourgs ouvriers que partit l'agitation, le 2 et le 3 Décembre. Et il a rappelé fort à propos l'intérêt qu'avaient les publicistes officieux de l'Élysée, les Cassagnac et consorts, à

montrer à la masse parisienne que c'étaient les aristocrates, les « gants jaunes » qui s'étaient opposés à l'établissement d'un Gouvernement tout dévoué au peuple. Il aurait pu insister davantage sur le fait que tous les militants, tous les chefs, aimés des ouvriers parisiens et capables de les entraîner, avaient été exilés, emprisonnés, depuis les massacres de juin jusques et y compris la journée du 2 Décembre au matin. Et cependant, malgré leur isolement, tous les jeunes, tous les énergiques trouvèrent encore le courage de combattre. « Cela suffit », conclut M. Tchernoff, à enlever « tout crédit à l'opinion qui tend à présenter les ouvriers comme acquis à la cause bonapartiste ».

Une réserve est cependant nécessaire. On peut citer cet épisode : le 2 décembre, des insurgés ayant assailli un poste de soldats, près de la mairie du V^e^, furent, à leur tour, assaillis par des ouvriers. Proudhon a souvent cité avec amertume ce mot d'un ouvrier : « Barbès a demandé pour nous un milliard aux riches : Bonaparte nous le donnera ». On se rappelle encore l'hésitation des ouvriers du Faubourg Saint-Antoine, le matin du 3. Et Beslay rapporte dans ses *Souvenirs* la réponse de ceux qu'il tentait d'exciter à la résistance : « C'est à vous autres, bourgeois, à vous montrer. Qu'avez-vous fait pour nous depuis dix-huit mois ? Vous avez essayé de nous enlever le suffrage universel ». (page 239).

Ce qui semble la vérité, c'est que tous les militants, tous les ouvriers conscients de l'avenir de leur classe, furent unanimes dans la lutte contre le président. En dépit de toutes les légitimes rancunes qu'ils pouvaient conserver contre les républicains modérés qui avaient brisé leurs forces, ils résistèrent au coup d'État. Mais ils ne pouvaient plus, comme en 1848, gagner les timides, les indifférents, les inconscients, la masse en un mot, qui forme les majorités, et qui, par ses entraînements, donne la force aux partis. La politique des dernières années avait enlevé toute confiance à cette foule redevenue indifférente : la propagande républicaine, renouvelée, n'avait pas encore eu le temps de lui rendre ses espérances. Et ce n'étaient point les inquiétudes politiques des petits bourgeois parisiens qui pouvaient les décider à se soulever. Mais la bourgeoisie républicaine est mal venue encore une fois à reprocher aux ouvriers socialistes d'avoir trahi la République : tous ceux qui politiquement avaient encore le courage de penser et de lutter — *et il ne peut s'agir que de ceux-là* — se trouvèrent au premier rang, *dans sa bataille.*

Paris vaincu, traditionnellement, la France devait l'être. Mieux encore qu'une révolution, un coup d'État, et surtout savamment, longuement préparé comme celui-là, devait s'imposer, sans résistance, à tout le pays, dès l'instant qu'il l'avait été à Paris. En l'espèce, les éléments conservateurs, soutiens du prince-président, devaient assurer en province un éclatant

triomphe. Et s'il y avait encore quelques mois auparavant, des associations secrètes, républicaines, « communistes » elles avaient été si bien surveillées et traquées que leur résistance devait être vaine.

La résistance de la province fut une surprise pour le prince et son entourage. Dans une douzaine de départements du Sud-Est et du centre, des insurrections éclatèrent. Dans une vingtaine d'autres, une agitation assez vive se produisit.

Les grandes villes ne bougèrent point. Elles étaient trop bien gardées : le gouvernement avait prévu qu'elles pouvaient bouger. Mais les campagnes ! les paysans ! les six millions de suffrages bonapartistes ! qui donc aurait pu imaginer qu'il devait se produire dans cette masse une résistance aussi ardente ?

Le Nord ne remua point. A la nouvelle du coup d'État, quelques exilés du 13 juin 49 avaient pénétré en France ; le froid accueil des populations les avait contraints de repasser la frontière. A Lille, à Cambrai, à Reims, quelques manifestations avaient été tentées, vite dispersées. Les républicains, un peu plus nombreux à Nancy, à Strasbourg, à Dijon, à Châtillon-sur-Seine, furent également arrêtés dans leur tentatives. L'Ouest ne bougea pas non plus : à peine l'ex-ministre Trouvé-Chauvel souleva-t-il pendant trois jours la petite ville de La Suze.

Les départements du Centre, eux, étaient connus pour leur zèle républicain : la politique réactionnaire des dernières années y avait amené, on se le rappelle, des soulèvements. Plusieurs d'entre eux avait été mis en état de siège. Le gouvernement n'avait pu cependant étouffer toutes les forces démocratiques. Le 4 décembre, à Orléans, il fallut l'intervention de la troupe pour arrêter les représentants Martin et Michot qui entraînaient la foule. Le 6, républicains et gendarmes se battirent à Montargis ; le 7, à Donny-sur-Loire, 400 hommes se levèrent, et pillèrent de ses armes, la caserne de gendarmerie. Dans l'Allier, le 4, les « républicains démocrates-socialistes » du Donjon, marchèrent sur la sous-préfecture de La Palisse, s'en emparèrent un instant, mais, le 5 au soir, réfoulés chez eux, furent désarmés. Le général Aynard confisqua leurs biens : depuis 1815, on avait oublié ce moyen de répression.

En Saône-et-Loire, quelques villages seulement bougèrent, mais furent vite découragés par l'inaction de Mâcon. Dans le Jura, Poligny seul s'agita ; et les réfugiés français, qui avaient passé la frontière suisse, furent arrêtés avant d'avoir pu soulever les montagnes.

Mais dans la Nièvre, où les haines des partis étaient violentes, où la population, en majorité démocrate, attendait, dans l'impatience et dans la fièvre, la grande année rénovatrice, dix huit cent cinquante-deux, l'état de siège proclamé depuis octobre n'avait fait qu'exaspérer les cœurs. A Clamecy, les Millelot, l'imprimeur et ses deux fils, haïs de la bourgeoisie conservatrice, menacés, dès le 3, d'arrestation, résolurent « d'accomplir leur

devoir », de faire respecter la constitution. Le 5 décembre, au soir, l'insurrection armée éclata : et les paysans vinrent pour la soutenir. Telles étaient les haines que des meurtres furent commis. Ces meurtres découragèrent les modérés ; les nouvelles de Paris achevèrent la déroute. Le dimanche, c'était le 7, « le comité révolutionnaire social » dut se rendre. « La République sociale » était vaincue à Clamecy. Le 8, les troupes avaient dispersé les paysans de l'Yonne et des cantons voisins qui accouraient.

Spontanément aussi, les départements du Sud-Ouest se soulevèrent. Ils avaient connu bien des variations politiques, un enthousiasme républicain exubérant en 1848, une réaction âpre en 1849; enfin, depuis lors, par une progagande méthodique, patiente, un renouveau de républicanisme et de démocratie. Une forte garnison tenait Toulouse ; le préfet Haussmann, un préfet à poigne, appelé à de hautes destinées, en imposa à Bordeaux. Mais, entre ses deux capitales, tout le Sud-Ouest remua : le Lot-et-Garonne, le Gers s'insurgèrent presque en entier. Dans le Lot-et-Garonne, Lavardac, Bruch, Xaintrailles, Villeneuve envoyèrent sur Agen des colonnes républicaines. A Marmande, les républicains modérés prenaient des décisions révolutionnaires, suspendaient le sous-préfet, nommaient un ancien chef d'escadron, Peyronné, commandant supérieur des gardes nationales de l'arrondissement, et organisaient à leur tour une colonne républicaine. La peur qu'avait Peyronné des démocrates avancés, des ouvriers, « des furieux qui voulaient barricader la ville » empêcha le mouvement de prendre une allure un peu sérieuse. Ici, encore les nouvelles de Paris achevèrent d'apaiser l'enthousiasme constitutionnel. Le 9, l'armée de Peyronné était dissoute. Dans le Gers, également, où les démocrates étaient encore assez forts, pour pouvoir se distinguer en républicains modérés et en démocrates-socialistes, les campagnes se soulevèrent. Les démocrates d'Auch rédigèrent un appel aux armes. Les « bons citoyens » des campagnes accoururent vers la ville « pour concourir à la défense de la République et de la Constitution. » Pour le bonheur de l'Élysée, cette Vendée républicaine manquait de chefs. Une collision sanglante avec la troupe amena sa dissolution. Mirande, d'autre part, était restée trois jours aux mains d'autorités révolutionnaires.

Quant au Sud-Est, il fut, lui aussi, violemment remué. De Lyon à Marseille, de Perpignan à Toulon, depuis le début du siècle, blancs et rouges bataillaient sans cesse : les haines étaient toujours prêtes à se réveiller. D'instinct, les républicains sentirent que c'était à leurs adversaires, que c'était aux blancs que le Coup d'Etat devait profiter. Depuis 1849, depuis que la réaction cléricale avait permis aux royalistes de relever la tête, la lutte, en effet, était redevenue plus âpre : la société des Montagnards avait rallié beaucoup de républicains ; les chambrées, les réunions de café avaient étendu la propagande : le premier moment de surprise passé, des masses se soulevèrent. A Béziers, le 4 décembre au matin, les autorités sans méfiance,

se réveillèrent au bruit de l'insurrection. De minuit à six heures du matin, tous les villages environnants s'étaient levés. Le Peuple, « rentré dans ses droits » par la violation même de la Constitution, venait signifier au sous-préfet que ses fonctions avaient cessé. Une collision avec la troupe coûta soixante-dix hommes, morts ou blessés, aux insurgés. Surtout un assassinat, commis par des forcenés sur deux républicains, atterra la masse du peuple, amena l'échec. Mais jusqu'au lundi, les campagnes tinrent bon. Pézenas, Capestang avaient été gravement troublés. A Bédarieux, enfin, la haine de nombreux habitants contre les gendarmes amena la foule surexcitée à commettre des meurtres et des actes de cruauté, qui donnèrent beau jeu aux feuilles bonapartistes, lors de la répression. C'est à Bédarieux, c'est à Clamecy que les écrivains de l'ordre allèrent chercher les éléments de leurs légendes et de leurs indignations contre les « Jacqueries du 2 Décembre ». Mais il faut noter l'effort, immédiat et conforme aux traditions, des républicains de Bédarieux, pour calmer la foule, pour apaiser les passions. Et il faut noter aussi, comment en dépit des massacres, la résistance constitutionnelle semblant victorieuse, immédiatement, les démocrates de Béziers se souvinrent qu'une victoire républicaine devait assurer la vie de la classe ouvrière. Deux traits ici sont à relever. C'est le but principal de notre description que de reprendre çà et là tous les indices souvent bien vagues qui nous restent de la pensée populaire, et des idées de réforme sociale dans ces jours de tempêtes.

D'une part, un citoyen nommé Théollier, qui s'était installé à la mairie rédigeait la proclamation suivante :

« Citoyens,

« Le peuple, victorieux aujourd'hui après la lutte, est obligé de veiller activement à la défense de l'ordre, de la famille et de la propriété.

« A cet effet, beaucoup d'ouvriers ont dû quitter leurs ateliers, leurs épouses et leurs enfants pour prouver que la Révolution ne veut pas le pillage ni la ruine de la Mère Patrie ! ! !

« Aujourd'hui beaucoup de ces ouvriers souffrent, et le seul remède à leurs souffrances, c'est du pain ! ! !

« Il est donc nécessaire que les boulangers de Bédarieux qui ont les farines convenables, cuisent immédiatement et *fasse* (sic) porter à la Mairie tout le pain qu'ils auront cuit. Vive la République !

« Le Peuple souverain. »

Le 6, d'autre part, toujours au moment où l'insurrection républicaine pouvait se croire victorieuse, *les ouvriers se réunissaient pour discuter les questions de salaires*. Les tanneurs voulaient gagner dix ou onze francs par semaine ! Tant il est vrai que, dans l'esprit de tous ces hommes qui attendaient et préparaient le renouveau républicain de 1852, la forme politique répu-



Le petit et le grand Napoléon.
— Extrait du PUPPET SHOW.

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF. — *D'après un document de la Bibliothèque Nationale.*

blicaine et les revendications sociales traditionnellement, inconsciemment, demeuraient inséparables.

Le 10, devant les troupes du général Rostolan, les ouvriers de Bédarieux étaient contraints de se réfugier dans les forêts des Cévennes.

A l'Est, l'abstention de Marseille fit échouer le grand mouvement qui avait éclaté d'une manière spontanée dans les quatre départements provençaux : Var, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes et Basses-Alpes. Les ouvriers marseillais, rassemblés en groupes menaçants, le soir du 3, n'attendaient qu'un signal : ceux qu'ils s'étaient habitués à considérer comme des chefs ne le donnèrent pas. L'histoire n'a pas encore éclairé le secret de cette inaction. Et cependant, dans tous les départements environnants, le mouvement contre le coup d'État, s'annonçait considérable. Ce fut bientôt une armée que la troupe formée par les républicains accourus de toutes les communes du Var : armée un peu bruyante, sans doute, amoureuse de pompe et de théâtre, foule provençale, applaudissant aux belles jeunes femmes drapées dans leurs manteaux bleus et coiffées du bonnet phrygien, mêlant de farandoles les fatigues de la lutte, mais prompte au découragement comme à l'enthousiasme ! Beaucoup prouvèrent pourtant qu'ils étaient capables d'héroïsme et moururent pour leur cause. Mais le commandement fit défaut; le général-journaliste Camille Duteil était incapable. Après quelques combats, l'armée des insurgés fut mise en déroute et la terreur courba les têtes.

Le 5 Décembre, également sans hésitations, sans délibérations, avec un redoutable ensemble, la majeure partie des Basses-Alpes s'était soulevée. Avocats, médecins, notaires, le fusil sur l'épaule, avaient pris la tête des colonnes paysannes, pour marcher sur Digne, sur la préfecture. Chaque famille avait envoyé quelqu'un des siens. De Forcalquier, trois mille hommes partirent. Le dimanche, le 7, au milieu de l'enthousiasme général, les républicains étaient maîtres de Digne. Pensant que le Midi entier se levait en masse autour de Marseille, et pensant que la lutte allait partout s'engager pour la République, ils se mettaient à organiser le département. Ils voulaient que les Basses-Alpes fussent en état de fournir leur contingent, en hommes, en argent, pour la terrible lutte. Et, comme les hommes de 89, ils remaniaient dans le sens républicain et révolutionnaire, toute l'organisation départementale. Ils faisaient mieux : ils répondaient au vœu des paysans, ils leur donnaient ce qu'ils avaient toujours espéré et toujours attendu en vain de la République : la suppression de l'impôt des boissons. Mais hélas ! encore une fois, Paris était vaincu ; Marseille ne s'était point soulevée ; et des troupes en arrivaient. La résistance obstinée du garde des forêts Aillaud ne pouvait arrêter le triomphe du président : la terreur, ici encore, allait rétablir l'ordre.

Et il en fut de même enfin dans les départements démocratiques de l'Ardèche et de la Drôme, dans ces régions soumises à l'état de siège depuis la découverte du complot de Lyon, mais où, malgré les saisies, les procès, les condamnations par coutumace, les républicains étaient demeurés, cachés au

fond des forêts, attendant, espérant dix-huit cent cinquante-deux! Dans ces villages, où tous vivaient d'accord, où « sans connaître les divisions ni les passions jalouses qui gangrenaient ailleurs leur parti », tous étaient naïvement et simplement républicains, le mouvement de résistance, enthousiaste, joyeux, rappelait par tous ses incidents, par toutes ses manifestations, le grand mouvement des Fédérations de 1790, né là, lui aussi, et qui de là, avait gagné la France. Etait-ce donc déjà 1852 ? Qui ne l'aurait cru, à voir les foules ardentes qui défilaient à travers les campagnes ? Mais elles demeuraient hélas ! isolées. D'autres mains n'allaient point se tendre, comme jadis, vers celles des républicains de la Drôme et de l'Ardèche. Marseille n'avait point bougé! Lyon, non plus, n'avait pas bougé! Que pouvaient faire, eux seuls, les démocrates du village de Crest ou de Loriol ? Les paysans regagnèrent leurs maisons, leurs forêts ; et les troupes, bientôt, vinrent de nouveau les y traquer.

Tel fut ce mouvement. Le tableau un peu détaillé que nous venons d'en tracer permet d'en saisir les principaux caractères. Ce fut un soulèvement spontané et inattendu des campagnes gagnées à la cause républicaine et démocratique. Dans les grandes villes remuantes où l'on pressentait une résistance, où l'état de siège fonctionnait, où les troupes attendaient, nombreuses, les républicains ne purent bouger. Mais, dans les villages, ils se levèrent. Le président avait eu beau annoncer le rétablissement du suffrage universel, l'abolition de la loi du 31 mai 1850 : d'instinct, ils sentaient bien que le Coup d'État, qui augmentait son pouvoir, allait tourner contre eux. Ils savaient que c'était lui, que c'était son gouvernement, que c'étaient ses fonctionnaires qui, depuis plus d'une année, traquaient leurs militants, désorganisaient leurs sociétés, ruinaient leur propagande, et les réduisaient à l'unique espérance d'une revanche électorale en 1852. Ils savaient que, dans leurs luttes locales, contre les gros propriétaires, contre les curés, contre les réactionnaires, toujours, ils avaient trouvé avec leurs ennemis les agents du gouvernement, ses commissaires, ses préfets, ses procureurs généraux. Ils sentaient que le Coup d'État, c'était le dernier coup porté à leurs dernières espérances : et ils résistèrent, pour la Constitution qui, seule encore, au moins leur permettait d'espérer. Ce sont les luttes locales des dernières années, depuis 1848, qui donnèrent au Coup d'État, en province, son vrai caractère.

Après toutes les mesures répressives des années 50 et 51, après la persécution méthodiquement poursuivie des organisations républicaines et ouvrières, Louis-Napoléon avait cru pouvoir se poser, le 2 décembre, en pacificateur. Il avait cru pouvoir escompter une adhésion quasi-unanime. Un décret rédigé le 2 décembre demandait pour le 14 l'adhésion publique de tous au coup d'État : à registre ouvert, le peuple français aurait proclamé qu'il voulait le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte. Mais dès le 4 décembre, le système du vote à bulletin secret était substitué à

celui du registre ; dès le 6, M. de Morny se résignait à ne point demander « aux fonctionnaires de l'ordre judiciaire ou autres un vote d'adhésion aux mesures politiques ou judiciaires qui venaient de s'accomplir ». Les auteurs du Coup d'État venaient d'apprendre subitement que leur politique hypocrite des derniers mois, que leurs efforts pour détourner le peuple de ses représentants démocrates, ou pour le dégoûter à jamais des assemblées délibérantes, n'avaient pas encore porté tous leurs fruits. Ils allaient être contraints, pour se maintenir, de s'appuyer plus que jamais à droite, sur les conservateurs, sur les cléricaux, sur les hommes de l'ordre, sur tous les partisans de la paix sociale. Pour pratiquer la vraie politique impériale, césarienne, napoléonienne, pour avoir l'affection d'un peuple qui se contenterait de bienfaits, il faudrait donc attendre encore, réprimer encore.

Louis-Napoléon avait pu rêver d'un Empire démocratique, d'un Empire ouvrier, d'un Empire républicain, comme la légende définissait le premier. En fait, depuis des années, il n'avait agi qu'avec les conservateurs, qu'avec les catholiques : c'était avec leur complicité qu'il avait établi son pouvoir, et il ne s'était séparé de la majorité que pour garder sa conquête, pour lui seul. Mais les républicains ne s'y trompaient pas : c'était avec leurs adversaires, en dépit du malentendu de décembre, qu'il gouvernait. C'était à eux tout au moins qu'il devait des gages. Et les procureurs-généraux, les préfets, tous les agents qui depuis des années travaillaient à l'oppression des démocrates l'avaient compris ainsi. Dès les premiers jours, alors que l'annonce du coup d'État avait plongé tout le monde dans l'inquiétude, ils s'étaient appliqués à rassurer les conservateurs, à leur montrer que Louis-Napoléon avait travaillé pour eux, à leur signaler les désordres dont les menaçait le prochain triomphe républicain. Et la résistance même des départements soulevés devenait pour eux un argument, dont ils allaient savoir user. Il y avait encore des factieux à réprimer : et pour la répression, on allait cette fois, ouvertement, utiliser les haines ou les peurs locales. Rien n'est plus symbolique à cet égard que le rapport du procureur général de la Cour d'Appel de Riom, le 4 décembre, rapport cité par M. Tchernoff *(loc. cit*, p. 56*)*. « Un certain nombre de citoyens honorables, écrit-il se sont rendus chez moi, et m'ont demandé si j'approuve qu'une réunion d'hommes d'ordre ait lieu pour s'entendre sur les moyens de résistance en cas d'attaque de la part de la démagogie. Non seulement j'ai répondu que j'approuvais la mesure, mais j'ai envoyé à la réunion mes deux substituts en priant de déclarer que mon premier avocat général... tenait à être inscrit sur la liste et que, moi-même, je serais très empressé, le cas échéant, *de me mettre à leur tête, le fusil à la main.* »

Les conservateurs, les hommes de l'ordre, groupés derrière les représentants de l'autorité, le fusil à la main, contre les républicains et les ouvriers socialistes, c'était à ce groupement des forces qu'aboutissait le coup

d'État. Au bout de quarante-huit heures déjà, le gouvernement, qui en sortait, était une réalité fort différente du rêve napoléonien.



Louis-Napoléon avait pu rêvasser naguère d'un gouvernement fort et bienfaisant, de la réforme sociale, du bonheur du peuple et de la gloire impériale. Sa tâche principale, sa tâche presque unique, fut de se maintenir.

La première semaine de décembre avait révélé que les forces républicaines irréductibles étaient encore nombreuses; elle avait montré, dans de vastes régions, l'opposition paysanne, groupée autour des notables, des médecins, des notaires, des gros propriétaires. Il fallait d'abord détruire cette opposition agissante. Il fallait achever d'abattre les républicains.

Le gouvernement connaissait la méthode. Il n'avait qu'à continuer, après le coup d'État, l'œuvre qu'il avait inaugurée quelques années auparavant. D'abord la presse, à sa solde et sous sa direction, allait dire aux timides, à la masse indifférente et craintive, les dangers qu'elle avait courus. Elle allait apprendre à tous que, si le président avait fait le coup d'État, c'était pour les sauver des menées socialistes, de la révolution sociale, de l'anarchie. Les continuateurs de Romieu avaient beau jeu : les quelques meurtres, commis au milieu des émeutes de résistance, leur furent un prétexte, à signaler l'épouvantable Jacquerie qui menaçait les campagnes et dont le gouvernement du président avait seul prévenu le développement.

Tandis que ces journalistes de basse police racontaient au peuple parisien que le massacre des boulevards avait été le châtiment « des gants jaunes », des aristocrates hostiles à la classe ouvrière et à Louis-Napoléon, ils dénonçaient aux imaginations paysannes les noirs desseins des sociétés secrètes, et les épouvantaient par les récits qu'ils faisaient de leurs crimes. La *Patrie*, le *Constitutionnel* racontaient qu'à Clamecy on avait ouvert le ventre d'un gendarme égorgé pour en arracher les entrailles; ailleurs, on avait scié les poignets à un ami de l'ordre; et partout, les insurgés avaient violé les femmes qu'ils rencontraient.

« La Jacquerie, racontait encore quelques mois plus tard M. de la Guéronnière, dans ses *Biographies politiques* (Napoléon III, page 176), avait levé son drapeau. Des bandes d'assassins parcouraient les campagnes, marchaient sur les villes, envahissaient les maisons particulières, pillaient, brûlaient, tuaient, laissant partout l'horreur de crimes abominables qui nous reportaient aux plus mauvais jours de la barbarie. Ce n'était plus du fanatisme, comme il s'en trouve malheureusement dans les luttes de parti : c'était du cannibalisme tel que les imaginations les plus hardies auraient pu à peine le supposer ». Et la *Patrie*, publiant un long rapport sur le mouvement démagogique antérieur au 2 Décembre, signalant les sociétés secrètes, dont les procureurs généraux avaient constaté ou imaginé l'existence dans tout le

pays, justifiait toutes les mesures que le pouvoir allait prendre contre les démagogues, complices ou auteurs de ces troubles. Couverts par la légende officielle que le coup d'État avait été fait pour sauver la société, policiers, magistrats, préfets se mirent à l'œuvre pour écraser les anarchistes.

C'est une épouvantable époque que celle de cette proscription. Jamais peut-être dans notre histoire, parti ne fut frappé, traqué, persécuté comme le parti républicain d'alors, *tout entier suspect de socialisme*. Car le fait est frappant que ce fut comme démagogues et comme rouges, comme partisans de la transformation sociale, comme partageux que les républicains d'alors furent visés. La peur de 1848 subsistait, les hommes de décembre le savaient.

Trente-deux départements furent mis en état de siège. Partout où des insurrections s'étaient produites, la répression fut terrible. Autour de Clamecy, les chefs des colonnes mobiles envoyées à la poursuite des insurgés, avaient l'ordre de fusiller tout individu pris les armes à la main, de tirer sur quiconque essaierait de fuir devant la force armée; et tous les bois furent battus par des bataillons d'infanterie autour de la petite ville. Dans le Gers, dans l'Hérault, dans la Drôme, dans le Var, les campagnes furent occupées et parcourues en tous sens par les colonnes mobiles. La peur des uns, la rancune des autres, toutes les haines locales déchaînées secondèrent les troupes, la police, la magistrature dans leur œuvre ignoble. « La moitié de la France dénonce l'autre », écrivait G. Sand à ce moment sinistre.

Mais il ne s'agissait pas seulement de réprimer les troubles : encore une fois il fallait anéantir les républicains. C'était de cela qu'il s'agissait. Le 8 Décembre, le jour même où le président se félicitait par une proclamation de l'apaisement des troubles et conviait les citoyens à voter, un décret donnait à l'administration la faculté de déporter à Cayenne, par mesure de sûreté publique, c'est-à-dire sans jugement, les anciens condamnés en rupture de ban et les individus *reconnus coupables d'avoir fait partie d'une société secrète*. Avec les méthodes de propagande qu'une réaction de deux années avaient imposées aux républicains, avec l'interprétation large et arbitraire de l'Administration, peu de républicains décidés devaient échapper. Et, au demeurant, par une circulaire du 10 Décembre, le Ministre de l'Intérieur précisait ses désirs.

« Ces misérables, disait-il, sont pour la plupart connus de tous; ils ne doivent pas jouir de la funeste impunité qui encourage la révolte et la guerre civile. *La loi range au nombre des sociétés secrètes toutes les associations politiques qui existent sans avoir accompli les formalités prévues par le décret du 28 Juillet 1848*. Si donc des réunions de ce genre venaient à se former, vous séviriez avec rigueur contre ceux qui en feraient partie. Les comités directeurs de Paris ont pour coutume d'envoyer dans les départements des émissaires chargés d'établir des centres de propagande et de pervertir l'opinion.

Ces agents dangereux devront être arrêtés et incarcérés chaque fois que leur présence vous sera signalée. Un certain nombre de communes subissent le joug de quelques-uns de ces hommes, qui ne doivent leur domination qu'à la terreur qu'ils inspirent. *Les perquisitions et les saisies qui ont eu lieu sur plusieurs points* AURONT DU *faire découvrir la preuve de leur affiliation aux sociétés secrètes.* Ils devront subir les conséquences de leur position. Beaucoup de repris de justice ou surveillés sont une cause d'inquiétude dans les communes qu'ils habitent. Vous leur assignerez de nouvelles résidences où leur séjour sera sans inconvénient. S'ils rompent leur ban, vous donnerez des ordres pour qu'on s'assure de leur personne. Enfin, vous vous souviendrez que le décret du 8 Décembre met en vos mains une arme dont vous pourrez vous servir sans hésitation à l'égard de tous les individus qui tombent sous le coup de cette haute mesure de sûreté générale. »

Ainsi armés, les représentants de l'autorité pouvaient aller vite en besogne. Aux termes du décret de 1848, étaient réputées sociétés secrètes toutes les sociétés ou même toutes les réunions illégales. Rapidement même, sur le conseil de plusieurs procureurs, les poursuites contre les insurgés et les poursuites contre les affiliés furent réunis. Perquisitions et dénonciations firent rage.

Les arrestations furent innombrables. A Paris, dès le soir du 4, leur nombre s'élevait à 2.133 et il y en eut au moins autant qui furent opérées les jours suivants. On les « entassait dans les prisons comme du bétail ». A Ivry, où Démosthène Ollivier fut emprisonné, « les ouvertures sont tellement rétrécies qu'on peut à peine lire en plein jour : l'air manque; la poussière qui s'élève de la paille peu abondante sur laquelle reposent nos paillasses, produit sur les poumons l'effet de l'acide carbonique. La vermine nous enveloppe; il est impossible de s'y soustraire; elle engendre des pustules sur le corps de la plupart des prisonniers ». En province, les battues organisées amènent un tel nombre d'arrestations que les magistrats ne savent plus où loger les prisonniers et demandent ce qu'on peut en faire. A Auxerre, la maison d'arrêt, la caserne, un autre bâtiment encore sont encombrés.

L'internement, l'éloignement, l'expulsion, et surtout, aux termes du décret du 8 Décembre, la transportation en Guyane ou en Algérie, telles étaient les peines qui allaient atteindre ces prisonniers.

Cependant les décrets du 9 Janvier 1852 frappaient les membres de l'Assemblée dissoute. Dix-huit étaient « éloignés momentanément », et parmi ceux-là, six républicains, dont Edgard Quinet; soixante-six, tous Montagnards étaient « expulsés » et menacés de la déportation, s'ils rentraient en France. Enfin, cinq devaient être déportés à la Guyane : le premier, Mathé, s'évada; Marc Dufraisse, Greppo et Richardet durent à George Sand la commutation de leur peine en bannissement; Miot, seul, fut déporté, en Algérie.

Le 3 Février, une circulaire établit les commissions mixtes. Elles allaient achever de terroriser le pays.

La circulaire du 3 Février ne faisait que régulariser, pour produire plus rapidement la ruine républicaine, l'activité administrative des derniers mois. Depuis des mois, dans chaque grand centre, procureur, préfet et général collaboraient à l'anéantissement des rouges : la commission mixte les réunit officiellement. Ce tribunal de fonctionnaires jugea à huis clos, sans témoins ni défenseurs, sur de simples dénonciations et informations d'ordre administratif. Insurgés, affiliés, suspects, ou même ceux qui, simplement, avaient jeté un bulletin négatif au plébiscite furent frappés de transportation, d'expulsion, d'internement, d'éloignement, de mise en surveillance. Les documents officiels ont avoué 2.804 internés, 1.545 éloignés ou expulsés, 9.530 transportés en Algérie, 239 à Cayenne, et 5.450 soumis à la surveillance. Mais combien de malheureux ont été frappés par les conseils de guerre ou par les autres tribunaux? Et de quelles peines ont été frappés tous ceux qui, au bout d'un mois, délai de fonctionnement des commissions mixtes, n'avaient pu encore être jugés?

Les décisions des commissions mixtes se trouvent aux Archives. Ce sont des pages sinistres. Georges Renard a déjà cité plus haut (p. 224 de son volume) les documents publiés par M. Léon Guyon. Dans son livre sur le *Parti républicain pendant le second Empire*, M. Tchernoff en a publié d'autres, en particulier quelques décisions de la commission mixte du Cher. Il faut en reproduire ici, afin que le prolétariat se souvienne, afin qu'il sache comment les républicains, comment les socialistes furent alors frappés, et sous quels prétextes.

Cinquante-cinq artisans ou paysans du bourg de Meillant (arrondissement de Saint-Amand) avaient été désignés « comme hommes dangereux et très compromis par leurs menées et leur zèle pour la propagande ». Quelques aveux arrachés à des paysans intimidés suffirent à les faire poursuivre comme fauteurs de sociétés secrètes. Voici quelques-unes des décisions prises :

*Piat*, Jacques, porcelainier à Noirlac, 33 ans, marié, quatre enfants, ne sait ni lire ni écrire. Interrogé comme inculpé non arrêté. Affilié, décurie de Latte. Aveu. Très pauvre. Honnête jusque-là. Conduite privée irréprochable. A commencé cependant par mentir impudemment devant les magistrats : 5 ans, Lambessa.

Antoine *Petit*, dit *Majot*, journalier à Meillant, célibataire, ne sait ni lire ni écrire. Entendu comme témoin. Affilié décurie de Latte. Aveu. *Sans volonté, presque idiot.* Méchant néanmoins : 5 ans, Lambessa.

*Velan*, Jean-François, carrier à Meillant, 40 ans, marié, cinq enfants. Ne sait ni lire ni écrire. Entendu comme témoin. Affilié décurie de J... Aveu. *Très malheureux*, ivrogne, bavard, *sans méchanceté :* 5 ans, Lambessa.

*Deboisse*, Roger, carrier à Meillant, 35 ans, marié, un enfant, ne sait ni




EMBLÈME DE 1852. — (*D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale*).

lire ni écrire. Entendu comme témoin. Affilié décurie de J... Aveu. Espèce de *fanatique socialiste.* Querelleur, méchant, homme d'action sans initiative : 7 ans, Lambessa.

(C'est le titre de socialiste sans doute qui vaut deux ans de plus à celui-là.)

*Sallé*, Charles, cultivateur à Saint-Rhombe, commune de Meillant, 37 ans, marié, un enfant, ne sait ni lire ni écrire. Entendu comme témoin. Aveu. D'une honnête famille. Ivrogne et méchant. *Considéré comme peu dangereux :* 5 ans, Lambessa.

*Roger*, Auguste, journalier à Meillant, 24 ans, célibataire, ne sait ni lire ni écrire. Entendu comme témoin. Affilié décurie de J... Aveu. *Enfant naturel. Jeune homme étourdi et sans conséquence :* 5 ans, Lambessa.

*Foultier*, Gilbert, serrurier à Meillant, ancien maire de cette commune, 38 ans, marié, cinq enfants, sachant lire et écrire. Inculpé détenu. Centurion probablement. *Socialiste ardent et fanatique*. Violent, adonné à l'ivrognerie. Assez intelligent, considéré *cependant* comme assez honnête homme. Conspirateur de tous les temps. Poursuivi en 1834 pour l'affaire de Saint-Merry et relâché; en 1848, pour port d'emblème séditieux et acquitté. Faisait partie de l'ancienne société des Droits de l'Homme. Organisateur de la société secrète de Meillant. A initié presque tous les affiliés, très dangereux. C'est lui qui a perdu la commune de Meillant : 10 ans, Cayenne.

*Jouhanneau*, Denis, carrier à Meillant, 51 ans; marié, un enfant, sachant lire et écrire. Inculpé non détenu. Décurion. Aveu. Considéré jusque-là comme fort honnête, de mœurs douces, mais le dérangement de ses affaires l'a jeté dans les bras de Foultier, dont il est devenu le lieutenant dévoué. Aujourd'hui, on le dit très mauvais, cachant sous le masque d'une feinte bonhommie les plus mauvaises passions. Cependant, longtemps avant que notre information fût commencée, avait manifesté le regret de faire partie de la société secrète. Il semble aujourd'hui bien repentant : 5 ans, Lambessa.

*Renaud*, Claude, journalier à Meillant, 22 ans, célibataire. Sait lire et écrire. Entendu comme témoin. Affilié décurie de Latte. Aveu. Appartient à une famille fort honnête, seul soutien de sa mère aveugle. *Jugé incapable de faire du mal*. A cependant souvent figuré dans les cérémonies d'initiations : 5 ans, Lambessa.

*Omclerc*, Joseph, fondeur à Meillant, 40 ans, marié, 3 enfants. Ne sait ni lire ni écrire. Témoin. Affilié décurie de Jouhanneau. Aveu. Excellents antécédents. Irréprochable dans sa conduite privée, s'est laissé entraîner par peur. Acquitté. *A fesser en place publique comme peureux...* »

Ainsi ce sont des paysans qui ne savent ni lire ni écrire, ce sont des hommes jugés par eux-mêmes « incapables de faire du mal », ou « comme peu dangereux », ou comme des jeunes gens « sans conséquence », que les commissaires de 1852 arrachent à leur famille et envoient cinq ans à Lambessa. Mais ils sont républicains! ils sont socialistes! ils peuvent contaminer le village. Les commissaires ont mission d'extirper la mauvaise herbe, de faire régner partout une salutaire terreur. Jamais parti ne fut si cruellement proscrit : jamais bourreaux légaux ne montrèrent pareil sadisme. Leur

dernier trait les juge : ne pouvant condamner, ils parlent de *fesser* publiquement leurs victimes.

Dans l'Hérault, 60.000 républicains, — oui, soixante mille, — avaient été dénoncés comme membres des sociétés secrètes. On avait reculé devant la transportation en masse; mais 2.066 avaient été frappés. Et telle avait été l'ardeur de la répression que des bonapartistes mêmes avaient été pris dans le tas. « Votre Excellence comprend, écrivait au Ministre de l'Intérieur le Préfet de l'Hérault, combien, sur 2.066 condamnations prononcées par les commissions mixtes, il a dû se commettre d'erreurs involontaires ou de rigueurs inutiles dans ce département, où la plupart des autorités locales étaient composées de légitimistes et où l'on ne se fait pas faute d'agir par la voie des dénonciations ». En s'excusant pour les bonapartistes, le Préfet avoue avec quelle violence d'arbitraire on a agi contre les républicains.

Au milieu de Mars, toute cette procédure des commissions mixtes était achevée. On avait évacué les prisons. C'est alors que des commissaires autorisés à prendre des mesures de clémence furent envoyés dans les provinces : Quentin-Bauchart dans le Sud-Est, Canrobert dans le centre, Espinasse dans le Sud-Ouest. Ils usèrent peu de l'autorisation qui leur avait été donnée : Espinasse déclara dans son rapport la répression trop douce et la clémence impopulaire. D'après un document trouvé aux Tuileries en 1870, il y aurait eu 26.642 individus arrêtés, 6.500 seulement relâchés, 5.108 soumis à la surveillance, 15.033 condamnés, dont 9.530 déportés en Algérie, 239 à Cayenne, 2.804 internés dans une ville française.

C'était en ces proscrits, c'était en ces prisonniers « qu'était toute la sève » selon le mot de George Sand. La grande masse allait redevenir indifférente et docile. Et le gouvernement, d'ailleurs, s'entendait à la contenir : il avait déjà fait ses preuves.

Aux votes, pour le plébiscite, pour les élections, les républicains furent surveillés. L'abstention, suprême moyen de protestation, n'était pas sans danger. L'instituteur de Fontenay, dans l'Yonne, fut frappé pour ce fait. Il y a mieux : le gouvernement avait ses otages, ses suspects, que ses agents surveillaient particulièrement, et dont ils se saisissaient lors d'une agitation quelconque, ou seulement, lors du passage du prince-président. La presse républicaine était naturellement réduite à l'impuissance. Les journaux étaient condamnés à périr ou à passer au bonapartisme. Les professeurs républicains, les officiers ministériels républicains, en un mot, tous les fonctionnaires suspects d'attachement au régime disparu, furent destitués. « La loyauté devint la condition *sine qua non* de la confiance et des faveurs de l'État ». Pendant toute l'année 1852, les rapports des préfets désignent des fonctionnaires qui doivent être révoqués : tel, pour ne pas avoir assisté à un service religieux; d'autres, pour ne point apporter un appui efficace à l'Empire; ou encore tel général orléaniste de Toulouse, qui ne « prend pas la plus légère

mesure pour imprimer l'élan napoléonien à ses troupes ». Quelques traits achèveront de marquer ce qu'était le nouveau régime : un républicain fut condamné à six mois de prison pour avoir colporté un porte-monnaie sur lequel se trouvaient les portraits de Kossuth et de Ledru-Rollin. D'autres furent inquiétés pour avoir commandé à un ouvrier des verres de table sur lesquels on devait graver l'effigie de la République, coiffée d'un bonnet phrygien; un autre enfin, pour s'être montré avec une cravate rouge. Il va sans dire que, suivant les traditions établies dès avant le coup d'État, les sociétés ouvrières, sociétés coopératives, sociétés de résistance, sociétés de secours mutuels, furent constamment surveillées et souvent poursuivies ou dissoutes, comme des foyers de républicanisme.

Cependant que les opposants actifs étaient ainsi matés, Louis-Napoléon tentait d'assurer et de développer son système de gouvernement.

Par le plébiscite du 21 Décembre, 7.439.216 oui contre 640.737 non et 36.880 bulletins nuls avaient approuvé le coup d'État. Les listes électorales de 1849 qui avaient été prises comme base pour l'inscription, portant 9.618.057 électeurs, il y avait donc eu, en dépit de toute la pression exercée, environ 1.500.000 abstentions. A Paris, il y avait eu 216.693 votants : 132.981 oui, 80.691 non, 3.021 bulletins nuls. Il y avait eu 75.102 abstentions : le nombre des oui était demeuré inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits.

Le 31 Décembre, M. Baroche vint solennellement remettre au président un extrait du registre de la Commission consultative chargée du recensement des votes. Il proclama la confiance de la France « dans le courage et la haute raison » du prince qui lui « avait demandé » un pouvoir fort. Et il l'invita à réaliser sa noble pensée : « Une liberté sage et bien réglée, une autorité forte et respectée de tous ».

Et Louis-Napoléon reprit :

« La France a répondu à l'appel loyal que je lui avais fait. Elle a compris que je *n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit.* Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre, en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France et à l'Europe peut-être des années de troubles et de malheurs... » Et plus loin : « J'espère assurer les destinées de la France en fondant des institutions qui répondent à la fois et aux instincts démocratiques de la nation et à ce désir, exprimé universellement, d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté. »

Sur ces bases, le 14 Janvier 1852, une Constitution fut donnée à la France. Elle était inspirée, comme l'avait annoncé la proclamation du 2 Décembre, « du système créé par le premier consul », de ce système qui « avait déjà donné à la France le repos et la prospérité ». Le Président, élu pour dix ans, avait tout le pouvoir exécutif. Il était assisté de trois corps : un Conseil d'État, nommé par lui et qui préparait les lois, un Corps législatif élu au

suffrage universel, discutant et votant les lois et le budget, « une seconde Assemblée » le Sénat, nommée par le Président comme « gardienne du pacte fondamental et des libertés publiques ».

Cette fois le Président avait un pouvoir fort : il avait tout le pouvoir. C'était lui qui nommait à tous les emplois, déclarait la guerre, négociait et faisait seul les traités, décidait l'état de siège. Seul, il avait l'initiative des lois. La Chambre, dont tous les membres lui prêtaient serment, ne pouvait discuter que sur ses projets. Les ministres étaient choisis par lui, ils ne dépendaient que de lui; ils n'étaient plus responsables. Lui seul était responsable, mais non devant un corps constitué. Il n'était responsable que devant le peuple, souverain théorique, qui, par ses plébiscites, ses *oui* ou ses *non*, exprimait son approbation ou sa désapprobation.

C'est donc le rétablissement du Consulat, avec cette différence pourtant que la Constitution de 1852 admet une Chambre élue directement par les électeurs; qu'elle conserve, qu'elle pose même comme le fondement légal du régime le suffrage universel, la conquête de 1848. Le suffrage universel peut être faussé, étouffé, souillé : les partisans du pouvoir fort n'ont pas osé l'anéantir; et c'est par lui que la liberté reviendra, c'est autour de lui que les républicains bientôt se retrouveront.

Mais c'est l'heure de la dictature. Tandis que M. de Morny charge les préfets d'organiser le suffrage universel, et leur indique comment il faut faire les divisions électorales « d'une façon intelligente », tandis qu'il leur apprend à rendre mensongères toutes les garanties accordées par la Constitution, le prince-président multiplie, avant même la réunion du Corps législatif, les décrets ayant force de lois, qu'il est autorisé à rendre. Tout de suite, il veut parfaire l'œuvre du 2 Décembre.

Rien n'est plus curieux que l'activité dépensée alors par le prince-président, pendant ces mois de dictature. Tiraillé entre le rêve d'organisation qu'il a conçu et la réalité complexe issue du coup d'État et de la résistance au coup d'État, désireux de gagner la classe ouvrière, de la séduire, même dans ses éléments les plus avancés, et contraint de donner des gages à Montalembert, aux cléricaux qui sont, au fond, et de par l'histoire même des dernières années, les soutiens du régime, il multiplie les petites réformes, s'efforce de contenter toutes les classes, de rallier à lui tous les suffrages, de devenir vraiment, maintenant, une fois les « anarchistes » contenus, le prince populaire cher à la nation. Les factieux disparus, la masse l'approuvera, l'aimera. Avant que les Chambres ne soient réunies, il veut, pour ainsi dire, avoir donné au pays sa direction; avoir manifesté clairement ce que sera son gouvernement. Et c'est pour cela qu'il multiplie ses décrets, réglant toutes les questions pendantes, prenant des initiatives que la Chambre, paralysée par sa lutte contre lui, n'a pas pu prendre, mais que bien souvent elle a préparés. De ces décrets, beaucoup ont subsisté : mais rien n'est mesquin

souvent comme leur caractère à demi réformateur, comme telle ou telle de leurs dispositions, dictée plutôt par la recherche de la popularité, par le désir étroit d'établir la dynastie que par une sincère et hardie volonté d'amélioration.

Parmi les décrets-lois du temps de la dictature, nombreux sont ceux qui doivent d'abord achever la soumission de la nation. On ne s'en étonnera pas.

C'est d'abord la dissolution des associations ouvrières, dont on redoute toujours une activité politique : c'est le pouvoir donné aux préfets d'autoriser ou fermer les cabarets, selon qu'ils leur donnent ou non des inquiétudes au même point de vue; c'est l'obligation imposée aux notaires, avoués, avocats, hostiles au régime, de vendre leurs offices; c'est la dissolution des gardes nationales; c'est le rétablissement du ministère de la police confié à M. de Maupas; c'est le régime spécial de police imposé à l'agglomération lyonnaise; c'est, enfin, la proscription de la devise : » Liberté, Égalité, Fraternité » et la destruction des arbres de liberté.

Le 17 Février paraît le décret-loi réglant le régime de la presse. Les journaux sont soumis à l'autorisation préalable, à un droit de cautionnement, à un droit de timbre. Les articles qui déplaisent au pouvoir attirent au journal qui les a publiés des avertissements, et plusieurs avertissements amènent la suspension.

Le 9 Mars, c'est le tour de l'Université. Le droit de révocation et de nomination appartiendra au pouvoir seul. Le Conseil supérieur sera nommé par lui.

Chaque grand corps devra être soumis; chaque fonctionnaire devra faire preuve de loyalisme. Le Président a, d'ailleurs, ses créatures à placer; et beaucoup sont âpres à la curée qui commence. Le 1er Mars, un décret abaissant l'âge de retraite des juges, a déjà permis de satisfaire quelques-uns.

Mais à côté de toutes ces mesures de répression ou de concentration politique, d'autres étaient prises qui occupaient et souvent surprenaient l'opinion. Un décret, en date du 23 Janvier, décidait que tous les biens de la famille d'Orléans devaient faire retour à la nation, c'est-à-dire les biens personnels, constitués par Louis-Philippe à ses fils, par la donation du 7 Août. Le décret décidait que sur ces biens, 10 millions reviendraient aux Sociétés de Secours mutuels, 10 millions seraient consacrés à l'amélioration des logements ouvriers, 10 millions iraient aux institutions de Crédit Foncier. 5 millions enfin seraient versés à la Caisse de retraites des desservants infirmes. L'église, alliée du prince, allait avoir aussi sa part du gâteau.



On cria au scandale. Quatre ministres, quatre grands familiers de l'Empereur jouèrent une comédie intéressée : Morny, Rouher, Fould, Magne démissionnèrent. Montalembert, indigné, et de Mérode sortirent de la Commission consultative; plusieurs conseillers d'État résistèrent et furent frappés. Les salons répétèrent un mot de M. Dupin, qui jugea bien : « C'était, avait-il dit, le premier vol de l'aigle ».

Le prince-président avait, heureusement pour lui, quelques autres décrets à son actif. Il voulait être le grand initiateur en matière industrielle et commerciale. Dès 1852, il s'essaya à ce rôle. Le chemin de fer de Lyon était concédé par lui à l'industrie privée; de nouvelles lignes venaient compléter le réseau du Nord; la ligne de Strasbourg était achevée et prolongée; de nouvelles lignes télégraphiques étaient établies.

Le 28 Février, un décret établissait les bases des institutions de Crédit Foncier. D'autres réglementaient les Monts-de-Piété et les Sociétés de Secours mutuels.

Le 14 Mars, eut lieu une grande opération : la conversion de la rente. Par un décret-loi, à cette date, les rentiers porteurs de titres à 5 0/0 (ils étaient alors à 1.031) furent mis en demeure d'opter entre le remboursement de leurs valeurs au pair ou leur échange contre des titres de valeur nominale égale mais à 4 1/2 0/0. Habilement, le ministre des finances, M. Bineau, avait provoqué la hausse des autres valeurs. Un moment, cependant, une crise fut à craindre. Mais, avec l'aide des banquiers, on releva les cours.

Enfin, dernière mesure attestant le pouvoir du dictateur, ce fut par décret que fut arrêté le budget de 1852 : la Législative l'avait balancé par 1 milliard 447 millions. Le président l'élevait à 1 milliard 513 millions.

Malgré la lassitude de la plupart, malgré l'indifférence politique de beaucoup, tous ces décrets provoquaient dans le pays une curiosité narquoise. Ils soulevaient parfois des inquiétudes.

De sa prison, d'ailleurs assez douce, ou quelques mois plus tard, dans l'isolement où la proscription générale l'avait placé, le sagace Proudhon observait tout cela, tâchant de discerner où allait le prince. C'est alors qu'il écrivit son étrange volume : *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État*. Tandis que les républicains et les socialistes dénonçaient avec indignation le crime de Décembre, tandis que Victor Hugo stigmatisait Napoléon le Petit, lui, il cherchait à démêler le jeu obscur qui se jouait à l'Élysée, et tentait même d'y jeter quelque atout nouveau. Qu'il le veuille ou non, pensait-il, le prince-président est l'homme de la révolution sociale, l'héritier de la révolution de 1848. Telle a été la profondeur du mouvement de 1848, telle est aujourd'hui l'impossibilité du régime actuel, telles sont les revendications du peuple, que Louis Napoléon sera contraint de faire la révolution sociale, de prendre ses idées à la République sociale et de les réaliser. « Qu'il prenne donc hardiment son titre fatal, qu'il arbore à la place de la croix, l'emblème maçonnique, le niveau, l'équerre et l'aplomb : c'est le signe du moderne Constantin à qui la victoire est promise : *in hoc signo vinces!* Que le 2 Décembre, sortant de la fausse position que lui a faite la tactique des partis, produise, développe, organise, et sans retard, ce principe qui doit le faire vivre : l'anti-christianisme, c'est-à-dire l'anti-théocratie, l'anti-capitalisme, l'anti-féodalité; qu'il arrache à l'Eglise, à la vie inférieure, et qu'il

crée en hommes ces prolétaires, grande armée du suffrage universel, baptisés enfants de Dieu et de l'Église, et qui manquent à la fois de science, de travail et de pain. Tel est son mandat, telle est sa force.

Faire des citoyens avec les serfs de la glèbe et de la machine; changer en sages des croyants ahuris; produire tout un peuple, avec la plus belle des races; puis, avec cette génération transformée, révolutionner l'Europe et le monde : ou je suis moi-même aussi aliéné de la civilisation que le dieu chrétien, ou il y a de quoi satisfaire à l'ambition de dix Bonaparte » (pages 115-116).

Proudhon ne veut plus se préoccuper de la moralité de l'homme de décembre. Il est de fait qu'il a violé son serment; il est de fait que c'est un régime de despotisme, d'arbitraire, de corruption des consciences qu'il établit. Et Proudhon admet que d'autres protestent : il ne les blâme certes pas. Mais lui, il veut examiner le nouveau régime en historien; il veut discerner sa destinée, donner son horoscope ; et il sait que ce régime ne pourra se maintenir qu'en inaugurant la Révolution.

« Supposons, dit-il encore, dans un passage prophétique, supposons à l'établissement actuel une certaine durée. De deux choses l'une : ou bien il se rapprochera de la démocratie, et rentrera dans le mouvement révolutionnaire, dont le premier acte sera d'effacer des institutions du pays le catholicisme; ou bien il persistera dans son système d'initiative, et dans ce cas, n'ayant que l'Église, avec l'armée, à opposer à l'action hostile des partis, il sera conduit de concession en concession à sacrifier à son alliée tout ce qui reste des libertés maintenues par la constitution.

Alors retentira de nouveau contre l'Église le cri de Voltaire : « Écrasez l'infâme!... » (page 128).

Église ou démocratie, catholicisme ou socialisme, c'est entre ces deux pôles qu'oscillera constamment la politique du Second Empire. La « nécessité », « la force des choses », comme dit Proudhon, disons mieux, les premières tentatives démocratiques de 1848, les traditions républicaines, et surtout le développement de la classe ouvrière, contraignent le pouvoir de gouverner de plus en plus pour le peuple. Mais Louis-Napoléon a fait alliance avec les partis de réaction, avec les classes que la poussée populaire menace dans leurs privilèges : il a établi son pouvoir sur la force, et c'est contre les partis populaires qu'il a exercé cette force. Tout ce qu'il fera en faveur du peuple, toutes les libertés qu'il accordera, toutes les améliorations matérielles qu'il s'efforcera d'introduire se retourneront contre lui. Proudhon, oubliant les procédés du 2 Décembre, peut imaginer l'œuvre du César socialiste, telle que ses destinées historiques la déterminent. Il peut même, surmontant son dégoût, tâcher d'exercer indirectement une influence sur l'Élysée. Il sent bien, aux évènements de chaque jour, que c'est l'*Univers* qui l'emporte dans les conseils du prince, que « c'est l'orléanisme et le jésui-

tisme qui se trouvent en majorité à l'Élysée » (Juillet 52, Correspondance, IV, 295), et que, loin de comprendre sa destinée, le prince-président




SPÉCIMEN DE L'IMAGERIE IMPÉRIALISTE. — (D'après une estampe du Musée Carnavalet)

se laisse égarer par l'imitation plus ou moins burlesque de son oncle. Le prince a pris son parti : « on va refaire de l'ordre pendant dix, quinze ou vingt ans, jusqu'à ce que l'opinion mûrie et la force des choses fassent danser encore une fois le Gouvernement ». L'homme du 2 Décembre est décidément

incapable d'être l'homme de la Révolution sociale. Il ne fallut pas longtemps au grand socialiste pour le reconnaître.

Comment d'ailleurs Louis-Napoléon aurait-il pu être cet homme?

Comment celui qui essayait de tromper et de duper toutes les classes aurait-il pu inaugurer une œuvre qui aurait blessé autant d'intérêts? Le dur réaliste qu'était Marx le notait bien, de son côté, en cette période même de la dictature, où s'essayait le nouveau régime. Il nous le montre en effet, dans les pages admirables qui terminent son *Dix-huit brumaire de Louis Bonaparte*, représentant véritable des petits paysans parcellaires, représentant prétendu de la classe ouvrière qu'il cherche à gagner, désireux d'améliorer dans l'ordre bourgeois la situation des classes inférieures, mais en même temps incapable de s'appuyer uniquement sur ces classes, ménageant encore cette classe moyenne dont il a ruiné la puissance politique, et livrant l'État, livrant les ressources de la nation à toute une féodalité financière, dont les intérêts s'opposent à ceux des classes exploitées. Loin de comprendre l'évolution historique, que Proudhon discerne, le chef de la société de souteneurs, qu'est la *Société du 10 décembre*, ne songe, lui, qu'à maintenir son pouvoir, qu'à faire de la France une immense *clientèle* napoléonienne. « Bonaparte, dit Marx, aurait voulu se poser comme le bienfaiteur patriarcal de toutes les classes; mais il ne peut rien donner à l'une sans mécontenter l'autre. De même qu'à l'époque de la Fronde, on disait du duc de Guise qu'il était l'homme le plus obligeant de France, parce qu'il avait transformé tous ses biens en obligations que ses partisans avaient envers lui; de même Bonaparte aurait voulu être l'homme le plus obligeant de France et convertir toute la propriété, tout le travail de la France en une obligation personnelle envers lui. Il aurait voulu voler toute la France pour pouvoir lui en faire cadeau après ».

C'est là, exprimée sous cette forme outrancière de polémique qui plaisait à Marx, la vraie caractéristique de toute la politique sociale du Second Empire. Au fond de tout, la préoccupation constante reparaît : le désir de gouverner absolument et du consentement de tous, la volonté de gagner une à une toutes les classes, de les acheter toutes par des avantages matériels. Dans la politique incertaine, tâtonnante de la première période, ce sont déjà tous ces traits qui se dessinent.

Le 28 Mars 1852, la dictature termina sa tâche : l'état de siège fut partout levé. Le lendemain, les corps constitués se réunissaient. Théoriquement, c'était l'ère du nouveau régime.

Sénat, Conseil d'État, Corps législatif, nous avons dit les attributions de ces diverses assemblées. C'était le vieux Jérôme Bonaparte, l'ex-roi de Westphalie, qui présidait l'assemblée de princes, de cardinaux, de généraux, d'amiraux et de maréchaux appelée Sénat. L'ancien ministre du président de 1850, Baroche, l'accusateur des insurgés du 15 Mai devant la Haute-Cour de Bourges, l'accusateur des insurgés du 13 Juin devant la Haute-Cour de

Versailles, laborieux et souple pour les maîtres, violent et vulgaire contre les inférieurs ou les vaincus, dirigeait les travaux du Conseil d'État. A côté de lui, Rouher, le gentilhomme auvergnat, qui, après avoir protesté quinze jours contre les décrets du 22 Janvier, acceptait en compensation de son ministère, la direction de la section de législation au Conseil d'État. Le Corps législatif avait M. Billault, passé du socialisme et du droit au travail à l'absolutisme.

Les élections au Corps législatif avaient eu lieu en Février. M. de Morny pouvait se flatter de les avoir habilement préparées. Par la circulaire du 8 Janvier, il avait attiré l'attention des préfets sur « les hommes entourés de l'estime publique, plus soucieux des intérêts du pays que des luttes des partis, sympathiques aux souffrances des classes laborieuses, et s'étant acquis, par un bienfaisant usage de leur fortune, une influence et une considération méritée ». Puis, le 20 Janvier, par une nouvelle circulaire, le ministre de l'intérieur avait fait connaître la pensée du chef de l'État :

« Quand un homme a fait sa fortune par le travail, l'industrie ou l'agriculture, a amélioré le sort de ses ouvriers, a fait un noble usage de son bien, il est préférable à ce qu'on est convenu d'appeler un *homme politique* : car il apportera à la confection des lois un esprit pratique, il secondera le gouvernement dans son œuvre de pacification et de réédification ».

M. de Morny commandait en outre à ses agents de ne pas agir par l'intrigue, mais officiellement, par des discours et des affiches. Les candidats de l'opposition subiraient la censure des préfets ; le bulletin du vote pourrait être considéré, s'il était nécessaire, comme un objet de colportage.

Les candidats officiels, on ne s'en étonnera point, obtinrent presque l'unanimité. Les républicains décimés et traqués avaient songé à pratiquer une abstention générale, parce que, disaient-ils, prendre part au vote, c'était reconnaître le caractère légal du régime existant ; en fait, parce que les forces républicaines étaient abattues. A Paris, à Lyon, dans les deux grands centres démocrates, on ne put cependant se résigner. Cavaignac et Carnot furent élus à Paris, Hénon à Lyon.

Ils ne pouvaient, pensèrent-ils, prêter serment à l'auteur du Coup d'État : ils envoyèrent leur démission collective. « Les électeurs de Paris et de Lyon sont venus nous chercher, écrivaient-ils, dans notre retraite ou dans notre exil ; nous les remercions d'avoir pensé que nos noms protestaient d'eux-mêmes contre la destruction des libertés publiques et les rigueurs de l'arbitraire ; mais ils n'ont pas voulu nous envoyer siéger dans un Corps législatif dont les pouvoirs ne vont pas jusqu'à réparer les violations du droit ; nous repoussons la théorie immorale des réticences et des arrières-pensées ».

Des républicains ne vinrent donc pas troubler les doctes discussions de l'Assemblée ; les grands industriels, grands manufacturiers et grands propriétaires qui le composaient purent s'occuper en paix « des affaires ». Quatre

hommes de lettres, dévoués serviteurs du maître, Granier de Cassagnac, le Dr Véron, M. de la Guéronnière et Belmontet suffisaient à donner du lustre à une pareille réunion. M. de Montalembert semblait seul perpétuer les souvenirs parlementaires dans cette assemblée dè clients.

La session dura trois mois (29 mars-28 juin). En une séance, le budget fut bouclé. Quelques discussions sur la réforme des monnaies, sur les interdictions de séjour, le monopole des tabacs et les économies irréalisables, occupèrent le reste du temps.

Cette première épreuve attestait le bon travail accompli par les préfets, les généraux, les magistrats. L'idéologie était bien morte; la masse des Français n'aimait plus que son prince et les affaires.

Encore quelques fêtes, encore quelques discours, et le titre allait couronner l'œuvre. Le 16 octobre, le prince partit pour les départements. Encore une fois, en Alsace, au Centre, dans le Midi, il promit le calme intérieur et la paix à l'extérieur. Les bourgeois, les paysans, des ouvriers même criaient : « Vive l'Empereur ! » A Bordeaux, ce fut lui qui dit le mot fatidique : « L'Empire, c'est la paix ! »

Si l'Empire est la paix, qui, désormais, pourra bien faire quelque objection au rétablissement de l'Empire ? — Que Napoléon cède donc aux voix du peuple entier : c'est un combattant de février, c'est M. Berger, préfet de la Seine, qui, dans la fête du retour, l'en supplie. Qu'il reprenne la couronne de l'immortel fondateur de sa dynastie. « Ce n'est qu'avec le titre d'Empereur que vous pouvez accomplir les magnifiques promesses du magnifique programme que, de Bordeaux. vous venez d'adresser à l'Europe attentive. » Une foule bien stylée emplit les rues : des arcs de triomphe saluent « Napoléon III ». Il n'y a plus à hésiter : il faut céder « au mouvement national spontané qui porte le prince à l'Empire ».

Le Sénat est convoqué : c'est lui qui peut seul modifier la Constitution, sous réserve de l'approbation du peuple. Le 7 novembre, il rétablit « la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte ».

Le 20 Novembre, le peuple approuve, « malgré les manœuvres de tous les partis pour empêcher ce vote » déclare l'innocent *Moniteur*. Le recensement du plébiscite donne 7.839.000 *oui*, 253,000 *non*. Le Sénat ratifie la volonté du peuple. Le savant M. Troplong règle, selon la loi salique, la succession au trône impérial. Et, le 1er Décembre, au soir, dans leurs deux cents voitures, flanquées de porte-torches, les membres des Corps constitués s'en viennent solennellement saluer l'Empereur au château de Saint-Cloud.

Il y avait longtemps déjà que « l'Empire était fait. »

# CHAPITRE II

## L'APOGÉE IMPÉRIALE

Quand Napoléon III inaugura son règne, le système impérial était déjà complet. Les décrets-lois et les plébiscites avaient officiellement consacré le régime, préparé dès le temps de la présidence et fondé par la violence, au Coup d'État. L'organisation sur laquelle il reposait était parfaite, si parfaite qu'en dépit même de « l'évolution logique des choses », en dépit des habitudes nouvelles que la démocratie avait commencé de développer, en dépit des traditions, il parut pouvoir se maintenir, durer, et assurer dans ses cadres le développement de la nation. Cet Empire, né d'une imitation, création artificielle, volontaire, œuvre d'un ambitieux subtil qui avait su tourner à son profit des traditions nationales vivaces dans le peuple et les inquiétudes du parti de l'ordre, cet Empire auquel beaucoup ne pouvaient croire, même lorsqu'ils s'attendaient à le voir surgir en conclusion de la politique présidentielle, s'imposa à l'ensemble de la nation, et découragea souvent par son succès les exilés au cœur tenace, qui rêvaient encore l'abattre.

Il faut décrire l'ensemble des mesures qui permit de réaliser ce paradoxe historique.

Et d'abord, et avant tout, cette centralisation politique et administrative, qui donne au gouvernement le pouvoir de diriger à son gré l'opinion, la presse, tous les corps constitués, toutes les pseudo-assemblées parlementaires.

La Constitution de 1852 avait conservé, nous l'avons montré, une Chambre élue au suffrage universel. Cette Chambre tenait à Paris une session annuelle de trois mois ; elle avait le vote du budget et des lois. Mais, en matière législative, elle n'avait aucune initiative. Au-dessus d'elle, avant elle, il y avait le Conseil d'État. Les députés ne pouvaient présenter aucune proposition de loi, ni même un amendement à un projet du gouvernement. Aucun projet n'arrivait au Palais-Bourbon, si les conseillers d'État ne l'avait préalablement marqué de leur empreinte. Si quelque résistance imprévue surgissait, ces conseillers encore venaient à la Chambre, et, avec toute l'autorité que leur donnaient leur prestige d'avocats du gouvernement ou leur compétence particulière, ils imposaient le vote aux propriétaires ruraux, aux industriels, ou aux agents du pouvoir qu'étaient tous les députés.

En matière budgétaire, des hommes médiocres et de bonne volonté, par une étude consciencieuse et diligente, auraient pu rendre cependant quelques services. Le gouvernement ne le souffrait point. La Chambre votait le budget, mais en blocs, tout un ministère à la fois : et il suffisait d'un virement

pour que le gouvernement rendît encore ce vote illusoire. Quelque temps, soucieux de leur mandat, de leur devoir, certains s'émurent de l'excès des charges locales : le gouvernement leur fit entendre que, pour bien marquer sa sollicitude du progrès et du bien-être général, il avait besoin de laisser les communes et les départements engager ainsi leur avenir. Soucieux aussi de « l'intérêt de la dynastie », ils n'insistèrent point.

Au demeurant, l'eussent-ils voulu, il leur aurait été si difficile d'insister! C'était sous l'œil d'un agent du maître, sous la direction d'un président nommé par lui, pénétré de sa pensée, qu'ils délibéraient : M. Billault, d'abord; plus tard, à la fin de 1854, M. de Morny en personne, l'ancien ministre du Coup d'État. Ce dernier, d'ailleurs, s'était entendu à les dresser : tour à tour séduisant et hautain, dandy persifleur ou financier compétent, il avait conquis l'assemblée et chacun de ses membres. Il avait dissipé définitivement ce relent de parlementarisme qui parfois encore, au début, quand Montalembert prenait la parole, tendait à reparaître. Il avait habitué tous ces hommes à causer, à converser des affaires publiques, — que la conversation portât des fruits ou non, — sans souci de l'opinion ou de la popularité.

D'ailleurs, ici, encore, le pouvoir avait pris ses précautions. La Chambre ne pouvait pas devenir un moyen de publicité ou de propagande. Si ses séances étaient publiques, le nombre des auditeurs était restreint; et nul n'avait le droit de publier des séances un compte-rendu détaillé. Un compte-rendu analytique et bref était seul publié dans tous les journaux : et il suffisait d'une demande de cinq membres pour que la Chambre fût obligée de délibérer en secret. Les travaux du Corps législatif ne pouvaient plus être livrés à « l'esprit de parti des journaux ».

Telle était cette étrange assemblée. Et l'on comprend bien, dès lors, le mot d'ordre d'abstention qui courut longtemps parmi les groupes républicains. L'histoire montrait cependant que même les assemblées les plus privées de tous droits, les représentations populaires les plus infidèles et les plus impuissantes gardaient, en dépit de toutes les mesures restrictives, une sorte de pouvoir d'attirance, et que la moindre opposition, surgie de leur sein, évoquait autour d'elle en des temps d'oppression toutes les forces vives de la nation. Le second Empire, lui aussi, pouvait redouter cette évolution. Mais, ici encore, le gouvernement de Napoléon III, avait su prendre ses précautions.

Les citoyens étaient tous électeurs. Il avait été proclamé que la constitution reposait sur le suffrage universel, et même, pour faciliter le vote, on avait substitué au vote au canton et au scrutin de liste le vote à la commune et le scrutin uninominal. Mais le gouvernement dirigeait les élections.

D'abord, il présentait aux électeurs son candidat, le candidat officiel, dont les affiches sur papier blanc étaient imprimées aux frais de l'État. Les préfets, suivant les conseils donnés dès 1852, par M. de Morny, agissant officiellement et non par l'intrigue, soutenaient ce bon candidat, « éclai-

raient le suffrage universel » sur ses qualités et sur les défauts de ses adversaires. Voter pour ce candidat officiel, c'était, disait-on, voter encore pour l'Empereur ; chaque élection devenait comme une réplique du plébiscite. Citons, entre cent, un exemple de recommandation préfectorale. Voici celle du sous-préfet de Fougères, en 1859, pour M. de Dalmas (Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, II, p. 612).

« Monsieur le Maire,

« Le scrutin ouvre demain.

« J'ai l'honneur de vous rappeler que vous devez l'ouvrir immédiatement après la première messe ; que vous aurez sur le bureau un certain nombre de bulletins portant le nom de M. de Dalmas, et *pas d'autres;* qu'il est important que des personnes intelligentes et sûres, munies de bulletins portant le nom de Dalmas, occupent les abords de la mairie et protègent les électeurs si bien intentionnés de votre commune contre l'erreur et le mensonge.

« Un cantonnier restera à votre disposition pendant les deux jours du scrutin.

« Trois candidats sont en présence :

« M. de Dalmas, secrétaire sous-chef du cabinet de l'Empereur, candidat du gouvernement;

« M. Le Beselm de Champsavin ;

« M. Dréo, gendre de Garnier-Pagès, fondateur de la République de 1848, un de ceux qui décrétèrent les 45 centimes, dont vous avez gardé le souvenir.

« M. de Dalmas représente le principe du dévouement au gouvernement, à l'autorité, à l'ordre, et peut seul, par sa position, favoriser le développement des nombreux intérêts de l'arrondissement.

« M. Dréo représente la République, le socialisme, la misère !

« Entre ces deux candidatures opposées, la candidature de l'honorable M. Le Beselm doit s'effacer devant les intérêts de l'ordre et de la société menacés.

« Faites voter en masse, monsieur le maire, pour M. de Dalmas, candidat du gouvernement; et, par votre conduite éclairée et patriotique, vous servirez à la fois le gouvernement de l'Empereur et l'intérêt général du pays,

Le sous-préfet de Fougères,

Thil. »

C'est, un peu forcée seulement, la note générale. Lorsque le Corps législatif discuta de cette élection, M. Baroche rappela victorieusement le principe du régime : « Si on laissait le suffrage universel sans direction, aux prises avec les passions locales, il pourrait devenir un grand danger ».

On conçoit les difficultés que devaient rencontrer, dans leur campagne,

les candidats de l'opposition. Les réunions électorales étaient interdites, comme portant atteinte à la liberté des électeurs. L'affichage était soumis à l'autorisation du préfet, qui pouvait naturellement la refuser. Enfin il n'était même pas permis de distribuer librement des bulletins, la Cour de Cassation ayant décidé qu'un bulletin devait être, comme un livre, soumis à la loi sur le colportage et astreint à l'obligation du dépôt. Les militants, qui osaient encore faire cette distribution, risquaient d'être poursuivis comme conservant « leurs anciennes manies révolutionnaires sous prétexte de colportage de bulletins ».

L'élection était dirigée par les maires. Or, depuis 1852, nous l'avons vu, c'était le gouvernement qui nommait tous les maires. Le scrutin durait deux jours ; dans les campagnes, le soir du premier jour, le maire emportait l'urne chez lui. Dans les villes, les ouvriers, connaissant les procédés administratifs, ne votaient que le second jour. Dans les villages où les paysans n'avaient point pris l'habitude d'aller voter, c'était le maire qui improvisait les résultats de l'élection. Ce ne pouvait être dans un sens défavorable au gouvernement qui l'avait nommé. L'échec de M. Migeon, ancien candidat officiel, abandonné par le gouvernement en 1857, amena un procès qui projeta quelque lumière sur les mœurs électorales de ce temps-là. Un maire faisant voter les électeurs dans la salle de cabaret où il vend des liquides, un zouave qui s'empare de l'urne, des enfants votant pour leurs pères et réciproquement, un sous-préfet dénonçant l'ancien candidat officiel comme « un mauvais domestique, qu'on chasse, sans avoir à lui donner de raisons », ce furent-là des traits suggestifs.

La géographie électorale complète le tableau. Les circonscriptions étaient définies non par une loi, mais par un simple règlement, fait tous les cinq ans, sans autre méthode que l'intérêt du gouvernement. On assemblait les cantons ou les arrondissements de la manière la plus favorable au candidat officiel. On coupait les villes en morceaux, et la réunion de ces divers morceaux à des cantons ruraux permettait de noyer les ouvriers républicains parmi les campagnards loyalistes.

On le voit, non-seulement les opposants, au Corps législatif, se trouvaient facilement réduits à l'impuissance ; mais il était douteux, avec les procédés électoraux en vigueur, qu'un opposant pût jamais arriver au Corps législatif. Il y avait encore en France une apparence de parlement, un parloir de gens « comme il faut » ; il n'y avait plus de vie parlementaire. Comme il l'avait dit, au lendemain du Coup d'État à l'ambassadeur autrichien, M. de Hübner, Napoléon III voulait bien être baptisé avec l'eau du suffrage universel, mais il ne voulait point vivre les « pieds dans l'eau ». (*De Hübner, Neuf ans de souvenirs, I, 53*). Et le fin représentant du vieil État réactionnaire pouvait noter avec satisfaction « la ruine du parlementarisme » (p. 49).

Avec la liberté parlementaire, la liberté de la presse avait été elle aussi,

en fait, anéantie. Les journaux politiques sans doute n'étaient pas supprimés ; ils n'étaient même pas, comme en 1815, soumis à une censure préa-



UN CROQUIS DE CONSTANTIN GUYS. — (D'après un original du Musée Carnavalet)

lable. Le cautionnement, bien que doublé depuis 1852, et élevé au chiffre de 50,000 francs à Paris, demeurait encore inférieur à celui de 1819. Mais le décret du 17 février 1852 avait fait un choix habile des moyens propres à atteindre le même but que les anciennes lois.

Pour fonder un journal, il fallait d'abord obtenir l'autorisation préalable : le gouvernement ne laissait plus fonder aucun journal sans sa permission. Le ministre de l'Intérieur, mesure inouïe, avait seul le droit de désigner le rédacteur en chef, sur la présentation des propriétaires, et de le destituer. Tout changement dans le personnel, gérant, administrateur, rédacteur, ne pouvait s'opérer qu'avec l'autorisation du même ministre. Le cautionnement, nous l'avons dit, avait été augmenté, le droit de timbre également ; et cette double augmentation rendait désormais difficile la publication de feuilles politiques à bon marché.

Par le même décret de 1852, les journaux se trouvaient placés sous la juridiction administrative. C'était la police correctionnelle qui seule, désormais, à la place du jury, allait juger ou plutôt réprimer les délits de presse. Une seule condamnation encourue dans l'année pour crime commis par la voie de la presse ou deux condamnations pour délits et contraventions, entraînaient de plein droit la suppression du journal. Bien mieux, le gouvernement avait le droit, par mesure de sûreté générale, de supprimer immédiatement un journal ; il suffisait, pour cela, d'un décret spécial du chef de l'État inséré au *Bulletin des Lois*.

Mais la plus fameuse innovation, c'était le système des avertissements et des suspensions. Si un article avait déplu à l'administration, le journal recevait un avertissement du préfet ; après deux avertissements, une simple décision ministérielle suffisait pour suspendre le journal.

Enfin, le gouvernement peut intervenir jusque dans la facture du journal. Non-seulement il interdit de rendre compte des procès de presse et des séances du Corps législatif ; non-seulement il défend de publier des fausses nouvelles, c'est-à-dire des nouvelles désagréables au gouvernement, mais encore il exige des journaux, de tous les journaux, l'insertion des communiqués officiels.

Voici maintenant comment ses agents usent des armes qu'il leur fournit. De 1852 à 1853, M. de Maupas et les préfets infligèrent quatre-vingt-onze avertissements. Les causes ? « Une critique acerbe du décret du 29 mars 1852 sur les sucres » ; — un doute exprimé sur la véracité d'une note du *Moniteur* ; — « une appréciation dépassant les bornes d'une critique convenable et modérée ». — un article qui « dépasse les bornes du bon goût » etc... Un ministre protestant écrit-il dans un journal religieux protestant : « Cinq personnes viennent d'abjurer à Edimbourg les erreurs du catholicisme romain », le préfet du Finistère lui donne un avertissement. Le *Phare de la Loire* reçoit un avertissement pour la phrase suivante : « L'Empereur a prononcé un discours qui, d'*après l'agence Havas*, a provoqué à plusieurs reprises les cris de : « Vive l'Empereur ! » : attendu « que cette formule dubitative est inconvenante en présence de l'enthousiasme si éclatant que les paroles de l'Empereur ont excité ». Et l'on pourrait citer des masses d'attendus semblables. C'est là ce que le gouvernement et ses amis appelaient « contenir la

presse sans l'opprimer ». Et ils avouaient qu'ils frappaient même les « attaques dissimulées », les articles où se manifestait « une tendance hostile ». Inconscience ou cynisme, ces aveux-là dispensent d'apprécier. La presse est aux mains des préfets : il est facile désormais de travailler et fausser l'opinion.

Par une hypocrisie dernière, le gouvernement avait décidé que chaque parti aurait encore, mais sous son étroite surveillance, un journal. *Le Constitutionnel*, *La Patrie*, *Le Pays* auraient l'honneur de défendre le gouvernement. *Le Moniteur*, d'ailleurs, s'en chargeait, et savait joindre le plaidoyer aux documents officiels. Mais M. Mirès, le gros financier, et ses amis de la Bourse, tenaient à faire des affaires : le journalisme officieux devait jouer sa partie dans leurs spéculations. *Le Constitutionnel* et *Le Pays* consacrèrent l'alliance du gouvernement et de la haute finance. Un ex-démocrate, M. Arthur de la Guéronnière avait assumé la rédaction en chef.

Le *Journal des Débats*, sous la direction d'Armand Bertin, défendait l'orléanisme ; la *Gazette de France*, l'*Union* développaient avec quelque liberté leurs théories désormais inoffensives de droit divin mêlé de suffrage universel ; et l'*Assemblée nationale* représentait la fusion. Deux journaux étaient républicains ou considérés comme tels : le *Siècle*, de M. Havin, et le *Charivari* ; et l'*Univers* était le principal organe du parti catholique.

A dire vrai, ce dernier avait peu de mérite à vivre : « l'*Univers* était à genoux devant l'Empire sorti du coup d'Etat » et son directeur célébrait solennellement l'union, pour la victoire de l'ordre, de ces deux armées : « l'une, composée de quatre cent mille hommes de guerre, pleins de discipline et de jeunesse, confiants dans le vieil honneur de leur drapeau ; et l'autre, celle que Napoléon Ier n'eut pas, et qu'aucun peuple n'eut jamais peut-être vue si florissante et si belle, l'armée de charité, forte de quarante mille prêtres et de cinquante mille religieuses ». Au nom de tels principes, Louis Veuillot pouvait librement parler : le despotisme impérial n'eut pas, dès les premiers temps de son existence « d'apologiste plus effronté ».

Mais l'existence d'un journal républicain, à l'heure où les chefs du parti et ses simples soldats étaient dispersés dans les capitales étrangères et sur les pontons, à l'heure où la République et le socialisme confondus étaient poursuivis et traqués jusqu'au plus profond des forêts, cette existence demeure un problème et elle doit être expliquée.

Le mystère est d'ailleurs simple : le *Siècle* était utile au gouvernement dans son jeu de l'opinion. Il paraît que c'était M. de Morny, qui l'avait sauvé au 2 décembre, en faisant valoir l'intérêt des actionnaires. Mais son directeur, M. Havin, cauteleux et prudent — « moitié normand, moitié bonapartiste, et encore plus normand que bonapartiste », — disait Pessard, ancien membre de la gauche dynastique, sous la monarchie de juillet, rallié à la République dans le triomphe de 1848, était aussi fort propre à soutenir la seule opposition que le pouvoir devait tolérer. Cette opposition modérée,

constitutionnelle, déplaisait, on le comprend, aux républicains les plus ardents ; au lendemain du 2 décembre, Cavaignac, membre du conseil de surveillance du journal, avait donné sa démission ; beaucoup accusaient Havin d'avoir trahi. La réalité est qu'il ne pouvait aller plus loin, sans risquer d'être supprimé : il fut frappé de trois avertissements en 1857, et il ne tint pas aux influences cléricales à la cour qu'il pût durer encore. A la fin de 1858, Havin dut faire une démarche à la cour pour sauver son journal. Veuillot disait : « Le *Siècle* est sous la protection de la police, et l'*Univers* sous sa surveillance ». Et il suffit de renverser les termes pour avoir la vérité.

Mais ce qu'il faut dire, c'est que les deux journaux se faisaient contrepoids, pour la plus grande utilité du gouvernement impérial. M. Havin pouvait avoir comme principale préoccupation de garder à son parti un organe ; et, de fait, de bons républicains, comme Eugène Pelletan, comme Louis Jourdan, comme Taxile Delord, étaient ses collaborateurs. Mais c'était le pouvoir qui, en dernière analyse, recueillait le plus grand profit de leur activité. C'était, en effet, à la haute protection du prince Jérôme, c'était à l'amitié de Vieillard, que le *Siècle* devait de subsister. Et s'il était un organe républicain, il l'était d'un républicanisme anachronique, d'avant décembre. Sa doctrine, celle, du moins, que l'Empire lui laissait soutenir, c'était le républicanisme de 1830, le républicanisme nationaliste, confondu avec la légende napoléonienne, le seul qui, à la rigueur, pût rallier au nouveau régime les ouvriers ou paysans qui résistaient encore ; c'était le républicanisme anticlérical, celui qui pouvait être un appoint contre les prétentions exagérées du clergé. Depuis décembre, l'Empire avait fait alliance avec l'Eglise, rempart de l'ordre : contre cette alliée exigeante, il voulait avoir un moyen de défense. Le *Siècle* en était un. Voilà pourquoi le *Siècle* fut gardé.

A côté de lui et du *Charivari*, à la satire prudente, les républicains avaient créé, à défaut d'organes politiques, des recueils littéraires. En 1855, Eugène Pelletan avait fondé l'*Avenir* ; et, pendant l'année d'existence que le pouvoir lui laissa, Vacherot, l'ex-directeur des études à l'Ecole normale, destitué en 1851 pour sa polémique avec le P. Gratry ; Barni, le traducteur de Kant ; et Frédéric Morin, le philosophe lyonnais, religieux et républicain, l'avaient aidé à défendre les idées libérales contre l'attaque cléricale de plus en plus arrogante. — Avant et après l'*Avenir*, la *Revue de Paris*, fondée en 1854, ouvrait aussi ses pages aux philosophes républicains, aux historiens, comme Eugène Despois, aux poètes démocrates, comme Laurent Pichat, ou aux hommes d'Etat, comme Bastide. Et ces nobles esprits entretenaient la tradition républicaine, dans ce qu'elle avait de plus élevé et de plus pur.

Mais, qu'était-ce que toute cette presse, en dernière analyse, et quelle influence pouvait-elle exercer, surveillée, entravée, ligottée comme elle l'était ? Quel appui ? quel réconfort pouvait-elle apporter à tous ceux que leurs convictions rendaient suspects au gouvernement, et qui se trouvaient inquiétés jusque dans leur vie privée ?

Car il faut descendre plus bas encore dans cet enfer : après le cercle de l'esclavage parlementaire, et celui de la presse, voici les agissements de l'administration et de la police contre les personnes, voici les atteintes à la liberté de conscience, voici la persécution individuelle.

Il suffisait, à cette époque, d'une conversation politique pour être arrêté comme suspect. L'administration n'avait à craindre aucune publicité ; elle disposait arbitrairement de la liberté de tous. Lorsque l'Empereur devait passer dans une ville, on incarcérait à l'avance tous les hommes suspects de républicanisme. Les habitudes, prises par les agents du pouvoir au lendemain du coup d'Etat, ne pouvaient point se perdre tout de suite. Jusque dans leurs salons, les républicains étaient surveillés, et leurs confidences réciproques leur attiraient parfois des désagréments. Les espions étaient partout. Arsène Houssaye fit afficher, dans le foyer de la Comédie-Française, un avis par lequel il invitait formellement les personnes admises au foyer à se priver désormais de toute conversation qui aurait trait aux affaires du gouvernement. Et l'anecdote est célèbre de l'acteur comique Grassot, qui fut arrêté pour avoir dit dans un café où on le faisait attendre : « C'est donc ici comme à Sébastopol, on ne peut rien prendre ».

Dans leur vie privée, dans leurs fonctions ou leurs métiers, le gouvernement savait atteindre tous ses ennemis « dangereux ». Officiers ministériels, les hommes « des partis hostiles » avaient à craindre les censures et les destitutions. Négociants, ils se trouvaient boycottés ; artisans, ils ne trouvaient plus d'ouvrage ; médecins, ils étaient délaissés de leur clientèle ; tant était puissant le mot d'ordre venu de l'autorité. Et il est inutile de dire que tous les patrons prudents n'avaient jamais de travail pour les chômeurs républicains ou soupçonnés de l'être.

Enfin, pour préserver les générations nouvelles, pour faire de tous les jeunes les zélés admirateurs de la puissance impériale, l'Université, soigneusement épurée, devait être soumise à une étroite surveillance. C'était ici, contre les tendances libérales du grand corps, si fortement constitué par la monarchie de juillet, que l'alliance du parti de l'ordre et du gouvernement de l'ordre, l'alliance des cléricaux et de l'homme de décembre, devait se montrer le plus efficace. Les professeurs devaient prêter serment ; beaucoup de républicains s'y refusèrent noblement ; ils étaient révocables par arrêté, sans recours. De 1851 à 1856, ce fut le temps du fameux ministère Fortoul. Le cours de logique remplaça dans les lycées le cours de philosophie. L'enseignement religieux, inspecté par l'évêque diocésain ou ses délégués, devint obligatoire pour tous les internes. En 1854, le ministre se félicita d'avoir rétabli, comme au Moyen-Age, le *trivium* et le *quadrivium*. Les habitudes militaires, que le premier Empire avait introduites dans le régime des lycées, étaient naturellement entretenues, exagérées. Ce fut le temps où les mêmes exercices devaient se faire à la même heure dans toutes les classes de France, le temps où les professeurs recevaient l'ordre de raser leur moustache pour

« faire disparaître du costume ainsi que des mœurs les derniers vestiges de l'anarchie ».

L'asservissement était complet ; le système de compression du second Empire ne le cédait en rien à celui du premier. Mais la compression seule est insuffisante pour gouverner. Elle n'est efficace que contre des minorités ou contre un peuple découragé, abattu. Napoléon III, l'élu du plébiscite, tenait à être, à demeurer un souverain populaire. Il y avait des corps, il y avait des classes auxquelles le second Empire était sympathique, auxquelles il apportait des satisfactions et dont il voulait conserver l'appui. Quant aux autres, il ne désespérait pas, par une politique habile, de les gagner à sa cause.

D'abord, et avant tout il s'appuyait sur l'armée, l'armée si fortement travaillée pendant tout le temps de la présidence, l'armée qui avait fait le coup d'Etat et opéré par toute la France contre les républicains. « *Avec elle, par elle, pour elle* doit être désormais sa devise ». C'est M. de Hübner encore qui le note (p. 51) : et cet observateur, en effet, a bien noté le coup de force, le *pronunciamiento*, qu'a été décembre. Dans les années antérieures, il est vrai, de nombreux régiments avaient donné la majorité aux rouges. Au coup d'Etat, encore, lorsque l'armée vota, quarante-huit heures après le 2 décembre, 37.359 officiers ou soldats avaient voté *non*, contre 303.290 *oui*. Les quatre officiers d'artillerie attachés à la garde du Palais-Bourbon avaient voté *non*, sur des registres. Quel que fût le mécontentement de certains, tous cependant obéirent. Bosquet lui-même, le général républicain, après avoir demander sa mise en disponibilité, s'inclina. Il n'y a personne de plus empressé que les soldats pour rallier la victoire.

Mais si l'armée docile assurait la force au gouvernement, ce n'était point sur elle surtout qu'il pouvait compter pour propager sa popularité, pour rallier des masses de plus en plus nombreuses.

Napoléon III avait le clergé ; il avait pour lui « la société chrétienne ».

L'auteur du coup d'Etat était-il personnellement religieux ? Les écrivains catholiques qui l'affirment sont contraints de reconnaître, comme par exemple M. de la Gorce, que c'était « avec de grandes lacunes du côté des actes et des mœurs » (1). Mais l'état des partis, le rôle joué par le clergé pendant toute la durée de la deuxième République, enfin, ici encore, l'imitation calculée de Napoléon Ier, restaurateur des autels, tout poussait le nouvel Empereur à entretenir l'alliance avec le parti catholique. C'était l'Eglise qui était devenue le rempart de l'ordre social ; c'était autour d'elle, et non plus autour des vieilles bannières monarchiques que les conservateurs s'étaient ralliés. Dans leur intérêt réciproque, Napoléon III et elle devaient rester unis. Au lendemain même du coup d'Etat, Montalembert s'était officiellement rallié. Le 12 décembre, il avait invité les catholiques à accepter le nouveau pouvoir « pour éviter la ruine du pays ». L'*Univers* fut dès lors

des plus sympathiques au prince. Le clergé manifesta hautement son approbation du coup d'Etat.

En échange, il reçut des faveurs nombreuses. Poussé par ses propres fonctionnaires, qui sentaient bien dans les départements tout l'intérêt de l'appui catholique, le gouvernement ne refusa aucun honneur, aucun privilège au clergé. Les croix détruites furent rétablies sur leurs socles ; les fonctionnaires furent invités à assister aux processions ; les missions de propagande catholique furent autorisées, aidées, dans l'espoir qu'elles opposeraient « un obstacle sérieux à la propagande révolutionnaire, au développement des associations démagogiques ». Des fonctionnaires furent révoqués pour n'avoir point assisté à un service religieux. Le Panthéon était rendu au culte ; les conditions de la reconnaissance légale étaient simplifiées pour les congrégations de femmes ; les émoluments des évêques étaient accrus ; les écrits calomnieux pour la religion étaient écartés du colportage ; et, chose inouïe, le clergé au milieu de l'universelle compression, garda la liberté de se réunir en conseils provinciaux. « Jamais, avoue M. de la Gorce, dans son *Histoire du second Empire* I, 135) plus de présents ne furent faits aux Eglises ; jamais plus de sollicitude ne fut apportée à relever les édifices religieux ; jamais le matériel du culte ne reçut plus d'accroissements ». Les préfets célébraient la Providence en tous leurs discours, et demandaient l'indulgence de l'évêque pour les fêtes officielles, les jours d'abstinence. « Les bonapartistes, écrivait Schœlcher, vont à la messe à tort et à travers ». Et, guidés par l'*Univers*, les curés de campagne, à tort et à travers aussi, chantaient au seigneur leurs *Salvum fac Imperatorem*.

A la faveur de la loi de 1850, le catholicisme mettait la main sur la jeunesse. Lacordaire développait le collège de Sorèze ; Gratry et Petétot restauraient la congrégation de l'Oratoire. Puis, les conférenciers de Notre-Dame s'adressaient au grand public. Les maisons de charité, les asiles, les crèches, les visites des petites sœurs des pauvres ou des Messieurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul permettaient de maintenir dans la fidélité à Dieu et à l'Empereur les pauvres de Paris ou des grandes villes. On comprend le mot de Veuillot : l'Empire était bien, pour les catholiques, « un don de la Providence. »

Mais ce qui marque le mieux à quel point le parti catholique était partie constitutive du système, c'est que de 1852 à 1858, seul il put faire entendre sa voix, seul il put esquisser une opposition.

Tandis en effet que Veuillot, tandis que l'*Univers* et la démagogie des curés de campagne se ruent aux pieds de César ; tandis que, guidé par des instructions de Rome, tout ce monde célèbre le « vrai pouvoir catholique », et redoute d'entraver l'œuvre efficace des Congrégations par la moindre brouille avec le pouvoir, quelques hommes sentent qu'ils peuvent élever la voix, et que ce même pouvoir leur doit trop pour les faire taire.

Cette opposition, ce sont les protagonistes du parti catholique, au temps

de la monarchie de Juillet et sous la Deuxième République, c'est Montalembert, c'est M. de Falloux, qui vont la mener. Ils ont assisté, eux, à l'enfantement du nouveau régime; ils y ont même fortement aidé. Ils croient pouvoir réclamer des gages.

A ces hommes, les acquêts de 1850 semblent insuffisants. Pour l'Église, ils veulent de nouvelles conquêtes. Du 2 Décembre 51 à Janvier 52, ils avaient espéré les obtenir du prince-président. C'était le temps où Montalembert, comme il disait « s'appelait lui-même à l'Élysée », le temps où il demandait que l'enseignement supérieur fut livré à l'Église, et que les articles organiques fussent abolis. Napoléon n'avait pas voulu capituler à ce point. Dans la mesure où le régime le permit, Montalembert tenta, par son opposition au Corps législatif ou dans la presse, d'émouvoir l'opinion, l'opinion catholique au moins, pour obtenir de nouvelles et sérieuses concessions aux intérêts catholiques. Mais « les hommes noirs s'étaient apprivoisés » selon le mot de M. de Persigny ; si les plus intelligents des évêques, si Dupanloup, Guibert semblaient disposés à suivre les conseils de Montalembert ou de M. de Falloux, Veuillot et l'Empire savaient les faire fléchir, en déchaînant contre eux, la masse des curés.

C'est à peine si par ses livres, par ses revues, comme le *Correspondant*, cette opposition pouvait se faire entendre du public catholique éclairé. Au Corps législatif, Montalembert s'usait en vain : lorsqu'il fut battu en 1857, il sortit sans regret de cette « cave ». — L'Empire, en effet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, donnait satisfaction à la masse catholique d'alors. Et l'alliance semblait solide entre lui et cette masse. Par cette alliance, les monarchistes et les orléanistes avaient perdu toute force. Par elle, la haute société, sinon la vieille aristocratie, se ralliait au nouveau régime. Et elle ajoutait encore, s'il était possible, à la force du loyalisme paysan.

Tout cela, cependant, n'eût pas suffi : la tranquillité morale que les conservateurs de tout ordre pouvaient éprouver à voir l'accord du prince fort et de l'Église, la joie des dévots à recevoir l'Empereur au pied des autels ou des Pardons, même la propagande des curés de campagne, tout cela ne constituait pas les éléments d'une popularité enthousiaste.

C'était par d'autres moyens que le Gouvernement comptait gagner et retenir l'affection des diverses classes, de la bourgeoisie commerçante, des classes ouvrières, des paysans.

L'Empire avait privé la France de ses libertés : il se proposa de donner satisfaction aux intérêts matériels. Ce fut là toute une politique méthodiquement poursuivie, et qu'il importe de décrire.

Cette politique, elle avait son origine dans la politique suivie de 1840 à 1848 par le ministère Guizot. Dans la même absence de vie parlementaire, le gouvernement d'alors avait proclamé que son programme était de « bien faire les affaires du peuple », de travailler à satisfaire « la grande Société



D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale

saine et tranquille ». Le mot, on le sait, est de Guizot ; il pourrait être de M. de Morny.

Au demeurant, qu'était-ce que ce dernier ? Qu'étaient-ce que Fould, Magne, Billault, sinon des orléanistes de la deuxième génération, des orléanistes du ministère Guizot ? Fould, député de Tarbes en 1842 et soutien du ministère, n'avait-il pas dès alors poussé aux grands travaux et à la satisfaction des intérêts matériels ? Magne, le protégé de Bugeaud, n'avait-il pas été le type du député-fonctionnaire, de l'administrateur homme d'affaires ? Billault, enfin, l'avocat d'Ancenis, ne s'était-il pas en 1847 rallié à Guizot ? Mais c'était M. de Morny surtout qui était le type accompli de cette deuxième génération politique de la monarchie de juillet. Élevé en exil, le fils du général Flahaut, avait contracté les habitudes de la vie anglaise. Son activité industrielle, ses talents d'homme d'affaires, autant que son dandysme aristocratique, lui avaient acquis une autorité singulière dans la société parisienne. Brillant lancier, il s'était illustré à Constantine, mais à 28 ans, les fièvres l'avaient contraint de quitter l'armée. Il s'était fait industriel : il avait cultivé en Limagne d'immenses champs de betteraves, exploité des raffineries. A 31 ans il était député et se signalait comme un des orateurs les plus habiles de la Chambre. C'était lui qui avait sauvé Guizot lors de l'affaire Pritchard et Armand Marrast, furieux, l'avait même désigné déjà à cette occasion comme « le plus jeune et le plus chauve des satisfaits ».

Or, dès ce moment, M. de Morny soutenant le ministère Guizot préludait à la politique industrielle du second Empire. C'était cette politique qu'il avait formulée, pour ainsi dire par avance, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er Janvier 1847. Impatient de « solutions pratiques », comme il disait, il déclarait qu'il était moins préoccupé de transformations sociales que de transformations industrielles, et il invitait les Français à se mettre à l'étude moins des réformes politiques, suscitées par des besoins factices, que des questions matérielles. Sachons entreprendre, concluait-il, en industrie, en commerce, en finance, toutes les réformes qui peuvent tendre au bien-être des masses. Et nous aurons plus fait pour le progrès que par les plus mirifiques réformes sociales. C'était cette doctrine, que les plus fidèles soutiens du ministère Guizot allaient pleinement réaliser après le Coup d'État.

Mais, pour cette politique, d'autres hommes encore allaient se faire les très zélés auxiliaires du nouveau pouvoir. Je veux parler des Saint-Simoniens. Si certains membres de l'École, aux diverses époques, avaient été républicains et démocrates, il faut rappeler que, dans l'ensemble, ils avaient toujours considéré la forme du gouvernement et les articles des Constitutions comme des questions secondaires. Ce qu'ils réclamaient avant tout, ce que leur organe, le *Crédit*, avait proposé dès 1849 comme le programme d'un gouvernement de progrès, c'était le développement des travaux publics, des chemins de fer, des canaux, c'était, pour assurer ces travaux, le dévelop-

pement du crédit. La réalisation de ce programme, ils l'avaient espéré de la République parlementaire : le gouvernement despotique la leur promettait à son tour. Ils se rallièrent à lui.

Dès que le père Enfantin vit l'essor pris par l'industrie, il approuva le nouveau régime. Il fut bientôt en coquetterie réglée avec les Tuileries ; il dédia des livres à Napoléon III et l'Empereur parla de lui avec estime. Dans le monde industriel son activité fut grande ; il avait été un des promoteurs du chemin de fer de Lyon avant 1848 ; ce fut lui qui contribua le plus en 1857 à la fusion définitive entre les sociétés de Paris-Lyon et de Lyon-Méditerranée. Tous les membres de l'École avaient le même entrain : Paulin Talabot figurait au premier rang des créateurs de voies ferrées ; Didion, son ami, directeur de la Compagnie d'Orléans, et Jullien travaillaient aussi aux chemins de fer. Les Péreire, Émile et Isaac, s'intéressaient surtout aux institutions de crédit. Ils aidaient à la naissance du *Crédit foncier*, et, pour éveiller partout l'esprit d'initiative, fondaient le *Crédit mobilier*. Des membres de l'École possédaient encore d'autres établissements financiers ; Amail, par exemple, dirigeait la *Caisse des actionnaires*. D'autres soutenaient dans la presse la nouvelle politique industrielle : Barrault se faisait l'apologiste du *Crédit mobilier*, et célébrait l'universelle construction des chemins de fer : « L'Europe, s'écriait-il, aura bientôt son réseau de voies ferrées des monts Ourals à la Sierra Nevada ; elle s'alimentera d'une même circulation financière et respirera la même atmosphère morale ! » Guéroult écrivait à la *Presse*, puis dirigeait l'*Opinion nationale ;* et les brochures de Duveyrier faisaient grand bruit, parce qu'on les disait inspirées par l'Empereur.

L'influence des Saint-Simoniens était, en effet, considérable dans les conseils du gouvernement. Les Péreire étaient fort écoutés ; Michel Chevalier était l'économiste préféré de l'Empereur. D'autres encore vivaient dans l'entourage du souverain. Un jour, s'il faut en croire Maxime du Camp, à la table de Napoléon III, comme un convive raillait les théories saint-simoniennes sur les femmes, un autre se leva et dit : « Je suis fils de Talabot, fils de Lambert, fils d'Enfantin, fils d'Olinde Rodrigues, fils de Saint-Simon ». Et parmi les assistants, dit le narrateur, un sénateur et trois ministres auraient pu faire une profession de foi semblable, mais ils se turent.

Avaient-ils donc perdu tout idéal ? Se laissaient-ils entraîner à l'universelle curée ? Eux aussi, ne voyaient-ils plus que les honneurs et les profits, tandis que gémissaient en exil d'autres hommes, pénétrés comme eux parfois, de la pensée saint-simonienne ? Certains peut-être, mais pas tous. Très sincèrement, beaucoup professaient que l'essor industriel était la condition du progrès social. « L'industrie, écrivait Barrault, est la seule arme du prosélytisme de la civilisation ». Et s'ils étaient disposés à considérer le Coup d'État comme une nécessité, s'ils passaient l'éponge sur les tristes incidents qui l'avaient signalé, « le menu des Révolutions n'étant jamais bien attrayant », ils gardaient la conviction qu'ils étaient, en servant l'Em-

pire, les sûrs pionniers de la société meilleure. Enfantin écrivait en 1853 : « La tribune et la presse doivent se taire pour un temps, afin que le marteau retentisse seul là où parlait la poudre, afin que l'homme écrive sur le sol ses hiéroglyphes de fer, et non sur le papier des rébus politiques ». Mais il ajoutait ailleurs : « L'esprit dort, la chair veille et travaille... Ils ont la force et le vertige, les manieurs de la matière, et dans leur bacchanale, ils maudissent l'esprit, l'idée, si bien qu'on pourrait la croire perdue et retournée à Dieu. Mais elle est toujours là, la maligne, elle est là qui se frotte les mains et dit tout bas : Allez, chantez, cancanez, bambochez. Travail et terre, vous enfantez; vous créez un nouveau monde; que ce nouveau monde naisse entouré de toutes ces ordures, nous le laverons! » Le Père le sentait : l'irrésistible poussée industrielle entraînerait le monde plus loin même qu'il ne le voudrait, vers la société nouvelle.

Au profit de qui? Serait-ce à celui du nouvel Empereur, de sa « dynastie »? C'est la question que Napoléon III, lui, se pose. Il est, il veut être le promoteur de tout ce grand mouvement. Ce superbe développement industriel, auquel s'applique la bourgeoisie, il veut qu'il apparaisse comme son œuvre. Nous avons dit déjà ses initiatives, au temps de la dictature. Mais il se sent tiraillé, pour ainsi dire, entre les deux groupes d'industrialistes, entre les anciens orléanistes et les saint-simoniens, entre Morny et Enfantin. Certes, il lui plairait d'être le saint-simonien couronné, l'Empereur socialiste, d'aller jusqu'au bout du développement industriel, d'assurer le bonheur de ces classes pauvres, pour lesquelles il éprouve une sympathie réelle. Le progrès que veulent les Saint-Simoniens n'est-il pas celui qu'il a rêvé lui-même? « L'idée napoléonienne, disait-il il y a déjà bien des années, va vivifier l'agriculture ; elle invente de nouveaux produits ; elle emprunte aux pays étrangers les innovations qui peuvent lui servir. Elle aplanit les montagnes, traverse les fleuves, facilite les communications et oblige les peuples à se donner la main. » Sous l'impulsion du gouvernement nouveau, « moteur bienfaisant de tout l'organisme social », c'est une ère nouvelle qui va commencer. Naguère encore, il l'a déclaré : les profondes réformes sociales ne l'effraient point. Il a dit, dans l'*Extinction du paupérisme*, en 1844, comment le gouvernement, protecteur naturel des classes laborieuses, peut améliorer la condition de ces classes. « La richesse d'un pays, disait-il, dépend de la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, du développement du commerce intérieur et extérieur, de la juste et équitable répartition des revenus publics ». Or, tout cela était miné en France, et ce qu'un Napoléon pouvait se proposer, c'était la restauration industrielle et agricole. Le prétendant avait donc dit comment il ferait cette restauration, comment, par une loi, il donnerait les 9.190.000 hectares de terres incultes qui se trouvaient encore en France à une immense association ouvrière, comment son gouvernement fournirait à cette association les avances nécessaires; comment, enfin, par une action méthodique, il organiserait les masses

encore socialement inéduquées, comment il « créerait entre les ouvriers et ceux qui les emploient une classe intermédiaire jouissant de droits légalement reconnus et élue par la totalité des ouvriers. Cette classe intermédiaire serait la classe des prud'hommes ». Tout chef de fabrique eût été tenu d'avoir un prud'homme pour dix ouvriers et de lui payer un salaire double. « Ces prudhommes rempliraient dans la classe ouvrière le même rôle que les sous-officiers remplissent dans l'armée ». Alors s'élèveraient partout des colonies agricoles, comparables aux monastères du moyen-âge, « au milieu d'un monde égoïste livré à la féodalité de l'argent ». Alors le chômage serait supprimé. Alors l'armée industrielle, comme l'autre, serait disciplinée. Alors toute l'économie nationale se trouverait intensifiée. Et de même que « le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage, de même que le triomphe de la Révolution française a détruit le servage ; de même, le triomphe des idées démocratiques aurait détruit le paupérisme ».

L'Empereur poursuit-il le rêve du prétendant ? Voudra-t-il être le prince organisateur et révolutionnaire qui « améliorera la condition de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ? » Peut-être ; mais qu'il prenne garde de réveiller par l'industrie même les préoccupations politiques ou sociales. L'industrie doit occuper les esprits, absorber les activités ; il ne faut point qu'elle devienne une nouvelle occasion de penser. Il faut que la condition de la classe ouvrière se trouve améliorée, pour qu'elle apprenne à aimer le nouveau régime ; mais il ne faut pas que des réformes trop profondes viennent susciter en elle des revendications nouvelles. Dans l'intérêt de la dynastie, il faut s'arrêter à temps, régler et contenir l'activité de tous.

Il ne semble pas d'ailleurs qu'il y ait, de ce côté, un danger imminent. Après l'expérience de 1848, la bourgeoisie, la classe moyenne, à qui son pouvoir politique a été ravi, ne demande qu'à travailler et à jouir. La classe ouvrière, décimée à plusieurs reprises depuis juin, n'a pas la force nécessaire pour tenter quelque conquête. Le gouvernement peut donc hardiment pousser au développement de l'industrie.

De 1852 à 1856, ce développement fut remarquable.

* * *

Et d'abord le développement du crédit. Pour soutenir et provoquer l'esprit d'entreprise, deux grands établissements furent fondés : le Crédit foncier et le Crédit mobilier.

Le décret du 28 février 1852 avait autorisé la création de Sociétés de Crédit foncier consentant aux propriétaires sur première hypothèque des prêts à long terme remboursables par annuités, et se procurant les capitaux par l'émission de lettres de gage garanties par les hypothèques. A la faveur de ce décret, une Banque foncière s'était établie à Paris; deux autres, bientôt, furent fondées à Marseille et à Nevers. Mais rapidement, pour assurer l'unité des opérations, et pour rendre plus facile la circulation des

lettres de gage, que la diversité des émissions faites par plusieurs banques aurait ralentie, le gouvernement songea à donner à l'institution un caractère d'entreprise d'État, ou tout au moins placée sous le contrôle de l'État. Par décret du 10 Décembre 1852, la Banque foncière de Paris fut transformée en Crédit foncier de France et eut désormais le privilège des opérations de Crédit foncier pour la France entière ; elle fut autorisée à racheter les deux banques de Marseille et de Nevers, reçut une subvention de 10 millions, mais fut contrainte de prêter au taux de 5 0/0, intérêt et amortissement compris. Un décret du 31 Décembre 1852 décida en outre que les lettres de gage ne seraient émises qu'après le visa du commissaire du gouvernement. Enfin, achevant cette transformation, le décret du 6 Juillet 1854 imposa au Crédit foncier un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par l'Empereur. Ce fut, dès lors, comme la Banque de France, un établissement public lié à l'État. En 1854, il avait déjà prêté pour une cinquantaine de millions, surtout sur les biens-fonds urbains, et contribuait autant à la transformation des villes et au développement de l'industrie qu'à l'amélioration de l'agriculture.

Mais c'est surtout le *Crédit mobilier* qui, dans les premières années de l'Empire, aida à l'établissement et à la prospérité des entreprises industrielles ou commerciales. Jusqu'alors, les maisons de banque de Paris, Rotschild, Hottinguer, Mallet frères, etc... pratiquaient peu la commandite et bornaient leurs opérations aux prêts à court terme, à l'escompte ou à l'arbitrage. En novembre 1852, les frères Péreire, les Saint-Simoniens, fondèrent la *Société générale de Crédit mobibier*. Ce devait être à la fois une Société commanditaire, une banque de placement, de prêt et d'emprunt, et une banque d'émission. Avec ses ressources et son crédit, elle devait créer ou seconder de grandes entreprises, intervenir dans les emprunts publics ou dans les émissions des grandes Sociétés, émettre elle-même des obligations pour une valeur égale à dix fois son capital. Isaac Péreire aimait à célébrer Law, « l'homme de génie qui, par un immense essor donné aux affaires..... révéla au monde les puissances de l'association ». Il avait, comme lui, l'illusion de la puissance illimitée du crédit ; et le Crédit mobilier devait sombrer comme la célèbre banque de l'Écossais.

Mais, dans les premières années de l'Empire, il joua un rôle immense. Il intervint dans l'établissement de la plupart des réseaux de chemins de fer, l'Est, le Grand Central, l'Ouest, le Midi, les Ardennes. Il commandita, en 1854, la Société de la rue de Rivoli ; il facilita la fusion des six Compagnies du gaz à Paris, leur prêta 10 millions et, par la haute influence de ses directeurs, leur fit accorder en seize jours, le monopole qui devait lier Paris pour un demi-siècle (juillet 1855). Il créa enfin la Compagnie maritime transatlantique, et, faisant franchir les frontières aux capitaux français, contribua à la création des chemins de fer du Nord de l'Espagne et des chemins de fer autrichiens. En trois ans, le Crédit mobilier apparaissait comme la plus

puissante organisation financière de notre histoire. En 1855, il donnait à ses actionnaires un dividende de 178 fr. 50 par action. Péreire rêvait plus encore. Mais sa fortune suscitait des envieux ; sa hardiesse inquiétait ; et le Crédit mobilier devait bientôt connaître de graves difficultés.

La Banque de France, de son côté, participait à la prospérité générale. « Les opérations de la Banque, disait son directeur dès 1852, se sont considérablement améliorées : le commerce et l'industrie ont repris leur essor ». Le décret du 28 mars 1855 l'autorisa à faire des avances sur dépôts d'actions et d'obligations de chemins de fer. La loi du 9 Juin 1857 lui accorda la prorogation de son privilège jusqu'en 1897 : elle fut autorisée à élever le taux de son escompte au-dessus de 6 0/0. Le gouvernement put exiger dix ans après la promulgation de la loi, qu'elle eût au moins une succursale par département.

Grâce à ces mesures, l'organisation financière se trouvait adaptée à l'essor nouveau du commerce et de l'industrie. Le développement des chemins de fer et des autres moyens de communication allait aussi le favoriser.

Pendant les premières années du second Empire, ce furent surtout ces entreprises favorisées par le gouvernement, qui absorbèrent les capitaux et furent matière à spéculations. L'élan qui leur avait été donné par la loi de 1842 s'était ralenti. Le nouveau gouvernement ranima l'activité. Au 31 décembre 1851, il n'y avait encore en exploitation que 3. 627 kilomètres de chemins de fer, répartis entre dix-huit petites Compagnies. Les inconvénients d'une pareille division étaient grands : les dépenses d'exploitation s'élevaient à des proportions qui devenaient vite ruineuses sur des lignes à faible trafic ; les prix de transport et les tarifs maxima n'offraient aucune homogénéité ; le service se faisait mal et les transbordements multiples gênaient le libre développement des communications. De 1849 à 1851, la situation des principales Compagnies s'était notablement améliorée ; mais les entreprises qui végétaient, lassant l'État et les bailleurs de fonds par leur continuelle mendicité, décourageaient les capitalistes. Aucun entrepreneur ne voulait plus se charger de la construction de lignes nouvelles sans une importante subvention de l'État, et la France se trouvait de nouveau devancée par les autres pays.

L'Empereur et M. de Morny se préoccupaient vivement de donner aux chemins de fer un nouveau développement. Huit jours après le coup d'État, un décret prescrivait la construction d'un chemin de fer de Ceinture (rive droite) à l'intérieur des fortifications de Paris. Pendant tout le cours de 1852, les concessions se multiplièrent.

Les mesures les plus importantes de Napoléon III en faveur des chemins de fer, peuvent se ramener à trois chefs principaux.

1° La prolongation régulière des concessions pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, afin d'assurer le crédit des Compagnies, en leur permettant de donner à leurs entreprises tout le développement convenable.

2° Les arrangements pris jusqu'alors avec les différentes Compagnies donnant naissance à des difficultés de toutes sortes, le gouvernement établit un système uniforme, permettant de donner une garantie d'intérêts aux Compagnies dont le crédit était incertain. L'État garantit un intérêt minimum de 4 0/0 pendant la moitié de la durée de la concession.

3° L'État chercha à diminuer les frais de construction et d'exploitation par la création de réseaux, qui, en même temps, compenseraient les déficits des mauvaises lignes avec les bénéfices de lignes plus productives. Dans ce but, il fallait former de grandes Compagnies, capables de développer méthodiquement le trafic intérieur des chemins de fer et d'entrer en relations avec les Compagnies étrangères.

Tels furent les principes de la politique impériale en matière de chemins de fer. Ils portèrent rapidement leurs fruits. Par une série de concessions et de fusions, les grandes Compagnies se constituèrent. Celles du Nord, d'Orléans, de Paris-Lyon et de Lyon-Méditerranée, existaient en 1852; en 1853, furent créés le Midi et le Grand Central (ce dernier disparut en 1857); en 1854, la Compagnie de l'Est; en 1855, celle de l'Ouest. En 1858, à la suite de la fusion du Paris-Lyon et du Lyon-Méditerranée, les six grands réseaux actuels étaient constitués. A la fin de 1858, l'ensemble du réseau ferré français était de 16. 207 kilomètres. Et telle était la confiance des entrepreneurs qu'en 1857, l'État avait pu concéder 2586 kilomètres sans promettre ni subvention, ni garantie d'intérêt. Mais la légère crise de 1857 et les embarras des concessionnaires firent que la garantie d'intérêt de 4 0/0, déjà assurée à beaucoup, devint la règle générale.

Sans innover vraiment en politique de chemins de fer, tout en maintenant le principe de la loi de 1842, la collaboration de l'État et des capitaux privés, le gouvernement, par la confiance qu'il donnait aux capitaux, complétait méthodiquement le réseau de nos voies ferrées.

Sans doute alors, guidé par une idée fausse, il négligeait au profit des chemins de fer la navigation fluviale et s'occupait moins des routes. Mais il régularisait et perfectionnait le service de la poste et l'emploi du télégraphe; en 1855, Mende était pourvu du télégraphe électrique, et c'était la seule préfecture qui ne fût pas encore reliée à la capitale.

Pourvue de capitaux, aidée par la facilité nouvelle des moyens de communication, l'industrie allait pouvoir se développer. Le gouvernement lui prodiguait ses faveurs. La loi sur les brevets d'invention était amendée (31 mai 1856); les contestations entre associés étaient remises à la juridiction consulaire (17 juillet 1856); la liquidation de la faillite était facilitée au moyen du concordat. Et de même, les formalités concernant la circulation des warrants furent simplifiées (1858). Enfin le Second Empire rendit la liberté aux deux professions qui se trouvaient encore assujetties à des règles étroites : la boulangerie et la boucherie. Le souvenir des anciennes disettes avait amené, on le sait, le gouvernement du Consulat à placer ces



RETOUR DES COURSES. — D'après un original du Musée Carnavalet

deux métiers sous le contrôle de l'autorité municipale : il savait, pour en avoir profité, ce qu'il en coûtait à un gouvernement de ne pouvoir assurer à chaque citoyen le pain et la viande, et il s'imaginait faussement que la surveillance étroite des bouchers et des boulangers permettait de l'assurer. Depuis, on s'était rendu compte de l'inefficacité de la surveillance. Le Second Empire s'efforça par une réforme habile de mériter les sympathies du petit commerce, tout en apaisant les inquiétudes de la classe ouvrière. Pour la boucherie, le décret du 24 février 1858 supprima la réglementation et le monopole, et déclara libre la profession de boucher à Paris, en la soumettant seulement aux règles de la salubrité publique. Le gouvernement n'attendait pas de la concurrence nouvelle que le décret allait faire naître une diminution notable du prix de la viande ; mais, comme l'indiquait Rouher dans le rapport annexé au décret, il tenait tout à la fois à supprimer le privilège, l'exception, et à « affranchir l'administration de la responsabilité pleine de périls que faisait peser sur elle un privilège, sujet à abus, institué par elle et dont elle n'était pas maîtresse de régler l'usage ».

La boulangerie, elle, dut attendre plus longtemps. Le souvenir des disettes récentes était vif. Et la question du prix du pain préoccupait vivement le gouvernement impérial. A aucun prix, il n'aurait voulu être un gouvernement de pain cher. Et les procureurs généraux lui rappelaient constamment dans leurs rapports, que les récoltes étaient mauvaises, et que les démagogues en accusaient l'Empire. On réglementa donc encore, mais avec habileté. A Paris, on créa la caisse de service pour la boulangerie (27 décembre 1853). Le mécanisme en était simple : pendant les temps de disette, le pain était maintenu au prix de 40 centimes le kilogramme, la caisse payant aux boulangers l'excédent de leurs dépenses ; pendant les temps d'abondance, le prix de 40 centimes était maintenu, mais les boulangers remboursaient la caisse. De 1853 jusque vers le milieu de 1856, la caisse dut avancer 53 millions et demi ; de 1856 à 1863, elle liquida son passif. Mais ce mécanisme ingénieux était fort coûteux : les sommes utilement employées coûtèrent 30 0/0 de frais. En outre, pour le faire fonctionner, il fallait que la caisse fût seule chargée de « tous paiements de pains et farines, sans aucune exception » ; et pour que le contrôle fût possible, on fut amené à limiter en banlieue, puis à Paris même, le nombre des fonds. La situation créée par ces règlements était lourde aux boulangers : les querelles, que cherchèrent les pâtissiers à ceux d'entre eux qui faisaient des gâteaux, démontrèrent une fois de plus qu'il fallait inaugurer un nouveau régime. Le préfet de Paris, Haussmann, rêvait, lui, de substituer à toutes les boulangeries quelques grandes manutentions municipales. Dès 1857, le Conseil d'État fut saisi de la question. Il fallut attendre le 22 Juin 1863, pour qu'elle fût tranchée. Elle le fut dans le sens de la liberté. Mais la caisse de compensation subsista, alimentée désormais par un droit d'entrée sur les farines ; et l'autorité municipale conserva dans toutes les communes le droit de taxer le pain.

D'autres dispositions encore devaient témoigner des excellentes dispositions du gouvernement pour toutes les entreprises industrielles. Des lois successives exonéraient de l'impôt des patentes de nombreux petits façonniers : par l'effet de la loi du 4 Juin 1858, 96,029 artisans furent rayés du rôle.

Enfin, honorant l'industrie comme il honorait la religion, l'Empereur lui donnait la grande fête de 1855, l'Exposition universelle de Paris. Et les industriels français, répondant à son appel, attestaient les efforts accomplis par eux depuis le début du règne.

C'est que la nation tout entière était saisie d'une fièvre d'entreprise. Le phénonème n'était point d'ailleurs particulier à la France ; au lendemain des Révolutions de 1848, il se produisit par toute l'Europe. Mais en France, il présenta une intensité particulière. La bourgeoisie, tout entière, à l'exception peut-être des républicains irréductibles, satisfaisait à l'attente du souverain: les affaires étaient devenues sa préoccupation essentielle. Elle était lasse de la politique; elle voulait jouir, et pour jouir, s'enrichir. Les découvertes nouvelles et leurs applications, la mobilisation des capitaux par la banque, les faveurs du gouvernement, tout invitait à « entreprendre ». Londres, qui était, depuis le commencement du siècle, le principal marché des capitaux en Europe, céda le pas à Paris. « Les années 1852 à 1856 furent l'âge d'or de la Bourse ». Ni la guerre, ni la disette qui menaçait après la mauvaise récolte de 1853 et contraignait à l'établissement de la caisse de la boulangerie, ni le choléra, qui de mars à juillet 1854 ravagea Paris puis les provinces, ni enfin les terribles inondations de la Garonne, du Cher, de l'Allier en 1855, du Rhône en 1856, ne ralentirent l'essor industriel. Bien plus, les emprunts ou grands travaux réparateurs que ces maux provoquaient semblaient surexciter encore la fièvre des hommes d'affaires. De l'esprit d'entreprise naissait le goût de la spéculation. Et la spéculation devenait rapidement un jeu effréné.

C'est dès 1854 que Proudhon la dénonçait avec véhémence dans son *Manuel du spéculateur à la Bourse*. « Il ne suffit pas au capitalisme moderne, s'écriait-il, de s'assurer pour l'avenir, par ses actions, l'exploitation du pays. Il faut encore que, par la transmissibilité de l'action et par son escompte en numéraire, il réalise dans le présent sa jouissance ; il faut de plus qu'il agiote, qu'il reporte, qu'il tripote, qu'il joue » (p. 398)... « L'improbité règne dans les mœurs, disait-il encore, la piraterie dans les affaires ».

Mais si, avec raison, il se refusait à distinguer entre la spéculation modérée et le jeu des financiers, entre les prudents et les habiles, s'il dénonçait, avec une claire vision de l'ensemble, tout le système de la « féodalité industrielle », d'autres tentaient de séparer les opérations financières des habitudes morales qu'elles développaient non seulement dans la haute bourgeoisie mais dans toute la nation. N'avait-on pas vu, en effet, des femmes voler leurs maris, pour faire des opérations de Bourse ? Dans une comédie, représentée avec succès à l'Odéon, Ponsard avait flétri la cupidité et l'amour

du jeu. L'Empereur le remercia par une lettre solennelle. « J'ai été vraiment heureux, lui écrivait-il, de vous entendre flétrir, de toute l'autorité de votre talent, et combattre par l'inspiration des sentiments les plus nobles, le funeste entraînement du jeu. » Et il l'engageait à persévérer dans cette voie de moralité. Un magistrat, M. Oscar de Vallée qui, dans un livre intitulé *Les Manieurs d'argent*, comparait l'agiotage du temps à celui qu'avait provoqué le système de Law s'attirait une lettre de félicitations analogue. Mais toutes ces solennelles paroles étaient inefficaces ; et la loi du 17 juillet 1856, destinée à restreindre l'action des sociétés en commandite par actions, ne réussissait point à enrayer la spéculation.

Napoléon III pouvait redouter les déplorables effets de tout ce jeu sur la moralité publique. Il pouvait craindre, comme Proudhon, la déchéance de la nation, la dissolution de la Société. Politiquement, il devait être satisfait. L'activité industrielle supprimait toute opposition de la bourgeoisie. Elle était trop occupée à s'enrichir ; elle avait trop de reconnaissance au gouvernement qui faisait aller les affaires pour lui réclamer même une part du pouvoir politique qu'il lui avait ravi.

Restait la classe ouvrière, celle qui avait fait février, celle qui avait fait juin, qui avait subi décembre. Ses chefs étaient exilés, emprisonnés. Comment le gouvernement ferait-il pour la gagner ? C'était le problème le plus délicat de sa politique intérieure.

Déjà, dans quelques mesures dont nous avons indiqué l'économie, transparaissait sa sollicitude pour les classes ouvrières. Il exonérait les artisans; il cherchait à donner aux ouvriers du pain à bon marché. Il leur assurait du travail par les grandes entreprises de chemins de fer.

Du travail, du travail régulier, sans chômage, c'était là ce que devait demander la classe ouvrière. Le mal du chômage n'avait-il pas été une des causes les plus graves des troubles de juin ? Le chômage n'avait-il point été l'origine de la révolte ouvrière ? C'était par de grands travaux publics qu'on pouvait sûrement gagner la sympathie des ouvriers. Napoléon Ier l'avait dit : « L'ouvrier manque de travail ; il est alors à la merci de tous les intrigants ; on peut le soulever : je crains des insurrections fondées sur un manque de pain ; je craindrais moins une bataille contre 200.000 hommes. »

Pour la classe ouvrière et contre elle tout à la fois, Napoléon III entreprit de transformer Paris et les grandes villes. Dès le lendemain du coup d'État, il avait décidé l'accomplissement des grands travaux, si longtemps discutés sous les régimes précédents, l'embellissement des Halles, l'achèvement du Louvre ; et le rêve d'un Paris, percé de larges voies, unissant les quartiers du centre à toutes les gares, à toutes les voies de communications, se précisait dans son esprit. Le préfet de la Seine, M. Berger, « édile des anciens jours », hésitait. Il fut remplacé. Le préfet à poigne, l'homme audacieux qui avait contenu le socialisme dans l'Yonne et dans le Var, M. Haussmann, fut nommé à Paris : l'Empereur l'avait choisi pour sa volonté et pour sa

hardiesse d'initiative. Il ne fut pas déçu. « Tout est grand, en cet homme, disait Rouher : les qualités et les défauts. » Haussmann avait été accueilli à l'Hôtel de ville avec hostilité et malveillance : dès le premier jour, il s'imposa. Et il se mit à l'œuvre.

Il avait bien saisi l'esprit de la politique impériale. En facilitant la circulation, surtout aux abords des gares, par de grandes voies de pénétration, on montrerait encore une fois le souci que l'Empire avait des affaires. En dégageant les grands édifices, palais, églises, casernes, — en perçant de larges, droits et beaux boulevards, — en créant de toutes pièces une ville jolie, agréable à visiter, on attirerait les étrangers « qui rembourseraient les frais des bâtisses ». A la classe ouvrière, on assurerait du travail, on donnerait des logements plus sains, plus gais, par la destruction de toutes les ruelles infectes et mal famées... Mais à la bourgeoisie, aussi, on assurerait la paix, dans les larges voies, inaptes aux barricades, impropices à l'émeute.

Avec une audace insolente qui défiait tous les obstacles, en dépit de l'hostilité sourde de l'administration ou des corps constitués, M. Haussmann accomplit ce travail. De l'argent il se souciait peu. « Les dépenses extraordinaires, déclarait-il, ne sont pas les ennemies des budgets ; si elles sont faites avec intelligence, elles enrichissent, loin d'appauvrir, et amènent un accroissement général de revenu ».

La première application du plan grandiose de M. Haussmann fut le percement de la « grande croisée » de Paris, les deux grandes artères perpendiculaires qui devaient se couper au centre même de la capitale, l'une amorcée déjà par le boulevard de Strasbourg, se continuant par le boulevard du Centre (bientôt devenu boulevard de Sébastopol), et se poursuivant sur l'autre rive jusque vers l'Observatoire, — l'autre, allant de l'Est à l'Ouest, de la barrière du Trône à celle de l'Étoile, et qui ne demandait pour être complète que l'achèvement de la rue de Rivoli. Il nous faut passer sur tous les détails de cette œuvre, et sur toutes celles qui s'y ajoutèrent : le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes dans les quartiers du Nord-Ouest, le boulevard Magenta et le boulevard Richard-Lenoir dans ceux du Nord-Est ; la disparition des ruelles de la Cité ; le dégagement du Luxembourg ; le parc Monceau, le parc Montsouris, l'aménagement du bois de Boulogne et du bois de Vincennes ; la construction de fontaines monumentales, d'églises, et surtout celle des Halles centrales. Les quais étaient refaits. Le sous-sol bouleversé donnait place aux tuyaux d'égoûts, aux canalisations d'eau et de gaz. Jamais, on n'avait remué, dans Paris, tant de matériaux de construction.

Dans la même période, et conformément à la même politique, toutes les grandes villes de province subissaient des métamorphoses analogues. Le gouvernement y incitait les municipalités ; les nouveaux établissements industriels, les chemins de fer et leurs gares y invitaient les habitants. A Marseille, les nombreux bassins, dont la construction avait été commencée en 1844, furent terminés et ouverts : Notre-Dame-de-la-Garde fut

reconstruite, et l'on entreprit, en 1858, la nouvelle cathédrale. De la même époque datent la Préfecture, le Palais de Justice, la Bourse et le Palais de Longchamps. Le port du Hâvre était également agrandi ; Lyon, Lille s'embellissaient. Toutes les villes se perçaient de larges boulevards.

Tous ces grands travaux assuraient de l'ouvrage à la classe ouvrière, à celle des grandes villes du moins, à celle dont la misère aurait pu ranimer l'ardeur révolutionnaire. Sans doute la prospérité industrielle faisait monter les prix de toutes les denrées ; et la taxe de la viande ou la caisse de la boulangerie se montraient impuissantes à diminuer le coût de la vie. Sans doute aussi, et par l'effet des grands travaux, la classe ouvrière trouvait de plus en plus difficilement des loyers d'un prix abordable ; mais la continuité et l'intensité du travail rendaient plus supportable la différence entre l'augmentation des salaires et celle, beaucoup plus considérable, des denrées alimentaires et des logements. Un historien l'a dit dans une formule heureuse : « Les travaux publics furent pour la capitale ce qu'avaient été les distributions de blé pour la Rome impériale ». Les cérémonies de la cour, ou les fêtes, qui devaient attester la splendeur du nouveau régime, concouraient aussi au même but ; le *Moniteur* l'affirmait du moins, et démontrait aux grincheux que « la dépense d'un grand bal retombait comme une pluie d'or sur toutes les industries ». Tout ce travail apportait au peuple le milliard que Barbès lui avait promis. Disons plutôt qu'il le gagnait à la sueur de son front.

Le gouvernement connaissait « les effets moralisateurs du travail ». Il tenait à assurer le plus grand bonheur possible à la classe ouvrière ; mais il savait que les ouvriers avaient besoin « d'être surveillés » et « d'être instruits ». Toutes les misères révolutionnaires ne venaient-elles point de ce défaut d'éducation et du défaut de surveillance ? Dans toutes les mesures prises par le Second Empire à l'égard des classes ouvrières, on remarque ce double esprit : l'esprit de protection, de patronage et l'esprit policier, l'esprit de surveillance, hostile à tout effort d'émancipation. Proudhon avait raison de montrer que l'Empire industriel était l'aboutissant nécessaire de la féodalité industrielle, protectrice et exploiteuse.

En matière d'assistance et de patronage, les initiatives gouvernementales furent assez nombreuses. « La pensée d'améliorer le sort de ceux qui souffrent et qui luttent contre les difficultés de la vie était constamment présente à la pensée du gouvernement ». Il fallait le prouver.

Un décret de 1852 réforma et réglementa les Monts-de-Piété. Des succursales furent créées dans Paris. Nous avons déjà dit comment le décret du 22 janvier 1852, ordonnant le retour à la nation des biens de la famille d'Orléans, avait fait la part large à la classe ouvrière : 10 millions avaient été destinés à l'amélioration de ses logements. Dans les temps de crise et de disette, comme en 1853, lorsque les grands travaux ne suffisaient pas à protéger contre la misère, des souscriptions furent patronnées ou même direc-

tement ouvertes par le gouvernement. Enfin l'Empereur lui-même, par des dons personnels, manifestait sa munificence. Beaucoup d'institutions de bienfaisance et de charité furent aidées ou soutenues par le gouvernement. Des décrets les placèrent sous le patronage de l'Impératrice : celui du 2 février 1853 lui confia la présidence des sociétés de charité maternelle ; un autre plaça sous son patronage les neuf établissements de bienfaisance gérés par l'Etat. Deux hospices de convalescents furent bâtis au Vésinet et à Vincennes. En 1856, fut créé, aux frais de la Ville de Paris, l'Orphelinat du Prince Impérial : c'était le cadeau, que sur le désir de l'Impératrice, elle faisait au prince qui venait de naître.

L'Empereur soutenait de ses encouragements et au besoin même de son argent les industriels qui élevaient des habitations ouvrières, fondaient autour de leurs usines des institutions de patronage, des caisses de retraites ou de secours, des salles d'asile, des économats. Le 10 juin 1853, avait été fondé par Jean Dollfüs la « Société mulhousienne des cités ouvrières » qui, en treize ans, fit bâtir plus de 600 maisons.

Mais les initiatives de la classe ouvrière rassuraient moins. Les rapports des procureurs et des préfets avaient appris à l'ancien président comment les sociétés de secours mutuels pouvaient servir de centre de groupement à des républicains, à des ennemis du pouvoir, comment des groupements de défense ouvrière se laissaient entraîner à la politique. Au lendemain du Coup d'État, toutes les sociétés ouvrières avaient été traquées : à Lyon, le général de Castellane n'en avait pas laissé subsister une. Les coopératives de consommation, la « Société des Ménages », à Paris, l' « Association de l'Humanité », à Lille, la « Société des Travailleurs unis », à Lyon, l' « Association fraternelle des Travailleurs unis », à Voiron, et combien d'autres? furent contraintes de liquider et de vendre leur matériel. Les associations de production furent aussi dispersées. Taxile Delord estime que sur 299 sociétés existant alors en France, 15 seulement survécurent. Les sociétés de secours mutuels elles-mêmes n'avaient pas été toujours épargnées.

Mais le gouvernement sentait bien qu'il était difficile d'empêcher complètement l'exercice de l'association en vue du secours mutuel; et il pressentait tout le bénéfice que sa politique sociale pourrait retirer de la mutualité, s'il savait l'organiser.

Les sociétés suspectes venaient à peine d'être supprimées que le décret du 22 janvier 1852, toujours le décret de spoliation de la famille d'Orléans, prévoyait sur les biens de cette famille une dotation de dix millions pour les sociétés de secours mutuels. Mais le décret-loi du 26 mars fixait, quelques semaines plus tard, à quelles conditions la plupart des sociétés feraient bien de se soumettre, si elles voulaient avoir la vie assurée.

Le décret prescrivait, en effet, la création, par les soins du maire et du curé, d'une société de secours mutuels dans toute commune où l'utilité en aurait été reconnue. Et il créait, à cet effet, à côté des sociétés libres et des

sociétés reconnues d'utilité publique, une forme nouvelle, celle des sociétés approuvées. Ces sociétés approuvées obtenaient de grands avantages : gratuité du local, du mobilier et des registres fournis par la commune, réduction des frais funéraires pour leurs membres, exemption des droits de timbre et d'enregistrement, facilités pour le placement de leurs fonds à la Caisse d'épargne et à la Caisse des retraites, participation aux subventions de l'État. Mais, en échange, des obligations leur furent imposées, et rien ne révèle mieux que leur teneur même l'esprit qui inspirait la politique sociale du Second Empire : les sociétés approuvées durent laisser au chef de l'État la nomination de leur président ; ne jamais promettre de secours contre le chômage ; admettre des membres honoraires.

On imagine facilement les raisons de toutes ces mesures. Mais les gouvernants du Second Empire eux-mêmes les ont avouées, pour l'instruction de la postérité. L'initiative du curé d'abord leur paraissait devoir assurer « un bon résultat ». « Sa parole, disait une circulaire du ministre de l'intérieur, est puissante pour réunir, pour concilier, pour inspirer aux uns l'obligation de l'économie, aux autres le devoir du sacrifice... Placer l'association sous la protection de la religion, c'est emprunter ce qu'il y a de bon, d'élevé, de généreux dans ces vieilles corporations qui marchaient sous la bannière et portaient le nom d'un saint ».

Par la nomination de leur président, d'autre part, l'État pouvait les contrôler, les surveiller, les guider. Par l'interdiction de promettre des secours de chômage, ils les empêchaient de glisser, comme le cas s'était si souvent produit, à la défense professionnelle, à l'action syndicale. « Dans aucun cas, disait aux préfets la circulaire du 29 mai 1852, vous n'approuverez la promesse de secours en cas de chômage : cette condition ne serait pas seulement un principe de ruine et de démoralisation, puisqu'elle tendrait à encourager la paresse et à faire payer au travail une prime à l'insouciance ; mais elle porterait en elle le germe de toutes les grèves et l'espérance de toutes les coalitions ». Enfin par l'introduction, dans le sein des sociétés, de membres honoraires, payant et ne recevant rien, mais promoteurs et appuis de l'institution, les auteurs du décret comptaient rapprocher l'ouvrier et le patron, les classes pauvres et les classes aisées. On allait réaliser, pour perpétuer la dépendance de la classe ouvrière, une mensongère paix sociale. Mais les économistes du pouvoir la présentaient ainsi : « Tout ce qui est de nature à favoriser cet accord entre patrons et ouvriers, disait Michel Chevalier, doit être accueilli avec empressement et reconnaissance. Or, on concevrait difficilement rien qui y fût plus propre qu'une institution au sein de laquelle le bourgeois et l'ouvrier, réunis spontanément en grand nombre, s'occuperaient à titre d'associés et de collègues, d'une œuvre de bienfaisance dont profiteraient les classes nécessiteuses en y contribuant elles-mêmes ».

Bienfaisance et surveillance, la politique sociale de l'Empire autoritaire se résumait en ces deux termes. Quiconque ne voulait l'accepter était frappé.




HOMMES DE BOURSE

La Rente remonte !

D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale.

En 1855, il y avait déjà 66.000 membres dans les sociétés approuvées. Mais par contre les sociétés libres restaient stationnaires ou diminuaient. Le pouvoir continuait de se défier des sociétés formées sans lui ; et il savait user de l'article 291 du Code civil ou de la loi de 1834 sur les associations, pour détruire les sociétés établies ou empêcher la formation de sociétés nouvelles. De 1852 à 1858, plus de 200 sociétés libres cessèrent d'exister.

C'est le même esprit de patronage et de défiance encore que l'on retrouve dans les deux lois les plus importantes de cette période : celle du 1er juin 1853 sur les Conseils de prud'hommes ; celle du 22 juin 1854 sur les livrets ouvriers.

La loi sur les prud'hommes fixa à un minimum de six membres (bureau non compris) la composition du conseil ; elle remit l'élection directe des prud'hommes-patrons aux patrons, celle des prud'hommes-ouvriers aux ouvriers ; elle exigea, pour être électeur, vingt-cinq ans d'âge, cinq ans d'exercice de la profession, trois ans de domicile dans la circonscription. Mais, toujours selon le même système, au lieu d'être élus par le conseil, le président et le vice-président furent désignés par l'Empereur. L'Empereur put même les prendre en dehors des éligibles, se réservant ainsi d'appeler à la présidence d'anciens patrons retirés des affaires, décidés à maintenir, en toute occasion, « l'autorité patronale ». Enfin le secrétaire était nommé par le préfet, sur la proposition du président.

La loi sur les livrets était réclamée depuis 1852 par les agents du pouvoir, et en particulier par le préfet de police Pietri, qui aurait voulu voir le prince-président profiter de la période dictatoriale pour édicter les lois « impérieusement nécessaires qui n'ont pas pu aboutir sous le régime parlementaire ». Proposée dès septembre 1852, elle ne fut votée et promulguée qu'en 1854. Elle rendait le livret obligatoire pour tous, pour les deux sexes, pour les ouvriers travaillant en atelier ou à domicile ; elle enjoignait aux patrons de tenir registre exact des entrées et des sorties, et de reporter les dates sur le livret. Ainsi le livret faciliterait-il la tâche de la police. Mais, pour répondre à des vœux exprimés par des ouvriers et surtout pour dissimuler sous une apparence de libéralisme le caractère policier de la loi, d'autres dispositions établissaient que le livret serait délivré à « tout ouvrier qui en fait la demande », sans condition ; qu'aucune annotation favorable ou défavorable ne pourrait y être ajouté ; que, les inscriptions faites, « le livret serait remis à l'ouvrier et resterait entre ses mains », lui tenant lieu de passeport à l'occasion. Le rapporteur de la loi, Bertrand, déclarait que le gouvernement donnait par elle « une preuve nouvelle de sa sympathie pour la classe ouvrière » et il exprimait l'espoir, cher à ce même gouvernement, que la remise du livret entre les mains de l'ouvrier « fortifierait le sentiment de sympathie de l'ouvrier pour le livret et lui obtiendrait une popularité dont il n'a pas encore joui. »

Le calcul fut déçu : les mesures policières transperçaient trop, sous les

quelques concessions faites. Les ouvriers de Paris accueillirent assez mal la loi ; les industriels, n'en ayant plus la garde, renoncèrent à l'exiger. En province, la majorité des patrons, changeant peu d'ouvriers, n'en sentait pas la nécessité.

Ne revenons pas sur les mesures quotidiennes qui frappèrent alors les militants ouvriers. Nous avons dit plus haut la condition des personnes, vis-à-vis de l'administration et de la police, pendant toute cette période. C'était parmi les ouvriers des villes que s'étaient recrutés depuis 1830 les groupes républicains et socialistes : ils étaient donc plus étroitement surveillés que toute autre classe. Le gouvernement impérial veillait même sur leur moralité, sur leurs idées. Ce fut le temps où le procureur général défendit au *Siècle* de continuer un feuilleton, qui, par des descriptions d'orgies, pouvait exciter les pauvres contre les riches ; le temps où un ouvrier, un peu monté, et menaçant son concierge d'« un nouveau 93, où l'on pendrait les propriétaires, » se voyait infliger quatre mois de prison, en dépit des bons témoignages de son patron.

Mais ces petits faits, qui révoltaient çà et là les consciences républicaines, ne trouvaient point de répercussion dans la masse indifférente, occupée des grands travaux, amusée par toute la vie du Paris nouveau, reconnaissante à l'Empereur, à l'Impératrice de leur charité, de leur bienveillance, incapable encore une fois de comprendre ceux qui rêvaient d'un régime plus juste, incapable de vouloir de nouveau avec eux sa propre émancipation.

Au demeurant, le fidèle allié de l'Empereur, le clergé, mettait à son service tous les moyens dont il disposait pour asservir les esprits, pour donner à César et au Christ tout à la fois des serviteurs obéissants. Le prince-président avait dit à Bordeaux : « Je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nombreuse de la population, qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ ». Ce fut le programme de l'enseignement primaire jusqu'au ministère Duruy. Lorsque, plus tard, celui-ci entreprit la rude tâche de réformer l'enseignement, la situation qu'il trouva après plusieurs années d'Empire autoritaire était lamentable : « des milliers de communes sans école de filles ; tous les hameaux sans école d'aucune sorte ; un grand nombre d'enfants écartés de l'enseignement par l'établissement d'un chiffre maximum d'admissibilités gratuites ; d'autres abrégeant l'écolage, au risque de ne rien apprendre d'utile ; point d'écoles d'adultes ; pas une bibliothèque de village ; au contingent annuel, plus de 27 pour 100 de totalement illettrés ; misérable condition des maîtres et des maîtresses ; 5.000 institutrices recevaient moins de 400 francs par an ; il y en avait dont le traitement était de 65 francs ; pas une n'avait droit à la retraite, pas un instituteur n'était assuré d'une retraite qui lui donnât un franc par jour ».

Les statistiques semblaient bien cependant attester un progrès sur les années précédentes. En 1850, on relevait 60.579 écoles primaires ; en 1863,

68.761. Mais il faut voir ce qui se cachait sous ces chiffres : il faut discerner la lente révolution que l'Église accomplissait.

En 1850, on comptait 50.267 écoles laïques (publiques et privées) et 10.312 écoles congréganistes : en 1863, il y avait 51.555 écoles laïques et 17.206 écoles congréganistes. Ainsi, tandis que le nombre des écoles laïques demeurait stationnaire, ou à peu près, le nombre des écoles congréganistes augmentait dans des proportions considérables. A quoi tenait cette augmentation ? D'une part, sans doute, au développement des écoles de filles qui presque toutes étaient confiées aux sœurs, et, dans certains départements, forcément, les maîtresses laïques faisant défaut. Mais aussi, à la faveur de quelques dispositions rédigées pour elle, l'Église menait une ardente campagne pour « ramener au Christ toutes les jeunes âmes », pour s'emparer encore une fois des consciences. Aux termes de la loi de 1850, du décret du 4 mars 1852 et de la loi du 14 juin 1854, les communes, en cas de vacance dans une école publique, avaient le droit de faire connaître leur désir d'avoir un laïque ou un congréganiste. Or, la Congrégation ne meurt pas. Dans l'école congréganiste, où le supérieur, et non l'administration, nommait les maîtres, il n'y avait presque jamais de vacance : le maître malade ou compromis était rapidement remplacé. Chaque fois, au contraire, qu'un instituteur mourait ou prenait sa retraite ou était révoqué, la Congrégation mettait en mouvement toutes les influences, faisait marcher châtelain, maire, curé et bedeaux, et emportait le village. Bien mieux, sous un régime de large tolérance, les Frères des Ecoles chrétiennes ouvraient partout leurs écoles, surtout dans les centres industriels, dans les pays de fabriques, où les industriels souvent les appelaient et favorisaient leur établissement, pour endormir les révoltes ouvrières. La facilité qu'ils avaient de prendre des adjoints permettait la prospérité indéfinie de leurs Écoles. De 1850 à 1863, les écoles laïques (publiques et libres) avaient gagné 376,080 élèves ; les écoles congréganistes 588.000.

La prospérité des Congrégations allait de pair avec celle de leur enseignement. En 1848, le nombre des frères de la doctrine chrétienne était de 3.690 ; en 1865, il s'élevait à 7.726. Le nombre des sœurs n'avait pas augmenté moins rapidement ; de 1839 à 1848, elles avaient pu ouvrir en moyenne 360 écoles par an ; de 1849 à 1857, elles en ouvraient 396.

La loi de 1850 portait donc tous les fruits que le parti catholique en attendait; les « affreux petits rhéteurs », les instituteurs à tendances républicaines ou socialistes, les émissaires de la Révolution étaient boutés hors des villages et des grands centres industriels. L'Église triomphante assurait le loyalisme du peuple et sa résignation.

Ainsi se complétait, par cet asservissement des masses populaires, le système de l'Empire : système de compression et de flatterie tout à la fois. Les intérêts matériels étaient satisfaits, dans la mesures du possible, c'est-à-dire dans la mesure où le gouvernement le pouvait ; les esprits étaient systé-

matiquement endormis. Et telle était la lassitude politique des uns, telle était la peur persistante des autres, que la nation tout entière acceptait ce régime. Plus d'opinion, plus de pensée. L'absence de presse libre, l'absence de tribune parlementaire semblaient désormais peu sensibles à la majorité des Français.

« On boit, on rit, on chante, on ripaille... », s'écriait le poète vengeur, dépeignant le lendemain du Coup d'État. Et ce n'était là que l'expression vraie de l'état des esprits. « Tout sommeillait, écrivait plus tard Pessard... Dans le marais profond, mangeant des nénuphars et coassant pour son Empereur, un peuple émasculé vivait fort tranquille, sans souvenirs du passé, sans aspirations pour l'avenir. Il ne lisait, il n'entendait aucune voix qui vînt lui rappeler son abaissement ». Les anciens Orléanistes, les vieux doctrinaires, les hommes soucieux de liberté, qui, sans haine, patients, résignés, de leur retraite occupée et studieuse, observaient avec tristesse la France nouvelle, et qui n'avaient plus que la pauvre joie d'un discours à allusions, dans une réception à l'Académie, Guizot, Barante, le comte Molé, M. de Saint-Aulaire ont donné dans leurs lettres un tableau cruel de cet avachissement général. Guizot notait autour de lui « une certaine satisfaction sans bienveillance ni confiance » (11 juillet 1852). « On ne fait rien, on ne pense à rien » écrit-il encore un peu plus tard. Et Pasquier reprend : « Notre pauvre société française semble n'avoir plus rien à attendre que des bontés de la Providence ». — « Il n'y a pas trace de politique dans l'esprit du public, dit encore Guizot (un peu plus tard, il est vrai, à l'occasion de la guerre d'Italie) ; il ne juge pas la guerre ; il n'en sonde ni les motifs ni les conséquences ; il assiste à un spectacle, et l'amusement qu'il y prend surmonte l'inquiétude qu'au fond il en ressent ». Plus de principes : ce n'est point comme représentant d'une idée que le gouvernement a l'approbation des diverses classes : c'est parce qu'il leur donne des affaires prospères. « Mais cette sorte de joie laisse voir aussi la possibilité d'un mécontentement universel au moindre malaise commercial, au moindre chagrin d'opinion ». Et cette circonstance pourrait permettre sans doute aux vieux parlementaires vaincus d'espérer encore : mais, il leur faut bien noter que « les intérêts matériels sont en bonne voie ».

Seulement, la satisfaction matérielle suffit-elle ? Le ministère de Guizot lui-même, de Guizot avant son repentir libéral, a prouvé le contraire. On se souvient du mot terrible de Lamartine : « La France s'ennuie ». Il ne faut pas que cette nation spirituelle s'ennuie. Il faut amuser la France. L'amusement fait partie de la politique du Second Empire. Au pain, il faut ajouter les jeux du cirque.

Pour occuper l'opinion désœuvrée, il y a la cour, il y a les fêtes, il y a l'étalage de la splendeur impériale. Dès le temps de la présidence, l'ère des fêtes a été ouverte. L'empereur ne peut démentir les promesses du président. Installé aux Tuileries, comme son oncle, de glorieuse mémoire,

pourvu comme lui, d'une liste civile de vingt-cinq millions, il lui faut des nobles, de hauts dignitaires, une cour, en un mot : maréchaux de France, grand maréchal du palais, grand chambellan, grand écuyer, grand veneur, grand aumônier auréolent sa puissance. La grâce s'ajoute à la splendeur. L'Empereur à défaut d'une Hohenzollern ou d'une Wasa, qu'on lui a refusée, s'est marié à Mlle Eugénie de Montijo, d'une famille noble d'Espagne. L'Impératrice est belle ; elle sait recevoir, elle sait tenir cour. Il lui manque, pour devenir populaire, d'être un peu moins ultramontaine. Mais ce n'est point à cette heure qu'on le lui demandera. Les fêtes tiennent l'opinion en haleine : pendant l'hiver de 1853 et au printemps de 1854, leur faste défraie les journalistes, à court de copie. En 1854, elles se renouvellent, et toujours. Quelques-uns murmurent sans doute. Est-ce bien le moment ? La guerre ? Le choléra ? Les inondations ? Oublie-t-on tous ces deuils ? — Le *Moniteur* se charge de leur répondre ; et l'argument a fait fortune : « La dépense d'un grand bal retombe comme une pluie d'or sur toutes les industries ». Les couturiers, les décorateurs, les jardiniers rivalisent et même concourent : les hôtes exotiques affluent aux Tuileries, pour le plus grand étonnement des spectateurs ou des lecteurs du *Moniteur*. Le mouvement est donné : dans toutes les préfectures, on danse, on dîne. Et la « société », en province, regrettera longtemps ce temps où l'on dansait. Les vrais aristocrates ont beau rire de la raideur gourmée ou du ton de cette cour : leurs critiques ne sortent point de leurs salons. L'opinion s'amuse : il suffit.

Mais, malgré leur renouvellement, les fêtes finiraient par ennuyer. Il faut que l'Empereur donne aux Français une satisfaction dernière. Il faut qu'il leur donne ce qu'ils réclament depuis un siècle, ce que Louis-Philippe n'a pas su leur donner, ce qu'ils attendent d'un Napoléon : la gloire extérieure, les satisfactions de l'amour-propre national.

L'Empereur aurait bien voulu leur apporter une adhésion unanime des grandes nations au Coup d'État ; et il avait rêvé de se faire sacrer, lui aussi, à Paris, par le pape. Ces deux satisfactions lui ont été refusées. Du moins, les ambitions cléricales lui ont fourni une occasion de gloire ; et les évènements le servant, il est apparu enfin, pour la plus grande gloire de la nation française, comme l'arbitre de l'Europe. La politique extérieure a joué, dans les destinées du second Empire, un rôle trop important, pour que nous négligions ses débuts.

* * *

C'est la politique extérieure du parti catholique qui a fourni au Second Empire une première occasion d'action. Le nouvel Empereur pouvait rêver *in petto* de l'avenir des nationalités européennes. A l'heure où il montait sur le trône, à l'heure où les divers Etats soupçonneux, inquiets, hésitaient à le reconnaître et ne le reconnaissaient qu'en rechignant, il importait qu'il ne se compromît pas. Il avait proclamé l'Empire pacifique : mais il fallait don-

ner à cet Empire, qui était aussi un Empire napoléonien « la signification immense de nationalité et de grandeur » qui s'attachait à son nom. Comment viendrait donc la revanche napoléonienne ? Comment les traités de 1815, contre lesquels s'était faite la révolution de 1830 et que la monarchie orléaniste, pour son malheur, n'avait pas su briser, seraient-ils enfin déchirés ? Au lendemain du coup d'Etat, dans l'Europe encore tout agitée par les révolutions réprimées, nul ne pouvait le prévoir. Mais, en France, le parti catholique réclamait des gages. A l'extérieur, comme à l'intérieur, il exigeait que le nouveau pouvoir servît sa politique. Il fallait d'abord céder à sa volonté.

Ce n'était d'ailleurs que la continuation de la politique des années antérieures qu'il réclamait : l'affaire de Rome, au temps de la République, avait manifesté déjà pour quels intérêts travaillaient la diplomatie et les armes françaises. Cette fois, cependant, il ne s'agissait plus de Rome. C'était la querelle des Lieux Saints qui passionnait les catholiques. « Querelle de sacristie ! » disaient les diplomates. Et d'autres ajoutaient que « le jeu n'en valait pas la chandelle ». Elle déchaîna cependant une guerre fameuse.

Par les capitulations de 1740, la France, protectrice des Latins dans l'Empire turc, avait reçu des sultans la garde des lieux de pélerinage, soit à Jérusalem, soit en dehors, et les religieux latins en avaient eu la possession reconnue. Mais, peu à peu, les chrétiens grecs, protégés, eux, par la Russie, étaient venus en grand nombre vers les Lieux Saints ; les religieux grecs avaient entretenu et même parfois rebâti les sanctuaires, délaissés par les Latins ; et les sultans, sans souci de la contradiction, leur avaient reconnu à eux aussi la propriété des Lieux Saints, à l'exclusion de tous autres. Ces concessions aux Grecs dataient de 1812, de 1816, de 1829. Comment est-ce donc après vingt ou trente ans que la question se trouva de nouveau posée ?

On ne s'en étonne que si l'on ne connaît pas l'extraordinaire mouvement catholique du milieu du siècle, que si l'on oublie les origines cléricales du Second Empire.

Depuis 1830, en effet, depuis le pontificat de Grégoire XVI, ancien prélat de la propagande, l'Eglise s'était armée tout à la fois pour la diffusion de sa puissance dans le monde et pour la ruine des idées libérales. L'association pour la propagation de la foi avait été créée à Lyon, en 1822, et fournissait trois millions par an pour cette œuvre : le pape comprit la force qu'elle représentait et l'utilisa. Egalement la Société de la Sainte-Enfance créée pour la Chine par Mgr Parisis, fournissait de l'argent. Les catholiques de France offraient en outre un personnel, un personnel de missionnaires et de sœurs : jésuites, dominicains, lazaristes, Pères du Saint-Esprit, prêtres des missions, eudistes, filles de la Charité, dames de Sion, etc., qui, de 1830 à 1845 surtout, créaient des « chrétientés » ou des vicariats dans toutes les parties du monde. Les Lazaristes avaient pris possession de la Turquie et de la Perse ; les Missions étrangères de la Chine ; les Maristes de l'Océanie ; les Jésuites de la Syrie.

Or, si ce sont surtout des Français qui se sont faits les nouveaux propagateurs de la foi, si ce sont eux qui donnent au catholicisme ses apôtres et ses finances, la France tout entière et le gouvernement, qui la représente, peuvent-ils rester indifférents ? La propagation de la foi ne doit-elle pas se confondre avec l'expansion française ? N'est-ce point là la mission traditionnelle de la France, de la France de Saint-Louis et de Louis XIV, de la fille aînée de l'Eglise ? *Gesta Dei per Francos*, « L'action de Dieu par l'intermédiaire des Français », la vieille devise doit redevenir une vérité. Dès 1841, Lacordaire rappelle à la France sa *vocation*.

M. Émile Bourgeois, qui, dans son *Manuel de politique extérieure*, a fortement marqué l'importance de tout ce mouvement, a réuni sur ce point un grand nombre de textes qui ne laissent aucun doute sur les desseins et les conceptions du parti catholique à cette époque. « Grâces soient rendues, disait par exemple le *Correspondant*, organe qui depuis 1843 menait campagne en faveur de l'expansion catholique par la France, grâces soient rendues au gouvernement d'avoir compris que la religion est seule en mesure d'agrandir les Empires. Qu'importe, à côté de cela, aux intérêts catholiques dans le monde, aux intérêts de la nationalité française inséparable des premiers, que la session assure le triomphe de tel ou tel homme politique ? » — « Que la France, disait encore la même revue, cherche toujours la gloire de Dieu, et elle trouvera par surcroît la sienne ». Montalembert, M. de Falloux, de 1850 à 1856, célébraient constamment le grand mouvement de croisade qui entraînait les Français, et M. de Falloux vantait « ce grand libéralisme chrétien dont les Français étaient les propagateurs dans le monde », et qui éveillait partout de si nobles espérances.

La question des Lieux Saints, soulevée dès mai 1850 par le prince-président pour plaire aux catholiques de l'assemblée législative, était pour ceux-là une occasion excellente de développer leur politique. « Il ne faut pas, disait l'un d'eux, la faire descendre aux infimes proportions d'une querelle locale. Elle intéresse la foi de la France et ses croyances. Elle lui rappelle les plus glorieuses traditions de son histoire. Sa prospérité, sa politique et le rang qu'elle tient dans le monde lui font une loi de la résoudre ».

Ainsi raisonnait le nationalisme clérical (il n'y a point de mot plus exact pour caractériser cette politique). C'était l'idée nationaliste de la grandeur française, de la gloire nationale, se manifestant dans le monde par l'intervention constante de nos armes et par une expansion incessante, c'était la tradition populaire de toute la première moitié du siècle, mais mise, cette fois, au service des ambitions catholiques.

Le pouvoir nouveau que le Coup d'État et les plébiscites avaient donné à Louis-Napoléon, et d'autre part la nécessité de son alliance avec les catholiques devaient surexciter toutes les espérances de ces derniers. Comment un prince, qui avait donné tant de gages à l'Église, aurait-il pu en effet se refuser à soutenir la nouvelle croisade ?

Louis-Napoléon, cependant, espérait bien pouvoir donner satisfaction aux catholiques sans croisade. Lorsqu'au début de 1852, M. de Lavalette, notre ambassadeur à Constantinople, reçut trois clefs de l'Église de Bethléem, ce qui assurait la jouissance en commun des Lieux-Saints aux Grecs et aux




D'après un document de la Bibliothèque Nationale.

Latins, il lui donna l'ordre de s'en contenter ; et l'incident parut vidé. En fait, il allait entraîner le nouveau gouvernement plus loin qu'il ne le désirait.

La Russie entra en scène. Le propagandisme catholique réveilla l'ardeur des orthodoxes. Le tzar sentit qu'il devait une satisfaction à la foi religieuse et à l'amour-propre national de son peuple. Il fit entendre à la Turquie qu'il ne pourrait ratifier les concessions faites par elles aux Latins

et celle-ci lui donna secrètement l'assurance qu'elle les annulait. Il y avait exactement un mois qu'elle les avait données à la France (mars 1852).

En septembre 1853, Latins et Grecs, en Terre-Sainte, s'autorisant des concessions contradictoires de la Turquie, faillirent en venir aux mains. Mais c'est aux Latins que le commissaire turc sembla donner raison.

Alors, le 1er Mars 1852, croyant pouvoir compter sur la neutralité bienveillante du ministère tory en Angleterre et au besoin sur l'aide de l'Autriche, la Russie fit un éclat. Un ambassadeur extraordinaire, le prince-amiral Menzikoff débarqua à Constantinople, en grand appareil, au milieu des acclamations de tous les Grecs qui semblaient venir saluer en lui le tzar libérateur. Parlant en maître aux Turcs atterrés, il renversait le ministre coupable d'avoir trompé la Russie, Fuad-Pacha, et bientôt présentait au nouveau ministre, le traité qui devait placer offiiciellement tous les chrétiens grecs sous la protection de la Russie (31 mars 1853).

Jusqu'alors, jusqu'à cet éclat de Menzikoff, le gouvernement de Napoléon III avait cru la paix possible, et il avait même manifesté son intention de faire des concessions pour la maintenir. Dans les conseils du prince, autour du sage ministre des affaires étrangères qu'était M. Drouin de Lhuys, on trouvait les fanfares des journaux catholiques ridicules, et l'on niait l'intention de conquérir Jérusalem ou de chercher querelle à la Russie sur la question des Lieux-Saints. L'empereur aurait bien voulu donner à ses amis catholiques une apparence de gloire, par des ententes diplomatiques. Mais il ne pouvait se résigner à la guerre ; la promesse de l'Empire pacifique était encore trop récente.

Et cependant pouvait-il ne pas répondre au défi de Nicolas Ier? Lui, l'héritier de la tradition napoléonienne, pouvait-il subir un semblable affront? Un Napoléon pouvait-il laisser porter atteinte à l'honneur du nom français sans perdre du même coup sa popularité ? La nation voulait sans doute l'ordre intérieur et la paix, mais aussi une situation digne et glorieuse à l'extérieur. Napoléon donna l'ordre à sa flotte de quitter Toulon, le 20 mars 1853, et d'aller attendre les évènements dans les eaux de Salamine.

Cependant, satisfait d'avoir manifesté sa force, il laissait ses ministres négocier à Constantinople, préparer l'apaisement, si possible. Et de fait, quelques semaines plus tard, le 18 mai, après cette alerte, la paix semblait assurée : le sultan d'une part restreignait un peu les concessions faites aux Latins, — et de l'autre se bornait à garantir le libre exercice de la religion grecque dans l'Empire. Latins et orthodoxes avaient fait des concessions.

Trois jours plus tard, tout était rompu. Le ministre conciliateur était renversé ; Reschid-Pacha, parvenu au pouvoir, ne voulait faire aucune concession. Menzikoff, furieux, repartait pour Pétersbourg. Le 31 mai, Nicolas Ier envoyait un ultimatum. C'étaient les intrigues savantes de l'ambassadeur anglais, lord Stratford Redcliffie, obstiné à combattre l'influence russe, c'était

l'assurance donnée par lui au sultan que l'Angleterre soutiendrait la Turquie, qui amenait cette tempête orientale.

Il y eut alors un moment singulier dans l'histoire de l'Europe. L'annonce de la guerre, immédiatement, réveilla toutes les traditions nationales, toutes les ambitions des partis. L'opinion anglaise réclamait une intervention immédiate en faveur des Turcs ; en France, des républicains, comme Quinet, s'indignaient qu'on n'intervînt pas pour dégager le Danube des armées russes ; et les catholiques se réjouissaient à l'avance « du conflit préparé par la Providence pour le triomphe de la civilisation et du christianisme ». Or, juste à ce moment, par des efforts désespérés, les diplomates européens, les Français en tête, tentaient encore une fois de prévenir la guerre ! Comme s'ils avaient pressenti vaguement les conséquences incalculables qu'elle allait avoir sur l'avenir de l'Europe.

Une fois encore, ils amènent la Russie, par l'intermédiaire de l'Autriche à retirer son ultimatum, à accepter de nouveau la note proposée à Menzikoff, le 13 mai. Mais c'est en vain que, forts de cette acceptation, ils essaient maintenant de la faire accepter par la Porte : Reschid-Pacha décide son maître à tenir bon. Le fanatisme turc est déchaîné ; les ulémas ont prêché la guerre sainte ; l'armée est réorganisée. Et malgré les déclarations publiques de son gouvernement, malgré le travail pacifique de toute l'Europe, sir Redcliffe, « ce diplomate malfaisant » comme l'appelle Thouvenel, affirme que l'Angleterre soutiendra la Turquie. La Turquie revendique donc son droit de protéger *elle-même* le culte chrétien dans tous ses États.

Alors, en octobre 1853, la guerre éclate. La Russie réclame maintenant la protection de tous les sujets grecs. Dès le début de la guerre, les flottes française et anglaise, comme l'avait prévu sir Redcliffe, viennent protéger Constantinople. La France et l'Angleterre ne peuvent laisser porter atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman ! Le 30 novembre, la flotte turque est détruite à Sinope par la flotte russe. L'opinion européenne s'émeut de cette destruction qui témoigne selon elle de l'intention de la Russie d'anéantir la puissance turque. Napoléon III se juge atteint dans son honneur. Le 20 décembre, l'ordre est donné aux deux flottes anglaise et française de pénétrer dans la mer Noire. Et, après quelques semaines d'ultimes négociations, au début de mars 1854, la guerre est déclarée à la Russie par la France et par l'Angleterre. En mai 1854, 60.000 Anglo-Français débarquent à Gallipoli.

Il y avait quatre ans exactement, que Louis-Napoléon avait posé la question des Lieux-Saints. Il y avait deux ans que la diplomatie de Napoléon III, prise entre le fanatisme russe, déchaîné par sa faute, et les ambitions anglaises, essayait de se tirer par une paix honorable, glorieuse même, mais sans guerre, du guêpier où l'avaient jeté les ambitions catholiques. Mais si les diplomates français, qui l'entouraient, connaissaient les risques de cette guerre et hésitaient, l'opinion publique française, abaissée et avilie par tout le système impérial, dans son ensemble, l'approuvait. Les Français en étaient réduits

à ne plus éprouver que les sursauts stupides de « l'amour-propre national ». « On chercherait inutilement, constate M. Bourgeois, dans le manifeste lu par ordre de l'Empereur au Corps législatif, le 3 mars 1854, une seule indication d'avantages analogues à ceux que l'Angleterre attendait de cette entreprise ». Pour justifier l'entreprise, Napoléon III faisait appel aux sentiments nationalistes : soit à ceux des républicains, hostiles aux Russes, aux cosaques, destructeurs de nos gloires nationales, et il se faisait applaudir par Barbès et Chalain ; soit à ceux des nationalistes cléricaux, qui auraient vu avec colère *leur* Empereur abandonner une politique « que depuis des siècles tout gouvernement national avait soutenue » en Orient. L'honneur de la nation, telle était la raison que Napoléon III invoquait ; et il escomptait toute la popularité que son gouvernement allait en recueillir. « Nulle part, a dit un diplomate saxon, nulle part plus qu'en France, la politique étrangère ne dépend de la politique intérieure, et nul ne le savait mieux que Napoléon III. » C'est alors que la parole fut dite ; elle ne fut jamais aussi vraie.

Il ne nous appartient pas de retracer ici la guerre sanglante qui se déroula alors en Crimée. L'Angleterre, démasquant son programme avait proposé à Napoléon, dès mars 1854, une expédition en Crimée et en Finlande : elle y voyait l'avantage de détruire la puissance maritime de la Russie, et pour l'armée napoléonienne c'étaient là de glorieuses expéditions. — Dans la Baltique, les flottes alliées s'arrêtèrent aux îles d'Aland. D'autre part, ce ne fut qu'en septembre que les troupes, débarquées en mai à Gallipoli, furent transportées en Crimée. Elles étaient ravagées par le choléra; et c'était à l'automne, sous le feu d'une citadelle comme celle de Sébastopol qu'elles allaient commencer « cette expédition des Argonautes ». Avant d'entreprendre le siège, ou pour défendre les travaux d'approche, il fallut livrer de meurtrières batailles : l'Alma, Balaklava (25 Octobre), Inkermann (5 Novembre). Les difficultés du ravitaillement s'ajoutaient à celles de la lutte contre des adversaires qui se défendaient en désespérés.

Tandis que la guerre se déroulait, les diplomates agissaient. En Juillet 1854 on avait cru un moment que l'Autriche allait entrer dans la lutte. « Étonnant le monde par son ingratitude » elle avait au contraire contraint le tsar de faire évacuer par ses armées les principautés danubiennes. Et elle méditait de s'en emparer. La guerre sembla même un moment sur le point de devenir générale.

Mais alors M. de Bismarck, diplomate encore obscur, commença de faire sentir son influence dans les conseils du roi de Prusse. Il vit le danger qu'il y avait à laisser l'Autriche, qui avait humilié la Prusse à Olmütz et réétabli son hégémonie sur l'Allemagne, remporter en Orient de nouveaux triomphes. Il sut grouper contre elle, au moment où, d'accord avec les puissances maritimes, elle envoyait une sorte d'ultimatum à la Russie, toutes les petites puissances allemandes hostiles à son extension ; et, par l'opposition de l'Allemagne, l'obligea à s'arrêter sur la pente de la guerre (Octobre 1854). La

Russie en fut reconnaissante à la Prusse ; et l'Empereur des Français, comprenant mal le jeu, ne garda rancune qu'à l'Autriche. Mais la Prusse s'était ainsi brusquement relevée au rang de grande puissance.

Au même temps, un autre État se révélait comme puissance européenne. La nécessité de se procurer des troupes nouvelles pour emporter Sébastopol et d'autre part l'idée de faire pression sur l'Autriche et de la pousser à la guerre en sollicitant l'appui d'un de ses adversaires, avaient amené l'Angleterre et la France à demander l'alliance et les troupes de la Sardaigne contre la Russie. M. de Cavour avait senti tout l'avantage qui pouvait sortir de cette alliance pour l'avenir de son pays. Il avait décidé son roi : le traité avait été signé en janvier 1855 avec les puissances maritimes. Avec le concours des finances anglaises, un corps d'armée Sarde avait été levé pour l'Orient.

Cependant la guerre traînait : l'abstention de l'Autriche privait les alliés de la diversion nécessaire sur le Danube ; le siège de Sébastopol présentait des difficultés de plus en plus redoutables. Napoléon III s'impatientait contre l'Autriche et songeait à la punir, ou bien projetait d'aller prendre le commandement en Crimée (février-mars 1855). M. Drouin de Lhuys, d'autre part, pressentant tout le danger qu'il y avait pour la France à se tourner contre l'Autriche, à la diminuer en face de la Prusse et de l'Italie, essayait à Vienne d'amener la paix le plus rapidement possible, et de faire triompher cette politique dans l'esprit même de l'Empereur. Un moment même, au début de mai, il semblait sur le point d'aboutir. L'Angleterre, la France, l'Autriche, en effet, avaient posé à la Russie, pendant toutes les négociations engagées depuis 1854, *quatre points* : libre navigation du Danube ; abolition de ses droits sur les principautés danubiennes ; renonciation à la protection particulière des communautés grecques ; limitation de la puissance russe dans la mer Noire. Or, c'était ce dernier point que la Russie déclarait toujours ne pouvoir accepter. En avril 1855, M. Drouin de Lhuys et les diplomates autrichiens avaient substitué à cette demande de neutralisation, la limitation réciproque des forces russe et turque dans la mer Noire. Mais le 5 mai, l'Empereur refusait de ratifier ces propositions ; et M. Drouin de Lhuys démissionnait. Il décidait ainsi que l'Autriche devait sortir tout à fait abaissée de ces négociations.

Mais c'était la continuation de la guerre et de lourdes charges. L'Empereur devait demander aux Chambres 150.000 hommes de renfort et 700 millions. Et la gloire venait lentement pour compenser ces sacrifices ! D'aucuns commençaient même à trouver cette guerre plutôt sotte ; l'Empereur lui-même se lassait d'attendre les succès éclatants, qu'il avait escomptés et qui ne venaient point. La mort de Nicolas Ier, en mars, n'avait pas abattu le courage des Russes ; ils résistaient toujours avec la même énergie.

Le 8 septembre 1855, enfin, un assaut heureux livrait Sébastopol. Malgré les efforts de Cavour et de Palmerston, Napoléon III poussait à la paix : l'Autriche, de nouveau, se faisait l'intermédiaire entre lui et la Russie. Le 16 jan-

vier 1856, après une menace de l'ambassadeur d'Autriche, Esterhazy de demander ses passeports, et sur les conseils du roi de Prusse, le tsar cédait.

Un congrès se réunit alors pour régler définitivement les questions orientales. Les diplomates français avaient joué pendant la guerre, dans les négociations dont Vienne était le centre, un rôle assez important pour que le Congrès se réunît à Paris.

L'œuvre en fut aisée et prompte : on négociait, on l'a vu, depuis longtemps. En deux jours, le 28 février et le 1er mars 1856, deux points furent réglés : l'abolition du protectorat russe dans les principautés et la souveraineté ottomane garantie par l'Europe. Les Russes reprenaient Sébastopol et Aland, mais ne pouvaient plus les fortifier. Le 4 mars, le point le plus délicat était réglé : la neutralisation de la mer Noire etait solennellement proclamée. Enfin, le 6, la libre navigation du Danube était établie, sous le contrôle d'une Commission internationale. L'Angleterre avait ce qu'elle désirait : Palmerston pouvait proclamer la paix « bonne, excellente, avantageuse ».

De leur côté, les Français et leur Empereur étaient également satisfaits. Les uns se félicitaient que le Congrès de Paris les vengeât des humiliations de 1840 ; et ils comparaient, non sans orgueil, le nouveau Congrès, solennellement présidé par le neveu, à un autre Congrès, à celui de 1815, où l'Europe victorieuse avait écrasé la France napoléonienne et révolutionnaire. L'autre aussi était heureux. Le 16 Mars, l'Impératrice venait de lui donner un fils ; et le 30 Mars, la paix européenne heureusement conclue, sous son patronage, assurait l'avenir de sa dynastie. « Il y a eu, disait un témoin, dans notre histoire nationale des époques autrement glorieuses au point de vue militaire ; je n'en connais pas où le gouvernement de notre pays ait été entouré au dehors de plus d'estime et d'admiration ».

Cette fois, l'Europe entière avait reconnu et célébré le Napoléon ; la France, glorieuse, semblait avoir oublié décembre.



Lorsqu'il ouvrait le 16 Février 1857 la dernière session du Corps législatif, élu en 1852, l'Empereur pouvait ainsi résumer l'œuvre des cinq années qui venaient de s'écouler : « Messieurs les députés, disait-il, puisque cette session est la dernière de votre législature, permettez moi de vous remercier du concours si dévoué et si actif que vous m'avez prêté depuis 1852. Vous avez proclamé l'Empire ; vous vous êtes associés à toutes les mesures qui ont rétabli l'ordre et la prospérité dans le pays ; vous m'avez énergiquement soutenu pendant la guerre ; vous avez partagé mes douleurs pendant l'épidémie et pendant la disette ; vous avez partagé ma joie quand le ciel m'a donné une paix glorieuse et un fils bien-aimé ; votre coopération loyale m'a permis d'asseoir en France un régime basé sur la volonté et les intérêts populaires. C'était une tâche difficile à remplir, et pour laquelle il fallait un véritable patriotisme, que d'habituer le pays à de nouvelles institutions.

Remplacer la licence de la tribune et les luttes émouvantes qui amenaient la chute ou l'élévation des ministères par une discussion libre, mais calme et sérieuse, était un service signalé rendu au pays et à la liberté même, car la liberté n'a pas d'ennemis plus redoutables que les emportements de la passion et la violence de la parole.

Fort du concours des grands corps de l'État et du dévouement de l'armée, fort surtout de l'appui de ce peuple qui sait que tous mes instants sont consacrés à ses intérêts, j'entrevois pour notre patrie un avenir plein d'espoir. La France, sans froisser les droits de personne, a repris dans le monde le rang qui lui convenait et peut se livrer avec sécurité à tout ce que produit de grand le génie de la paix. Que Dieu ne se lasse pas de la protéger, et bientôt l'on pourra dire de notre époque ce qu'un homme d'État, historien illustre et national, a écrit du Consulat : « La satisfaction était partout, et quiconque n'avait pas dans le cœur les mauvaises passions des partis était heureux du bonheur public. »

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. La tumultueuse histoire française semblait s'être arrêtée. Ces partis, naguère si agités, ces classes adverses dont la lutte sanglante avait troublé tous les cœurs en juin 48, ces masses ouvrières tourmentées de leur avenir, tout ce monde orageux semblait s'être apaisé, à l'ordre du Napoléon.

La vérité était qu'à l'heure où le parti républicain reconstitué faisait dans le pays une propagande heureuse, à l'heure où les ouvriers des villes, apprenant la pratique de l'association. pouvaient de nouveau espérer une émancipation prochaine, à l'heure où les paysans même commençaient de se réconcilier avec les autres prolétaires, le prince-président, jouant habilement des passions de tous et abusant du pouvoir qu'on lui avait abandonné, s'était emparé de la France. La lassitude des uns, la peur des autres étaient telles que le système de violence, de compression et d'hypocrites avances, par lequel il avait comme suspendu l'évolution régulière des partis et des classes, avait pleinement réussi. Il n'avait eu qu'un souci : l'affermissement de son pouvoir, l'avenir de sa dynastie. Pour l'avenir de sa dynastie, il avait décimé et proscrit les républicains, qui pouvaient troubler encore la paix napoléonienne. Pour l'avenir de sa dynastie, il avait donné à toutes les classes des satisfactions matérielles, aux bourgeois de grandes affaires, aux ouvriers de grands travaux et du pain à bon marché; il avait surexcité chez les uns le goût d'entreprendre et il réveillait chez les autres le souci de leur condition. Pour l'avenir de sa dynastie, encore, il avait cherché la gloire sur les champs de bataille de Crimée ; il avait réveillé l'amour-propre national des Français ; et il avait utilisé les ambitions particulières des diverses nations européennes.

Mais qui pouvait se flatter de contenir toujours, ou de diriger à son profit ces forces immenses de l'histoire, les revendications des classes ou les espérances nationales ? Là est le drame du Second Empire. Ces forces, un

jour, dans leur développement spontané, se sont retournées violemment contre la dynastie qui prétendait les régler. Et la dynastie a été vaincue.

## CHAPITRE III

### ÉBRANLEMENT

Comment, sous un régime d'oppression et de mensonge, la lutte pour la liberté a-t-elle pu recommencer? Comment des prolétaires vaincus en juin 48, vaincus, eux aussi, eux surtout, en décembre 51, ont-ils pu recommencer encore la bataille pour l'émancipation de leur classe? C'est là ce que doit tenter d'expliquer l'historien socialiste de cette époque.

Dans les années mêmes, où Napoléon III triomphe, un parti républicain subsiste, des prolétaires restent fidèles à leur idéal. Au temps du Consulat et du premier Empire, des Jacobins, nombreux, s'étaient ralliés à la fortune de Bonaparte. Malgré ses efforts, le second Empire ne parvint pas à rallier les républicains. Il imposa silence ; mais dans le silence, les cœurs continuèrent à battre, et les têtes à travailler, pour la République et la liberté.

Les chefs étaient loin, transportés ou exilés ; loin aussi, partageant leur sort, tous ces militants, tous ces « sous-officiers » de l'armée républicaine, qui aux jours d'émeutes ou de manifestation entraînaient la foule, et, par leur propagande quotidienne, faisaient son éducation. Transportés d'Algérie ou de la Guyane, souffrant de la soif, de la fatigue, de la vermine, prisonniers de Belle-Ile ou de Corte, en butte à l'hostilité de populations ignorantes, exilés de Londres, de Bruxelles, de Genève, se débattant péniblement contre la misère, ils sont séparés de la grande foule ouvrière ou paysanne qu'ils avaient espéré éduquer et libérer, et que le nouvau régime asservit ou comprime chaque jour davantage.

La douce et ardente Pauline Rolland, l'amie de Pierre Leroux et de Georges Sand, qui avait si longtemps rêvé d'une société meilleure, fondée sur la fédération des groupements ouvriers nationaux et étrangers, souffre pendant de longs mois de la pauvreté et de l'exil, et grâciée, meurt à Lyon, avant d'avoir pu embrasser ses enfants. Eugène Millelot, un des héroïques de Clamecy, et qui a tenté de s'évader de la Guyane, est condamné à cent coups de corde et meurt au vingt-et-unième. Et combien d'autres succombent ainsi de misère ou de tortures, en Algérie et à la Guyane?

Huber est à Belle-Ile et implore pour sa grâce. A Belle-Ile, encore Gambon pioche la terre et élève des oiseaux; Commissaire fait à ses co-détenus des cours sur l'astronomie ; Watteau sur l'anatomie et la physiologie ; Blanqui sur l'économie politique. Car c'est là que se trouve le grand conspirateur, condamné au 15 mai. Là aussi est Barbès, le rival. Une lettre de ce dernier, lettre patriotique envoyée à Georges Sand, lui vaut la liberté en 1854, mais il s'exile. L'autre, en 1857, est transporté à Corte.

Louis Blanc est à Londres, depuis que l'Assemblée Constituante l'a voulu livrer à la justice, comme complice du 15 mai; il y compose ses écrits justificatifs sur cette journée révolutionnaire, sur la commission du Luxembourg, sur tout son rôle en 48 ; il y discute avec Mazzini et Ledru-Rollin ; entre temps, il achève son histoire de la Révolution. Caussidière, Ledru-Rollin,



ÉPISODE SYMBOLIQUE DE LA BATAILLE DE L'ALMA.

D'après un document de la Bibliothèque Nationale.

Martin Bernard venus de la Belgique moins hospitalière, sont à Londres eux aussi ; puis Boichot, puis Félix Pyat, venus de Suisse. A Londres encore Martin Nadaud a d'abord repris la truelle, puis, par un travail assidu, est devenu professeur de français à Wimbledon ; Esquiros est examinateur à Woolwich. A Jersey, puis à Guernesey, Hugo travaille, infatigablement, aux *Contemplations*, à *la Légende des Siècles*, aux *Misérables;* mais contre l'homme de décembre, il a tout de suite lancé *Napoléon-le-Petit* et les *Châtiments*. A Jersey également Pierre Leroux rédige une revue, l'*Espérance*, et plus tard, travaille à la *Grève de Samarez*.

Auprès d'eux, pendant deux ans, Ribeyrolles, l'ancien rédacteur en chef de la *Réforme*, rédige l'*Homme*, que tous les proscrits lisent avec avidité.

Cependant, Challemel-Lacour, Madier de Montjau, Emile Deschanel, Pascal Duprat, Versigny vivent en Belgique de conférences ou de leçons. A Bruxelles encore le député ouvrier, le réformateur du compagnonnage, Agricol Perdiguier, Avignonnais-la-Vertu, donne des leçons de *trait*.

Marc Dufraisse, l'un des premiers propagandistes de l'Association ouvrière, le collaborateur de Proudhon au *Peuple*, enseigne à l'Ecole Polytechnique de Zürich. Edgar Quinet, las de la surveillance belge, a dû se réfugier près du Léman, dans la solitude de Veytaux, et de là suit attentivement l'évolution démocratique. Charras, le clairvoyant et le courageux, se dépense en vain pour rapprocher et réunir ces forces éparses.

Tous travaillent, pour vivre, matériellement, mais aussi pour se soutenir moralement, contre l'ennui, contre les découragements de l'exil. C'est qu'ils n'oublient point. Ils veulent lutter encore, aider ceux qui n'ont pas été chassés de France, collaborer avec eux au renversement du tyran, au rétablissement de la liberté. Longtemps, ils croient que c'est chose facile, que le régime établi en décembre « ne durera qu'un jour ». Jules Favre même, qui est sur les lieux, l'a proclamé. Si la presse est muselée en France, eux du moins, ils pourront écrire : ils rappelleront à leurs concitoyens et ils diront à l'Europe quels crimes ont été commis en décembre. Pascal Duprat, Ribeyrolles, Schœlcher décrivent ces journées lugubres, découvrent les cruautés commises. Victor Hugo dit l'ignominie du criminel. Marc Dufraisse, le juriste, fixe la punition légale du forfait. Vésinier, Magen révèlent les orgies des nuits de Saint-Cloud. Félix Pyat demande vengeance et excite au tyrannicide. Et dans les journaux, dans le *Proscrit*, dans la *Voix du Proscrit* (ensuite), partout la même lutte se poursuit.

Mais il faut que toutes ces publications pénètrent en France ; il faut qu'elles puissent parvenir au peuple. En dépit des dispositions prises contre la contrebande littéraire, journaux, brochures, livres passent les frontières et inondent le pays. Les rapports des préfets du Nord signalent constamment leur introduction par la Belgique. « Lorsque les fraudeurs arrivent à franchir la ligne de surveillance de douane du côté de Tourcoing et Roubaix, écrit un de ces fonctionnaires dans son rapport du 10 juillet 1852, des envois se font à Paris, par petits paquets, non par Lille, mais par les petites stations permettant de tromper plus facilement toute surveillance. » A Lille, au cours d'une perquisition faite chez la femme d'un proscrit, on trouve 3.000 exemplaires de brochures républicaines, des *Trois maréchaux* de Charras, ou de *Napoléon-le-Petit*. La colonie de Jersey fait pénétrer ses manifestes par la Gironde et par la Manche. Pendant ces premières années de l'Empire, *Napoléon-le-Petit* surtout trouble le sommeil de tous les préfets. Le préfet du Nord ne peut l'arrêter au passage. Celui de l'Ain annonce au gouvernement qu'il circule dans tous les ateliers de Lyon. Devenu rare, il se vend

six francs. Un banquier bibliophile paie 80 francs un exemplaire de la première édition.

Les bulletins de la « Commune révolutionnaire » et de la « Révolution », les deux groupes rivaux que les proscrits avaient fondés à Londres, circulaient partout en dépit de la police. La *Lettre au peuple*, émanée de la Commune révolutionnaire, signée de Félix Pyat, de Boichot, de Caussidière, fut introduite en fraude dans des colis de toutes espèces. Perquisitions, arrestations, poursuites, condamnations, rien n'y fit : les proscrits inondaient la France de leurs écrits. Le cabinet noir avait beau fonctionner : par des détours variés, la correspondance se poursuivait régulière. A un redoublement de rigueur on ripostait chaque fois par des moyens plus ingénieux. De 1852 à 1859, les relations des proscrits et des républicains de l'intérieur ne furent jamais interrompues un seul instant.

Ces derniers savaient pourtant ce qu'ils risquaient. Nous avons dit la vie du républicain sous l'Empire; nous avons dit ce que pouvaient être ses journaux; nous avons décrit l'action de la police. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les difficultés de la propagande, disons plus : de la vie, sous ce régime de compression et de mensonge. Plusieurs en furent accablés, brisés. « Rien ne m'étonne, rien ne m'indigne désormais, écrivait Emile Souvestre ; il y a longtemps que j'ai dépassé les frontières du mépris et mon indignation est épuisée ». Il mourut bientôt et Mme Baune écrivait à l'occasion de sa mort : « Ces hommes, Lamennais, François Arago, Michel (de Bourges), Emile Souvestre ont été tués par le 2 Décembre. L'amertume qui débordait leur cœur m'en a assez appris ». La plupart, cependant, résistèrent, vécurent. « Jamais parti vaincu, a dit Beslay, n'a montré plus de fierté et de persévérance ». En dépit de l'administration et de la police, les républicains continuèrent de se voir, de se connaître, de se sentir les coudes, silencieusement, dans la foule anonyme et muette, où ils étaient confondus. Ils demeurèrent en éveil ; ils guettèrent les occasions ; surtout, ils formèrent de nouveaux combattants. Quand l'heure vint, tardive, tous étaient prêts : les anciens, fidèles, non découragés, les jeunes, formés par l'épreuve, ardents et résolus.

La misère de ceux qui souffraient pour la cause avait été une première occasion de se retrouver. Il fallait venir en aide, sans tarder, aux proscrits, à leurs familles restées en France. Michel Goudchaux, le banquier, l'ancien ministre des finances de la République, avait créé le comité de secours pour les proscrits. Mal secondé par Jules Simon, aidé seulement par Deroisin et par plusieurs ouvriers, il assuma la tâche, toujours pénible, de recueillir de l'argent. Ses lettres à Schœlcher, récemment citées par M. Tchernoff, marquent ce qu'il dut endurer. « Dès que j'entreverrai la possibilité d'augmenter le mensuel, lui écrivait-il, par exemple, le 15 août 1852, je le ferai, soyez-en sûr, mon cher Schœlcher, car mon cœur saigne à toutes les misères que vous avez sous les yeux et que je vois parfaitement d'ici ; ce sur quoi vous

pouvez compter, — et c'est quelque chose, — c'est l'exactitude de mes envois : ce sont pour moi des échéances de banque ; ainsi donc tous les 6 et 20 jours, je vous ferai l'envoi de quinzaine, et la veille, si le 6 ou le 20 est un samedi, parce que ce jour-là il n'y a pas de courrier pour Londres ; je le ferai ainsi tant que durera la souscription : pour cela, il faut qu'il me reste assez de force pour effectuer moi-même les rentrées (379 par mois et 80 ou 90 étages à monter par jour avec des palpitations qui m'empêchent de respirer quand j'arrive aux étages supérieurs). Mon cher Schœlcher, je fais bien peu de chose, j'en conviens, mais je fais tout ce qu'il m'est humainement possible de faire ». Grâce à ces efforts, bien des misères furent soulagées ; les mensualités pour Londres étaient de 11 à 12.000 francs en 1853. Résultat plus important encore : la souscription maintenait unis des républicains. Quand la police poursuivait Goudchaux, en octobre 1854, comme « caissier de la conspiration » et perquisitionnait chez lui, elle faisait évidemment — et volontairement — une bêtise. Mais elle marquait bien le rôle efficace de la souscription, dans cette conspiration permanente qu'était le parti républicain.

Ce que Goudchaux faisait à Paris, d'autres le faisaient en province. Les porcelainiers de Limoges envoyaient régulièrement des subsides à leurs militants frappés. Lyon, de même, avait sa société de secours : la ville avait été divisée en cantons ; et dans chaque canton, de petits groupes de six membres étaient constitués, chaque membre payant 5 centimes la semaine. Les chefs de groupe formaient la commission centrale du canton ; et chaque commission centrale avait son représentant à la commission supérieure. Les prolétaires lyonnais avaient gardé leurs habitudes d'organisation ! Pour la bienfaisance, provisoirement, ils se voyaient, se concertaient. Plus tard, encore, ils le sauraient faire, pour d'autres buts.

Comme les sociétés de secours, les salons permettaient cette propagande individuelle, d'homme à homme, qui entretenait les courages et gagnait parfois quelques intelligences. C'était le moyen d'opposition dont usaient surtout les légitimistes et les orléanistes. Les républicains ne le négligèrent point. Chez Carnot, chez Garnier-Pagès, chez Hérold, chez Laurent Pichat, ils étaient chez eux ; et les mouchards ne pouvaient s'introduire là comme dans une société secrète. Chez Mme d'Agoult (Daniel Stern), la rédaction de la *Revue de Paris* se donnait rendez-vous. H. Carnot, Renan, Berthelot, Chaudey, Littré s'y rencontraient. Et « les conversations déplorables », comme disaient les préfets, allaient leur train. La critique amère et les épigrammes alternaient. Les pamphlets manuscrits, les chansons, les bons mots, tout était bon pour attaquer. Chez les jeunes, les réunions nocturnes étaient souvent plus mouvementées : dans l'atelier du peintre Delestre, Ribert et Frantz Jourdain discutaient passionnément du libéralisme et du jacobinisme. D'autres précisaient les réformes à accomplir à la chute de l'Empire. Mais combien, au milieu même de ces discussions, suivant d'une

oreille distraite les arguments des débatteurs, rêvaient à l'action nécessaire, et, dédaignant « les cartouches philosophiques », souhaitaient « d'apprendre à faire des cartouches » ?...

En attendant, les professeurs de Massin, de Favart, de Sainte-Barbe, de ces institutions libres laïques, donnaient à un nombre, chaque année plus grand, de jeunes gens, le désir de lutter pour la République. L'Université avait été brutalement, systématiquement frappée depuis 1850 ; au moment du Coup d'État, nombreux avaient été les professeurs républicains qui avaient été destitués ou forcés à démissionner pour refus de serment. La jeunesse ne l'ignorait point. C'était vers ces hommes qu'elle se tournait spontanément. « On savait ce qu'ils avaient abandonné ; on savait ce qu'ils avaient accepté plutôt que d'incliner la fierté de leur caractère... On n'entendait jamais tomber de leur bouche une plainte sur ce qu'ils avaient sacrifié ou sur ce qu'ils souffraient maintenant ». Parmi eux, il faut citer Vacherot, Barni, les deux philosophes collaborateurs de la *Revue de Paris*, Eugène Despois, l'historien, le démocrate au cœur ardent et pur, Assolant, Frédéric Morin, Boutteville. Par leur enseignement, par des conférences, inoubliées de tous leurs auditeurs, ils « refirent les âmes de la jeunesse fortes et viriles comme les leurs ». Ils firent des études classiques ou de la philosophie un enseignement de liberté. Au jour le jour, aussi, dans des réunions intimes avec leurs élèves, ils ne dédaignèrent point la petite guerre efficace des bons mots ou des remarques amusantes : toutes les petites roueries jésuitiques, les oublis de strophes inquiétantes dans les morceaux choisis, les tripatouillages de textes, les fausses citations par loyalisme ou par piété, étaient par eux dénoncés. Mais, à d'autres heures, surtout au retour des vacances, ils disaient leurs récentes rencontres avec les proscrits illustres ou lisaient les vers vengeurs, les pamphlets rapportés en fraude.

Ainsi se formait pour la République une jeunesse bourgeoise, ou si l'on veut, une jeunesse intellectuelle. Et les maîtres constataient avec joie la poussée de cette nouvelle génération. « Rarement, disait Frédéric Morin, les mauvais ont été pires qu'aujourd'hui : mais jamais les bons et les généreux n'ont été meilleurs... Tout ce qui n'est pas absorbé par les grossiers plaisirs ou les calculs plus grossiers encore a la même pensée, les mêmes vues, les mêmes désirs ». Les petits journaux littéraires, à demi-politiques, se multipliaient, à Paris ou en province, tous éphémères mais utiles. Et les boucans faits au cours des professeurs impérialistes, de Sainte-Beuve ou de Nisard, accusé, celui-là, d'avoir admis « deux morales », indiquaient à ces Messieurs que ce n'était point à eux que revenait l'influence, l'autorité morale sur la jeunesse des Ecoles.

Mais ce n'étaient ni les journaux, trop coûteux, ni les revues, ni les conférences, ni les conversations de salons qui pouvaient permettre aux prolétaires républicains de se rencontrer, de se sentir les coudes, de ranimer leurs souvenirs ou d'entretenir leurs espérances. Dans les grandes villes, dans les

régions industrielles, le fait est indéniable : secrètement, intimement, ils demeurèrent fidèles à leur idéal. Mais comment ? par quels efforts obstinés ? Car est-il rien qui s'oblitère plus vite qu'une opinion, contrainte au silence, à l'inaction ? — Les catholiques le savent bien.

Pour ne point oublier, pour renouveler les souvenirs et ranimer l'espérance, les ouvriers républicains ne négligèrent aucune occasion. Ils eurent d'abord les enterrements, les grandes foules, silencieuses, recueillies, venant affirmer derrière un cercueil, qu'une pensée vivait encore, qui avait été celle du mort. Les enterrements républicains furent une inquiétude constante pour la police impériale. Quand la mère de Ledru-Rollin mourut, elle s'empara du corps, de grand matin et personne ne put le suivre au cimetière. Quand dans l'hiver de 1853, Armand Marrast expira, quelques amis purent suivre son cercueil ; aucun ne put parler sur sa tombe. Mais les précautions étaient vaines quand le peuple, coûte que coûte, voulait manifester sa fidélité aux souvenirs. Quand la femme de Raspail mourut, et bien que la nouvelle ne fût connue que depuis vingt-quatre heures, vingt-cinq-mille ouvriers vinrent rendre un dernier hommage à la femme de leur ami. Guettés par la police, ils marchèrent sans rien dire, et cet immense cortège silencieux impressionna. En 1855, encore, quand Lamennais mourut, la brutalité policière s'était donné libre jeu : une affiche avait annoncé que ses parents et exécuteurs testamentaires seraient seuls admis à le suivre au cimetière. En vain ! Lorsque le corbillard passa dans le faubourg Saint-Antoine, les ouvriers arrivèrent en masse pour grossir le cortège, et la police dut charger pour les refouler. Parfois, le gouvernement usait d'un autre moyen : il arguait du talent, de la renommée scientifique du savant ou du poète qui venait de mourir et lui faisait rendre des honneurs officiels. Des troupes entourèrent le corbillard qui emportait François Arago ou Béranger. Au besoin, les fusils auraient été relevés et chargés...

Mais si la foule ouvrière, soit à Paris, soit en province, manifestait ainsi sa fidélité à la République, c'est qu'elle continuait d'être secrètement travaillée, groupée, éduquée par d'obstinés propagandistes. Les procès, des souvenirs, quelques mémoires, donnent quelquefois de curieuses indications sur cette propagande secrète.

Dès 1852, au lendemain même du Coup d'État, les magistrats, les procureurs chargés d'abattre le républicanisme avaient pu se rendre compte que les ouvriers, si cruellement décimés par les commissions, ne désarmeraient pas. C'étaient eux qu'ils avaient trouvé lors de la résistance au Coup d'État, dans les mairies insurrectionnelles ; c'était dans leurs sociétés corporatives, confondues avec leurs sociétés secrètes qu'ils avaient pu voir l'origine de toutes « les insurrections de décembre » ; c'étaient contre eux enfin que les commissions mixtes avaient reçu le plus de dénonciations.

Il y a, aux Archives nationales, sous la cote BB 30/424 un registre des plus curieux, contenant la copie de la statistique dressée au greffe des com-

missions militaires, et qui indique bien la part prise par les masses laborieuses à la résistance au Coup d'État. Le registre contient par professions et par départements, le nombre d'individus « arrêtés ou poursuivis » par les commissions. Sur 26.884, on compte — le fait est notable, parce que rare, — 1.570 rentiers, ou du moins personnes aisées classées comme telles ; on compte encore 5.423 cultivateurs et 1.850 journaliers, provenant naturellement des départements où les campagnes se soulevèrent ; on note enfin l'état-major républicain, celui des campagnes, 325 médecins, 168 officiers ministériels, 261 instituteurs, 900 aubergistes ; celui des villes : 225 avocats, 90 journalistes, 70 hommes de lettres, 54 professeurs, 110 étudiants. Mais il faut voir aussi comment les diverses corporations ouvrières, celles surtout où la solidarité corporative était comprise et cultivée, fournirent leur contingent de victimes. Il importe de citer ces quelques chiffres. Au total de 26.884 victimes des commissions, les bijoutiers fournirent 62 des leurs, les blanchisseurs 25, les bonnetiers 25, les bouchers 145, les bouchonniers 152 (dont 148 dans le Var) ; les boulangers 415, les bourreliers 156, les carriers 180, les chaudronniers 32, les coiffeurs 252, les commis de magasins 616, les confiseurs 30, les cordiers 36 ; les cordonniers, la vieille corporation révolutionnaire, celle dont les liens secrets, compagnonniques ou autres, s'étaient étendus par toute la France, avaient eu 1.107 membres arrêtés ou poursuivis ; les couteliers 90, les cuisiniers 70, les ébénistes 103, les ferblantiers 85, les fileurs 224, les fondeurs 43, les forgerons, les rudes marteleurs qui mènent souvent les oppositions villageoises 457, les fourniers 56, les gantiers 22, les graveurs 47, les horlogers 83, les imprimeurs sur étoffes 31, les typographes 155, les jardiniers 131, les maçons 733, les mariniers (dans l'Yonne et dans la Nièvre) 138, les menuisiers 888, les meuniers 102, les passementiers 56, les peigneurs de chanvre 26, les peintres en bâtiment 144, les porcelainiers 50, les potiers 81, les sabotiers 185, les scieurs de long 115, les serruriers 428, les ouvriers en soie 12, seulement, car Lyon révolutionnaire a été contenue et surtout la préoccupation politique y est souvent moins vive que la préoccupation sociale ; les tailleurs, la corporation qu'on retrouve avec les cordonniers dans tous les mouvements d'agitation sociale, au cours du siècle, a 688 de ses membres poursuivis ; les tailleurs de pierre 251, les tanneurs 238, les teinturiers 82, les tisserands 462, les tisseurs 114, les tonneliers 198, les tourneurs 153, les tuiliers 91, les vanniers 46, et les voituriers 191. Si le gouvernement voulait écraser méthodiquement les républicains, la statistique lui indiquait quelles corporations, quelles régions avaient été le plus contaminées. La confection du beau registre des Archives n'a peut-être point d'autre origine.

Comment contenir, comment surtout rallier à l'Empire cette classe ouvrière ? Comment extirper les derniers germes de la maladie ? Ce fut la préoccupation constante des procureurs impériaux, pendant toute la durée de l'Empire.

Ils avaient pu s'apercevoir bientôt que leur œuvre ne serait pas facilement couronnée de succès. Deux mois après le Coup d'État, le procureur de la Cour d'appel du Var écrivait : « Certains ouvriers semblent inaccessibles au repentir ; il suffit soit d'un mot, soit d'un coup d'œil, pour en demeurer convaincu. C'étaient les sous-officiers habituels de l'émeute. La grâce ne pouvait sans danger s'étendre jusqu'à eux. Les paysans, au contraire, quoique depuis longtemps travaillés, pervertis par les prédications et la vie funeste des chambrées, conservent encore quelques-uns des bons sentiments de leur nature. C'était curable ».

Ce procureur ne raisonnait pas mal. Les campagnes, purgées de républicains militants, se montrèrent rapidement soumises à l'Empereur. Mais parmi les ouvriers, assemblés par leur travail, réunis à l'usine ou dans les petits ateliers, les idées républicaines et socialistes continuèrent de faire leur chemin, à travers les esprits. Si le gouvernement consultait ses statistiques, il pouvait apprendre encore que tous les hommes qu'il avait frappés ou persécutés, n'étaient pas en âge de disparaître, s'il ne les tuait point tout de suite. Sur ses 26.884 victimes, 2.226 seulement avaient plus de 50 ans ; 52 avaient moins de 16 ans ; 8.332 avaient de 21 à 30 ans ; 9.648 de 31 à 40 ans ; 5.373 de 41 à 50 ans. Les acquittés et les grâciés, on pouvait en être sûr, n'oublieraient point. Et de fait, les vieilles corporations révolutionnaires, celles où l'on peut converser, tandis que la main agile accomplit sa tâche, celles qui avaient été le plus atteintes, les tailleurs, les cordonniers, redevinrent vite suspectes, et justement. Les ateliers de fonderies de machines et des chemins de fer étaient considérés comme le quartier général du socialisme. « Les sociétés secrètes, disait un magistrat, trouvent un cadre tout formé dans les affinités d'état et dans les ateliers de travail... puisque toujours elles commencent entre ouvriers qui travaillent côte à côte. »

Les renseignements, que l'on a commencé de réunir sur la propagande républicaine pendant ces années mauvaises, montrent l'importance du groupement corporatif dans cette propagande.

En Alsace, les petites brasseries de Strasbourg, tenues par des propriétaires à opinions radicales, et où la police pénétrait difficilement, étaient le siège de cercles où se réunissaient par groupes des milliers d'artisans et d'ouvriers. A Mulhouse, des associations ouvrières avaient gardé leurs cadres et conservé dans leurs rangs des républicains avérés. Dans le Midi, où la population agricole se trouve agglomérée et aime les longues conversations, sur les *cagnards* ou dans les petits cafés, les idées démocratiques persistaient. Dans le Centre, beaucoup d'hommes étaient encore pénétrés « du vieux levain démocratique et social ». A Limoges, où les idées socialistes avaient jeté de si profondes racines, les ouvriers continuaient leurs tentatives d'associations de production, fondant et refondant leurs sociétés, et recueillaient des secours pour les proscrits. A Lyon, à Saint-Étienne, les ouvriers gardaient leurs sentiments.




D'après un document du Musée Carnavalet.

Les rapports des procureurs généraux sur l'état moral et politique de leur ressorts, — rapports mensuels jusqu'à la fin de 1852, rapports semestriels à partir de 1852, — donnent à ce sujet des indications souvent précieuses. Ces rapports ne sont malheureusement communicables, — de par la règle même de nos Archives nationales, — que jusqu'en 1856.

Ceux des grandes régions industrielles sont particulièrement intéressants.

Le procureur de Limoges constate que si le prolétariat limousin ne manifeste plus ouvertement ses opinions, il demeure fidèle à ses idées. En décembre 1852, pour le vote de l'Empire, le nombre des abstentions augmente considérablement. Et l'on comprend dans ce nombre 1500 à 2000 ouvriers porcelainiers. « Ce sont les plus habiles, dit le procureur, les peintres, les doreurs, ceux qu'une demi-instruction a initiés à ces doctrines qu'ils partagent encore » BB 30/378).

Le procureur du ressort de Paris, lui, surveille surtout l'Aube, la Marne et l'Yonne, les bonnetiers de Troyes et de Romilly, les ouvriers de la laine à Reims, les ouvriers des chemins de fer à Épernay, les vignerons des environs d'Auxerre. Il se félicite bien sans doute de « la sorte de trêve imposée aux passions ennemies par l'impossibilité de distraire le pays du spectacle des grandes choses que l'Empire a faites dans la guerre et dans la paix ». Mais, tout comme les autres, il redoute le regain de force que telle ou telle circonstance peut donner à des opinions qui secrètement persistent. Quelques centres surtout l'inquiètent ; et il n'est guère de rapport, par exemple, où il ne revienne sur le mauvais esprit de cette commune révolutionnaire qu'est Romilly.

Le procureur de Lyon (BB 30/379) doit expliquer dans son ressort bien des évènements déplaisants, quand ce ne serait que l'élection d'Hénon. Cette élection « colportée silencieusement, sans réunions préparatoires, sans circulaires, sans publicité de journaux » atteste, pense-t-il, « combien les sociétés secrètes sont encore vivantes et bien organisées à Lyon. Les sociétés n'ont point de journaux ; leurs lieux de réunions connus ont été fermés ; les associations alimentaires ont été dissoutes ; l'état de siège et la création d'une police nouvelle rendent leur rapprochement très difficile ; les plus importants des républicains ont été arrêtés avant le 2 Décembre ; une terreur salutaire devrait retenir les autres ; et cependant voilà une candidature qui sans appui ostensible, à travers des difficultés de tous les genres, se produit secrètement, et subitement, arrive au succès, malgré tous les efforts de l'administration ». (Rapport du 8 mars 52). Le procureur général ne peut y croire ! Il semble bien d'après ses rapports mêmes que ce procureur était plus intelligent que beaucoup d'autres ; mais l'intelligence d'un procureur ne peut aller jusqu'a penser que la répression est impuissante contre les idées. Plus tard en décembre, il estime que la Croix-Rousse est en train de se rallier à l'Empire, mais constate que le mouvement est plus long à Lyon qu'à Saint-Étienne. Quand son successeur arrive de Bordeaux, au début de 1853, celui-là est stupéfait de la persistance des idées républicaines et socialistes : « Il existe à Lyon, dit-il, une espèce de croyance, une religion politique dont les ateliers sont les catacombes », et il demande, selon la règle, que de grands évènements extérieurs viennent distraire l'opinion. Jusqu'en 1856, c'est toujours la même note.

Même note encore dans les rapports du procureur de Riom, en ce qui

concerne l'Allier (BB 30/386[2]). Il note constamment à Montluçon « une fermentation à peine saisissable de la classe ouvrière » (juillet 52) ; fermentation que son substitut saisit mieux, le jour où on lui casse ses carreaux (5 août 1852). En juillet 1855, il note que le « mouvement industriel paraît ne s'y être développé qu'au détriment de la tranquillité et de la moralité publique ».

En Alsace (ressort de Colmar, BB 30/376), mêmes constatations : la population est « gangrenée de socialisme », et son silence ne rassure pas du tout le procureur (10 juillet 52). Le 31 mars 53, il signale la population de Mulhouse comme « une des plus dangereuses qui existent en France ».

Enfin, dans le ressort de Douai (BB 30/377), au moment même où il note « l'incroyable élan de l'industrie », l'informateur semestriel est forcé de constater comme ses confrères que les républicains, réduits au silence, n'ont point perdu courage. Jusqu'au dernier rapport qui a pu nous être communiqué (celui de juillet 1856), il lui faut noter la persistance du parti républicain « devenu socialiste en pénétrant les masses ». « C'est à Lille, dit-il, et dans les groupes industriels qui l'entourent, à Anzin, à Saint-Amand, à Orchies, à Valenciennes que les républicains ont le plus d'adhérents dans le Nord ».

Dans les centres moins industriels, la classe ouvrière est animée partout des mêmes sentiments. Préfets et procureurs sont unanimes. L'un écrit de la Côte-d'Or : « Les mauvaises passions exercent toujours leur empire sur les classes ouvrières ». Un autre, de Metz : « Après les grâces accordées au parti démagogique, la fermentation et le mouvement commencent à reparaître ». De Rouen : « Nulle amélioration morale parmi les ouvriers ; les anciens cadres subsistent encore ; dans les classes supérieures, disposition à considérer l'Empire comme un fait transitoire, à éviter de s'engager avec le gouvernement ». D'Orléans : même note. Et enfin le procureur d'Aix, qui exagère, craint « un soulèvement général dans le Midi ».

Mais, ce que nos citations mêmes ne peuvent rendre, c'est l'impression d'ensemble qu'on éprouve à la lecture de ces rapports. Si quelqu'un pouvait douter encore des dispositions de la classe ouvrière à l'égard de l'Empire, nous lui conseillerions de parcourir quelques-uns de ces rapports. Il y verrait le nombre incalculable de poursuites pour outrages envers l'Empereur, pour des paroles qui échappaient. Il y verrait qu'il n'y a presque point de mois où ne soient signalés des ouvriers, des paysans qui menacent d'un nouveau 93, vengeur de 48, qui acclament « la République démocratique et sociale ». Et il acquerrait la conviction que non seulement les militants, tous ceux qui pensaient et voulaient encore, demeurèrent fidèles à la République, mais que bien souvent le prétendu ralliement de la classe ouvrière à l'Empire n'était qu'une phrase officielle.

Que les proscrits, que les exilés écrivent donc : qu'ils rappellent les crimes de décembre, qu'ils disent la nécessité de la liberté ; il y a en France une jeu-

nesse intellectuelle qui écoute leurs leçons ; il y a une classe ouvrière qui rêve encore de son émancipation politique et sociale. Un parti républicain subsiste : entre les transportés, les détenus, les exilés et ceux qui luttent en France, ceux qui souffrent de l'odieux système policier qui a succédé à la proscription, les relations sont fréquentes, et les haines (sinon toujours tous les désirs et toutes les conceptions), sont communes.

Il serait intéressant de décrire, mais précisément, finement, les idées dominantes de ce parti républicain, ou plutôt de ces groupes républicains, épars dans toute la France. Il serait intéressant aussi de marquer les influences qui ont le plus fortement agi sur l'intelligence de toute la jeunesse républicaine qui étudiait, les influences de Proudhon, de Michelet, du positivisme. Nous dirons plus loin, rassemblant quelques traits épars, ce qui persista des idées socialistes. Mais il nous faut dire ici au moins d'une manière générale, l'état d'esprit de ces républicains, leurs sentiments. Quelle action jugeaint-ils possible ? Quel développement entrevoyaient-ils pour leur parti ?

Une distinction est nécessaire entre les exilés et ceux qui luttent en France. Dans leurs solitudes des villes étrangères, les proscrits continuent de vivre dans l'état d'esprit où les a trouvés le Coup d'État ; leurs attitudes ont été comme figées soudain ; les circonstances nouvelles de la vie politique en France ne peuvent les modifier. Ils gardent leur idéal, ils gardent leurs passions, leurs rancunes de 1848, d'un temps de libre discussion, où les systèmes particuliers pouvaient s'épanouir et se heurter. A Londres, il y a des divisions, des conflits entre écoles rivales ; Louis Blanc a son groupe, et Ledru-Rollin a le sien. Les partisans de Félix Pyat s'opposent aux uns et aux autres. La *Commune révolutionnaire* et la *Révolution*, les deux sociétés rivales, s'accusent mutuellement de trahir la démocratie. Telles sont parfois les haines engendrées par ces divisions qu'il arrive que le sang coule. Un jour, à Londres, dans un duel terrible, Barthélemy, partisan fanatique de Louis Blanc, tue Cournet, ancien lieutenant de vaisseau, ami de Ledru-Rollin.

Impossible même d'étudier en commun les causes de la défaite républicaine. Les quelques réunions, tentées dans ce but, n'aboutissent qu'à une recrudescence de querelles. Les socialistes, les amis de Louis Blanc et de Leroux reprochent à Ledru-Rollin ses trahisons, sa haine constante du socialisme. Depuis 1850, le *Comité central démocratique européen*, sorte d'Internationale républicaine et bourgeoise, a réuni Ledru-Rollin, Mazzini, Arnold Ruge, le député allemand, Darasz, le réfugié polonais; tous ensemble, ils proclament qu'ils faut écarter provisoirement les systèmes socialistes, lutter seulement pour la liberté politique, pour l'indépendance nationale.

Naïvement, ils attribuent aux discordes des chefs l'échec de la Révolution, sans voir, comme le leur rappelle Marx, les luttes de classes ou de fractions de classes qu'elles n'ont fait que révéler ou exprimer. Mais ce sont ces discordes seules qui désormais se perpétuent, maintenant que les réalités économiques et sociales ne viennent plus les ranimer, ni les

modifier. En dépit de tous les manifestes grandiloquents et solennels, c'est une pauvre et triste querelle qui va ainsi se perpétuant parmi ces hommes d'action ou de pensée, isolés de la vie qui appelle l'action et nourrit la pensée. Tantôt, c'est un article de Mazzini au journal belge, la *Nation*, qui réveille la querelle avec Louis Blanc et les socialistes ; tantôt c'est un manifeste du triumvirat, Mazzini, Ledru-Rollin, Kossuth, qui survit seul en 1855, au Comité démocratique européen, qui incite encore Louis Blanc et Leroux à rappeler que la forme républicaine n'est qu'un moyen, et qu'il faut songer au but, songer à la réforme sociale, au moment même où l'on tente d'établir la République. Discussions oiseuses, qui ne font que discréditer les proscrits dans le pays même qui leur donne asile, et qui n'aident en rien ni à l'intelligence du passé, ni à la préparation de l'avenir.

Heureusement, il ne semble pas qu'elles passent la frontière ! Même, quand les proscrits écrivent en France, on dirait qu'ils taisent ou atténuent leurs rancunes. C'est que là, sous le régime d'oppression hypocrite ou brutale, sous lequel ils vivent, les républicains ne peuvent s'attarder à des querelles rétrospectives. Dans la proscription, il y a encore des républicains bourgeois et des socialistes. Ici, en dépit de juin ou en dépit de décembre, il n'y a plus guère que des républicains, mais de tendances socialistes.

La faute en est à l'administration, à la magistrature et à la police d'abord : depuis 1848, en effet, depuis que la réaction, de jour en jour, s'est accentuée, proscrivant successivement des idées moins avancées et des hommes moins audacieux, c'est comme rouges, c'est comme socialistes, que les hommes au pouvoir ont évincé et frappé tous les républicains jusqu'aux plus modérés. Et il faut bien prendre garde, en consultant les documents officiels de l'époque, de se laisser tromper par les mots. *Socialiste* veut dire simplement *républicain ;* et il est tout à fait rare qu'un procureur distingue. Pour discréditer tous ses ennemis de gauche, pour les frapper tous, le pouvoir leur a attribué communément les pensées les plus redoutées par l'opinion conservatrice. Tout républicain est devenu un rouge ; tout rouge est devenu socialiste. Mais alors, en fait, les hommes frappés ensemble se sont rapprochés, se sont confondus dans les mêmes rangs, comme jadis, au temps de la Restauration, républicains et bonapartistes se réunissaient dans les sociétés secrètes.

Mais il faut noter ici, une fois encore, un autre fait. A côté des républicains bourgeois de ferme caractère et de convictions arrêtées qui se rencontrent encore dans les rangs républicains, c'est surtout dans la classe ouvrière des grandes villes que le parti se recrute. Cette classe ouvrière sans doute, ne semble plus avoir la force d'affirmer son idéal particulier : en face des républicains bourgeois, le plus souvent, elle n'affirme plus, comme naguère, ses théories socialistes. Mais comme l'Empire l'opprime, comme c'est contre elle, la classe républicaine par excellence, que la plupart des poursuites sont dirigées, elle tend à considérer le renversement de

l'Empire comme le commencement de son émancipation. Qu'une crise commerciale et industrielle se produise dans une ville, qu'une grève éclate, c'est l'Empire d'abord que la classe ouvrière rendra responsable de sa misère ; et la propagande républicaine se répandra. Les procureurs le savent bien, et c'est de cela surtout qu'ils se méfient. Le moins de misère, le moins de gêne possible pour assurer le calme politique. C'est la misère qui pousse les tisseurs et fileurs de laine, à Reims, en 1853, à écouter Marchand et ses amis, qui leur apprennent ce qu'est Badinguet. Et il est certain, d'autre part, que le malaise industriel de 1857 a dû être une des causes du vote républicain des ouvriers des villes, en cette année-là. D'ailleurs, les républicains bourgeois, qui se rencontraient alors dans des réunions clandestines avec les ouvriers, n'étaient pas de ceux qui n'avaient vu dans la République qu'une forme gouvernementale. Certains d'entre eux comprenaient bien que si la Deuxième République avait pu être étranglée en décembre, c'était qu'elle n'avait pas su garder la confiance de la classe ouvrière. Et tous, plus ou moins, ils mêlaient à leur conception républicaine quelques réformes sociales. Entre eux et la classe ouvrière, provisoirement du moins, l'entente était possible ; elle était d'ailleurs nécessaire, urgente.

Nous tenterons de dire plus loin quelles espérances particulières de réforme sociale continuaient d'animer même en ces années-là de nombreux ouvriers républicains. Il nous suffit d'avoir marqué ici que momentanément, dans leurs préoccupations, le renversement de l'Empire avait pris la première place.

Mais, comment le renverser, cet Empire? La propagande clandestine pouvait conserver au parti ses militants, ses fidèles. Mais pouvait-on espérer d'entraîner jamais les timides ? Comment, sous la surveillance de la police, et dans le silence de la presse, composer une majorité ?

Tout naturellement, les républicains revenaient à leurs anciennes méthodes. Il fallait tenter un coup de main, comme autrefois Blanqui, comme naguère l'homme de décembre lui-même : un attentat, l'insurrection heureuse d'une minorité s'emparant du gouvernement. Les étudiants qui connaissaient le passé de leur parti, les ouvriers qui, avant 48, avaient appartenu aux sociétés secrètes, aux *Familles*, aux *Saisons*, pouvaient indiquer la méthode. De 1852 à 1858, pendant toutes ces années de gloire pour le nouvel Empire, de nombreuses conspirations furent formées. La police, sans doute, en exagéra le nombre ; il lui fallait bien des prétextes pour achever d'extirper de France le mal républicain. Mais il y en eut de réelles ; l'idée du régicide ne cessa d'être prêchée par les proscrits ; et les petits groupes républicains ne cessèrent point de songer à l'émeute, à l'insurrection populaire.

Dès septembre 1852, on arrêta dans la rue de la Reine-Blanche un groupe de conspirateurs : un médecin, un officier de marine, mais avec eux une

dizaine d'ouvriers. Ils avaient fabriqué des armes et des munitions ; ils furent condamnés et crièrent : « Vive la République ! ».

En Juillet 1853, l'opinion fut émue par le complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique. L'année précédente déjà, quelques vieux conspirateurs parisiens avaient formé des sociétés secrètes, le *Cordon sanitaire*, la *Société des Consuls du Peuple* ; de leur côté, des étudiants avaient formé la société des *Deux Cents*. Les trois groupes marchaient d'accord, pour une action immédiate, pour une insurrection, à commencer, inévitablement, par le meurtre du tyran. Un réfugié politique moldave, Jean Bratiano, avait fourni une presse. On y imprimait les bulletins insurrectionnels.

C'étaient des étudiants, une quarantaine, qui étaient l'âme de la conspiration : Ribault de Laugardière surtout et Ranc. Avec eux des ouvriers, comme Ruault, tailleur de pierres au Louvre. Par l'intermédiaire de Watteau, médecin militaire à Lille, des relations avaient été établies avec des sous-officiers de Lille, avec des réfugiés de Belgique ; et ils étaient en correspondance avec les proscrits de Londres.

L'exécution de l'Empereur avait été fixée au 7 juin 1853, lorsqu'il se rendrait de Saint-Cloud à l'Hippodrome. Mais l'attention de la police avait été éveillée. Ruault et son ami Lux furent arrêtés. Le coup fut remis au 6 juillet. La police, avertie sans doute encore une fois, arrêta trois conspirateurs aux abords de l'Opéra-Comique. Quelques jours plus tard, plusieurs des étudiants qui avaient pris part au complot furent arrêtés. Vingt-sept accusés comparurent devant la Cour d'assises, où ils furent défendus par Jules Favre et Martin (de Strasbourg). Les uns furent condamnés; les autres, acquittés, furent traduits devant le tribunal correctionnel, pour délit de société secrète, et condamnés de ce chef.

En octobre 1853, Delescluze fut arrêté ; le Dr Guépin, de Nantes, fut incarcéré ; les Mangin, rédacteurs du *Phare de la Loire*, furent perquisitionnés. Y avait-il, cette fois encore, complot, conspiration ? Des plans avaient-ils été arrêtés ? On peut facilement comprendre que la propagande républicaine constituait une conspiration permanente. Propagande clandestine, elle aboutissait fatalement à la constitution de sociétés secrètes; et la société secrète étant déjà, à elle seule, un acte de révolte contre le régime, elle ne pouvait que tendre au renversement brusque du régime. Au coup de force de décembre ne pouvait répondre qu'un coup de force. Et les relations des proscrits et des républicains de France avaient forcément toujours cet objet. Au début de 1854, les combats indécis de la guerre de Crimée, l'arrêt des armées alliées, et les fléchissements de la Bourse faisaient croire aux proscrits de Londres, qu'un mouvement grandissant de mécontentement entraînait l'opinion. La *Commune révolutionnaire* pensa que l'heure était peut-être venue d'agir. Boichot vint se faire arrêter en France. Mais ce fut le prétexte de poursuites nouvelles, à Angers, à Tours, à Lyon, où tous ceux qui, parmi les ouvriers, sentaient le besoin de s'unir, de s'instruire ou rêvaient simple-

ment de temps plus libres furent accusés d'être affiliés à la société de la Marianne, si redoutée depuis 1850, ou à la Charbonnerie, dont le souvenir hantait les policiers de l'ancien carbonaro, parvenu au pouvoir.

Par contre, ce furent de véritables conspirateurs que les frères Jacquin, Dhénnin ou leurs amis qui, la même année, projetèrent de faire sauter le train impérial entre Pérenchies et Lambersart, sur la ligne de Lille à Tournai, et furent condamnés de ce chef.

En 1855, l'attentat de Pianori et l'attentat même du maniaque cordonnier Bellemare ne semblent pouvoir être mis au compte du parti. Mais de nouvelles poursuites, à Paris contre la Marianne, à Lyon contre les Voraces, attestèrent la persistance des projets républicains.

Cette même année, 1855, dans la nuit du 26 au 27 août, une émeute, la seule importante de ces années-là, éclata, en province, à Angers. Les ouvriers des ardoisières de Trélazé, membres de la *Marianne*, marchèrent sur Angers et furent dispersés par les troupes. Ces ardoisiers avaient été l'objet d'une propagande active qui, comme la propagande de Boichot, s'inspirait surtout des évènements de Crimée. Des manifestes leur avaient annoncé que l'armée alliée serait battue à Sébastopol, qu'elle serait décimée par la faim et le choléra, et que la République serait proclamée à Paris. C'était pour proclamer le gouvernement révolutionnaire, « pour aider à renouveler la loi », comme disait l'un d'eux, qu'ils s'étaient portés sur Angers. Et un autre, Pasquier, se déclarait « toujours prêt à prendre les armes pour son parti ». Ils furent condamnés ; et jusqu'au début de 1856, des poursuites eurent lieu dans toute la France, contre les membres supposés ou réels de la Marianne, à Nantes, à Tours, à Orléans, à Angers, à Paris. Ces poursuites attestaient que les masses républicaines demeuraient fidèles à leurs idées, qu'en dépit de toutes les mesures de compression policière, le parti agirait. Comme l'écrivait en 1855, le ministre de la Justice, « le parti démocratique était toujours contenu plutôt que corrigé ».

Mais que pouvait-il décidément contre le souverain appuyé sur l'armée, contre le prince heureux, auquel souriait la fortune ? Ses invectives au brigand de décembre étaient étouffées dans le bruit des triomphes de 1856. L'Europe entière rendait hommage à l'Empereur : les attentats, les conspirations étaient-ils bien des moyens propres à faire comprendre la grandeur, la justice de la cause républicaine, propres à la faire aimer et soutenir ?

Le parti, cependant, était impatient de manifester sinon sa force, au moins toujours, son existence. Le corps législatif devait être renouvelé en 1857. Des élections allaient avoir lieu. Qu'allait-on faire ?

* * *

Depuis 1852, de nombreux membres du parti recommandaient l'abstention. Aux élections municipales et départementales elle avait été pratiquée.



II

ENFANT DE PARIS

Pas méchant, mais vif.

D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale.

En 1857, les sentimentaux, les irréductibles tenaient toujours pour l'abstention, et quelques anciens aussi, qui ne comprenaient point que l'on pût entrer dans le Corps législatif de l'Empire. Mais ceux-là étaient maintenant les moins nombreux.

La plupart étaient d'avis qu'on participât aux élections : il fallait, disaient-ils, user de toutes les armes, se servir du tronçon si l'on ne pouvait disposer de l'arme intacte. Et ils ajoutaient que pour les masses rien n'est plus énervant que l'abstention. Les proscrits furent consultés : Ledru-Rollin, Eugène Süe recommandèrent l'action. « Aide-toi, le Ciel t'aidera » répondit aussi Louis Blanc et dans un long manifeste, il dit la nécessité de la lutte. « Evitez, écrivait-il, que la paralysie ne soit réduite en système. S'abstenir ne servirait qu'à décourager les bons, à réjouir les pervers, à fournir un masque aux sceptiques, à livrer les hommes de cœur et à protéger les lâches. Le nœud gordien ne se dénoue pas de lui-même ».

Mais que feront les élus, si l'on en a ? Et beaucoup ne doutent pas qu'on en ait. Eugène Süe en espère même cent trente-cinq. Les députés, on le sait, doivent prêter serment à l'Empire. Les républicains vont-ils prêter serment à l'homme qni viola le sien, celui qu'ils lui avaient demandé ?

La question de l'abstention était résolue ; ce fut celle du serment qui souleva les débats les plus passionnés. Louis Blanc voyait dans les élections un moyen solennel et dramatique de protestation. Puisque la presse était silencieuse, un refus éclatant de serment exprimerait la protestation étouffée des masses. « Ce qu'il faut, disait Louis Blanc, c'est un refus motivé, de telle sorte qu'on y entende vibrer ce grand cri qu'a retenu au fond des consciences le succès prolongé de l'attentat par où la liberté de la tribune et celle de la presse ont péri ; interrompus, que les élus de la nation insistent ; menacés, qu'ils résistent, jusqu'à ce que la force brutale, intervenant, les empoigne..... Que des hommes éminents, concluait-il, donnent dans une circonstance solennelle, un grand exemple de courage civique, croit-on que cet exemple serait inefficace ? » Les anciens partageaient pour la plupart l'opinion de Louis Blanc. Mais un certain nombre de républicains, des jeunes surtout, se souciaient peu de devenir de nouveaux Manuels. Ils voulaient être élus, siéger, agir. Garnier-Pagès, Ledru-Rollin avaient prêté serment sous Louis-Philippe : eux aussi prêteraient serment, profiteraient de la Constitution pour faire entendre des voix indépendantes dans une assemblée servile. Havin et le petit groupe du *Siècle* poussaient de ce côté : on ferait au Corps législatif une opposition analogue à celle du journal qui se soumettait aux conditions du régime, et ne voulait pas, malgré qu'en eût Goudchaux, « se faire supprimer ».

Depuis quelque temps, en vue des élections, un comité s'était formé, qui se réunissait chez un avocat assez connu, Desmarets. Il y avait là d'anciens représentants, des hommes de 48, Arnaud (de l'Ariège), Jules Bastide, Bethmont, Buchez, Carnot, le général Cavaignac, Charton, Corbon, Jules

Simon, Jean Reynaud; des publicistes comme Laurent Pichat, Frédéric Morin, Eugène Pelletan ; des professeurs comme Vacherot. Ce comité d'anciens répartit les candidatures dans les dix circoncriptions de Paris.

Mais, à côté d'eux, des jeunes avaient voulu leur part : il y en avait autour de M. Havin qui ne manquaient point de talent, des avocats surtout, quelque peu dédaigneux des « vieilles barbes », et impatients d'agir. Parmi eux, Durier, Ernest Picard, et surtout Émile Ollivier. Fils d'un vieux républicain, d'un proscrit, de Démosthène Ollivier, — préfet des Bouches-du-Rhône, à vingt ans, par la volonté de Ledru-Rollin, cet avocat prompt aux harangues et aux allocutions, désirait, paraît-il, montrer qu'une opposition irréductible à l'Empire pouvait ne pas exclure une participation active à ses travaux parlementaires. Comme tous les hommes de sa génération, il avait soif d'action. Il pensait que les anciens avaient trop parlé, trop discuté des principes, trop accumulé et heurté les formules grandioses. Et c'était l'avis aussi de ceux qui, comme Ranc, se mêlaient aux sociétés secrètes et aux conspirations. Mais lui, c'était dans l'enceinte parlementaire, c'était par une collaboration quotidienne au travail d'administration, qu'il comptait donner autorité à l'idée républicaine. « Il est, disait-il quelques jours plus tard dans son programme, une sorte de démocratie, large, sympathique, qui s'élance vers l'avenir. Cette démocratie sait qu'on grandit par l'assimilation et non par l'exclusion ; qu'en présence d'une situation nouvelle, il faut se transformer et non se répéter. Elle croit que le temps des phrases est passé et que celui de la science commence. L'amélioration morale et matérielle du sort de ceux qui souffrent, des travailleurs ; le développement du commerce, de l'industrie, du crédit : voilà son but. — La liberté : voilà ses moyens. Cette démocratie est celle de la jeunesse depuis 1848 ; je suis un de ses représentants ».

La protection de M. Havin valut à M. E. Ollivier une circonscription ; la roublardise du même Normand, qui publia dans le *Siècle*, au lieu de la liste arrêtée par le comité, une liste à sa façon, lui valut une bonne circonscription.

Les ouvriers n'avaient point eu voie au chapître. Ils allaient voter en masse pour les candidats désignés par les comités bourgeois. Ils n'avaient ni la liberté, ni les moyens de s'occuper des élections. L'habile homme qu'était Havin estimait cependant qu'il fallait au moins avoir l'air de penser à eux. Il avait songé à Proudhon, qu'ils continuaient d'aimer. Mais Proudhon ne tenait point à se présenter ; personnellement même, il penchait maintenant pour l'abstention. Ce fut un de ses collaborateurs, Darimon, qu'Havin choisit.

Ces petites manœuvres d'Havin et de son protégé soulevèrent de vives querelles. D'aigres et publiques discussions se poursuivirent entre Emile Olivier et Garnier-Pagès. A Paris finalement l'opposition marcha divisée à la bataille.

Et pourtant le succès fut grand : Paris, dans ses circonscriptions urbaines, nomma cinq républicains sur huit députés à élire. Trois au premier tour, et

avec des majorités considérables : Cavaignac, Carnot, Goudchaux; puis Emile Ollivier et Darimon au scrutin de ballottage. En province, il était difficile de résister à l'écrasante pression administrative. Dans quelques grandes villes, cependant, les groupes républicains avaient mené la bataille. Lyon avait nommé Hénon, comme en 1852, et un second candidat démocrate, Bacot, n'avait échoué que de quelques suffrages. Bordeaux avait élu Curé, considéré alors comme républicain. Un grand nombre de villes s'était associées à cette manifestation, dans les coins de France les plus opposés : dans la Marne, la Meurthe, le Lot, le général Cavaignac, dont le nom, en dépit de Juin, « signifiait clairement République » avait obtenu des milliers de voix. A Avignon, il avait eu la majorité. Emmanuel Arago et Pagès (de l'Ariège) avaient eu également la majorité dans Toulouse. Dans l'Aube, la Côte-d'Or, la Loire, l'Eure, la Dordogne, l'Hérault, l'Indre, la Charente, l'Orne, l'opposition avait réuni des minorités respectables. Mais le vote quasi unanime des campagnes, menées au scrutin par les préfets, assurait encore au gouvernement une majorité considérable.

Cette affirmation éclatante de la fidélité à la République (car ce n'était point une renaissance, aucune propagande nouvelle n'ayant pu amener un nouveau groupement), surprit le gouvernement. Elle surprit même quelques républicains qui s'étaient laissé prendre aux apparences du 2 décembre, et avaient cru un instant que la masse ouvrière était gagnée à l'Empire. Le gouvernement songea même, dit-on, à ne plus renouveler la Chambre que partiellement, tous les cinq ans.

Suivant les engagements qu'ils avaient pris, Carnot et Goudchaux écrivirent une lettre publique pour refuser le serment : ils furent déclarés démissionnaires (nov. 1857). Cavaignac était mort avant l'ouverture du Corps législatif.

Hénon prêta serment en déclarant qu'il se conformait ainsi à la volonté de ses électeurs. Les trois autres, Émile Ollivier, Darimon, Curé prêtèrent serment, sans rien manifester. Leur serment avait quelque authenticité : quelques mois plus tard, Curé se ralliait à l'Empire ; les deux autres mirent plus de temps ; mais leur trahison n'en eut que plus d'éclat.

Emile Ollivier, Darimon, Hénon ; ce n'étaient point ces trois hommes, qui, à eux seuls, allaient ébranler tout l'édifice impérial. L'opinion publique s'était intéressée quelque temps à leur élection, à leurs premiers gestes : le train-train de la vie quotidienne reprenait. Les fêtes suffisaient toujours à distraire les boutiquiers, les grands travaux à occuper les masses ouvrières, et les coups de Bourse satisfaisaient la féodalité financière. Pour que le parti républicain recommençat à jouer un rôle historique, il fallait qu'il apparût de nouveau comme le représentant d'une tradition, comme le dépositaire d'idées, que les évènements rappelaient au premier plan. Pendant ces années de gloire impériale, de 1852 à 1857, il avait vécu, et c'était beaucoup. Vie artificielle, vie volontaire, comme celle du malade qu'on suralimente,

comme celle de l'organisme débile, qui ne peut que défendre son existence contre toutes les forces adverses ! La vie normale, la vie inconsciente de l'organisme fort ne pouvait recommencer que par l'action. Mais une action républicaine était-elle possible sous ce régime ? Une intervention républicaine était-elle possible dans ce système ?

Ce sont les rêveries napoléoniennes qui la rendirent possible ; c'est la politique extérieure de Napoléon III qui rendit quelque la liberté et quelque force au parti républicain.

* * *

Par la guerre de Crimée, Napoléon III avait donné satisfaction aux catholiques; par cette guerre, également, et par le Congrès de Paris, il avait donné à la France la gloire nationale que tous les partis désiraient. Pour un régime comme celui qu'il avait établi, et dans un pays comme la France, une guerre glorieuse, même stérile, était une utile diversion. « En France, comme le disait Persigny, dès 1850, le sentiment national est le seul moyen de combattre les mauvaises passions ». Lisons : le nationalisme est le plus efficace moyen de réaction.

Au lendemain du Congrès de Paris, la France se trouvait dans une position admirable. Grâce à elle, l'Angleterre avait réalisé ses desseins dans la mer Noire. La Russie, vaincue et préparant sa revanche, recherchait ses bonnes grâces et même son alliance; l'Autriche, satisfaite de l'issue d'une guerre qui, malgré les efforts de la Prusse ou du Piémont, ne lui avait rien coûté, ni en Allemagne ni en Italie, lui était reconnaissante de la libre navigation du Danube. C'était la France encore qui aidait la Turquie dans son effort de réforme intérieure ; c'était elle qui avait obtenu au Congrès l'admission de la Prusse et du Piémont, et ces deux nations attendaient d'elle un avenir conforme à leurs espérances. Cette position valait d'être gardée : il suffisait de montrer que la France était assez forte pour obliger chacun de compter avec elle, assez désintéressée pour donner confiance en ses arbitrages.

Mais Napoléon III avait de grandes idées, conçues depuis longtemps, longuement méditées pendant les années d'exil ou d'aventure, et dont la réalisation le hantait. Ce qu'il voulait, c'était réaliser pacifiquement les vœux traditionnels de la Révolution française et de l'Empire ; c'était rendre à tous les peuples leur indépendance, leur liberté. Héritier du grand Empereur, élevé par sa mère dans les souvenirs de l'épopée impériale, il se proposait d'effacer la honte des traités de 1815, d'effacer surtout les dispositions injustes qui continuaient de peser sur les peuples. Il connaissait les aspirations des races opprimées ; dès sa jeunesse, il avait reçu les leçons des philologues Lebas et Hage, et il avait eu, comme ses condisciples allemands, la passion des études archéologiques. Plus tard, de 1824 à 1829, en Italie, il s'était attaché à la patrie romaine; il avait même lutté avec son frère aîné, en 1831, pour la cause

sainte de l'indépendance italienne. Et depuis 1831, il était resté tout à la fois le confident et l'espoir des patriotes italiens exilés.

Liberté allemande, liberté italienne, liberté de toutes les nationalités opprimées, tels étaient ses rêves constants. Et, depuis le jour où il s'était emparé du pouvoir en France, il songeait à les réaliser.

Surtout, il sentait bien que la réalisation de ces grands projets flatterait l'amour-propre national de ses sujets. Les catholiques lui seraient reconnaissants de mettre la force de la France au service des intérêts chrétiens, au service des missions, au service des races latines. Mais les républicains surtout se rallieraient au prince qui déchirerait les traités de 1815, les odieux traités imposés par la Sainte-Alliance victorieuse et qui avaient étranglé leur propagande. Ils se rallieraient à l'Empire contre l'Autriche réactionnaire qui avait brisé la révolution européenne de 1848; et ils seraient au moins indulgents au prince qui inaugurerait l'œuvre d'émancipation, que la Deuxième République n'avait eu ni le temps ni le pouvoir d'accomplir. Sans doute, le coup d'État avait creusé un fossé difficilement franchissable entre les républicains et les bonapartistes, naguère encore unis contre la politique trop timide de Louis-Philippe ou dans l'admiration confuse des temps révolutionnaires. Mais les traditions créées par la légende n'étaient pas complètement éteintes. Les conceptions de politique extérieure des rédacteurs du *Siècle* n'étaient pas toujours très éloignées de celles de l'Empereur. Et celui-ci pouvait penser à utiliser les républicains. « L'Empire, disait-il un jour à Walewski, est encore de fraîche date ; il est soumis aux tribulations de l'enfance. Il faut qu'il réunisse sous le manteau de la gloire les partis qui tendent à se séparer de plus en plus ».

Tout en continuant de ménager les catholiques, Napoléon III allait donc tenter de satisfaire ses aspirations intimes. C'eût été déjà une besogne compliquée, délicate, de sauvegarder les intérêts français, à l'heure où les Allemands, où les Italiens, où toutes les races européennes rêvaient d'établir leur unité, au besoin même par la force, et d'affirmer leur puissance. Mais à quels dangers une politique d'intervention et de gloire pouvait-elle entraîner la France ! Passe encore même si une politique de nationalités, nettement populaire, n'avait fait qu'inquiéter en Europe les puissances réactionnaires. Mais, à vouloir mêler le profit individuel, le pourboire, dont Napoléon III avait besoin pour l'affermissement de sa dynastie en France, aux vastes desseins humanitaires, on risquait fort de mécontenter tout le monde, et de tourner contre soi les forces déchaînées des nations nouvelles.

Au lendemain du Congrès de Paris, on put croire un moment que c'était en Roumanie que Napoléon III allait inaugurer sa politique de nationalités. La question roumaine avait été abordée au Congrès. Napoléon III avait soutenu les revendications des patriotes roumains qui réclamaient tout à la fois l'indépendance et l'unité de leur pays. Il avait demandé pour eux la réunion des principautés moldo-valaques sous l'autorité d'un seul prince qui aurait

été le duc de Parme. Il n'obtint que le principe d'une consultation des Roumains. Une loi électorale fut préparée... par la France. Singulière initiatrice de liberté, en vérité, que la France impériale de cette époque! La Porte montra d'ailleurs qu'elle s'entendait, elle aussi, en élections : les neuf-dixièmes de la population furent exclus du vote. La France protesta : l'ambassadeur anglais à Constantinople, toujours le fameux Redcliffe avait une riposte prête, pour cet adversaire (à l'extérieur) des élections « officielles » : « Vous criez, dit-il à M. Thouvenel, contre la conduite du caïmacan à Iassy, eh bien! lisez donc la circulaire de M. Billault sur la liberté des élections en France ». Le gouvernement français montra les dents, menaça la Turquie d'une guerre ; mais, sentant que l'Angleterre ne le suivrait pas, il se contenta de l'annulation des élections. Le 19 août 1858, à Paris, un nouveau Congrès régla l'affaire. La France laissa tranquillement effacer les concessions faites aux Roumains deux ans auparavant : ils demeurèrent sous la suzeraineté du sultan, séparés toujours en deux provinces et soumis au tribut, n'ayant pour toute satisfaction que l'uniformité administrative. Napoléon laissait en somme les Moldaves se débrouiller seuls ; et ils se débrouillèrent fort bien en élisant comme hospodar dans les deux provinces Alexandre Couza qui prépara l'unité et l'indépendance roumaines.

Mais depuis des mois déjà, « l'Orient n'était plus rien dans les calculs de Napoléon III ». L'Italie était tout ! C'était en Italie que la politique napoléonienne des nationalités, avec toutes ses conséquences, allait se déployer. Il nous faut rappeler en quelques mots l'évolution décisive qui venait de se produire dans le mouvement pour l'unité et l'indépendance en Italie.

Naguère encore, lors de la grande poussée d'opinion qui avait amené les soulèvements de 1848, Rome et la Papauté, exaltée par Gioberti, avaient tenu la première place. Les évènements de 1848 et des années suivantes avait montré ce qu'était vraiment la papauté : l'obstacle à l'unité italienne, à la liberté italienne. Soutenue par les Bourbons, par l'Autriche, par la France réactionnaire, elle était apparue, dans sa vérité, comme le centre de la réaction... Mais d'autre part il avait été reconnu aussi que les républicains avaient été impuissants à défendre la liberté contre elle et contre l'étranger.

Alors, à l'heure où les princes italiens faisaient appel à la protection de l'Autriche et suivaient la papauté dans la voie réactionnaire, le royaume de Savoie, gouverné par un roi jeune, décidé à résister à l'Autriche, appuyé sur des ministres catholiques, mais hostiles à la réaction, apparut, dans la détresse, comme le point de ralliement des patriotes. Des hommes de tous les partis, des conservateurs, des révolutionnaires, des républicains se groupèrent autour de la monarchie sarde. Si Mazzini et Garibaldi, dans l'exil, demeuraient irréductibles, Rattazzi, Farini, Cialdini, instruits par la défaite, apportaient leur concours à l'État fort qui semblait, seul désormais, pouvoir conduire les Italiens à l'unité et à la liberté.

Un homme, entre tous, avait contribué à cette évolution, à ce nouveau

rassemblement des forces italiennes : c'était M. de Cavour. Ce grand seigneur, étranger, aux luttes des partis, n'avait jamais eu qu'une passion : l'unité italienne. Servi par une mémoire prodigieuse, une capacité de travail énorme, une volonté de fer, et surtout des connaissances économiques singulières, dues autant à l'étude qu'à l'exploitation éclairée de grands domaines, il sut s'imposer au roi, aux autres ministres, à la nation. Très impopulaire au début, il convainquit l'Italie. Sans phrases, par des actes de bonne administration, par le développement du commerce et de l'industrie, il lui donna la certitude qu'une puissance économique, capable de soutenir une armée forte, était plus propre à lui donner la liberté que les plus beaux enthousiasmes unitaires. Et c'est ainsi que dès 1852, il rallia les partis dans le *connubio*.

Dès alors les patriotes piémontais songèrent à une lutte nouvelle contre l'Autriche; mais ils comprirent qu'ils ne pouvaient la mener seuls. Il leur fallait des alliances. Cavour rechercha celle de la France. Pour l'obtenir il était prêt à employer tous les moyens, même des moyens douteux. Mais il fallait atteindre le grand but.

Napoléon, au demeurant, ne demandait qu'à manifester ses sympathies pour l'Italie. Avec du temps et de l'obstination, Cavour devait emporter son appui.

Dès 1852, spontanément, l'Empereur avait déclaré au ministre sarde qu'il aimait l'Italie comme une seconde patrie, et il lui avait exprimé l'espoir de voir « un jour les deux pays compagnons d'armes pour la cause de l'indépendance ». En 1854, nous l'avons vu, Cavour avait accordé sans conditions, et malgré l'opposion des autres ministres, le concours des troupes sardes pour la guerre de Crimée. Ainsi le Piémont était-il sorti de son isolement; et les minces succès de ses troupes, amplifiés par l'orgueil populaire, avaient rehaussé dans tous les petits États italiens son prestige militaire. Cependant Napoléon III poursuivait son rêve; et les fidèles amis que Cavour avait aux Tuileries, le comte Arese, un Lombard, vieil ami d'exil de l'Empereur, et le docteur Conneau, fils d'un Français et d'une Milanaise, son compagnon de prison à Ham, ne négligeaient rien pour tourner les impériales rêveries au profit de la liberté italienne. En novembre 1855, quand Cavour et Victor-Emmanuel vinrent assister à la clôture de l'Exposition, Napoléon III leur demanda « ce qu'on pouvait faire pour le Piémont et l'Italie ».

Au Congrès de 1856, il fit déjà quelque chose pour elle, en faisant admettre M. de Cavour. Celui-ci n'obtint guère plus que la sympathie des puissances; et l'opposition, à son retour, trouva que c'était peu. Mais en fait, comme il le disait, « la cause de l'Italie avait été portée à la barre de l'opinion publique » et le Piémont était désormais son avocat reconnu. D'ailleurs, hors du Congrès, aux Tuileries, entre le ministre sarde et l'Empereur des pourparlers amicaux et secrets avaient été engagés. Une très belle comtesse italienne avait même, dit-on, fort aidé son ministre, auprès de l'Empereur.




D'après un document de la Bibliothèque Nationale

Les femmes, en effet, avaient leur rôle dans cette étrange lutte d'influence et de diplomatie secrète. Le parti catholique, qui ne voyait pas sans inquiétude, son allié d'hier, son complice de décembre, s'engager dans des entreprises qui devaient fatalement tourner contre le pouvoir pontifical, faisait agir l'Impératrice. Les conservateurs français la mettaient en garde contre les

démarches du comte Arese ou des Bonaparte ; et sa dévotion superstitieuse les servait admirablement.

Par contre, Cavour avait trouvé au Palais-Royal, en la personne du prince Napoléon un auxiliaire des plus dévoués. C'était au Palais-Royal qu'on entretenait la tradition du bonapartisme démocrate et libéral. C'était là qu'on essayait de retrouver et de maintenir l'alliance entre le bonapartisme et les républicains les moins irréductibles ; et la politique des nationalités, hardiment pratiquée, était le seul moyen d'opérer ce rapprochement. Entre l'influence cléricale et l'influence démocratique, entre l'*Univers* et le *Siècle*, Napoléon III hésitait. Le remaniement de l'Italie, l'unité et l'émancipation d'une nation latine lui tenaient toujours à cœur. Faire l'Italie une, c'était briser avec éclat les traités de 1815 ; mais il eût voulu le faire sans révolution et sans combat, par la diplomatie. La politique anticléricale de Cavour et l'hostilité des patriotes italiens contre le pape lui faisaient pressentir toutes les conséquences d'une guerre nationale et populaire qui soulèverait le peuple.

1857 passa sans que l'Empereur osât prendre la résolution attendue. Les élections de cette année-là avaient été un argument excellent pour les bonapartistes libéraux ; ils avaient pu montrer le réveil du républicanisme, désigner la part qu'on pouvait lui faire ; mais Napoléon III ne s'était pas décidé. Un autre que Cavour se serait découragé ; obstiné dans son dessein, il achevait au contraire de rallier les patriotes italiens, d'affermir la position du Piémont. Il donnait confiance à tous par son attitude arrogante envers l'Autriche. Ni Mazzini, qui tentait à Gênes un coup de main en juin, ni les catholiques qui s'efforçaient en novembre de le renverser par l'action électorale, ne purent ébranler son pouvoir. L'Italie était prête à le suivre, quand l'heure sonnerait.

L'heure sonna, le 14 janvier 1858. La bombe d'Orsini fut le prologue d'un drame étrange.

Le 14 janvier 1858, au soir, lorsque l'Empereur et l'Impératrice arrivaient à l'Opéra, trois bombes furent lancées vers leur voiture. Ni l'Empereur ni l'Impératrice n'avaient été atteints ; mais 141 personnes avaient été blessées, dont deux mortellement.

Les auteurs de l'attentat avaient été arrêtés : c'étaient quatre Italiens, le comte Orsini, Pierri, Gomez et Rudio. Leur but était de frapper le chef d'État qui seul eût été capable de délivrer l'Italie, mais que des liens toujours plus étroits avec le parti conservateur empêchaient d'accomplir son devoir. Déjà, et pour les mêmes causes, en 1853, Pianori avait tiré sur l'Empereur ; en 1857, Tibaldi avait comploté contre lui.

Après l'attentat, le premier moment fut de stupeur, d'épouvante. L'Impératrice, éplorée, poussait à la répression. On prit à l'Intérieur, de nouvelles mesures de violence contre les républicains ; on fit à l'extérieur, des menaces aux États qui gardaient les proscrits, à l'Angleterre, au Piémont.

« Qu'on aille me chercher le dossier du procès de la machine infernale », avait dit Napoléon III en rentrant aux Tuileries. De même que le premier Consul, visé par les royalistes, dans la rue Saint-Nicaise, avait frappé les républicains, de même son neveu allait profiter de l'attentat de l'Opéra pour renouveler la terreur de décembre.

Qu'importe de rappeler *qu'aucun Français*, de l'aveu même des journaux de l'Empire, ne se trouvait mêlé au complot? La peur ne se raisonne pas. Et les hommes de décembre, pendant dix-huit ans, eurent peur. Vaguement, ils sentaient que, l'Empereur tué, vingt mille bouches, spontanément, auraient dans les rues de Paris proclamé la République. Pour leur sécurité, ils décidèrent d'extirper les derniers germes de République qui pouvaient subsister en France.

Quatre jours après l'attentat, le 18 janvier, le chef de l'État, prenant la parole à l'ouverture de la session du Corps législatif, avait fait entendre des phrases menaçantes : « Une liberté sans entraves, avait-il déclaré, est impossible tant qu'il existe dans un pays une action obstinée à méconnaître les bases fondamentales du gouvernement.....

Le danger, quoi qu'on dise, n'est pas dans les prérogatives excessives du pouvoir, mais plutôt dans l'absence de lois répressives... La pacification des esprits devant être le but constant de nos efforts, vous m'aiderez à rechercher les moyens de réduire au silence les oppositions extrêmes et factieuses ».

Les intentions du pouvoir étaient claires. Les actes ne se firent pas longtemps attendre. La *Revue de Paris* fut supprimée, par ordre de M. Billault, pour avoir osé faire encore « la glorification des souvenirs et des espérances de la pensée républicaine ». Supprimé également, le *Spectateur*, légitimiste, pour avoir trouvé encore dans l'attentat du 14 janvier « une occasion de protester de nouveau en faveur des principes qu'il défend ».

Le 1er février, le Corps législatif, qui s'était levé « comme un seul homme », transporté d'admiration et d'enthousiasme, quand l'Empereur menaçait les partis extrêmes, recevait communication d'un projet de loi de sûreté générale, élaboré par M. Billault. M. de Morny le rapporta ; l'homme du Coup d'État allait faire consacrer législativement sa besogne ignoble. Les pratiques administratives de 1852 allaient être élevées au rang de mesures légales. Le rapporteur savait d'ailleurs les moyens à employer. Une fois encore il évoqua le spectre rouge, déclara que l'attentat du 14 janvier était « attendu par les sociétés secrètes », dit la nécessité « d'intimider et de disperser ces ennemis implacables de la société qui détestent tous les régimes... qu'aucun pardon n'apaise... et qui enlacent la France dans un réseau secret dont le but ne peut être que criminel ». Le style de M. de Morny, on le voit, valait son œuvre.

Quelques hommes protestèrent contre les mesures de répression qu'on leur demandait : Émile Ollivier, le marquis d'Andelar, le marquis de Pierre, Legrand ; il se trouva des Granier de Cassagnac et des Riché pour les pro-

clamer bonnes. Elles furent votées par 237 voix contre 24, sur 251 votants.

Était puni d'emprisonnement et d'amende « tout individu ayant pratiqué des manœuvres ou entretenu des intelligences soit à l'intérieur, soit à l'étranger ! » Était puni tout détenteur ou porteur de machines meurtrières ou de poudre fulminante.

« Tout individu condamné pour l'un des délits prévus par la présente loi, peut être, par mesure de sûreté générale, interné dans un des départements de l'Empire ou en Algérie, ou expulsé du territoire français ». (Article 5).

« Peut être interné dans un des départements de l'Empire ou en Algérie, ou expulsé du territoire français tout individu qui a été soit condamné, soit interné, expulsé ou transporté par mesure de sûreté générale à l'occasion des évènements de mai et juin 1848, juin 1849, ou de décembre 1851, et que des faits graves signalent de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique ». (Art. 7). Il suffit de n'aimer pas l'Empire ; il suffit d'avoir lutté à un moment quelconque pour la République, pour être expulsé. Et pourtant, s'il fallait en croire M. de Morny, jamais gouvernement ne s'est montré plus tolérant, plus insensible à l'hostilité des anciens partis. On se demande en vérité où M. de Morny avait appris l'histoire.

La loi avait été votée le 27 février, promulguée le 28. Elle ne pouvait être appliquée qu'un jour franc après sa promulgation. Mais il y avait beaux jours déjà qu'on arrêtait, emprisonnait, déportait.

Depuis le 7 février, le général Espinasse, le soudard audacieux qui au matin du 2 Décembre avait arrêté les questeurs, l'auteur du rapport contre les mesures de clémence en 1852, avait été appelé à remplacer M. Billault au Ministère de l'Intérieur, devenu pour la circonstance « Ministère de l'Intérieur et de la sûreté générale ». Dès le surlendemain, il annonçait par une circulaire pourquoi lui, militaire, avait été appelé à ces fonctions civiles. La France « s'était abandonnée depuis dix ans à une confiance excessive peut-être sur l'apaisement des passions anarchiques » ; « de coupables espérances couvaient encore au sein du parti républicain ». Il fallait donner au pays la garantie de sûreté qu'il réclamait. « Il est besoin, concluait le général, d'une surveillance attentive, incessante, empressée à prévenir, prompte et ferme à réprimer, calme toujours comme il convient à la force et au droit (! ; il faut enfin que nos populations, justement alarmées, sachent bien qu'aujourd'hui encore, c'est aux bons à se rassurer, aux méchants seuls à trembler ». On croyait lire encore quelque proclamation de M. de Maupas en décembre. Les républicains surent bientôt une fois de plus ce que parler veut dire, dans ce langage militaire.

Chaque préfet avait reçu l'ordre d'arrêter un nombre *déterminé* de républicains, les uns quatre, les autres vingt, selon le passé du département. Les recherches consciencieuses de Ténot et Dubost leur ont permis d'établir que plus de quatre cents citoyens furent alors transportés en Algérie. Il y en

eut certainement plus de 2.000 inquiétés, arrêtés, détenus souvent plusieurs mois. Qu'avaient-ils fait? Tous les renseignements minutieusement recueillis par les historiens sur ces suspects, permettent d'établir que leur innocence était absolue. Ils ne tombaient même point sous le coup de l'article 7 de la terrible loi : « aucun fait grave ne les avait signalés de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique ». Quoi alors? Ils étaient, ils avaient été républicains en 1851. Dans les villes, ce furent surtout des ouvriers qui furent frappés; dans la province, ce furent les notables républicains, ce furent ces bourgeois libéraux, avoués, avocats, médecins, notaires, qui, depuis le début du siècle, avaient été traditionnellement, les professeurs de républicanisme de la campagne. Les brutalités de la police furent inouïes, l'arbitraire de l'administration insensé.

Dans le Loiret, Mme Jarreau, femme d'un gros propriétaire, transporté à Cayenne en 1852, fut arrêtée à son tour pour avoir recueilli jadis l'enfant de Pauline Roland. A Paris, ils voulurent arrêter Frédéric Gérard, traducteur au ministère de la Guerre, *mort un an plus tôt*. Fomberteaux et Tillier, (le fils du célèbre pamphlétaire) furent enlevés par la police, expédiés immédiatement à Marseille, et traités comme des forçats.

Dans la Loire-Inférieure, quelques ouvriers inquiétés naguère pour avoir fait partie de la *Marianne* ou seulement soupçonnés d'en faire partie furent arrêtés et transportés. Ailleurs, le père mort manquant à l'appel depuis 1851, on enleva le fils ou la mère. Il fallait aux gendarmes « quelqu'un du nom ».

Il fallait aussi aux préfets leur compte de suspects. Le préfet de la Charente, ayant à arrêter six républicains dangereux et n'en trouvant que cinq, leur joignit un prêtre défroqué.

Cependant, des événements extraordinaires se déroulaient à Paris. Et ils allaient avoir pour conséquence le relâchement du système de répression, qui à cette heure même, semblait s'exagérer.

Sitôt après l'attentat du 14 janvier, le Cabinet des Tuileries avait adressé à Turin et à Londres de violentes protestations contre les assassins politiques, et presque des menaces contre les Etats qui les accueillaient. Il faillit s'en suivre une rupture. Mais bientôt l'attitude changea.

A l'heure même où la loi de sûreté générale était votée, le procès d'Orsini se déroulait. C'était Jules Favre que l'auteur de l'attentat avait demandé comme avocat. La « pensée de l'Italie demandant grâce pour un de ses fils égaré », avait décidé l'avocat républicain à accepter. L'accusé lui-même avait quelque chose de séduisant, d'insinuant, auquel Jules Favre n'était point resté insensible. Le 25 février, Orsini comparut devant les juges.

Que s'était-il passé depuis le 14 janvier dans l'esprit de l'Empereur? Quelles influences s'étaient exercées auprès de lui? Pourquoi le 18 février avait-il donné à son préfet de police, au dévoué Piétri, l'ordre d'aller trouver Orsini dans sa cellule de la Conciergerie? — Ce ne fut pas, en tous cas, un mince étonnement pour l'opinion publique française, que de

voir la publicité donnée aux débats, à la plaidoirie de Jules Favre, et de lire dans cette plaidoirie la lettre de repentir adressée par l'accusé à l'Empereur comme un appel suprême à la délivrance de l'Italie.

Prêt à la mort, le patriote italien, le militant de 1848, l'homme reste fidèle à son serment, déclarait vouloir encore servir sa patrie.

« Près de la fin de ma carrière, disait-il, je veux néanmoins tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie, dont l'indépendance m'a fait jusqu'à ce jour traverser tous les périls, aller au-devant de tous les sacrifices. Elle fut l'objet constant de toutes mes affections, et c'est cette dernière pensée que je veux déposer dans les paroles que j'adresse à Votre Majesté.

Pour maintenir l'équilibre actuel de l'Europe, il faut rendre l'Italie indépendante ou resserrer les chaînes sous lesquelles l'Autriche la tient en esclavage. Demanderai-je pour sa délivrance que le sang des Français soit répandu pour les Italiens ? Non, je ne vais pas jusque là. L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle ; elle demande que la France ne permette pas à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui peut-être vont bientôt s'engager. Or, c'est précisément ce que Votre Majesté peut faire, si elle le veut ; de cette volonté donc dépend le bien-être ou le malheur de ma patrie, la vie ou la mort d'une nation à qui l'Europe est en grande partie redevable de sa civilisation...

Que Votre Majesté ne repousse pas le vœu suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud ; qu'elle délivre ma patrie, et les bénédictions de 25 millions de citoyens la suivront dans la postérité ».

C'était la pensée napoléonienne, jusques et y compris le désir de ne pas intervenir, à main armée, qu'Orsini exprimait là. Le fidèle et discret Piétri avait sans doute mis la main à cette lettre suprême.

Mais que signifiait encore une fois ce brusque revirement et cette mise en scène ? Aux grands desseins, les petits moyens. C'était la pratique habituelle de l'Empereur. L'homme indécis qu'il était, tiraillé entre les diverses influences conservatrices ou démocrates, des Tuileries ou du Palais-Royal, avait rapidement vu dans l'attentat le moyen d'excuser, auprès de l'Impératrice, auprès des conseillers conservateurs, une intervention italienne. L'Impératrice fut désormais convaincue des dangers que son obstination anti-italienne faisait courir à son mari, à la dynastie. Elle se laissa imposer la décision impériale. Elle travailla, comme elle l'écrivait au comte Arese « à se faire italienne ».

Napoléon III alors s'engagea. Ce fut des Tuileries que Cavour reçut, pour les publier dans la *Gazette Piémontaise*, la lettre d'Orsini, lue par Jules Favre, et celle qu'il adressait encore à l'Empereur, le 9 mars, avant de monter sur l'échafaud. Rome était momentanément sacrifiée. Les articles d'Edmond About, dans le *Moniteur officiel*, articles où il révélait son détestable gouvernement, le lui apprirent !

Ainsi à l'extérieur, l'Empereur, inaugurant décidément sa politique ita-

lienne, relâchait les liens qui l'unissaient à l'Eglise et se trouvait fatalement poussé vers les libéraux. Dès avril 1858, les républicains du Palais-Royal, les amis du prince Napoléon, Havin, Bixio, Henri Martin, se préparaient à soutenir cette nouvelle politique, dont ils espéraient tirer pour leur parti de sérieux profits.

Au même moment, des élections avaient lieu à Paris, pour remplacer Goudchaux, Carnot et Cavaignac, qui avaient refusé le serment. Si Liouville était battu à une faible majorité, Ernest Picard, l'ami d'Ollivier, et surtout Jules Favre, l'ardent patriote, l'avocat d'Orsini étaient élus. C'était la preuve qu'en dépit de la loi de Sûreté générale, Paris ne désarmait pas ; mais l'élection même de Jules Favre, quelque hostilité qu'elle révélât contre l'Empire, pouvait faire espérer qu'une politique de nationalités, hardîment pratiquée, rallierait encore des républicains.

Cependant, les conseillers italiens déployaient toute leur activité. A la fin de mai, le docteur Conneau apportait à Turin, à son ami Cavour, l'invitation que lui faisait l'Empereur de venir à Plombières s'entretenir avec lui de la guerre prochaine. « Le drame, écrivait alors le ministre sarde, approche de la solution ».

L'entrevue de Plombières (21-22 juillet) régla les conditions de l'intervention française. Il fallait, si l'on voulait se ménager la neutralité des souverains européens, limiter l'entreprise, masquer la révolte populaire, l'offensive révolutionnaire. Le plan fut tracé. Quelques sujets du duc de Modène se soulèveraient. L'Autriche, à l'appel du duc, ne manquerait pas de venir les réprimer. Le Piémont et la France interviendraient. Point de guerre avec Naples ; point de lutte contre le pape, toujours gardé par les troupes françaises. Mais la maison de Savoie obtiendrait tout le Nord de l'Italie, de l'Apennin à l'Adriatique. La France aurait pour elle la Savoie et Nice ; pour Nice, patrie de Garibaldi, terre italienne, Cavour résista longtemps, mais finit par céder. Un mariage devait consacrer l'alliance : le mariage du prince Napoléon, cousin de l'Empereur, et de la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel.

Il y avait loin des conventions de Plombières aux aspirations unitaires de la race italienne; et la politique des nationalités, pratiquée par Napoléon, ne devait répondre que bien incomplètement aux vieilles idées de propagande révolutionnaire des républicains français.

Mais peu importait à Cavour. L'essentiel était de marcher ! Le politique réaliste qu'il était saurait bien, l'heure venue, parer aux évènements. Les mois suivants furent employés aux derniers préparatifs. La Farina agitait les États de Modène pour préparer le soulèvement initial. Le prince Napoléon, à Varsovie, en septembre 1858, obtenait la neutralité du tsar. Le 10 décembre 1858, un traité secret scellait l'accord conclu à Plombières. La guerre était certaine pour le printemps.

Toutes ces négociations s'étaient poursuivies dans le secret : si les cours

européennes s'en inquiétaient, les ministres mêmes de Napoléon, tenus en dehors du secret, s'en inquiétaient bien davantage. Au début de 1859, ils furent informés de ce qui se préparait.

Aux réceptions du jour de l'an, l'Europe fut dramatiquement avertie de ce qui se préparait. Au compliment du baron de Hübner, l'Empereur répondit : « Je regrette que nos relations avec le gouvernement autrichien ne soient plus aussi bonnes que par le passé ». Et, dix jours plus tard, ouvrant son Parlement, Victor-Emmanuel se déclarait « prêt à marcher résolument au-devant des éventualités de l'avenir, à ne plus sacrifier au respect des traités le long cri de douleur qui s'élevait vers lui de tant de parties de l'Italie ». L'Empereur avait lui-même revu et corigé le discours du roi. La guerre parut imminente ; la Bourse baissa.

Ce ne fut pourtant qu'à la fin d'avril que la guerre éclata. Pendant quatre mois, la diplomatie européenne, inspirée par l'Angleterre, essaya de régler la question par un Congrès. Pendant quatre mois aussi, les conseillers de l'Empereur, Fould, Walewski, Morny, Pélissier, Vaillant, Fleury s'efforcèrent de l'arrêter dans son entreprise, prédisant des catastrophes, montrant l'insuffisance des forces militaires contre des coalitions possibles.

Alors se passa un fait singulier. Contre ces conseillers timides, contre ces hommes qui lui montraient la froideur de l'opinion, Napoléon III tenta de réveiller la passion propagandiste, cette passion de l'intervention pour la liberté des peuples, qui avait été le patrimoine commun des républicains et des bonapartistes. Contre les cléricaux ou contre les timides, il sentit le besoin d'être appuyé par une force populaire, par un enthousiasme nationaliste. Il fit appel aux vieilles traditions révolutionnaires. Dans cette heure incertaine, l'homme qui avait ruiné la presse, étouffé la voix des parlementaires, supprimé l'opinion, se sentit seul en face de ses alliés cléricaux ou de ses intimes. Il voulut que d'autres pussent parler.

De là cette étrange attitude d'un prince absolu qui fait appel à l'opinion, qui veut par avance une approbation de ses actes. Le 3 février, sous le nom de M. de la Guéronnière, conseiller d'Etat, parut la brochure : *L'Empereur et l'Italie*. Napoléon III l'avait commandée et peut-être dictée. L'auteur y faisait appel au nationalisme traditionnel. Il y montrait le rôle d'arbitre des peuples que la France avait à remplir ; il rappelait sa mission historique, la protection des principes reconnus, la défense des droits authentiques de tous les peuples ; mais il disait aussi son désir de la voir remplir pacifiquement cette mission. Quelques jours plus tard, le 7, l'Empereur parlant de la situation anormale de l'Italie, et d'une guerre possible, disait au Corps législatif, dans un langage également propre à réveiller la passion interventionniste : « Que les uns appellent la guerre de tous leurs vœux, sans raison légitime ; que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition ; je resterai inébranlable *dans les voies du droit, de la justice, de l'honneur national*, et mon gouvernement

ne se laissera ni entraîner, ni intimider, parce que ma politique ne sera ni pusillanime, ni provocatrice ». D'où qu'elles viennent, de telles paroles n'ont jamais, hélas ! laissé insensibles les assemblées ou les foules françaises.



DÉPART DE L'EMPEREUR POUR LA GUERRE D'ITALIE

D'après un document de la Bibliothèque Nationale.

Et alors, les brochures, les articles se succèdent. L'un demande une grande guerre qui vengera Waterloo. L'autre, rappelant que les républicains de 1848 se sont refusés à la propagande révolutionnaire, célèbre l'œuvre nouvelle du Napoléon qui va placer de nouveau la France au rang suprême, en en faisant de nouveau la protectrice de la civilisation. Quelques commerçants s'inquiètent, reprend un troisième ; ignorent-ils donc que le commerce d'une nation ne peut être prospère que si son honneur est sauf ? Tous les

grands projets du Mémorial sont de nouveau rappelés. La nation française ne voudra-t-elle plus les réaliser ? Le branle est donné aux imaginations : bien des républicains rêvent de nouveau de la France initiatrice, civilisatrice, protectrice, de la France arbitre du monde, en possession de ses frontières naturelles, délivrée des traités de 1815, vengée de Waterloo, rendant aux peuples la liberté, remaniant la carte de l'Europe.

A la fin d'avril, enfin, lorsqu'en dépit des efforts de l'Angleterre et du projet universellement accepté d'un Congrès, les provocations de l'Autriche rendirent joie et vigueur à M. de Cavour, lorsque la guerre parut inévitable, Napoléon III avait derrière lui pour cette entreprise la majeure partie des républicains. Cette fois, les opposants, même irréductibles, allaient se trouver d'accord avec le gouvernement !

Ce fut à cette occasion que le petit groupe des *Cinq*, des cinq députés républicains du Corps législatif, Ollivier, Darimon, Hénon, — élus en 1857, — Picard, Jules Favre, élus en avril 1858, fit sa véritable entrée dans l'histoire du régime. Jusque-là, en dépit de leurs talents, d'autant plus remarquables parmi les médiocrités de cette Chambre, ils n'avaient exercé qu'une action bien minime. Les huissiers les avaient parqués sur les bancs les plus élevés de l'extrême-gauche. Dans cette atmosphère d'hostilité et de suspicion, au-delà de laquelle leur voix ne pouvait retentir, toute action semblait condamnée à être inefficace ; et leurs interventions modestes en faveur des libertés publiques étaient souvent sans résultat. Jusqu'en 1859, les Cinq avaient pris rarement la parole.

A la séance du 30 avril 1859, devant un auditoire si malveillant que M. de Morny dut réclamer le silence, Jules Favre, pour la première fois demanda la parole. Il décrivit la domination de violence établie par l'Autriche en Italie, l'oppression de toutes les tyrannies de la péninsule, l'intolérance brutale du gouvernement pontifical restauré par la France en 1849. Il déclara que la guerre lui donnait satisfaction, si elle devait chasser les Autrichiens d'Italie, si elle devait aboutir par l'élan du peuple au renversement de toutes les dynasties. Mais le gouvernement pouvait-il donner la certitude qu'il ne rétablirait pas ces dynasties ? « Si le gouvernement des cardinaux est brisé, l'Empire versera-t-il le sang des Romains pour le relever ? » C'est la question que pose Jules Favre, comme s'il pressentait déjà où l'Empereur, allié des catholiques à l'intérieur, et faisant la guerre contre leur gré, va bientôt s'arrêter. Mais l'aide, apportée au Piémont, apportée à l'Italie pour son indépendance, l'enthousiasme. « Je dis, conclut-il, qu'entre vous et nous, sur la politique intérieure, il n'y a aucun pacte possible. Mais, si vous voulez détruire le despotisme autrichien, délivrer l'Italie de ses atteintes, mon cœur, mon sang, tout mon être sont à vous ; me réservant seulement, après la victoire, de demander au triomphateur compte des principes éternels qui auront fait sa force au dehors, et qui feront la nôtre contre lui au dedans, s'il ne rend pas à son peuple la liberté qu'il aura restaurée chez une nation amie. »

Il apparut, pendant ces premiers jours de la guerre d'Italie, que la politique du prince Napoléon l'emportait, que l'Empire se ferait plus indulgent aux libéraux, et l'on put croire que les républicains se rallieraient. Le *Siècle* soutenait vigoureusement la politique d'intervention ; dans toute une série d'articles, Pelletan défendait la cause des peuples opprimés. Et les ouvriers parisiens commençaient à s'enthousiasmer pour la guerre. Le 10 mai 1859, ce fut au milieu d'acclamations que Napoléon III, quittant Paris pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie, traversa les quartiers populaires, où l'Empire, cependant, avait tant d'ennemis.

La campagne d'Italie dura quelques semaines. Le 31 mai, les Autrichiens étaient battus par les Franco-Piémontais à Palestro ; le 4 juin, à Magenta, après une journée incertaine et qui faillit être une défaite, l'arrivée de Mac-Mahon sur la droite de l'ennemi donnait à l'Empereur une nouvelle victoire. Le 8, il entrait à Milan avec Victor-Emmanuel, et dans une proclamation enthousiaste, faisait appel au patriotisme italien. « Unissez-vous, criait-il à tous les habitants de la péninsule, unissez-vous dans un seul but, l'affranchissement de votre pays... Animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats ; demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays ». L'Italie l'entendit : quelques jours plus tard, l'Empereur constatait avec stupeur que toute l'Italie du centre soulevée réclamait non point une confédération, mais l'unité italienne. La Toscane, Parme, Modène avaient chassé leurs princes ; les Légations secouaient la domination pontificale. Et partout, les pouvoirs étaient exercés par des agents de Cavour. C'était, à brève échéance, l'annexion au Piémont.

Ce fut alors, pour l'homme d'intrigues et de petits calculs, qu'était l'Empereur des Français, quelques semaines d'atroce inquiétude. Napoléon III avait espéré, par cette guerre d'Italie, satisfaire à la fois les libéraux et les catholiques ; il avait promis aux uns, par sa proclamation du 3 mai, *l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique* ; il avait assuré aux autres que la papauté serait respectée, qu'elle présiderait à la Confération de l'Italie affranchie, dont la France serait la protectrice aimée. Et il voyait maintenant l'Italie révolutionnaire, tout entière debout pour l'unité. De France, l'Impératrice et Walewski lui télégraphiaient l'inquiétude des catholiques, des classes riches et des populations rurales émues par la propagande du clergé. Surtout de redoutables complications étaient à craindre sur le Rhin; le réveil du patriotisme italien avait eu pour contrecoup un réveil du patriotisme allemand, habilement excité d'ailleurs par la Prusse. Les ambitions prussiennes avaient intérêt à gagner la confiance du patriotisme germanique : après Magenta, le prince-régent mobilisait six corps d'armée et se préparait à la guerre sur le Rhin. L'entreprise italienne allait avoir pour conséquence une immense conflagration européenne, si l'Empereur ne reculait point.

Cependant la chaleur, les insomnies, les mauvais bivouacs multipliaient

les maladies. Le baron Larrey, chirurgien en chef, écrivait aux médecins sous ses ordres : « Certaines complications morbides, si elles étaient qualifiées par leur nom propre, *tel que le typhus*, offriraient de graves inconvénients. Aussi je vous invite, ainsi que nos camarades de Milan, à la plus grande réserve vis-à-vis du public dans l'appellation des maladies graves ». Le corps médical lui-même avait appris comment on gouvernait l'opinion.

Quoi qu'il en soit, l'Empereur fut informé. Le souci de l'état sanitaire s'ajouta aux préoccupations diplomatiques ou intérieures. Le 24 juin, la sanglante victoire de Solférino, remportée après quinze heures de bataille, et au prix de 10.000 hommes, décidait Napoléon III à traiter. A défaut d'une médiation anglaise, que Palmerston, trop heureux de voir son impérial ami embarrassé, refusa d'offrir, il n'hésita pas à faire les premières avances à l'Autriche. Le 8 juillet, l'armistice fut conclu ; le 11, des préliminaires de paix furent signés à Villafranca. La Lombardie devait être cédée à la France et rétrocédée par elle au Piémont ; en dépit de la proclamation du 3 mai, l'Autriche gardait la Vénètie, l'Italie n'était point libre jusqu'à l'Adriatique ; le grand-duc de Toscane et le duc de Modène devaient rentrer dans leurs États ; le Saint-Père serait invité à faire les réformes indispensables ; une confédération italienne serait formée, dont il aurait la présidence.

Pour les patriotes italiens, c'était une trahison ! Pour les libéraux français, enthousiastes de Magenta et de Solférino, c'était une lâcheté incompréhensible ! Du moins, les catholiques étaient à demi rassurés ; et les susceptibilités européennes apaisées. Le 17 juillet, Napoléon III rentra à Saint-Cloud assez mécontent de lui-même, cherchant à expliquer son attitude par l'intérêt supérieur de la France. La nation, heureuse de la paix retrouvée, lui fut alors assez indulgente.

Mais les difficultés ne tardèrent point à reparaître : dès août 1859, en dépit de tous les efforts de Napoléon pour calmer les Italiens, les forces révolutionnaires, déchaînées par lui, poursuivaient leur œuvre. Cavour, après avoir renoncé bruyamment au ministère, dirigeait en sous-main les unitaires de Florence, de Boulogne, de Modène, qui réclamait avec la liberté, l'annexion au Piémont. Le roi de Sardaigne représentait, que s'il s'opposait à ces aspirations véhémentes, il serait lui-même emporté par la révolution. De son côté, le pape s'obstinait, refusant les réformes, réclamant la soumission des Romagnols. Et les diplomates officiels, poursuivant philosophiquement leur œuvre, pouvaient bien le 10 novembre consacrer à Zürich les préliminaires de Villafranca ; chacun sentait que la question italienne n'en resterait pas là.

Napoléon III surtout sentait bien qu'un jour ou l'autre il faudrait continuer l'œuvre inaugurée par la campagne militaire de mai. Et il entrevoyait avec quelque inquiétude le moment où, de nouveau, il devrait s'opposer aux catholiques. D'ailleurs, les amis de Cavour, les grands initiateurs de la première lutte, avaient recommencé leur petite campagne d'in-

fluence. Le 3 août, le comte Arèse était revenu, en grand secret, à Saint-Cloud, et rappelait à l'Empereur le devoir de la France. Une ardente campagne était menée auprès du souverain contre le trop prudent Walewski ; et, de Londres, par l'intermédiaire de Persigny, Palmerston y prenait part. A la fin le ministre dut se retirer. L'Empereur allait entreprendre, diplomatiquement cette fois, une seconde campagne d'Italie.

Avant de l'ouvrir, il jugea bon de renforcer son crédit auprès des libéraux. Il publia l'amnistie du 17 août 1859. « Amnistie pleine et entière était accordée à tous les individus qui avaient été condamnés pour crimes et délits politiques, ou qui avaient été l'objet de mesures de sûreté générale ». Les proscrits allaient pouvoir rentrer en France sans condition. En 1856, encore, lors de la première amnistie, on avait demandé à ceux qui voulaient rentrer la reconnaissance du gouvernement établi. En 1859, ils pouvaient rentrer la tête haute, sans engagement, demeurer les irréductibles adversaires du régime.

Quelques-uns cependant refusèrent. Madier de Montjau déclara que lui, « ancien représentant du peuple à l'Assemblée violée par le Coup d'État, il n'accepterait pas, à la face du monde, pour lui et pour le corps illustre dont il avait fait partie, le pardon de l'auteur même du Coup d'État ». Charras déclara qu'il ne permettait pas au criminel de pardonner à ses victimes. « A qui viole la loi, il n'appartient pas de faire grâce à qui la défendit... Je le déclare, je ne vous amnistie pas. Je ne vous pardonne pas la mort de quinze mille Français, massacrés en décembre, dévorés par vos prisons et vos bagnes, par les misères et les chagrins de l'exil. Je ne vous pardonne pas l'attentat à la Constitution que vous aviez jurée, la destruction de la République qui vous avait rendu la patrie... Le jour où la liberté, le droit, la justice rentreront en France pour vous infliger le plus mérité des châtiments, j'y rentrerai. Ce jour-là est lent à venir, mais il viendra et je sais attendre ». Edgard Quinet, Schœlcher, Clément Thomas protestèrent. Victor Hugo fut fidèle à son engagement solennel de 1852 :

> « Je resterai proscrit, voulant rester debout.
> J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme ».

Mais comme le conseillaient unanimement Louis Blanc, qui lui non plus personnellement ne voulait point rentrer, Ledru-Rollin, exclu de l'amnistie, Félix Pyat et tous les chefs, la plupart rentrèrent, pour recommencer la lutte, pour servir la République. « L'amnistie est un moyen pour l'Empire, disait Félix Pyat. Pourquoi ne serait-elle pas un moyen pour la liberté ? » Et elle en fut un, en effet.

Mais sur l'heure, en août 1859, c'était surtout l'Empire qui en avait besoin. Il fallait, pour sa politique que le parti démocratique, que les républicains lui apportassent un concours plus ou moins direct, plus ou moins déclaré ; il fallait qu'il pût opposer leurs voix devenues plus fortes à celles des Catholiques, à celles des évêques qui haussaient le ton.

En décembre 1859, M. de la Guéronnière, ou l'Empereur (comme on voudra) publia la brochure : *le Pape et le Congrès*. Napoléon III et les autres puissances venaient de décider la tenue d'un Congrès pour régler la question italienne. L'Empereur conseillait au pape de renoncer aux légations, de laisser toute l'Italie du Nord s'unir à la Sardaigne, s'il voulait du moins que le reste de son pouvoir temporel lui fût garanti.

C'était le signal de la nouvelle action napoléonienne en Italie. M. Thouvenel, le nouveau ministre des Affaires étrangères allait la conduire habilement. La France reconnaissait les annexions des États du centre au Piémont, moyennant la cession de la Savoie et de Nice. Cavour, redevenu ministre le 20 janvier 1860, consentit à la cession, en ayant l'air d'y être contraint par un ultimatum (24 mars, traité de Turin). Au même moment, la Toscane, l'Emilie, les Légations se prononçaient par plébiscite pour leur annexion à la Sardaigne. Donnant, donnant, Napoléon III était devenu véritablement le « complice de Cavour ».

Or, c'était cette complicité qui effrayait les catholiques et l'avenir prouva qu'ils n'avaient pas tort. M. Thouvenel s'était flatté par le traité de Turin de « rassurer l'Europe et de contenir l'Italie ». Mais l'Italie unitaire ne pouvait être contenue.

Dès avril 1860, Garibaldi révolutionnait la Sicile ; le 8 août, il franchissait le détroit de Messine, et François II devait abandonner son royaume. En septembre, avec la complicité de Napoléon et pour empêcher Garibaldi de compromettre l'unité dans le sud, le Piémont sommait le pape de dissoudre la petite armée qu'il avait rassemblée sous les ordres de Lamoricière ; puis son général Cialdini, franchissant la frontière de l'Ombrie, mettait les pontificaux en déroute à Castelfidardo, occupait l'Ombrie, les Marches, et ne respectait que Rome, toujours occupée depuis 1849 par des troupes françaises ; puis il allait dans le royaume de Naples, préparer contre Garibaldi même, l'annexion de ce pays au Piémont (21 octobre 1860). En janvier 1861, François II perdait la derniere place qu'il eût encore, Gaëte. Toutes les provinces annexées au Piémont venaient d'être invitées à élire leurs députés ; et le premier Parlement italien, réuni le 18 février 1861, proclamait Victor-Emmanuel, roi d'Italie. L'unité politique de la péninsule était accomplie. Seules Rome et Venise manquaient à l'appel. Mais Cavour était plein de confiance en l'avenir.

Tous ces graves évènements étaient loin d'avoir laissé indifférents les partis français et plus particulièrement le parti catholique. Dès la fin de septembre 1859, au moment où l'on sentit que l'Empereur allait de nouveau soutenir la révolution italienne, les catholiques français parlèrent comme ils n'avaient jamais parlé. Les mandements, les grandes épîtres oratoires, les brochures, les articles contre les révolutionnaires se multiplièrent. Au premier rang luttaient les évêques de Poitiers et d'Orléans, Pie et Dupanloup. En octobre, Mgr Donnaz priait l'Empereur de rester fidèle à « la politique

chrétienne » secret des gloires de son règne. En décembre, la brochure *Le Pape et le Congrès* redoublait l'ardeur de l'opposition.

La brochure avait paru le 22. Fiévreusement, Mgr Dupanloup se mettait à l'œuvre: et en deux jours composait sa *Lettre à un catholique* où il sommait l'Empereur de renoncer à l'anonymat, de discuter avec les gens.

Contre sa politique, Napoléon III sentait que l'accord de tous les catholiques, de Montalembert à Veuillot, venait de se faire. Au demeurant, le pape allait la diriger : Napoléon lui ayant conseillé d'abandonner les Romagnes, dans une encyclique violente, le 19 janvier, il déclara les adversaires de son pouvoir temporel dignes des mêmes anathèmes que ceux de son pouvoir spirituel.

A partir de février 1860, toutes les plumes catholiques sont en mouvement. Lacordaire, dans sa *Liberté de l'Église et de l'Italie*, démontre à l'Empereur qu'il est grave d'avoir mis le christianisme tout entier contre l'unité italienne. Mgr Gerbet, dans son livre *De la papauté* lui rappelle que c'est grâce aux catholiques que l'Empire a pu être établi. Nettement, dans la collection des Bons livres que lance la librairie Lecoffre, établit que la France, responsable de la guerre de 1859, doit chercher le remède à la situation pénible, créée par elle, et poursuivre l'œuvre glorieuse inaugurée en 1849. M. de Falloux, dans ses *Antécédents et conséquences de la situation actuelle*, signale la contradiction de la politique nouvelle et de celle qui faisait des Français, pour leur plus grande gloire, les représentants universels du catholicisme. Dans sa *Politique nationale et le droit des gens*, M. de la Rochejacquelin signalait que la grandeur de la marine française ne se soutenait que par son alliance avec les missions catholiques; la France catholique ne pouvait abandonner le catholicisme dans la question italienne. Enfin Veuillot prophétisait le nouveau Waterloo, plus funeste que le premier. C'était, selon lui, le 3 juillet 1849, par le siège de Rome, que l'œuvre du Congrès de Vienne avait été effacée. C'était depuis ce moment que la grande France catholique était devenue l'arbitre des peuples. Mais ce rôle, disait-il, a été perdu. L'Angleterre a armé Orsini, a poussé l'Empereur dans l'affaire italienne. Le second Waterloo se prépare.

Avec les brochures, les évêques multiplièrent les mandements. Après Castelfidardo des cérémonies funèbres solennelles eurent lieu en l'honneur des défenseurs du pape, tués sur le champ de bataille; Mgr Pie, dans un mandement, dénonça le nouveau Pilate. Et les légitimistes, qui composaient pour la plus grande part l'armée de Lamoricière, participèrent à toutes ces manifestations.

Les mesures répressives, la suspension de l'Univers, les poursuites contre les évêques, contre les écrivains, se révélaient impuissantes. Cette opposition criarde grandissait toujours.

Napoléon III se trouva alors dans une position singulière. Il avait espéré, par la gloire, rallier à lui tous les partis, donner aux catholiques des gages de

dévouement à la grandeur de l'Église, satisfaire les républicains par sa politique des nationalités, par l'aide apportée aux peuples opprimés. La question romaine faisait apparaître tout ce qu'il y avait d'inconciliable dans cette double politique. La Révolution voulait prendre Rome, symbole de l'unité et de la grandeur italienne. Le catholicisme voulait garder Rome, symbole de sa puissance temporelle, gage de sa domination.

Tous les publicistes catholiques réclamaient une croisade, réclamaient l'intervention active des troupes laissées au pape. Et au même moment les démocrates reprochaient au gouvernement de n'avoir pas donné à l'Italie sa capitale. L'Empereur, hésitant, n'osait point rappeler les troupes françaises ; mais il ne pouvait se résigner à les faire servir à la défense du pape.

La voix grandissante des partis annonçait du même coup l'échec de la politique intérieure de Napoléon.

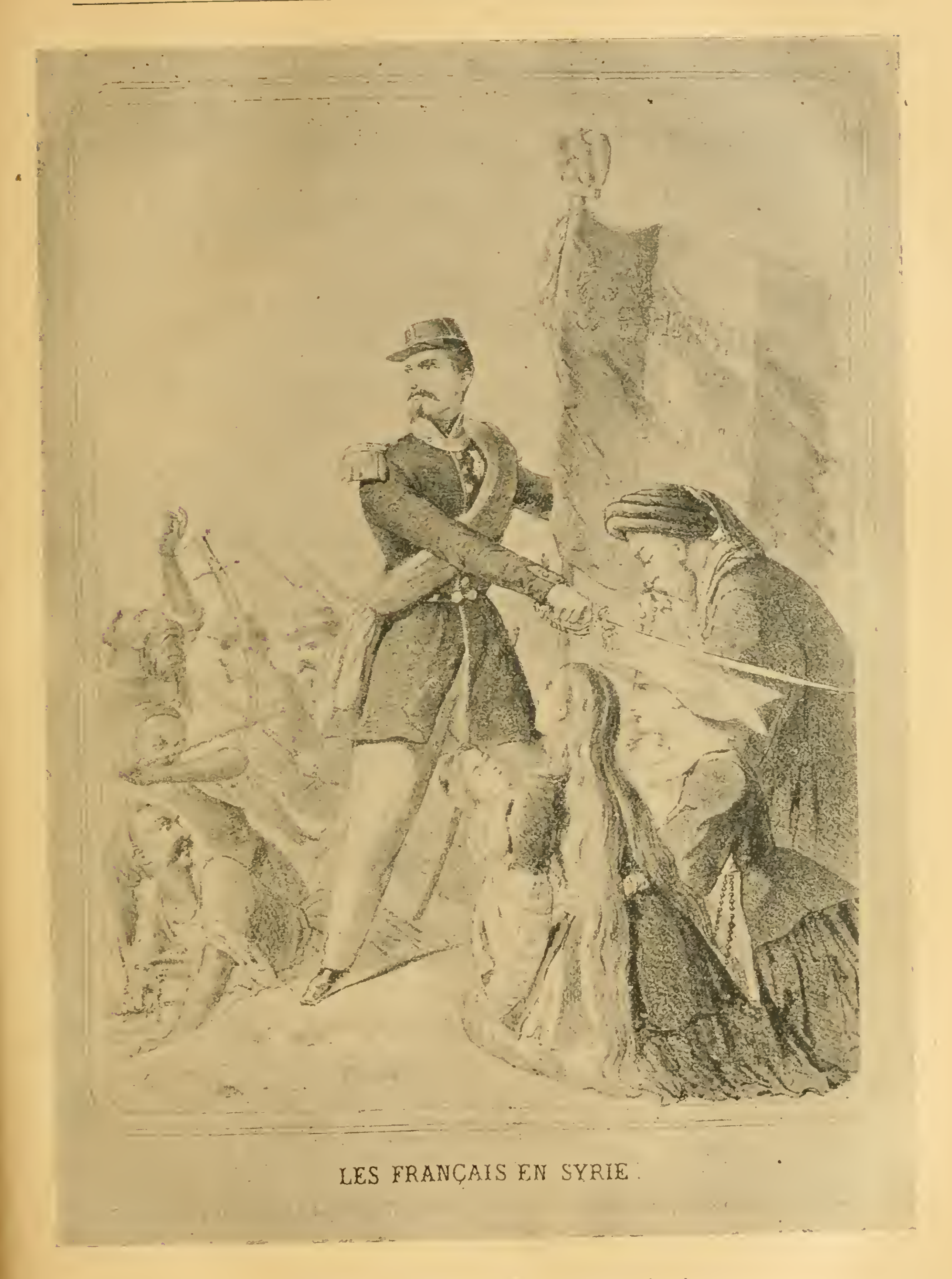
Qu'avait-il voulu, en effet ? Il s'était proposé d'établir son pouvoir et sa dynastie, sur les ruines des anciens partis. Il s'était proposé de donner des satisfactions matérielles ou glorieuses à tous les Français. Et voici que les premières tentatives pour réaliser ces idées avaient tourné tout le monde contre lui. Il avait voulu exploiter dans son intérêt personnel les passions des partis adverses : et voici que ces passions se retournaient toutes contre lui, pour lui reprocher l'échec d'une politique d'ailleurs contradictoire en son fond. Qu'il persévérât, et la France allait être bientôt unanime contre lui.

Or, au même moment, par une autre initiative de sa politique personnelle, il tournait précisément contre lui un grand nombre de ces industriels, de ces commerçants, de ces hommes d'affaires, en un mot, dont il avait fait depuis 1852 les législateurs du régime. Il venait, en effet, de conclure le traité de commerce de 1860, de faire un pas décisif, vers la substitution d'un régime de libre-change au régime protectionniste.

Il est indéniable, qu'en cela, il vit juste. Les statistiques ultérieures lui ont donné raison : le commerce et l'industrie français, loin d'avoir souffert du régime libre-échangiste, lui ont dû en partie leur développement. Quand, en 1870, au moment de l'échéance du traité de 1860, conclu pour dix ans, avec clause de tacite reconduction, les protectionnistes réclamèrent encore sa dénonciation, le Corps législatif ne put leur donner raison.

Mais il n'en est pas moins vrai que tous les efforts de l'Empereur pour inaugurer cette politique allaient contre les conceptions traditionnelles des industriels français, qui, depuis la Restauration, s'étaient accoutumés à voir, à tort ou à raison, dans le protectionnisme, une des causes de leur fortune, et qui, peu sensibles aux raisons générales de rapprochement des peuples ou d'utilisation rationnelle et complète des ressources du pays, se préoccupaient uniquement d'échapper à la concurrence étrangère sur le marché national.

Napoléon III, instruit par l'expérience anglaise, était persuadé que la



LES FRANÇAIS EN SYRIE.

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

politique d'isolement avait fait son temps, qu'elle ne pouvait plus convenir à une époque, où les chemins de chemins de fer unissaient déjà tous les pays,

et où les perfectionnements de l'outillage mécanique pouvaient permettre de défier les concurrences étrangères. Mais l'homme de décembre ne perdait jamais de vue l'affermissement de son pouvoir. A l'heure même où il comprenait si nettement les avantages de la politique libre-échangiste, il escomptait déjà la popularité qu'il en pouvait retirer, la reconnaissance d'une classe industrielle enrichie, la reconnaissance des masses populaires, pour le bon marché de la vie. La déception immédiate devait lui être assez cruelle.

On aurait cru qu'il la pressentait. Il n'était allé que prudemment d'abord, dans la voie libre-échangiste, malgré l'ardent désir de réaliser ses grandes idées, malgré le pouvoir dictatorial que lui avait donné, en matière de traités de commerce, le sénatus-consulte de 1852.

En 1853, année de disette, il avait suspendu quelque temps l'échelle mobile, permis la libre-entrée des grains ; et à la fin de la même année, il avait aussi abaissé les droits d'importation sur les bestiaux. De 1853 à 1856, une série de décrets abaissaient successivement les droits d'entrée sur un grand nombre de matières premières : houille, fer, fonte, acier, laine. En 1856, il demandait au Corps législatif la sanction de ces mesures ; et si le Corps législatif nommait le protectionniste déclaré Randoing comme rapporteur, il sanctionnait cependant à l'unanimité les mesures prises. L'Empereur pouvait se flatter de vaincre facilement les dernières résistances.

Aussi, lorsqu'au mois de juin de la même année, fort de ses triomphes militaires et diplomatiques, et s'autorisant de la prospérité industrielle nouvelle, il crut pouvoir proposer au Corps législatif le retrait de toutes les prohibitions, fut-il désagréablement surpris de l'opposition vigoureuse qui se manifesta. Hors du Corps législatif même, une résistance se dessina. Les procureurs généraux signalaient de l'inquiétude et même de l'agitation dans les villes manufacturières ; et celui de Douai (terreur suprême) notait que dans cette opposition, patrons et ouvriers marchaient d'accord. C'était la ruine de la politique impériale, qui tendait à isoler et même à opposer les classes comme les partis, afin qu'elles n'eussent de recours qu'auprès du pouvoir central et de confiance qu'en son intervention ! Le Nord, la Normandie lancèrent protestations sur protestations, pétitions sur pétitions. Cette fois, le gouvernement n'osa pas braver la résistance. Il retira son projet, mais en annonçant qu'une nouvelle loi était à l'étude. Le *Moniteur* annonça que la levée des prohibitions ne commencerait qu'à partir de juillet 1861 ; mais il fit entendre qu'elle aurait lieu : « L'industrie française, déclarait-il, prévenue des intentions bien arrêtées du gouvernement, aura tout le temps de se préparer à un nouveau régime commercial ».

Silence de trois années : les affaires subissent une crise en 1857, et un ralentissement encore en 1859. L'effort du gouvernement se porte en 1859 sur l'agriculture seulement ; mais là, encore, il recule devant la résistance que soulève son projet de supprimer l'échelle mobile.

Alors, le « doux entêté » qu'était l'Empereur usa, en matière économique, de ses secrets accoutumés. Michel Chevalier et Richard Cobden s'étaient rencontrés en 1859 ; les libre-échangistes français et les libre-échangistes anglais s'étaient entendus sur la nécessité d'un traité. C'était le moment où, plus que jamais, après la paix de Villafranca, l'Empereur avait besoin de l'appui de l'Angleterre. Les nécessités politiques, pensa-t-il, lui serviraient, au besoin, à justifier la révolution commerciale; et d'un traité particulier, il ferait l'origine du nouveau système. Les affaires redevenaient prospères ; l'heure était favorable. Le Coup d'État économique fut décidé.

Le 5 janvier 1860, la France en fut avertie par une lettre de l'Empereur à son ministre des finances. Cette lettre contenait tout un programme : « Suppression des droits sur la laine et les cotons ; réduction successive sur les sucres et les cafés; amélioration énergiquement poursuivie des voies de communication ; réduction des droits sur les canaux, et, par suite, abaissement général des frais de transports ; prêts à l'agriculture et à l'industrie; suppression des prohibitions ; traités de commerce avec les puissances étrangères. Par ces mesures, disait l'Empereur, l'agriculture trouvera l'écoulement de ses produits ; l'industrie, affranchie d'entraves extérieures, aidée par le gouvernement, stimulée par la concurrence, luttera avantageusement avec les produits étrangers, et notre commerce, au lieu de languir, prendra un nouvel essor ». Les promesses d'aide, d'encouragement, devaient calmer les inquiétudes, atténuer les oppositions.

Le 23 janvier, la France apprit qu'un traité de commerce était signé avec l'Angleterre, que l'Angleterre adoptait résolument la politique libre-échangiste, que la France atténuait considérablement son protectionnisme. Les prohibitions étaient supprimées à l'égard des produits anglais et remplacées par des droits qui pouvaient représenter jusqu'à 25 0/0 *ad valorem;* par contre nos produits obtenaient l'admission en franchise, à l'exception de ceux dont les similaires y étaient frappés de taxes intérieures.

Immédiatement, l'opposition protectionniste dénonça le Coup d'État, signala le désastre national qu'allait amener le nouveau régime. Les journaux officieux avaient beau prendre leurs précautions, atténuer le caractère de la réforme, rappeler la sollicitude du gouvernement. Ils ne parvinrent pas à calmer les protectionnistes loyalistes.

Lorsqu'au mois d'avril, incidemment, à propos d'un projet de loi qui dégrevait les matières premières de l'industrie textile, le Corps législatif fut saisi de la question, l'opposition protectionniste allait faire entendre aigrement sa voix. Pouyer-Quertier, nommé rapporteur, fit l'éloge du système où l'Empereur venait de faire une si large brèche, dit ses inquiétudes pour l'avenir de l'industrie ; puis, le 1er mai, dans une réunion d'industriels, il montra Cobden « travaillant à l'absorption par l'Angleterre de tout ce qui constitue la force et la vie des autres nations » et il accusa les négociateurs français de s'être laissé duper. Au Sénat, comme au Corps législatif, les

discussions furent passionnées; les industriels ne craignirent pas de chercher, comme ils l'ont fait trop souvent, à affoler l'opinion publique, par des chiffres faux. Les manufacturiers, disait-on, avaient dû déjà réduire le salaire de 50.000 ouvriers. Ce fut, il est vrai, contre 3 et contre 4 voix, que les deux assemblées serviles adoptèrent le projet. Mais l'opposition du dehors persistait et même redoublait quand les conventions spéciales d'octobre et de novembre fixaient les tarifs.

Le renforcement que toute cette agitation des manufacturiers protectionnistes allait apporter à l'opposition cléricale ne laissait pas d'inquiéter l'Empereur.

En cette fin de 1860, il se trouvait dans une situation singulière. Il avait cru, à la faveur de son triomphe de 1860, pouvoir réaliser enfin ses desseins particuliers; et il croyait assez à l'excellence des idées napoléoniennes, il avait assez de confiance dans la fécondité du libre-échange ou dans l'efficacité de l'intervention française à l'extérieur, pour ne point douter un instant de succès nouveaux et universellement acclamés qui assureraient sa dynastie. L'ardeur unitaire de l'Italie lui apprenait que les destinées des peuples ne se règlent pas sur les plans ténus des secrets diplomatiques; et les poussées successives de la Révolution italienne déjouaient les combinaisons qu'il cherchait à en tirer pour rallier à lui tous les Français. L'opposition protectionniste venait d'accroitre les difficultés. Il avait conscience qu'il connaissait mieux que les industriels mêmes les intérêts généraux de l'industrie française; il avait conscience qu'il servait vraiment ces intérêts matériels, dont il voulait être le constant défenseur. Mais à quoi bon les servir fidèlement, si ceux qui devaient être satisfaits de ces bienfaits ne les reconnaissaient pas, si au lieu d'acclamer le souverain, ils se tournaient contre lui, et protestaient même, sur un point au moins, contre son pouvoir absolu?

M. de Grammont a écrit vers cette époque une phrase qui jette un jour singulier sur les préoccupations des conseils impériaux vers la fin de 1860: « *Le moment est venu pour l'Empereur*, disait-il, *de décharger sa personnalité du poids des mécontentements que sa politique doit nécessairement engendrer.* Ce n'est pas un reproche que je fais, c'est un fait inévitable que je constate. L'Empereur ne peut ni satisfaire les réactionnaires, ni satisfaire les révolutionnaires. C'est la conséquence du rôle de modérateur qu'il a choisi ».

Quel aveu! Quelle condamnation de la politique de mensonge et de duperie pratiquée par l'homme de décembre envers tous les proscrits, envers toutes les classes! Comme le magicien de la légende, le politique intrigant qui prétendait évoquer tour à tour à son profit le propagandisme catholique et l'interventionnisme républicain, se trouvait débordé par ces forces énormes qu'il avait déchaînées sans trouver le mot fatidique qui devait les contenir. Sa personnalité n'était plus capable de supporter le poids de tous ces mécontentements. Ni les petites campagnes de la presse officieuse, ni

les mesures de répression n'étaient désormais capables d'arrêter les catholiques ni les libéraux.

Alors, par un calcul bien digne de son machiavilisme débile, l'Empereur résolut de leur rendre encore quelques libertés, afin de les mieux opposer les uns aux autres. Il appellerait, pensa-t-il, la Chambre et le Sénat « à prendre leur part de fardeau ». Les partis lutteraient entre eux: et lui, poursuivant sa politique secrète, il ferait retomber sur eux, sur leur opposition, les fautes qu'on pourrait lui reprocher. Il y aurait de nouveau, en France, au moins en apparence, une lutte de traditions et d'idées ; et le pays lui serait reconnaissant, sans doute, de trouver entre les deux, une politique d'équilibre et de modération.

Les décrets du 24 novembre 1860 procédaient de cet état d'esprit, de ce calcul. Ils étaient directement issus des difficultés créées par la question romaine qui avait tourné les catholiques contre l'Empereur sans rallier les libéraux ; et pour une part moindre, par l'opposition protectionniste aux traités de 1860. Ils n'étaient pas, comme le disait pompeusement leur préambule, « un témoignage éclatant de la confiance de l'Empereur ». Ils n'étaient que la preuve de ses embarras.

Ces décrets rendirent donc quelque liberté aux assemblées, au Corps législatif, au Sénat. Tous les ans, Corps législatif et Sénat pourraient désormaïs, au moyen d'une adresse librement discutée, en réponse au discours du trône, examiner et apprécier la politique du gouvernement. Des ministres sans portefeuille seraient chargés de défendre cette politique et de soutenir les projets de lois. Enfin des comptes-rendus des séances devaient être publiés chaque soir; et les débats, reproduits par la sténographie, figureraient *in-extenso* dans le Journal officiel du lendemain. C'était ainsi qu'en apparence et sans rien lâcher de ses prérogatives essentielles, ce joueur perpétuel espérait tromper le pays et lui faire partager ses responsabilités.

On pouvait seulement se demander si les partis n'allaient pas se servir contre l'Empire des apparences de liberté, qui leur étaient rendus ; si, au lieu de lutter entre eux, ou, tout en luttant entre eux, ils n'allaient pas tourner leur effort principal contre l'Empire lui-même. La politique extérieure, à propos de laquelle ils se heurtaient principalement, ne pouvait occuper toute leur activité. Avant tout, ils avaient besoin de liberté. Parlementaires du règne de Louis-Philippe, doctrinaires républicains, hommes de 48, ouvriers soucieux de leur émancipation, tous avaient besoin de pouvoir plus librement parler, plus librement agir.

A l'intérieur, comme à l'extérieur, l'Empire, en voulant tromper tout le monde, mécontentait toutes les classes. L'évolution économique autant que les aspirations politiques menait à la lutte contre le régime. Elle se prépara de 1859 à 1863.

## CHAPITRE III

### UN CALCUL DÉÇU

Par les décrets de novembre 1860, l'Empereur avait voulu donner de nouveau au pays le spectacle des luttes des partis. Il s'était flatté quelque temps de les apaiser tous, de les satisfaire tous par sa politique de prospérité matérielle et de gloire. Mais ses conceptions libre-échangistes et la fatalité de sa politique extérieure avaient tourné contre lui ses complices de décembre, les industriels protectionnistes et les catholiques. Pour combattre ses desseins, ceux-là s'étaient reformés en partis. Et il avait été contraint, cherchant un contre-poids, de laisser plus de liberté aux démocrates et même à ces républicains qu'il avait écrasés et proscrits depuis 1852. Désormais l' « arène des partis » allait être rouverte ; mais la volonté souveraine de l'Empereur demeurerait, pensait-il, maîtresse et juge de leurs revendications contradictoires. Officiellement, cette fois, mais avec une puissance absolue, il reprendrait ce rôle d'arbitre des partis qu'il avait tenu jadis, lors de sa présidence, et qui lui avait si bien réussi. — Tous les partis, s'accoutumant à voir en lui l'arbitre de leurs querelles, n'en reconnaîtraient que plus loyalement son pouvoir. — Quant aux ministres, que les influences secrètes et contradictoires de l'Impératrice ou du prince Napoléon gênaient si souvent dans leur politique, ils se flattaient de trouver, dans cette résurrection au moins apparente des débats parlementaires un moyen d'enchaîner l'Empereur, de le défendre contre ses rêveries et contre les « influences privées ».

Trois ans plus tard, les élections de 1863 révélèrent combien le calcul était faux. Loin de s'opposer, de se neutraliser, c'était contre l'Empire lui-même que les oppositions solidement reconstituées tournaient le meilleur de leurs forces. Et pour se défendre contre les partis, l'Empereur multipliait les secrets et rusait plus que jamais. L'opinion publique, désormais réveillée, commençait à lui mener rudement la bataille ; et la prospérité matérielle se révélait impuissante à remplacer la liberté.

* * *

Jamais, cependant, peut-être, le pauvre rêveur ne forma plus de projets, et ne tenta plus d'entreprises pour satisfaire les différents partis. « L'esprit de l'Empereur, disait un jour Palmerston, est aussi rempli de projets qu'une garenne de lapins ». Ces lapins prirent joyeusement leurs ébats, de 1859 à 1863 ! Dans le monde entier, l'Empereur cherchait des satisfactions pour les partis français et la gloire napoléonienne.

Pour les catholiques d'abord ! Car ceux-là criaient bien fort, depuis qu'ils sentaient leur pape menacé ; et leur opposition se faisait violente au Corps législatif.

En 1860, l'Empereur leur accorda une nouvelle expédition de Chine. La

question était ouverte depuis 1840, les Anglais recherchant des positions commerciales avantageuses ; les Français... protégeant les missions catholiques. Par le traité de Nankin (1842), les marchands anglais s'étaient installés à Chang-haï, à Fou-Tchéou; et ils étaient devenus maîtres de Hong-Kong ; par le traité de Whampoa (1844), les Français s'étaient donné la mission de protéger les catholiques en Chine. Les Anglais commerçants surent rappeler aux Français catholiques leurs devoirs sacrés et tourner, au mieux de leurs intérêts, leur scrupule à les remplir. En 1856, les Chinois, ayant saisi un bateau portant pavillon anglais, se virent déclarer la guerre. Un missionnaire, l'abbé Chapdelaine, ayant été mis à mort, la France se joignit à l'Angleterre. Lord Elgin et le baron Gros, ambassadeurs extraordinaires, appuyés par une force navale imposante, après avoir bombardé les forts de Ta-kou, étaient arrivés jusqu'à Tien-Tsin et avaient imposé aux mandarins chinois le double traité de juin 1858, accordant des avantages commerciaux, des indemnités de guerre, des réparations aux protégés de la France, et surtout la présence continue de représentants des deux nations à Péking.

Or, en juin 1859, quand ces représentants, Bruce et de Bourboulon étaient venus pour occuper leur poste, ils avaient trouvé l'embouchure du Peï-Ho barrée, et le feu des forts de Takou avaient empêché leur escadre de la franchir.

Alors, une nouvelle expédition avait été résolue. Sous la conduite du général Cousin-Montauban et de son brillant Etat-Major, 8.000 Français allaient aider les 13.000 Anglais de sir Hope Grant à rétablir en Chine le prestige européen. Lord Elgin et le baron Gros s'étaient réembarqués.

En juillet 1860, Ta-kou fut emporté, en août Tien-tsin. En septembre, le massacre d'officiers chargés de protéger les plénipotentiaires fit décider la marche sur Pékin. Le bataille de Pa-li-kao livra la route. Le 5 octobre l'armée s'emparait des portes de la capitale, Le 18 octobre, par un acte de vandalisme insensé, lord Elgin ordonnait de mettre le feu au Palais d'Eté, à la merveilleuse résidence, où se trouvaient entassés les trésors de la dynastie mandchoue : ainsi devait être frappé l'orgueil du souverain, qui n'avait pas voulu recevoir les représentants de l'Europe !

Le 24 octobre, la Chine se décidait à traiter. Le prince Cong signait deux conventions avec lord Elgin et le baron Gros. Des avantages commerciaux étaient accordés aux deux nations ; mais l'Angleterre obtenait en outre la cession d'un territoire destiné à la sûreté de Hong-kong et la France, protectrice du culte catholique, obtenait la restitution aux chrétientés de leurs établissements religieux ou de bienfaisance et de leurs cimetières.

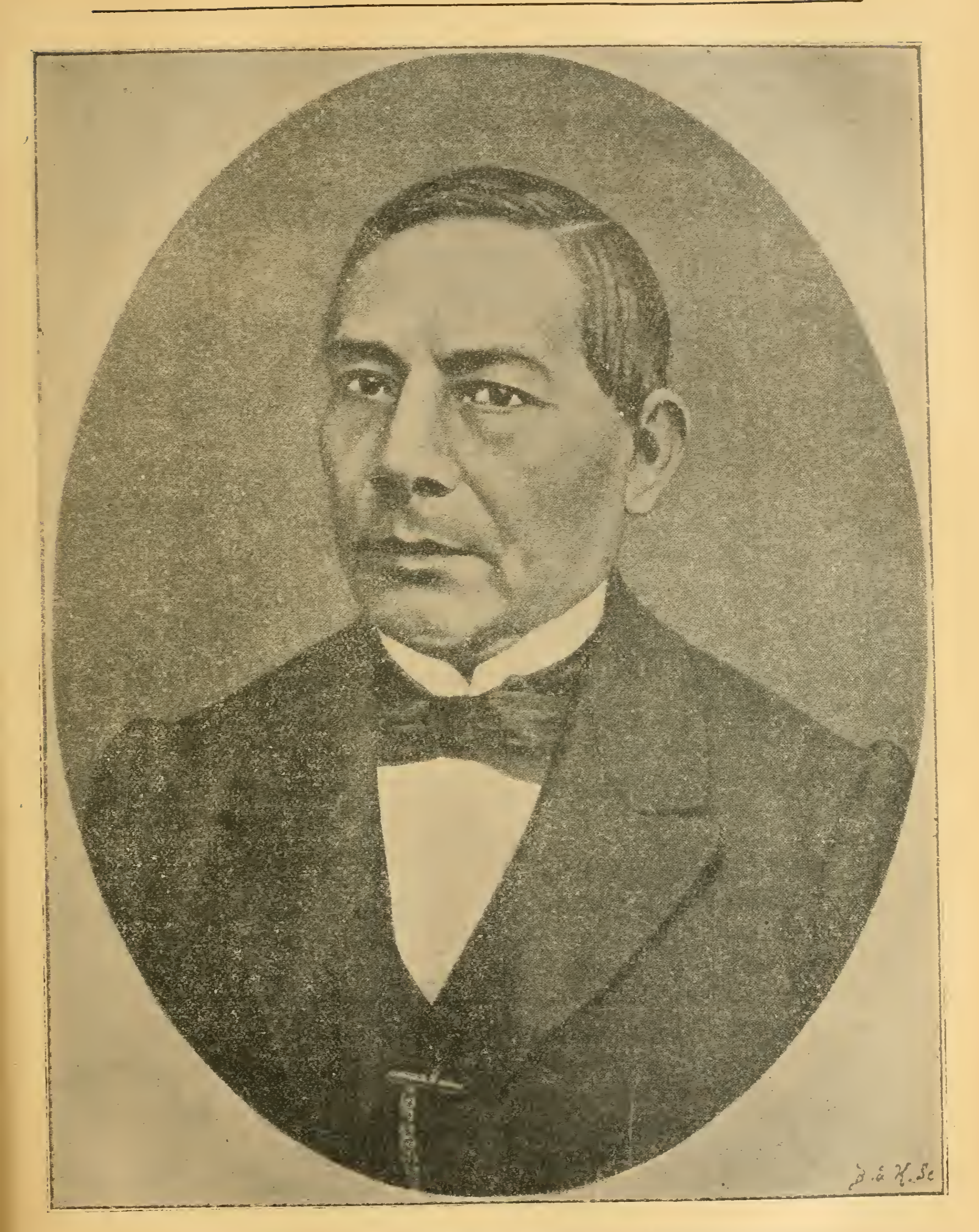
Les puissances européennes aidèrent la dynastie mandchoue à vaincre la rébellion des Taï-Ping, soutenant une dynastie rivale. Puis, la paix rétablie dans le Céleste Empire, elles s'occupèrent de tirer tous les avantages possibles des conventions de Pékin. L'Angleterre avait solidement établi l'autorité de son représentant ; et sir Robert Hart, pour le plus grand profit de

son commerce, organisait les douanes chinoises, dont il faisait une véritable administration britannique. La France, elle, rendait grâces à Dieu et au général comte de Palikao d'avoir rendu aux chrétiens d'Extrême-Orient leurs biens, leurs églises, leurs cimetières. Sûrement les Lazaristes, sûrement Mgr Mouly ou Mgr Etienne ne tiendraient plus rancune à l'Empereur de sa politique italienne. Et tous les catholiques pourraient-ils demeurer insensibles à ces beaux succès de leur foi, ou encore à ceux que la France donnait vers le même temps aux chrétiens de l'Annam et de la Cochinchine ?

N'était-ce point pour les catholiques encore, « pour ne pas laisser impunis le meurtre des chrétiens et le pillage des monastères » que l'Empereur envoyait solennellement ses soldats sur « cette terre lointaine » de Syrie « riche en grands souvenirs », où des ancêtres héroïques « avaient porté glorieusement la bannière du Christ » ? « Partout aujourd'hui, proclamait-il, où l'on voit passer le drapeau de la France, il y a une grande cause qui le précède et un grand peuple qui le suit. » En Syrie comme en Chine, la grande cause était la cause catholique : dans les montagnes du Liban, des Druses, musulmans, avaient massacré des Maronites, chrétiens ; et les autorités turques n'avaient rien fait pour empêcher les massacres. Le protectorat catholique appartenait à la France. Une expédition partit pour Beyrouth (1858). Le général d'Hautpoul obtint le châtiment pour quelques centaines de coupables. Mais l'expédition avait failli nous brouiller avec l'Angleterre, de plus en plus ombrageuse, de plus en plus inquiète de cet interventionnisme universel, qu'elle ne pouvait croire désintéressé. Même les traités de commerce de 1860 ne parvenaient pas à rétablir la belle cordialité des années passées. Napoléon, pour l'apaiser, devait abandonner à une commission internationale le soin de régler le sort du Liban.

Mais que diraient les libéraux? A eux aussi, ne leur faudrait-il point des satisfactions glorieuses ? Plus que jamais l'Empereur poursuit donc son rêve d'émancipation des peuples, de libération des nationalités. Autour de lui, aux Tuileries, les archéologues, les érudits, Maury, Desjardins, Duruy, rappellent les titres historiques des nations. C'est le moment où l'Empereur compose sa *Vie de César*. A l'étranger, par son amie Hortense Cornu, il entretient des relations avec les savants allemands ou italiens. Il favorise leurs recherches ; et il se passionne avec eux pour les projets d'avenir que la découverte du passé suscite ou entretient. A côté de l'Italie, à côté de l'Allemagne, il y a de tous côtés, en Europe, des nationalités qui se réveillent, de petits peuples qui veulent être indépendants et grands. L'Empereur des Français va leur témoigner sa sollicitude.

Il y a d'abord les patriotes roumains, les Moldaves et les Valaques, auxquels il n'a pas pu en 1858 faire accorder l'Union qu'ils revendiquent. Mais il applaudit le premier à l'unité qu'ils réalisent en élisant pour prince, les uns et les autres, Alexandre Couza (1859) ou à la réunion des assemblées à



BENITO JUAREZ, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MEXICAINE
D'après un document de l'époque.

Bukarest en 1862. Plus tard même, c'est lui qui s'entremettra pour leur avoir un roi, un Hohenzollern (1866).

Il y a ensuite les Serbes qui, en 1858, ont rappelé les Obrenovitch et veulent réaliser la Serbie libre, la grande Serbie. En 1862, les Serbes chassaient les Turcs de Belgrade. Et l'Empereur aurait peut-être, à cette occasion, poussé à une conflagration générale en Orient, s'il n'avait été retenu par le sage Thouvenel. Celui-ci se contenta de faire restituer Belgrade aux Serbes, jugeant que cela était une satisfaction suffisante à la politique des nationalités.

Mais tout cela n'est que fragmentaire. Ce ne sont que des satisfactions insuffisantes et momentanées que l'Empereur donne ainsi, tantôt à l'un, tantôt à l'autre des grands partis rivaux. Ce qu'il faudrait, c'est une belle et glorieuse expédition, qui réunirait vraiment tous les partis, une expédition qui tout à la fois apparaîtrait comme un triomphe de l'idée catholique et de la gloire française. Naguère encore l'Empereur avait cru en trouver l'occasion, dans l'entreprise italienne ; il avait cru pouvoir émanciper l'Italie et la grouper sous la présidence du pape. Les évènements ont déjoué ses calculs. Mais il faut pour l'avenir de la dynastie, que cette occasion se retrouve. Au besoin, on la fera naître.

Ce furent les affaires mexicaines qui la fournirent.

Nous ne pouvons ici nous étendre à loisir sur les idées directrices du gouvernement impérial en cette singulière affaire. D'aucuns peut-être trouveront déjà que dans cette histoire socialiste, nous nous arrêtons bien longuement à tout le jeu des diplomates, à toutes les alternatives de la politique. Nous ne nous en excuserons pas.

C'est la politique étrangère, pour la plus grande part, qui a décidé des destinées du Second Empire. C'est à la répercussion intérieure de ses successives aventures, qu'il faut faire remonter souvent les victoires de la liberté. C'est là un enseignement que le prolétariat socialiste ne peut oublier. La diversion étrangère a été trop souvent le moyen d'étouffer la lutte révolutionnaire pour que nous soyons inattentifs à ces expériences du passé. Le Second Empire a été constamment un gouvernement de diversions extérieures. Il les a pour ainsi dire greffées les unes sur les autres, cherchant en Italie une diversion glorieuse aux préoccupations libérales renaissantes, cherchant ensuite en Orient ou au Mexique une diversion aux embarras italiens. Constamment la pensée politique du règne erra de l'Est à l'Ouest, des principautés danubiennes à l'Amérique, toujours à la recherche de la gloire incontestée, de la diversion formidable, qui imposera définitivement, à la nation française le respect d'une dynastie forte et glorieuse. Les diversions échouèrent lamentablement. Mais il ne faut point oublier que leur succès aurait achevé de tuer chez nous la liberté.

A d'autres points de vue encore, l'expédition du Mexique mérite de retenir l'attention. Rappelons brièvement les faits : depuis 1821, date à laquelle il avait secoué la domination espagnole, le Mexique était constamment en révolution ; les dictatures militaires se succédaient à coups d'émeutes, et

c'est à peine si dans les dernières années, deux partis enfin se distinguaient nettement et combattaient pour des idées ; on avait désormais des conservateurs cléricaux, partisans de la domination de l'Église, des libéraux, guidés par des créoles mais aussi déjà par des Indiens qui s'étaient instruits, comme Benito Juarez. En 1856, les libéraux avaient triomphé avec Comonfort et Juarez, et inauguré quelques réformes : ils avaient sécularisé les biens du clergé, expulsé les Jésuites, décrété la laïcité de l'état-civil et du mariage. Cléricaux et conservateurs avaient répondu par une insurrection ; Miramon et Zulonga, leurs chefs, s'étaient emparés de Mexico et de la présidence. Mais le vice-président, Juarez, l'Indien, tenait bon, et de 1859 à 1861, il parvint à reprendre le pouvoir.

Ce fut cette lutte civile qui donna à l'Europe l'occasion d'intervenir. Au milieu des révolutions successives, les nationaux européens subissaient des vexations de toutes natures : leurs plaintes encombraient les dossiers des consulats : les *Conventions étrangères*, les reconnaissances de créances qu'obtenaient les différentes nations demeuraient toujours lettre-morte ou à peu près. En 1861, ces difficultés étaient au comble : par une loi, votée par le Congrès et sanctionnée par le président (17 juillet 1861) le paiement des dettes inscrites dans les *Conventions étrangères*, fut suspendu pour deux ans. Les cabinets de Londres, de Paris, de Madrid, étaient décidés à faire rendre justice à leurs nationaux. Le 31 octobre, les trois États, par la Convention de Londres, décidaient une intervention pour exiger une protection efficace des résidents européens et poursuivre l'exécution des obligations financières acceptées.

Mais, tandis que l'Angleterre ne voulait faire qu'une expédition profitable et lorgnait du coin de l'œil les douanes mexicaines, tandis que l'Espagne, tout en rêvant parfois de rétablir là un prince de sa maison, se résignait à suivre le mouvement anglais, les imaginations des gouvernants français entraient en branle. Les émigrés mexicains fréquentaient les Tuileries : ils parlaient la langue de l'Impératrice, et ils parlaient selon son cœur. Conservateurs et monarchistes, ils avaient droit à ses sympathies, et elle rêvait avec eux de restaurer au Mexique la domination de l'Église. Mais l'Empereur, lui aussi, l'ancien prisonnier de Ham qui avait projeté jadis le percement de l'isthme du Nicaragua, désirait affirmer au Mexique la puissance de la France, directrice autorisée de la race latine. « Tôt ou tard, disait déjà en 1860, un de ses représentants, M. de Gabiac, l'Europe devra se préoccuper du Mexique. Aux frontières du Mexique et là seulement, l'Europe pourra arrêter dans son mouvement d'expansion le peuple des États-Unis, qui, si on n'y prend garde, est appelé à couvrir l'Amérique, puis le monde entier ». Croisade catholique et guerre d'expansion latine, l'expédition du Mexique allait, dans la pensée de Napoléon, réconcilier toutes les passions françaises, unir dans un même effort sa politique et celle de sa femme. Son ami Michel Chevalier expliquait cette grande pensée du règne, montrait « que

les destinées de la France et la grandeur de son autorité étaient subordonnées aux chances d'avenir des États catholiques en général et de la race latine en particulier ». Cette fois, libéraux et catholiques allaient se trouver unis : la question italienne serait résolue.

Tels furent les rêves insensés qui entraînèrent les Tuileries en cette fin de 1861. Les conseillers les plus sagaces n'esquissaient point d'opposition, pas même M. de Morny. On soupçonnait et l'on a su depuis la raison de l'ardeur mexicaine de ce dernier : les papiers saisis aux Tuileries ont révélé que le plus fort créancier... français, Jecker, le banquier suisse failli, dont la créance nominale sur le Mexique s'élevait, à la suite d'une émission de bons, à 75 millions de piastres, avait comme patron ou comme associé l'illustre président du Corps législatif. Et « l'associé » avait stipulé qu'il aurait 30 0/0 dans les bénéfices de l'opération. A ce prix, Jecker fut parfaitement soutenu. Les trafiquants d'affaires et les mégalomanes politiques s'entendaient à merveille pour pousser la France aux aventures. Nous en avons connu depuis quelques autres exemples fameux ; et le dernier n'est pas bien vieux.

Pour le malheur de la dynastie napoléonienne, l'expédient ne réussit pas ; l'Empire allait traîner comme un boulet, pendant des années, cette lamentable aventure.

La convention de Londres avait été rapidement réduite à néant ; l'annonce de la créance Jecker, les menées du plénipotentiaire français M. de Saligny, la dénonciation par le gouvernement impérial du premier traité passé par les commissaires avec le gouvernement de Juarez, enfin la présence du mexicain monarchiste Almonte dans les troupes françaises, présence qui révélait déjà les intentions de la France, avaient amené la rupture entre les alliés. Les troupes anglaises et espagnoles s'étaient rembarquées (mars 1862). « L'affaire est mal engagée, écrivait alors M. de Thouvenel, mais il n'est plus possible de s'arrêter à mi-chemin ». Le fameux parti monarchique qu'on avait cru trouver au Mexique n'existait pas ; les Mexicains étaient unanimes contre l'intervention européenne ; les Espagnols s'étaient retirés de la lutte. Les Latins se dérobaient à l'appel de la France, cependant que les catholiques ne trouvant pas là de compensations utiles à la politique anti-pontificale menée en Italie, ne désarmaient pas. Les 6.000 hommes de troupes françaises demeuraient, au milieu de 1862, isolées au Mexique, et le « pauvre Empereur hochait tristement la tête ».

Mais ce n'était là encore, au moins à cette époque, que les moindres de ses embarras. Toujours, à tout instant, depuis 1860, la question italienne revenait au premier plan des préoccupations des partis. Napoléon avait beau tenter de satisfaire les catholiques en Syrie et en Chine ; les libéraux en Roumanie et en Serbie ; les Latins et les catholiques, tout ensemble, au Mexique. Le problème romain revenait sans cesse, par quelque péripétie, provoquer de nouvelles passions, susciter de nouveaux embarras.

Lorsque les troupes de Cialdini étaient entrées en Ombrie, en septembre 1860, l'Empereur avait rappelé de Turin son envoyé, M. de Talleyrand. Et telles étaient alors ses dispositions anti-italiennes qu'il songea un moment à *permettre* une intervention autrichienne, contre l'Italie unitaire. (Cf. Bourgeois, p. 635). Mais il ne s'engageait jamais à fond : il avait laissé à Turin un chargé d'affaires, et les négociations secrètes ne pouvaient tarder à reprendre. Contre la volonté des libéraux, il avait maintenu ses troupes à Rome; mais il ne leur avait pas donné l'ordre de combattre pour défendre les États pontificaux. Plus tard, encore, il avait envoyé une escadre devant Gaëte ; mais, à la demande de l'Angleterre, il lui avait bientôt ordonné de s'éloigner. Lord Russell, proclamant aux applaudissements des libéraux que les nations avaient toujours le droit de changer de gouvernement, se payait même le malin plaisir de lui damer le pion, comme protecteur des nationalités. Mais toutes ces concessions n'avaient point apaisé l'opposition cléricale; et il assistait impuissant et embarrassé à la violente campagne qu'elle déchaînait contre lui. Entre le pape entêté dans ses prétentions temporelles et l'Italie impatiente de s'installer à Rome, il rêvait encore une réconciliation impossible; et il suivait avec une sympathie inquiète les efforts des amis de Cavour, de l'abbé Stellardi et du Dr Pantaleoni, qui cherchaient alors à convaincre le pape.

En mars 1861, le Corps législatif et le Sénat ouvrirent pour la première fois leur session par la discussion de l'adresse. Ce fut l'occasion, pour le parti clérical, d'une nouvelle et violente offensive. M. de La Rochejacquelein rappela le devoir de la France catholique, devoir que lui indiquaient ses soldats, combattant en Syrie, en Chine : il réclama une intervention armée en faveur de la papauté. Le prince Napoléon intervint pour défendre l'unité italienne ; il critiqua avec véhémence le pouvoir temporel, l'Autriche, les Bourbons, et si M. Billault lui répondit, l'insertion du « magnifique discours », du prince au *Moniteur des Communes* et sa publication à des millions d'exemplaires, témoignaient du souci que l'Empereur éprouvait de la bataille catholique. La modération de M. Billault lui-même n'avait obtenu qu'à grand peine le rejet d'un amendement en faveur du pouvoir temporel. 61 voix, presque la moitié du Sénat, l'avaient approuvé.

Au Palais-Bourbon, même bataille. Le projet d'adresse, rédigé par une commission de dix-huit membres, remerciait l'Empereur « d'avoir, par ses constants efforts assuré à la papauté sa sécurité et son indépendance, et sauvegardé la souveraineté temporelle autant que l'avaient permis la force des choses et la résistance à de sages conseils ». Cette phrase fut le signal de l'attaque : MM. Kolb-Bernard, Plichon et Keller se firent les avocats passionnés du Saint-Siège. M. Plichon stigmatisa les attentats déloyaux par lesquels « une des plus anciennes maisons de l'Europe compromettait son trône et l'honneur de ses ancêtres ». M. Keller souligna cruellement que c'était l'attentat d'Orsini qui avait fait décider l'Italie, que « c'était la lettre

d'Orsini qui avait fait reculer la France ». Malgré les adjurations adressées par M. de Morny au loyalisme des députés, il se trouva quatre-vingt-onze membres pour refuser de sanctionner le blâme infligé au Pape dans l'adresse, pour déclarer que le gouvernement français était responsable de l'atteinte portée à son pouvoir.

Il importe de suivre ainsi, dans le détail, toutes les manifestations catholiques, toutes les hésitations des conseils impériaux. Il importe que l'on sache par quelle action continue les cléricaux avaient pris une influence dominante dans notre politique : et avec quelle âpreté ils la défendaient. Si les républicains et les socialistes ont encore tant à lutter contre les ingérences catholiques dans notre gouvernement, ils sauront désormais de quand date le mal et combien il fut profond.

En ce printemps de 1861, Napoléon III pouvait voir à quelle situation l'avait conduit la complicité qu'il avait acceptée du clergé, dans le Coup d'Etat. Il éprouvait chaque jour davantage les exigences de ses alliés. Incapable de leur résister, soucieux de l'intérêt dynastique, il allait ruser encore, continuer contre tous les partis une politique de secrets, dont il s'enorgueillirait, si elle réussissait, et dont il ferait retomber sur les partis eux-mêmes toute la responsabilité, si elle échouait.

Au lendemain des vives discussions qu'avait provoquées l'adresse, il parut cependant quelque temps disposé à soutenir l'œuvre italienne. En avril, irrité de toute l'opposition cléricale, il songea à retirer ses troupes de Rome, « ce Coblentz légitimiste et catholique ». Les confidents italiens ou italianisants, les amis et agents de Cavour, Vimercati, Mocquard, le général Fleury ne restaient pas inactifs. La mort de Cavour, le 6 juin 1861, hâta peut-être aussi le rétablissement des relations. En juillet, l'Empereur reconnaissait officiellement le royaume d'Italie. Pendant la fin de l'année, il soutenait Victor-Emmanuel dans sa répression du brigandage. Et, poursuivant cette politique, le 11 janvier 1862, M. de La Valette, notre ambassadeur à Rome était chargé de demander au Saint-Siège, s'il ne pourrait, sans renoncer formellement à ses droits « consentir à des transactions de fait qui amèneraient le calme dans le sein de l'Eglise catholique et associeraient la papauté au triomphe du patriotisme italien ». — « Aucune concession, répondit le secrétaire d'Etat pontifical, ne pourra être faite par Pie IX ni par aucun de ses successeurs, de siècle en siècle ».

Toute cette politique devait naturellement amener un redoublement de violence de la part de l'opposition cléricale. La discussion de l'adresse, seule occasion où pour ainsi dire le Parlement usait de l'apparence de liberté qui lui avait été rendue, donna lieu en 1862 à des débats plus véhéments encore que ceux de l'année précédente. Au mécontentement que provoquait la politique italienne s'ajoutait la colère provoquée par l'œuvre intérieure de M. de Persigny. Ce ministre, qui se rattachait aux traditions du bonapartisme démocratique et anti-clérical montrait autant de poigne contre les

associations cléricales que contre les républicains ; et l'Église ne pouvait le souffrir. Par ses associations religieuses, charitables ou propagandistes, elle avait créé une force formidable. Elle entendait bien se servir de cette force contre les gouvernements qui menaçaient la religion. Elle avait recruté une armée et elle entendait pouvoir la mener à la bataille. A la voix des évêques, les membres des associations religieuses prenaient les allures provocatrices des ligueurs du xvi^e^ siècle, et entre tous, ceux de la société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée par Ozanam en 1833, dotée d'un budget énorme, et qui étendait sur toute la France le réseau de 1.500 conférences, où les pauvres secourus apprenaient à servir les desseins dominateurs des riches secourables. « Vaillants soldats de Saint-Vincent-de-Paul, serrez vos bataillons, s'écriait le 22 septembre 1861, l'évêque d'Angoulême à la réunion générale de l'œuvre à Lusignan. Nous ne devons pas craindre Judas, nous devons craindre Jésus-Christ ». Or M. de Persigny savait qui était Judas, et il l'avait bien montré par la circulaire du 16 octobre 1861, où tout en reconnaissant l'intérêt que méritaient les sociétés charitables, catholiques ou maçonniques, il s'élevait contre « ces conseils ou comités provinciaux qui, sous l'apparence d'encourager les efforts particuliers des diverses conférences, s'emparent chaque jour davantage de leur direction, les dépouillent du droit de choisir elles-mêmes leurs présidents et leurs dignitaires, et s'imposent ainsi à toutes les sociétés d'une province comme pour les faire servir d'instruments à une pensée étrangère à la bienfaisance ». C'était la reprise de la politique odieuse et hypocrite, du perpétuel procès de tendance, que l'Empire avait fait par exemple aux associations ouvrières. Mais l'Église ne souffrait point qu'on en usât ainsi avec elle.

Le ministre avait mis la *Société de Saint-Vincent-de-Paul* en demeure d'accepter un président général nommé par l'Empereur. Elle avait refusé, et son comité central avait dû disparaître.

M. de Persigny fut traité alors comme il le méritait. Dans la discussion de l'adresse, l'humiliation du pape et celle des congrégations provoquaient tour à tour la colère des orateurs catholiques. Au Sénat, M. Ségur d'Aguesseau traita Persigny de Polignac. A la Chambre, MM. Plichon, Kœnigswarter, Lemercier, Keller reprirent leurs thèses de l'année précédente. Et la mise en scène, une fois encore, fut complète. Le prince Napoléon fit son discours libéral. Et M. de la Guéronnière, au Sénat, M. Billault au Corps législatif apportèrent les paroles de conciliation, exprimèrent la parole souveraine : M. Billault invoquant audacieusement les principes de la souveraineté nationale et du suffrage universel, « que nous ne pouvions méconnaître chez les autres, alors qu'ils nous régissent en France », M. de la Guéronnière disant une fois de plus les vœux intimes de son maître, venant s'interposer « entre les deux intolérances, entre ces passions extrêmes au sein desquelles s'agite ce grand intérêt contenu seulement dans sa vérité, dans sa mesure exacte, par la politique si sage, si modérée de l'Empereur ».

Hélas ! cette politique « si sage, si modérée » devait encore une fois, pour le malheur de la France, se laisser dérouter par les évènements. Entre les sollicitations de ses entourages, l'Empereur n'avait point la fermeté nécessaire pour poursuivre longtemps une politique quelconque. Et ses relations avec les partis le préoccupaient trop pour qu'il se fît des choses une idée nette et indépendante.

Depuis mars 1862, il avait essayé avec Victor-Emmanuel et son ministre affectionné Rattazzi d'arracher au pape un *modus vivendi* portant que le *statu quo* territorial serait maintenu ; et que le pape garderait Rome mais accorderait à ses sujets des réformes en rapport avec l'esprit moderne. C'était en vain. Antonelli, le ministre pontifical, avait répondu par un refus catégorique ; et Pie IX, déjà, anathématisait les principes modernes. Napoléon III, irrité, redoublait de complaisances pour le royaume italien : il obtenait de la Russie sa reconnaissance officielle (juin 1862).

Il suffit d'une poussée nouvelle de l'unitarisme italien pour que l'inconstant Empereur fit encore une fois volte-face. En juillet, brusquement Garibaldi débarquait en Sicile ; ses partisans fanatiques multipliaient les manifestations mystiques, criaient : « Rome ou la mort ! » Et leur troupe marchait sur la capitale désirée du peuple italien. C'était le gouvernement italien lui-même, c'étaient les troupes de Cialdini qui l'arrêtaient, au prix d'une bataille, à Aspromonte (août 1862). Mais le gouvernement, fort de la correction avec laquelle il venait de se conduire, déclarait à l'Europe « que la nation tout entière demandait sa capitale, et que l'état de choses actuel, devenu intolérable, finirait par avoir pour le gouvernement du roi des conséquences extrêmes, qui compromettraient de la manière la plus grave la tranquillité de l'Europe et les intérêts de la catholicité » (10 septembre 1862).

L'Angleterre applaudissait ; l'Autriche s'inquiétait. Napoléon III allait-il décidément sauter le pas, s'engager résolument, en dépit des criailleries catholiques, dans la voie libérale ? Le prince Napoléon et ses amis l'en pressaient vivement. Ce furent Walewski et l'Impératrice qui l'emportèrent.

Il y avait déjà des mois que le ministre des Affaires étrangères, M. Thouvenel, partisan de la fin de l'occupation romaine, devait se défendre contre cette influence. Entre l'Empereur libéral et l'Impératrice catholique sa tâche était plutôt pénible. « Les Tuileries lui donnaient plus de besogne que toute l'Europe ». Un voyage des souverains à Biarritz assura le triomphe de l'Impératrice. Elle avait évoqué dans l'imagination impériale l'approche des élections de 1863 ; elle lui avait montré les catholiques de plus en plus inquiets et hostiles. Dans l'espoir de les rallier, l'Empereur avait cédé. En octobre 1862, M. Thouvenel était congédié ; M. Benedetti était rappelé de Turin, M. La Valette de Rome ; et M. Drouin de Lhuys, le ministre agréable au Saint-Siège, reprenait le portefeuille des Affaires étrangères. Il signifiait à Turin qu'il n'entendait donner pour le moment aucune suite aux proposi-

tions impliquées dans la circulaire du 10 septembre. Les troupes françaises restaient à Rome ; tout le bénéfice, tout le crédit moral que la France aurait pu retirer des services rendus à l'Italie, était perdu.




PORTRAIT CHARGE D'ÉMILE DE GIRARDIN, PAR ANDRÉ GILL

D'après un document de la Bibliotbèque nationale.

C'est ainsi que Napoléon III, loin d'être devenu, comme il le souhaitait en 1860, le modérateur des partis, le souverain conciliateur des traditions, louvoyait misérablement entre des politiques contradictoires qui divisaient l'opinion. Incapable de tenir tête aux conseillers antagonistes qui cherchaient à s'emparer de son esprit, il errait des uns aux autres : et il suffisait de l'approche d'une élection pour modifier son attitude européenne. Jamais, peut-être, tout ce qu'il y avait de misérable dans cette politique, où les inté-

rêts dynastiques primaient toujours les intérêts français, où les calculs mesquins alternaient avec les sublimes déclarations, n'éclata comme en ces quatre années de 59 à 63, où l'Empire gâchait à plaisir, par ses interventions incohérentes et maladroites, la situation exceptionnelle que lui avaient donnée le Congrès de Paris et même encore la guerre de 1859.

Un jour, cependant, et à la veille même des élections de 1863, les évènements fournirent à l'Empereur une extraordinaire occasion de rallier à lui tous les partis.

Les réformes qu'Alexandre II en 1861 avait dû accorder à son peuple, et surtout le retentissant affranchissement des serfs, avaient eu une répercussion dans toutes les contrées de l'immense Empire. En Pologne surtout, un mouvement se dessinait en faveur des réformes, mais, contre la volonté de certains nobles, le peuple ne concevait point de réformes possibles, sans la restitution de son autonomie nationale. C'est ainsi qu'au cours du XIX[e] siècle, les revendications nationales et les revendications sociales se sont toujours trouvées mêlées et confondues, dans les grands mouvements des peuples opprimés. Le gouvernement russe et quelques aristocrates polonais tentèrent pendant un an (mai 1861, mai 1862), de séparer les deux mouvements. Ce fut en vain. Lorsqu'en janvier 1863, les jeunes gens des villes, suspects d'entretenir l'agitation nationale, furent appelés dans l'armée russe, une insurrection générale éclata.

Pour une fois l'opinion française se trouva unanime. L'héroïsme des insurgés défraya pendant des mois les conversations, les journaux, même les cours de Sorbonne. Pour les catholiques, la défense de cette nation martyre de sa foi s'imposait. Pour les démocrates, la cause de la Pologne était un dogme : qui ne se souvenait de tous les proscrits qui avaient pris part, à Paris même, aux combats révolutionnaires ? Les hommes de traditions, les conservateurs mêmes rappelaient le rôle historique de la Pologne, alliée fidèle de la France contre l'Autrichien ou le Moscovite. Le *Siècle* était d'accord avec le *Monde;* l'Impératrice avec le Prince. Le rêve de l'Empereur était réalisé : il n'avait qu'à intervenir en Pologne ; et il allait être enfin l'Empereur populaire, l'Empereur national, qu'il rêvait d'être.

Il n'osa point, et il est de fait qu'entre l'Angleterre, au fond malveillante, et l'Autriche, autrefois complice et bénéficiaire du démembrement polonais, en face de la Prusse qui dès le 18 février offrait le concours de ses troupes au tsar contre les insurgés, il fallait être prudent. L'intervention, certainement, eût déchaîné contre le Napoléon une nouvelle coalition européenne. Mais alors, il ne fallait point intriguer dans les diverses cours, offrir à l'Autriche en Pologne la reconstitution d'un royaume indépendant gouverné par un archiduc, et l'offrir en compensation de la Vénétie qu'elle abandonnerait à l'Italie. Surtout, il ne fallait point se laisser duper par l'Angleterre, qui jouait facilement au libéralisme, en Pologne comme en Italie, et qui, après avoir entraîné la France dans une démarche hautaine, qui la brouillait

avec le tsar, s'arrangeait de manière à prévenir toute conflagration européenne, en arrêtant l'Autriche dans la voie des aventures. La France eut seule la responsabilité des remontrances qu'elle adressait avec l'Autriche et l'Angleterre à la Russie ; Gortschakoff éluda habilement une première note en avril ; il repoussa avec hauteur celle de juillet. L'opinion publique en France s'émut; le *Siècle* émit l'idée d'un plébiscite sur la question d'intervention. L'Empereur ne put s'y résoudre. Il laissa écraser la malheureuse Pologne; une dernière intervention diplomatique en novembre tournait encore à sa honte.

Seul, en ces tristes circonstances, le prolétariat européen fit entendre la voix de la justice. S'il était vrai que les autres gouvernements arrêtaient le gouvernement français, le prolétariat international était unanime. Impuissant encore, il trouva, nous le verrons, dans la question polonaise, une occasion de comprendre que seul l'isolement faisait son impuissance, et des meetings pour la Pologne sortit l'Association internationale.

Mais le débile gouvernement impérial, en abandonnant la Pologne, avait achevé de compromettre sa situation en Europe et de tourner contre lui unanimement tous les partis renaissants. Les conséquences intérieures des échecs extérieurs, d'autant plus graves que les affaires extérieures procédaient pour la plupart d'une préoccupation intérieure, n'allaient pas tarder à se faire sentir.



Ce qu'il faut marquer une fois encore, en effet, c'est le progrès nouveau que fit, en ces années-là, et toujours à la faveur des évènements extérieurs, la conquête des libertés. L'avocat de l'empire libéral, l'homme qui chercha à tourner, au profit de l'Empire, tout l'effort d'opposition des Cinq et de leurs électeurs, a pu déclarer qu'aucune pression « ne forçait l'Empereur à cette réforme » ; il a pu se féliciter de la bienveillance « unique dans notre histoire » de cet Empereur, au pouvoir intact », qui ouvrait courageusement « toutes grandes les fenêtres du Corps législatif, à l'heure même où des voix passionnées s'y élevaient pour animer les esprits contre sa politique » (*Empire libéral*, V. 90). M. Émile Ollivier ne dupera que lui-même avec ses phrases. Nous avons cité l'aveu du duc de Grammont ; nous avons montré comment le décret du 24 novembre 1860 est directement issu des embarras créés à l'Empire par la question romaine. Il nous faut dire maintenant comment, à la faveur de ce décret, des concessions nouvelles furent arrachées, comment surtout se prépara le grand mouvement libéral dont les élections de 1863 manifestèrent déjà toute la vigueur.

Le gouvernement impérial avait voulu animer l'un contre l'autre les deux partis, les deux traditions que sa politique extérieure avait réveillés. Il n'aboutit qu'à donner plus de force aux revendications libérales. La conséquence était fatale. Il se proposait d'être le modérateur suprême des passions.

Lorsqu'il estimait qu'elles allaient trop loin, il les arrêtait par ses communiqués, par ses avertissements, par ses circulaires. Et ainsi, il les mécontentait également toutes ; il les tournait également toutes contre un régime qui ne leur permettait point de se dépenser librement.

Dans les véhéments débats que provoquait la discussion de l'adresse, on entendait maintenant d'anciens partisans du régime de contrainte et de force, issu du 2 Décembre, réclamer des libertés, dont ils sentaient cette fois enfin la privation. M. Ségur d'Aguesseau, celui-là même qui traitait M. de Persigny de Polignac, se plaignait des entraves apportées à la liberté de la presse catholique. M. de La Rochejacquelein, M. Plichon, dénonçaient « une certaine presse » — entendez le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, — comme responsable du réveil des passions de 1848, alors que la presse religieuse et conservatrice ne pouvait vivre qu'à la condition de tout approuver. Mais ils ne demandaient plus seulement un changement de bascule : eux aussi, ils réclamaient la liberté.

Ce fut de 1861 à 1863, et dans les milieux les plus divers, dans les salons orléanistes, dans la bourgeoisie républicaine, même chez des bonapartistes démocrates, tout un mouvement de libéralisme. Tous s'unissaient pour réclamer du gouvernement des garanties, des libertés nouvelles. C'étaient les *budgétaires*, les députés tout dévoués à l'Empire, mais soucieux de le voir bien administrer son patrimoine, qui réclamaient quelques réformes dans la gestion financière, et quelques garanties, lors du vote du budget.

C'était le sarcastique et fin marquis de Pierre, qui dénonçait dans ses discours d'un atticisme un peu rude, l'incohérence des responsabilités dans un gouvernement où l'Empereur « désavoue officiellement une politique et la propage ensuite par le télégraphe », où le *Moniteur* publie le cri d'alarme de M. Fould sur l'état des finances, tandis que la *Revue des Deux-Mondes* est blâmée pour élever seulement quelques doutes sur ce même état financier ». C'étaient enfin les protectionnistes, demandant d'être garantis contre cette souveraine puissance, qui disposait à son gré, et contre leurs intérêts particuliers, des tarifs douaniers et des transactions commerciales.

Toutes ces oppositions, plus ou moins vives, plus ou moins hostiles au régime, se sentaient également contenues, réfrénées. Et elles aspiraient également à de nouvelles réformes.

En 1861, les *budgétaires* obtinrent gain de cause. Les expéditions lointaines, celle de Chine, celle de Syrie, — sans compter les grandes guerres d'Italie et de Crimée, — coûtaient cher. Les grands travaux aussi coûtaient cher. Et les recettes ne s'accroissaient pas proportionnellement aux dépenses. Deux milliards quatre cents millions de crédits extraordinaires avaient été ouverts de 1851 à 1858. Dans les trois dernières années, la dette publique et les découverts du Trésor s'étaient accrus de 400 millions de crédits extraordinaires. Le déficit annuel était en moyenne de cent millions. A la fin de 1861, le découvert s'élevait à près d'un milliard.

Le monde financier s'inquiétait ; M. Fould se fit l'écho de ces inquiétudes. Dans un mémoire particulier à l'Empereur il démontra que le droit du Corps législatif à voter l'impôt était un droit illusoire et qu'un contrôle s'exerçant dix-huit mois après qu'une dépense avait été faite n'était qu'une pure fiction. Et il en était de même de la discussion du budget, si, en dépit des réductions consenties ou imposées, le gouvernement augmentait les dépenses après la session. En matière budgétaire comme en matière de politique extérieure, le gouvernement était donc seul maître : les embarras de l'heure présente le faisaient souvenir qu'il était seul responsable. « En rendant au Corps législatif, concluait M. Fould, ses attributions les plus incontestables, *l'Empereur le solidariserait avec son gouvernement...* » C'était l'idée inspiratrice du décret du 24 novembre 1860 que M. Fould rappelait. De même qu'en politique extérieure, Napoléon III avait voulu associer la nation à sa responsabilité ; de même en 1861, il voulait lui faire partager la responsabilité des embarras financiers où sa politique de gloire extérieure et de lustre intérieur devait fatalement le conduire. Les responsabilités sont toujours lourdes : il était naïf de supposer que les partis se laisseraient prendre à ce calcul un peu grossier. Les images d'Épinal ne suffiraient point cette fois à convaincre la nation. Il en fut de la réforme financière comme de l'autre : elle ne profita qu'à l'opposition.

Par la lettre du 14 novembre 1861, l'Empereur déclara qu'il renonçait à la faculté d'ouvrir des crédits en l'absence des Chambres et au vote du budget par ministères. M. Fould fut appelé au ministère des finances. Le 1er décembre, il apparut presque que le ministre des finances devenait un premier ministre. Un décret fixa en effet qu' « aucun décret autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques, pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires, ne serait soumis à la signature de l'Empereur, qu'accompagné de l'avis du ministre des finances ». Mais toute cette réforme n'était qu'illusoire : le Corps législatif ne votait plus par ministère ; mais il votait encore par sections, divisées en chapitres ; et le droit du gouvernement d'opérer des virements d'un chapitre à un autre, ou même d'une section à l'autre équivalait encore au droit d'ouvrir des crédits extraordinaires et supplémentaires. Enfin l'Empereur souverainement pouvait toujours ordonner de grandes et coûteuses entreprises de travaux publics.

Il n'importe cependant ! Comme les décrets de novembre, la réforme financière allait réveiller le goût du contrôle et de la liberté. Dans la session de 1862, les questions budgétaires furent sans cesse au premier plan. Le gouvernement proposant de conférer au général Cousin-Montauban, pour sa brillante expédition de Chine une dotation annuelle de 50.000 francs, la commission conclut avec fermeté contre le projet, et par une lettre l'Empereur le retira.

C'est ainsi qu'au milieu des évènements quotidiens de la politique extérieure, ou à l'occasion des discussions budgétaires, l'aspect libéral se mani-

festait de nouveau. C'est ainsi que peu après, le Parlement et l'opinion reprenaient une part de discussion et d'examen. Après huit ans de compression les esprits avaient besoin de se secouer, de s'épanouir. Et toute une masse, désormais, suivait avec passion les efforts des *libéraux*.

* * *

Au premier rang se distinguaient les Cinq. A toute occassion, ils étaient sur la brèche.

Sans doute ils ne pouvaient pas plus qu'avant 1860, revendiquer la République, ni remettre en question les principes fondamentaux de l'Empire. Mais ils pouvaient dénoncer les abus de pouvoir, les actes d'arbitraires, les fautes du gouvernement. Ils pouvaient revendiquer les libertés parlementaires qui leur semblaient indispensables; et ils trouvaient désormais, de-ci de-là, dans l'enceinte parlementaire, de sérieuses approbations. Ils savaient, en tout cas, que le pays les entendait; et ils lui rappelaient les principes.

Ils profitaient de l'adresse pour introduire périodiquement, des amendements de réformes, pour réclamer un régime de liberté. « Pour que le droit de contrôle, restitué aux représentants du pays dans les limites restreintes du dernier décret puisse porter ses fruits, disait leur amendement de 1861, il est nécessaire d'abroger la loi de sûreté générale et toutes les autres lois d'exception ; de dégager la presse du régime de l'arbitraire ; de rendre la vie au pouvoir municipal et au suffrage universel sa force, par la sincérité des opérations et le respect de la loi ». En 1862, encore, dans l'intérêt moral du pays, « pour sa dignité, pour le développement de son activité et de sa richesse », ils avaient réclamé « un retour sincère au régime de la liberté » ; ils avaient réclamé la fin d'une « censure occulte qui altère les manifestations de l'opinion publique », ils avaient demandé des « élections faites par les électeurs et non par les préfets ». Et en 1863, encore, ils notaient qu'en dépit du décret du 24 novembre, en dépit de la répétition du mot de liberté, dans tous les discours officiels, les pratiques du gouvernement n'avaient pas changé, et qu'il continuait « à interdire toute initiative intellectuelle, toute discussion libre, toute vie municipale indépendante ». — « Qu'on ne nous nous empêche pas, s'écriaient-ils, de jouir de la liberté ; qu'on cesse de nous en vanter les bienfaits, et de nous imposer l'humiliation de nous entendre déclarer seuls indignes de posséder un bien, que, depuis notre grande Révolution, nous avons si souvent assuré aux autres ».

Pour soutenir ces amendements, tour à tour, Jules Favre, Ernest Picard, Émile Ollivier prenaient la parole. Hénon parlait rarement, et Darimon mal à propos. Mais les trois protagonistes savaient retenir l'attention.

Jules Favre, le défenseur modéré des révolutionnaires de 1834, le Lyonnais, spiritualiste et croyant, l'orateur impeccable, scrupuleux de la forme, émouvant, un peu solennel, montrait avec éclat, comment étaient liés indissolublement la liberté intérieure et les interventions pour les peuples

esclaves. Il démontrait à M. Billault que ce n'était qu'en vertu de la suppression momentanée d'un des plus grands principes du droit public que les troupes françaises demeuraient à Rome ; et il prouvait à l'Empereur l'équivoque de sa politique. Il s'élevait contre les coûteuses entreprises de gloire extérieure, contre les expéditions de Syrie, de Chine, et surtout, depuis 1862, contre cette sinistre expédition du Mexique qui allait bientôt dérouler toutes ses conséquences, et que le Second Empire devait traîner comme un boulet, jusqu'à sa chute. Il dénonçait le gaspillage des finances et la ruine d'une situation extérieure, naguère encore si favorable.

A son tour Ernest Picard, avec une éloquence fine et mordante, avec un air de scepticisme et d'ironie, qui dissimulait bien une conviction émue et une souffrance vraiment sincère de l'état présent, s'attaquait à la tutelle administrative des grandes villes, aux entreprises coûteuses d'Haussmann, aux transformations précipitées de la capitale. Il dénonçait le gouvernement révolutionnaire des immeubles, qui siégeait à l'Hôtel de Ville; l'expropriation en permanence ; l'expulsion en masse des petites gens, les spéculations des puissants ; et le pouvoir autocratique, énorme, irresponsable, qui dépeçait les quartiers, abattait les maisons, vendait et revendait des terrains, sans que la Cour des Comptes elle-même pût obtenir de réponses à ses demandes de renseignements. Il réclamait Paris aux Parisiens, comme la France était aux Français. Et comme M. Billault déclarait que le gouvernement impérial ne rendrait jamais Paris, il affirmait que les Parisiens un jour, le reprendraient.

Enfin, Émile Ollivier, le fils du proscrit, le jeune avocat, impatient de jouer un grand rôle, l'ambitieux aussi, qui avait tant intrigué pour se faire nommer en 1857, secondait Jules Favre, et non sans talent, dans ses critiques du régime électoral, du régime de la presse, ou des expéditions lointaines.

Mais, déjà, les manœuvres de Morny avaient commencé de désagréger le petit groupe. Ollivier s'était laissé prendre aux compliments, aux flatteries de l'habile président. Il lui était reconnaissant de lui passer ses hardiesses oratoires, de l'aider ainsi à grandir; et il se convainquait facilement de la nécessité d'une politique nouvelle, dans un Empire libéral, dont il deviendrait le grand homme. Depuis les décrets de 1860 surtout, décrets qu'il avait acceptés en sujet reconnaissant comme un octroi gracieux de l'Empereur, le jeune politicien, las d'être un « opposant sans espoir luttant pour le devoir et pour l'honneur » Empire libéral, IV, 95), trouvait « rengaines » les déclarations de Jules Favre, ridicules les défiances de Picard, et il n'écoutait plus ses amis qu'avec malaise. Lors de la discussion de l'adresse de 1861, il lança un ballon d'essai. Dans un discours, que les clairvoyants dénoncèrent comme un *discours-ministre*, il décrivit la gloire éternelle qu'il y aurait pour l'Empereur « à devenir l'initiateur courageux et volontaire d'un grand peuple à la liberté ». Et il ajouta : « J'en réponds, le jour où cet appel serait fait. il pour-

rait bien se trouver encore dans le pays des hommes uniquement fidèles aux souvenirs du passé, ou trop absorbés par les espérances de l'avenir, mais le plus grand nombre approuverait avec ardeur. Et quant à moi, qui suis républicain, j'admirerais, j'appuierais et mon appui serait d'autant plus efficace qu'il serait complètement désintéressé ». La trahison était flagrante : il fallait la faiblesse du parti républicain d'alors pour qu'elle ne fût pas plus violemment soulignée. Morny, se chargea, lui, de la souligner en supprimant au procès-verbal, le « moi qui suis républicain ». Émile Ollivier ne protesta pas. « C'était la vérité », comme il aime à dire ! Il n'était plus républicain que de nom.

Heureusement, autour des Cinq, ou à côté d'eux, tout un nouveau parti se reconstituait.

Depuis 1859, bien des proscrits étaient rentrés ; et si les plus célèbres, ceux qui avaient le plus d'autorité auprès du peuple, si Ledru, Quinet, Louis Blanc, Hugo demeuraient en exil; si, d'autre part, ceux qui rentraient, sentaient souvent « qu'ils ne parlaient plus la langue nationale » et s'accommodaient difficilement aux nouvelles conditions de lutte, leurs souvenirs, au moins, étaient écoutés ; et la persévérance de leurs convictions animait la haine des jeunes. Sans doute, ils étaient « idéalistes » et phraseurs ; sans doute, ils étaient religiosâtres, mystiques à leur manière, dédaigneux des réalités, et lorsque les jeunes étudiaient le passé, le passé tout récent, dont ils supportaient les lourdes conséquences, ils s'indignaient de toutes les bêtises commises ; et le mépris des réalités, la confiance aux « sentinelles invisibles », l'ignorance absolue des questions de tactique, d'organisation, qu'ils notaient chez leurs aînés, les révoltait. Mais il leur pardonnait beaucoup, parce qu'ils avaient beaucoup souffert. Ils les fréquentaient, les écoutaient, et dans ces premières années, de 1859 à 1863, tous encore les respectaient. Chez Dréo, le gendre de Garnier-Pagès, chez Hérold, chez Ollivier même, les jeunes rencontraient les anciens, Carnot, Garnier-Pagès, Marie.

Au Corps législatif, ils allaient écouter les Cinq. L'Empire « libéral » avait accordé au public, dix-huit places. Elles étaient constamment occupées par les mêmes jeunes amis des Cinq : on les appelait les « auditeurs au Corps législatif ». De leur nom, ils s'appelaient Floquet, Clamageran, Laurier, Ferry, Gambetta.

Les historiens de la Troisième République ont popularisé la jeunesse de leurs grands hommes. On a presque une hagiographie gambettiste. Gambetta au Procope, débraillé et fougueux, reprenant les débats du Corps législatif, et tenant sous le charme les camarades qui l'entourent ! Le tableau est classique.

Nous aimons mieux rappeler que le jeune avocat de Cahors, tout en se formant à la vie parlementaire et en demeurant avant tout le grand rapporteur des débats du Corps législatif, à la conférence Molé, était, dès alors, constamment préoccupé du problème social. Dans sa jeunesse, il s'était



M. THIERS EN 1868

D'après un document de l'époque

enthousiasmé pour Sylvain Maréchal et Buonarroti ; et s'il ne s'en était pas tenu là, s'il n'avait pas su passer du système suranné aux traditions vivantes du socialisme révolutionnaire, il n'était pas devenu étranger au souci de la réforme sociale. Il avait lu assidûment Proudhon ; il avait étudié à fond le *Système des contradictions économiques ;* il s'était pénétré de la *Justice dans*

*la Révolution et dans l'Église;* et son proudhonisme était tel qu'il éloignait de lui les prosélytes saint-simoniens. Son génie ne le prédisposait pas à être l'homme d'un système, d'une idée. Mais il faut admirer décidément cet opportunisme supérieur, fait de conscience et d'étude. Il lisait énormément, et partout il s'informait. Les premiers tressaillements de la classe ouvrière parisienne étaient perçus par lui et ne l'inquiétaient point. Il n'eut jamais comme tant de républicains, comme Picard même, la hantise du spectre rouge. Il fut de ceux qui comprirent plus tard la nécessité d'une politique révolutionnaire : et la poussée populaire, indispensable pour soutenir cette politique, ne l'épouvanta point. Il y a dans son premier plaidoyer, celui qu'il prononça pour le mécanicien Buette, accusé de société secrète, bien des phrases intelligentes sur la condition ouvrière. Et il fut de ceux qui en 1863 soutinrent la première candidature ouvrière. Il soutenait sans doute au même moment l'orléaniste Prévost-Paradol. Mais combien soutenaient celui-ci qui n'auraient point consenti seulement à aider l'autre ?

Force nous est, dans ce trop court récit de dix-huit années, et où nous voulons d'ailleurs réserver toujours le meilleur de nos pages à l'action prolétarienne, de passer rapidement sur la vie intense et l'activité de tout le jeune parti républicain. Il faut la signaler partout.

Ce fut, dans ces années-là, de 1859 à 1863, que le quartier Latin se réveilla, que toute la jeunesse lettrée, parallèlement à la jeunesse ouvrière, se passionna pour les questions politiques. A côté des élèves parlementaires qui entouraient les Cinq, il y avait dans les rangs républicains, des révolutionnaires, des ardents, qui commençaient d'écrire ou d'agir.

En prison, à Paris, Blanqui, libéré en 1859, réenfermé en 1861, formait des élèves, des auxiliaires; et Gambetta n'était point seul à lire Proudhon. Le vieux maître avait de nombreux admirateurs, des disciples plus ou moins indépendants, mais pleins de vie, désireux d'action. De tous nous aurons à reparler.

Mais ce serait, croyons-nous, une erreur de tenter de définir, avant 1863, des limites exactes entre les différents groupes. Dans les tableaux qu'on a faits, de l'activité républicaine d'alors, on n'a pas, selon nous, tenu assez de compte des dates, et M. Tchernoff lui-même, le plus complet et le plus neuf des historiens qui se sont occupés du parti républicain sous l'Empire, n'est point celui qui a le mieux évité cette faute.

C'est de la fin de 1863 et des années suivantes seulement que date l'opposition des traditions diverses. C'est sous l'influence du mouvement ouvrier qu'une fois encore les républicains ont eu à définir leurs attitudes particulières : or le mouvement ouvrier n'a révélé quelque force qu'à la fin de 1863. Et de même, il le faut bien marquer, c'est après les élections de 1863 seulement, c'est de 1863 à 1866 surtout, que, pour les mêmes raisons, les diverses formes de l'action républicaine se sont développées. C'est d'alors que datent les études sur la Révolution française, par lesquelles chaque groupe a recher-

ché dans la grande tourmente la première expression de sa pensée ou les premiers essais de sa tactique. C'est d'alors que date tout le grand mouvement de libre-pensée et de matérialisme qui a eu sur l'histoire de notre Troisième République une si constante influence; et c'est d'alors aussi que datent les premiers efforts des républicains dans les loges maçonniques, et toutes leurs tentatives de propagande, par les conférences, par les bibliothèques, par les éditions à bon marché.

Et sans doute, avant 1863, tout cela est en germe. Sans doute, de premières manifestations se produisent, et il ne faut pas se laisser hypnotiser par la chronologie. Mais il ne faut point méconnaître non plus le caractère du mouvement en ces années-là. Tous travaillent, tous s'instruisent, chacun de son côté et de tous côtés; tous se connaissent, discutent, s'opposent; mais, à l'exception des blanquistes et des parlementaires, les préférences pour telle ou telle forme d'action ne viennent pas encore les diviser.

Nous avons cité les auditeurs au Corps législatif, les futurs hommes d'Etat : ceux-là, la tribune du public et les salons des Cinq les réunissaient.

Mais c'était par les petits journaux, soi-disant littéraires (pour être dispensés de l'autorisation), mais qui versaient bientôt dans la politique, que les autres se retrouvaient, pour commencer la lutte commune contre l'Empire. Feuilles éphémères, vite interdites ou tôt mortes, n'ayant souvent d'autres lecteurs que leurs rédacteurs, mais qui suscitaient les courages et entretenaient l'ardeur intellectuelle de tous! Nous avons dit déjà comment, l'origine, pendant les années 50, les premiers de ces journaux avaient rendu quelques services. Les plus célèbres avaient été l'*Avenir*, où collaboraient Vacherot et Morin, puis plus tard la *Voix des Écoles*, qui tentait en 1857 d'établir des relations entre toutes les jeunesses, animées d'aspirations libérales, qui peuplaient les différentes universités européennes. Mais ce fut surtout, de 1860 à 1863, que la petite presse aida dans son action la jeunesse républicaine et révolutionnaire des Écoles.

En 1861, un jeune et véhément Lyonnais, Vermorel, fondait « la *Revue pour tous* », « *La Jeunesse* » et « *La Jeune France* ». Il n'avait pas vingt ans, mais son ardeur et sa foi animaient les hésitants et s'imposaient aux vieux. Autour de lui, avec lui, travaillaient A. Milliard, G. Isambert, E. Durand. Et tous, ils se proposaient de relever les caractères, de réagir contre le sensualisme, de purifier l'amour; ils voulaient apprendre au peuple la loi morale qui serait pour lui la religion nouvelle. « Dieu dans le sanctuaire, la patrie à ses pieds », avait écrit Vermorel dans leur appel; et c'était au nom de ces principes qu'ils célébraient Barni ou Jules Simon, et qu'ils attaquaient avec véhémence Baudelaire et About tout à la fois. Avec une passion juvénile, ils jugeaient de tout, des dernières leçons de Sorbonne, des fautes de français de Taine, ou de la musique de Wagner, jusqu'au jour où leur pétulance leur valut d'être débarqués par leurs propres bailleurs de fonds, après quelques mois de lutte.

Vers le même temps aussi, en 1861, Germain Casse, un créole révolutionnaire, avait fondé le *Travail*. Des étudiants en médecine et en droit s'y occupaient d'histoire ou de critique littéraire : un certain Jules Méline y célébrait Quinet ; un certain Georges Clémenceau disait son admiration pour Michelet, historien révolutionnaire ; cependant qu'un autre jeune encore, appelé Émile Zola, en des vers rudes et incolores, mais pleins d'allure, faisait appel à l'énergie de ses contemporains :

Oh! courage, mon siècle, avance, avance encore!

A côté d'eux, Rogeard s'essayait aux *mots de César*, avant d'écrire les *Propos de Labiénus*, et Pierre Denis chantait l'avenir. Celui du *Travail* fut vite brisé. Il paraissait quand il pouvait : l'Empire trouva que c'était trop souvent. L'arrestation de ses rédacteurs amena sa fin, au bout de trois mois.

C'était au même temps encore que, sous la direction de Laurent Pichat, paraissait la *Réforme littéraire*.

Mais toute cette jeunesse lettrée, même soutenue et encouragée par la petite bourgeoisie ou la classe ouvrière parisienne, n'était point la France. La province se réveillerait-elle, aiderait-elle dans les luttes prochaines? là était une grave question. Des campagnards, ignorants et isolés, n'apprenant les évènements que par les images d'Épinal répandues à profusion dans les villages, on ne pouvait rien attendre. Les quelques-uns qui avaient commencé naguère l'éducation politique de leurs voisins, avaient été proscrits, emprisonnés, en 51, en 52, en 58. Quant aux sentiments de la masse, la description que faisait C. de Witt de l'opinion publique normande, lors de la guerre d'Italie, en donne une idée exacte : « Ceux qui ont des chevaux à vendre, disait-il, sont pour la guerre ; ceux qui ont des fils à l'armée sont pour la paix, ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre sont indifférents ; et les quelques paysans qui s'occupent de politique sont socialistes ». A peu de chose près, c'était, peut-on dire, la note générale.

Mais, dans les villes, en dépit de toutes les proscriptions, en dépit surtout des petites persécutions quotidiennes dont le résultat le plus clair était de réduire à la famine l'adversaire politique, les petits groupes qui perpétuaient depuis plus d'un demi-siècle la vie républicaine n'avaient pu être extirpés. Toujours, autour d'un médecin, d'un notaire, ou d'un journaliste, ils se reconstituaient : à Quiévrain, autour du Dr Quinet ; à Alençon, autour du Dr Chambay ; à Nantes, autour du bon philosophe, du socialiste humanitaire qu'était le Dr Guépin. C'était à Nantes, d'ailleurs, qu'avait vécu depuis 1852, le plus décidé, le plus vigoureux des journaux républicains d'alors, le *Phare de la Loire*, dirigé par les frères Mangin, et auquel collaboraient des littérateurs illustres, comme Michelet et Quinet, ou des jeunes comme Chassin et Brisson.

A Bordeaux, la *Gironde*, avec Lavertujon et Gounouilhou, menait la même lutte, avec autant de succès. En 1857, elle avait fait triompher la candidature

d'opposition de Curé, qui depuis... En 1860, par son appui et contre la préfecture, elle avait fait entrer au Conseil municipal dix-huit républicains. Et elle s'apprêtait à mener une fière bataille pour les élections de 1863.

A Lyon aussi, et à Marseille, dans les deux grandes cités, si inertes en 1852, quelque vie reparaissait. A Lyon, si le *Progrès* était bien timide, bien lâche même devant le pouvoir, par de petites réunions, par le colportage, les amis d'Hénon augmentaient leur nombre, et obtenaient des ouvriers un concours de plus en plus efficace. A Marseille, au café Cardinal, au café de Paris, à l'Athénée méridional, de petits groupes se réunissaient : des professeurs, des ouvriers, des avocats, des banquiers mêmes s'y retrouvaient ; ils s'appelaient Brochier, Crémieux, Étienne, Delpech, Gustave Naquet, Grimanelli et aussi Bastelica, le socialiste.

Mais si, dans d'autres villes encore, comme à Dunkerque, on trouvait quelques petits noyaux, était-il possible de se leurrer? Et ne savait-on pas, par les correspondances, par les relations qu'on essayait de renouer que beaucoup de vieux et fidèles républicains, aigris, découragés, sans espoir, considéraient encore l'abstention, comme la seule protestation digne?

Les élections de 1863 approchaient ; les dirigeants du parti républicain résolurent de faire un grand effort pour amener le parti tout entier à renoncer à l'abstention. L'homme universellement honoré et estimé qu'était Garnier-Pagès se chargea de faire dans ce but une immense tournée de propagande : il parcourut les départements, du Nord aux Alpes-Maritimes, visita plus de soixante villes, rendit courage aux timides, concilia les oppositions, et très souvent décida à voter, à agir.

L'idée abstentionniste, cependant ne disparut point ; mais elle changea de signification. A côté de quelques obstinés de 1848, comme Jules Bastide, à côté des exilés, de Victor Hugo, de Charras, elle avait pour avocats ardents Proudhon et ses disciples comme Chaudey et Duchêne. Pendant la période électorale, ils publièrent des manifestes, des lettres aux journaux, le tout peu lu, peu remarqué. Mais sur le tard, la brochure de Proudhon sur *les Démocrates assermentés et les réfractaires*, donna à cette thèse quelque illustration.

Des historiens l'ont sévèrement condamnée. M. Georges Weill, dont les ouvrages sur le *Parti républicain* ou le *Mouvement social en France* se signalent autant par l'effort d'impartialité qu'ils révèlent que par une abondante documentation, se départit presque de son habituelle objectivité, quand il parle de cette attitude. « Par une étrange bizarrerie, dit-il, ce publiciste indifférent aux formes politiques, en bons termes avec le prince Napoléon et Girardin, trouvait déshonorante la politique modérée des Cinq et ne voulait point qu'on prêtât serment; peut-être est-ce uniquement l'esprit de contradiction qui le poussait ». C'est vite dit. J'avoue quant à moi n'avoir senti dans cette brochure, tout entière écrite à la gloire du suffrage universel, une indifférence politique quelconque; et si la politique de Proudhon n'avait

rien de pratique alors, si elle allait contre tout le mouvement d'opinion du parti républicain, elle avait vraiment de quoi séduire des esprits généreux et indépendants. Loin d'être bizarre et contradictoire, elle était d'une éclatante continuité.

Cette politique procède tout entière de la confiance dans le suffrage universel; elle fait appel à ce qu'il y a de meilleur et de plus vigoureux dans la masse de la nation. En mars 1852, alors que la majorité des républicains était abstentionniste, Proudhon voulait qu'on votât. La République, au moins de nom, existait encore; entrer au Corps législatif « c'était protester d'avance contre le plébiscite qui devait être rendu le 21 novembre de la même année, et par lequel Louis-Napoléon fut élevé à la dignité impériale » (*Démocrates assermentés*, p. 3). C'était surtout, comme Proudhon le tentait alors, faire l'impossible pour empêcher le gouvernement bonapartiste de glisser au catholicisme et à la réaction sociale. Et c'est là le trait caractéristique de toute la politique proudhonienne à l'égard du second Empire : par l'élection de 1852, par l'abstention en 1863, constamment, elle tendit à agir sur le pouvoir, à l'influencer *du dehors*, à lui arracher le plus possible avec le minimum de concessions.

« L'abstention est toujours stérile, proclamaient les républicains désireux de voter. L'expérience la condamne. Qui s'abstient, s'annule » — et Proudhon répondait : « Tout cela est de la dernière fausseté... Il y a des cas où l'abstention n'est pas condamnable, où elle est obligatoire ; et l'expérience prouve que, dans ce cas, celui qui s'abstient, ne s'annule pas ; il commande ».

Qu'est-ce à dire, et que voulait donc le grand socialiste ? Certainement, il se disait qu'au milieu des embarras où l'Empereur se débattait, et sur la voie où l'avaient engagé les décrets de novembre 1860, il n'y avait pas de meilleur moyen de hâter le progrès qu'une grande, une colossale « manifestation pacifique ». Il sentait le réveil de toutes les âmes républicaines; et il se demandait si pratiquement, immédiatement, une abstention en masse n'influerait pas plus fortement sur la volonté impériale que l'élection de vingt-cinq ou trente députés d'opposition.

Surtout ce penseur, si peu indifférent aux formes politiques qu'il souhaitait au contraire un renouveau complet de la vie politique, ce démocrate profond, convaincu que « rien ne subsiste que ce que la démocratie soutient, soit volontairement et d'intention, soit même par mégarde, accident ou erreur » (p. 67), songeait à l'effet moral d'une telle abstention de masses, à la leçon politique qu'elle donnerait au peuple. Elle lui apprendrait, en effet, ce que devait être, ce qu'était, en son fond, le suffrage universel ; elle lui apprendrait toutes les libertés fondamentales qui en garantissent l'existence; elle lui ferait sentir comment le suffrage universel est à lui seul la Révolution. Et lorsqu'on songe aux habitudes, aux mœurs parlementaires que le second Empire a transmis à la Troisième République, on peut, sincèrement, se demander si ce n'était pas le penseur socialiste qui avait raison. Ce contre

quoi il s'élevait, c'était contre le vote « sans protestation ni réserve », contre un vote qui comportait l'acceptation du système, qui précisément donnait au régime impérial, quelque stabilité, en donnant à l'omnipotence du souverain le contre-poids d'une opposition. Ce qu'il voulait, c'était par le bulletin blanc, un *non possumus* éclatant, un rappel aux principes, fait par le peuple, qui, du même coup, les apprenait, ces principes. « Il s'agit, disait-il dans une page lumineuse, de sauver d'une dégradation imminente, qui ? la nation elle-même, le suffrage universel. Que les élections de 1863 s'accomplissent dans les conditions qui leur sont faites ; que le Corps législatif soit renouvelé, sans protestation ni réserve, par le vote plus ou moins bénévole mais parfaitement insignifiant des citoyens ; que le parti démocratique, impatient de tout principe et de toute conduite, se donne la joie de nommer douze ou quinze orateurs d'opposition, et sanctionne ainsi, par son suffrage contradictoire, ce fatal scrutin : et, je le dis le cœur navré d'amertume, la liberté et la vie politique n'ont plus en France qu'une ressource, c'est que le gouvernement impérial, épouvanté de cette défaillance morale de tout un peuple, convaincu de l'énormité du péril, se décide à rappeler la nation à l'existence, en établissant d'après les vrais principes le suffrage universel, et en s'exposant volontairement à la rage des partis et à la brutalité des masses. »

On a dit de cette brochure qu'elle était une philippique. La philippique se borne au titre. C'est un appel chaleureux, ému, empreint de quelque tristesse, adressé « aux vétérans de la démocratie », aux chefs du parti républicain, qu'il adjure de reformer « le parti de la Révolution » (p. 94).

Mais le peuple était « lancé », comme on le répétait à Proudhon ; et il était peu disposé à comprendre la politique du bulletin blanc. Il cherchait, comme disait Guinard « des bougres capables d'engueuler l'Empire et l'Empereur, et déterminés à se faire empoigner ». Et il se berçait de l'illusion que ses « chefs » seraient ces bougres. Mais d'autres questions préoccupaient ceux-là. Déjà parmi eux s'étaient manifestés « toutes les convictions, tous les appétits, toutes les rancunes », (Pessard. *Mes petits papiers*, I, 72.

C'est un monde qu'une période électorale. Qu'il nous suffise de noter à grands traits les questions qui se posèrent, pendant celle de 1863.

Elle démontra, dès l'abord, avec éclat, la fausseté du calcul impérial. Napoléon III avait espéré dresser l'une contre l'autre les oppositions ; il avait espéré démontrer aux Français l'utilité de son pouvoir, la nécessité de son absolutisme, en laissant se manifester les excès catholiques ou les excès libéraux. Il n'avait réussi qu'à ranimer chez tous le désir de plus de liberté, de plus de puissance. Il s'était imaginé qu'il suffirait aux partis d'exprimer leurs idées pour qu'ils s'accordassent tous à accepter son pouvoir. Et il est de fait qu'auprès de certains républicains, il était en voie de réussir. Mais la discussion parlementaire n'a de prix que si elle s'accompagne de puissance. Les partis réveillés ne pouvaient se contenter d'une apparence ; ils allaient

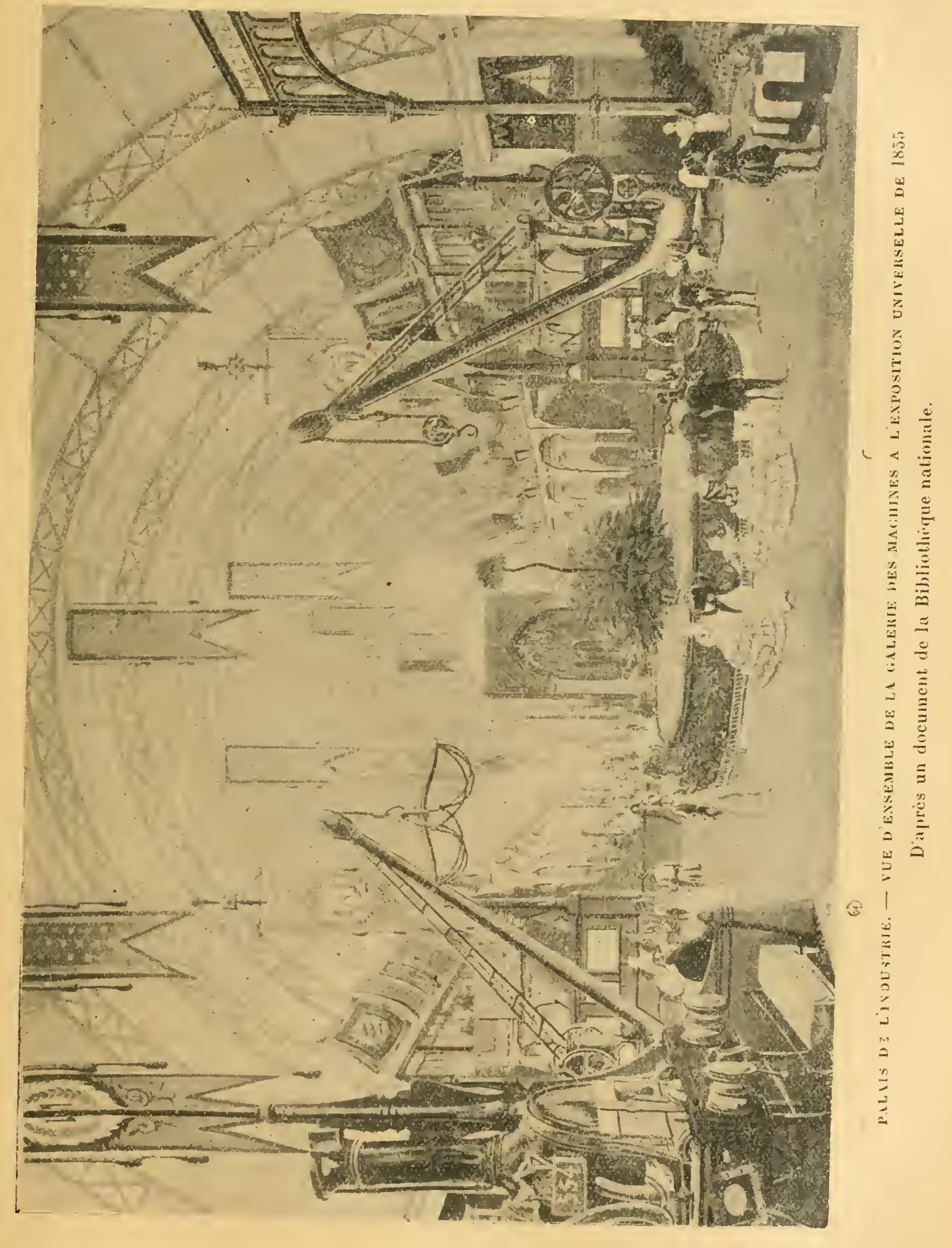
réclamer unanimement une part de pouvoir, et, dès l'abord, une part de contrôle.

Tous, républicains, orléanistes, légitimistes, catholiques, qui avaient connu tour à tour la dure pression du gouvernement, budgétaires ou protectionnistes, brouillés avec l'Empire, exclus du bénéfice de la candidature officielle, ils allaient avoir le même programme commun, celui que les Cinq avaient formulé dans leurs amendements successifs, et dont tous avaient appris à connaître le prix. Ils ne pouvaient les uns ni les autres exprimer leur idéal; ils ne pouvaient, sous peine d'être frappés, réclamer le rétablissement de la République ou faire du retour de leurs princes un article de leur programme. Mais comme Jules Favre ou Ernest Picard ils allaient réclamer le droit de contrôle des représentants, la liberté de la presse, l'autonomie municipale, un suffrage universel sincère, non truqué, le vote du budget par article; ils y ajouteraient la diminution des impôts et la réduction de l'armée; et quelques orléanistes même ne craindraient point de parler de la nécessité de relever la condition des classes pauvres. Le programme de la bourgeoisie orléaniste devenait ainsi le même que celui de la bourgeoisie républicaine. Pourquoi une alliance étroite ne se serait-elle pas refaite contre un pouvoir oppresseur, comme elle s'était faite en juin contre le prolétariat? La différence serait cette fois que l'on admettrait le prolétariat : on avait besoin de ses voix.

C'est ainsi qu'il fut question sur ce programme commun de constituer tous les oppo- sants à l'Empire en une vaste Union libérale. On y renonça; on se contenta d'un accord tacite, mais évident. Ceux qui avaient gardé le souvenir le plus vif des évènements de 1848, ceux qui avaient souffert de la perfidie des républicains du lendemain avaient en effet manifesté de l'opposition. Surtout les chefs républicains commençaient à sentir que les ouvriers parisiens les suivaient moins docilement. A l'heure où, pour agir plus efficacement, ils songeaient à s'adjoindre « des orateurs », à l'heure où Émile Ollivier insistait auprès de Thiers, qui faisait la petite bouche, pour qu'il acceptât une candidature, quelques prolétaires déclaraient qu'ils ne pouvaient voter pour le massacreur de la rue Transnonain. Enfin, il faut bien le dire, les querelles mesquines des républicains bourgeois, n'étaient point propres à leur assurer l'appoint des forces ouvrières.

De fait, ce n'était point un bien beau spectacle que celui donné alors par les protagonistes de l'opposition républicaine ou prétendue telle. Chaque petit groupe prétendait conduire le mouvement, exercer « sa dictature ». Qu'on lise le récit de ces élections dans le petit livre impartial de Victor Pierre (*Les élections de 1863*), paru au lendemain de la lutte, ou dans le chapitre que M. Émile Ollivier leur a consacré (*Empire libéral*, VI, 215), on éprouvera la même impression d'une cuisine électorale fort déplaisante. En l'absence d'un contrôle suffisant de l'opinion publique, ou plutôt d'un corps électoral politiquement éduqué, tous les ambitieux intriguaient : les

listes se faisaient et se défaisaient à leur gré : et dans la quasi-certitude où ils étaient, que le peuple uniquement soucieux de marquer son opposition à



PALAIS DE L'INDUSTRIE. — VUE D'ENSEMBLE DE LA GALERIE DES MACHINES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

l'Empire, voterait pour la liste qu'on lui proposait, tous les aspirants candidats luttaient, dans la coulisse, avec âpreté, pour savoir qui ferait la liste et l'imposerait. On vit alors deux directeurs de journaux, Havin et Guéroult, s'imposer cyniquement comme candidats, parce qu'ils avaient le monopole de

la presse, parce que leurs feuilles, affiliées au Palais-Royal exerçaient à Paris une vraie dictature de l'opinion de gauche; et si une vigoureuse campagne de la *Presse* et du *Temps*, alors aussi habile qu'indépendant, les contraignit à observer quelque convenance, à ne pas poser leurs candidatures contre un des Cinq, par exemple, il fallut cependant leur tailler leur part. On vit ensuite les discussions des Comités, les efforts des hommes de 48, de Carnot, de Garnier-Pagès, de Marie pour soustraire le parti à l'autorité des Cinq. On vit Carnot convoquer chez lui les délégués de tous les groupes républicains, leur demander d'élire un comité de vingt-cinq membres, puis démissionner parce qu'il avait été élu seul, sans Garnier-Pagès, sans Marie, et lâchant les démocrates, les ouvriers qui avaient contribué à ce vote, former « dictatorialement » un Comité consultatif, où les enfants de chœur des Cinq, Ferry, Durier, Clamageran, Floquet, Hérold, tous les jeunes auteurs du *Manuel électoral*, s'unirent aux anciens pour apprendre aux masses comment on fait des élections.

Mais, comme le dit Pessard, « tout s'arrange dans le monde, tout se tasse, même les candidatures ». Et les candidatures de 1863 finirent aussi par se tasser. Les Cinq furent tous reportés comme candidats ; on livra deux circonscriptions à Havin et à Guéroult : Eugène Pelletan et Jules Simon complétèrent la liste avec Thiers. Restait à faire avaler cette candidature aux démocrates parisiens. Les efforts d'Émile Ollivier et consorts n'y auraient peut-être point réussi. M. de Persigny, heureusement, jugea bon d'intervenir, de déclarer dans une circulaire fameusement inopportune que, malgré ses travaux d' « historien national », « Thiers était un ennemi déclaré de l'Empire et de l'Empereur ». Il n'en fallait pas plus : dans la masse parisienne, c'était encore la haine du régime impérial qui dominait. Le nom de Thiers disait donc, lui aussi, opposition ! Comme l'a dit spirituellement M. Émile Ollivier, « le gouvernement ne voulant pas de Thiers, les ouvriers commencèrent à en vouloir ». Pour faire échec au massacreur de décembre, ils se résignèrent à voter pour celui de 1834 ; et le Comité républicain de la Butte-des-Moulins vint solennellement le lui déclarer.

Le succès à Paris fut complet : les votes du 31 mai et du 1er juin donnèrent la victoire à l'opposition. Jules Favre, Émile Ollivier, Darimon, Picard, Havin, Jules Simon, Pelletan et Thiers furent élus au premier tour, et l'élection de Guéroult était assurée pour le ballottage.

Dans les départements, le succès avait été moindre : les moyens des candidats officiels demeuraient là plus efficaces. Places ou promesses de places, révocations ou avancements, routes, chemins de fer, subventions, le gouvernement n'était point chiche d'interventions de toutes sortes pour démontrer l'utilité d'un bon vote ; et quand tout cela ne suffisait point, il savait frapper l'adversaire. Ce fut ainsi qu'en dépit de l'appel de sept évêques qui avaient invité tous les catholiques à voter, plusieurs des cléricaux, hostiles au gouvernement, furent vaincus et Keller tout le premier ; ce fut ainsi que les anciens

parlementaires, Odilon Barrot, Rémusat, Dufaure, Montalembert, Casimir-Périer, ne purent venir prendre part aux nouvelles luttes oratoires, et que Thiers, élu à Paris, fut battu à Valenciennes et à Aix. Quelques membres de la gauche avaient cependant été élus en province : Hénon et Jules Favre à Lyon, Marie à Marseille en même temps que Berryer, le normand Havin dans la Manche, Dorian à Saint-Étienne, Magnin dans la Côte-d'Or, Glais-Bizoin dans les Côtes-du-Nord. Et c'était seulement par le vote des morts, dociles à son appel, que l'admistration avait fait échouer Lavertujon à Bordeaux.

Dans l'ensemble, sur 9.938.685 inscrits, et 7.262.623 votants, l'opposition avait réuni 1.954.369 voix contre 5.308.254 aux candidats du gouvernement. L'effet moral était peut-être plus grand encore que le succès matériel : les proscrits, toujours ardents à prendre leurs rêves pour la réalité, crurent même que c'était la fin du régime.

Il n'en était rien. On peut même dire que c'était le commencement d'une consolidation. Les historiens nous semblent s'y être trompés. Parce que les élections de 1863 coïncidèrent avec le début du mouvement ouvrier et populaire contre l'Empire, parce que pour le peuple parisien, effectivement, elles marquèrent le commencement de la lutte attendue depuis si longtemps, ils ont cru que ces élections avaient commencé d'ébranler l'Empire, qu'elles étaient « un avertissement grave pour Napoléon III ».

Non, c'est Napoléon III lui-même qui jugea bien en se contentant de condamner la politique de M. de Persigny et de remanier le ministère par les décrets du 23 juin. Persigny relevé de ses fonctions, Morny, le protecteur et l'ami d'Ollivier, remis à la présidence du nouveau Corps législatif, M. Billault ministre d'État, chargé de défendre la politique du maître, au lieu et place des ministres sans portefeuille supprimés, l'inspecteur Victor Duruy, anti-clérical et républicain à l'Instruction publique, et l'orléaniste Béhic aux Travaux publics, tels étaient assez exactement les changements que devaient imposer les élections de 1863, et rien davantage.

Lorsque M. Émile Ollivier nous affirme, en effet, que « ce que le peuple de Paris approuva en 1863, ce fut la politique des Cinq..., qu'il voulut, non renverser l'Empire, mais substituer l'Empire libéral à l'Empire autoritaire » (*Empire libéral*, VI, 261), il est bien certain qu'il se trompe et d'une manière qui sert trop loin son plaidoyer. Le peuple de Paris votait pour les Cinq ou pour Thiers, parce que ce vote lui semblait, électoralement du moins, le meilleur moyen de manifester son hostilité à Badinguet. « Trognon de pomme ou trognon de chou, disait l'un d'eux, je m'en moque ; pourvu que mon bulletin dise clairement opposition, cela me suffit ». Au demeurant, la classe ouvrière n'allait pas tarder à prouver comment elle entendait la lutte contre l'Empire.

Mais il n'en est pas moins vrai que dans le monde bourgeois, dans le monde parlementaire, c'était la politique des Cinq qui tendait à s'imposer,

la politique des Cinq, non plus considérée comme un pis-aller, comme l'unique moyen qui restait encore de faire entendre une demi-protestation, mais pratiquée pour elle-même, se suffisant à elle-même, et comme le complément désormais accepté du régime impérial. Que ce fut l'opinion de M. Émile Ollivier, le démocrate assermenté, par excellence, nul n'en doute. Mais notre homme cite ses auteurs. Au lendemain des élections, Rémusat écrivait : « J'oublie le passé pour ne songer qu'au bien public. » — « Les élections, disait de son côté Em. de Girardin, ne veulent pas dire : Renversement de l'édifice pour reconstruire ce qui a été détruit le 24 février 1848 : non. Elles veulent dire : Couronnement de l'édifice. Rien de plus et surtout rien d'autre ». Prévost-Paradol estimait « que les vœux de la majorité des Parisiens n'allaient pas au-delà d'une réforme et de l'élargissement des libertés publiques ». Et c'était enfin Jules Ferry lui-même qui disait : « Malgré les provocations et les imprudences, la question électorale ne s'est pas posée sur le terrain révolutionnaire, l'opposition a partout accepté la constitution et *la dynastie; les minorités n'ont pas voté contre l'Empire.* Jamais aspiration plus libérale ne fut plus marquée, plus légale, plus franche ; jamais avertissement plus modéré, plus respectueux ne fut donné au pouvoir ». (Cf. *Empire libéral* VI, 259-61).

C'est l'impression très nette qui nous semble ressortir tout à la fois de ces textes et des évènements : insensiblement, par la force du serment prêté, par l'obligation qu'il imposait coûte que coûte de faire et de ne faire qu'une opposition constitutionnelle, par le rapprochement avec les orléanistes, c'était à l'olliviérisme que les élus de la gauche devaient être entraînés. M. Ollivier a raison ; et ce n'est point — pour une fois — son insupportable orgueil qui lui dicte l'appréciation, les élections de 1863 devaient être le début d'un « Empire libéral », et d'un Empire libéral qui aurait été autrement solide que la misérable construction de 1870.

Comment l'évolution qui s'annonçait ne s'est-elle donc pas accomplie ? ou plutôt comment ne s'est-elle que partiellement produite ? Comment, dans le parti républicain même parlementaire, une opposition vraiment républicaine a-t-elle pu reparaître ? Comment une lutte à outrance contre ce gouvernement, « rétroactivement reconnu légitime par les élus de l'opposition », a-t-elle donc pu être engagée ? Est-ce à Jules Simon que la gauche doit d'avoir rompu avec Émile Ollivier ? Est-ce à un sursaut de conscience du parti républicain que nous devons d'avoir eu, dans les dernières années de l'Empire, une opposition capable de reprendre en sous-œuvre le travail des Cinq, capable de proclamer de nouveau son idéal républicain, capable d'engager cette fois une lutte à mort contre le pouvoir criminel issu de décembre ?

La vraie cause de ce renouveau républicain, après 1863, ce fut l'opposition ouvrière. Elle s'était produite clairement une première fois, par la candidature du typographe J. Blanc contre Havin ; elle allait se produire de

nouveau aux élections complémentaires de 1864 par le manifeste des soixante et la candidature du ciseleur Tolain. Petits faits sans doute, dont on parla comme d'anecdotes électorales ou comme de manœuvres policières, mais d'une portée énorme et qu'on ne vit pas tout de suite dans l'histoire socialiste du XIX[e] siècle ! La classe ouvrière voulait parler, elle-même, sans l'intermédiaire de personnes interposées; elle voulait imposer ses revendications; elle voulait dire de nouveau le projet de révolution sociale qu'avec l'aide des penseurs d'avant 48, elle avait formé, conçu, qu'elle avait tenté de réaliser, au prix des plus durs sacrifices, et qu'elle avait depuis décembre, conservé pieusement, jalousement, pour tenter une nouvelle fois sa complète réalisation. De quels limbes surgissait-elle ? Comment avait-elle pu reprendre assez de forces, pour se dresser à nouveau devant l'Empire oppresseur et hypocrite, devant la bourgeoisie même, libérale et exploitrice ?

## CHAPITRE IV

### QUELQU'UN REPARAIT

La classe ouvrière, décimée en 1852, réduite au silence par la police, et quelquefois hélas ! corrompue et endormie par d'hypocrites bienfaits, vers 1863, s'est reprise à vivre, à penser et à espérer. Un jour, comme subitement, elle a recommencé la lutte pour son émancipation : cette soudaine rentrée en scène vaut certes d'être expliquée. Il nous faut dire tout le travail obscur et long de sentiments et d'idées qui aboutit presqu'en quelques mois à la candidature ouvrière en 1863, à la fondation de l'Internationale en 1864 et à la reconstitution d'un mouvement ouvrier dans le mouvement républicain même.

Nous avons décrit plus haut la condition qui fut faite par l'Empire à la classe ouvrière : la loi des livrets, la loi des prud'hommes, la règlementation des sociétés de secours mutuels, la bienfaisance gouvernementale et les grands travaux publics; nous avons dit la place qu'on attribua au prolétariat dans l'édifice impérial. Nous avons montré d'autre part, comment dans les grandes villes et dans les régions industrielles les ouvriers demeurèrent obstinément républicains. Il nous reste à marquer comment l'idée, souvent bien effacée et devenue bien vague, de l'émancipation nécessaire continua d'animer beaucoup d'entre eux, pendant ces tristes années; — et comment un jour, par les effets complexes et lents de circonstances économiques, cette idée se manifesta de nouveau avec force et s'imposa.

Aussi bien était-il impossible que toute l'ardeur d'émancipation qui animait le prolétariat de 1848 eût disparu sans laisser de traces. Il était impossible que ces ouvriers des grands centres, dont les sentiments socialistes avaient été assez précis pour les rattacher naguère à des écoles opposées, eussent soudain oublié tous leurs projets, tous leurs efforts.

De longues et minutieuses recherches permettront certainement un jour de recueillir les traits épars qui attesteront ces survivances; ceux, que dès maintenant nous avons pu réunir, laisseront deviner au moins l'état de la pensée socialiste en ces années-là.

État lamentable s'il en fut jamais! Les socialistes dispersés en petits groupes par tous pays ne savent pour ainsi dire plus rien des réalités sociales. Selon la forte parole de Marx, au moment où il se retirait, en septembre 1850, du comité central de la société communiste allemande de Londres, « au lieu que ce soient les rapports véritables, c'est la *simple volonté* qui devient alors le moteur de la révolution... Comme les démocrates, les socialistes substituent à l'évolution révolutionnaire la phrase révolutionnaire ». Les hommes de pensée et de science, Marx, Engels, Proudhon, étudient, observent, dans la retraite, dans l'isolement; mais jusqu'en 1864, ils n'ont pas d'influence; ils ne connaissent plus la joie sublime d'exprimer quotidiennement leur pensée dans l'action, de voir, comme disait encore Marx, « la théorie, s'emparant des foules, devenir force matérielle ». Les conceptions différentes, qui naguère encore exprimaient les aspirations des différentes classes, ne sont plus que les dogmes de petites sectes qui maintiennent péniblement leur vie, ou comme les anciennes sectes protestantes, lors des révolutions anglaises vont chercher Outre-Mer le monde nouveau. C'est le moment des expériences de Nauvoo et du Texas : Cabet et ses disciples sont partis à la recherche de l'Icarie; Considérant et Cantagrel expérimentent le phalanstère. Cependant que les enfants perdus de la pensée socialistes, exaspérés des injustices sociales, désemparés et brisés, ne rêvent plus que vengeance et sang. Dans les sociétés obscures et exaltées de l'exil, Cœurderoy appelle de ses vœux l'invasion de Cosaques qui régénèrera l'Occident, tandis que Déjacque conseille d'égorger, de voler, d'empoisonner et d'incendier, par groupes de trois ou quatre, pour faire enfin table rase et préparer l'Harmonie.

La pensée cohérente et continue des petits groupes socialistes ne peut plus s'entretenir ni se renouveler dans les profondeurs de la vie populaire; elle semble définitivement s'étioler et se corrompre dans les misérables groupements de Londres.

Mais, en est-il de même en France ? — Ici encore sans doute quelques-uns demeurent fidèles à leur vieille foi. Si les Saint-Simoniens sont au pouvoir, quelques Fouriéristes poursuivent obscurément leur propagande et se passionnent pour l'expérience lointaine tentée par leurs frères. En 1855, nous voyons que l'administration s'inquiéta du recrutement, tenté en Indre-et-Loire, d'émigrants pour le Texas (BB 30/416). Au début de 1856, la propagande icarienne faite de Paris, par Beluze, le gendre de Cabet, amena des perquisitions et des enquêtes sur plusieurs points du territoire. Le procureur de Besançon signala le colportage de brochures de Cabet, dans tout le ressort; de petits groupes furent découverts à Montbéliard, à Arbois, à

Dôle, à Poligny ; on y lisait les brochures du maître, les lettres adressées de Nauvoo par des amis, et l'on ouvrait des souscriptions pour la colonie communiste. A Marseille, le procureur signalait également un groupement icarien de 30 à 40 membres. Mais « la plupart d'entre eux, disait-il, faisaient remonter à 1847 et à 1848, leur initiation aux doctrines de Cabet » et le fonctionnaire impérial notait que dans son ressort « les populations seraient plutôt disposées à suivre toute doctrine qui aurait pour but immédiat et direct de prendre le bien d'autrui, qu'à s'associer aux théories vagues des utopistes de l'école icarienne, qui tendent indirectement au même but, par la voie de l'association et d'un communisme pratique plus ou moins régulièrement organisé ». (BB 30/416) En d'autres termes (car il faut toujours traduire les textes des procureurs), ce n'était point, en reprenant les formules des vieilles écoles, que les populations ouvrières songeaient à exprimer leur revendication.

Mais, si les écoles et leurs querelles avaient lassé le prolétariat, elles ne lui en avaient pas moins légué tout un patrimoine d'idées et d'aspirations, qu'il ne voulait point laisser perdre.

Beaucoup de prolétaires continuaient de lire, non point exclusivement les livres d'un maître, d'un prophète, mais toutes les brochures de propagande ou de circonstance pieusement conservées depuis 1848.

« Les livres politiques ou philosophiques publiés en 1848, écrivait le procureur de Lyon, conservés soigneusement dans certaines familles, maintiennent les traditions égalitaires et contribuent à faire durer leurs espérances mauvaises... Les élucubrations des hommes de 1848 répandent les idées socialistes dans les masses et y conservent sous la cendre le feu des révolutions » (17 juillet 1856, BB 30/379).

Les vieux aussi, étaient là pour raconter leurs luttes, leurs efforts déçus : et ils transmettaient à leurs fils tout cet ensemble d'idées vagues et spontanément choisies qui constitue une tradition. De l'incroyable mouvement d'idées qui les avait entraînés de février à juin, ils avaient retenu que la République devait être « démocratique et sociale ». Et ils avaient retenu aussi la formule de quelques-unes de ces réformes nécessaires, urgentes, par où la République « démocratique et sociale » devait manifester un jour son existence. De 1852 à 1863, c'est pour avoir acclamé cette « République démocratique et sociale », que les militants ouvriers furent sans cesse arrêtés. Pour eux comme pour les révolutionnaires parisiens de 1834, de 1839 ou de février 48, il n'était point de République sans transformation sociale.

De nombreux documents judiciaires l'attestent. Si, dans les cerveaux ouvriers, la pensée socialiste est alors bien vague, bien confuse, elle persiste néanmoins ; et les idées générales, communes à tous les systèmes, plus ou moins déformées, plus ou moins grossies, demeurent cependant frappées sur les mémoires.

Les ouvriers — c'est la règle générale, celle qu'on observe pendant tout

le siècle — sont républicains exactement dans la mesure où ils sont conscients de l'iniquité sociale, dans la mesure où ils sont socialistes.

Pendant les années d'oppression, sous l'Empire, comme au temps de la Restauration, c'est parce qu'ils sont socialistes, qu'ils demeurent attachés à l'idéal républicain. Le fait est assez évident pour arrêter en 1855 l'attention du procureur de la Cour d'Appel de Paris. « Ce dont il faut convenir, dit-il, quoi qu'il en coûte, c'est que la haine du pauvre contre les riches, profondément enracinée dans les classes ouvrières par la révolution de 1848 et les doctrines qui la perpétuent, suffisent pour faire jaillir dans ces classes, à tout moment, de nouveaux conspirateurs contre le gouvernement impérial ».

Il est rare que ces conspirateurs expriment avec précision et par écrit leur programme. Mais chaque fois qu'une pièce saisie ou une réponse le laisse deviner, on est frappé tout de suite du caractère social de ce programme. En août 1855, lors des poursuites contre la Marianne de Paris, on saisit chez les principaux inculpés, chez Lecompte et chez Ramade, l'ouvrier mécanicien, l'ancien lieutenant de Blanqui en 1848, un projet d'organisation révolutionnaire, élaboré en commun, présenté dans le groupe, selon la tradition même du babouvisme et du blanquisme. On y lit :

« Au nom de la Révolution,

La Commission révolutionnaire décrète :

1° Toutes les lois antérieures sont supprimées.

2° Tous les corps constitués sont dissous.

3° Une armée volontaire de révolutionnaires remplacera l'armée active et sera dirigée sur la frontière d'Italie et d'Allemagne pour l'émancipation des peuples.

4° Tout individu disposant de plus de 50.000 francs est exproprié au profit du peuple.

5° Toutes les grandes voies de communication, telles que canaux et chemins de fer, etc..., appartiennent à la République.

6° Il sera dressé un inventaire dans chaque commune concernant les produits de toute nature, lesquels produits seront déposés au sein de la commune sous la garde du peuple ».

Après réunions, après discussions, le texte change. Quelques articles sont modifiés, sous l'influence de Ramade, semble-t-il. On a :

« 3° L'hérédité est abolie.

4° La nation unique propriétaire du sol et de tout ce qu'il renferme, produit ou rapporte, garantit l'existence, l'éducation et le travail à chaque citoyen.

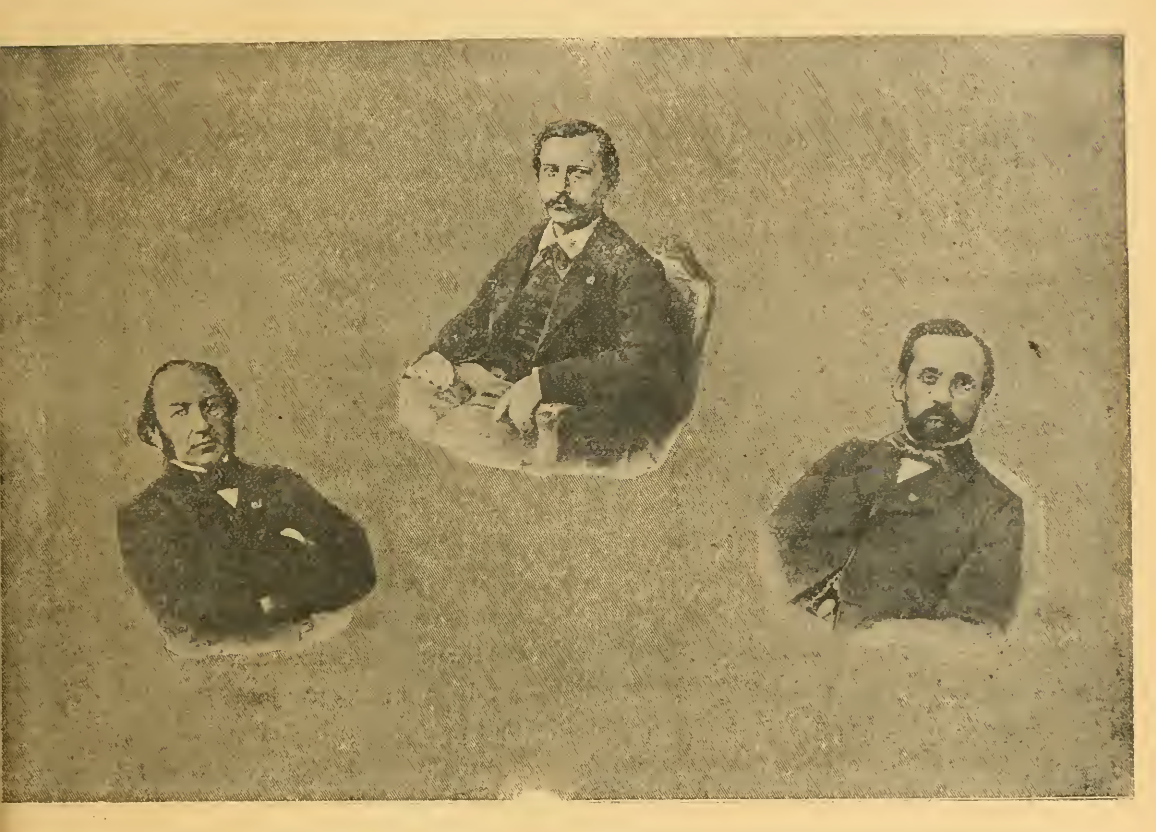
5° Les femmes sont émancipées.

6° Des décrets ultérieurs font connaître le mode d'indemnisation pour que les propriétaires actuels ne soient pas lésés dans leurs intérêts. »

Tout cela est de pure tradition blanquiste : la minorité prolétarienne

consciente exerce hardiment et prudemment au lendemain de la Révolution sa dictature provisoire.

D'autres fois, ce sont les idées de Louis Blanc ou quelques formules de Proudhon qu'on retrouve, comme dans la propagande des inculpés parisiens du 12 mars 1856. Parmi les questions posées aux adhérents à la Marianne, on retrouve sans cesse celle-ci : D. Le droit ? R. Au travail.



CLAUDE BERNARD BERTHELOT PASTEUR

D'après des documents de l'époque

Quelques-uns enfin remontent même plus loin, comme le cordonnier Clément, membre de la Commune révolutionnaire poursuivi en avril 1856, invoquent 93, Robespierre et Danton, Marat et Saint-Just pour guider le peuple dans sa lutte nouvelle « celle du travail contre le capital, de l'exploité contre l'exploiteur » (cité par Tchernoff, p. 254).

En province, peut-être les traditions sont moins nettes, les réminiscences moins vives : mais c'est encore le plus souvent pour l'amélioration de leur sort que les ouvriers sont républicains et conspirateurs. A Angers, après l'émeute, on saisit chez un des inculpés un projet de budget : « Je supprime entièrement le budget des cultes, écrit ce futur ministre des finances ; l'Etat

ne doit pas solder les ennemis de ses institutions. Chaque culte sera payé par ses adeptes. Je propose une réduction de 124 millions sur le chapitre de la guerre ; la République ne doit pas solder à grands frais ses oppresseurs. Je confisque à nos adversaires politiques pour 7 milliards nets d'immeubles. J'en vends seulement pour 500 millions, afin de ne pas trop déprécier la propriété foncière. J'emploie 200 millions à la mise en pratique du droit au travail, qui devient ainsi une institution normale. Je prélève 150 millions pour la création de villages en Afrique où seront déportés nos adversaires. J'applique en outre 150 millions à favoriser le développement des associations, et je réserve le surplus pour les éventualités d'une guerre générale ». Projet bien naïf sans doute, mais plus révélateur de la pensée populaire que tous les rapports de préfets ou de procureurs généraux. Il manifeste la persistance de la revendication sociale ; il indique l'attachement des prolétaires à la vieille idée de droit au travail et leur confiance encore dans les associations ; mais il atteste aussi, hélas ! « combien les maîtres nous font de mauvaises mœurs » comme disait le vieux Babeuf, et quels légitimes sentiments de vengeance animaient alors certains républicains.

Qu'il nous soit permis de citer encore un document : il importe qu'on sache bien quelles espérances poussaient à conspirer les plus hardis, les plus énergiques des ouvriers républicains. En mai 1856, une société secrète fut découverte parmi les mineurs d'Anzin. « C'était, déclarent les témoins, Ledin Léopold qui expliquait tous les avantages que devait produire l'association. Les chefs de la Compagnie d'Anzin, disait-il, seront nommés par les ouvriers. On mettra pour inscription à chaque fosse : *Fosse nationale*. Les porions et maîtres-porions seront nommés par les mineurs et renouvelés tous les trois mois ; les salaires des ouvriers seront de 11 francs par jour. Il ajoutait que le calcul avait été fait d'après le revenu actuel de la Compagnie, et que dès lors tous les charbonniers avaient intérêt à l'établissement de la République démocratique et sociale ». (BB 30/416 ; n° 1339.)

C'est ainsi que se perpétuent dans quelques cervelles ouvrières les idées de transformation sociale. Mais la fidélité aux souvenirs et la propagande des sociétés secrètes ne peuvent recréer à elles seules un vaste mouvement social. Pour que de nouveau les idées socialistes entraînent les foules laborieuses, pour qu'elles redeviennent vraiment inspiratrices de groupement et d'action, il faut que les conditions matérielles et morales de la classe ouvrière leur permettent un nouvel essor. Il faut, pour ainsi dire, que le sentiment des iniquités sociales qu'elles exprimaient se trouve ravivé par les circonstances industrielles ou politiques. Alors, mais alors seulement, les traditions peuvent redevenir fécondes. Alors seulement se développe le germe qu'elles gardaient en elles, comme dans le désert, certaines graines, bien défendues, attendent un an, deux ans, sans se sécher, la pluie bienfaisante qui leur permettra de germer. La pensée socialiste attendit dix ans sous l'écorce dure des sociétés secrètes : mais la pluie vint ; l'industrie nouvelle

acheva de constituer le prolétariat, elle fit plus vive sa misère, plus nécessaire l'entraide, et elle lui rendit voix et force.

C'est la révolution industrielle, préparée depuis longtemps, mais qui fut particulièrement intense de 1850 à 1860, qui permit un nouvel essor aux idées socialistes. Les établissements de crédit, le développement des chemins de fer, les encouragements de toutes sortes donnés au commerce et à l'industrie, en un mot, la politique industrielle du nouveau gouvernement, contribuèrent à cette révolution. Mais il ne faut point l'oublier : le phénomène était général. En Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, les années 50 furent une ère de prospérité ; les Coups d'Etat n'ont point le pouvoir de faire naître brusquement du sol les manufactures ou les chemins de fer ; et les formes du gouvernement n'influent pas autant qu'on le veut bien dire sur l'économie générale. Mais il est de fait, qu'en ces années, l'esprit d'entreprise se déploya magnifiquement et que les transformations des méthodes et des exploitations se multiplièrent alors avec une intensité inouïe.

Il nous faut décrire, rapidement, d'ensemble cet essor de l'industrie française, de 1852 à 1870. Il fut marqué essentiellement par l'extension rapide du champ d'action de l'industrie, et par l'utilisation de plus en plus grande des découvertes scientifiques. La facilité nouvelle des communications avait permis d'atteindre de nouveaux marchés ; la clientèle de chaque industrie avait pu devenir une clientèle nationale et parfois même déjà internationale. La politique libre-échangiste, qui aboutit au traité de commerce de 1860, loin de justifier, au moins par ses résultats généraux, les craintes des industriels, leur avait permis d'atteindre les marchés étrangers ; mais elle les avait heureusement contraints de transformer leur outillage et d'augmenter la productivité de leurs usines. Les inventions nouvelles avaient aidé à cette transformation : en 1847, 2.000 brevets d'invention avaient été pris ; en 1867, il y en avait plus que le double. L'emploi de la vapeur comme force motrice s'était généralisé ; la force utilisée par l'industrie en 1869 était de plus de 320.000 chevaux : en vingt ans elle avait plus que quintuplé.

C'est l'industrie métallurgique qui certainement accomplit les progrès les plus remarquables. La substitution du combustible minéral au combustible végétal amenait une diminution notable du prix des fontes et des fers : le quintal de fonte au bois revenait à 13 fr. 14 ; au coke, il ne coûtait plus que 8 fr. 08. En vingt ans, le fer diminuait de plus de 30 0/0. Alors son emploi se généralisait : les constructions de machines et de navires, la fabrication des rails de chemins de fer, la substitution progressive du fer au bois dans le bâtiment offraient chaque jour des débouchés nouveaux, qui suscitaient encore de nouvelles transformations. D'autre part, la substitution de l'acier puddlé à l'acier de forge, puis après 1860, la diffusion du procédé de Bessemer avaient réduit de moitié le coût de la fabrication de l'acier ; en quelques années, la production de ce métal avait décuplé. Dès l'Exposition de 1855, on l'employait pour les bandages, pour les cylindres de lami-

noirs, pour les ressorts de wagons. Bientôt après, on se décida à l'employer pour les rails.

Dans les mines, les procédés d'extraction s'étaient remarquablement perfectionnés : et les rapporteurs de 1855 pouvaient noter tout le détail du mécanisme nouveau des puits et des wagons.

Dans le textile, mêmes progrès, même révolution : les peigneuses Heilmann et Hubner accélèrent la préparation du coton et de la laine ; à partir de 1860, d'autre part, les métiers renvideurs empruntés à l'Angleterre, achevaient de transformer nos filatures.

Malgré la crise de la guerre de sécession, de 1848 à 1869, l'industrie du coton doublait son chiffre de consommation de matière première. En 1869, elle en consommait annuellement pour 120 millions de kilos. Et d'autre part, la crise cotonnière surexcitait à partir de 1861 l'industrie de la laine et celle du lin.

L'industrie des produits chimiques faisait de son côté des progrès inouïs. Des inventions successives mettaient à la portée de l'industrie les produits de laboratoire : en 1840, le sodium valait 7.000 francs le kilo ; en 1870, il valait 6 francs ; dans le même temps, le prix du sulfure de carbone passait de 200 à 1 franc. Et cependant, de 1847 à 1865, la valeur de la production totale de cette industrie décuplait.

En 1856, la découverte des couleurs d'aniline par Perkins révolutionnait l'industrie de la teinture.

L'industrie du papier subissait des transformations analogues ; en 1852, apparaissait la pâte de paille ; en 1867, la paille de bois. Et les prix baissaient énormément.

Enfin l'industrie du sucre, pourvue en 1850 de l'hydro-extracteur, et quelques années plus tard du traitement par la chaux, quadruplait sa production de 1858 à 1870.

Mais ce qui éclate surtout, c'est le nombre inouï des transformations mécaniques. Soit en 1855, soit en 1867, les rapporteurs des expositions attestent combien de métiers le machinisme vient alors révolutionner. En 1855, ce sont les machines à scier et à débiter le bois, les machines à ouvrer et travailler les bois débités ; ce sont les procédés mécaniques employés dans le bâtiment. En 1867, Michel Chevalier, dans son rapport général, signale la découverte du métier à tricoter, qui assure à la production un accroissement de 1 à 6.000, « une femme habile à faire le tricot faisant à la main 80 mailles par minutes, et pouvant en faire 480.000 avec le métier circulaire ». Le rapporteur indique de même la révolution qui s'accomplit dans la serrurerie, où désormais les clous de tout échantillon se font à la machine, puis dans la menuiserie, dans tout le bâtiment. « On façonne mécaniquement la charpente, et on taille mécaniquement les pierres. Une machine pétrit le mortier ; une autre élève les pierres ou les briques, en remplaçant pour les maçons, l'apprenti qu'ils appelaient l'*oiseau*. On fabrique à la mécanique des châlets tout entiers en pièces numérotées pour être expédiées par les che-

mins de fer aux départements et au-delà des mers à l'étranger, sur le modèle de ceux de la Suisse..... Dans l'industrie si variée et souvent si délicate des tissus, la mécanique qui y a déjà bien établi sa souveraineté, étend sans cesse son empire ; elle n'y laissera pas un coin qui ne soit directement sous sa loi. Ainsi en ce moment, nous la voyons s'attaquer avec succès au tissage du velours fin ». Dans la meunerie, dans la boulangerie, dans la maréchalerie, pour la fabrication des fers ; dans la lingerie de confections, avec la machine à découper et la machine à coudre, mêmes constatations. Il n'est point jusqu'aux articles de Paris, dont la fabrication ne soit aussi atteinte par cette révolution générale : dans les fabriques de porte-plumes, d'encriers, de lorgnettes de spectacle, le machinisme fait invasion, et dans la chapellerie même, par les inventions de Laville. « C'est, conclut Michel Chevalier, un des caractères dominants de l'industrie moderne, le plus saillant peut-être, que la mécanique la pénètre de toutes parts. Toutes les branches d'industrie éprouvent les unes après les autres cette sorte d'invasion, qui est pour le bien général, malgré l'effroi qu'elle a inspiré a un écrivain généreux et d'ailleurs fort éclairé, Sismondi ; et malgré la défaveur avec laquelle elle est envisagée parmi les populations ouvrières ». (P. CXI).

De fait, Michel Chevalier avait raison de le noter : le prix de nombreux produits industriels avait notablement baissé. Et la production générale, grâce au machinisme, s'était accrue dans des proportions énormes.

L'enquête de 1865, déjà évaluait à 12 milliards de francs la valeur totale de la production industrielle de la France ; et malgré les baisses considérables de prix, c'était le double de la valeur de la production constatée 20 ans plus tôt.

Mais un point surtout importe : C'est la révolution industrielle produite par ces transformations étendues de la technique.

La conséquence immédiate et connue de la floraison de machinisme, c'est la concentration des entreprises, c'est la substitution de la fabrique, de l'usine, au petit atelier.

Si dans certaines régions, dans la Normandie et dans le Centre, par exemple, fabricants et ouvriers s'accordent alors pour résister à la transformation industrielle, les uns pour éviter la dépense de machines coûteuses, les autres par amour de leur indépendance, par crainte de la discipline rigoureuse des ateliers ; si, dans les campagnes, le travail à domicile s'obstine à lutter, de plus en plus misérable, contre la grande industrie, dans d'autres régions, dans le Nord, en Alsace, la Révolution s'accomplit. Et il faut qu'elle s'accomplisse : c'est la loi inéluctable.

Il n'est point de socialiste qui ne connaisse les conséquences sociales du machinisme. Marx les a décrites avec une vigueur incomparable. Les économistes du Second Empire les virent eux aussi se produire sous leurs yeux. Ils virent une fois de plus la concurrence impossible à soutenir pour le petit atelier, la prolétarisation croissante des artisans, l'afflux des femmes et des

enfants dans les manufactures, la concentration du peuple ouvrier dans les grandes entreprises que seuls les négociants où les fabricants déjà riches, munis de forts capitaux, étaient capables de créer.

Mais la concentration industrielle se produisit alors, avec une rapidité inouïe. Tout contribuait à la hâter et à la rendre plus complète ; la multiplicité des découvertes dans tous les domaines, l'extension subite du marché par les chemins de fer, enfin le nouveau régime commercial inauguré en 1860.

Si quelques manufacturiers intelligents s'étaient, en effet, appliqués à réformer leur outillage, beaucoup vivotaient, produisant, pour ainsi dire, juste pour pouvoir vendre au prix du marché intérieur, et encore par une exploitation éhontée de leurs ouvriers. Le libre-échange fit une sélection. Beaucoup de filatures de coton, mal agencées, sombrèrent. Les autres engagèrent des capitaux, transformèrent l'outillage et prospérèrent. La fortune des grandes maisons de Roubaix, qui avaient d'abord gémi de l'importation des étoffes mi-laine de Bradford, data, pour la plupart, de cette époque.

Quant à l'influence des découvertes industrielles, sur la concentration des entreprises, l'industrie métallurgique en fournit un frappant exemple. A mesure qu'on abandonne l'emploi du combustible végétal, et malgré l'augmentation constante de la production, le nombre des hauts-fourneaux diminue. Les hauts-fourneaux au bois rendaient par jour de 3 à 5.000 kilogs de fonte ; en 1867, certains hauts-fourneaux au coke en produisent jusqu'à 50.000. Les petites exploitations ne peuvent alors soutenir la concurrence ; elles cèdent la place aux grandes.

Dès 1865, tout le mouvement s'était déjà en grande partie accompli : la grande industrie, d'après la statistique établie cette année-là, fournissait à peu près la moitié des 12 milliards de francs qui représentaient la production industrielle totale et, sur un chiffre de 3 millions de patrons et d'ouvriers, auxquels on évaluait alors la population industrielle de la France, elle en occupait près de 1.300.000, dont 1.100.000 ouvriers environ.

Une autre conséquence de la révolution économique qui s'accomplit, c'est l'afflux dans les régions industrielles de la main-d'œuvre campagnarde ; c'est l'agglomération de masses nouvelles dans les grands centres. Au fur et à mesure que se perfectionnent les moyens de communications, que les groupes économiques entrent en contact plus direct les uns avec les autres, les campagnards sentent l'effet de l'augmentation des prix et le besoin de plus de numéraire. Ils sont attirés vers la ville, vers les régions à hauts salaires, et d'autant plus que la manufacture, en tuant les industries des domiciles villageois, supprime progressivement les quelques revenus d'appoint qui assuraient leur existence. Puis les grands travaux annoncés, publiés et semés sur tout le pays par le gouvernement impérial, appellent en foule les émigrants saisonniers, et souvent, par leur constance, les retiennent

dans les grandes villes. La Creuse, par exemple, n'a plus assez de maçons à fournir à Paris.

Jusqu'en 1846, il n'y a jamais eu d'un recensement à l'autre plus de 12 départements, dont la population eût diminué; de 1846 à 1851, on en compte 22 ; de 1851 à 1866, on en compte 54, 57, et 58. Par contre, de 1846 à 1861, les chefs-lieux d'arrondissement, (préfectures et sous-préfectures) gagnent 1.712.000 habitants ; et de 1861 à 1870, le mouvement continue. En 1846, il n'y avait avec Paris que quatre villes qui atteignaient le chiffre de 100.000 habitants; et leur population totale, de 1.540.000 habitants, représentait 4,03 % de la population française. Vingt ans après, la recensement de 1866 enregistrait 8 villes de plus de 100.000 habitants, avec une population de 3.126.000 habitants, soit 8,21 % de la population totale.

C'est l'époque où se caractérisent nettement les grandes régions industrielles, le Nord, la Normandie, le Haut-Rhin, la région lyonnaise et la Loire. L'industrie appelle l'industrie : plus un centre devient important, plus il offre des facilités, pour l'acquisition des matières premières, pour la facilité des communications, pour le recrutement de la main-d'œuvre, plus il appelle les manufactures. Le tisseur, le filateur, le teinturier ne peuvent s'éloigner l'un de l'autre. Souvent même quelques usiniers aux reins solides rassemblent dans leur établissement les travaux préparatoires de leur fabrication initiale : le coton brut en sort toile imprimée, ou la laine en sort un tissu apprêté. Mais les procédés industriels eux-mêmes hâtent le rassemblement géographique des industries. Les hauts-fourneaux abandonnent le voisinage des forêts qui fournissaient le combustible végétal; ils se rapprochent des mines de houille ou de fer, cependant que d'autres industries abandonnant la force motrice incertaine des cours d'eau et se rapprochent aussi des mines, sources constantes de force pour le machinisme nouveau. De nouveaux pays industriels se créent tout autour des mines, dans le département de la Meurthe et de la Moselle, par exemple.

Cette agglomération croissante du prolétariat industriel, cet afflux d'éléments nouveaux, venus de toutes parts, souvent même de l'étranger, ne laissent pas d'inquiéter les procureurs généraux. Ils pressentent que dans ces vastes rassemblements de travail et de misère le socialisme ne tardera point à renaître et à grandir.

Mais Paris surtout inquiète le gouvernement, Paris, transformé, embelli, éclairci, et protégé sans doute contre l'émeute, mais où il y a désormais une formidable armée ouvrière, tout un peuple, dont on ne devine que trop « le secret ». Les grands travaux publics dirigés par Haussmann, le développement des fêtes et du luxe, enfin sa position centrale au milieu du réseau des chemins de fer, attirent à Paris toutes les industries. En 1851, il avait 1.277.064 habitants (y compris la banlieue à l'intérieur des fortifications) ; en 1866, étendu jusqu'aux fortifications, il en avait 1.825.274. En 1847, dans ses douze arrondissements, il renfermait 342.530 ouvriers; en 1860, dans ses

vingt arrondissements, il en comptait 416.811, mais la statistique de 1860 mentionne en outre 45.028 ouvriers employés dans les établissements publics ou les grandes compagnies, 26.242 façonniers ou sous-entrepreneurs, 62.199 patrons travaillant seuls. En 1847, il y avait 64.816 établissements industriels ; en 1860, 101.171. Dans le bâtiment (on le comprend) le nombre des ouvriers avait presque doublé : il était passé de 41.603 à 71.242.

Le recensement de 1866 a donné un tableau assez exact du Paris industriel d'alors : les industries qui y occupaient le plus de personnes étaient l'habillement, le bâtiment, l'alimentation, la fabrication des objets en métal, celle des objets de luxe et de plaisir. Le nombre moyen des ouvriers par établissement était de 7,7.

La statistique de la Chambre de Commerce de 1860 faisait connaître encore que 7,4 °/₀ des établissements occupaient plus de 10 ouvriers, 31,1 °/₀ en avaient de deux à dix, 61,2 0/0 des patrons n'en avaient qu'un ou travaillaient seuls. L'industrie parisienne était donc en majeure partie composée de petites et moyennes entreprises. Les métiers de luxe, la fabrication des articles de Paris n'étaient pas encore, pour la plupart, envahis par le machinisme ; la concentration industrielle n'exerçait point directement ses ravages sur l'artisanerie parisienne. Mais indirectement, par les répercussions multiples du mouvement capitaliste sur toute la société où il se déploie, par les conséquences, au point de vue des loyers et du prix de la vie, de l'agglomération urbaine, les ouvriers parisiens, plus que d'autres, devaient réfléchir sur leur condition, et inquiéter le gouvernement de leurs ardentes revendications.

Concentration des entreprises ; agglomération des masses ouvrières ; constitution de plus en plus nette de deux classes séparées : d'un grand patronat autoritaire et d'un prolétariat de plus en plus nombreux, telles sont les conséquences accoutumées du développement capitaliste. Les brèves et incomplètes indications que nous avons pu donner permettront de juger avec quelle régularité et quelle intensité elles se manifestèrent pendant le Second Empire.

Ces masses ouvrières, nous l'avons dit, inquiétaient le gouvernement ; elles inquiétaient aussi les patrons. Les procureurs généraux les surveillaient attentivement. Leurs rapports notaient les moindres mouvements d'opinion, les moindres occasions dont les mécontents pouvaient profiter. L'idée régnante dans le patronat, comme dans le gouvernement, c'était qu'il fallait imposer à la classe ouvrière une discipline sévère. Les grands monopoleurs qui rançonnaient le public avec arrogance, commandaient à leurs ouvriers comme à des soldats : et les vieux brisquards, les rengagés de tout acabit, étaient les contre-maîtres préférés des grandes usines, les garde-chiourmes des grandes Compagnies. D'autres se trouvèrent même qui firent surveiller les manufactures par des religieuses. Les règlements d'ateliers étaient draconiens ; et c'est d'eux que souffrait le plus vivement ce prolétariat, hier encore indépendant dans ses ateliers de famille, aujourd'hui enfermé dans les



BÉNÉDICTION DES LOCOMOTIVES, CORTÈGE INDUSTRIEL. — 26 ET 27 AVRIL 1857

D'après un document de la Bibliothèque nationale.

manufactures. Proudhon, Duchêne, quelques autres se sont élevés avec indignation contre l'odieux régime de travail imposé à la classe ouvrière. Et quel esprit indépendant, en effet, pourrait conserver quelque calme à la lecture d'ordres de service ou de règlements du genre de ceux-ci ? « Les poseurs, disait une Compagnie de chemin de fer, seront sur les rails d'une manière continue, du 1er mai au 1er septembre, de cinq heures du matin à sept heures du soir ; les repas pour lesquels on a deux heures (trois pendant les grandes chaleurs) se feront aux moments fixés par un ordre spécial ; les ouvriers seront toujours présents sur la voie, même pendant les repas ou malgré le mauvais temps ». Duchêne relève dans un règlement d'usine 29 cas d'amendes variant de 10 centimes au *salaire total de la journée*. Il y a des ateliers de femmes « où il est défendu de parler inutilement, c'est-à-dire de choses étrangères au travail ». Lorsqu'éclata la grande grève de Roubaix, on connut le règlement suivant. Il importe de le citer ; il importe qu'on sache quel degré d'absolutisme atteignit en ces années-là la domination patronale.

« Art. 18. — Est passible d'une amende de cinquante centimes :

1° L'ouvrier qui allumera lui-même son bec de gaz ;

2° Celui qui introduira un étranger ;

3° Celui qui nettoiera ou graissera son métier pendant la marche ;

4° Celui dont le métier sera mal nettoyé à la visite du détail ;

5° Celui qui introduira ou boira des liqueurs dans l'atelier ;

6° Celui qui coupera sa pièce avant les marques indiquées.

Art. 19. — Est passible d'une amende de 25 centimes :

1° L'ouvrier qui laissera traîner du déchet hors de son sac ou par terre ;

2° Celui qui se lavera, se coiffera, ou cirera ses souliers à son métier, avant le dernier quart d'heure qui précède la sortie ;

3° Celui qui se trouvera sans permission sur un point où son travail ne l'appelle pas ;

4° Celui qui, à la visite journalière des bacs et baguettes, sera convaincu de malpropreté ».

Le code pénal des patrons s'ajoutait ainsi au code pénal du gouvernement. Et le premier parfois, violait le second, avec impudence. « Ce régime, décoré du nom d'*administratif*, s'écriait Proudhon, gagne partout, dans les manufactures, dans les forges, jusque dans les imprimeries. La police est organisée dans les ateliers comme dans les villes. Plus de confiance entre les salariés ; plus de communications. Les murs ont des oreilles ».

Mais il ne suffit pas de « tenir » et de surveiller : le gouvernement le sait bien aussi ; aussi veut-il que matériellement la classe ouvrière soit heureuse, que le chômage soit rare, que les salaires soient hauts. Dans quelle mesure son rêve se réalisera-t-il ? Dans quelle mesure tout ce développement industriel assurera-t-il le bien-être au peuple travailleur ? Et pourra-t-on faire que l'absence de préoccupations matérielles l'empêche de réfléchir sur sa condition, et d'y chercher lui-même une amélioration ? Les salaires en un mot

seront-ils assez élevés pour exempter de soucis le peuple prolétaire et pour le faire croire aux bienfaits de l'Empire ? Voilà la préoccupation essentielle d'un gouvernement de pain à bon marché.

D'une manière générale, pendant toute la période du Second Empire, les salaires s'accrurent et notablement. Quelques corporations, parlaient bien d'une baisse des salaires : les gantiers, par exemple, victimes de l'emploi des femmes et de l'introduction du travail par spécialités, affirmaient que leur salaire moyen, de 4 francs en 1860, était descendu en 1862 à 3 fr. 50 et 3 fr. 25. De même, un certain nombre de délégués ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres étaient d'avis que les salaires n'avaient pas augmenté. Mais c'étaient là des exceptions. Soit, en effet, que l'on compare les observations rassemblées à 20 ans de distance par les deux enquêteurs de l'Académie des sciences morales et politiques, par Villermé en 1840, par Louis Reybaud vers 1860, — soit que l'on rapproche les statistiques fournies au Ministère du Commerce par les maires de France en 1853 et en 1871, ou encore les statistiques de la Chambre de Commerce de Paris en 1847, en 1860 et en 1872, soit que l'on prenne, enfin, les résultats de la grande enquête parlementaire décidée en 1872 par l'Assemblée nationale sur les conditions du travail, on aboutira partout à ce même résultat : une augmentation notable pour l'ensemble des salaires, pendant le Second Empire.

Il ne nous est point possible de faire ici une étude détaillée et critique des chiffres dont nous disposons. Les camarades à qui il est arrivé de consulter ou seulement d'ouvrir les statistiques des salaires savent combien incomplètes étaient les données qu'ils trouvaient et à quelles difficultés d'interprétation ils se sont heurtés. Une étude scientifique du mouvement des salaires au XIX[e] siècle en France fait encore défaut. Contentons-nous donc d'indiquer ici quelques-uns des chiffres les plus caractéristiques et les plus sûrs.

Il y a tout d'abord quelques corporations où par suite de l'existence de prix de séries ou de certaines règles législatives, les salaires peuvent être exactement connus : par exemple les métiers du bâtiment et les mines.

Le tableau suivant que nous empruntons à l'enquête de l'Office du Travail sur les prix et les salaires (Tome IV, p. 273) donnera dès l'abord une idée suffisante de la progression des salaires pendant le Second Empire. Il concerne les ouvriers du bâtiment à Paris :

| | 1842 | 1852 | 1862 | 1873 |
|---|---|---|---|---|
| Terrassier | 2,75 | 2,75 | 4 » | 4 » |
| Maçon | 4,15 | 4,25 | 5,25 | 5,50 |
| Garçon maçon | 2,45 | 2,60 | 3,35 | 3,50 |
| Tailleur de pierre | 4,20 | 4,25 | 5,50 | 5,50 |
| Charpentier | 4 » | 5 » | 6 » | 6 » |
| Couvreur | 5 » | 5,75 | 6 » | 6,25 |
| Menuisier | 3,25 | 3,50 | 4,50 | 5 » |
| Serrurier | 3,25 | 3,25 | 4 » | 5 » |

Dans les mines de houille, la progression du salaire moyen est la suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1844......... | 2,09 | 1857......... | 2,48 |
| 1850......... | 2,14 | 1858......... | 2,55 |
| 1851......... | 2,07 | 1860......... | 2,50 |
| 1852......... | 2,04 | 1861......... | 2,57 |
| 1853......... | 2,20 | 1862......... | 2,52 |
| 1854......... | 2,32 | 1863......... | 2,69 |
| 1855......... | 2,35 | 1867......... | 2,89 |
| 1856......... | 2,51 | 1870......... | 3,04 |

Dans l'industrie de la laine à Mulhouse, la comparaison des salaires de 1847 et de 1867 atteste également de très notables augmentations, variant de 26 à 105 0/0. Au Creusot, de 1851 à 1866, la moyenne générale des salaires s'élève de 2 fr. 56 à 3 fr. 45, soit de 35 0/0. D'une manière générale, ce sont des augmentations oscillant entre 10 et 40 0/0 qu'on constate dans la plupart des professions.

Mais ce qu'il importe surtout de marquer, ce sont les années où cet accroissement se produisit. Il ressort, en effet, des documents que c'est dans la première décade, de 1850 à 1860, et plus particulièrement de 1853 à 1857 que l'augmentation des salaires fut le plus rapide. On en a la preuve manifeste dans le tableau que nous avons reproduit des salaires du bâtiment. Et l'on peut invoquer aussi le témoignage de la grande enquête, entreprise en 1856 par le gouvernement inquiet, sur les salaires et les prix des denrées (*Statistique générale de la France*, Tome XII). Tandis, en effet, que vers 1853, s'il faut en croire Audiganne, les patrons songèrent à réduire les salaires, en raison du bas prix nouveau de tous les objets manufacturés, ils furent contraints dans les années suivantes de les augmenter considérablement, en raison même de la cherté des vivres. En prenant la moyenne des 59 corps d'Etat sur lesquels portèrent les enquêtes des maires en 1853 et en 1857, on arrive à la proportion suivante :

| | 1853 | 1857 |
|---|---|---|
| | — | — |
| Salaire journalier d'un ouvrier nourri...... | 0,96 | 1,08 |
| » » » » non nourri.... | 1,89 | 2,14 |

Et ce sont les mêmes indications que fournissent les chiffres concernant le bâtiment : c'est en 54-55 qu'eut lieu la hausse la plus rapide.

A ne consulter donc que les chiffres des salaires nominaux, les gouvernants du Second Empire auraient pu se déclarer satisfaits. C'étaient des salaires très supérieurs à ceux du temps de la République ou de la monarchie de juillet que touchaient désormais les ouvriers. Le phénomène, il est vrai, était général, comme était générale alors la prospérité industrielle ; mais les tenants du régime étaient tenus d'ignorer que parallèlement les salaires moyens annuels des houilleurs de Belgique passaient de 665 francs en 1850 à 889 francs en 1865, ou que les salaires des ouvriers du bâtiment en Angle-

terre s'accroissaient de plus de 25 0/0 pendant la même période. Ils pouvaient célébrer les satisfactions matérielles apportées à la classe ouvrière par le Coup d'Etat; et ils ne se seraient point fait faute de développer ce paradoxe, si le mouvement des prix n'avait point fortement contrarié leurs désirs.

Tandis, en effet, que de 1827 à 1847, une augmentation des salaires constituait un accroissement de revenu, le prix du pain restant au même niveau et celui des produits naturels ou manufacturés tendant sensiblement à baisser, de 1847 à 1870, et surtout de 1850 à 1856, on assista à une hausse formidable des prix. Dans l'ensemble, les prix des produits manufacturés montèrent rapidement de 15 0/0, ceux des produits naturels, de 67 0/0.

C'est à l'abondance de l'or, tiré des mines de Californie ou d'Australie, qu'il faut, sans doute avant toute autre cause, attribuer cette montée formidable des prix. Les mauvaises récoltes et les demandes considérables de matières premières faites par une industrie en plein essor ne firent qu'ajouter aux difficultés.

Mais, quelle qu'en soit la cause, ce mouvement de hausse fut tel, jusqu'à la crise de 1857, que d'une manière générale, le salaire réel de l'ouvrier, loin de suivre la progression du salaire nominal, se trouva le plus souvent notablement diminué.

Le prix des vivres, nous l'avons signalé, s'était accru d'une manière formidable. Dans la période quinquennale de 1853 à 1857, dans les chefs-lieux d'arrondissement, la viande de bœuf a augmenté de 25 %. Et c'est également à une augmentation de 55 % de toutes les denrées alimentaires que concluait Corbon en 1863, dans son enquête sur les ouvriers parisiens.

Les deux tableaux suivants permettront de mieux saisir d'ensemble, par les moyennes, le mouvement des prix pendant le Second Empire et plus particulièrement pendant la première période :

PRIX DE L'HECTOLITRE DE FROMENT DE 1852 A 1863

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1852.......... | 17,23 | 1858.......... | 16,70 |
| 1853.......... | 22,29 | 1859.......... | 16,74 |
| 1854.......... | 28,82 | 1860.......... | 20,24 |
| 1855.......... | 29,32 | 1861.......... | 24,55 |
| 1856.......... | 30,75 | 1862.......... | 23,24 |
| 1857.......... | 24,37 | 1863.......... | 19,74 |

PRIX DE QUELQUES DENRÉES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ (*moyenne*)

| | Livre de bœuf. | Livre de mouton. | Livre de veau. | Livre de porc. | Hectolitre de p. de terre. |
|---|---|---|---|---|---|
| | — | — | — | — | — |
| 1844-1853..... | 0,41 | 0,44 | 0,43 | 0,50 | 5,10 |
| 1854......... | 0,47 | 0,51 | 0,49 | 0,61 | 6,93 |
| 1855......... | 0,52 | 0,56 | 0,54 | 0,66 | 7,07 |

La comparaison du taux des salaires et des prix de denrées imposait des

conclusions, qui ne durent point réjouir le cœur des enquêteurs de 1856. « Tandis que le prix des subsistances, assurent-ils, s'est élevé de 45 °/₀, en 32 ans, les salaires, au moins pour les ouvriers du bâtiment, le plus régulièrement et le plus activement occupés, il est vrai, n'ont augmenté que de 17 °/₀ ». Et plus loin : « Si nous rapprochons, pour la période quinquennale, 1853-57, l'accroissement des prix et des salaires, dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, pour les 59 Corps d'État, qui ont fait l'objet de cette enquête spéciale, nous trouvons que la viande de bœuf a augmenté de 25 °/₀ et les salaires de 17 °/₀ seulement ». Il est vrai que les enquêteurs officiels se rassuraient en montrant que les prix des objets manufacturés avaient baissé, que la production intensifiée diminuait le chômage et assurait un salaire plus constant ; mais les ouvriers s'accordaient à trouver la situation plutôt pénible.

Ce qui la compliquait encore, dans les grandes villes, et surtout à Paris, c'était le renchérissement des loyers. En 1863, Corbon estimait à 70 °/₀ en moyenne l'augmentation des petits loyers parisiens depuis vingt-cinq ans. En 1867, le rapport des ouvriers des cuirs et peaux indiquait comme suit la différence de certains loyers en 1846 et en 1866 : une chambre et un cabinet, rue Grégoire-de-Tours qui valaient 100 fr. en 1846, en valaient 260 en 1866 ; une chambre, rue Saint-Martin, était passée de même de 160 à 400 fr. ; un cabinet, rue de la Grande-Truanderie, de 80 à 260 fr. On voit quels sacrifices imposaient aux ouvriers parisiens, que leur travail empêchait d'émigrer dans les faubourgs, les transformations de M. Haussmann. M. Vautour pouvait être satisfait.

Si des renseignements suffisamment précis nous manquent pour l'ensemble de la France, les indications données pour Paris par M. Bienaymé (*Annuaire statistique de la Ville de Paris* 1893) permettent de voir combien les charges de l'ouvrier parisien avaient augmenté pendant le Second Empire. Le tableau suivant le résume clairement :

SOMMES DÉPENSÉES EN MOYENNE PAR UN OUVRIER PARISIEN

| Années | Nourriture Chauffage, éclairage. | Logement. | Ensemble |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |
| 1844-53 | 931 | 120 | 1.051 |
| 1854-63 | 1.052 | 170 | 1.222 |
| 1864-73 | 1.075 | 220 | 1.295 |

On voit que si l'augmentation des loyers est à peu près constante, c'est surtout de 1854 à 1863 que l'augmentation de toutes les denrées a été sensible.

Les impressions des ouvriers, au jour le jour, ont traduit très exactement ce mouvement disproportionné des salaires et des prix. On peut entendre l'écho de leurs plaintes, dans les rapports que rédigèrent les délégués ouvriers à l'Exposition de Londres de 1862. Tous constatent que

l'augmentation des salaires n'était nullement proportionné à la hausse des prix soit des vivres, soit des loyers. Le délégué des mécaniciens déclarait « qu'il était surabondamment prouvé que, depuis dix ans, le prix des objets de première nécessité avait augmenté d'un tiers ». Le délégué des typographes précisait : « Depuis une douzaine d'années, disait-il, le prix des loyers et des subsistances s'est accru d'au moins 50 %, tandis que mon salaire s'est à peine élevé de 9 à 10 %; au total donc 40 % de diminution de bien-être ». Et tous les budgets qu'ont dressés, soit en 1862, soit en 1867, les délégués des diverses corporations attestent de même combien le déficit était facile, combien souvent il était fatal dans les ménages ouvriers d'alors. L'ouvrier en voiture qui travaillait 278 jours par an et gagnait, à raison de 4 fr. 50 par jour, 1.251 par an, marié et père de deux enfants, dépensait, « sans s'écarter », comme on dit, 1.698 fr. 75 : 250 fr. de loyer, 1.095 fr. de nourriture (3 fr. par jour), 273 fr. 75 d'entretien (0 fr. 75 par jour), 50 fr. de chauffage et d'éclairage, 30 fr. de frais d'école pour les enfants. Le facteur de pianos qui gagnait en 1867 6 fr. par jour, donc 1.800 pour 300 jours de travail, marié et père de deux enfants, dépensait 1.971 fr : 300 fr. de logement, 300 fr. d'entretien, 75 fr. de chauffage et d'éclairage, 100 fr. de blanchissage, 36 fr. de société de secours, 70 fr. d'école pour un enfant, 1.100 fr. de nourriture (sans vin). Dans les agglomérations industrielles, dans les pays de bas salaires, le déficit des budgets ouvriers était plus fréquent encore. Sur dix budgets de ménage de la région mulhousienne, L. Reybaud en trouvait six en déficit.

Ainsi, par l'effet même des circonstances, le plan du gouvernement impérial se trouvait déjoué. Toutes ces populations industrielles, tout ce prolétariat nouveau auquel il aurait voulu faire croire qu'il le rendait heureux et qu'il voulait ainsi attacher à sa fortune, n'allait point sentir sa situation améliorée et n'allait point lui en rendre grâces. Bien pire, n'allait-il point même, inspiré par les démagogues ou par les partisans des régimes déchus, accuser l'Empire de sa misère ?

C'eût été le châtiment. Pendant des années, le gouvernement impérial le redouta.

C'est une étrange impression que l'on éprouve en effet à lire sur ce point les rapports adressés par les procureurs généraux de 1852 à 1856. Il n'est point de région, où malgré la prospérité industrielle, malgré le travail qui va fort, ces fonctionnaires n'aient à signaler de graves misères. Dans le ressort de Riom, on signale des communes où sur 2.500 habitants, il y a 400 indigents. Dans le Nord, malgré « l'incroyable élan de l'industrie et la hausse des salaires, il faut établir des ateliers de travail et faire appel aux largesses individuelles. Parfois même, alors qu'en général les cultivateurs, vendant bien leurs produits, ne se plaignent pas d'un renchérissement qui les sert, de mauvaises récoltes, comme celle des pommes de terre en 1853, ajoutent la détresse paysanne à la misère ouvrière. « Dans plusieurs communes, on a mangé de

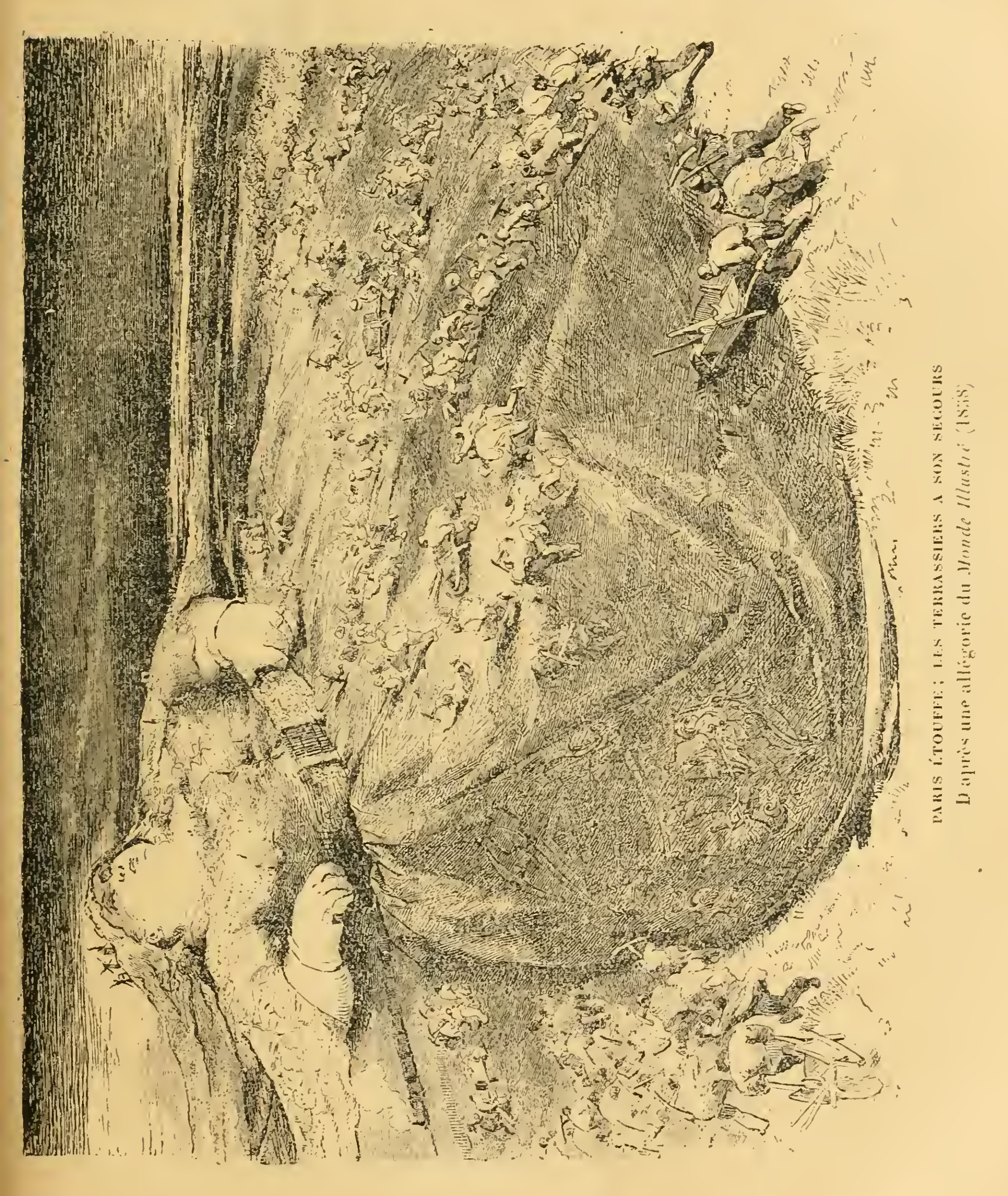
de l'herbe », écrit le procureur de Colmar dans son rapport pour le premier semestre en 1854. Et partout, il faut qu'on organise des quêtes, des souscriptions, des ateliers de charité... ou des fêtes pour remédier à cette misère.

Mais tout cela suffira-t-il ? Le gouvernement n'est pas rassuré. Il se souvient de la disette de 1847 : il craint que les populations ne l'accusent. Çà et là, les procureurs relèvent des signes d'excitation, de révolte même. A Troyes, en 1853, des placards séditieux ont été affichés dans les rues : « Si le 3 octobre, y lit-on, le pain n'est pas à 30 centimes le kilo, le feu sera mis dans la ville ». A Meaux, autre placard : « Le pain à 1 fr. 50 ou la mort ». A Lille, on arrache en 1855, à la porte d'un des principaux fabricants, un écriteau portant : « le pain à deux sous la livre, ou l'échafaud ». D'autres portent : « Les agitateurs, les accapareurs et les fermiers à la potence ». Dans les villages autour d'Angers, ce sont les mêmes placards séditieux, annonçant des insurrections dans toute la France, aux cris de « A bas les tyrans, le pain à vingt-cinq sous, ou le feu dans toutes les baraques ; le pillage, le sang de tous ceux qui veulent nous faire mourir de faim, nous et nos enfants ». A Anzin, encore, mêmes placards : « Du pain ou la mort ! Du pain ou nous faisons des victimes ». Enfin, dans quelques localités, des émeutes de subsistances éclatent : en mai 1855, les femmes de Câteau-Cambrésis réclament « le pain à 1 fr. » et cassent les vitres des boutiques.

Les ennemis du régime, maintenant, ne vont-ils pas profiter de ces émeutes ? ne vont-ils pas les tourner en révolution ? A l'automne de 1855 même, l'inquiétude gouvernementale est à son comble. Le 23 septembre, comme tous les procureurs généraux sont en vacances, le gouvernement les rappelle. Il leur signale dans sa circulaire (BB 50/414) les symptômes de mécontentement et de désordre qui se manifestent, la cherté des subsistances, cause de ces troubles. « Je regrette, écrit le ministre, que dans ces circonstances vous vous trouviez éloignés de votre poste. Je n'ai pas pû cependant vous refuser l'autorisation de le quitter. Quelques semaines de liberté pouvaient vous être nécessaires... Je verrais toutefois, avec une vive satisfaction, que vous reprissiez la direction de votre parquet, aussitôt que vos affaires ou que votre santé n'y mettront pas un obstacle sérieux. Votre présence au chef-lieu de la cour aura, dès qu'elle sera possible, d'autant plus d'opportunité que d'après les informations récentes, il paraît constant qu'un certain nombre d'individus, ennemis déclarés du gouvernement, entretiennent et et cherchent à diriger et à exploiter au profit de leurs mauvaises passions l'inquiétude et l'agitation des populations ». En conséquence, les procureurs sont priés de dresser la liste de tous les individus capables de tourner en mouvement anti-gouvernemental le mécontentement général ou les émeutes de subsistance. La circulaire indique que les généraux et les préfets feront de même de leur côté, et qu'on rapprochera les listes et les renseignements donnés. C'est, on le remarquera, le système des commissions mixtes qui se prolonge :

c'est par la triple boucle administrative de l'armée, de la magistrature et de la police que le Second Empire tient les suspects.

Les résultats de l'enquête sont aux Archives nationales (BB 30/414 et 415). Ils donnent naturellement une nouvelle nomenclature des républicains. Les



PARIS ÉTOUFFE ; LES TERRASSIERS A SON SECOURS
D'après une allégorie du *Monde illustré* (1858).

procureurs n'en manquent pas un, pas même George Sand, que le procureur Goudaille signale comme le plus dangereux des républicains du canton de La Châtre, bien que (comme le remarque le fonctionnaire du ministère qui rassemble les documents de l'enquête) « la cherté des subsistances ne soit pas précisément le thème que prendrait Mme Dudevant, si elle voulait pousser les campagnes à la sédition ». Signalons aussi la fiche du docteur Clémenceau,

le père du ministre actuel, signalé comme suspect, parce qu'en mai 1849, « il entretenait des pigeons voyageurs avec Paris ».

Peu importent, après tout, les âneries de toutes ces enquêtes. Elles attestent au moins l'angoisse perpétuelle dans laquelle vécut ce gouvernement. Sans cesse, autour de lui, il croyait entendre gronder la révolte ; et de fait, à constater les liasses énormes des rapports concernant les offenses à l'Empereur, les cris séditieux et tous les gestes de révolte qui échappaient aux masses ouvrières, à relire tous ces rapports où les fonctionnaires de tout degré signalent unanimement que tout le prolétariat est contenu, mais non changé d'esprit ni de sentiments, on conçoit facilement l'impression d'instabilité que, dans leur triomphe même, ces hommes purent éprouver.

Ils avaient tort pourtant de craindre la révolte violente. L'émeute traditionnelle du peuple révolutionnaire : « Du pain et la constitution de 93 ! » pouvait hanter encore quelques cervelles ; ce n'était point par ce moyen que la classe ouvrière allait s'attaquer à l'Empire et à la société capitaliste dont il était l'expression. Mais en redoutant l'émeute de subsistance, ils avaient le vague pressentiment de l'avenir. C'était, en effet, par son effort économique, par son effort de réaction sur les conditions matérielles ou morales qui lui étaient faites que la classe ouvrière allait rentrer dans la bataille. Les préfets et les procureurs avaient raison de redouter les grandes agglomérations industrielles : c'était de là qu'allait partir la nouvelle action socialiste.

Le mouvement socialiste du Second Empire procède en effet directement du développement économique. Malgré tous les souvenirs de 1848, malgré toutes les formules qui se perpétuent et dont quelques-unes encore lui serviront à s'exprimer, on peut dire qu'il recommence *ab ovo*. Il n'est point suscité par une idée abstraite de justice sociale; il est l'expression de plus en plus consciente, de plus en plus vraie, de la lutte des classes. Il n'a point d'autre origine que l'opposition de jour en jour plus clairement sentie, entre le patron et l'ouvrier, entre la bourgeoisie et le prolétariat.

Voilà ce qu'il faudra un jour étudier dans le détail. L'état actuel de la science ne nous permet que de l'esquisser.

Que les ouvriers du second Empire, de 1852 à 1860, lors de la grande transformation économique, ont senti se rompre encore quelques-uns des liens qui les unissaient à leurs employeurs, c'est un fait que tous les témoins établissent. « Le silence règne, dit par exemple Audiganne, en 1860, à la fin de ses vivantes études sur les *Populations ouvrières de la France* (II, 395), la résignation même paraît régner, là où, il y a dix années, se faisait entendre le plus de bruit et de récriminations. La question porte, à l'heure qu'il est, sur les idées, sur les sentiments plutôt que sur les attitudes. Tout est là. » Or, dans les grandes régions industrielles, Audiganne constate que « la paix extérieure ne paraît pas fondée sur un retour sérieux à la confiance. Le plus souvent, on dirait qu'il y a toujours là, non pas seulement deux classes, mais

pour emprunter une expression bien connue d'un homme d'État anglais, *deux nations*. Dans les ateliers, la subordination est complète ; il n'en peut être autrement ; mais au dehors, aucune influence d'une part, aucune déférence de l'autre. Sur certains points même, le mot *on nous exploite* demeure le *credo* que répètent silencieusement des âmes encore ulcérées. » Et encore : « Jamais de reconnaissance... Il suffit dans la plupart des occasions que les chefs d'établissement agissent d'une manière, pour que les ouvriers adoptent immédiatement la conduite opposée ». — Plus précieux peut-être encore est le témoignage de Louis Reybaud, de l'économiste qui en 1854 avait proclamé que le socialisme était mort, et qui, dans les années suivantes, sur l'invitation de l'Académie des sciences morales et politiques, étudiait, comme naguère Villermé, les conditions du travail dans différentes industries. « Plus j'étudie les faits, écrivait-il en 1859, plus je demeure convaincu qu'à côté des passions de circonstance que les ouvriers puisaient (en 1848) dans les livres ou dans les clubs, il en est de permanentes, très réfléchies et très profondes, *où ils ne s'inspirent que d'eux-mêmes*. A mesure que la trace des premières s'efface, les secondes prennent plus d'empire sur eux et autant les unes appartenaient à un monde chimérique, autant les autres appartiennent au monde positif. *C'est dans le régime même de la manufacture que ces passions ont pris naissance et s'alimentent, malgré les règlements, malgré les amendes, malgré le silence imposé et les servitudes multipliées jusqu'à la minutie*, ou plutôt à raison de ces servitudes, de ce silence, de ces amendes ou de ces règlements ». (*De la condition des ouvriers en soie*, *1859*. Introduction, p. VIII). J'ai souligné le passage important : il est curieux de voir Reybaud lui-même indiquer que c'est le régime de la manufacture qui engendre tout ce mouvement de sentiments et d'idées dont le socialisme va renaître.

Et tous les témoignages concordent : à Lyon, à Paris, la conscience de l'opposition des classes reste vivace et même va s'accusant. A Lyon, par exemple, il y eut, pendant les premières années de l'Empire, un procureur intelligent et sagace (une fois n'est pas coutume) qui nota avec précision cet état d'esprit des ouvriers (BB 30/379). Lorsqu'il signalait en juin 1852, le calme nouveau des esprits, il ajoutait : « Autant que je puisse le pressentir, cette trêve ou cet amortissement des passions politiques feront place à un autre phénomène, à une autre tendance qui semble déjà se révéler. La vie politique n'a pas tellement surexcité ses pulsations pour tomber tout-à-coup. *L'effet durable qui en résulte, c'est que la population ouvrière se sent reliée par des intérêts de classe.* Ces intérêts peuvent bien dépouiller un attirail de parti et abdiquer les immondes prétentions du socialisme ; mais ils prennent place néanmoins dans la cité ; ils vivent avec ténacité sous la forme collective et l'espoir de leur satisfaction, finissant par se placer en première ligne, pourra les amener un jour en recrues à n'importe quel parti. Peut-être est-ce une considération que la politique n'a pas à négli-

ger ». Passons sur les préjugés du procureur : il ignorait combien l'accusation, traditionnelle à Lyon, de l'entente des socialistes et des légitimistes, par exemple, était peu fondée ; il apprenait l'histoire dans les cartons de son parquet. Mais il vit excellemment la solidarité de classe qui unissait les ouvriers lyonnais ; il comprit bien que cette solidarité consciente était l'héritage direct du mouvement de 1848 ; et il pressentit que la lutte, dans les conditions présentes de l'industrie, ne pouvait que s'accentuer.

Lorsqu'en février 1853, un autre procureur, venu de Bordeaux succéda à celui-là, force lui fut de signaler les mêmes symptômes. Il notait, plusieurs mois après son arrivée, que le gouvernement avait contre lui, outre les gens sans aveu, « une très grande partie des ouvriers, d'ailleurs honnêtes, mais que de vieilles traditions et les prédications de 1848 ont égarés. Ces hommes sont convaincus, disait-il, que la société est injustement organisée, et que la part de l'ouvrier n'y est pas équitable... On rencontre (chez eux) une certaine élévation de langage, mais par dessus tout une conviction profonde qu'un système socialiste doit incessamment prévaloir. L'ouvrier est aujourd'hui communiste ou égalitaire, comme le bourgeois était philosophe avant 1789. » (Rapport de décembre 1853.)

Dans le milieu plus mêlé du prolétariat parisien, les sentiments sont naturellement plus complexes. On ne retrouve point chez les ouvriers de la capitale les sentiments violents d'opposition de classe qui ont été, à toute époque depuis le début du XIX^e^ siècle, la caractéristique des ouvriers lyonnais. Ni dans les livres d'Audiganne, ni dans celui de Vinçard sur les *Ouvriers de Paris*, ni dans le petit volume de Compagnon sur les *Classes laborieuses*, ni dans le résumé que Cochin a donné de tous les livres sur la classe ouvrière qui parurent vers 1860, nous n'avons trouvé l'indication de sentiments de haine ni même d'opposition déclarée à la classe patronale. Le régime de petite industrie qui restait le régime dominant à Paris et les rapports constants que, malgré les bouleversements haussmanniques, artisans, petits patrons et ouvriers continuaient d'avoir entre eux, expliquent en partie cet état d'esprit.

Est-ce à dire que les ouvriers parisiens avaient oublié les journées de juin 1848 ? Est-ce à dire qu'ils ne ressentaient pas à leur manière tout le mouvement nouveau de l'industrie, et qu'ils ne réagissaient pas, au moins sentimentalement, lorsque le développement du capitalisme venait révolutionner leurs existences ? En aucune manière : mais il faut bien préciser sous quelle forme se manifesta alors la conscience de classe des prolétaires parisiens.

C'est Corbon, selon moi, qui, dans des chapitres trop peu remarqués de son *Secret du peuple de Paris*, en 1863, a le mieux précisé cet état d'esprit, sans en apercevoir d'ailleurs toutes les conséquences politiques. Etudiant, dans sa deuxième partie, la « question du travail selon le peuple », Corbon note les différentes phases du socialisme, les premières prédications saint-

simoniennes ou fouriéristes, l'enthousiasme de 1848, et les vicissitudes du communisme. Puis, venant à ce qu'il appelle la seconde phase, il note que la classe ouvrière a gardé de tout ce mouvement la croyance « à la possibilité d'une certaine organisation du Travail » ? (P. 120). Trois systèmes se sont alors produits dans la classe ouvrière, trois systèmes « qui sont, dit Corbon, du socialisme à sa moindre puissance, *car ils ne touchent qu'aux conditions du travail manuel, et n'ont guère à voir en dehors des intérêts d'atelier* ». Ces trois systèmes sont l'association ouvrière, le droit au travail, et l'institution corporative. Or, des trois « les deux premiers sont venus au peuple par les écoles socialistes. L'idée de réinstituer les corporations est née *dans l'atelier parisien même* » (p. 121). En 1848 la classe ouvrière s'enthousiasma pour le premier, pour l'association, mais l'enthousiasme ne tarda point à se refroidir ; — le droit au travail garde encore en 1863 une certaine vogue ; — mais « *l'idée corporative est celle qui va le plus au cœur des ouvriers parisiens* ». Non point qu'ils veuillent réellement rétablir les corporations, abolies par la révolution, — ce n'est là que le désir de théoriciens réactionnaires.— mais ce qu'ils expriment, lorsqu'ils regrettent la disparition des corporations, c'est la possibilité de résistance collective, qu'à distance elles leur semblent avoir offerte ; ce qu'ils souhaitent, c'est de pouvoir, ainsi que le note Corbon, défendre leur « capital humain » contre une exploitation éhontée. Ils observent que « partout où existe soit un restant d'institution corporative, comme le compagnonnage, soit un certain esprit de corps, une tradition, le salaire se maintient mieux que là où ne subsiste ni compagnonnage, ni tradition, ni esprit de corps » (p. 149). Ils reconnaissent « que l'esprit de résistance a été aussi puissamment conservateur du capital humain et du bon travail que le laisser-faire illimité a été fatal à la capacité et au tempéramment du travailleur » (p. 150). Et si quelques-uns, entraînés sur la pente, vont jusqu'à réclamer les anciennes règlementations, la plupart reconnaissent avec Corbon que la mesure, « c'est de s'en tenir à conserver le sentiment de solidarité, comme moyen limitatif de l'application à outrance du système des économistes ».

J'ai tenu à citer ces extraits du livre de Corbon : ils me semblent bien indiquer l'état d'esprit des travailleurs parisiens aux environs de 1860. Les ouvriers n'ont, je le répète, contre le patronat rien de l'opposition déclarée, rien de la haine juste des *canuts* lyonnais contre les *négociants*. Mais ils souffrent, comme tous, de la disproportion des salaires et du prix de la vie ; ils en souffrent matériellement, moralement aussi, par la perte de situations acquises ; et ils cherchent, d'instinct, dans l'union corporative, dans la solidarité professionnelle, un moyen de résistance. A cela s'ajoute que beaucoup d'entre eux, ouvriers qualifiés, fiers de leur travail, fiers de leur art, et ayant de leur rôle d'ouvrier une conception haute et digne, supportent avec impatience la situation inférieure où les tient la loi, et qu'aggrave encore chaque jour l'évolution économique. C'est par un sentiment de dignité, de fierté, plus

encore peut-être que par des sentiments d'opposition et de lutte que s'exprime alors la conscience de classe du prolétaire parisien. Égalité devant la loi, égalité dans les mœurs, telles sont, nous le verrons, ses formules favorites.

La vie quotidienne des années 50 manifeste constamment cet état d'esprit. Lorsque par exemple, les ouvriers parisiens se sentirent relégués dans les quartiers extérieurs par les transformations de Paris, ils firent entendre d'amères plaintes, ils refusèrent d'être parqués dans des cités *ouvrières*, dans des logements *ouvriers*, estimant le régime de ces « casernes » contraire à leur dignité. Et c'est par dignité encore, pour le progrès de leur classe, pour son relèvement moral, que beaucoup se préoccupaient de l'instruction, fondaient ou demandaient des bibliothèques municipales, lisaient le *Panthéon des Ouvriers* ou la *Nation*, qu'un éditeur leur offrait en 1858.

Ceux qui connaissent les ouvriers parisiens, savent que, dans certains métiers, tous ces sentiments, toutes ces idées subsistent encore. Elles sont l'exacte expression de l'état industriel de la capitale ; et elles ont de tous temps constitué le bagage d'idées sociales de très nombreux camarades. Il y a là toute une tradition que l'on peut suivre facilement, depuis le règne de Louis-Philippe jusqu'à nos jours, et que tantôt seule, tantôt opposée aux écoles ou aux partis socialistes, on retrouve à toutes les époques. En 1840, c'était de cet esprit bien parisien qu'étaient animés les rédacteurs des petits journaux ouvriers, de l'*Atelier*, de la *Fraternité*, de l'*Union*, de la *Ruche populaire*, tous ces prolétaires, modérés et fermes, « qui avaient pris la résolution de plaider directement leur cause devant l'opinion publique ». Et ce n'est pas tout à fait un hasard, si c'est un des rédacteurs de l'*Atelier*, si c'est précisément Corbon qui, en 1863, expose les sentiments et les revendications des travailleurs parisiens. A l'heure où les longs espoirs ni les vastes pensées d'émancipation ne leur étaient plus permis, à l'heure où, la propagande socialiste chômant par force, ils ne pouvaient plus se préoccuper « du côté le plus général des questions », ni « en saisir les aspects grandioses », ni « en élargir les perspectives », selon les définitions de leur goût que donnait Audiganne, ils repensaient plus souvent à leur condition propre, à la figure qu'ils faisaient dans la société, ils prenaient conscience de leur rôle et c'est de cette conscience, récemment prise par beaucoup, qu'ils ont tiré en ces années-là un nouveau principe d'action.

Ainsi, sous une forme ou sous une autre, qu'il se manifestât par une âpre hostilité quotidienne comme dans la fabrique lyonnaise, ou par une fierté corporative traditionnelle, comme chez les ouvriers parisiens, c'était toujours, par un sentiment nouveau de solidarité de classe que se traduisait dans le prolétariat d'alors le développement du capitalisme.

Comment ces sentiments allaient-ils se produire, se manifester ? A quelles formes d'action allaient-ils pousser de préférence la classe ouvrière ? Et dans quelle mesure le régime impérial pouvait-il tolérer ces initiatives ? Ici commence le drame.

Les ouvriers pendant toutes les premières années de l'Empire se trouvèrent aussi entravés, aussi ligottés dans le domaine économique qu'ils l'étaient dans le domaine politique.

Ils avaient éprouvé, de 1848 à 1850, le plus vif enthousiasme pour les associations ouvrières de production ; certains y avaient vu des avantages immédiats, plus d'indépendance, une rétribution plus forte de leur travail ; la plupart y avaient vu aussi un moyen d'évincer pacifiquement le patronat. Mais, dans sa haine de tout groupement ouvrier, le gouvernement impérial avait frappé la plupart de ces modestes associations. A Lyon, le maréchal de Castellane les avait supprimées purement et simplement ; ailleurs, on les avait taquinées, tracassées, comme non conformes à l'article 19 du Code de Commerce, et on les avait contraintes de disparaître. Enfin les plus timides, épouvantées, s'étaient dissoutes d'elles-mêmes. En 1855, sur 39 associations parisiennes qui avaient été subventionnées en 1848, 9 seulement existaient encore ; en juin 1863, il n'en restait plus que 3. De 1851 à juin 1863, 8 sociétes seulement avaient été formées. Au prix de quels risques ? on le devine. En 1858, après l'attentat d'Orsini, le gérant d'une association fut arrêté, simplement à cause de son titre. Et c'était en se cachant, dans le bois de Vincennes ou à Montreuil, leurs femmes faisant le guet autour de leur petit conciliabule, que les fondateurs de la *Société-mère du Crédit mutuel*, société destinée à recueillir le capital d'une future association de production, avaient discuté de leurs statuts, en 1857. D'ailleurs, ce mode d'association n'était point également praticable dans tous les métiers ; et les échecs des uns, l'embourgeoisement des autres, devenus petits patrons et exploitant durement leurs auxiliaires, leurs salariés, démontraient que les prolétaires ne pouvaient attendre de ces sociétés un relèvement général de leur classe.

Par l'insuffisance de leurs salaires, par les vicissitudes du commerce, par toute l'évolution industrielle, c'était à une action de résistance, à une action de défense professionnelle, en un mot à l'action syndicale, que les prolétaires de ce temps devaient se trouver poussés.

A vrai dire, cette forme d'action avait été la plus négligée pendant les dernières années. Au moment où les prolétaires espéraient par la République avoir l'égalité sociale, ou, quelques mois plus tard, lorsque les plus ardents pensaient évincer rapidement le patronat, pourquoi se serait-on attardé à défendre les salaires quotidiens ? — Mais la République n'avait pas apporté l'égalité sociale ; les associations de production étaient mortes ; le patronat triomphant élevait sa puissance sur les ruines multipliées des petits ateliers ; il sifflait à l'usine les masses des prolétaires ; et la haute finance dominait l'Etat. Désormais le prolétariat ne pouvait plus que péniblement défendre sa condition.

Mais comment ? par quels groupements ? Autrefois encore, les compagnonnages, malgré leurs luttes, malgré leur esprit de corps étroit, avaient su défendre les conditions du travail. Or, le machinisme rendait chaque jour

plus inutile l'apprentissage et l'on méprisait désormais tous les chefs-d'œuvre délicats qui étaient la gloire des métiers. Les chemins de fer avaient ruiné les institutions du Tour de France. Les ouvriers modernes raillaient les vieux rites d'autrefois. Les tentatives d'Agricol Perdiguier et de Chovin pour ranimer tout ce passé étaient vaines : le compagnonnage avait fait son temps. Il n'y avait plus qu'à ranger pieusement les beaux rubans et les grandes cannes !

Où se rencontrer cependant ? Comment se concerter enfin ? Car il est de toute nécessité que les prolétaires se concertent : l'entente est pour eux une question vitale.

Or, l'Etat encourage, protège les sociétés de secours mutuels. Il y interdit sans doute la distribution de secours de chômage et à plus forte raison encore, les secours de grève. Il y a interdit les discussions professionnelles ; et il y introduit des membres honoraires, des bourgeois, pour assurer la paix sociale. Il n'importe cependant : ces sociétés existent ; elles sont tolérées ; elles sont un lieu de rencontre possible ; et l'on n'empêchera jamais deux ouvriers, deux prolétaires qui se rencontrent ensemble, en quelque société que ce soit, de traiter le problème de leur condition.

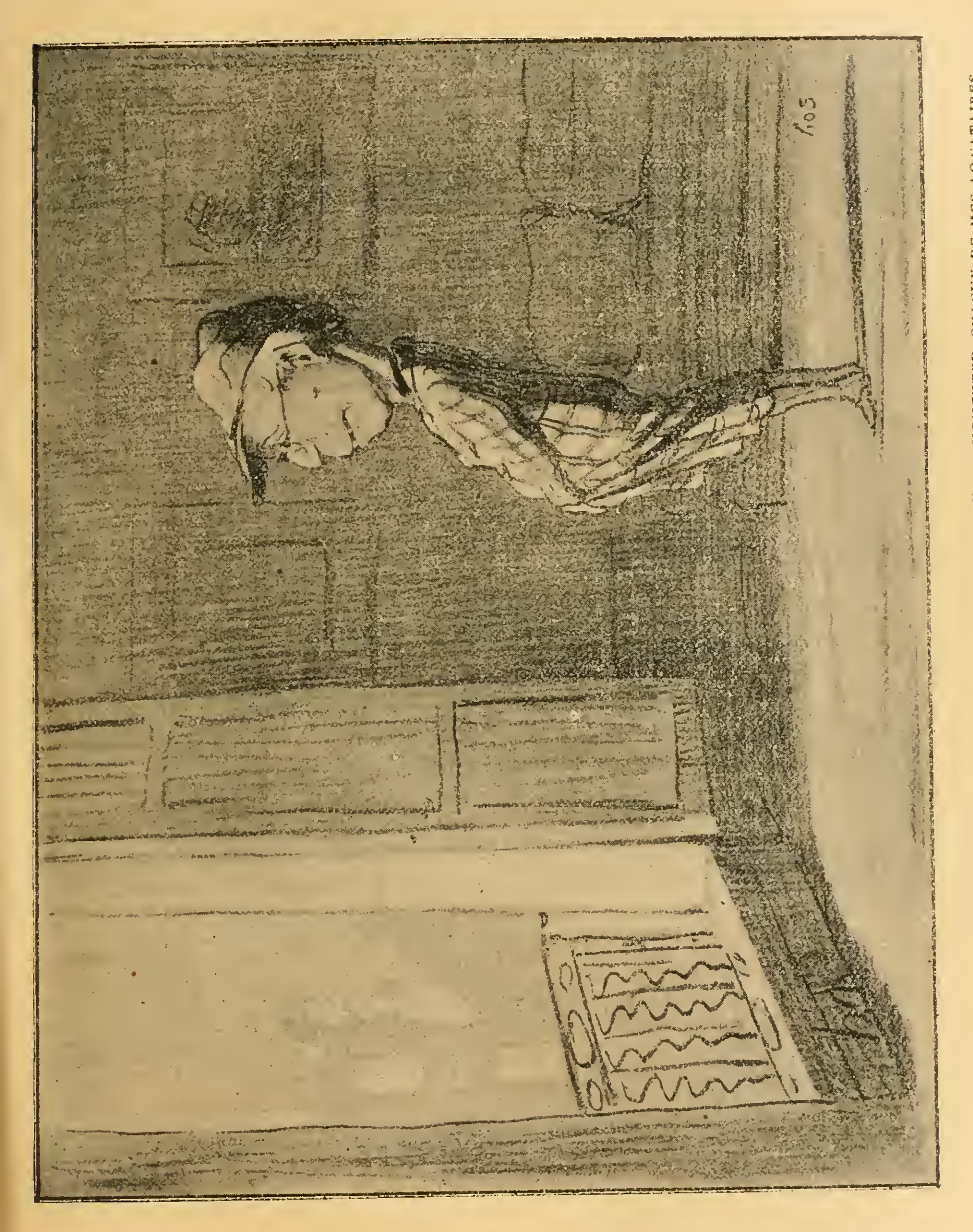
D'ailleurs, ici encore, il existait une tradition : les associations syndicales étant interdites en France, souvent depuis des années, les ouvriers s'étaient associés dans les Sociétés professionnelles de secours mutuels. En dépit de toutes les interdictions et prescriptions, les sociétés de secours mutuels demeurant cette fois les seules autorisées, elles devaient devenir, alors plus que jamais, des centres de défense professionnelle.

On en a d'illustres exemples. A Marseille, la Société Saint-Claude, qui datait de 1834, la Société Saint-Simon et la Société Saint-Jude, toutes trois composées d'ouvriers tanneurs ou corroyeurs, étaient animées d'un véritable esprit syndical. En 1854, c'est à la suite d'une coalition guidée par elle et dans laquelle neuf de ses membres furent condamnés, que la Société Saint-Jude fut dissoute. Tous alors rallièrent la Société Saint-Claude, qui déjouait fort habilement l'étroite surveillance des autorités locales. En 1855, ses membres traqués par la police, se rendaient au large en canot, et discutaient ainsi, la nuit, en face du phare Sainte-Marie. En 1856, cependant, les administrateurs furent poursuivis, les livres saisis ; et la société dut se terrer, mais, obstinément, continua à vivre.

A Paris, la Société générale des ouvriers chapeliers, après avoir été interdite en 1851, puis autorisée de nouveau à fonctionner en 1852, fut définitivement dissoute, par arrêté du préfet de police en 1853, pour avoir employé ses fonds à soutenir une grève partielle. Et si, en 1855, lors de la grande grève pour la substitution de la fécule au poussier de charbon dans les fonderies de cuivre, la Société de secours mutuels des ouvriers fondeurs en cuivre échappa au même sort, cela tint à ce que les organisateurs,

dont 60 d'ailleurs furent condamnés, agirent toujours en leur nom propre et jamais au nom de la Société.

Dans la vie quotidienne même, il arrivait que des sociétés de secours



M. VAUTOUR. — BON!... VOILA ENCORE UNE MAISON QU'ON ABAT... JE VAIS AUGMENTER CHACUN DE MES LOCATAIRES DE DEUX CENTS FRANCS! — D'après un document de la Bibliothèque Nationale.

mutuels agissaient comme de véritables syndicats clandestins. En 1859, les chapeliers de Lyon imposaient à un de leurs patrons, par un sabotage discret et des demandes de comptes pour des motifs futiles, le renvoi de six ouvriers qui n'étaient point membres de la Société. Une instruction ouverte à Tarascon en 1855, établissait même que l'Association des chapeliers avait un règle-

ment d'après lequel tout ouvrier, qui travaillait à la *mole* (c'est-à-dire au-dessous des prix imposés) et dans un atelier interdit, était condamné à 5 francs d'amende et signalé partout.

C'est ainsi que les sociétés de secours mutuels se trouvèrent utilisées par les ouvriers pour la défense de leurs intérêts professionnels. Dans l'histoire des associations professionnelles à cette époque, toute grève consciente, — j'entends toute grève qui n'est point la révolte soudaine d'un prolétariat cruellement exploité, mais au contraire un mouvement réfléchi pour une réduction du temps de travail ou une modification de la méthode du travail, — apparaît comme l'œuvre de sociétés de secours mutuels. En décembre 1856, le procureur de Lyon, qui en cite de nombreuses preuves, déclare que les sociétés de secours mutuels sont les auxiliaires accoutumées des coalitions et la source des sociétés secrètes ». Et tous ses collègues, tous ces dévoués fonctionnaires que l'on chargeait avant tout de surveiller les masses ouvrières et à qui l'on prescrivait d'autre part de favoriser les sociétés de secours mutuels, se demandaient avec inquiétude si cette double politique était bien cohérente.

Qu'on me permette de citer, à ce propos, un document encore inédit et qui montre bien tout à la fois l'esprit qui inspirait les sociétés ouvrières de secours mutuels et les inquiétudes des fonctionnaires. Je l'ai trouvé dans la série politique des Archives du ministère de la Justice, récemment déposée aux Archives nationales.

Un manufacturier en peluche, de Tarare, un nommé Martin, avait eu une grève en avril 1848 : les ouvriers avaient été victorieux. En 1849, en 1850, en 1851, les affaires étant prospères, ils avaient arraché quelques maigres augmentations de salaire. En 1852, pendant la morte saison, le patron escomptant l'appui du nouveau gouvernement et se disant que désormais les ouvriers seraient matés, décida une baisse de 3 0/0, accula ses ouvriers à la grève et refusa de rien céder. Il l'emporta : quelques renégats l'y avaient aidé, en continuant de travailler.

Or, cinq ans plus tard, en janvier 1857, quatre ouvriers sont exclus d'une société de secours mutuels qui avait été formée entre tous les salariés de l'usine. Et les membres de la société avouent qu'ils les excluent, parce qu'ils ont travaillé pendant la grève.

C'est le patron qui dénonça le fait dans une pétition qui nous est restée. Cette pétition, tout en révélant une mentalité patronale assez amusante, éclaire d'un jour vif les tentatives des ouvriers à l'intérieur des sociétés de secours mutuels. « Il ne se prend, écrivait le patron, nulle mesure dans nos manufactures, que les sociétés n'en délibèrent, par leurs meneurs, dans des réunions non officielles ; il ne se présente nul incident entre ouvrier et patron, que la partie ouvrière du Conseil des prud'hommes n'en délibère, ne donne consultation ; et si elle le juge à propos, elle insiste d'office (nous l'avons vu plusieurs fois) pour que l'ouvrier, dans l'intérêt de tous, disent-ils,

ne s'entende pas amiablement, mais aille aux prud'hommes contester le règlement, contre lequel il existe une conspiration permanente, qu'ils n'acceptent que pour eux et jamais contre eux. »

Et le patron avisé conclut ;

« Ces faits présentent un grand danger dans les centres manufacturiers comme les nôtres, où la tradition perpétue les idées de partage de 1848, en même temps que la discipline hostile et les restes d'organisations, plus ou moins secrètes de la même époque, *lesquels ne demandent pas mieux que de trouver une forme légale pour se couvrir et se développer.* »

C'est le procureur général de Lyon, qui transmet la pétition au ministre de l'intérieur, et il l'accompagne d'un rapport, qui indique curieusement les inquiétudes d'un fonctionnaire averti et connaissant bien le faible de la cuirasse gouvernementale. Ce petit rapport ne manque pas d'esprit. En voici le principal passage :

« Je sais, écrit le procureur, que les sociétés de secours mutuels sont une création chérie du gouvernement. Mais les enfants préférés sont ceux qui ruinent les familles. On s'aveugle sur leurs défauts ; on se refuse à reconnaître leurs écarts, jusqu'au jour où il n'est plus temps d'y remédier. Il est très séduisant de penser qu'on peut amener le prolétaire à se secourir lui-même dans la maladie, dans la vieillesse ; il est très satisfaisant de croire *qu'on échappera aux sociétés secrètes par les sociétés autorisées; il serait doux d'espérer qu'on formera une association immense, dévouée au gouvernement.* Malheureusement, tous ces résultats dérivés sont loin de la pensée de ceux qui acceptent les encouragements. Ils prennent l'arme qui leur est donnée ; mais ils entendent s'en servir à leur guise, et c'est au service de leurs passions qu'ils l'emploient. Cela est tout naturel. Dans la classe ouvrière, dans ce qui forme la véritable mässe des sociétés, la passion dominante et seule véritablement puissante, c'est la haine de toute supériorité, de tout gouvernement. Là est le trait d'union entre tous ; là est la force. Cette force a pour elle le nombre de ses soldats, leurs avidités, leurs espérance chimériques, certaine fausse conscience de leur droit, enfin ce courage, qui est vulgaire en ce pays et qui prend volontiers toutes les directions. *Il ne lui manque absolument que l'organisation ; et les prétendues sociétés de secours viennent le lui donner.* »

Ainsi, le procureur le note bien : dans la société de secours mutuels autorisée, surveillée, légalisée, les ouvriers tendent à retrouver une organisation syndicale : et ceux de Tarare jugent si bien que la société de secours mutuels est leur, qu'ils en excluent les renégats, les traîtres à leur classe, exactement comme ils les excluraient d'un syndicat.

Mais ce n'est là que l'exception : la surveillance est trop étroite, les mesures sont trop bien prises pour qu'une action collective régulière de la classe ouvrière puisse s'exercer au grand jour Ces sociétés de secours mutuels qui agissent professionnellement ne peuvent s'étendre. Et cepen-

dant l'action collective est nécessaire; l'action de résistance est indispensable. Les salaires baissent trop ; la vie est intenable!

Alors, bien souvent sans préparation, sous le coup de la nécessité, parce qu'il n'y a point d'autre moyen, les coalitions, les grèves éclatent, un peu sur tous les points, prenant parfois même un caractère de révolte.

L'administration du Second Empire n'établissait point de statistiques des grèves; elle n'avait que des dossiers de poursuites. En 1853, les tribunaux jugèrent 109 affaires de coalition; en 1854, 68; en 1855, 168 : c'est, en effet, l'année de l'Exposition, l'année du travail le plus intense, l'année aussi où l'écart entre les salaires et le prix de la vie est le plus grand. En 1856, le nombre des poursuites retombe à 73; en 1857, année de la crise, 55; en 1858, 53; en 1859, 58; en 1860, 58; en 1861, 63; en 1862, 44 ; en 1863, 29; en 1864, 21. Ce sont les années de tolérance, avant l'autorisation légale.

Il est certain qu'un nombre notable de coalitions ne donnèrent pas lieu à des poursuites. Suivant M. Cornudet, commissaire du gouvernement, lors de la discussion de la loi de 1864, les poursuites étaient même l'exception. « Tantôt, disait-il, les patrons déclinent l'appui de la loi ; tantôt les magistrats — dans la crainte d'envenimer un conflit — se sont abstenus de toute intervention répressive. » A partir de 1862, surtout, les mesures de clémence, prises par l'Empereur en faveur des grévistes condamnés, inclinèrent au non-lieu la plupart des magistrats.

Les documents recueillis par les enquêteurs de l'Office du Travail, dans leurs quatre volumes de monographies sur les *Associations professionnelles*, et d'autre part, jusqu'en 1857, les rapports des procureurs généraux, permettent de se rendre compte du caractère de ces grèves et de l'attitude du gouvernement à leur égard, pendant la période de l'Empire autoritaire.

L'administration, quoi qu'en dise M. Cornudet, était toujours disposée à frapper, d'abord parce que la grève était un acte d'indiscipline, de révolte, ensuite et surtout parce que les « ennemis de la paix publique » devaient naturellement saisir ces occasions favorables « pour exciter les masses ». Il n'est guère de coalition, mentionnées pour ces années-là par les auteurs des *Associations professionnelles*, qui n'ait apporté son lot de poursuites et de condamnations. Dès qu'une grève éclate, les procureurs sont sur les dents ; et le ministère les accable de lettres pour avoir des détails, des renseignements plus circonstanciés. Les recherches de notre camarade Pierre Caron aux Archives nationales ne nous ont pas permis de retrouver la série *Coalitions*, qui fut sûrement constituée (des références l'attestent) au ministère de la justice; mais les rapports semestriels des procureurs indiquent bien leur état d'esprit.

Ils poursuivent, ils font condamner sans doute, mais ils se rendent compte en même temps de l'inefficacité et souvent de l'injustice de leur intervention. « Dans le mois qui vient de finir, écrivait le procureur de Lyon le 3 juin 1852, on a pu surprendre les traces de cette action d'ensemble des

classes ouvrières pour la défense de leurs intérêts de salaire. *Sitôt que naît une question de ce genre, elle tourne à la coalition.* L'autorité eu à agir (*à agir plutôt qu'à sévir, parce que ce sont des faits à toucher d'une main protectrice et prudente*) contre des grèves de maçons, de charpentiers, de terrassiers et d'imprimeurs sur étoffes » — A propos de la grève des mineurs de Rives-de-Gier, le même procureur écrit le 3 juillet 1862, qu'il s'agit là « d'une de ces délicates questions de salaires qui renferment peut-être un des plus graves problèmes politiques, l'avenir de certaines industries ».

Mais il y a même des cas où les procureurs généraux, pour peu qu'ils examinent impartialement les faits, sont contraints de prendre parti, du moins *in petto*, pour les ouvriers. Lorsque, dans l'été de 1852, éclata la grève tumultueuse de Willer, où la troupe chargea à la baïonnette les ouvriers armés de fourches et de patrons, le procureur dut reconnaître que « M. Kœchlin, par sa position exceptionnelle de fortune pouvait plus convenablement que tout autre rétribuer ses ouvriers. J'ai dû, ajoutait-il, le lui laisser pressentir » (BB. 30/404). Lors de la grève des tailleurs de pierre de Lyon, en 1855, le commissaire spécial, dans son rapport au préfet, remarquait que si les grévistes étaient légalement coupables, en fait « c'était des hommes inoffensifs, arbitrairement exploités par leurs patrons, poussés par eux dans le guet-apens d'une grève dont les patrons devaient surtout tirer avantage, et par conséquent, dignes de tout l'intérêt de l'administration ».

Était-ce donc le gouvernement impérial, ce gouvernement si soucieux de l'amélioration du sort des classes pauvres, qui allait abandonner les ouvriers? Allait-il les livrer pieds et poings liés aux méfaits de la concurrence, à la dure exploitation de la féodalité financière?

Les ouvriers les plus conscients ne réclamaient point l'intervention légale, dans les questions de salaires. Il n'y avait guère que Lyon, où les ouvriers demandassent encore l'établissement d'un tarif ou au moins d'une mercuriale (BB. 30/407). Mais, d'une manière générale, ce que réclamait depuis 1852, dans le domaine économique, le prolétariat français, c'était plus de liberté d'action, c'était une égalité plus réelle devant la loi. Ce qu'il réclamait, c'était le droit de se défendre, c'était le droit reconnu, inscrit dans la loi, de s'associer, d'une manière temporaire dans la grève, d'une manière permanente dans le syndicat professionnel. Dès avant 1860, tel était le vœu de tous; et l'on peut dire qu'il leur était directement inspiré par les conditions matérielles et morales de leur existence.

Mais c'était bien là le vœu le plus propre à faire hésiter l'Empire. La liberté est ce qui inquiète le plus les gouvernements d'oppression : ils savent selon le mot célèbre qu'on ne peut lui faire sa part. Tant qu'il s'agissait d'assurer à la classe ouvrière du pain et des fêtes, du travail et de la gloire, tout allait bien. Toutes les classes pouvaient y trouver leur compte : et c'était le but de l'Empire de satisfaire toutes les classes. Mais déclarer légales les coalitions, permettre la liberté de la révolte ouvrière, l'Empereur, protecteur

du commerce, protecteur de l'industrie, le pouvait-il ? Il sentait bien que les grands travaux n'avaient point suffi à rallier la classe ouvrière ; il constatait que beaucoup de ses membres restaient fidèles au parti républicain ; et les conseillers démocrates, ceux qui l'avaient poussé à rallier la démocratie par la gloire, ceux qui lui avaient valu l'ovation de 1859, lors du départ pour l'Italie, les hommes du Palais-Royal et les amis du prince Napoléon, avaient sans doute raison de le pousser à faire des concessions aux revendications sociales, à établir l'alliance de l'Empire et du prolétariat, à réaliser le socialisme césarien ; mais, n'était-ce point, encore une fois, contrarier l'essor de l'industrie ?... et qui sait, si l'on n'ouvrirait pas ainsi de nouveau la voie aux débordements révolutionnaires ? Le procureur de Lyon le disait bien dans un de ses rapports : « Tout ce qui amortit, tout ce qui efface, tout ce qui éteint doit être jeté sur les passions qui fermentent chez nos ouvriers : leur enlever tout prétexte de réunion, de délibération ; admettre le moins possible leur existence comme corps collectif ; refuser de reconnaître en eux une classe distincte », tel était peut-être le vrai programme.

Entre la liberté, seule capable de lui rallier la classe ouvrière et la tradition autoritaire de la bourgeoisie, l'Empereur hésitait. Pour qu'il se décidât enfin, pour qu'il fît ou laissât faire un pas, il fallait que l'intérêt dynastique parlât encore une fois. Il fallait que l'appui de la classe ouvrière apparût comme nécessaire à la réalisation d'un projet impérial. Or, en 1860, l'Empereur eut besoin que la classe ouvrière fît entendre sa voix ; et comme naguère en 1859, les républicains purent parler, parce qu'ils devaient parler sûrement dans un sens favorable aux desseins de l'Empereur, parce qu'ils devaient faire contrepoids aux revendications catholiques, de même en 1860, les ouvriers furent admis à parler, parce que les plus conscients d'entre eux, les plus instruits, devaient être certainement favorables aux théories libre-échangistes contre l'opposition protectionniste. Ou je me trompe fort, ou là est vraiment l'origine des premières avances à la classe ouvrière.

Il est bien certain qu'en ces années-là, par son accroissement même, par son obstination à s'organiser, la classe ouvrière s'imposait de plus en plus à l'attention des écrivains, des penseurs, des hommes politiques, et à défaut d'autres preuves, le nombre considérable de livres qui parurent sur ces questions, aux environs de 1860, suffirait à le prouver. Il est certain encore que la rapide évolution, qui s'accomplit de 1860 à 1863, de la pure revendication professionnelle à l'action politique, fut due uniquement à la conscience que la classe ouvrière prit de sa force. Mais ici encore, comme en 1859, pour les républicains, la chiquenaude initiale, si j'ose dire, fut donnée du Palais-Royal. Ce furent les amis du prince Napoléon qui eurent à ce moment l'autorisation d'agir, de faire parler.

Les rapports des procureurs généraux, aux environs de 1860, nous révéleront sans doute des choses curieuses. Nous ne les avons pas encore à notre disposition. Mais pour les années 52-56, pour lesquelles ils sont communi-

cables, ils apportent déjà parfois de savoureuses indications. On y voit, en particulier, que lors des premières tentatives de libre-échange, en 1855, en 1856, au moment où le gouvernement lançait quelques ballons d'essai, immédiatement ses fonctionnaires lui signalent le danger : les patrons et les ouvriers vont s'entendre ! Ils vont être d'accord contre le pouvoir ! Et ce sera le bouleversement de toute la politique impériale, de tout le système du Coup d'État, qui consiste précisément à faire que toutes les classes, isolées et désemparées, s'habituent à ne plus rien attendre que du pouvoir. (Cf. en particulier les rapports du procureur de Douai, en 1856). Lorsqu'en 1860, l'Empereur accomplit son coup d'État commercial, et lorsque l'opposition protectionniste naquit, il est probable que ce fut de ce côté que le gouvernement dut porter toute son attention. Il s'agissait pour lui de trouver un appui dans la classe ouvrière contre les protectionnistes.

Point par point, mois par mois, il faut suivre maintenant les évènements qui vont s'accomplir : ils sont capitaux dans l'histoire de la classe ouvrière.

C'est, comme je l'ai dit, aux hommes du Palais-Royal qu'il faut attribuer la première campagne de l'impérialisme ouvrier. Jusque vers 1860, Armand Lévy, l'homme du prince Napoléon, l'ancien orateur de club de 1848, n'avait pu tenter cette œuvre que par un journal publié en Suisse, l'*Espérance*. L'*Opinion nationale*, fondée en 1859 par le saint-simonien Guéroult, journal du Palais-Royal, journal de la cause italienne devait reprendre l'œuvre au grand jour. L'*Opinion nationale* prit Armand Lévy parmi ses collaborateurs, et ce fut pour une grande part à l'entremise de celui-ci que furent dues les premières brochures ouvrières.

Il montra sans doute aux ouvriers parisiens qui consentaient à l'écouter, l'alliance intime, fatale, du peuple et de l'Empire ; il leur rappela et peut-être leur fit lire l'*Extinction du paupérisme ;* il entretint leur enthousiasme nationaliste et interventionniste ; et il leur paersuda que l'Empereur n'attendait que d'être informé de leurs besoins pour les satisfaire.

Au début de 1861, le duc d'Aumale ayant, dans une virulente brochure, attaqué le prince Napoléon, les ouvriers, amis du Palais-Royal, eurent là une première et excellente occasion de parler et d'écrire. Sur commande, sans doute, cinq d'entre eux, Viguier, typographe; Chabaud, ferblantier; Berthélemy, typographe; Coquard, relieur; L. Leroy, typographe, écrivirent en réponse au duc d'Aumale chacun un article, et le tout, couronné d'un appel, forma la brochure : *Le Peuple, l'Empereur et les anciens partis*.

Elle manifeste le nationalisme aigu de ces ouvriers. L'Italie ! La Pologne ! La Roumanie ! Napoléon, au moins, lui, est toujours prêt à intervenir, toujours prêt à soutenir au dedans comme au dehors les intérêts nationaux et populaires. Il n'est point comme ces Bourbons qui laissaient déshonorer la France, dans l'affaire Pritchard ! L'Empereur n'est pas un prince bourgeois, il est un prince populaire. Il a accepté le suffrage universel : avec lui, nous sommes tous du pays légal, « tous un peu Empereur ». Il n'a pas

encore sans doute résolu la question sociale, mais il « déclare chaque jour que le but de tous ses efforts est l'amélioration progressive du sort de tous ». Et les auteurs de la brochure ont confiance en lui : il abolira l'odieux article 1781 du Code civil, qui déclare que « le maître est cru sur son affirmation, — pour la quotité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue, — et pour les à-comptes donnés dans l'année courante » ; il établira des Chambres corporatives ; il encouragera le peuple à parler, à dire ses besoins. « Que les travailleurs, nos frères, s'unissent donc à nous, s'écrie Chabaud, pour exprimer ensemble nos vœux et faire connaître nos besoins au chef de l'État, que l'on accuse, à tort sans doute, de ne pas vouloir faire toutes les concessions nécessaires en faveur de la classe ouvrière. Car, enfin, si nous ne faisons pas connaître les choses dont nous souffrons, il faut supposer qu'elles restent ignorées. Il s'agit donc de prendre des mesures pour que notre voix arrive jusqu'à lui ». — Et c'est Coquard qui ajoute : « Il serait à regretter que de nos jours la défiance qui existait autrefois entre le peuple et le pouvoir se continuât : le peuple n'a rien à y gagner, si ce n'est à entraver le gouvernement dans les progrès qu'il veut réaliser ; mais si l'oligarchie bourgeoise pousse le peuple à se défier de son élu, c'est qu'elle voudrait l'amener à se jeter encore une fois dans ses bras à elle, la plus implacable ennemie du peuple et de l'Empereur. Car le peuple veut, comme l'Empereur, que le gouvernement soit non le gouvernement d'un parti, mais le gouvernement de tous ».

C'en est assez de cette littérature : cette première et prétendue manifestation de la classe ouvrière n'est guère faite pour nous réjouir. Les auteurs de ces articles de commande portent la livrée du Palais-Royal. Leur confiance affirmée en la bonne volonté du pouvoir a quelque chose de puéril, et leur « nous sommes tous un peu Empereur » est d'une niaiserie désolante.

Et cependant, il faut être indulgent à ces hommes. La vie était intenable pour la classe ouvrière aux environs de 1860 ; les conditions matérielles atroces ; les soupçons de la police et de l'administration éveillés par le moindre de ses actes ; nul droit de coalition, nul droit d'association ; l'impression constante d'être traités en inférieurs, en parias ! On conçoit bien que certains, au lendemain de la populaire expédition d'Italie, au lendemain des premières mesures libérales, aient consenti à aider le prince Napoléon et ses auxiliaires dans leur politique libérale et démocratique. Au demeurant, certains républicains d'alors et des plus notables ne faisaient-ils point de même ? Et oserait-on prétendre que leur excuse, s'ils en peuvent présenter, soit aussi valable ?

Quoi qu'il en soit, ces ouvriers, les premiers, purent parler sans être inquiétés ; et il faut reconnaître qu'ils exprimèrent, en matière sociale, les revendications immédiates du prolétariat d'alors. Mais ils avaient beau habilement arguer des glorieuses interventions extérieures, pour convaincre

les camarades, que l'Empereur serait aussi démocrate à l'intérieur ; ils avaient beau tenter, selon le vœu du prince Napoléon, de transformer l'enthousiasme nationaliste des prolétaires parisiens en une adhésion à l'Em-



M. GOGO ET LES NOUVELLISTES DE LA BOURSE

D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale.

pire, il subsistait trop de souvenirs de décembre et d'après décembre, pour qu'ils pussent entraîner les ouvriers les plus conscients. Au demeurant, comme dit l'autre, ils n'avaient point « la manière ». Et leur servilité trop peu dissimulée, devait détourner d'eux même ceux que leur esprit pratique et leur désir de résultats pouvaient rendre sympathiques à leurs efforts.

C'est alors que le projet de délégation ouvrière à l'Exposition de Londres

et la grève retentissante des typographes parisiens vinrent presqu'en même temps attirer l'attention publique sur les questions ouvrières et réveiller dans la classe ouvrière des idées d'initiative et d'indépendance.

En 1849, la Chambre de Commerce de Lyon, en 1851, le Conseil municipal de Paris avaient envoyé des délégués ouvriers aux Expositions de Paris et de Londres. En 1855, on s'en était bien gardé : la nomination même des délégués n'aurait-elle point fait renaître ces idées d'association, de solidarité qu'on voulait alors achever d'étouffer ? Mais, en 1861, le vent avait changé. Envoyer des délégués à la prochaine Exposition internationale de Londres, c'était manifester la sollicitude du pouvoir pour les classes ouvrières, c'était travailler, en développant leurs connaissances et leur goût, à la grandeur de l'industrie. c'était enfin aider à la diffusion des conceptions libre-échangistes. Et à l'heure même où les patrons protectionnistes menaient grand bruit contre l'Empire, au moment où leurs théoriciens comme M. Dupin polémiquaient âprement avec Michel Chevalier, l'apôtre français du libre-échange, l'idée d'une délégation ouvrière à Londres, une fois lancée, ne devait point déplaire au pouvoir. Arlès-Dufour, industriel et saint-simonien, avait repris le projet dans le *Progrès de Lyon;* l'*Opinion nationale* suivit ; Pauchet, son secrétaire de rédaction, conseilla aux ouvriers d'imiter leurs camarades anglais, de se cotiser pour aller visiter l'Exposition (2 octobre 61). Quelques ouvriers écrivirent, qu'ils s'engageaient à prendre cette initiative : des abonnés offrirent une souscription. Quelques jours plus tard, le 4, à l'occasion d'une lettre d'Arlès-Dufour au *Progrès*, Pauchet exprimait même le regret que les adhésions les plus nombreuses fussent précisément celles des souscripteurs et non celles des ouvriers. « Il faut, écrivait-il, que la classe ouvrière parisienne s'affirme, si elle veut conserver sur les ouvriers des autres nations cette supériorité qui a jusqu'à ce jour assuré notre suprématie sur tous les marchés ». Nous retrouvons là l'idée initiale des protecteurs des ouvriers.

Quelqu'un jugea bon de répondre. Le 17 octobre, l'*Opinion nationale* publia la lettre d'un ouvrier, en réponse à l'appel et aux critiques de Pauchet.

« Je crois, comme vous, disait ce correspondant, que les ouvriers de Paris sont intelligents. et pour ma part, je vous remercie de l'opinion que vous avez d'eux. Mais comment concilier cette intelligence avec cette inertie ? Pourquoi ne s'aident-ils pas eux-mêmes ? C'est un reproche qu'on leur adresse souvent et auquel il n'est pas facile de répondre sans accuser.

« Quand l'initiative vient d'en haut, de l'autorité supérieure ou des patrons, elle n'inspire aux ouvriers qu'une médiocre confiance. Ils se sentent ou se croient dirigés, conduits, absorbés et les meilleures tentatives sont rarement couronnées de succès. C'est un fait que je constate sans vouloir discuter ici si les ouvriers ont tort ou raison. — Quand l'initiative vient d'en bas, c'est bien une autre affaire : elle rencontre des impossibilités matérielles auxquelles

elle se heurte. Qu'un comité, exclusivement composé d'ouvriers, se forme en dehors du patronage de l'autorité ou des fabricants, qu'il essaie de former un centre, de grouper autour de lui des adhérents, de réunir des souscriptions ; si inoffensif que soit son but, soyez certain qu'on ne lui permettra point de l'atteindre. Aussi faut-il une forte dose de résolution pour se mettre en avant, quand, de plus, toujours à tort ou à raison, les promoteurs se sentent mis à l'index : car un ouvrier qui s'occupe de questions politiques, dans le pays du suffrage universel, est considéré comme un homme dangereux ; c'est pis s'il s'occupe de questions sociales. Tenez, monsieur, je vous prédis (et je désire de tout mon cœur être mauvais prophète), que toute tentative faite par des ouvriers, dans les conditions que j'ai indiquées plus haut, c'est-à-dire en dehors de toute influence, ne pourra aboutir ; on ne leur accordera pas la permission de s'organiser et d'agir librement sous l'œil vigilant de l'autorité.

« ... Mais pourquoi, direz-vous, refuser les conseils de ceux dont les lumières et la bourse vous seraient d'un si grand concours ? — Parce que nous ne nous sentirions pas libres, ni dans notre but, ni dans nos choix, ni de notre argent ; et les plus belles affirmations ne prévaudront point contre une opinion qui n'est peut-être que trop justifiée.

« Il n'y a qu'un seul moyen, c'est de nous dire : *Vous êtes libres, organisez-vous ; faites vos affaires vous-mêmes, nous n'y mettrons pas d'entraves.* Notre aide, si vous en avez besoin, si vous la jugez nécessaire, sera complètement désintéressée, et tant que vous resterez dans les limites de la question, nous n'interviendrons pas. »

L'auteur de la lettre disait enfin la défiance invétérée de la classe ouvrière à l'égard des œuvres du pouvoir ; il affirmait que la liberté d'organisation était le meilleur moyen de dissiper ses craintes, et il souhaitait la disparition des « justes griefs de chacun », qui « entretiennent une haine sourde, funeste au développement industriel du pays ».

Cette lettre était signée T..., ciseleur en bronze. Son auteur s'appelait Tolain. Grêle, pâle, déjà presque chauve à trente ans, le regard froid et gouailleur sous un beau front, il avait acquis par ses connaissances, par son esprit pratique et sa fermeté, une autorité indéniable sur ses camarades d'ateliers. Le prince Napoléon voulut le voir. Il alla au Palais-Royal. Après l'entrevue, il fut l'un des dix ouvriers qui préparèrent et vinrent soumettre au prince, comme président de la Commission impériale de l'Exposition de Londres, un projet précis, pour l'envoi d'une délégation ouvrière. La requête fut naturellement bien accueillie. Une commission ouvrière, *composée de présidents de sociétés de secours mutuels professionnels*, fut chargée de diriger les élections des délégués qui devaient être élus dans chaque profession. Le gouvernement avait mis le doigt dans l'engrenage ; *il venait de reconnaître officiellement et d'utiliser l'action corporative, l'action professionnelle des sociétés de secours mutuels.* Un régime de tolérance succédait

fatalement au régime de taquineries policières, dont les sociétés étaient victimes.

Mais les ouvriers, aussi, n'allaient-ils point être entraînés dans l'engrenage ? N'allaient-ils point cette fois-ci se laisser enrôler dans le socialisme impérial ? — Nous avons tenu à citer presque entière la lettre de Tolain qui fut l'origine du mouvement. Elle est d'une toute autre note que les brochures ouvrières. Elle indique bien dans quel esprit Tolain entrait en relations avec le Palais-Royal. Beaucoup de ceux qui l'entouraient, qui subissaient son ascendant, étaient des républicains ; tous étaient soucieux de leur indépendance. Ils allaient profiter des faveurs du pouvoir ; ils allaient accepter ses offres. En échange ils ne promettaient rien. C'était comme un droit qu'ils réclamaient la liberté des coalitions et la tolérance des associations.

Les doutes souvent exprimés sur Tolain m'inquiétaient. J'ai interrogé sur leur jeune temps quelques-uns de nos camarades du parti : certains, ceux surtout qui entrèrent dans le mouvement, pendant les dernières années de l'Empire, ont continué depuis lors de considérer Tolain, comme l'agent du Palais-Royal. Ils en sont restés à l'impression des luttes entre la première et la seconde Internationale. Mais ceux qui le connurent dès la première heure, m'ont affirmé qu'il n'en était rien ; qu'il eut pour but précis et clairement vu, non de rallier la classe ouvrière à l'Empire, mais d'obtenir les libertés indispensables à la défense de ses droits, d'utiliser toutes les avances que l'Empire, ayant besoin d'eux, pouvaient faire aux ouvriers. La lettre du 14 octobre 1861, écrite spontanément et sa différence de ton avec les *Brochures ouvrières*, manifeste clairement déjà les sentiments d'indépendance et de dignité de son auteur. Et le récit qui suivra les établira avec certitude.

Quoiqu'il en soit, par l'intervention du prince Napoléon, l'opinion publique se trouvait saisie. La Commission ouvrière fut constituée le 2 février 1862. Or à ce moment, un grave conflit venait d'éclater dans la typographie parisienne. Les ouvriers y vivaient encore sous le régime des salaires de 1843. Mais depuis onze années, loyers et denrées avaient sans cesse augmenté de prix, nous avons dit dans quelles proportions. Le pouvoir même, à la fin, avait dû s'en émouvoir. Persigny, en janvier 1861, avait écrit au président de la Chambre des maîtres-imprimeurs, Plon, pour lui demander d'étudier la question des salaires ; et le directeur de l'Imprimerie nationale, Petetin, avait pris l'initiative d'un relèvement des prix dans cet établissement.

Après un an de démarches, en décembre 61, les ouvriers avaient enfin obtenu des patrons la réunion d'une commission mixte ; ils avaient nommé leurs délégués ; la première séance avait eu lieu le 9 janvier 1862. Mais les patrons étaient mal disposés.

Entre la première et la deuxième séance de la commission, en véritable provocateur, M. Le Clère, imprimeur, rue Cassette, et délégué suppléant de la Chambre patronale, introduisait dans ses ateliers des femmes compositrices à un salaire inférieur au tarif. Le 21 janvier, il renvoyait six composi-

trices : le lendemain tous faisaient mise bas, sauf deux. Cynique, le patron déposa une plainte contre la coalition et fit arrêter plusieurs ouvriers.

Ceux-ci dénoncèrent alors à l'administration les menées des maîtres, qui, pour accentuer encore l'abaissement des salaires, faisaient dresser des jeunes filles, dans les communautés religieuses, au travail de la composition.

On conçoit que, dans ces conditions, les travaux de la commission mixte ne pouvaient être qu'une comédie; le 20 mars, les ouvriers y mirent fin.

Alors, le 22, à la succursale de Clichy de l'imprimerie Dupont, des femmes furent introduites, avec un salaire réduit de 30 0/0. Le gros patron qu'était M. Dupont, décoré et député, avait l'impudence de déclarer qu'il agissait ainsi, en bon philanthrope, afin de fournir du travail aux femmes. Mais, pressentant sans doute que cette philanthropie ne serait point tolérée longtemps par ceux qui en faisaient les frais, le 25 mars, *sans que le moindre désordre se fût produit, sans que le travail eût été abandonné*, il faisait arrêter par la police, toute à sa dévotion, cinq compositeurs, les mauvaises têtes. Le coup manqua : le 26, malgré l'arrestation des meneurs, 117 ouvriers sur 120 faisaient grève. La police alors multiplia les arrestations : Gauthier, président de la société typographique, rendu responsable fut arrêté; avec lui, une trentaine d'ouvriers. Sept arrestations furent maintenues.

Le 8 mai, après plusieurs semaines de détention préventive, après deux jours de débat, trois d'entre eux furent acquittés ; les quatre autres condamnés à 10 jours de prison et 16 francs d'amende. Deux des condamnés interjetèrent appel; le 4 juin, ils étaient de nouveau condamnés en appel.

Cependant avec une énergie admirable, sans se laisser intimider par ces premières condamnations, ni par les coupes sombres faites par les patrons (61 ouvriers n'avaient pu rentrer chez Dupont), les ouvriers typographes poursuivaient la révision du tarif. Des patrons, ils en appelaient maintenant au pouvoir. Le 30 mai 1862, par une pétition signée de 2,400 ouvriers et adressée à l'Empereur, ils réclamaient le règlement d'administration publique promis par le décret du 5 février 1810 sur l'organisation de l'imprimerie. « A défaut de la liberté d'imprimerie, disait la pétition, du moins nous désirerions jouir des garanties que Napoléon I^er^ avait fait espérer *en faveur des ouvriers privés de la possibilité de s'établir.* » Et ils réclamaient le droit d'avoir leur chambre syndicale, comme les patrons ; ils réclamaient un tarif périodique, établi par un accord entre patrons et ouvriers et obligatoire pour tous, enfin la limitation par une commission mixte du nombre des apprentis. Le ministre du commerce répondit qu'il ne pouvait satisfaire aux vœux exprimés.

La situation était désespérée : les délégués de la Commission mixte conseillèrent alors d'accepter les maigres concessions faites par les patrons le 25 mars. Mais les ouvriers se retirèrent en bon ordre; ils demandèrent dans chaque maison un engagement formel d'appliquer le tarif; et les

ouvriers *en conscience* demandèrent une augmentation du prix de l'heure équivalente à celle qui avait été consentie au travail aux pièces.

Ce fut l'occasion d'une nouvelle grève. A peine sortis d'une lutte, les typos en rengageaient une autre. 215 d'entre eux y prirent part. L'administration s'acharna : les délégués ouvriers et 11 grévistes furent arrêtés (fin juillet).

C'est alors qu'un coup de théâtre se produisit. La majorité de l'opinion libérale se prononçait en faveur des ouvriers ; les journaux de gauche multipliaient les articles en leur faveur. Les ateliers parisiens se passionnaient pour eux. Le 30 août, par ordre de l'Empereur, les inculpés furent mis en liberté provisoire ; puis, lorsque le 29 septembre, malgré la plaidoierie de Berryer, dont l'éloquence même n'avait pu avoir raison des préjugés capitalistes, ils eurent été condamnés à l'amende et à la prison, lorsque le 15 novembre, en appel, ils eurent été de nouveau condamnés, l'Empereur, par une nouvelle et éclatante décision, les grâcia tous.

C'était le coup de mort donnée à la législation existante ; dès ce jour, le délit de coalition était effacé, sinon de la loi, du moins des décisions des tribunaux. Il devenait inutile de prononcer des condamnations que l'Empereur annulait aussitôt. La tolérance du droit de grève s'ajoutait à la tolérance des sociétés professionnelles de secours mutuels. Mais, en même temps, c'était, déclarée, la volonté d'alliance avec la classe ouvrière. Je ne sache point que personne alors ait signalé, pressenti le danger. Napoléon III poussant hardiment dans la voie des réformes sociales, satisfaisant aux revendications immédiates de la classe ouvrière, et cette classe ouvrière se ralliant peu à peu à lui, c'était la réalisation du socialisme césarien ; c'était la voie barrée à la République et au socialisme tout à la fois, pour des années. Jamais peut-être, ce danger ne fut plus imminent qu'aux environs de 1862.

Et, en effet, pendant que se déroulait la grève typographique, la commission ouvrière, elle non plus, ne demeurait pas inactive. Elle avait organisé cinquante bureaux électoraux, par profession : tout ouvrier exerçant la profession avait le droit de venir participer à la nomination des délégués. Et si, dans les ateliers parisiens, l'état d'esprit signalé par Tolain n'avait point disparu, si les initiateurs avaient eu à se défendre de bien des accusations, sans doute de la part de républicains obstinés, d'abstentionnistes au point de vue économique comme il en subsistait encore au point de vue politique, s'ils avaient eu à supporter aussi les railleries des indifférents, tout un mouvement étonnant se produisait autour de ces élections ; les ouvriers s concertaient et se préparaient en masse à voter, à tel point même que la préfecture de police s'en inquiéta et qu'il fallut encore une fois une intervention personnelle du chef de l'Etat pour que la commission pût poursuivre sa tâche. Les 200 délégués furent nommés. Les départs pour Londres eurent lieu du 19 juillet au 15 octobre.

Ainsi, malgré les entraves apportées à leur activité, malgré la gêne que

créaient pour eux les faveurs mêmes du pouvoir, les prolétaires parisiens n'étaient pas en goût d'abstention. Ils allaient voter en 1863 pour les opposants, un de ces opposants s'appelât-il Thiers. En 1862, ils profitaient des avances du pouvoir; et la création de la commission ouvrière, la nomination même des délégués, malgré l'indépendance de certains, pouvaient être le premier pas vers une alliance avec l'Empire. Tolain et ses camarades étaient alors, si l'on veut, dans l'état d'esprit du trade-unionisme anglais, d'ancien style, cherchant à obtenir du parti au pouvoir les plus grands avantages possibles, quitte à le lâcher ensuite le jour où il ne servirait plus ses intérêts professionnels. Mais, à l'heure même où il lui est donné, un parti n'en bénéficie pas moins d'un semblable appui; et l'Empire pouvait en profiter pour s'assurer, pour se consolider.

Là était le danger; mais le voyage de Londres, lui-même, fut l'antidote. Ce fut la précision nouvelle qu'il donna à la conscience que les ouvriers parisiens avaient pris de leurs intérêts de classe, ce fut la confiance qu'il leur donna en une action strictement indépendante, qui les aida à se dégager de la protection du pouvoir et à poursuivre seuls leur besogne d'émancipation.

Au point où en étaient les ouvriers parisiens, le voyage de Londres devait leur être, en effet, des plus profitable. La gêne où les plongeait la disproportion entre leurs salaires et les prix des denrées les poussait instinctivement à l'action syndicale et à des grèves qui leur avaient été jusqu'alors légalement interdites. Or, ils allaient trouver en Angleterre, dans presque tous les métiers, des ouvriers dont le travail, qu'ils estimaient d'ailleurs de qualité inférieure au leur, était mieux rétribué : des ouvriers qui, souvent, ne faisaient que dix heures de travail par jour et parfois moins; des ouvriers qui discutaient librement du taux des salaires avec leurs patrons, dans des commissions mixtes; enfin des ouvriers libres de s'unir dans des sociétés corporatives, libres de refuser collectivement leurs bras, lorsque le labeur de ces bras n'était point payé à son prix. Outre l'Exposition, les délégués visitèrent des ateliers. Ils furent tous vivement frappés de la situation des prolétaires anglais. Quelques-uns, des jeunes, voulurent même jouir immédiatement de ces conditions meilleures, et demeurèrent en Angleterre. Les autres repartirent, mais convaincus plus que jamais de la nécessité des réformes qui leur tenaient à cœur, de l'urgence qu'il y avait à les obtenir.

A leur retour, ils rédigèrent leurs rapports et les soumirent à leurs commettants. La plupart de ces rapports se composent d'un bref historique, d'un examen technique des expositions du métier, enfin d'une conclusion où se trouvent exprimés les besoins et les vœux des ouvriers de la profession. (*Rapports des délégués des ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres en 1862. Paris, 1862-64*).

Ces vœux, c'étaient naturellement, encore une fois, ceux que révélaient depuis des années les actes illégaux de la classe ouvrière, ceux qu'avaient

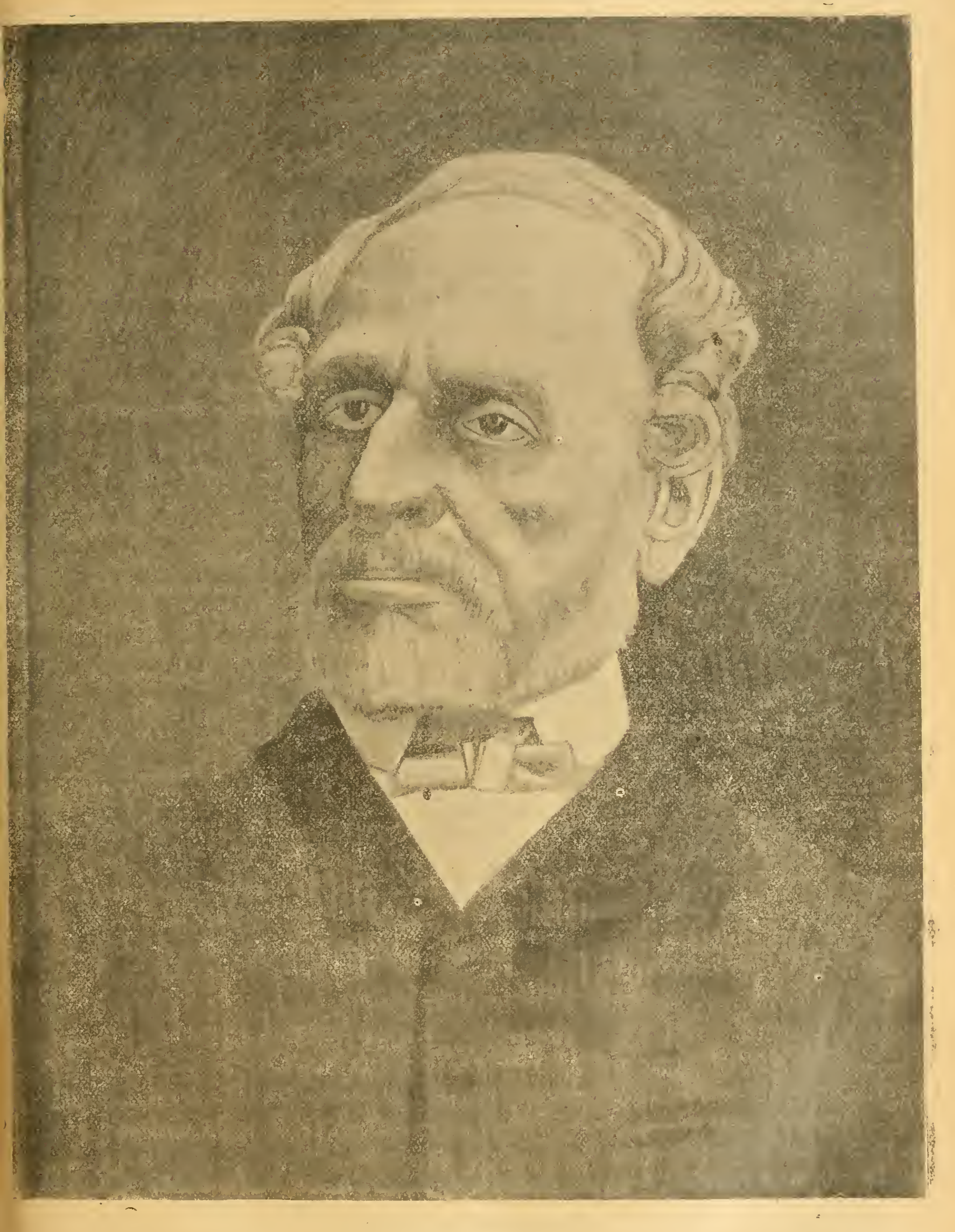
platement formulés les brochures ouvrières : la liberté de coalition, la liberté d'association. Quelques-uns y ajoutèrent bien sans doute la règlementation du temps de travail, la protection légale du travailleur, même adulte. « Il y a, disaient par exemple les délégués mécaniciens, une loi protectrice des animaux, qui obligent ceux qui les emploient à ne pas leur faire exécuter un travail au-dessus de leurs forces ; il y en a une autre concernant le travail des enfants ; pourquoi n'y en a-t-il pas une semblable pour les hommes ? » Un certain nombre de corporations réclamaient de même une loi protectrice. Mais ce qui dominait dans ces cahiers du travail, c'était la revendication fondamentale de liberté. S'il n'y a pas de loi protectrice pour les adultes, continuaient les mécaniciens eux-mêmes, « c'est que sans doute, on croit qu'ils ont assez d'intelligence et de force pour se protéger eux-mêmes. Ni l'intelligence, ni la force ne nous manquent, il est vrai, mais l'une et l'autre sont enchaînées par la loi qui porte : Sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 francs à 1,000 francs..., toute coalition de la part des ouvriers pour faire cesser en même temps de travailler... » (p. 201). Si l'on ne veut pas défendre les ouvriers, qu'on les laisse au moins se défendre eux-mêmes.

Or, l'expérience anglaise vint précisément confirmer les délégués dans leur conviction qu'il n'y avait point pour eux de meilleur moyen défense que des associations ouvrières. Les statisticiens de l'Office du Travail ont constaté que « sur les 53 rapports émanant des 183 délégués parisiens, il y en a 38, par 145 délégués, qui expriment le vœu de voir se constituer dans leurs professions des *chambres syndicales* aboutissant à des commissions mixtes de patrons et d'ouvriers qui auraient pour mission de délibérer sur les conditions du travail ». Le chiffre est intéressant ; mais quand on fait de la statistique, il y a besoin de définir précisément, et la précision est parfois contraire à la réalité historique.

De la lecture des rapports, des textes que j'ai pu recueillir, il ressort en effet que les délégués de Londres ne s'étaient pas encore arrêtés à une terminologie très précise. D'une manière générale, cependant, *Chambre syndicale*, lorsqu'ils n'y ajoutent pas le qualificatif d'*ouvrière*, signifie pour eux une association mixte, composée des patrons et des ouvriers ou parfois de leurs élus. Pour désigner le syndicat, au sens moderne du mot, au sens trade-unioniste, ils emploient la désignation de *Société corporative*. Et quelques-uns, comprenant, par leur expérience même, que les sociétés professionnelles de secours mutuels sont l'organisme déjà existant dont on peut faire le syndicat, demandent simplement la liberté la plus large pour les sociétés professionnelles de secours mutuels.

Il y aurait une très belle et très utile étude à faire de la conception syndicale des délégués à l'Exposition de Londres, d'après leurs rapports mêmes. Nous ne pouvons hélas ! donner ici que de trop brèves indications.

Mais, quelles que soient les divergences des termes, il faut noter d'abord



PORTRAIT DE BLANQUI
D'après un document de l'époque.

qu'un très grand nombre de professions demandent l'etablissement de Chambres mixtes, ou pour parler selon nos formules modernes, de commissions mixtes permanentes. Il appartiendrait à ces commissions « d'établir des tarifs qui, une fois admis de part et d'autre, auraient force de loi » ; de s'occuper de lois concernant la profession ; de régler l'apprentissage et l'enseignement professionnel ; en un mot, comme le disent quelques-uns, de donner à la corporation ses statuts. Et l'on pourrait sans doute retrouver ici la survivance de l'idée corporative traditionnelle ; mais certains rapports prennent soin de mettre en garde, de bien marquer l'opposition entre la corporation ancienne, faite d'oppression et de privilège, et la corporation moderne dont le but serait d'amoindrir et d'empêcher l'oppression.

Ce que les ouvriers recherchent, en effet, par les commissions mixtes, c'est un règlement amiable des conditions du travail, un règlement pacifique, obtenu sans grèves. De nombreux rapports encore y insistent : les Chambres syndicales doivent supprimer les grèves : et l'on retrouve, chez tous, le souvenir cuisant des souffrances endurées dans les luttes récentes. « Nous n'avons jamais obtenu aucune amélioration qu'en faisant grève, disent par exemple les mégissiers : ce n'est qu'en employant des moyens que la loi condamne que nous pouvons obtenir des augmentations. On conviendra que cette situation est déplorable autant pour le patron que pour l'ouvrier » (p. 112). Les tourneurs en chaise (p. 530), les fondeurs-typographes (p. 745), d'autres encore reviennent sur cette idée que les Chambres syndicales, régulièrement instituées, permettront d'obtenir sans grèves toutes les améliorations.

Mais ce qu'il faut bien marquer, c'est que tous, en même temps qu'ils réclament cette institution de commissions mixtes, demandent la liberté de faire grève et de fonder des sociétés purement ouvrières. Ces sociétés corporatives, les délégués les conçoivent naturellement sur le modèle des Trade-Unions, qu'ils viennent d'avoir sous les yeux. Ils les conçoivent avant tout, d'abord, comme des mutualités professionnelles, assurant la vie de l'ouvrier, en cas de maladie, en cas de chômage, assurant le placement, et même, comme les sociétés anglaises, garantissant à leurs membres une retraite pour la vieillesse (p. 595). Ils savent qu'il ne peut y avoir de défense professionnelle efficace sans de telles sociétés, et ils sentent que, sans elles, les commissions mixtes deviendront rapidement un nouvel instrument de domination patronale. Tolain, quelques mois plus tard, à un moment où, d'ailleurs, tous les rapports des délégués n'étaient pas encore publiés, exprimait très fortement cette idée que, dans des chambres syndicales mixtes, on n'obtiendrait point une conciliation des intérêts, « mais une confusion aboutissant à l'impuissance ou à l'oppression ». « Or, disait-il, si l'on veut opprimer le capital, il se dérobe et fuit; si l'on opprime le travail, un malaise général envahit le corps social ». A vouloir concilier des intérêts qu'il faut cependant bien reconnaître opposés, on éterniserait la lutte. « L'accord réel,

l'association du capital et du travail, deux fonctions différentes, ne pourra s'obtenir que par une liberté entière, complète, accordée aux deux intérêts. Ils formuleront séparément leurs prétentions, les feront triompher à leurs risques et périls, par tous les moyens qu'ils jugeront convenables, sans qu'on puisse ni qu'on doive y apporter d'autre limite que la *liberté d'autrui et non son intérêt* ». (*Quelques vérités sur les élections de Paris*, 1863.)

Paroles modérées, mais fermes, inspirées évidemment comme toutes celles des délégués parisiens par un large esprit de conciliation avec la classe patronale, mais où perce peu à peu. de plus en plus visible, ce sentiment d'indépendance, d'autonomie absolue de classe, qui est forcément à la base d'une action syndicale véritable.

Les rapports des délégués parisiens expriment bien les revendications des travailleurs conscients, en cette fin de 1862. Il nous faut ajouter un trait à cette description de leur état d'esprit : il nous faut dire les sentiments que leur contact avec les ouvriers anglais avaient développés chez eux. Et cela est capital.

Avec une fierté naturelle, les ouvriers anglais avaient expliqué à leurs frères de France les détails de fonctionnement de leurs sociétés ; ils les avaient guidés dans les ateliers. Enfin, dans une grande fête, le 5 août, des délégués de diverses industries avaient été reçus par les travailleurs organisés de Londres.

Côté Français, nous en avons un compte-rendu dans l'*Opinion nationale* du 8 août. 70 délégués furent reçus par 250 ouvriers anglais ; mais il est remarquable que les chefs tradi-unionistes n'avaient point pris l'initiative de la réception. Par contre, le président Nicholay eut à lire tout d'abord une lettre d'excuses du ministre Palmerston.

Puis, ce fut la lecture d'une adresse des ouvriers anglais à leurs camarades de France.

Ils y disaient les luttes sérieuses que les ouvriers de tous pays allaient avoir encore à soutenir « quoique l'avenir semblât leur promettre la satisfaction de leurs droits et de leurs espérances ». Ils répudiaient, après les discussions nationales, ruineuses pour leurs patries respectives, les discussions sociales, fatales à ceux que la concurrence entraînerait contre leurs frères.

« Aussi longtemps, continuaient-ils, qu'il y aura des patrons et des ouvriers, qu'il y aura concurrence entre les patrons et des disputes sur les salaires, l'*union des travailleurs entre eux sera leur seul moyen de salut*.

« La concorde entre nous et nos patrons sera le seul moyen de diminuer les difficultés par lesquelles nous sommes entourés.

« Le perfectionnement des machines que nous voyons se multiplier de toutes parts et la production gigantesque qui en est la conséquence, viennent tous les jours changer les conditions de la société. Un problème immense est à résoudre : la rémunération du travail... »

« *Nous pensons*, concluaient les ouvriers anglais, *qu'en échangeant nos*

*pensées et nos observations avec les ouvriers des différentes nationalités, nous arriverons à découvrir plus vite les secrets économiques des sociétés.* Espérons que maintenant que nous nous sommes serrés la main, que nous voyons que *comme hommes, comme citoyens et comme ouvriers nous avons les mêmes aspirations et les mêmes intérêts*, nous ne permettons pas que notre alliance fraternelle soit brisée par ceux qui pourraient croire de leur intérêt de nous voir désunis ; *espérons que nous trouverons quelque moyen international de communication*, et que chaque jour se formera un nouvel anneau de la chaîne d'amour *qui unira les travailleurs de tous les pays.* »

Emile Richard répondit sur le même thème, célébra l'abaissement des frontières, les langages différents exprimant les mêmes idées, l'union fortement cimentée entre les travailleurs des deux côtés du détroit.

Etaient-ce là simplement quelques phrases de vague fraternité ? Les ouvriers français ne l'entendaient pas ainsi ; ils avaient trop à apprendre de leurs camarades anglais au point de vue corporatif, pour ne pas souhaiter l'établissement immédiat de relations régulières. Par la bouche de Melville-Glover, leur interprète, ils demandèrent aussitôt « que des comités ouvriers fussent établis pour l'échange de correspondances sur les questions d'industrie l'internationale ». Et la proposition fut accueillie par des applaudissements chaleureux.

Plusieurs délégués, nous l'avons dit, trouvèrent en Angleterre des places avantageuses et demeurèrent. Des Français proscrits, assistant au banquet, s'intéressèrent à ces relations internationales nouvelles. Des lettres furent échangées ; chaque jour, le besoin de relations constantes se fit plus vivement sentir.

Tel était l'état d'esprit des militants parisiens à la fin de 1862. Soucieux avant tout d'améliorer la condition matérielle et morale de leur classe, désireux d'obtenir les libertés nécessaires à ce dessein, ils s'efforçaient d'émouvoir l'opinion en faveur de leurs revendications, et, par de cordiales relations avec les travailleurs étrangers, de s'assurer des renseignements ou au besoin une aide qu'ils sentaient utile pour leur lutte. Dès le retour de Londres, l'idée d'une Association internationale des ouvriers pointait dans ces esprits tourmentés.

Mais, dès ce moment, et, en partie du moins, sous l'influence de cette idée, des divergences allaient se produire parmi les militants parisiens. Dans toute cette affaire de la délégation de Londres, les hommes qui suivaient Tolain, qui acceptaient ses compromissions limitées, s'étaient rencontrés avec les ouvriers du Palais-Royal, avec Chabaud, avec Gauthier, avec Bazin. Ceux-là, après comme avant le voyage de Londres, étaient disposés à tout attendre d'une bienveillante intervention impériale. Or, il semble que dès alors, dès ce début de 1863, Tolain et ses amis, sans différer beaucoup plus de Bazin ou de Gauthier que J. Favre au même temps ne divergeait d'E. Ollivier ou de Darimon, aient cherché les moyens d'une

action plus hardie, plus dégagée, afin de hâter l'obtention du droit de grève ou de la liberté d'association. Peu à peu, profitant de la demi-tolérance accordée, ils risquèrent encore quelques pas en avant.

L'espace nous manque pour pouvoir suivre, dans le plus grand détail, le mouvement des idées dans le prolétariat parisien, pendant ces étranges premiers mois de 1863 : et d'ailleurs les documents sont, à tout prendre, peu abondants. Certains traits cependant, encore peu remarqués, permettent de deviner le progrès qui se fit.

Et d'abord, le fait, trop négligé, de la constitution de deux groupes ouvriers de souscription, pour remédier à la crise cotonnière qui sévit à ce moment-là. La guerre de sécession, en effet, avait tari presque complètement l'arrivage du coton américain. Or sur 850 millions de kilogrammes de coton employés alors en Europe, les États-Unis en fournissaient 716 ! C'est dire suffisamment l'intensité de la crise. Les industriels du Nord, eux, « se retournèrent », substituèrent la laine et le lin au coton ; mais en Normandie, la misère fut épouvantable. Un douloureux frisson courut dans le monde impérial, lorsque des journalistes, comme Pessard, révélèrent les souffrances des tisseurs de la Seine-Inférieure. Les journaux, les journaux démocratiques surtout, ouvrirent des souscriptions ; l'Empereur unit ses efforts aux leurs.

Ceux des ouvriers qui prétendaient affirmer la maturité de leur classe, ne pouvaient demeurer en arrière. Tous furent unanimes. Mais il fut frappant de voir se détacher alors le petit groupe d'avant-garde.

Le 20 janvier, en effet, l'*Opinion Nationale* publia un appel aux ouvriers, réclamant de tous 10 centimes par semaine pour les cotonniers. « C'est la question du chômage, y lisait-on, qui se pose devant nous dans toute sa hideur, et qui semble nous accuser de n avoir rien prévu, rien organisé ; c'est la question du chômage qui s'impose et réclame une solution par une mutuelle assurance au nom de la solidarité et de la fraternité ». Cet appel était signé de Ripert, chapelier ; Vuillennot et Gérigeon, ouvriers en papiers de couleurs ; Coutant, typographe ; Perrachon, monteur en bronze ; Guérineau, gantier ; Tolain, ciseleur ; Blanc, typographe ; Revenu, peintre sur porcelaine ; Carrat, tailleur ; Royanez, mégissier ; Flandre, ciseleur ; Kin, moteur en bronze ; Davezac, typographe. Perrachon avait signé naguère la première brochure ouvrière ; désormais, il n'allait plus jurer que par Tolain. Le 24 janvier, ce groupe, augmenté de cinq nouveaux membres, publiait un nouvel appel. — Or, le 26, toujours dans l'*Opinion Nationale*, paraissait un autre appel, émanant cette fois de la commission ouvrière qui avait présidé aux délégations de Londres, et désignant comme collecteurs, précisément ces délégués qu'elle « considérait, disait-elle, à juste titre, comme les représentants de la classe ouvrière ». Ce nouvel appel est signé de Chabaud, le ferblantier, président de la commission, de Wasnchooter, Grandpierre, Dargent, et de nombreux autres délégués. Il n'y a certes, dans cet appel, aucune parole de désapprobation pour l'initiative du premier groupe ; rien

n'indique une opposition. Mais je suis disposé à voir dans le fait même d'un nouvel appel, qui n'est revêtu de la signature d'aucun des signataires de l'autre, une première divergence, une première lutte d'influence, entre les plus hardis et les plus modérés des militants parisiens, entre ceux que tourmente déjà un besoin d'indépendance et ceux qui s'accommodent facilement de leur « clientèle ». Il y a d'une part, déjà, les prochains candidats ouvriers et leur entourage ; de l'autre, les hommes qui continueront de prendre leur mot d'ordre au Palais-Royal.

Quelques semaines plus tard, un autre fait, se produisit qui fut de nature à dessiller encore les yeux de quelques prolétaires, acharnés à attendre du pouvoir impérial la satisfaction de leurs vœux. La révolution de Pologne avait éclaté ; les ateliers parisiens se passionnaient pour les victimes du tzarisme. Entre Paris et Varsovie, des adresses étaient échangées. Les ouvriers voulaient que Napoléon III intervînt, comme naguère pour l'Italie. L'Empereur, pour les raisons que nous avons dites, n'était point disposé à cette intervention. Les ouvriers, raconte Fribourg, lui adressèrent une pétition. Il refusa de la recevoir, sous prétexte que la Constitution ordonnait d'adresser au Sénat toutes les pétitions. Les ouvriers furent déçus. Ce dut être, pour certains encore, la preuve évidente qu'il ne fallait point compter uniquement sur la bienveillance du souverain ; et le rédacteur Tolain dut être incité à chercher des moyens plus efficaces d'affirmer les vœux de sa classe.

Mais ce sont surtout les élections générales fixées pour la fin de mai, qui allaient accentuer l'opposition naissante entre les deux groupes de militants.

Dans les ateliers parisiens, la majorité était républicaine ; et ce fut certainement par susceptibilité républicaine que d'aucuns blâmèrent les initiateurs de la délégation de Londres. Mais, parmi ceux-là même, il y avait des républicains, et, lorsque les élections approchèrent, ils résolurent d'affirmer les droits de leur classe. Par leurs récentes luttes, par l'autorité nouvelle qu'ils avaient conquise, ils avaient pris confiance en eux-mêmes, en la capacité de leur classe. Dans l'opposition ils réclamèrent voix au chapitre. En 1857, encore, ils avaient voté pour les candidats bourgeois qui leur étaient désignés ; ils prétendirent cette fois être consultés, et même faire désigner des leurs.

Dans le comité républicain formé par Carnot, Beslay, l'ami de Proudhon, l'homme simple et droit, et qui vit si souvent juste, s'était fait leur avocat. Sur sa proposition, des réunions ouvrières avaient été formées et elles devaient envoyer des délégués, tout comme les autres, réunions, au comité central.

Ce furent surtout ces délégués, qui dans le comité firent opposition à Garnier-Pagès et à Marie, à l'homme des 45 centimes et à l'auteur de la dissolution des ateliers nationaux ; et ils avaient l'intention de réclamer deux circonscriptions pour des ouvriers, quand le Comité Carnot fut dissous.

Nous n'avons pas à rappeler la vilaine cuisine qui se fit alors, les ambitions des journalistes, des Guéroult et des Havin, leur entente avec les Cinq, sous le patronage de Girardin, etc... Les ouvriers dénoncèrent ces procédés assez vils, et, « se décidèrent à imiter les hommes qui posaient leur candidature à côté de celle des dictateurs ». Les républicains bourgeois oublient un peu trop toutes ces origines, lorsqu'ils accusent les ouvriers d'avoir voulu faire le jeu de l'Empire... Mais nous verrons mieux.

S'il y eut des candidatures ouvrières en dehors de la liste de l'opposition et contre elle, la faute en est à l'opposition même. Le candidat ouvrier d'alors ne fit pas plus le jeu de l'Empire que M. de Lasteyrie, par exemple. Ils se trouvaient dans le même cas. Mais le fait même que Tolain et ses amis décidèrent quand même de poser des candidatures indique fort nettement leur but : ils ne tenaient pas seulement à obtenir les réformes souhaitées; ils voulaient encore affirmer, faire reconnaître leur *égalité sociale*. En les repoussant, les membres de l'opposition les condamnaient à l'isolement; mais ils allaient du même coup hâter la naissance d'une opposition de classe dans le domaine politique.

Elle n'apparut point cependant dès les élections de 1863. Tolain et ses amis étaient gens prudents.

Les deux candidatures ouvrières tardivement posées, celles de Coutant et de J.-J. Blanc, n'eurent aucunement le caractère de « candidatures de classe », au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Au fond, ce qu'ils revendiquèrent surtout, ce fut, en face de l'opposition, l'intégralité de leurs droits politiques. Mais cela seul était déjà une révolution.

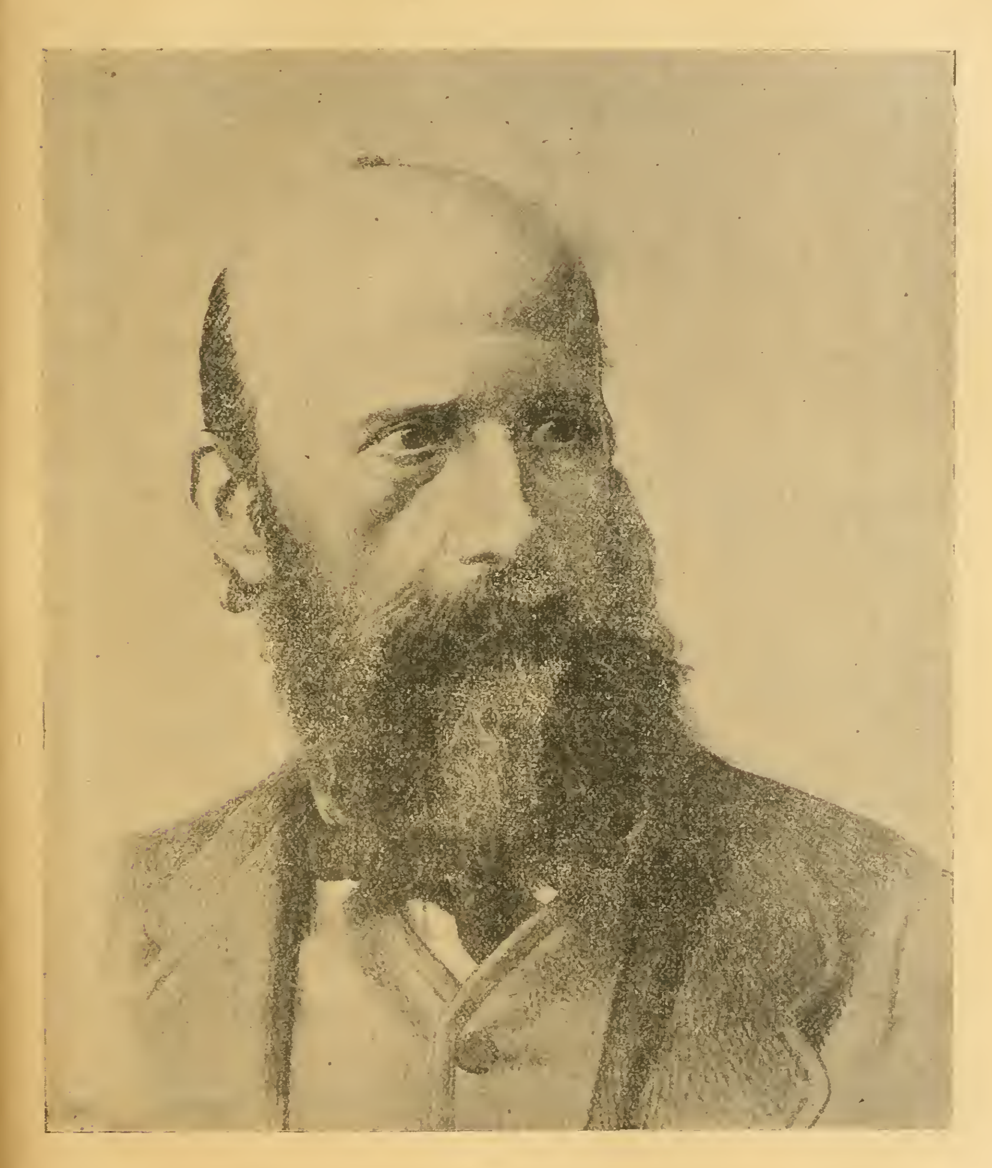
Cette fois, nettement, l'opposition entre le groupe de Tolain et celui de la commission ouvrière de 1862 éclata. Parce qu'il était sans doute la plus connu, parce qu'il avait chance de rallier le plus de suffrages, on avait proposé la candidature à Chabaud. Il repoussa l'offre. « En nous engageant ainsi dans la lutte électorale, écrivit-il, *nous nous aliènons tout le monde sans profit pour personne*, et nous restons, avec nos propres ressources, qui, il faut bien le dire, sont loin d'être celles que donne l'unité ». C'était encore une fois l'opposition de ceux qui attendaient du pouvoir et de la bourgeoisie l'octroi bienveillant de réformes reconnues nécessaires et ceux qui, croyant une action nouvelle indispensable pour lesobtenir, allaient faire de leur classe un parti nouveau. Mais c'était aussi l'opposition entre ceux qui prenaient confiance dans leurs propres forces, et ceux qui croyaient devoir être éternellement des subordonnés. S'il faut même en croire Guéroult (*Opinion Nationale*, du 6 juin 1863), lui-même proposa,, à plusieurs reprises, une candidature à Blanc, qui était le metteur en page de l'*Opinion* ; celui-ci refusa, et pour mieux affirmer son indépendance, marcha seul.

Le 24 mai 1863, ce fut le *Temps* qui annonça sa candidature, la première candidature ouvrière. Un groupe d'ouvriers de la 1re circonscription écrivaient au *Temps* qu'ils avaient toujours eu « l'intention de présenter et de

soutenir la candidature d'un de leurs camarades, connaissant leurs besoins et capables de défendre leurs intérêts » — « qu'ils avaient espéré pouvoir se grouper autour de la réunion Carnot ; mais que, cette réunion dissoute, ils ne renonçaient point pour cela à leur projet », enfin « qu'ils avaient fixé leur choix sur Joseph Blanc, ouvrier-typographe ». Cette lettre était signée de Buette, Murat, Jean et Louis Aubert, Vanhamm et de neuf autres camarades. Le 26 mai, le *Temps* publiait la circulaire du nouveau candidat. Blanc affirmait qu'il était possible et juste qu'un ouvrier pût représenter Paris, « l'ouvrier étant une des forces vives de la nation », et une assemblée législative n'étant complète que lorsqu'elle est la représentation de toutes ces forces ». « Il est temps, disait-il, que les travailleurs s'affirment; *car nous ne sommes guère plus avancés qu'aux jours où il fallait être censitaire pour participer aux choses de l'État*... Si éloquentes que soient les voix généreuses qui ont défendu nos intérêts, il est impossible qu'ils soient mieux compris et mieux défendus que par nous-mêmes ». Le candidat disait ensuite les revendications ouvrières : liberté de coalition, création de chambres syndicales, élues au suffrage universel, « complétant l'institution des prudhommes », et à qui il reviendrait « d'aider aux associations libres, de perfectionner les sociétés de secours mutuels et de résoudre, en sauvegardant la dignité de tous, le problème de l'assurance contre le chômage ». Mais il assurait en terminant que, nommé pour défendre les intérêts ouvriers, il n'oublierait pas les questions générales ; et il reprenait à son compte le programme de l'opposition républicaine et libérale.

Cette candidature, si nette, fut — on ne s'en étonnera pas outre mesure — mal accueillie par la presse. L'*Opinion Nationale*, le *Temps* protestèrent contre le principe des candidatures ouvrières. On a souvent depuis entendu les arguments dont ils se servirent alors même : depuis 1789, il n'y a plus de classes ! Un candidat représente tout le monde ! Un ouvrier peut être candidat, mais il ne peut y avoir de candidats ouvriers ! etc..., etc... Le *Siècle*, journal de M. Havin, le candidat menacé, accusa les ouvriers de fomenter la division. Pour discréditer leur candidature, il inséra une protestation contre Blanc qui se serait présenté seulement, disait-il, comme le candidat de typographie parisienne. A cette argumentation par l'absurde, Blanc riposta en montrant que l'initiative de sa candidatnre revenait surtout à des mécaniciens ; et il montra que non-seulement les travailleurs parisiens dans leur généralité s'intéressaient à son succès, mais que son initiative avait du retentissement dans toute la France. Cinq cents ouvriers lyonnais, des ouvriers des ateliers Cail lui envoyaient des adresses ; cinq cents typos envoyaient une note au *Temps* pour soutenir leur confrère ; et beaucoup d'ouvriers encore venaient à une réunion de La Chapelle le 31 mai, définir « le caractère de la candidature ouvrière, *éminemment fraternelle vis-à-vis de la bourgeoisie démocratique* », si elle était contraire à la dictature d'un comité de candidats sans délégation.

Néanmoins, le 2 juin, Blanc fut battu; il obtenait 332 voix : Coutant, candidat lui aussi, n'en avait obtenu que 11 ; Tolain, un instant candidat, s'était retiré devant Cantagrel.



PORTRAIT DE TOLAIN

D'après un document du Musée Carnavalet

La polémique sur les candidatures ouvrières continuant après le scrutin, le 6 juin Blanc écrivit une lettre au *Temps*. « Le candidat s'incline, y disait-il ; mais l'idée reste et n'abdique pas ». Girardin, l'homme qui voulait au Corps législatif « des orateurs », ayant dit dans un article qu'il suffirait qu'au Corps législatif une demande fût faite par un élu ouvrier, pour

qu'elle ne fût pas prise en considération, Blanc ripostait ; « Si cela est vrai, je le regrette beaucoup, parce que cela me paraît indigne d'un grand corps de l'État : je le regrette parce que cela nous condamne pour toujours à des intermédiaires très honorables et très éloquents, mais qui ne sont pas *nous-mêmes* (souligné dans le texte) ; je le regrette parce que c'est la continuation des castes, que nous voudrions tous voir disparaître ; je le regrette parce que c'est la négation même du progrès, la porte fermée au nez des travailleurs ». Girardin proposait aux travailleurs d'apporter aux députés leurs dossiers : Blanc se refusait à être un *client !* — Comme il disait encore spirituellement, « il rentra dans sa blouse, comme les diables à ressort rentrent dans leur boîte, sans avoir fait de mal à personne ». Mais... l'idée restait et n'abdiquait point.

Quelques semaines plus tard, Tolain lançait sa brochure : *Quelques vérités sur les élections de Paris*. Il y racontait les tripotages électoraux de l'opposition ; il y précisait les revendications des prolétaires parisiens ; et il y affirmait encore leur droit d'avoir des représentants à eux, comme MM. Emile-Isaac-Eugène Péreire et Talabot étaient les défenseurs naturels du capital (p. 25). La pensée inspiratrice de la brochure n'était point fondamentalement différente de celle des délégués de Londres : liberté de coalition liberté d'association, chambres syndicales ouvrières, accord réel du capital et du travail dans la liberté, mais affirmation très nette des droits ouvriers, des intérêts ouvriers, lesquels ne peuvent être représentés et défendus que par des ouvriers. Tirant la leçon des élections, Tolain indiquait que les démocrates eux-mêmes, les uns « enfermés dans le cercle cabalistique d'une théorie », les autres franchement hostiles, ne soutiendraient pas les candidatures ouvrières. Si les travailleurs, concluait-il, trouvent que leur émancipation se fait trop attendre, qu'ils se mettent à l'œuvre. « Le suffrage universel comme le libre échange portent en leurs flancs plus d'une surprise dont s'ébahira la vieille société. »

Mais ce qu'il y a de nouveau, cette fois, dans la brochure de Tolain, c'est l'affirmation que le mouvement de la candidature ouvrière est la continuation même du mouvement socialiste. Quand cette candidature a surgi, dit-il, on a discuté sur des points de détail, « mais il s'agissait bien d'autre chose ! Il s'agissait, en effet, de réclamer l'*égalité entre le travail et le capital*. Chose curieuse, à part les socialistes, l'expérience du passé n'a éclairé ni les hommes d'hier ni ceux d'aujourd'hui » ! Puis, après avoir rappelé comment le peuple, incapable encore de formuler ses revendications, s'était porté d'instinct vers les doctrines sociales, et comment les démocrates qui se croyaient à l'avant-garde avaient tenté d'écraser le socialisme en juin, Tolain continue : « *Au 3 décembre, on put croire que le socialisme avait vécu. C'était une erreur. Il s'était transformé*. Pendant ces dix années de silence, pendant le calme profond (à peine troublé par la guerre d'Italie) qui avait succédé aux mouvements tumultueux de la place publique, un lent travail

d'assimilation s'était fait dans la partie la plus active et la plus intelligente de la population ouvrière. Pour ne plus s'épancher bruyamment au dehors, *les idées n'étaient pas mortes; les esprits trituraient les théories.* Élaguant les exagérations, les utopies impraticables, ils dégageaient les réformes pratiques, en les contrôlant rigoureusement par les faits. Comprenant qu'on ne change point en un jour les conditions économiques d'une société, que le principe de l'association s'était heurté devant l'ignorance et l'impatience des masses, on changea de route et, peu à peu, on entendit proposer par les classes ouvrières quelques réformes nettes et précises : abrogation de l'article 1781, de la loi sur les coalitions, création de Chambres syndicales, d'agences professionnelles, de sociétés de crédit mutuel, et, par-dessus tout, l'instruction primaire gratuite et professionnelle. Travail sourd, ignoré de tout ce qui n'était pas mêlé à la vie intime de l'ouvrier, mais qui n'en a pas moins jeté de profondes racines. »

Ainsi, selon Tolain, tout le réformisme pratique du prolétariat parisien d'alors se rattache à la tradition socialiste de 1848; ce sont, élaguées de leurs utopies et contrôlées par les faits, les revendications d'alors qu'il prétend reprendre ; et c'est comme « une transformation du socialisme » que s'annonce le nouveau mouvement. Et sans doute ce socialisme est encore d'une insuffisance notoire ; sans doute la préoccupation constante d'arriver à la conciliation du patronat et du salariat, qui reparaît dans tous les écrits et même dans ce dernier, est théoriquement le contraire du socialisme. Mais il est frappant de voir que les prolétaires parisiens, au moment où ils s'affirment comme une classe indépendante, ayant ses intérêts propres et prétendant les défendre elle-même, se rattachent déclarément à la tradition socialiste, revendiquent le nom de *socialistes*. Et c'est merveille aussi de suivre, comment, mois par mois, presque semaine par semaine, par le développement logique d'une pensée toujours en éveil, ces travailleurs, poussés par la conscience de leurs intérêts vrais, s'élèvent peu à peu des revendications élémentaires d'un syndicalisme purement corporatif, jusqu'à l'idée déjà vaguement entrevue d'une émancipation totale.

En cette fin de 1863, sans doute, il reste encore bien des étapes à franchir. Mais avec une obstination inlassable les militants parisiens poussent leur besogne de propagande et d'organisation. L'échec de leurs candidatures, les 332 voix de Blanc ou les 11 voix de Coutant, ne les ont pas découragés. Des élections complémentaires vont avoir lieu à Paris, en mars 1864. Ils décident d'affirmer une fois encore leur idée.

Le 17 février 1864, l'*Opinion Nationale* publia le manifeste des Soixante, par lequel le petit groupe affirma vraiment pour la première fois sa doctrine.

C'est là un document capital dans notre histoire socialiste, document oublié maintenant du prolétariat, et qui n'est guère cité que par fragments dans les histoires scientifiques. On nous permettra de le donner ici complètement, d'en fournir ainsi une nouvelle édition à nos camarades.

Il fut publié sans titre, sous quatre lignes de Guéroult, affirmant que cette « communication lui paraissait digne de l'attention et de la sympathie la plus sérieuse ».

« Au 31 mai 1863, disait ce manifeste, les travailleurs de Paris, plus préoccupés du triomphe de l'opposition que de leur intérêt particulier, votèrent la liste publiée par les journaux sans hésiter, sans marchander leur concours; inspirés par leur dévouement à la liberté, ils en donnèrent une preuve nouvelle, éclatante, irréfutable. Aussi la victoire de l'opposition fut-elle complète, telle qu'on la désirait ardemment, mais certes plus imposante que beaucoup n'osaient l'espérer.

Une candidature ouvrière fut posée, il est vrai, mais défendue avec une modération que tout le monde fut forcé de reconnaître. *On ne mit en avant pour la soutenir que des considérations secondaires*, et, de parti-pris, en face d'une situation exeptionnelle, qui donnait aux élections générales un caractère particulier, *ses défenseurs s'abstinrent de poser le problème du paupérisme.* Ce fut avec une grande réserve de propagande et d'arguments que le prolétariat tenta de se manifester : le prolétariat, cette plaie de la société moderne, comme l'esclavage et le servage furent celles de l'antiquité et du moyen-âge. Ceux qui agirent ainsi avaient prévu leur défaite, mais ils crurent bon de poser un premier jalon. Une pareille candidature leur semblait nécessaire pour affirmer l'esprit profondément démocratique de la grande cité.

Aux prochaines élections la situation ne sera plus la même. Par l'élection de neuf députés, l'opposition libérale a obtenu à Paris une large satisfaction. Quels qu'ils fussent, choisis dans les mêmes conditions, les nouveaux élus n'ajouteraient rien à la signification du vote du 31 mai : quelle que soit leur éloquence, elle n'ajouterait guère à l'éclat que jette aujourd'hui la parole habile et brillante des orateurs de l'opposition. Il n'est pas un point du programme démocratique dont nous ne désirions comme elle la réalisation. Et, disons-le une fois pour toutes, nous employons ce mot : *Démocratie*, dans son sens le plus radical et le plus net.

*Mais si nous sommes d'accord en politique, le sommes-nous en économie sociale ?* Les réformes que nous désirons, les institutions que nous demandons la liberté de fonder, sont-elles acceptées par tous ceux qui représentent au Corps législatif le parti libéral ? Là est la question, le nœud gordien de la situation.

Un fait démontre d'une façon péremptoire et douloureuse les difficultés de la position des ouvriers.

Dans un pays dont la constitution repose sur le suffrage universel, dans un pays où chacun invoque et prône les principes de 89, nous sommes obligés de justifier des candidatures ouvrières, de dire minutieusement, longuement, les *comment*, les *pourquoi*, et cela pour éviter non seulement les

accusations injustes des timides et des conservateurs à outrance, mais encore les craintes ou les répugnances de nos amis.

Le suffrage universel nous a rendus majeurs *politiquement;* mais il nous reste encore à nous émanciper *socialement.* La liberté que le Tiers-Etat sut conquérir avec tant de vigueur et de persévérance doit s'étendre en France, pays démocratique, à tous les citoyens. *Droit politique égal implique nécessairement un égal droit social.*

On a répété à satiété : il n'y a plus de classes ; depuis 89, tous les Français sont égaux devant la loi. Mais nous qui n'avons d'autre propriété que nos bras, nous qui subissons tous les jours les conditions légitimes où arbitraires du capital, nous qui vivons sous des lois exceptionnelles, telles que la loi sur les coalitions et l'article 1781, qui portent atteinte à nos intérêts en même temps qu'à notre dignité, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation.

Nous qui, dans un pays où nous avons le droit de nommer des députés, n'avons pas toujours le moyen d'apprendre à lire ; nous qui, faute de pouvoir nous réunir, nous associer librement, sommes impuissants pour organiser l'instruction professionnelle, et qui voyons ce précieux instrument du progrès industriel devenir le privilège du capital, nous ne pouvons nous faire cette illusion.

Nous dont les enfants passent souvent leurs plus jeunes ans dans le milieu démoralisant et malsain des fabriques ou dans l'apprentissage qui n'est guère encore aujourd'hui qu'un état voisin de la domesticité ; nous dont les femmes désertent facilement le foyer pour un travail excessif, contraire à leur nature et détruisant la famille; nous qui n'avons pas le droit de nous entendre pour défendre pacifiquement notre salaire, pour nous assurer contre le chômage, *nous affirmons que l'égalité écrite dans la loi n'est pas dans les mœurs et qu'elle est encore à réaliser dans les faits.* Ceux qui, dépourvus d'instruction et de capital, ne peuvent résister par la liberté et la solidarité à des exigences égoïstes et oppressives, ceux-là subissent fatalement la domination du capital : leurs intérêts restent subordonnés à d'autres intérêts.

Nous le savons, les intérêts ne se règlementent point ; ils échappent à la loi ; ils ne peuvent se concilier que par des conventions particulières, mobiles et changeantes comme ces intérêts eux-mêmes. Sans la liberté donnée à tous, cette conciliation est impossible. Nous marcherons à la conquête de nos droits pacifiquement, loyalement, mais avec énergie et persistance. Notre affranchissement montrerait bientôt les progrès réalisés dans l'esprit des classes laborieuses, de l'immense multitude qui végète dans ce qu'on appelle le *prolétariat*, et que, pour nous servir d'une expression plus juste, nous appellerons le *salariat.*

A ceux qui croient voir s'organiser la résistance, la grève, aussitôt que nous revendiquons la liberté, nous disons : « Vous ne connaissez pas les ouvriers; ils poursuivent un but bien autrement grand, bien autrement

fécond que celui d'épuiser leurs forces dans les luttes journalières, où des deux côtés, les adversaires ne trouveraient en définitive que la ruine pour les uns et la misère pour les autres. Le Tiers-État disait : Qu'est-ce que le Tier-sÉtat ? Rien. Que doit-il être ? Tout ! Nous, nous dirons : la bourgeoisie, notre aînée en émancipation, sut, en 1789, absorber la noblesse et détruire d'injustes privilèges : il s'agit pour nous, non de détruire les droits, dont jouissent justement les classes moyennes, mais de conquérir la même liberté d'action. En France, pays démocratique par excellence, tout droit politique, toute réforme sociale, tout instrument de progrès *ne peut rester le privilège de quelques-uns*. Par la force des choses, la nation qui possède inné l'esprit d'égalité tend irrésistiblement à en faire le patrimoine de tous.

Tout moyen de progrès qui ne peut s'étendre, se vulgariser de manière à concourir au bien-être général, en descendant jusqu'aux dernières couches de la société, n'est point complètement démocratique, car il constitue un privilège. La loi, doit être assez large pour permettre à chacun isolément ou collectivement, le développement de ses facultés, l'emploi de ses forces, de son épargne et de son intelligence, sans qu'on puisse y apporter d'autre limite que la liberté d'autrui et non son intérêt.

*Qu'on ne nous accuse point de rêver lois agraires, égalité chimérique qui mettrait chacun sur le lit de Procuste,* partage, maximum, impôt forcé, etc..... Non ! il est grand temps d'en finir avec ces calomnies propagées par nos ennemis et adoptées par les ignorants. *La liberté du travail, le crédit, la solidarité, voilà nos rêves.* Le jour où ils se réaliseront, pour la gloire et la prospérité d'un pays qui nous est cher, il n'y aura plus ni bourgeois, ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers. Tous les citoyens seront égaux en droits.

Mais, nous dit-on, toutes ces réformes dont vous avez besoin, les députés élus peuvent les demander comme vous, mieux que vous; ils sont les représentants de tous et par tous nommés.

Eh bien ! nous répondrons : Non ! nous ne sommes pas représentés, et voilà pourquoi nous posons cette question des candidatures ouvrières. Nous savons qu'on ne dit pas candidatures industrielles, commerciales, militaires, journalistes, etc...; *mais la chose y est, si le mot n'y est pas.* Est-ce que la très grande majorité du Corps législatif n'est pas composée de grands propriétaires, industriels, commerçants, de généraux, de journalistes, etc... etc.. qui votent silencieusement ou qui ne parlent que dans les bureaux, et seulement sur des questions dont ils ont la spécialité ?

Un très petit nombre prennent la parole sur les questions générales. Certes, nous pensons que les ouvriers élus devraient et pourraient défendre les intérêts généraux de la démocratie, mais lors même qu'ils se borneraient à défendre les intérêts particuliers de la classe la plus nombreuse, quelle spécialité ! ! ! Ils combleraient une lacune au Corps législatif où le travail manuel n'est pas représenté. Nous qui n'avons à notre service aucun de ces moyens, la fortune, les relations, les fonctions publiques, la publicité, nous

sommes bien forcés de donner à nos candidatures une dénomination claire et significative et d'appeler autant que nous le pouvons les choses par leur nom.

Nous ne sommes point représentés : car, dans une séance récente du Corps législatif, il y eut une manifestation unanime de sympathies en faveur de la classe ouvrière, mais aucune voix ne s'éleva pour formuler comme nous les entendons, avec modération, mais avec fermeté, nos aspirations, nos désirs et nos droits.

Nous ne sommes pas représentés, nous qui refusons de croire que la misère soit d'institution divine. La charité, vertu chrétienne, a radicalement prouvé et reconnu elle-même son impuissance, en tant qu'institution sociale.

Sans doute, au bon vieux temps, au temps du droit divin, quand, inspirés par Dieu, les rois et les nobles se prétendaient les pères et les aînés du peuple, quand le bonheur et l'égalité étaient relégués dans le ciel, la charité devait être une institution sociale.

Au temps de la souveraineté du peuple, du suffrage universel, elle n'est plus, ne peut plus être qu'une vertu privée. Hélas ! les vices et les infirmités de la nature humaine laisseront toujours à la fraternité un assez vaste champ pour s'exercer ; mais la misère *imméritée* (souligné dans le texte), celle qui, sous forme de maladie, de salaire insuffisant, de chômage, enferme l'immense majorité des hommes laborieux, de bonne volonté, dans un cercle fatal où ils se débattent en vain : cette misère-là, nous l'attestons énergiquement peut disparaître, et elle disparaîtra. Pourquoi cette distinction n'a-t-elle été faite par personne ? *Nous ne voulons pas être des clients ni des assistés : nous voulons devenir des égaux ; nous repoussons l'aumône : nous voulons la justice.*

Non, nous ne sommes pas représentés, car personne n'a dit que l'esprit d'antagonisme s'affaiblissait tous les jours dans les classes populaires. Eclairés par l'expérience, *nous ne haïssons pas les hommes, mais nous voulons changer les choses.* Personne n'a dit que la loi sur les coalitions n'était plus qu'un épouvantail, et qu'au lieu de faire cesser le mal, elle le perpétuait en fermant toute issue à celui qui se croit opprimé.

Non, nous ne sommes pas représentés ; car, dans la question des chambres syndicales, une étrange confusion s'est établie dans l'esprit de ceux qui les recommandaient. Suivant eux, la chambre syndicale serait composée de patrons et d'ouvriers, sorte de prud'hommes professionnels, arbitres chargés de décider au jour le jour sur les questions qui surgissent. Or, ce que nous demandons, c'est d'avoir une Chambre composée exclusivement d'ouvriers, élus par le suffrage universel, *une Chambre du Travail*, pourrions-nous dire par analogie avec la Chambre de Commerce, et on nous répond par un Tribunal.

Non, nous ne sommes pas représentés, car personne n'a dit le mouvement considérable qui se manifeste dans les classes ouvrières pour organiser

leur crédit. Qui sait aujourd'hui que trente-cinq sociétés de crédit mutuel fonctionnent obscurément dans Paris ? Elles contiennent des germes féconds, mais ils auraient besoin, pour leur éclosion complète, du soleil de la liberté.

En principe, peu de démocrates intelligents contestent la légitimité de nos réclamations, et aucun ne nous dénie le droit de les faire valoir nous-mêmes.

L'opportunité, la capacité des candidats, l'obscurité probable de leurs noms, puisqu'ils seraient choisis parmi les travailleurs exerçant leur métier au moment du choix (et cela pour bien préciser le sens de leur candidature), voilà les questions qu'on soulève pour conclure que notre projet est irréalisable, et que du reste la publicité nous ferait défaut.

D'abord, nous maintenons que, après douze ans de patience, le moment opportun est venu : nous ne saurions admettre qu'il faille attendre les prochaines élections générales, c'est-à-dire six ans encore. Il faudrait à ce compte, dix-huit ans pour que l'élection d'ouvriers fût opportune. Vingt et un ans depuis 1848 !!! Quelles meilleures circonscriptions pourrait-on choisir que la 1re et la 5e ! Là, plus que partout ailleurs, doivent se trouver des éléments de succès.

Le vote du 31 mai a tranché d'une manière incontestable, à Paris, la grande question de liberté. Le pays est calme : n'est-il point sage, politique, d'essayer aujourd'hui la puissance des institutions libres qui doivent faciliter *la transition entre la vieille société, fondée sur le salariat, et la société future qui sera fondée sur le droit commun ?* N'y a-t-il pas danger à attendre les moments de crise, où les passions sont surexcitées par la détresse générale ?

La réussite des candidatures ouvrières ne serait-elle pas d'un effet moral immense ? Elle prouverait que nos idées sont comprises, que nos sentiments de conciliation sont appréciées, et qu'enfin on ne refuse plus de faire passer dans la pratique ce qu'on reconnaît juste en théorie.

Serait-il vrai que les ouvriers candidats dussent nécessairement posséder ces qualités éminentes d'orateur et de publiciste qui signalent un homme à l'admiration de ses concitoyens ? Nous ne le pensons pas. Il suffirait qu'ils sussent faire appel à la justice, en exposant avec droiture et clarté les réformes que nous demandons. Le vote de leurs électeurs ne donnerait-il pas d'ailleurs à leur parole une autorité plus grande que n'en possède le plus illustre orateur ? Sorties du sein des masses populaires, la signification de ces élections serait d'autant plus éclatante, que les élus auraient été, la veille, plus obscurs et plus ignorés. Enfin le don de l'éloquence, le savoir universel ont-ils donc été exigés comme conditions nécessaires des députés nommés jusqu'à ce jour?

*En 1848, l'élection d'ouvriers consacra par un fait l'égalité politique ; en 1864, cette élection consacrerait l'égalité sociale.*

A moins de nier l'évidence, on doit reconnaître qu'il existe une *classe spéciale de citoyens,* ayant besoin d'une *représentation directe,* puisque



CROQUIS DE CONSTANTIN GUYS

D'après un original du Musée Carnavalet

l'enceinte du Corps législatif est le SEUL (en majuscules dans le texte) endroit où les ouvriers pourraient *dignement et librement exprimer leurs vœux et réclamer pour eux la part de droits dont jouissent les autres citoyens.*

Examinons la situation actuelle sans amertume et sans prévention. Que

veut la bourgeoisie démocratique, que nous ne voulions comme elle avec la même ardeur ? Le suffrage universel, dégagé de toute entrave ? Nous le voulons. La liberté de la presse, de réunion, régie par le droit commun ? Nous les voulons ? *La séparation complète de l'Église et de l'État*, l'équilibre du budget, les franchises municipales ? Nous voulons tout cela.

*Eh bien ! sans notre concours, la bourgeoisie obtiendra ou conservera difficilement ces droits, ces libertés, qui sont l'essence d'une société démocratique.*

Que voulons-nous plus spécialement qu'elle ou du moins plus énergiquement parce que nous y sommes plus directement intéressés ? *L'instruction primaire gratuite et obligatoire et la liberté du travail.*

L'instruction développe et fortifie le sentiment de la dignité de l'homme, c'est-à-dire la conscience de ses droits et de ses devoire. Celui qui est éclairé fait appel à la raison et non à la force pour réaliser ses devoirs.

*Si la liberté du travail ne vient servir de contre-poids à la liberté commerciale, nous allons voir se constituer une aristocratie financière.* Les petits bourgeois, comme les ouvriers, ne seront bientôt plus que ses serviteurs. Aujourd'hui, n'est-il pas évident que le crédit, loin de se généraliser, tend, au contraire, à se concentrer dans quelques mains ? Et la Banque de France ne donne-t-elle pas un exemple de contradiction flagrante de tout principe économique ? Elle jouit tout à la fois du monopole d'émettre du papier-monnaie et de la liberté d'élever sans limite le taux de l'intérêt !

*Sans nous, nous le répétons, la bourgeoisie ne peut rien asseoir de solide ; sans son concours, notre émancipation peut être retardée longtemps encore.*

Unissons-nous donc pour un but commun : le triomphe de la vraie démocratie.

Propagées par nous, appuyées par elle, les candidatures ouvrières seraient la preuve vivante de l'union, sérieuse, durable, des démocrates, sans distinction de classes ni de position. Serons-nous abandonnés ? *Serons-nous forcés de poursuivre isolément le triomphe de nos idées ?* Espérons que non, dans l'intérêt de tous.

Résumons-nous pour éviter tout malentendu :

La signification essentiellement politique des candidatures ouvrières serait celle-ci :

*Fortifier, en la complétant, l'action de l'opposition libérale* (souligné dans le texte). Elle a demandé dans les termes les plus modestes le *nécessaire* (souligné dans le texte) des libertés ; les ouvriers députés demanderaient le *nécessaire* des réformes économiques.

Tel est le résumé sincère des idées générales émises par les ouvriers dans la période électorale qui précéda le 31 mai. Alors la candidature ouvrière eut de nombreuses difficultés à vaincre pour se produire. Aussi put-on l'accuser, non sans quelque raison, d'être tardive. Aujourd'hui, le terrain est libre ; et comme, à notre avis, la nécessité des candidatures ouvrières est encore plus démontrée par ce qui s'est passé depuis cette époque, nous

n'hésitons pas à prendre l'avance pour éviter le reproche qui nous avait été fait aux dernières élections.

Nous posons publiquement la question, afin qu'au premier jour de la période électorale, l'accord soit plus facile et plus prompt entre ceux qui partagent notre opinion. Nous disons franchement ce que nous sommes et ce que nous voulons.

Nous désirons le grand jour de la publicité, et nous faisons appel aux journaux qui subissent le monopole créé par le fait de l'autorisation préalable; mais nous sommes convaincus qu'ils tiendront à honneur de nous donner l'hospitalité, de témoigner ainsi en faveur de la véritable liberté, en nous facilitant les moyens de manifester notre pensée, lors même qu'ils ne la partageraient pas.

Nous appelons de tous nos vœux le moment de la discussion, la période électorale, le jour où les professions de foi des candidats ouvriers seront dans toutes les mains, où ils seront prêts à répondre à toutes les questions. Nous comptons sur le concours de ceux qui seront convaincus alors que notre cause est celle de l'égalité, indissolublement liée à la liberté, en un mot, la cause de la justice ».

Tel est ce texte, expression raisonnée et longuement méditée des conceptions, de plus en plus précises, qui animaient le groupe des candidats ouvriers depuis 1862. Ils apportaient encore une fois dans ce Manifeste la réfutation des arguments secondaires opposés à leurs candidatures par les représentants des partis bourgeois ; opportunité, capacité des candidats, obscurité probable des noms, tout cela n'était que « défaites », faux prétextes. Ils rappelaient en outre leurs revendications fondamentales : abolition de l'article 1781, liberté des coalitions, liberté d'association ; et s'autorisant de l'expérience toute récente de six mois d'opposition parlementaire, ils démontraient comment, en fait, les plus illustres membres de l'opposition, ceux qui prétendaient, contre eux, représenter tous les citoyens, avaient été incapables de défendre les intérêts ouvriers : tantôt, on les avait vus demander des Chambres mixtes, au lieu de Chambres purement ouvrières que souhaitaient les prolétaires ; tantôt ils laissaient passer les meilleures occasions d'affirmer et de raccrocher au travail parlementaire les revendications les plus connues.

A vrai dire, le point de départ théorique des Soixante restait le même qu'en 1863 : ce qu'ils affirmaient, dès l'abord, c'était l'égalité de leur droit politique, et leur volonté de l'exercer. Mais cette fois, à la différence de leurs circulaires de 1863, le Manifeste disait pourquoi les ouvriers voulaient exercer leurs droits politiques, et quelles espérances les animaient. La forme était encore enveloppée et prudente, mais l'affirmation était nette : si les Soixante voulaient des députés ouvriers, c'était d'abord sans doute pour obtenir, comme ils disaient, le nécessaire des réformes économiques ; mais c'était aussi, c'était surtout pour travailler à l'émancipation de leur classe.

Ils s'étaient abstenus en 1863 « de poser le problème du paupérisme ». Cette fois, ils le posaient. Ils déclaraient que le prolétariat, ou le salariat, est la plaie des sociétés modernes, comme l'esclavage et le servage avaient été la plaie de l'antiquité et du Moyen-Age ; et ils concluaient naturellement à sa suppression. Héritiers de 1848, ils déclaraient que « droit politique égal implique nécessairement un égal droit social », et, franchissant encore un degré, ils affirmaient que l'égalité inscrite dans la loi ne suffit pas, qu'il faut la réaliser dans les faits. Ils parlaient enfin, dans une formule vague, mais qui en disait long, de ces institutions libres qu'ils réclamaient, et qui « devaient faciliter la transition entre la vieille société, fondée sur le salariat, et la société future qui sera fondée sur le droit commun ». Le manifeste proclamait enfin comme nécessaire, ce qui est le but même du socialisme : la suppression du salariat.

Mais comme ils ne connaissaient guère que leur milieu parisien, comme ils ne faisaient que pressentir « l'aristocratie financière qui se constituait à la faveur de la liberté commerciale », les Soixante gardaient l'illusion que l'égalité politique, engendrant une véritable égalité législative, leur suffirait à réaliser l'égalité sociale. Sans doute, ils parlaient de conciliation avec le patronat, d'accord réel des intérêts, mais ils en parlaient, en hommes, tout confiants dans la force de leur classe, en hommes certains, que si cette force pouvait se déployer librement, ils réduiraient à n'être que des égaux, les patrons, les capitalistes. Ils étaient convaincus que leur action syndicale, libérée de toutes entraves, suffirait à les rendre socialement égaux. Et c'était là ce qu'ils entendaient, lorsqu'ils disaient dans leurs formules, que la liberté de travail, pourrait servir de contre-poids à la liberté commerciale. Ils devaient apprendre bientôt, hélas ! que l'émancipation ouvrière n'était point chose si facile. Ils devaient apprendre surtout qu'en dépit même de leurs caractères d'opposants, la bourgeoisie démocratique elle-même s'épouvanterait de leur effort.

Ils connaissaient déjà assez les libéraux de l'Empire pour redouter des leur part une opposition sournoise. On remarquera avec quel soin ils leur déclaraient qu'ils acceptaient leur programme général, avec quelle insistance ils leur rappelaient que c'était aux masses ouvrières qu'ils devaient leurs succès de juin ; et c'est avec une expérience historique bien avertie, qu'eux, prolétaires, ils rappelaient à ces bourgeois « que, sans le concours du peuple, ils n'obtiendraient ou ne conserveraient que difficilement ces droits, ces libertés, qui sont l'essence même d'une société démocratique ». Sages et fortes paroles ! Mais, comme ils le pressentaient, les candidats ouvriers et leurs amis « allaient être forcés de poursuivre isolément le triomphe de leurs doctrines. »

Il importe de connaître les pionniers de l'idée.

Les soixante s'appelaient : Aubert (Jean), mécanicien ; Baraguet, typographe ; Bouyer, maçon ; Cohadon, maçon ; Coutant, typographe ; Carrat,

tailleur; Dujardin, du Crédit mutuel; Kin, monteur en bronze; Ripert, chapelier; Moret, typographe; Tolain, ciseleur; Murat, mécanicien; Lagarde, chapelier; Royanez, mégissier; Garnier, ciseleur; Rampillon, gantier; Barbier, tourneur; Revenu, peintre sur porcelaines; Guénot, lithographe; Limousin, passementier; Aubert (Louis), mécanicien; Audoint, du Crédit Beaumont, ciseleur; Hallereau, ajusteur; Perrachon, monteur en bronze; Piprel, du Crédit mutuel; Rouxel, tailleur; Rainot, graveur; Vallier, ciseleur; Vanhamme, mécanicien; Vespierre, monteur en bronze; Blanc, typographe; Samson, ajusteur; Camélinat, monteur en bronze; Michel (Charles), tailleur; Voirin, ajusteur; Langreni, ciseleur; Secretand, tailleur; Thiercelin, mécanicien; Chevrier, charpentier; Loy, passementier; Vilhem, ajusteur; Messerer, ébéniste; Faillot, tourneur; Flament; Halhen, typographe; Barra; Adinet, tailleur; Camille, ciseleur; Murat père, tisseur; Chéron; Bibal, instituteur; Oudin; Chalon, typographe; Morel, ajusteur; Delahaye, mécanicien; Capet, ajusteur; Arblas, tourneur; Cochu, ajusteur; Mauzon, tulliste.

Egalement, il importerait de savoir, par qui, dans quelles circonstances fut rédigé le manifeste. Tolain est mort; d'autres témoins vivent encore. M. Tchernoff dans son livre récent a écrit qu'il fut rédigé chez M. Henri Lefort, alors jeune démocrate bourgeois, que nous retrouvons souvent mêlé à toute cette histoire et qui semble s'être efforcé constamment de rapprocher les militants républicains les plus avancés et les militants ouvriers (*Le Parti républicain sous l'Empire*, p. 407). M. Tchernoff a recueilli le renseignement de M. Henri Lefort; il se trouve confirmé par une lettre de Clamageran (Correspondance, p. 273) : « Quant aux Reclus, écrivait-il à son cousin Félix Clamageran, après l'échec de Tolain, vous avez deviné juste. C'est un nommé Lefort qui a rédigé le manifeste et ce Lefort est intime avec les Reclus; il fait partie du même groupe ». Henri Lefort se trouvait en relations avec le monde des proscrits, des exilés, avec les démocrates les plus avancés de Londres et de Paris. Et l'on peut supposer que les proscrits de Londres, dont quelques-uns avaient vu quelques ouvriers parisiens à l'Exposition de 1862, devaient se soucier de donner une allure anti-gouvernementale à un mouvement dont ils devinaient tout le sérieux et l'avenir. M. Tchernoff dit encore (*loc. cit.*) que Gambetta prit part à cette rédaction. Seul, le témoignage de M. Lefort l'atteste. C'est possible. Mais ce qui, de toutes manières, reste sensible, c'est l'originalité fruste des formules. Elles sont celles de toutes les circulaires, de tous les manifestes, que le petit groupe publiait depuis 1862. Si des bourgeois ont tenu la plume, ce sont des ouvriers qui ont dicté. On a relevé dans le manifeste des formules proudhonniennes : on l'a fait sous l'influence de l'adhésion postérieure des Internationaux parisiens au proudhonisme. En fait, c'est par les formules héritées de 1848, sans distinction, que les Soixante s'efforcèrent d'exprimer leurs revendications de classe, tout, comme aux premiers moments de notre histoire syndicale et socialiste, les républicains sociaux

de 1834 s'étaient servis de la terminologie de la grande révolution pour exprimer les mêmes revendications. Mais, tout compte fait, ceux-là avaient rencontré alors une bourgeoisie plus intelligente.

La bourgeoisie de 1864, elle, s'inquiéta fort du manifeste. Les ouvriers, en partant très tôt, comme ils étaient en mai partis très tard, voulaient tout à la fois prendre rang et frapper l'opinion. Ils y réussirent. Guéroult leur avait donné une hospitalité généreuse dans son journal. Le Manifeste fut lu et discuté. Le *Temps*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, la *France* en parlèrent. Les journaux réactionnaires et catholiques crièrent au socialisme et à la Révolution; le *Constitutionnel* jeta les hauts cris et crut voir le spectre rouge. Les journaux libéraux et démocrates répétèrent qu'il n'y avait plus ni caste ni classe; le *Journal des Débats* demanda qu'on n'évoquât point les tristes souvenirs de l'ancien régime, ni de 1848; le *Temps* distingua encore une fois entre des candidatures ouvrières et des candidats ouvriers. — Au premier moment, Guéroult sembla se souvenir de son passé saint-simonien. Il défendit le manifeste, — oh certes! avec prudence — tenta de montrer qu'il ne contenait aucune déclaration de classe, qu'il s'agissait simplement d'admettre dans l'opposition quelques représentants ouvriers, que l'on donnerait satisfaction à la classe ouvrière, qu'ainsi on ne l'aigrirait point. Ce protagoniste de la démocratie bourgeoise ne manquait certes point d'habileté, ni d'esprit politique. (*Opinion Nationale* des 22 et 24 février 1864). Il publia aussi le 24, une réponse de Tolain. A l'accusation de poser la candidature ouvrière comme un principe, et de vouloir ainsi reconstituer les classes au mépris du principe de l'égalité: il répondait que cette candidature n'était que la manifestation du principe de l'égalité. A l'accusation « d'opposer la question sociale à la question politique », il rappelait la phrase du manifeste disant le but des ouvriers : fortifier l'opposition libérale. — Malgré leurs déclarations, l'opposition libérale s'obstina à ne point les croire, et avec elle de nombreux ouvriers. Dès cette première affirmation des intérêts particuliers de leur classe, l'opposition se manifeste entre ceux qui voulaient se consacrer uniquement, pour l'instant, à la bataille politique, et ceux qui pensaient, que, pour la bataille politique même, il fallait une classe ouvrière forte, une classe dont le « capital humain », comme disait Corbon, devait être sauvegardé.

Au manifeste des 60, répondit dans le *Siècle*, le manifeste des 80 (28 février). La classe ouvrière à son tour, plus ou moins sollicitée sans doute, s'engageait dans la polémique. Les 80 proclamaient que le manifeste des 60 n'exprimait que l'opinion d'un petit nombre, que les ouvriers, comme en mai, repousseraient les candidats ouvriers. Les castes, disaient-ils, doivent s'effacer devant les principes. Les candidatures ouvrières soulèveraient « mal à propos » une question sociale, alors qu'il ne s'agit que d'une question politique. Tant qu'on n'a point la liberté, il ne faut songer qu'à la conquérir. Et ils terminaient en déclarant, qu'ouvriers de l'opposition, ils se sentaient

suffisamment représentés par « des hommes honnêtes et qui savent ».

Il est vraisemblable que ce manifeste fût commandé ou sollicité. L'examen des signatures prouve qu'on en fit passer le texte dans des ateliers et qu'on prit en bloc des noms. Les 80 ne formaient pas un groupe de militants convaincus, animés d'une même pensée. Mais il ne faut point pour cela méconnaître le grave problème de tactique qui dès alors se posait. Fallait-il, dans le cadre même de l'Empire, s'occuper d'améliorer immédiatement la situation ouvrière ? Ou fallait-il réserver cette besogne pour la République qui devait venir, qui viendrait ? La réforme politique n'était-elle point, selon une tradition vivante, selon la pure tradition blanquiste, le moyen de la réforme sociale ? Les hommes qui prétendaient défendre les intérêts spéciaux de la classe ouvrière avaient beau proclamer qu'ils acceptaient le programme de l'opposition, beaucoup de républicains, ouvriers ou bourgeois, se demandaient fatalement s'ils ne faisaient point le jeu de l'Empire. Malgré le caractère d'opposition qu'avait l'*Opinion Nationale*, les rapports de Guéroult et des ouvriers tendaient à faire croire que le candidat ouvrier était le candidat du Palais-Royal. Sincèrement les uns le pensaient, comme par exemple Clamageran, qui, au lendemain des élections, écrivait qu'il « y avait beaucoup d'intrigues dans cette candidature et que le Palais-Royal n'y était pas étranger... » Mais même ceux qui n'y croyaient pas avaient intérêt à répandre le bruit, pour ne point sembler prendre position contre la classe ouvrière et en même temps couper court à ces candidatures de division, où ils sentaient, plus ou moins, le recommencement, d'un mouvement de classe.

Les Soixante comprirent le danger. La candidature de Tolain avait été posée le 6 mars dans la 5<sup>e</sup> circonscription. Il comprit qu'au risque de se priver de la publicité de l'*Opinion Nationale*, et au risque de compromettre un moment le sort des réformes les plus nécessaires, il fallait sauvegarder l'avenir du mouvement. Il rechercha la caution de républicains sûrs et avancés.

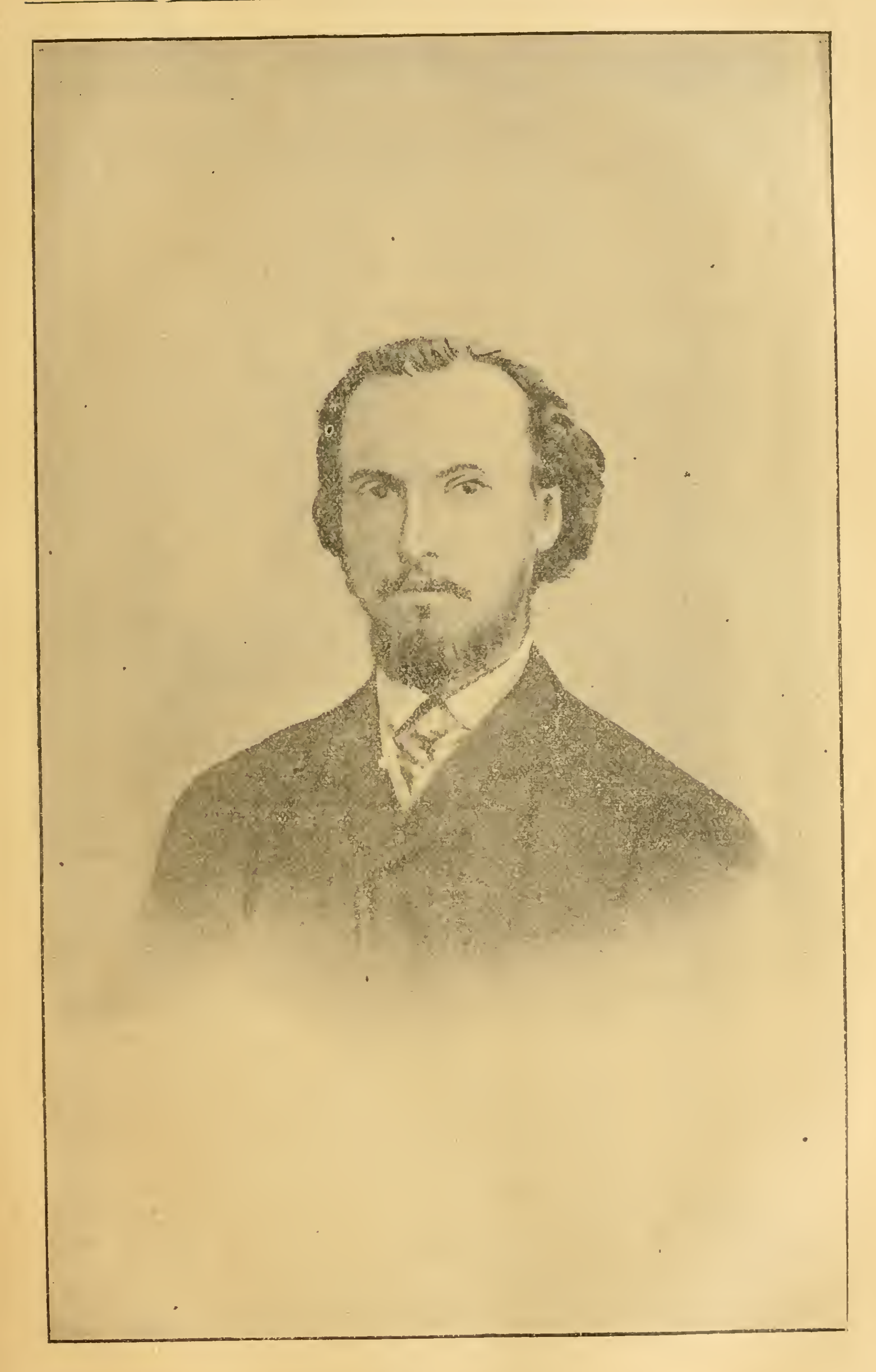
Henri Lefort dut aussi vigoureusement insister dans ce sens. Tandis que la polémique continuait entre les partisans des 60 et des 80, tandis que les listes d'adhésions se couvraient de signatures dans les ateliers et étaient envoyées aux journaux, Lefort sollicita des concours moraux. Le 9 mars, parut dans l'*Opinion Nationale*, et fut distribuée dans la circonscription une circulaire-programme de Tolain. On y trouvait insérée une longue lettre signée, par ordre, de Ch. Delescluze, ancien commissaire général de la République, de Noël Parfait, ancien représentant, et de Laurent Pichat, tous trois recommandant Tolain aux électeurs, et montrant « la raison d'être de sa candidature dans l'ordre général des idées démocratiques ». Or, même dans cette lettre, et, sous la forme de l'approbation, les trois démocrates avancés faisaient des réserves : « En principe, écrivaient-ils aux ouvriers, nous repoussons toute distinction de classes, nous ne voyons partout que des citoyens égaux en droits, égaux en devoirs. Sous ce rapport, nos sentiments sont les vôtres :

ce n'est pas vous, fils intelligents de la Révolution, qui songez à ressusciter les corporations au nom d'un intérêt spécial qui s'efface, à nos yeux comme aux vôtres, dans la grande égalité civique que vous poursuivez avec nous et que nous ne tarderons pas à conquérir. Mais après avoir consacré ces grandes vérités, vous prenez texte des injustices que vous avez à souffrir dans la position que la société vous a faite, et vous demandez que vos frères de la grande cité, en joignant leurs efforts aux vôtres, abaissent les barrières élevées contre vous. Votre demande nous paraît légitime ». Ainsi les démocrates tout comme Guéroult réduisaient pour ainsi dire à la revendication de quelques satisfactions particulières et immédiates l'action de la candidature ouvrière. Et Tolain même, reprenant la formule de sa réponse à l'*Opinion Nationale*, leur concédait, dans la circulaire où il reproduisait leur lettre que « la candidature ouvrière n'était pas un principe; mais qu'elle serait, si elle triomphait, la manifestation du principe de l'égalité ».

Mais, malgré ses propres réserves, malgré sa modération, c'était bel et bien comme candidature de classe qu'allait s'affirmer de plus en plus la candidature de Tolain.

Le 9 mars, lorsque parut sa circulaire, la campagne électorale battait déjà son plein : dans la 1re circonscription, Carnot était candidat; dans la 5e (celle de Tolain) Garnier-Pagès. Or il faut bien marquer le caractère nouveau que, sous l'influence du manifeste, avait pris aussitôt la campagne. Carnot s'était présenté surtout comme auteur de la loi sur l'enseignement primaire si désiré des ouvriers ; et le manifeste qui annonçait sa candidature, était signé d'un certain nombre d'ouvriers, dont la qualité suivait le nom. Dans la 5e circonscription, la jeunesse des écoles, Charles Longuet, Robert Luzarche, Cournet, Blatin, Massol, Burnichon, Vaillant avaient posé la candidature de Frédéric Morin, parce que c'était un vieux lutteur, et parce que « les études, qu'il avait publiées sur les associations ouvrières, garantissaient du reste que les travailleurs ne sauraient trouver un défenseur plus énergique et plus compétent. » La candidature ouvrière, tant honnie, avait rappelé aux républicains les plus avancés les droits du prolétariat, et elle contraignait les autres de faire au moins des déclarations en faveur des classes ouvrières. Le Manifeste avait donc atteint en partie son but.

Mais, depuis le 9 mars, depuis l'appui donné à Tolain par Delescluze, Noël Parfait et Pichat, par ceux que l'on appelait déjà des démocrates radicaux, le candidat ouvrier ne pouvait plus être sinon soutenu, du moins aidé dans sa publicité par l'*Opinion Nationale*. Le plus franc eût été de le désavouer, de dire que le caractère de classe de candidature commençait à inquiéter Guéroult tout comme elle avait inquiété les autres libéraux. Mais c'était peut-être s'aliéner non seulement le groupe de Tolain mais encore nombre de délégués de 1862; c'était surtout avouer franchement qu'on avait publié et soutenu le manifeste des Soixante, dans le dessein secret d'attirer à l'Empire ceux qui l'avaient rédigé.



CHARLES LONGUET

D'après une photographie appartenant à Marcel Longuet

Le rédacteur de l'*Opinion* usa d'un truc assez vil. Le 11 mars, juste deux jours après la circulaire de Tolain, Chabaud qui semble décidément plus que jamais, l'homme à tout faire du Palais-Royal, posa sa candidature contre Tolain, dans la 5[e] circonscription. Le 13 mars, l'*Opinion Nationale* publiait son manifeste. Il y rappelait son refus d'accepter la candidature en mai 1863, et il arguait de la liberté des élections (c'est-à-dire de l'absence d'un comité directeur) pour céder « aux nouvelles offres » qui lui étaient faites. Surtout la suite de sa déclaration vaut d'être retenue : elle souligne le caractère de classe de la candidature Tolain. « Je ne chercherai pas, disait-il, à faire croire que l'entrée d'un nouveau député au Corps législatif aura pour résultat la solution immédiate de tous les grands problèmes sociaux et la jouissance de toutes les libertés. Je dirai seulement que là où l'on veut entretenir la haine et la discorde entre patrons et ouvriers par l'éloignement des deux parties (allusion aux chambres syndicales ouvrières), je veux qu'un rapprochement s'opère pour établir sur des bases solides l'union et la concorde indispensables au développement de l'industrie... En présence de ceux qui veulent un changement prompt et radical de notre organisation sociale, je veux que ces changements s'opèrent graduellement et sans secousse ». Ainsi, sans qu'un mot, un seul, du manifeste des soixante décelât une intention de déchaîner la guerre sociale, alors qu'au contraire les conceptions de Tolain, à les prendre à la lettre, semblaient tendre à la paix sociale, ses adversaires dénonçaient en lui déjà le candidat de classe et le révolutionnaire. Sous la lettre, les ennemis clairvoyants devinaient l'esprit.

Mais à quoi tendait donc la candidature de Chabaud ? — Attendons trois jours, et nous comprenons : le 16 mars, Guéroult, dans l'article important où il examine les candidatures en présence, lâche Tolain avec une maëstria étonnante. Il faut citer encore et textuellement ce passage du journaliste démocrate. Il faut qu'on sache avec quelle basse hypocrisie la première candidature de classe fut évincée par la bourgeoisie. Savourons le texte de Guéroult : « Ce qu'on avait prévu, dit-il, ne s'est que trop réalisé. Les ouvriers se sont divisés. Au manifeste a répondu un contre-manifeste. Les ouvriers qui se rattachent aux traditions du Luxembourg ont fait opposition aux délégués de Londres. Que dis-je ? les délégués de Londres eux-mêmes ne se sont pas entendus, et la candidature de M. Chabaud est venu faire échec à celle de M. Tolain. Puis, comme si ce n'était pas assez de cette guerre fratricide, ces ouvriers qui auraient dû conserver à la candidature par eux choisie *son caractère exclusivement économique et social*, et éviter toute compromission politique, ont eu la malheureuse idée de demander ou d'accepter un patronage politique qui leur attirait des inimitiés et des suspicions, sans leur donner aucune force. Dès lors, la partie était perdue ; il ne fallait plus songer à M. Tolain ».

Guéroult... oublie que la candidature de diversion n'a été posée que deux jours après la circulaire de Tolain et de ses démocrates ; mais il oublie sans doute aussi que les candidats républicains, quelques mois plus tôt, auraient

pu donner prise aux mêmes reproches, de la part des candidats officiels. Le jour du vote, le 20 mars, Chabaud retirait d'ailleurs sa candidature : elle n'avait eu d'autre utilité, d'autre *but* que de fournir à Guéroult son argument souverain contre la candidature ouvrière. Par ce petit tour machiavélique, il avait espéré garder contact et, à l'occasion, gagner peut-être les militants ouvriers. La rupture fut dès lors consommée.

Seul, Coutant, qui lâcha bientôt ses amis, écrivit encore à l'*Opinion*. Comme d'autres souvent depuis, les ouvriers avaient profité de son hospitalité, sans rien aliéner de leurs idées, ni servir sa politique.

Pendant les derniers jours de la période, les basses manœuvres se multiplièrent. Un candidat impérialiste et fantaisiste, un M. Hugelmann, se porta garant pour Tolain. Celui-ci dut le désavouer. Mais les calomnies allèrent encore leur train. Les militants parisiens faisaient le rude apprentissage de ce que devait être la lutte de classe sur le terrain politique.

Dès la première heure, ils eurent à endurer de la part de la bourgeoisie, toutes les cruautés, toutes les saletés.

Tolain eut 424 voix. Le but de la bourgeoisie était atteint. Mais elle en avait atteint un autre qu'elle ne cherchait pas. Elle avait habitué les prolétaires à ne compter que sur eux-mêmes; elle avait affiné la conscience qu'ils prenaient de l'opposition des classes; elle les poussait peu à peu dans la voie révolutionnaire. Ici, Guéroult, en février, avait vu juste. Qu'on lise l'affiche ci-contre de Tolain, l'affiche de dernière heure que nous devons à la complaisance de M. Tchernoff, on verra de quel ton parle maintenant le candidat. La patience de ce modéré semble à bout : « Nous attendons depuis le commencement du monde, s'écrie-t-il ». C'est le cri séculaire des classes opprimées qui éclate; c'est la volonté d'une complète émancipation prolétarienne qui s'affirme. On sent, au ton, malgré les mots mêmes, que le prolétariat ne veut plus attendre.

Il faudrait pouvoir suivre, en même temps, pendant toute cette période des candidatures ouvrières le vaste travail qui s'accomplissait non-seulement à Paris, mais dans toute la France et qui exerçait sa répercussion sur la bourgeoisie avancée. Il est rare en effet qu'un mouvement socialiste nettement défini ne s'accompagne point de mouvements connexes, moins décidés, moins nets, mais où se marque bien toute la poussée ouvrière. « Ce qui grandit en ce moment, écrivait en avril 1863 Ch. de Rémusat, ce sont les classes ouvrières. Sans qu'il soit aisé d'en assigner la cause, car les institutions ont peu fait pour cela, un progrès intellectuel et moral se manifeste dans leur sein, et frappe les observateurs les plus clairvoyants et les moins suspects ». Dans tous les domaines, pendant ces mois de vie intense qui s'écoulèrent depuis la délégation ouvrière de Londres jusqu'à la fondation de l'Internationale, le progrès se manifestait de toutes les manières. Surtout après la proclamation des 60 et les polémiques des 80, beaucoup de démocrates durent aussi se préoccuper de ce qu'on pouvait faire pour le prolé-

# Elections des 20 et 21 Ma

# ÉLECTEURS

La confusion produite et exploitée par les ennem armée de tous les priviléges.

Hors de la liberté, pas de salut pour nous tous, ouvr

Nous affirmons le droit de réunion. On nous répo autorisation......

Nous affirmons la liberté de la presse. La presse, devait nous donner sa publicité, parce qu'elle jouit

On ne nous discute pas. Pour nous combattre, on calomnies. En dépit de ces manœuvres, un fait inat les démocrates radicaux qui ont délégué les citoye Ces noms ont une signification qui indique d'où vien

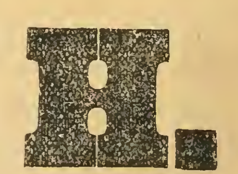
Nous voulons l'égalité indissolublement liée à la lib et les autoritaires : les libéraux, qui ne veulent pas ont essayé de nous calomnier, les autres de nous comp

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, rien ne peut din Elle n'est pas à la merci d'une défaite ou d'une victoir

Nous persistons.

## ÉLECTEURS,

Nous vous demandons de faire passer, autant que
Si vous trouvez que cela est inopportun, nous attend
Nous attendons depuis le commencement du monde.




(7277).

Paris. — Imprimerie ÉDOUAR

# 864 -- 5ME Circonscription

candidature ouvrière montre la force de la réaction,

on, qui voulons la justice.
nous n'avons qu'un droit, celui de demander une

e libérale, pouvait nous refuser son appui, mais elle
opole. Elle a manqué à son devoir.
réduit à organiser tout un système d'intrigues et de
subsiste, c'est l'adhésion donnée à notre initiative par
ESCLUZE, NOEL PARFAIT, LAURENT PICHAT.
mnie et quel intérêt on avait à la propager.
re candidature devait soulever contre elle les libéraux
les autoritaires, qui ne veulent pas la liberté. Les uns
e.
puissance de notre revendication politique et sociale.
ale.

pouvez, le droit dans le fait.
us y sommes habitués.

# DLAIN, OUVRIER CISELEUR

## andidat de l'Opposition

ue Saint-Louis, 46, au Marais.

tariat, en évitant toute lutte de classes. Les prolétaires conscients étaient avides d'instruction et de lecture : nous avons vu quelle place, les revendications d'enseignement tenaient dans les programmes ouvriers. Des bibliothèques populaires étaient fondées de tous côtés : et pour répondre à l'ardent désir d'instruction qui tourmentait les prolétaires, les collections à bon marché de la *Bibliothèque nationale* et de la *Bibliothèque utile* étaient créées. Qui de nous n'en a retrouvé les volumes dans les modestes bibliothèques des travailleurs de l'époque ? Au même temps encore, le mouvement coopératif, aidé, lui, presque sans réserve, par la bourgeoisie, prenait un nouvel essor. En 1863, Beluze publiait par livraisons son livre sur *les Associations, conséquence du progrès*. La même année, à son Congrès de Gand, l'Association internationale pour l'avancement des sciences sociales se prononçait en faveur des sociétés coopératives. Les libéraux de toutes opinions s'intéressaient au mouvement ; et lorsque Beluze fonda le crédit au travail, il trouva dans tous les partis, depuis l'orléaniste Casimir-Périer et le catholique Cochin jusqu'aux républicains radicaux comme Clémenceau et Naquet les plus chaleureux appuis. A cette première banque, Léon Say et Walbras ajoutaient bientôt la Caisse d'escompte des associations populaires. En province, à Valence, à Lyon, à Lille, à Saint-Étienne, l'exemple était suivi. La coopération — c'est le nom que l'on substitue désormais à celui d'association, qui rappelle trop de déboires — la coopération, sous toutes ses formes, séduisait de nombreux prolétaires. De 1851 à juin 1863, 8 nouvelles sociétés seulement avaient été fondées ; de juin à décembre 1863, il y en eut tout de suite 15 en formation. Quelques mois plus tard, en novembre 1864, un journal était fondé, destiné précisément à intensifier le mouvement coopératif. Seuls, des républicains y écrivaient. Son conseil de surveillance était composé de Beluze, Favelier, ancien rédateur de l'*Atelier*, Fleury, ancien représentant du peuple, Mottu, négociant, Noël Parfait, Elisée Reclus ; et dans son comité de rédaction, on peut relever les noms de Chassin, de Gustave Chaudey, de Cohadon, des maçons, de Davaud, gérant des sociétés de crédit mutuel, d'E. Despois, de Horn, l'économiste, de Laurent Pichat, d'Henri Lefort, bref de quelques ouvriers et des démocrates les plus avancés, les plus sûrs. La coopération n'éveillait point les mêmes inquiétudes que le mouvement des candidatures ouvrières, où s'exprimait déjà la conscience de leur classe prise par les militants de Paris.

Ceux-là, cependant, ne restaient pas inactifs ; et c'est à eux encore que nous devons consacrer le meilleur de ces pages, trop limitées en nombre. Au mois de mai 1864, le gouvernement, sous la pression de leur mouvement, leur donnait en partie satisfaction. Désirant regagner la classe ouvrière, dont les élections de 1863 avaient démontré l'hostilité, il avait résolu d'abroger la loi sur les coalitions. Le projet avait eu comme rapporteur M. E. Ollivier, qui, à cette occasion (nous aurons à en reparler) s'était définitivement séparé de la gauche : il avait rencontré l'opposition des industriels, qui redoutaient

la multiplication des grèves, et l'opposition de la gauche libérale, qui trouvait la loi captieuse, puisqu'elle donnait aux ouvriers le droit de coalition sans leur donner le droit de réunion, et qu'on leur interdisait ainsi de se concerter pour décider, repousser ou conduire la grève. Jules Simon, Jules Favre demandaient l'abrogation pure et simple des articles 414, 415 et 416 du Code pénal. Ollivier leur reprocha de ne pas savoir se contenter d'un premier progrès, et, soutenu par les ministres, fit adopter le texte nouveau. Ce texte marquait sans doute un progrès : jusqu'au 25 mai 1864, « la coalition était punissable, dans tous les cas, quelle que fût l'intention des personnes entrées dans la coalition, quelque légitime que pût être leur prétention, quelque exempts de blâme et d'immoralité que pussent être les moyens employés pour former ou maintenir la coalition. D'après le texte nouveau, ne furent plus punies que « les violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses », faites dans le but d'amener ou maintenir une coalition, ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail » (art. 414). L'article 416 établissait la réciprocité pour les patrons ; l'article 415 augmentait les peines prévues par l'article 414, lorsque les faits punis par cet article auraient été commis par suite d'un plan concerté. Toutes les peines prévues étaient plus sévères que celles qui atteignent des peines analogues dans le droit commun. C'est que la bourgeoisie, on le sait, doit défendre ce qu'elle appelle la liberté du travail ! N'insistons pas. Les camarades socialistes ont tous appris par expérience ce qu'est le droit de coalition, solennellement reconnu par la loi de 1864. Au bout de quarante-deux ans la discussion qui s'éleva entre Jules Simon et Emile Ollivier n'est pas encore close : mais telle a été l'accumulation de peines, issues des articles 414 et 415, depuis la promulgation de la loi de 1864, que des républicains modérés eux-mêmes se sentent contraints de demander l'abrogation de leurs sinistres dispositions.

A l'époque où elle fut promulguée, la loi ne pouvait satisfaire les prolétaires. Elle accordait le droit de coalition ; mais elle refusait le droit d'association. Elle reconnaissait la grève spontanée et violente qui éclate, lorsque les ouvriers d'une entreprise sont à bout ; elle se refusait à reconnaître celle que des ouvriers conscients de leur droit et de leurs forces auraient pu faire, et qui aurait prévenu l'autre. Coutant marqua dans quelques articles le mécontentement des ouvriers conscients. En fait, la loi n'était applicable qu'avec un large régime de tolérance pour les associations ; et le pouvoir dut s'y plier. De nombreuses sociétés de secours mutuels ou même d'épargne prirent un caractère syndical plus prononcé et introduisirent dans leurs statuts des articles concernant la résistance. Des procès comme celui qui fut intenté à la Société de bienfaisance des portefaix de Marseille, pour avoir prescrit à ses membres de n'accepter de place qu'avec l'assentiment du syndicat, leur apprenaient pourtant, de temps à autre, qu'ils ne devaient se fier que modérément à la tolérance gouvernementale. Le régime d'arbitraire et de faveur se trouvait simplement déplacé : il ne s'appliquait plus à la grève,

mais à l'association. La loi même de 1884 n'a fait en quelque sorte elle aussi que déplacer l'arbitraire. La coalition est légale, le syndicat est légal : mais il reste encore la violation de la liberté du travail. Et qui dira où commence cette violation ?

En mai 1864, en tous cas, les militants parisiens étaient déjà trop avertis pour se laisser prendre aux apparentes concessions de l'Empire.

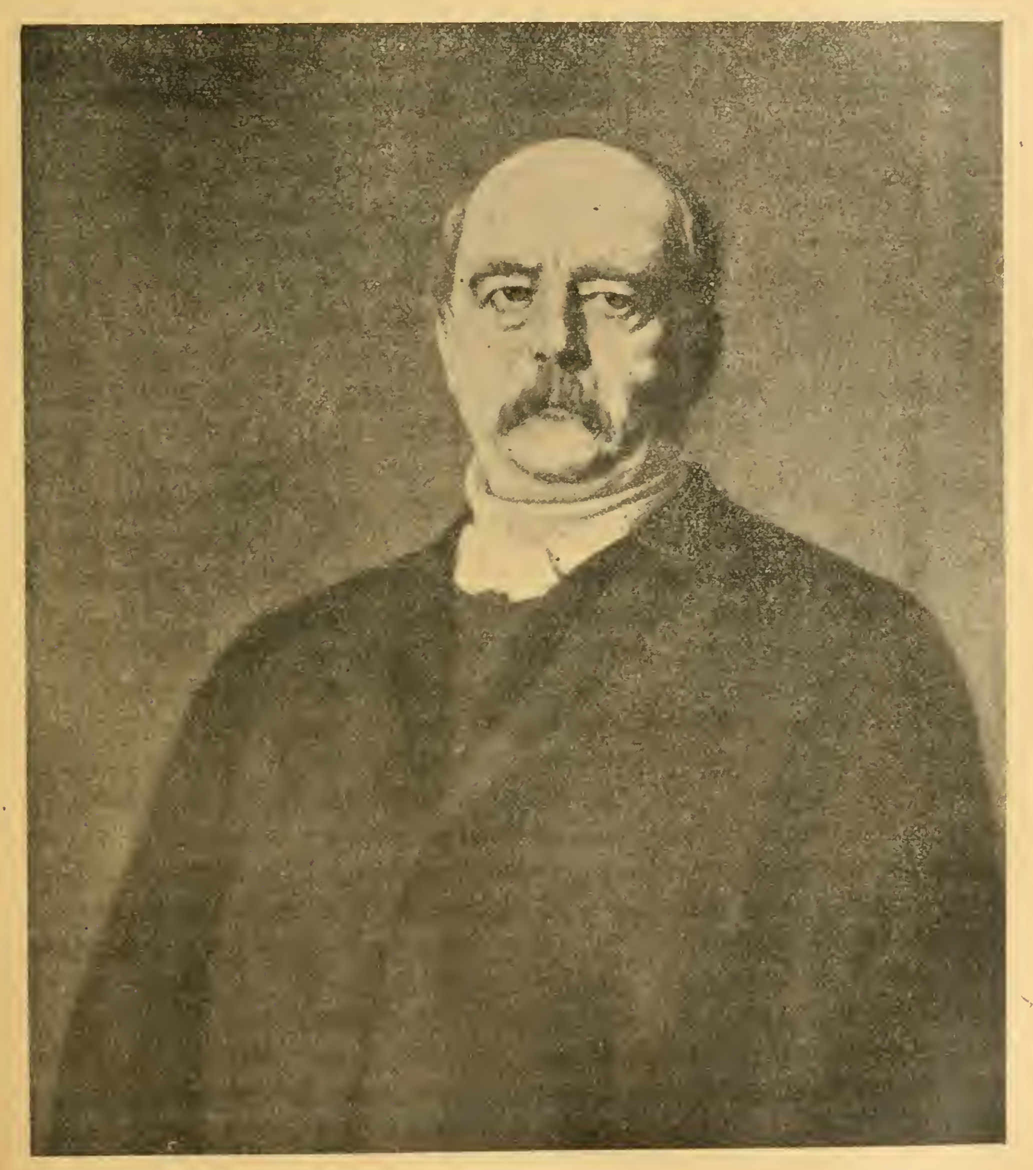
Laissant le gouvernement à sa politique mesquine, et dédaignant les quelques ouvriers qui demeuraient à la dévotion du Palais-Royal, sans découragement, sans lassitude, confiants dans leur force nouvelle, ils cherchaient désormais d'un autre côté la voie de leur émancipation.

Lors de la délégation à Londres, nous l'avons vu, des relations avaient été établies entre ouvriers anglais et ouvriers français. Depuis la fin de 1862, elles n'avaient jamais été interrompues. Au premier moment, lors de la venue des français, les trade-unionistes ne semblaient pas avoir perçu l'importance du mouvement, le comité de réception n'avait pas été pris parmi eux. Mais on y remarquait des membres de l'ancienne alliance des Communistes ; et les relations de ces réfugiés, avec les Unionistes, devaient peu à peu gagner ces derniers à l'idée de relations ouvrières internationales. Juste à ce moment, d'ailleurs, les Unions anglaises adoptaient une nouvelle tactique. Elles avaient alors à leur tête des hommes remarquables, comme William Allan, le secrétaire général de la *Société amalgamée des mécaniciens*, l'infatigable, patient et méticuleux administrateur, ou Robert Applegarth, l'administrateur de la nouvelle société des charpentiers, le militant d'esprit alerte, ouvert et conciliant, qui, soucieux d'assurer au trade-unionismes une situation sociale et politique reconnue par la loi, l'entraînait à manifester sa puissance dans tous les domaines politiques et sociaux ; auprès d'eux encore, Georges Odger, l'orateur brillant, l'idole des radicaux de Londres, qui, en attirant les foules, donnait au nouveau mouvement des troupes toujours plus nombreuses. « Pour la première fois dans le siècle, remarquent Béatrice et Sidney Webb, dans leur *Histoire du trade-unionisme* (page 251 de la traduction française), le mouvement ouvrier passa sous la direction non plus d'amis appartenant aux classes moyennes ou supérieures, tel que Place ou Owen, mais de purs ouvriers formés spécialement pour cette position ». Le fait vaut d'être marqué dans sa généralité : le mouvement français, au même temps, avait exactement le même caractère.

Or, ces chefs syndicalistes, qui devaient former plus tard la Junta et qui se retrouvaient déjà dans le *Trades-Council*, c'est-à-dire dans l'Union des syndicats de Londres, récemment fondée, se préoccupaient d'étendre l'horizon un peu étroit du vieil Unionisme, et de passionner les ouvriers anglais pour ces problèmes de politique générale, auxquels ils étaient demeurés jusqu'alors indifférents. Par là, espéraient-ils, ils conquerraient pour leur classe une égalité sociale, qu'elle n'avait pas encore, et ils l'affranchiraient plus sûrement que par des grèves, par des luttes limitées à des relèvements de

salaires. Encore une fois, Tolain et ses amis, ne pensaient point autrement

Le Trades-Council de Londres ne laissait donc plus passer une occasion de manifester hautement les opinions générales de la classe ouvrière. En



M. DE BISMARK
D'après un portrait de Lembach.

1862, il organisait un grand meeting de protestation contre la sympathie éhontée de la grande bourgeoisie anglaise pour les esclavagistes du Sud et il cherchait à créer une agitation pour la réforme électorale. En 1863, la sanglante répression de la révolution polonaise provoquait de nouveaux meetings. Au même moment, la classe ouvrière parisienne se passionnait pour les mêmes causes.

Pendant les premiers mois de 1863, en particulier, s'il n'avait tenu qu'aux travailleurs parisiens, Napoléon III eût immédiatement engagé la guerre pour la défense de la Pologne. Ils adressaient une adresse de propagande à Czartoriski ; ils organisaient des collectes ; ils envoyaient une pétition, — mal reçue d'ailleurs, à celui qui avait en mains « l'épée de la France ». La question fut le prétexte choisi pour établir des relations nouvelles et plus constantes, plus régulières entre les deux prolétariats.

Mais, il le faut bien marquer, ce ne fut là qu'un prétexte. Depuis des mois, les ouvriers français poursuivaient obstinément leur idée de relations internationales, et il est probable que de l'autre côté du détroit, le cordonnier Eccarius, le Thüringien réfugié à Londres, ancien membre de l'Alliance des Communistes, ami de Marx et ami du trade-unioniste Odger, devait pousser dans le même sens les membres du Trades-Council. Lors donc que la question polonaise surgit, elle devint immédiatement un prétexte à manifestations communes. C'est là un fait fréquent dans l'histoire prolétarienne, que la première rencontre des militants dans des manifestations sentimentales, d'où sort ensuite une organisation solide.

Les ouvriers français et anglais échangèrent des adresses ; mais les Français durent s'en tenir là jusqu'en juillet. Ils étaient trop occupés par leur besogne électorale. En juillet, enfin, Tolain, Perrachon et Limousin, pour apporter une réponse à une adresse des ouvriers anglais, firent le voyage de Londres. Ils arrivèrent le 22 juillet et assistèrent le soir même à un meeting à Saint-James-Hall en faveur de la Pologne. Tolain a raconté ce meeting dans une lettre à l'*Opinion Nationale* du 25 juillet. Quand le président prononça le mot de guerre en faveur de la Pologne, un enthousiasme extraordinaire lui répondit, « Cette agitation se reproduisit lorsque la députation des ouvriers français fit son entrée. Nous nous levâmes tous comme témoignage de notre vœu ardent pour une alliance guerrière en faveur de la Pologne.» Tout le monde répudia les traités de 1815, et l'on prit jour pour un nouveau meeting où parla Odger. Odger réclama la paix du monde, la protection du travail contre le capitalisme. Il demanda des congrès internationaux, et des mesures pour empêcher que les ouvriers d'un pays ne vinssent émigrer dans un autre pays, pour y déprimer les salaires. On vota d'ailleurs l'adresse polonaise. Mais il faut signaler déjà l'esprit trade-unioniste. Dans l'organisation internationale, ce que cherchent les syndiqués anglais, c'est un moyen de défense de leurs salaires, des hauts salaires que possède l'Angleterre. Pour eux, l'internationalisme fut d'abord du protectionnisme. L'adresse votée fut répandue dans les ateliers. Ce fut pour le petit groupe de Tolain et de ses amis une occasion nouvelle de propagande.

Certainement, alors, le projet d'une association internationale régulière fut agitée ; des idées durent être échangées. Nous ne pouvons malheureusement pas suivre, au jour le jour, toutes ces relations pendant les dix-huit mois qui séparent le meeting de Saint-James Hall de celui de Saint-Martins-

Hall. Les documents nous font défaut : mais on a quelques preuves de l'obstination que durent apporter les ouvriers français à la réalisation de leur idée. Malgré leur activité électorale, les militants parisiens ne semblent jamais l'avoir perdue de vue.

Dans le *Rappel* du 5 juillet 1870, à l'occasion du 3e procès de l'Internationale, M. Henri Lefort, qui semble bien avoir été poussé par les proscrits de Londres à entrer en relations avec le groupe de Tolain, a raconté qu'il avait fait le voyage de Londres en 1863 comme délégué du petit groupe « pour aller porter la proposition précise d'une Association internationale ».

M. Henri Lefort ne précise pas davantage la date. et M. Tchernoff qui l'a cité (p. 447) et qui ne parle point du meeting de Saint-James Hall, semble disposé à voir dans cette mission le point de départ de l'Internationale.

Je crois qu'il faut placer la date de ce voyage au plus tôt à la fin de 1863 et peut-être à la fin de mars ou en avril 1864.

D'une part, en effet, si M. Henri Lefort fut chargé d'une mission et d'un projet précis pour les ouvriers anglais, il est vraisemblable que ce ne fut pas uniquement à cause de ses relations avec le proscrit Lelubez, mais que déjà des idées avaient été échangées. Il est vraisemblable que le voyage dut avoir lieu après le meeting de juillet 63.

Mais d'autre part, M. Henri Lefort lui-même a raconté « qu'il fut introduit par Lelubez dans un meeting d'ouvriers anglais, présidé par Odger, et qui discutait d'un projet de réception à faire à Garibaldi. *Or le voyage de Garibaldi est d'avril 1864*, et je n'ai point trouvé trace dans les journaux français qui s'en occupèrent beaucoup, que ce voyage ait été résolu longtemps à l'avance.

Enfin je serais disposé à voir dans la reprise du projet d'une association internationale, la compensation de l'échec électoral du 20 mars. M. Lefort rendrait service à la science en cherchant à préciser encore ses souvenirs, sans chercher par ailleurs à exagérer l'importance de son rôle : c'est un peu son péché mignon.

Il fallut, en tous cas, plus d'un an pour qu'il devînt possible de réaliser enfin le projet depuis si longtemps mûri d'une Association internationale des travailleurs. La campagne électorale de 1864 avait réclamé tous les efforts des militants parisiens. Mais en septembre 1864, à l'occasion d'un nouveau meeting pour protester contre la politique de la Russie à l'égard de la Pologne, Tolain, Perrachon et Limousin se rendirent de nouveau à Londres, avec un projet précis pour établir au moins tout un système d'informations régulières, sur les questions intéressant. les travailleurs de tous pays. Une commission centrale devait choisir dans les grandes villes du continent une sous-commission ou un correspondant, chargé de recevoir les adhésions, de réunir les documents nécessaires « pour établir le résumé de chaque nation ».

Ce fut le 28 septembre 1864 dans un meeting nombreux et enthousiaste

que les trois Français, aidés de Lelubez vinrent exposer leurs idées d'organisation. On a de ce meeting plusieurs comptes-rendus. L'un des plus récemment connus est celui de Lelubez lui-même, dans une lettre à M. Henri Lefort, que M. Tchernoff a publiée dans son livre.

Après un chœur de travailleurs allemands, le professeur Beesley, élu président, prit la parole. C'était un radical anglais qui s'était déjà signalé comme un démocrate éprouvé et qui, en 1861, lors de la grève des maçons de Londres et en plusieurs autres circonstances, avait énergiquement soutenu contre la bourgeoisie manchestérienne les revendications ouvrières. Dans « un speech éloquent et rempli de sympathie pour les peuples opprimés » écrit Lelubez, il dénonça les actes de violence des gouvernements, leurs violations du droit international; il condamna l'expédition de Rome, mais n'oublia point celle de Gibraltar; il stigmatisa la conduite de la Russie en Pologne et en Circassie, mais dénonça la conduite analogue de l'Angleterre en Irlande, en Chine, dans l'Inde et en Nouvelle-Zélande. Il conjura les travailleurs de ne point se laisser égarer par les préjugés patriotiques, mais d'accomplir toujours ce que leur conscience leur indiquait comme juste. Il exprima enfin l'espoir que l'union projetée entre les travailleurs de tous les pays sortirait réalisée de cette assemblée.

Odger lut ensuite l'adresse que les Anglais avaient adressée aux travailleurs parisiens. Et ce fut Tolain qui « avec un vrai chic », qu'admire Lelubez, donna lecture de l'adresse en réponse.

Qu'on nous permette cette dernière longue citation : l'adresse lue à Londres montre à quelles pensées, à quelles conceptions en étaient arrivés les militants parisiens, au moment même où, dans l'Internationale, ils allaient subir de nouveau la forte influence des penseurs socialistes, de Proudhon ou inconsciemment de Marx.

« Frères et amis, disaient les travailleurs de France à leurs frères d'Angleterre, oui, vous avez raison, le sentiment qui nous réunit est l'indice certain d'un meilleur avenir pour l'affranchissement des peuples.

« Il ne faut plus que des Césars, le front souillé d'une couronne sanglante, se partagent entre eux des peuples épuisés par les rapines des grands, des pays dévastés par des guerres sauvages. Une fois de plus, la Pologne est recouverte d'un sanglant linceul et nous sommes restés spectateurs impuissants.

« Un seul peuple opprimé met en danger la liberté des autres peuples. Au nom de sa dignité, tout homme libre ou qui veut l'être doit son concours à ses frères opprimés. Sans doute nous aurons bien des obstacles à vaincre; il en est plus d'un qui tombera meurtri dans la mêlée. Qu'importe? A la liberté, au progrès, comme à la terre, il faut l'engrais.

« Donc, ceignons nos reins, préparons-nous avec joie à la lutte. Il faut que le peuple fasse entendre sa voix dans toutes les grandes questions politiques et sociales, signifiant ainsi aux despotes que la fin de leur tyrannique tutelle est arrivée.

« Travailleurs de tous pays qui voulez être libres, à votre tour d'avoir des Congrès. C'est le peuple qui revient enfin sur la scène, ayant conscience de sa force, et se dressant *en face de la tyrannie dans l'ordre politique, en face du monopole, du privilège dans l'ordre économique.*

« Depuis longtemps, grâce aux découvertes scientifiques, l'industrie développe chaque jour sa production ; l'emploi des machines, en facilitant la division du travail, augmente sa puissance, tandis que des traités de commerce, inspirés par la doctrine du libre-échange, lui ouvrent partout de nouveaux débouchés.

« Progrès industriel, division du travail, libre-échange, tels sont les points qui doivent aujourd'hui fixer notre attention ; car ils vont modifier profondément les conditions économiques de la société. Poussés par les besoins du temps, par la force des choses, les capitaux se concentrent et s'organisent en puissantes associations financières et industrielles. Si nous n'y prenons garde, cette force sans contrepoids règnera bientôt despotiquement.

« Sans vouloir relever ce qu'a trop souvent de dérisoire le conseil qu'on nous prodigue : « Economisez », nous voyons l'aristocratie future accaparer la direction des plus modestes épargnes. Inspirée par un sentiment charitable et par le besoin de nous protéger quand même, elle excelle à l'aide de mille moyens ingénieux à enlever au travailleur le maniement de son mince capital, au lieu d'exciter chez lui l'esprit d'initiative. Nos faibles économies, englouties dans ce Pactole, nous feraient les serviteurs des princes de la finance, tandis que la division du travail tend à faire de chaque ouvrier un rouage dans la main des hauts barons de l'industrie.

« Devant cette organisation puissante et savante, tout plie, tout cède, l'homme isolé n'est rien ; il sent tous les jours diminuer sa liberté d'action et son indépendance. Devant cette organisation, l'initiative individuelle s'éteint ou se discipline au profit de cette organisation.

« Le travail est la loi de l'humanité, la source de la richesse publique, la base légitime de la propriété individuelle. Il doit être sacré, libre.

« Or, quoi qu'en disent aujourd'hui les grands prêtres de l'économie politique et sociale, nous affirmons qu'il ne l'est pas. Savants théoriciens courbés sur de gros livres, ils formulent des axiomes qui reçoivent, à nos dépens, de cruels démentis. Ils semblent ne vouloir regarder le problème que par un bout de la lorgnette, celui de la consommation. En vertu de la loi de l'offre et de la demande — l'ouvrier est assimilé par eux à un produit manufacturé — un illustre homme d'Etat de l'Angleterre n'a-t-il pas dit : « Quand deux patrons courent après un ouvrier, le salaire monte. Quand deux ouvriers courent après un patron, le salaire baisse » ? Quand le capital, ce fécond auxiliaire du travail, devient son dominateur implacable ou réduit le travailleur à la famine, on appelle cela l'échange des services, la liberté des transactions ! Quand, placé dans des conditions défavorables, l'industriel

diminue le prix de la main-d'œuvre pour rétablir l'équilibre rompue entre lui et ses rivaux, c'est alors la libre concurrence ! Comme si le libre-échange ne devait avoir pour résultat que de déplacer le champ de bataille ! A quoi nous servirait-il, le jour de la pacification générale, d'enfouir au fond de nos arsenaux les canons rayés, les armes de précision, si nous devions, grâce à la vapeur, à l'électricité, les remplacer par des engins de destruction plus terribles encore. Le libre-échange complété par la liberté du travail ne perpétuerait pas la lutte, mais au contraire, il développerait les aptitudes et le génie propre de chaque peuple, changeant enfin les ennemis en émules.

« Ainsi, par défaut d'enseignement professionnel, la science est le privilège du capital ; par la division du Travail, l'ouvrier n'est plus qu'un agent mécanique ; et le libre-échange sans la solidarité entre les travailleurs engendrera le servage industriel, plus implacable et plus funeste à l'humanité, que celui détruit par nos pères en ces grands jours de la Révolution française.

« Ceci n'est point un cri de haine ; non, c'est un cri d'alarme. Il faut nous unir, travailleurs de tous pays, pour opposer une barrière infranchissable à un système funeste qui diviserait l'humanité en deux classes : une plèbe ignorante et famélique, et des mandarins pléthoriques et ventrus.

« Sauvons-nous par la solidarité. »

Cette fois, on relèvera facilement dans le texte, la marque d'un intellectuel. Ce n'est plus tout à fait le style accoutumé des proclamations de Blanc, de Tolain, des Soixante. Mais entre les deux séries de textes, il y a continuité d'idées, de formules : la « liberté du travail » s'opposant à la liberté commerciale, empêchant la concentration industrielle, et l'asservissement du travail par une aristocratie financière, c'est exactement la pensée économique du manifeste des Soixante, celle qu'une simple méditation sur leur sort avait enseigné aux travailleurs de la petite industrie parisienne. Mais on notera que cette pensée s'enrichit et se précise. Déjà, elle est pénétrée de critique proudhonnienne : on y retrouve ce qui du Proudhonnisme devait être immédiatement accessible à ces travailleurs, cette critique vigoureuse de la féodalité financière, que Chaudey et surtout Duchène allaient bientôt développer.

« Tolain et les délégués, écrit Lelubez dans sa lettre sur le meeting, ont été très applaudis, et le vœu a été exprimé et applaudi avec vocifération d'une candidature ouvrière anglaise aux prochaines élections. J'ai alors expliqué le plan d'organisation qui a semblé être bien compris et qui a été fort applaudi. Puis est venu la proposition du comité soumise au meeting, proposée par M. Wheeler et accompagnée d'un speech éloquent dans lequel il a dit que les gouvernements auraient beau dire aux peuples de s'entre haïr, les peuples sentent qu'ils devraient s'aimer ; — que les Français avaient toujours l'avantage sur les Anglais, que ces derniers avaient envoyé leur adresse tandis que les premiers l'apportaient eux-mêmes avec un plan d'organisation tel que cela nous prouvait une fois de plus que le progrès

vient toujours de France, même quand les Français sont les plus opprimés. »

Voici le texte de la résolution proposée par Wheeler :

« Le meeting ayant entendu les réponses de nos frères Français, nous proclamons encore leur bienvenue, et comme leur programme est de nature à améliorer la condition des travailleurs, l'acceptons comme base *d'une organisation internationale.* Le meeting nomme un comité, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, pour former des règlements pour une telle association. »

La résolution fut appuyée par Wheeler lui-même, et par plusieurs autres. Lelubez lut une adresse qui lui avait été envoyée par Henri Lefort. Eccarius au nom des Allemands, le major Wolff, secrétaire-général de Mazzini, au nom des Italiens, prirent encore la parole « puis le citoyen Bocquet, pour remercier le président d'avoir parlé en termes si élogieux de la Révolution française. Du reste, ajoute Lelubez, toutes les fois que ces mots ont été prononcés, les applaudissements ont été immenses ».

La résolution mise aux voix fut adoptée à l'unanimité ; un comité de 21 membres, chargé d'organiser une association internationale pour toute l'Europe, fut nommé. Parmi ses membres se trouvaient en majorité des Anglais, des trade-unionistes, dont Odger, Howell, Osborne, Lucraft, des Français comme Denoual, Lelubez, Bocquet, puis Wolff comme représentant de l'Italie, et enfin, tout dernier, « le docteur Marx ». Le comité se réunit le 5 octobre 1864. L'Internationale ouvrière était fondée : après trois ans d'effort, de travail obstiné et méthodique c'était à cette création grandiose qu'aboutissait l'effort des militants parisiens.

On nous pardonnera d'avoir si longuement retracé cette évolution, d'avoir cité tant de textes, — les uns étaient oubliés, les autres inconnus ou perdus. Il faut que les camarades socialistes connaissent leurs origines ; et c'est dans cette création spontanée de l'Internationale qu'ils les trouveront. L'Internationale, en effet, ne procédait, encore une fois, ni d'une tradition, ni d'une idée abstraite, mais des besoins nouveaux de la classe ouvrière, c'est-à-dire, en dernière analyse, du développement capitaliste même. La Pologne ne fut qu'un prétexte ; si la volonté d'interventionnisme de la classe ouvrière rappelait encore le libéralisme démocratique d'avant 1848, l'idée dominante, inspiratrice, c'était l'entente économique de toutes ces classes ouvrières, à qui, par-dessus les frontières, le libre-échange développé apprenait non plus seulement l'identité, mais la connexité de leur sort. On parle couramment, d'autre part, du proudhonisme de Tolain et de ses camarades de Paris. Camélinat m'a affirmé qu'au moment où il collaborait à la rédaction du Manifeste des Soixante, Tolain ne connaissait pas Proudhon. Et je suis persuadé qu'un examen très attentif, et que nous ne pouvons faire ici, de toutes les formules proudhoniennes antérieures à 1864 et des

formules successives de la candidature ouvrière établira qu'il n'y a point filiation.

D'ailleurs, quelles que soient les formules, ce que nous avons voulu montrer, ce que nous croyons vrai, c'est que le mouvement d'idées qui devait aboutir à la création de l'Internationale procédait directement du premier effort de résistance professionnelle des travailleurs parisiens. Comme des trade-unionistes anglais contemporains, ils n'étaient intervenus dans l'action politique, que pour obtenir une liberté plus grande dans le domaine économique. Leur tentative politique ayant échoué, ils tentaient, dans les conditions mêmes qui leur étaient faites, de donner à leur action économique plus de force par l'alliance avec les travailleurs étrangers.

Évidemment, en février 1864 encore, ils manquaient tout à fait de culture théorique. Mais l'heure était venue où ils allaient comprendre de nouveau toute la partie singulière des théories socialistes. Dans le Conseil général de l'Internationale, Marx allait tenter d'exprimer intellectuellement, et avec une puissance magnifique, tout ce singulier mouvement où il pouvait voir déjà se réaliser en partie l'évolution qu'il avait décrite dans le Manifeste communiste. Et à Paris même, Proudhon auquel les Soixante avaient adressé leur Manifeste, disait, dans son dernier livre, dans cette *Capacité politique des classes ouvrières*, qui est presque certainement son chef-d'œuvre, l'importance de cette date dans l'histoire du monde moderne.

Comme Marx, Proudhon eut conscience, en effet, que le socialisme venait de se réveiller, que le mouvement ouvrier allait recommencer, pour sa réalisation. Camélinat, tout jeune alors, voyait le grand penseur chaque dimanche, rue du Cherche-Midi, chez Deslay, où venaient aussi Chaudey et Duchêne. Quand Proudhon lut le manifeste, m'a raconté notre camarade, il en fut aussitôt enthousiaste ; il déclara qu'il « allait écrire un livre dessus ». Très souffrant déjà, souvent interrompu dans son travail par des crises d'asthme (il devait mourir au printemps de 1865) il écrivit sous l'inspiration des ouvriers de Paris et de Rouen qui l'avaient consulté, il écrivit donc pour eux, cet admirable résumé testamentaire de sa pensée. Nous retrouverons sa doctrine, exprimée et déformée par ces nouveaux et zélés disciples, dans les Congrès de l'Internationale. Ce que nous devons marquer ici, ce fut la conception qu'il eut de son livre. Il avait compris, comme Marx, le caractère spontané du mouvement ; il avait senti, comme lui, qu'une classe ouvrière consciente était née; il eut la préoccupation de lui donner une idée, celle de la « démocratie nouvelle », celle du mutualisme, où il résuma sa pensée.

« Pour qu'il y ait dans un sujet, individu, corporation ou collectivité, écrivait-il, capacité politique, trois conditions fondamentales sont requises : 1° Que le sujet ait *conscience* de lui-même, de sa dignité, de sa valeur, de la place qu'il occupe dans la société, du rôle qu'il remplit, des fonctions auxquelles il a droit de prétendre, des intérêts qu'il représente ou personnifie ;




D'après une gravure de l'*Eclipse*

2° Comme résultat de cette conscience de lui-même dans toutes ses puissances, que le dit sujet affirme son *idée*, c'est-à-dire qu'il sache se représenter par l'entendement, traduire par la parole, expliquer par la raison, dans son principe et ses conséquences, la loi de son être ;

3° Que de cette idée, enfin posée comme profession de foi, il puisse, selon le besoin et la diversité des circonstances, déduire toujours des *conclusions pratiques* ». (P. 40).

La classe ouvrière, on pouvait le proclamer après le manifeste des Soixante, venait de prendre *conscience* d'elle-même. Son *idée* — une idée correspondant à la conscience qu'elle avait d'elle-même, et « en parfait contraste avec l'idée bourgeoise » — elle la possédait; elle ne lui était pourtant qu'incomplètement révélée. Mais la classe ouvrière n'avait point encore déduit de cette idée « une pratique générale conforme; une politique appropriée; témoin son vote en commun avec la bourgeoisie; témoin ses préjugés politiques ». (P. 43)

C'était là l'exacte vérité historique : Proudhon, par son livre, Marx, à Londres, par son action quotidienne dans l'Association nouvelle, allaient tenter de révéler à la classe ouvrière *l'idée* qui convenait à sa conscience. Mais ils ne pouvaient que l'aider à la découvrir elle-même : c'était par ses luttes, par ses grèves, par ses batailles politiques, par son expérience propre enfin, que la classe ouvrière devait dégager son idée ; c'était dans les Congrès où Proudhoniens et Marxistes allaient se heurter, qu'elle allait tenter de définir *elle-même* l'idée commune où s'exprimerait sa conscience. Mais les théories abstraites avaient vécu : seules désormais, avaient chance d'exercer une action, celles qui demeuraient conformes à la conscience, aux besoins clairement sentis de la classe ouvrière.

## CHAPITRE V

### LE DÉCLIN

### 1864-1867

Au moment où la classe ouvrière prenait ainsi conscience d'elle-même, s'organisait et reparlait déjà de son émancipation totale, l'Empire entrait en décadence. Les élections de 1863, à vrai dire, n'avaient point été de nature à l'ébranler : seuls les proscrits de Londres et quelques vieux de 1848 avaient pu croire alors à l'imminence de sa chute. Si la situation extérieure était restée bonne, si la France avait pu conserver le prestige de 1856, si l'Empereur avait su, au milieu de tous les soupçons et de toutes les inquiétudes, exercer le rôle glorieux d'un arbitre impartial et désintéressé, quelques concessions libérales eussent suffi sans doute pour rallier la masse des anciens partis parlementaires et pour opposer bientôt la cohésion d'une bourgeoisie impérialiste aux premiers efforts du prolétariat républicain et socialiste.

Mais l'intervention italienne et la question romaine, les démarches diplomatiques en faveur des peuples opprimées, les expéditions lointaines pour la défense catholique et la propagande des missionnaires, avaient détaché de la France ou tourné contre elle la plupart des nations. Préoccupé comme il l'était de rallier ses sujets par la gloire, Napoléon III avait renoncé à suivre la politique de sagesse et de prudence qui avait établi son influence en 1856 et qui eût garanti à la France une situation extérieure hors de pair. Il avait proclamé à toute occasion que les traités de 1815 avaient fait leur temps, que le principe des nationalités ou le principe des frontières naturelles devaient présider à un remaniment de l'Europe, et ses interventions multipliées avait fait redouter souvent que le nouveau Napoléon ne bouleversât le monde comme le premier. Mais il connaissait trop les ambitions, les convoitises et les susceptibilités des diverses races, pour ne pas redouter les coalitions qu'une réalisation audacieuse des idées napoléoniennes auraient formées contre lui. Constamment pris entre ses rêves ou son perpétuel désir de satisfaire les partis et, d'autre part, la crainte de déchaîner une guerre européenne, le pitoyable souverain, bientôt fatigué et malade, par ses demi-décisions, par ses timidités et ses incertitudes, acheva en quelques années, de compromettre la France et de ruiner son trône.

Dès la fin de 1863, la France était, à l'extérieur, dans la situation la plus étrange, la plus risquée. Par ses expéditions coloniales, par ses interventions diplomatiques, elle se trouvait engagée, sur tous les points du globe, dans tous les problèmes, sans qu'elle pût désormais compter sur une alliance.

Ses entreprises coloniales avaient inquiété l'Angleterre : celle-ci suivait d'un regard jaloux, mais bientôt satisfait, l'aventure mexicaine, ou par ses surenchères libérales, s'ingéniait d'autre part à brouiller la France avec les jeunes nations dont elle cherchait la clientèle. L'amitié russe, que Napoléon III avait entretenue depuis 1856, s'était trouvée brusquement rompue par son intervention maladroite et incomplète en faveur des Polonais. Les relations avec l'Espagne, depuis la rupture de la Convention de Londres (p. 136), étaient plutôt tendues ; et les Etats-Unis n'attendaient que d'être soulagés de leurs luttes intestines, pour signifier à la France qu'ils ne toléreraient pas d'Empire étranger sur le continent américain. L'Autriche ne pouvait que garder rancune à l'auxiliaire de l'Italie, au gouvernement qui lançait contre elle les libéraux de tous les pays, et la Prusse, dont M. de Bismarck faisait peu à peu la protectrice et l'avocat du patriotisme germanique, ne pouvait se compromettre par une alliance outre-Rhin. Restait enfin l'Italie ; mais le revirement brusque de la politique française, à la veille des élections de 1863, avait suffi à lui faire oublier le service rendu en 1859 et à tourner déjà contre nous le patriotisme populaire, tandis que le Saint-Siège, incapable de se défendre lui-même, réclamait sans cesse, pour sa sécurité, des garanties nouvelles.

Vaguement, vers cette fin de 1863, Napoléon III sentait que sa puissance déclinait, qu'il n'avait plus vis-à-vis de l'Europe l'autorité ni le prestige de 1856. Plus tard, il s'illusionnera : il cherchera à se tromper et à tromper les autres par la hauteur de ses paroles ; alors, il pressentit la vérité. Il avait acquis naguère gloire et puissance par la guerre ; il chercha à reconquérir sa prépondérance ébranlée par la paix. A l'heure où, de toutes parts, les ambitions nationales se faisaient jour, il tenta de les satisfaire par un remanîment pacifique de l'Europe, par un Congrès. Et, prenant une initiative curieuse et chimérique, il poussa en même temps l'Europe ainsi remaniée et, pensait-il, satisfaite, à réduire ses armements.

Le 3 novembre 1863, le Napoléon Ier, en petit chapeau et en redingote qui surmontait la colonne de bronze de la place Vendôme, était descendu, remplacé par un Napoléon costumé en empereur romain : ces Empereurs-là avaient su fermer le Temple de la Guerre. Le lendemain, le neveu du grand conquérant proposait aux princes européens d'assurer l'avenir par un Congrès. Les traités de Vienne étant détruits, modifiés ou menacés, « il ne restait plus que des devoirs sans règle, des droits sans titres et des prétentions sans frein ». Il fallait rendre un droit à l'Europe, et lui permettre ainsi de « réduire des armements exagérés entretenus par de mutuelles défiances ». « Nos ressources les plus précieuses, ajoutait l'Empereur, doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces? Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec la sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses? » — Quelle manifestation singulière en vérité que cette lamentation anticipée sur la paix armée, écrite par le souverain même dont la politique allait bientôt imposer à toute l'Europe et pour de si longues années ce régime néfaste!

Un remanîment pacifique des traités de 1815, par un Congrès diplomatique, tel était le rêve irréalisable que, pendant près de sept ans, au milieu du déchaînement des passions nationales, allait poursuivre cependant le pauvre rêveur fatigué. Plus le régime institué en décembre perdait de force intérieure et plus il devait faire de concessions à la liberté, plus aussi il s'efforçait d'assurer sa solidité par le rétablissement de la gloire française, par cette destruction des traités de 1815 que le nationalisme populaire avait en horreur. A partir de 1863, les traités de 1815 allaient être le thème constant de tous les discours du trône à presque toutes les sessions.

Mais l'Europe n'était point disposée à ces remanîments territoriaux. Comme l'écrivait Palmerston, lors de la proposition de Congrès, « ceux qui possédaient leur domaine par un titre valide, depuis près d'un demi-siècle, n'étaient point désireux de voir ce titre discuté et exposé à toutes les revendications de frontières, que de bons voisins pouvaient avoir envie de proposer ». Une à une, les puissances déclinèrent l'offre napoléonienne, et il n'y eut guère que la Prusse qui sembla l'accueillir avec quelque faveur. C'est qu'elle aussi désirait le remanîment des traités de 1815. Mais

l'homme qui présidait déjà à ses destinées savait que dans l'Europe nouvelle, où les nationalités réveillées faisaient valoir leurs droits historiques opposés et contradictoires, ce n'était point d'un Congrès ou d'une Conférence pacifique, qu'un Etat pouvait attendre la satisfaction de ses ambitions. Tandis que l'Empereur français gaspillait les forces de sa nation, M. de Bismarck assurait celles de la Prusse : ses collaborateurs, Roon et de Moltke, la dotaient d'une puissante organisation militaire ; depuis l'affaire de Pologne, il avait acquis l'alliance russe, et du même coup, il avait porté une première atteinte à la prépondérance française. Il avait les mains libres en Europe. Dès les premiers mois de 1864, il pouvait commencer de réaliser le projet traditionnel de la monarchie prussienne : l'unité allemande sous son hégémonie.

Il ne nous est point possible de retracer ici ni les origines de l'étonnant hobereau prussien qui allait bientôt emplir le monde européen de son nom, ni les démêlés que depuis 1815 la Prusse avait connus avec l'Autriche ou la foule des petits princes allemands.

Prenons le royaume et son vrai chef en cette fin de 1863 : Bismarck, alors âgé de 48 ans, premier ministre du roi Guillaume depuis l'automne de 1862, et ministre absolutiste, menant la bataille avec acharnement, contre les libéraux, contre les professeurs, qui prétendent discuter le budget, contrôler la monarchie, alors que l'Allemagne n'a cure que « de la force de la Prusse et non de son libéralisme » ; — la Prusse, d'autre part, déjà pourvue d'une armée puissante, capable d'imposer par une menace la signature d'un traité de commerce à la Bavière et au Würtemberg (octobre 1862), et parlant haut à l'Autriche.

Le 15 novembre 1863, la mort du roi de Danemark, Frédéric VII, allait être pour la Prusse la première occasion de passer aux actes. Il y avait, incorporés au Danemark, deux duchés, le Schleswig et le Holstein, dont les patriotes allemands avaient tenté vainement de s'emparer de 1848 à 1850. Frédéric VII avait battu les troupes fédérales ; il avait gardé la possession des duchés. Bien plus, comme il était sans enfants, comme des droits de succession différents dans le royaume et dans les duchés pouvaient rouvrir la question à sa mort, les grandes puissances, intervenant, avaient décidé, par un protocole signé à Londres en mai 1852, que Christian de Glucksbourg, mari de la nièce du roi, serait héritier de toute la monarchie, y compris les duchés. Depuis lors cependant le conflit ne s'était pas apaisé ; Frédéric VII avait connu, en Schleswig et en Holstein, de nombreuses difficultés administratives et les patriotes allemands, hommes aux ambitions tenaces, n'avaient cessé de réclamer la reprise des duchés.

A la mort de Frédéric VII, Christian de Glucksbourg, Christian IX, devint roi en Danemark ; mais, au mépris du protocole de Londres, les duchés proclamèrent comme leur souverain le duc d'Augustenbourg.

Bismarck ne se souciait pas de créer en Allemagne un nouvel Etat indé-

pendant : la *Kleinstaaterei*, « toute la petite Etaterie », si l'on peut ainsi traduire, s'était trop souvent opposée déjà aux ambitions prussiennes ; il ne fallait point sottement la renforcer. Proclamer duc Augustenbourg, ce n'eût certes pas été travailler pour le roi de Prusse. Bismarck décida donc que ce dernier devait prendre pour lui les duchés. Mais il eut l'habileté d'entraîner avec lui la protectrice traditionnelle des petits Etats, l'Autriche. Il suffit de faire peur au gouvernement autrichien. Bismarck lui représenta que le mouvement patriotique allait avoir conséquence en Allemagne une poussée libérale, un nouveau mouvement révolutionnaire et il le décida à substituer une action en commun avec lui à celle de la Diète germanique. En février 1864, les deux puissances sommèrent le Danemark de donner au Schleswig une constitution indépendante et, sur son refus, occupèrent militairement les duchés.

Mais qu'allait faire l'Europe, garante du protocole de 1852 ? — Dès avant l'entreprise, M. de Bismarck s'était chargé de le neutraliser. L'affaire de Pologne lui avait assuré la neutralité russe. L'Angleterre, un moment, poussée par les principautés allemandes, tint pendant quelques semaines en suspens (de mai à juin) la politique de Bismarck ; elle l'obligea même par cette politique à se déclarer pour la candidature d'Augustenbourg. Mais elle échoua à régler définitivement la question. Quant à la France, elle restait neutre et plutôt au fond sympathique à la Prusse. L'Empereur s'attardait à chercher le moyen d'affirmer dans les duchés sa politique des nationalités et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais il se perdait dans les difficultés que faisait naître là le mélange des races : et il n'eût point été fâché peut-être d'obtenir dès alors par des complaisances envers la Prusse la promesse d'une aide pour résoudre un jour la question italienne.

Quoi qu'il en soit des mobiles français, Bismarck, profitant de cette situation, poussait hardîment sa pointe : en août 1864, les deux puissances recevaient du Danemark les duchés conquis ; elles devaient les remettre à Augustenbourg ; mais en février 1865, la Prusse imposait à ce dernier de telles conditions (entrée dans le Zollverein, armée incorporée dans l'armée prussienne, cession de Kiel), que celui-ci refusait et que Bismarck proposait purement et simplement l'annexion à la Prusse (février 1865). Un moment l'Autriche parut résister. On put croire la lutte imminente entre les deux puissances allemandes. A Berlin, on ne parlait que d'armements ; à Paris, de Goltz cherchait à s'assurer de l'amitié française contre l'Autriche, et, pour l'Italie toujours, le gouvernement français paraissait disposé à la laisser marcher. Le roi Guillaume cependant préféra la paix. Le 14 août, par la convention de Gastein, la Prusse et l'Autriche se partageaient la possession des duchés. L'Autriche prenait le Holstein, la Prusse le Schleswig.

Ce fut pour les libéraux français qui soutenaient la Prusse en haine de l'Autriche, et pour le gouvernement impérial qui cherchait dans l'alliance prussienne un moyen de faire chanter l'Autriche en Italie, une première et

sensible déception. Le 29 août 1865, M. Drouin de Lhuys fit entendre la protestation française : « Sur quel principe, écrivait-il dans une circulaire, repose la combinaison austro-prussienne ? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il en faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de notre histoire ». Et le ministre français, après cette allusion au partage de la Pologne, opposait à la théorie du droit de conquête la théorie du droit des peuples constaté par plébiscite.

Vaine et triste protestation ! Dès alors, la France impériale n'était plus en état de soutenir ce qu'elle croyait le droit par la force de ses armes. Au moment où la Prusse partageait avec l'Autriche une terre allemande, promise et garantie par la Diète à un prince allemand, à l'heure où la Confédération germanique menacée aurait eu plus que jamais besoin de l'appui traditionnel que la France lui avait assurée contre les Etats trop forts et trop ambitieux, Napoléon III apparaissait comme frappé d'impuissance. Les préoccupations compliquées, qu'une politique dispersée comme la sienne appelait avec elle, paralysaient son action. Il commençait à parler sans agir, sans manifester sa force : dès alors, il avait droit au mépris de Bismarck. Le dur réaliste était en droit de penser que les forces matérielles de l'Etat français déclinaient.

Et, de fait, en ces mois-là, des troupes françaises de plus en plus considérables se trouvaient immobilisées et gâchées au Mexique, où la grande pensée du règne menaçait d'aboutir à la plus sinistre des aventures.

Nous avons dit plus haut p. 136) la situation dans laquelle se trouvaient, au milieu de 1862, les 6,000 hommes de troupes françaises isolés au Mexique, lorsque Prim, sentant l'impuissance des monarchistes mexicains, venait de décider l'Espagne à retirer son épingle du jeu. C'avait été juste le moment, au contraire, où la France avait révélé son entier dessein de rétablir au Mexique une monarchie catholique. Depuis le début de l'entreprise, l'Empereur avait promis à l'archiduc Maximilien, gendre du roi des Belges, époux de la très catholique princesse Charlotte, de le faire Empereur du Mexique : il se sentait engagé d'honneur. Le général Lorencez avec ses six mille hommes n'avait pu prendre Puebla fidèle à Juarez (mai 1862). L'Empereur avait alors décidé l'envoi d'une expédition imposante, aux frais du Trésor français. En mai 1863, le général Forey à la tête de forces plus nombreuses, s'était emparé de Puebla. En juin, les troupes françaises étaient entrées à Mexico, et la junte, convoquée par elles, avait proclamé Maximilien empereur.

Le Mexique était conquis, mais Juarez tenait encore les provinces du Nord; Porfirio Diaz occupait le Sud, et contre l'étranger les patriotes de plus en plus nombreux ralliaient les républicains.

Presque à contre-cœur, et désormais sans confiance dans la grande

entreprise, Maximilien s'était embarqué le 14 mai 1865. Il avait fallu les instances de sa femme, des monarchistes mexicains, des agents du Saint-Siège, des courtisans autrichiens pour le décider à partir ; et il était monté à bord du *Novare*, plein de mélancolie et de colère contre tous ceux qui escomptaient, dans leur intérêt personnel, ou son départ ou son règne.

A peine arrivé, à peine acclamé, il s'était senti impuissant. Impuissant à donner satisfaction à la papauté, qui réclamait la restitution des biens d'Eglise, car les libéraux modérés avec lesquels il était contraint de gouverner ne l'auraient point souffert. Impuissant, d'autre part, à satisfaire pleinement ces mêmes libéraux, qui attendaient contre l'Eglise des décisions immédiates, décisions que l'Empereur, solennellement béni par Pie IX, ne pouvait prendre. Monarchistes et libéraux se tournaient également contre lui ; cependant que le maréchal Bazaine, commandant en chef des troupes françaises, multipliait les intrigues et tentait de le faire déposer.

En cette fin d'avril 1865, à l'heure même où la France protestait contre la convention de Gastein, à l'heure où les événements allemands réclamaient déjà toute son attention, elle se trouvait au Mexique en présence de ce dilemne : ou reprendre l'affaire à son compte, faire de nouveaux emprunts, expédier de nouvelles troupes ; ou abandonner Maximilien, avant que sa ruine définitive entachât l'honneur français. Quelques semaines, on avait pu croire que la France accepterait la première alternative : Fould faisait appel à l'épargne française ; les actions des mines mexicaines faisaient fureur à la Bourse. Rouher parlait toujours avec enthousiasme de cette entreprise hardie, conçue par le génie de l'Empereur et qui devait être pour la France tout à la fois « une grande affaire lucrative et une page glorieuse ».

Mais, si les complications européennes ou les charges financières ne constituaient pas pour l'Empire un avis suffisant d'en finir au Mexique, une autre puissance allait se charger de l'avertir. La capitulation du général Lee, le 9 avril 1865, avait mis fin à la guerre de sécession : les Etats-Unis avaient les mains libres, et ils n'avaient point oublié la doctrine de Monroë. Dès la fin de 1865, ils soutenaient Juarez au Texas, refusaient de traiter Maximilien en souverain, et au fur à mesure qu'ils reconstituaient leurs forces, envoyaient à Paris des notes plus menaçantes.

L'heure des embarras avait sonné, l'heure où l'on allait se demander si la politique napoléonienne, loin d'apporter à la France la gloire qu'elle prétendait lui donner, ne compromettait pas au contraire jusqu'à ses intérêts vitaux.

Ce fut la question que posa alors avec netteté l'opposition parlementaire. Nous ne pouvons, nous socialistes, être tendres à la plupart des hommes qui la composaient : si l'Empire leur avait fait plus de concessions immédiates, s'il s'était abandonné à leurs conseils, ils se seraient trouvés avec lui contre les revendications prolétariennes. On l'a vu en 69 et surtout en 71. Mais ce sera

leur gloire indéniable d'avoir vu clair en matière de politique extérieure, d'avoir dénoncé avec courage et obstination la sinistre politique d'aventures où les rêves et les intrigues césariennes entraînaient alors notre pays.




D'après une caricature de l'*Eclipse*

Au premier rang de ces opposants se trouvait Thiers. De 1863 à 1870, il exerça dans le Parlement une autorité singulière. Nul des élus de 1863 n'avait un passé comparable au sien. Son éloignement du gouvernement du 2 décembre, les mesures, anodines d'ailleurs, qui avaient été prises contre lui, avaient fait oublier son conservatisme social ; il était craint de l'Empire, et c'était assez pour lui concilier les républicains. 1849, d'autre part, l'avait réconcilié avec les doctrinaires, avec les de Barante, les de Broglie, les Guizot,

qui maintenaient, à l'Académie ou dans les salons de leurs châteaux, le culte de la liberté. En dépit de son inconcevable erreur sur le pouvoir temporel, ou malgré celle des républicains nationalisants sur l'unité allemande par la Prusse, lorsque le petit homme prenait la parole pour dénoncer le gaspillage des forces françaises et les imprudences de la diplomatie napoléonienne, il apparaissait, selon le mot de Pessard, comme « l'Egérie de toutes les oppositions unies ou séparées », et son toupet « blanc brillait comme un phare qui ralliait la gauche ».

Dès janvier 1864, lors de la discussion de l'adresse, Thiers avait signalé que l'expédition du Mexique coûtait 14 millions par mois au budget, et retenait loin de France 40.000 hommes, dont on pouvait avoir besoin. « L'honneur militaire est sauf, disait-il, l'archiduc n'est pas parti, il ne faut pas s'engager davantage et traiter avec Juarez ». Sage conseil et que la majorité elle-même entendait bien; mais Rouher lui fit acclamer aussitôt « l'homme de génie » qui avait conçu l'expédition; et lorsque Thiers voulut reprendre la parole, un Péreire s'écria « qu'on avait trop parlé déjà en faveur de l'étranger » et les fabricants de chocolat de la majorité refusèrent d'entendre sa réplique. Dans la même session, Jules Favre signala la violation du droit qui se commettait alors dans les duchés danois. Et, à l'occasion du budget, plusieurs fois encore, les orateurs de l'opposition recommencèrent leurs attaques contre le gaspillage mexicain.

Les évènements, il fallait bien le reconnaître, leur donnaient raison. La majorité continuait d'applaudir Rouher, mais, secrètement, elle approuvait la gauche et il lui arrivait en 1865 de laisser échapper quelques « très bien » lorsque Berryer dénonçait « cette folie pure, de vouloir fonder l'équilibre de notre budget sur l'espoir des redevances mexicaines ». Dans le public on s'impatientait des fausses nouvelles et les journaux parlaient plus hardiment. « Les correspondances officielles, disaient un jour les *Débats*, peuvent se résumer en un seul mot : Juarez continue à être en fuite comme par le passé ».

En 1865, encore, lors de la discussion de l'adresse et lors du budget, l'opposition renouvela sa critique de la politique extérieure. Un député, récemment revenu de mission, M. Corta avait dépeint le Mexique comme un pays de Cocagne où tout allait à souhait. Le sceptique Ernest Picard n'en put pas moins dire à ses collègues que tous désiraient la fin de l'expédition et qu'ils devaient en hâter la fin, si du moins ils en avaient le courage. Il déchaîna un tumulte ; mais il avait dit vrai. A l'occasion du budget encore, Jules Favre dénonça les crimes commis par les troupes, les incendies de ville, et les jugements moins que sommaires rendus par les Conseils de guerre. M. de Guilloutet avait beau lui crier que « la Chambre l'écoutait avec indignation », M. Rouher avait beau justifier les crimes militaires en disant que les villes mexicaines n'étaient que « des repaires de brigands ». Chacun, dans la Chambre et dans le pays, sentait encore une fois qui des deux disait vrai. Les correspondances privées décrivaient les embarras, la faiblesse de

Maximilien, l'anarchie gouvernementale et les souffrances des troupes. A l'automne de 1865, les fonds mexicains commençaient à baisser à la Bourse de Paris. Dès les premiers jours de 1866, des journalistes comme Saint-Marc Girardin parlèrent nettement d'évacuation.

En fait, Napoléon III qui suivait avec attention tout le déroulement de l'expédition venait de s'y résoudre. Le 22 janvier 1866, il annonçait avec une solennelle impudence sa résolution de rappeler les troupes : « Ainsi que j'en exprimais l'espoir l'année dernière, disait-il, notre expédition touche à son terme. Je m'entends avec l'Empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel de nos troupes ». C'était, en d'autres termes, l'abandon du malheureux archiduc qu'on avait expédié là-bas pour la gloire de la France et du pape et pour le profit des banquiers. C'était surtout la faillite avouée « de la grande pensée du règne ».

Peut-être cependant, en dépit des efforts de l'opposition parlementaire, le prestige de l'Empire n'aurait-il pas été trop ébranlé par le fiasco mexicain, si la question romaine, une fois encore, n'était venue précipiter la crise allemande et troubler profondément toute la vie française. Les premiers revers de la fortune avertissaient l'Empereur de mesurer ses forces. Il allait au contraire achever de les compromettre, en suscitant de tous côtés le désordre européen.

Si sommaire que doive être notre exposé, il importe cependant que nous marquions bien l'enchaînement des faits. Les camarades socialistes ont encore trop tendance à négliger les faits extérieurs et à méconnaître leurs répercussions sur la politique gouvernementale. Ils se laissent trop souvent guider par des préjugés traditionnels ou des sentiments héréditaires pour que nous négligions de retracer ici les évènements d'où procède la situation présente de l'Europe.

Nous avons raconté plus haut (p. 140) comment, au lendemain d'Aspromonte et à la veille des élections de 1863, l'Empereur était brusquement revenu à une politique favorable au Saint-Siège, comment Drouin de Lhuys, le ministre ami de l'Impératrice et du pape, avait succédé à Thouvenel. Pour la protection de la papauté, l'Empereur était prêt, en ce temps-là, à une seconde expédition de Rome. C'en était assez pour que l'Italie oubliât les bienfaits de 1859 ; et les patriotes unitaires s'étaient pris à haïr la France au moins à l'égal de l'Autriche.

Or cette haine était insupportable à l'Empereur et le versatile souverain ne devait point tarder encore à changer de politique. S'il ne pouvait satisfaire l'Italie, sur le sujet de Rome, ne pourrait-il au moins lui donner satisfaction sur un autre point ? Ne pourrait-il, par cette compensation, lui faire oublier Rome ? Il s'en flattait, et son esprit se rassurait à cette idée. L'alliance italienne devenait d'ailleurs pour lui une nécessité : la Russie s'était tournée contre la France depuis l'affaire de Pologne ; il savait qu'il

n'avait rien à attendre de l'Angleterre ; quant à l'Autriche, n'était-elle point l'ennemie héréditaire ?

Dès le début de 1863, il le déclarait donc à son ami Arese : « Tous mes efforts tendent à ce que vous obteniez la Vénétie ». Il le faisait entendre aussi dans le courant de l'année au roi italien lui-même, et un ministre se trouvait, M. Visconti Venosta, ancien patriote mazzinien, mais diplomate supérieur qui, au bout de quelques mois, allait traduire en traité la solution que l'Empereur proposait à l'Italie.

Le 15 septembre 1864, une convention était signée. L'Italie s'engageait à ne pas attaquer les possessions qui restaient encore au Saint-Siège ; la France promettait de retirer ses troupes, à mesure que le Saint-Siège aurait une armée de volontaires, mais dans un délai de deux ans. Un article secret indiquait que la capitale de l'Italie serait transférée à Florence. Ce transfert apparaissait comme une renonciation durable à Rome ; mais Florence aussi « offrait les meilleures conditions topographiques sur les lignes du Pô et des Apennins » ; Florence était, contre l'Autriche, la capitale stratégique. Que Napoléon III parvînt donc bientôt à donner la Vénétie à l'Italie, et il pourrait se flatter d'avoir enfin résolu la question qui l'obsédait déjà depuis tant d'années.

Peu importaient, en somme, si l'on arrivait à ce résultat, les criailleries catholiques. En réponse à la Convention du 15 septembre, Pie IX, exaspéré, avait lancé l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* (8 décembre 64). Ces documents sont célèbres dans l'histoire du monde moderne. Ne nous y attardons pas. Chacun en connaît le contenu : anathème à la philosophie, anathème à la science, anathème aux droits de la conscience, anathème aux principes les plus élémentaires du droit public. Le pontife romain déclarait, on le sait, « qu'il ne pouvait ni ne devait se réconcilier ni transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ».

D'ailleurs, à l'heure même où il fut lancé, le *Syllabus* apparut surtout comme une manœuvre politique. Napoléon III l'accueillit sans philosophie. On eut de nouveau quelque temps la petite guerre religieuse : l'interdiction au nom de la loi de propager le *Syllabus*, la désobéissance des évêques, le lisant en chaire au risque de l'inoffensif « appel comme d'abus », et le pouvoir répondant comme naguère, en lâchant ses libéraux, en appelant le prince Napoléon à la vice-présidence du conseil privé, en laissant faire la belle et pacifique manifestation qui accompagna le cercueil de Proudhon, en janvier, ou en permettant à Duruy, l'ennemi de l'Eglise, de publier dans le *Moniteur* son rapport concluant à la gratuité et à l'obligation de l'enseignement primaire (février 65).

Mais il fallait agir vite ; il fallait en dérivant les passions italiennes vers l'Autriche, en procurant effectivement la Vénétie à l'Italie, montrer l'efficacité de la convention du 15 septembre. L'insupportable Thiers ne venait-il pas

encore, en avril, de critiquer cette convention, de la dénoncer comme imprudente et dangereuse?

Or, depuis l'ouverture de la question des duchés, c'était dans cette question même, dans les complications diplomatiques qui en pouvaient naître, que Napoléon III cherchait l'occasion de réaliser son plan italien. Dès le mois de décembre 1863, lorsque son agent Fleury venait offrir au roi de Prusse « plus même qu'il ne lui plaisait », la Vénétie devait être pour l'Italie le prix de la complicité française dans les desseins prussiens. Plus tard, en avril 1864, lorsque l'Angleterre pressait la France d'intervenir en faveur du Danemark, l'Empereur répondait « qu'il ne pouvait soutenir la cause des nationalités en Vénétie, et la combattre dans les duchés ». Et Rouher disait encore que s'il intervenait « il aurait souci de la Vénétie plus que du Danemark ». Les bonapartistes libéraux, les hommes du *Siècle* et de l'*Opinion Nationale* poussaient dès alors aux interventions en faveur de l'Italie. Rome demeurait en 1865, comme en 1860, le pivot de notre politique.

Mais comment encore une fois la question vénitienne allait-elle pouvoir être rattachée à la question des duchés?— Précisément par la querelle qu'on attendait, qui surgissait déjà entre les deux puissances allemandes. L'Autriche, menacée, obligée de chercher des appuis, rétrocèderait la Vénétie comme prix d'une alliance ou d'une neutralité ; ou bien l'Italie, alliée à la Prusse, la lui arracherait. Lors de la première tension, de juin à août 1865, des négociations eurent lieu entre Rome et Berlin sous les auspices des Tuileries; une alliance italo-prussienne fut ébauchée; mais Guillaume I[er] préféra retarder la guerre et l'Autriche intimidée consentit à traiter. C'avait été alors la convention de Gastein (août 1865). Et il est bien permis de penser que la protestation solennelle, que M. Drouin de Lhuys lança contre cette convention, fut moins dictée par le souci même du principe des nationalités que par le dépit d'avoir échoué dans sa solution italienne et de voir la Prusse ralliée à l'Autriche.

Chacun pourtant le sentait : la crise n'était pas fermée. La convention de Gastein n'était qu'un replâtrage. Les États secondaires d'Allemagne réunis à Francfort protestaient contre l'annexion des duchés ; et seule la fidélité de l'Autriche à l'alliance prussienne retardait la lutte. Mais cette lutte était nécessaire pour la réalisation du plan bismarckien; elle était indispensable pour que fût affirmée enfin la prépondérance prussienne. D'ores et déjà, elle était résolue à Berlin.

Ce furent une fois encore les préoccupations italiennes de Napoléon III qui en précipitèrent l'explosion. La grande colère du gouvernement français s'était vite apaisée. Quelques jours à peine après la solennelle protestation de Drouin de Lhuys, l'Empereur avait recommencé de faire des avances à la Prusse. Elle demeurait encore pour lui la puissance révolutionnaire du continent, celle avec laquelle il pensait pouvoir remanier les traités de 1815,

établir une Europe nouvelle ; et c'était vers elle qu'il se sentait invinciblement attiré.

En octobre 1865, Bismarck vint à Biarritz. Il vit l'Empereur ; causa avec lui de la situation de l'Europe. « Si l'Italie n'existait pas, disait-il au retour, il faudrait l'inventer ». L'Italie fut, en effet, à la base de toute la combinaison. Pour résoudre la question romaine, si embarrassante pour lui et à l'extérieur et à l'intérieur, Napoléon sacrifia la Confédération germanique. La Vénétie fut le prix de la neutralité française. Et la combinaison devait plaire à Bismarck : l'Italie, comme alliée, était moins compromettante que la France ; livrer des terres italiennes était plus facile que de livrer des terres allemandes ou tenues pour telles.

Son plan d'action d'ailleurs était déjà formé et l'imprécision même des engagements français ne devait point l'arrêter. Il incorporerait le Holstein. Si l'Autriche cédait, la prépondérance prussienne se trouverait ainsi immédiatement affirmée. Si elle résistait, il l'y contraindrait, par la guerre, et avec l'aide de l'Italie.

En janvier 1866, comme l'Autriche laissait les partisans d'Augustenbourg intriguer en Holstein, Bismarck lui envoya une mise en demeure d'avoir à les faire cesser. Le 7 février, le gouvernement de François-Joseph relevait le défi. Bismarck aussitôt hâta les pourparlers avec l'Italie. Le 28 février, Napoléon III, toujours hanté de son idée italienne, faisait dire par Nigra au ministre La Marmora : « Il est indispensable que vous poussiez hardîment la Prusse à la guerre et que vous vous mettiez vous-même en état de la faire » ; et les Italiens hésitant, il leur donnait sa parole de les garantir contre tous risques. Le 8 avril, le traité d'alliance offensive et défensive était signé entre la Prusse et l'Italie.

Au même temps, ne négligeant aucun moyen, Bismarck entamait en Allemagne toute une campagne libérale et patriotique. Sûr désormais du côté diplomatique, il allait tenter de se faire reconnaître par les libéraux allemands de tous pays, par les patriotes de tous les Etats, comme le vrai représentant des intérêts allemands.

Ainsi, par l'intrigue napoléonienne au service de la volonté prussienne, l'Europe allait se trouver bouleversée de nouveau. Cette fois, définitivement, les traités de 1815 allaient être anéantis. Mais, était-ce bien dans l'intérêt de la France ? L'œuvre révolutionnaire des nationalités devait évidemment s'accomplir. Il était dans les traditions de l'Etat français de n'y point faire obstacle. Mais le gouvernement français devait-il y chercher profit et gloire, devait-il tenter de la tourner à son intérêt personnel ? D'autre part, s'il voulait agir, s'il voulait se servir de cette grande occasion, il devait être fort. L'était-il encore ?

A la veille même de ce conflit imminent, l'opinion française s'inquiéta. On sentait vaguement déjà que l'Empire autoritaire avait fait faillite. L'opposition parlementaire croissait en force et en vivacité ; et les préoccupa

tions extérieurs se traduisaient désormais par des revendications de plus en plus audacieuses de contrôle parlementaire et de gouvernement libre. A la session de 1865, le groupe de la gauche avait parlé avec une hardiesse nouvelle. A l'occasion d'un discours de M. d'Havrincourt, Ernest Picard « prononçait au milieu du bruit des paroles qui n'étaient entendues que d'une partie de la Chambre », comme disait simplement le compte-rendu officiel sans reproduire les dites paroles : mais le lendemain, tout Paris savait le mot que Picard avait prononcé et pour lequel on n'avait point osé le rappeler à l'ordre. « Le Deux Décembre est un crime ! » : voilà ce qu'il avait crié à la majorité stupéfaite. Quelques jours plus tard, Eugène Pelletan, malicieusement, prenait acte d'une phrase de M. Rouher, disant « qu'un peuple a le droit de changer son organisation intérieure ». Enfin, selon la tradition établie par les Cinq, l'opposition exprimait par des amendements à l'adresse, les conclusions pratiques des critiques qu'elle dirigeait contre la politique intérieure ou la politique extérieure. « L'état de nos finances et du crédit public, disait par exemple un amendement de 1865, dépend du régime politique plus encore que des circonstances extérieures... La Chambre ne peut remplir efficacement son mandat qu'autant que le principe fondamental de la spécialité dans le vote des finances aura été restitué ». Depuis le permier discours prononcé par Thiers en 1863, l'opposition reprenait sans cesse sa thèse des « libertés nécessaires ».

Mais d'autres aussi commençaient de comprendre la valeur de cette thèse, et la reprenaient à leur compte, au moins en partie. Par l'aventure mexicaine, par les incertitudes et les contradictions que Thiers avait dénoncées dans la politique italienne, par mille petits faits quotidiens où se révélait déjà comme la lassitude du système, bien des hommes de la majorité se sentaient ébranlés dans leur confiance. Entre l'opposition plus ou moins nette mais obstinée et résolue des républicains, qui attendaient ou préparaient la chute de l'Empire, et les partisans du césarisme autoritaire, il semblait déjà à beaucoup qu'il y avait place pour une opposition constitutionnelle, capable d'aider l'Empire dans un développement progressif des libertés publiques et de le sauver des aventures ou d'une décadence prématurée. Thiers avait rassuré les plus timides d'entre eux en leur montrant que les libertés parlementaires n'étaient point aussi révolutionnaires qu'ils avaient consenti à le croire ; et les ambitieux de la bande comptaient bien trouver dans un changement de politique et de personnel, des positions lucratives. Ainsi tendait à se former, depuis plusieurs mois, le *Tiers parti*.

Déjà, d'ailleurs, ce parti avait son chef désigné : M. Emile Ollivier. Nous avons raconté plus haut (p. 235) qu'il avait été le rapporteur du projet gouvernemental sur les coalitions (avril-mai 1864), et qu'il avait soutenu ce projet sans réserve, contre Jules Simon, contre Jules Favre, contre la gauche républicaine et libérale. Le fait, en lui-même, constituait déjà une trahison.

Ollivier l'avait souligné : reprenant un mot de Mallet-du-Pan, il avait dénoncé le « pessimisme » de la gauche, « cette maladie qui, lorsqu'on se trouve en présence d'un gouvernement qu'on n'approuve pas, consiste, au lieu de prendre ce qui est bien et de blâmer ce qui est mal, à tout attaquer, à tout critiquer, surtout le bien, parce qu'il profite à ceux qui le font ». — Et Jules Favre avait répondu : « Il n'y a, quoi qu'en dise Mallet-du-Pan, que deux écoles en politique, celle des principes et celle des expédients ». Il se déclarait de la première : il laissait entendre qu'Ollivier était de l'autre. « Il faut, disait en terminant le noble avocat, que chacun ait le courage de son opinion : nous rejetons l'équivoque. On a fait appel aux amitiés qui restent aux personnes, mais qui ne sauraient rien changer aux opinions qui ne cessent pas d'être les nôtres. Il faut qu'on nous dise comment on a abandonné d'anciennes opinions en proposant aujourd'hui ce qui les contredit absolument ». Au milieu d'une vive émotion, pendant plusieurs séances, le débat se poursuivit. Une grande séparation était imminente. Tout le parti républicain s'en occupa : et l'anecdote fut souvent contée de Jules Favre tendant la main à Ollivier, à la sortie du Corps législatif, d'Ollivier hésitant, puis se ravisant, tendant la sienne, Jules Favre enfin, retirant la main en disant : Il est trop tard !

M. Ollivier, séparé de la gauche, allait poursuivre sa route vers la fortune. En mars 1865, lors de la discussion de l'adresse, il déclarait « qu'il ne regrettait pas d'avoir employé toutes les forces de sa volonté à conclure une alliance durable entre la démocratie et la liberté par la main d'un pouvoir fort et national » ; et, par un vote « d'espérance », il confondait son bulletin avec ceux de la majorité. En récompense, le néophyte impérialiste était reçu à la cour, flatté, choyé de toutes manières ; mais Rouher lui barrait la route, et Walewski n'était point assez fort pour l'aider à passer l'obstacle. La sympathie impériale suffisait cependant à assurer à Ollivier des partisans. La session de 1866 permit de constituer définitivement le tiers-parti.

Dès le début de la discussion sur l'adresse, Thiers avait repris et précisé sa thèse des libertés nécessaires. Il avait dégagé les conséquences des principes de 89, donnés, par la Constitution de 1852, comme la base et la garantie du droit public français. Et il avait décrit à quoi tendait tout le système savamment édifié depuis 1852 : à détourner la nation de ses propres intérêts politiques. Les problèmes de la politique étrangère eux-mêmes lui fournissaient des arguments que ne pouvait accepter la gauche : en ce qui concerne l'Italie ou la Pologne, il restait décidément trop conservateur, trop réactionnaire. Mais ces arguments-là pouvaient achever de convaincre les hommes ébranlés de la majorité.

La gauche sentait de son côté qu'elle pouvait accentuer ses affirmations libérales : par un amendement, dont les signataires allaient de Havin et Guéroult à Carnot, Garnier-Pagès, et Dorian, elle réclama une presse libre, des élections libres, des municipalités libres, des fonctionnaires respon-



INTERNATIONAL
Working Men's Association
Internl. Arbeiter Associn. — Association Internle. des Ouvriers — Associne. Internle. d'Operai
CARD OF MEMBERSHIP

This is to Certify that Cit. H. Jung was admitted a Member of the above Association in September 1864 and paid as his Annual Subscription for the year 1869 0. 2. 0

P. Shaw Corresponding Secretary for America.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bernard | Cor. Sec. for Belgium. | Jules Johannard | Italy. |
| Eugene Dupont | France. | Anthony Zabicki | Poland. |
| Karl Marx | Germany. | H. Jung | Switzerland. |
| | Treasurer. | J. George Eccarius | Sec. to Gen. Council. |

*The emancipation of the working classes must be accomplished by the working classes themselves; the struggle for their emancipation means a struggle for equal rights & duties and the abolition of all class rule. The economical subjection of the man of labour to the monopolizer of the means of labour, lies at the bottom of servitude in all its forms of social misery; mental degradation and political dependence. The economical emancipation of the working classes is therefore the great end to which every political movement ought to be subordinate as a means. All efforts aiming at that great end have hitherto failed from the want of solidarity between the manifold divisions of labour in each country and from the absence of a fraternal bond of union between the working classes of different countries: The emancipation of labour is neither a local nor a national, but a social problem, embracing all countries in which modern society exists & depending for its solution on the concurrence practical and theoretical of the most advanced countries*

*L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne tendent qu'à établir pour tous des droits et des devoirs égaux et à anéantir la domination de toute classe. L'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de sa servitude politique, morale, matérielle; L'émancipation économique des travailleurs est conséquemment le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen; Tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées. L'émancipation du travail n'étant un problème ni local ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe et nécessite pour sa solution leur concours théorique et pratique.*

*Die Emancipation der Arbeiterklasse muss durch die Arbeiterklasse selbst erobert werden; der Kampf fuer die Emancipation der Arbeiterklasse ist kein Kampf fuer neue Klassenvorrechte, sondern fuer die Vernichtung aller Klassenherrschaft; Die oekonomische Unterwerfung des Arbeiters unter den Aneigner der Arbeitsmittel, d. h. der Quellen des Lebens liegt der Knechtschaft in allen ihren Formen zu Grunde, dem socialen Elend, der geistigen Verkuemmerung und der politischen Abhengigkeit; Die oekonomische Emancipation der Arbeiterklasse ist daher das grosse Ziel, dem jede politische Bewegung als Mittel dienen muss; Alle nach diesem Ziel strebenden Versuche sind bisher gescheitert aus Mangel an Einigung under den verschiedenen Arbeitszweigen jeden Landes und unter der Arbeiterklassen der verschiedenen Laender; Die Emancipation der Arbeiter ist weder eine lokale noch eine nationale sondern eine gesellschaftliche Aufgabe. Sie umfasst alle Laender worin die moderne Gesellschaft besteht. Sie kann nur geloest werden durch das planmaessige Zusammenwirken dieser Laender*

CARTE DE MEMBRE DE L'INTERNATIONALE
*Recto et verso*

D'après un document de l'époque

sables. « Le peuple français, concluait-elle, entouré d'Etats libres initiés par lui à la liberté, a trop de fierté de son passé, pour qu'on le traite en interdit et qu'on le déclare incapable ou indigne de porter lui-même le glorieux fardeau de ses destinées ». L'amendement fut repoussé.

C'est alors que quarante-cinq membres de la majorité proposèrent de leur côté l'amendement suivant, qui devait attester la rupture, depuis longtemps pressentie, entre la droite outrancière de l'impérialisme et certains hommes soucieux de progrès.

« La stabilité, disait l'amendement, n'a rien d'incompatible avec le sage progrès de nos institutions. La France, fermement attachée à la dynastie qui lui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. Aussi le Corps Législatif croit-il aujourd'hui être l'interprète du sentiment public en vous apportant au pied du trône le vœu que Votre Majesté donne au grand acte de 1860 les développements qu'il comporte. Une expérience de cinq années nous paraît en avoir démontré la convenance et l'opportunité. La nation, plus intimement associée par votre libérale initiative à la conduite des affaires, envisagera l'avenir avec une entière confiance ». Ce langage humble et quémandeur était encore trop hardi ; malgré un discours d'Ollivier, qui demandait aux quarante-cinq la permission de se confondre dans leurs rangs, l'amendement n'obtint que 63 voix. Jamais cependant la minorité n'avait atteint pareil chiffre (19 mars 66). Le 20 mars, un amendement des quarante-cinq sur la presse obtenait 65 voix.

L'Empereur, naguère, avait cru habile d'appeler les partis et surtout les partis d'opposition, à prendre leur part de responsabilité dans sa politique extérieure; ils réclamaient désormais une part du pouvoir. Comme son apologiste et porte-parole Rouher, Napoléon III voyait sans doute « avec tristesse et douleur, discuter après quatorze ans d'un règne prospère, les bases sur lesquelles le peuple avait assis la prospérité de la dynastie et du pays » — « J'ai fortifié la nation, lui faisait dire toujours le même Rouher dans la séance du 19 mars, où se discutait l'amendement des quarante-cinq, je lui ai donné l'ordre, la sécurité, j'ai rajeuni sa gloire, étendu ses frontières, agrandi son territoire ; j'ai agi dans l'intérêt de la France, de la santé, de la vie du peuple entier ». Mais, encore une fois, la majorité parlementaire n'avait plus confiance, et bientôt la défiance allait s'étendre d'elle au pays.

En cette fin d'avril 1866, alors que rien ne semblait directement menacer l'Empire, et que les velléités de parlementarisme se trouvaient refoulés par l'apologie pompeuse et acclamée du régime autoritaire, une inquiétude vague cependant montait aux cœurs. On pressentait ce qui se préparait en Allemagne ; on observait avec attention et parmi les libéraux, dans le peuple, souvent avec sympathie la fermeté et la promptitude des résolutions prussiennes ; le souvenir de Plombières hantait les esprits, l'entrevue de Biarritz apparaissait comme son pendant ; l'Empereur avait dû préparer avec Bismarck un rema-

nîment nouveau de l'Europe, et peut-être un agrandissement de la France.

La discussion de l'adresse était terminée ; le droit d'interpellation n'existait pas. Mais le vote de la loi sur le contingent fournit l'occasion de demander des explications sur le grand objet qui préoccupait tout le monde.

Le jeudi 3 mai, la discussion de loi vint à l'ordre du jour. M. Rouher avait cru pouvoir s'en tirer avec quelques brèves explications, en affirmant que la France ne soutiendrait pas une agression de l'Italie contre l'Autriche, mais entendait maintenir vis à vis des puissances engagées son entière liberté d'action. Il venait à peine de s'asseoir que Thiers prenait la parole, au milieu de l'attention générale.

« Je viens, commença-t-il, défendre cette chose sainte et sacrée qu'on appelle le droit, et qui est aujourd'hui foulée aux pieds... Je viens défendre cette autre chose non moins sainte, non moins compromise qu'on appelle la paix ». Et, devant la majorité inquiète, tourmentée, et que conquit bientôt la clarté de son éloquence, devant ces hommes surpris, émus de comprendre, et que son bon sens averti rendait soudain indociles, l'orateur de l'opposition démontra comment le droit était violé, comment la paix était compromise.

Il dénonça les convoitises de la Prusse, les abus répétés qu'elle faisait de sa force, les simulacres de justice par lesquels elle tentait de tromper l'opinion. En termes simples, il dit les malheurs du Danemark. Il avait un beau port, un territoire fertile ; mais il était petit, il était faible, et quelques-uns de ses sujets parlaient la langue d'un puissant voisin. Aussi lui avait-on pris les duchés, « au nom de la Confédération germanique, ou, comme on dit aujourd'hui au nom de la patrie allemande », puis on les avait gardés ; enfin, après les avoir pris de moitié avec l'Autriche, on avait dit à l'Autriche : laissez-les moi ou bien je vous fais la guerre ».

Mais ce qui émut le plus l'assemblée, ce fut l'annonce, ce fut le diagnostic, si inquiétant dans sa précision, du danger que courait la France. « La Prusse, continuait Thiers, si la guerre lui est propice, tiendra une partie de l'Allemagne sous son autorité directe, l'autre sous son autorité indirecte, et n'admettra l'Autriche dans le nouvel ordre de choses que comme protégée. Mais cette Prusse agrandie et surtout associée à l'Italie c'est la résurrection de l'Autriche d'autrefois associée à l'Espagne... c'est la reconstitution de l'Empire de Charles-Quint ».

La comparaison entre les Hohenzollern et les Habsbourg était saisissante : quelques années plus tard, le pays tout entier, auquel, dès 1866, Thiers faisait appel et dont il cherchait à réveiller les traditions nationales, devait s'en souvenir.

Mais, plus profondément, ce que démontrait le grand homme d'État, c'était pour ainsi dire l'utilité réelle des traités de 1815 pour la France du XIX[e] siècle. Sans doute ces traités ne procédaient pas seulement d'une pensée de défense contre les conquêtes napoléoniennes, mais aussi, et surtout d'une

pensée de réaction contre la propagande révolutionnaire. Mais ils n'en avaient pas moins garanti pour des années la paix européenne; ils avaient obligé les gouvernements à respecter longtemps les engagements mutuels, et ils les empêchaient encore d'utiliser pour leurs intérêts particuliers, ou même pour le développement de leur domination sur leurs propres peuples, les poussées nationales et démocratiques qui se manifestaient partout. L'œuvre des nationalités a été pendant tout le XIX^e^ siècle une œuvre de violence et de guerre. Les peuples réveillés ont été excités les uns contre les autres ; et les théories des professeurs, appuyées sur la force militaire, ont été substituées au droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, de se grouper selon leurs affinités. Il appartenait à la France, au pays dont l'unité nationale était accomplie, d'arrêter l'Europe sur la route de la violence. Et il eût été de l'intérêt même du Second Empire de suivre cette politique.

Au contraire, il avait cherché à se fortifier à l'intérieur, en assurant de la gloire aux Français. Pour flatter les libéraux, il avait aidé Cavour, et il poussait Bismarck à la lutte contre l'Autriche. Il aidait à la création d'États forts sur les frontières de France, puis, pour opposer force à force, il cherchait des dédommagements, des compensations. A la politique de réflexion et de prudence qui était celle de Thiers, qui était la politique traditionnelle des hommes d'État conservateurs, honnie des libéraux et même des républicains, il préférait la politique d'aventure et de gloire, qui devait flatter et déchaîner les instincts nationalistes.

Le 6 mai, dans un concours régional à Auxerre, l'Empereur, à son tour, faisait appel au peuple contre Thiers. Remerciant le maire d'Auxerre des paroles de bienvenue qu'il lui avait adressées, « j'ai d'ailleurs, disait-il, envers le département de l'Yonne une dette de reconnaissance à acquitter. Il a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 : c'est qu'il savait, comme la grande majorité du peuple français que ses intérêts étaient les miens et que je détestais comme lui ces traités de 1815, *dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure.* Je vous remercie de vos sentiments. Au milieu de vous je respire à l'aise, car c'est parmi les populations laborieuses des campagnes que je retrouve le vrai génie de la France ».

Qu'elle est étrange, cette confusion des idées et des sentiments, au moment même où, dans le drame austro-prussien, allaient se jouer outre-Rhin les destinées de la France ! Thiers, incontestablement, en dénonçant le gouvernement prussien comme fauteur de guerre, en déchirant le voile des déclarations libérales et patriotiques dont Bismarck désormais usait et abusait, en révélant les convoitises brutales des Hohenzollern, servait les intérêts de la France. Lorsqu'il demandait au gouvernement de parler à la Prusse un langage énergique, ou de lui refuser nettement tout concours, ou enfin de retenir l'Italie sur la voie de l'alliance, il indiquait la seule politique con-

forme à la sécurité française, la seule aussi qui eût permis à l'Europe démocratique un développement pacifique. Mais si la droite l'applaudissait, c'était surtout pour son hostilité à l'unité italienne, pour son opinion favorable au pouvoir temporel, en un mot, pour l'inspiration décidément conservatrice de sa politique. Et les libéraux, des républicains même, se retrouvaient, comme en 1859, contre lui, avec l'Empereur. Ils sentaient vaguement le danger ; ils comprenaient qu'une prépondérance trop grande, prise par la Prusse, serait pour la France une humiliation, si elle n'était compensée par un agrandissement. Mais ils se flattaient vaguement de l'idée que la Prusse n'écraserait ni facilement, ni complètement les armées autrichiennes, et que l'arbitrage nécessaire de la France s'imposerait à tous pour son plus grand profit. Eux aussi, l'idée des frontières naturelles les hantait. Eux aussi, ils avaient l'esprit pourri de nationalisme et de légende.

Seuls, à cette heure, tandis que les journaux libéraux faisaient rage contre l'Autriche, tandis que l'*Opinion Nationale* célébrait le nouveau Richelieu qu'était M. de Bismarck, et que le *Siècle* dépêchait ses correspondants, MM. de Vilbord et Charles Floquet, aux armées prussiennes et italiennes, tandis que l'on parlait couramment d'une intervention militaire de la France en faveur de la Prusse, seuls, les socialistes affirmèrent hautement la nécessité de la paix, et dénoncèrent tout ce que la politique belliqueuse contenait de danger pour la nationalité française et la démocratie européenne.

Nous retracerons plus loin d'ensemble le mouvement républicain et socialiste de 1864 à 1867 ; nous dirons l'évolution des « Internationaux » ; mais il faut ici, à sa date, en opposition à la confusion bourgeoise, rappeler ce que fut la première protestation socialiste et ouvrière contre la guerre. Elle n'eut pas sans doute, sur l'heure, le retentissement du discours de Thiers ; mais elle fut l'expression de groupements déjà nombreux ; et elle a, en tous cas, dans l'histoire des idées, une bien autre signification.

C'est dans la *Rive Gauche*, fondée par Charles Longuet, Aimé Cournet et Robert Luzarche, à la fin de novembre 1864, et dans le *Courrier Français*, repris par Vermorel et Vallès en mai 1866, qu'on trouvera l'écho de la protestation socialiste.

Protestation contre l'absurdité de la guerre, d'abord, contre ses horreurs : la simple et nette protestation humaine contre l'entre-tuerie des hommes ! Comme firent souvent depuis les socialistes ou les syndicalistes de toutes écoles, ils reproduisent les passages des philosophes, des littérateurs, des économistes, qui stigmatisent cette monstruosité, et ils appellent de leurs vœux, le désarmement général. Guillaume Ier et François-Joseph veulent se battre ; qu'on les fasse donc battre en champ clos. Que les peuples ne se laissent plus conduire à la boucherie. L'idée de la « grève des réservistes » ne date point, on va le voir, des dernières années. Le 10 juin 1866, l'article de tête du *Courrier Français*, article signé de Vermorel, est intitulé « La grève des peuples contre la guerre ». Les peuples, démontre l'auteur, ne veulent

plus de la guerre, et on ne peut plus la faire sans leur assentiment; c'est même pour cette raison que M. de Bismarck a tardé de lancer son ultimatum. Qu'ils affirment donc plus haut leur volonté. « Il suffit de se croiser les bras, de faire la sourde oreille et de rester immobile. Pour faire la guerre, il faut des hommes et de l'argent, des levées extraordinaires et des emprunts. Eh bien! qu'on ne donne ni hommes, ni argent ».

Au nom de quels principes, en effet, au nom de quelles idées, des hommes vont-ils marcher les uns contre les autres? Dans une adresse publiée par le *Courrier Français* le 20 mai et par la *Rive Gauche* le 27, les étudiants de Paris supplient les étudiants d'Allemagne et d'Italie de ne pas s'armer les uns contre les autres, de ne pas acclamer la guerre, de ne pas oublier qu'ils ont tous au cœur la même haine, celle de l'oppression, qu'ils ont tous une œuvre commune à accomplir, l'œuvre de liberté et de justice, qui nécessite l'union de tous les efforts. « Frères, s'écrient-ils, vous êtes les dupes d'une vieille politique absurde autant qu'odieuse qui, depuis des milliers d'années, pousse les peuples à s'entrégorger sous de sots prétextes d'intérêt national et de différence de races ». Nationalités, patries. etc... tout cela n'est que vains mots. Les peuples peuvent-ils donc s'entre-tuer pour des mots?

Qu'est-ce que la patrie? se demande le 10 juin, dans le *Courrier Français*, l'un des signataires de l'adresse, Albert Fermé. Il montre à l'intérieur des prétendues patries, les deux classes aux prises, les opprimés et les oppresseurs, les exploités et les exploiteurs; il cite et commente le passage célèbre de Voltaire, sur le marmiton qui n'a rien et se passionne « pour sa patrie », et liant indissolublement le socialisme et la négation de la patrie actuelle, il constate que « le socialisme ne date pas de 1848, qu'il ne date pas non plus de Voltaire, qu'il est aussi ancien que le bon sens et la conscience humaine ».

« Quand donc, concluait-il, en finirons-nous avec ces mots mystiques, absurdes, fléaux de l'humanité?

« Je veux ceci : être indépendant, et que mon travail me rapporte ce qu'il vaut réellement. — Et ce que je veux pour moi, je le veux également pour les autres. — Passé cela je ne comprends rien. La Pologne! la Vénétie! le Scheswig-Holstein! duperies, mystifications, questions mal posées! » Si les habitants de ces pays sont misérables, Fermé est avec eux contre leurs oppresseurs. Hors de là, peu importe quels sont les oppresseurs. Mais cet « anti-patriote » prévoit le moment où le mot patrie prendra un sens nouveau, lorsque les peuples seront libres, associés dans les communes et dans les fédérations, lorsque patrie voudra dire souveraineté.

L'article de Fermé fut déféré aux tribunaux; et, malgré l'autorité de Voltaire dont il se couvrait, son auteur recueillit six mois de prison.

Mais pendant près de trois mois, en mai, en juin, en juillet, dans les deux journaux frères, chaque semaine, la campagne se poursuivit : les secrétaires de rédaction zélés recueillaient dans les journaux tous les symptômes du mou-

vement contre la guerre, depuis les articles de la *Gazette de France* jusqu'à ceux de Cucheval-Clarigny du *Siècle* ou de Michel Chevalier, le conseiller pacifiste de l'Empereur, qui venait dans un article sensationnel de la *Revue des Deux-Mondes* de préconiser le désarmement général et l'entente des peuples européens dans une Confédération comparable à celle d'outre-Atlantique. Au jour le jour, d'après les correspondances d'Allemagne et d'Italie, ils relataient « les abominations de la guerre ». Et Jules Vallès, en des pages virulentes, stigmatisait ce qu'on appelle la gloire ou l'héroïsme.

Mais, ce qu'il faut bien marquer, c'est que les socialistes de 1866 ne se bornent pas à cette protestation humaine contre la sauvagerie de la guerre. Si les étudiants démocrates et les ouvriers de l'Internationale, mènent cette campagne vigoureuse et obstinée, c'est qu'ils sentent clairement ce que seront, pendant la lutte même ou au lendemain d'une victoire, les conséquences d'une guerre. C'est que la guerre est en contradiction directe, immédiate, avec l'œuvre de libération politique ou d'émancipation sociale qu'ils poursuivent. La guerre même au nom de « l'unité », au nom de « l'indépendance », c'est fatalement « l'accroissement de la souveraineté de quelques princes au détriment de la souveraineté populaire » ; la guerre c'est l'arrêt de la démocratie ; la guerre, enfin, comme l'écrit Vermorel, « c'est la contre-révolution » (1er juillet 66). Plus précisément encore, dans un article de la *Rive Gauche* du même jour, notre camarade Paul Lafargue montrait comment une fois encore l'Empire allait être sauvé par la guerre. En 1857, disait-il, au moment où l'Empire était menacé par les premiers mécontentements populaires, la guerre d'Italie était venue le consolider, en lui rendant l'affection des libéraux. En 1863, après les élections, l'expédition mexicaine, d'abord heureuse, avait flatté le chauvinisme français, retardé une fois encore la lutte contre un régime détesté. Et voilà qu'au moment même où le mouvement renaissait, où Thiers et Boissy dénonçaient la banqueroute imminente, « voilà que tout d'un coup, l'air se remplit de cris de guerre, et la malheureuse question italienne qui fait son apparition ; voilà que maintenant tout le monde fait volte-face et laisse l'Empire faire son petit train-train tout seul et laver son linge sale.... La guerre va enterrer le Mexique et consolider l'Empire pour longtemps ». Et cela est si vrai, continue Lafargue, que les bonapartistes libéraux à la Guéroult montrent à l'Empereur que ce sont ses ennemis qui s'opposent à la guerre, alors que les bonapartistes la désirent. « Avions-nous tort, riposte le socialiste, lorsque nous disions que ceux qui excitent à la guerre sont *contre-révolutionnaires* et *nuisibles* ? »

Des républicains se laissent encore duper par leurs sympathies pour l'unité et pour l'indépendance italiennes : ils ne peuvent se résigner à abandonner la nation sœur. Hardîment les socialistes s'opposent à ce dernier préjugé. « La guerre italienne a deux fois sauvé l'Empire, s'écrie Lafargue dans cette forme outrancière et heurtante qui fait de lui un si heureux pro-

pagandiste, qu'elle soit maudite ». Et Vermorel, à son tour, reprend l'accusation : « L'Italie a troublé la paix du monde; au lieu de profiter de la position que lui avait faite le concours de la France pour affermir chez elle la liberté et la prospérité, elle s'est jetée volontairement dans des aventures insensées. Qu'elle supporte donc toute la responsabilité de son entreprise ».

Les socialistes ne se laisseront donc pas entraîner par les préjugés nationalistes, dont le parti républicain n'est pas encore dégagé. Ils savent qu'il n'y a de sécurité pour l'Europe que dans le développement de la liberté des peuples ; que dans la suppression des pouvoirs militaires, des États de force et de brutalité ; et s'ils s'inquiètent à la pensée d'une guerre, s'ils s'opposent déjà de toutes leurs forces aux entraînements nationalistes, c'est qu'ils redoutent de voir la classe ouvrière de tous les pays, à l'heure même où elle commence de s'entendre, de collaborer universellement à l'œuvre de son émancipation, détournée de cette tâche par les préjugés politiques et nationaux.

Rien de plus frappant à cet égard que les adresses échangées entre les groupes d'ouvriers, d'employés et d'étudiants, de Londres et de Paris. A l'adresse des étudiants de Paris que nous avons citée plus haut, des « ouvriers de tous pays » avaient répondu de Londres, et le Conseil central de l'Internationale, sans prendre officiellement à son compte leur adresse, s'était chargé de recueillir les adhésions qui pourraient lui être données. D'ailleurs les signataires, Dupont, Shaw, Lelubez, Eccarius, Lessner étaient tous membres de l'association. Les ouvriers, disait l'adresse, maudissent la guerre, comme les étudiants ; car c'est eux qui en portent le fardeau, c'est eux que le canon broie par milliers sur les champs de bataille. « Le pauvre n'a pas de patrie ; par tous les pays il endure les mêmes maux ; aussi il comprend que les barrières dans lesquelles les puissants avaient parqué les peuples pour mieux les asservir doivent tomber ». Et les ouvriers de tous pays invitaient leurs frères à ne pas se laisser détourner par l'enthousiasme guerrier de la préparation du Congrès ouvrier fixé en septembre.

A leur tour, les membres parisiens de l'Internationale rédigeaient une adresse. Ils y rappelaient en termes éloquents la montée générale de la démocratie. La démocratie, disaient-ils, n'est ni anglaise, ni française ; elle est universelle. Elle appelle toutes les nations au Congrès ouvrier, qu'elle tiendra en septembre pour résister au développement de la féodalité financière et de la misère qui en résulte. Déjà des liens de solidarité s'établissent ; une idée nouvelle va surgir dont l'annonce seule fait tressaillir le monde.

« Mais quoi ! tout disparaît. Un brouillard intense et nauséabond enveloppe la terre et semble présager à l'humanité une destruction complète. Qu'est-ce ?... C'est... C'est... Ah ! debout, peuples !... C'est la guerre... l'horizon s'illumine ; c'est le canon qui vomit la mort et projette dans l'obscurité ses sinistres lueurs ; la terre tremble ; c'est le choc des hommes succé-


Nouvelle Série — N° 20 10 Centimes 22 Juillet 1866

LA LUNE

DIRECTEUR
D. LÉVY

BUREAUX, 5, CITÉ BERGÈRE

Paraissant tous les Dimanches

LE FUSIL À AIGUILLE
par GILL

LE FUSIL A AIGUILLE. — Couverture d'un numéro de *La Lune*

dant au choc des idées : la fusillade retentit, et un million de machines humaines, laborieuses et pacifiques, courbées naguère sous le poids d'un travail dévorant et mal rétribué, vont se précipiter les unes sur les autres pour exécuter l'arrêt de la fatalité !

Oh ! puissent ces soldats, hier encore citoyens et compagnons de nos labeurs et de nos études, sentir s'éveiller en eux ces sentiments d'égalité, de dignité, de solidarité, qui faisaient la base de nos relations ; puissent-ils, pendant qu'il en est temps encore, se souvenir de la devise inscrite sur le drapeau de l'Association internationale : *Travail! Solidarité! Justice!*

Et les travailleurs échappant pour cette fois encore à la domination des aristocraties intéressées aux luttes entre peuples, aborderont enfin en ce Congrès ouvrier, sur lequel reposent en ce moment toutes les espérances, ces graves questions que la guerre, avec ses hideuses pratiques, est impuissante à résoudre ».

Pratiquement, enfin, les ouvriers de l'Internationale résumaient leur attitude vis-à-vis de la guerre dans la petite note officielle suivante, que publiait le *Courrier* du 29 juillet :

« Au sujet de la guerre actuelle, le conseil central de l'Association, considérant que la présente guerre qui ensanglante le continent *intéresse seulement les gouvernements*, conseille aux ouvriers de rester neutres, et de s'associer dans le but d'acquérir de la force par l'unité et d'employer cette force, ainsi conquise, à leur émancipation sociale et politique. »

Mais il ne faudrait point croire que cette attitude d'abstention ou cette hostilité systématique à toute guerre empêchât les socialistes de 1866 de juger nettement de la situation européenne. On peut même dire que seuls encore ils eurent la vue nette de ce qui était l'intérêt commun de la France et de la démocratie européenne. Dans un article vigoureux de la *Rive Gauche*, dès le 6 mai 1866, Fontaine prenait acte des applaudissements donnés par la majorité au discours de Thiers. « Elle a montré, disait-il, qu'elle accusait comme nous son gouvernement d'avoir encouragé la Prusse, excité l'Italie, poussé à la conflagration générale, pendant qu'il parlait de paix et de neutralité ». Partant de principes diamétralement opposés à ceux de Thiers, les rédacteurs du *Courrier Français* et de la *Rive Gauche* aboutissaient aux mêmes conclusions : ils montraient le danger que constituait la création sur les frontières françaises de puissants Etats centralisés ; mais, dépassant la critique de Thiers, ils montraient que le maintien d'un équilibre factice ne garantirait pas à l'Europe la paix qu'elle souhaitait. Ils s'accordaient avec Thiers pour repousser le système absurde des compensations, des pourboires. Mais ils ne croyaient pas à l'efficacité de ces alliances entre gouvernements que tel ou tel intérêt pouvait détruire d'un jour à l'autre. Ils dénonçaient toutes les violations du droit commises par M. de Bismarck, sa brutalité à l'égard des petites principautés allemandes ; et ils signalaient déjà la Prusse, devenant à la place de la Russie la grande puissance réactionnaire de l'Europe. Ver-

morel rappelait le mot de Napoléon : « Dans un siècle, l'Europe sera républicaine ou Cosaque », et il montrait « le principe cosaque incarné en la personne de M. de Bismarck ». « Les seules conditions réelles de l'équilibre européen, disait-il encore le 17 juin 1866, c'est que l'Italie soit libre, c'est que les peuples allemands soient libres, c'est que la France soit libre, c'est que toutes les nations jouissent également d'une somme suffisante de liberté, qui leur procure une grandeur et une prospérité équivalente, et qui substitue aux antagonismes du présent les liens harmoniques d'une solidarité durable entre les nations.

« Les conditions de l'équilibre européen, c'est que l'ignorance et la misère, avec tous les maux sociaux qu'elles entraînent après elles, disparaissent de la surface du continent.

« Ce but seulement est capable d'émouvoir les peuples et de provoquer de leur part des efforts et des sacrifices.

« Ce n'est qu'à la condition de jeter cette idée supérieure au-dessus des mesquines rivalités qui nous agitent que l'on parviendra à dominer la situation ».

Hélas ! l'avertissement socialiste, pas plus que celui de Thiers, ne fut entendu. Depuis des années que les bonapartistes libéraux travaillaient l'opinion, ils avaient réveillé tous les instincts nationalistes, toutes les idées de gloire et de prépondérance. Et, en ce mois de mai 66, l'opinion inquiète, mais toujours dirigée par eux, réclamait de l'Empereur des satisfactions, de la gloire encore et des agrandissements.

Pour les lui donner, l'Empereur, engagé avec l'Italie et la Prusse, devait s'associer à l'entreprise, y chercher résolûment son profit. Bismarck s'y attendait bien. « L'Empereur, disait-il en avril au général italien Govone, désire une grande guerre allemande, parce qu'à la tête d'une armée comme l'armée française, on peut toujours trouver sa part de profit ». Mais si la majorité de l'opinion française réclamait une intervention dans le grand conflit qui s'ouvrait, contre la guerre en elle-même, une dernière opposition se manifestait. Fould savait combien toutes les expéditions antérieures avaient compromis les finances et il avait déclaré, en écoutant le discours de Thiers, « qu'il n'avait jamais rien entendu d'aussi fort ni d'aussi beau ». Les classes riches étaient opposées à la guerre, et à leur tête les financiers, les hommes d'affaires. Un moment, l'Empereur avait espéré donner satisfaction à tout le monde par un Congrès. Sans guerre, un Congrès européen eût donné à la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord, à l'Italie la Vénétie, à la France des compensations, des annexions. Le refus de l'Autriche (2 juin) empêcha le Congrès de se réunir. Napoléon III, n'osant risquer la guerre, attendit des hasards de la lutte austro-prussienne les indemnités espérées. Il les attendait surtout de l'épuisement des belligérants, à qui, bientôt, pensait-il, il imposerait la paix.

En apprenant que l'Autriche repoussait l'invitation de la France à un

Congrès, Bismarck s'était écrié joyeusement : « C'est la guerre! », et il avait pris aussitôt les devants. Le 7 juin, les troupes prussiennes étaient entrées en Holstein, le 16, la majorité des Etats allemands décrétait contre la Prusse l'exécution fédérale ; le 18, les troupes prussiennes occupaient la Saxe, et le 23 elles entraient en Bohême. Le 3 juillet, à Sadowa, elles écrasaient l'armée autrichienne. Au même temps, du 28 juin au 14 juillet, Hanovriens, Bavarois et Hessois avaient été également battus ; mais le 24 juin, les alliés Italiens avaient été accablés par l'archiduc Albert, à Custozza.

L'effet de ces nouvelles fut de stupeur dans l'entourage impérial. Il fut moins rapide dans le public : le 4 juillet, l'Autriche avait demandé la médiation de la France : elle abandonnait la Vénétie pour l'Italie. La paix semblait prochaine : la rente monta ; et il y eut même à Paris quelques manifestations de joie sympathique pour l'Italie.

Mais dans quelles conditions, la France, intervenait-elle? Quelles allaient être les stipulations de son arbitrage ?

A l'heure même où les libéraux se réjouissaient, le sort de la France venait de se décider. Dans un conseil tenu le 5 juillet au soir, M. de la Valette avait fait écarter l'idée d'une médiation armée : l'Empereur, lassé, malade, anxieux, avait renoncé à suivre le conseil du prévoyant Drouin de Lhuys. Le maréchal Randon n'avait pas affirmé bien nettement que les troupes fussent prêtes ; les meilleurs bataillons, les meilleurs chefs étaient encore au Mexique : l'Empereur n'osa pas envoyer sur le Rhin « le petit appoint de troupes françaises qui, de l'aveu même de Bismarck, eût mis les Prussiens dans la nécessité de couvrir Berlin ».

Ce furent des jours terribles, les plus mauvais du règne peut-être, que ceux qui s'écoulèrent du 5 au 26 juillet, depuis la nouvelle de Sadowa jusqu'à la conclusion de la paix austro-prussienne. Au jour le jour, M. Drouin de Lhuys et ses plus prudents conseillers lui signalaient les dangers croissants, l'établissement définitif de la domination prussienne dans l'Allemagne du Nord et l'illusion de croire que la Prusse, forte au Nord, ne franchirait point la barrière du Mein, respecterait toujours l'Allemagne du Sud ; cependant que d'autres redoutaient une nouvelle affaire mexicaine, aussi ruineuse que la première, et dont le pays demanderait compte. Au-dessus de ces perplexités, enfin, planaient toujours les vieilles idées, les principes chers au souverain, son goût pour la nation allemande, son souci de l'Italie. Pouvait-il donc s'opposer aux victoires des jeunes nations dont il avait été le protecteur ? Le prince Napoléon était là pour le lui rappeler avec véhémence.

L'ambassadeur prussien M. de Goltz fut finalement surpris de la facilité avec laquelle l'Empereur acquiesça à l'annexion de l'Allemagne du Nord qu'accomplissait M. de Bismarck. Mais le soir du même jour, le clairvoyant Drouin de Lhuys disait découragé, à son chef de cabinet : « Maintenant, il ne nous reste plus qu'à pleurer ! »

Napoléon avait cru que la France lui saurait gré de la paix; elle ne

sentit que son humiliation. Depuis des années, les agents bonapartistes avaient surexcité le nationalisme français : l'Empereur s'était efforcé de réconcilier tous les partis sous le manteau de la gloire impériale. Le déclin de son influence en Europe devait également tourner contre lui tous les partis.

Ce fut un déchaînement. La nation tout entière parut soudain comprendre l'argumentation de Thiers. L'opinion française réclama une revanche. La politique de la revanche ne date pas de 1870 ; elle date de 1866, du lendemain de Sadowa.

Les libéraux de la veille, les tenants des nationalités, les hommes de la « politique des principes », se retrouvèrent pour la développer. « Les admirateurs de M. de Bismarck, raconte Pessard, qui a bien noté ce revirement de l'opinion, voulaient lui arracher la peau du dos. » (*Mes petits papiers*, I, 177). Quinet, G. Sand, Daniel Stern, les républicains, s'élevaient contre cette œuvre anti-française ; les conservateurs rappelaient les prophéties de Thiers ; et les bonapartistes, soucieux de l'avenir dynastique, poussaient à la guerre.

Ce fut une heure grave, que celle où tous les partis, retournés ainsi contre l'Empire, lui demandèrent de nouveau et avec plus de véhémence, de donner satisfaction à l'amour-propre national. L'Empereur, toujours guidé par le souci dynastique et par les préoccupations intérieures, se sentait contraint de répondre à ces désirs. Il allait recourir encore à la « politique des pourboires » ; il allait, sous l'unique réserve du consentement des peuples, réclamer des annexions; mais il allait aussi, en les réclamant, heurter les ambitions germaniques, les idées de la race allemande. Tous les patriotes d'outre-Rhin, en effet, tous les unitaires, au lendemain de la victoire, s'étaient groupés derrière Bismarck et derrière les armées prussiennes; les députés libéraux, qui lui avaient mené une si rude guerre au Parlement, lui avaient pardonné ses violences et ses coups d'Etat ; ils allaient être désormais avec lui les défenseurs de l'intégrité du territoire allemand. De nation à nation, une querelle se formait, éveillant des passions de plus en plus redoutables.

Il eût été prudent de la part du gouvernement français de ne point surexciter les sentiments nationalistes qui bouillonnaient déjà des deux côtés du Rhin. Si les forces défensives de la France étaient insuffisantes pour la garantir contre les ambitions germaniques, il fallait les affermir. Napoléon III, au contraire, s'ingénia, comme à plaisir, à éveiller les soupçons et à s'attirer des humiliations.

Dès le moment des négociations de Nikolsbourg, entre l'Autriche et la Prusse, Benedetti « le Petit Corse enragé » avait apporté à Bismarck les demandes de la France : « une note d'aubergiste, disait le Prussien, Mayence et une partie de la rive gauche du Rhin ». Bismarck avait répondu : « Pas un pouce de territoire germanique ! » Et il s'attendit à la guerre. L'Empereur ne fit point

la guerre ; ce fut le premier aveu de sa faiblesse. Bismarck en profita immédiatement pour dénoncer aux Etats du Sud méfiants l'avidité de la France et leur arracher la signature de conventions militaires avec la Prusse.

La leçon eût dû servir. C'était s'exposer à toutes les avanies et à toutes les toutes les haines que de réclamer ce qu'on n'était pas capable de prendre. Mais la diplomatie française semble alors frappée de démence. Tenté par Bismarck lui-même, qui dès lors songe à se servir de toutes ses démarches, Napoléon III le 20 août, propose d'autres conventions. Il attend naïvement de Bismarck le prix de sa neutralité : l'occupation de Luxembourg, et par une convention secrète, le droit de faire entrer ses troupes en Belgique.

L'apôtre du droit des peuples va donc conquérir à son tour comme M. de Bismarck ; la Belgique est pays de langue française, comme les duchés l'étaient de langue allemande : la Prusse doit à la France sa neutralité. Mais sa propre méthode ne semble tolérable à Bismarck que lorsqu'il la pratique lui-même ; et, en admettant même qu'il accepte la conquête française, que dira donc l'Europe, garante de la neutralité belge ? que dira surtout l'Angleterre ? — Il a suffi de l'effroi rétrospectif du peuple anglais quand il apprit le danger couru, en 1870, pour nous priver de son appui. Qu'aurait-il fait, en 1866, en voyant Anvers devenir français ?

Politique de contradictions perpétuelles, politique de violence et d'injustice, c'est tout ce que trouvent désormais les hommes d'Etat en désarroi du Second Empire.

Toute cette fin de 1866 apparaît vraiment lamentable. En octobre, après quatre mois d'insistance, la diplomatie française, dirigée maintenant par le marquis de Moustier, voit Bismarck reculer, se dérober à tout concours effectif, et peu après refuser même la neutralité armée, si la France entre en Belgique.

Alors, au début de 1867, Napoléon III, déçu, se rabat sur une autre indemnité plus maigre, le Luxembourg : « le chemin de Bruxelles à défaut de la Belgique ». Propriété personnelle du roi de Hollande, le Luxembourg était occupé depuis 1815 par une garnison prussienne. L'Allemagne du Nord devenant prussienne, le Luxembourg (et d'autre part le Limbourg) qui se trouvait dans des conditions analogues se trouvaient menacés d'incorporation. En janvier 1867, les Hollandais offrirent le Luxembourg à Napoléon III contre une indemnité, et à condition qu'il obtint de la Prusse sa renonciation formelle aux droits de l'Allemagne sur le Limbourg. Les Luxembourgeois acceptaient l'annexion (février) : l'affaire semblait sûre.

C'est alors qu'à la fin de mars le patriotisme germanique se souleva : les Hollandais avaient demandé un acquiescement du roi de Prusse avant de céder le Luxembourg à la France. Le roi de Prusse hésitait à le donner, et cependant n'osait refuser, quand le 1er avril, les libéraux patriotes, par l'organe du Hanovrien Bennigsen, le sommèrent, lui et ses ministres, de s'opposer, au besoin même par la guerre, à toute diminution de la patrie

germanique. Au même temps, le représentant prussien à Paris invitait presque brutalement M. de Moustier à rompre le traité d'achat du Luxembourg. La Prusse poussée par les patriotes, exigeait une nouvelle capitulation diplomatique.

On a cru que l'intervention des libéraux avait été commandée par Bismarck, et que Bennigsen avait interpellé sur son ordre. En fait, il fut débordé lui-même par le nationalisme allemand. Le Luxembourg semblait à tous terre allemande ; et beaucoup déjà redoutaient les ambitions françaises. Il n'est point jusqu'à notre camarade Bebel qui alors ne reprochât à Bismarck l'abandon d'une ville fédérale. Tant il est vrai qu'à l'origine de tous les mouvements démocratiques européens, le sentiment de la nationalité s'est toujours trouvé étroitement et confusément mêlé aux aspirations démocratiques. Ce fut Bismarck lui-même au contraire qui, contre les chauvins d'outre-Rhin, contre les militaires, comme de Moltke, bien avertis d'ailleurs de la faiblesse de l'armée française à ce moment-là, empêcha la guerre d'éclater. « Vous n'avez jamais vu un champ de bataille » disait le ministre à ceux qui lui reprochaient de ne point renouveler immédiatement la lutte de Sadowa. Surtout il savait qu'alors l'Allemagne du Sud n'était pas prête militairement, et il ne voulait marcher qu'avec elle, pour la grande unité allemande.

Il exigea donc, pour satisfaire l'opinion allemande, la renonciation de Napoléon III à la possession rêvée du Luxembourg, mais il renonça de son côté à faire valoir les droits allemands sur le Limbourg. Le 7 mai 1867, une conférence des puissances à Londres régla la question : la France laissait au roi de Hollande le Luxembourg toujours rattaché au Zollverein allemand, mais la Prusse évacuait la forteresse de Luxembourg, déclarée neutre et démantelée. Il est indéniable qu'à ce moment-là, M. de Moustier et ses collaborateurs ne manœuvrèrent point maladroitement et surent se tirer sans déshonneur du mauvais pas.

L'accord se trouva donc rétabli entre les deux cours de Berlin et de Paris : Guillaume Ier vint au début de juin assister aux fêtes de l'Exposition universelle. Il assistait avec Bismarck et de Moltke, à la grande revue du 6 juin ; et son ministre allait applaudir la *Grande Duchesse de Gerolstein*.

C'était le temps des fêtes et des magnificences. Pendant deux mois, à recevoir des souverains ou des viveurs de tous pays, au milieu des fêtes et des feux d'artifices, les Français oublièrent... leurs préoccupations extérieures et les humiliations récentes dont ils ne connaissaient d'ailleurs qu'une partie.

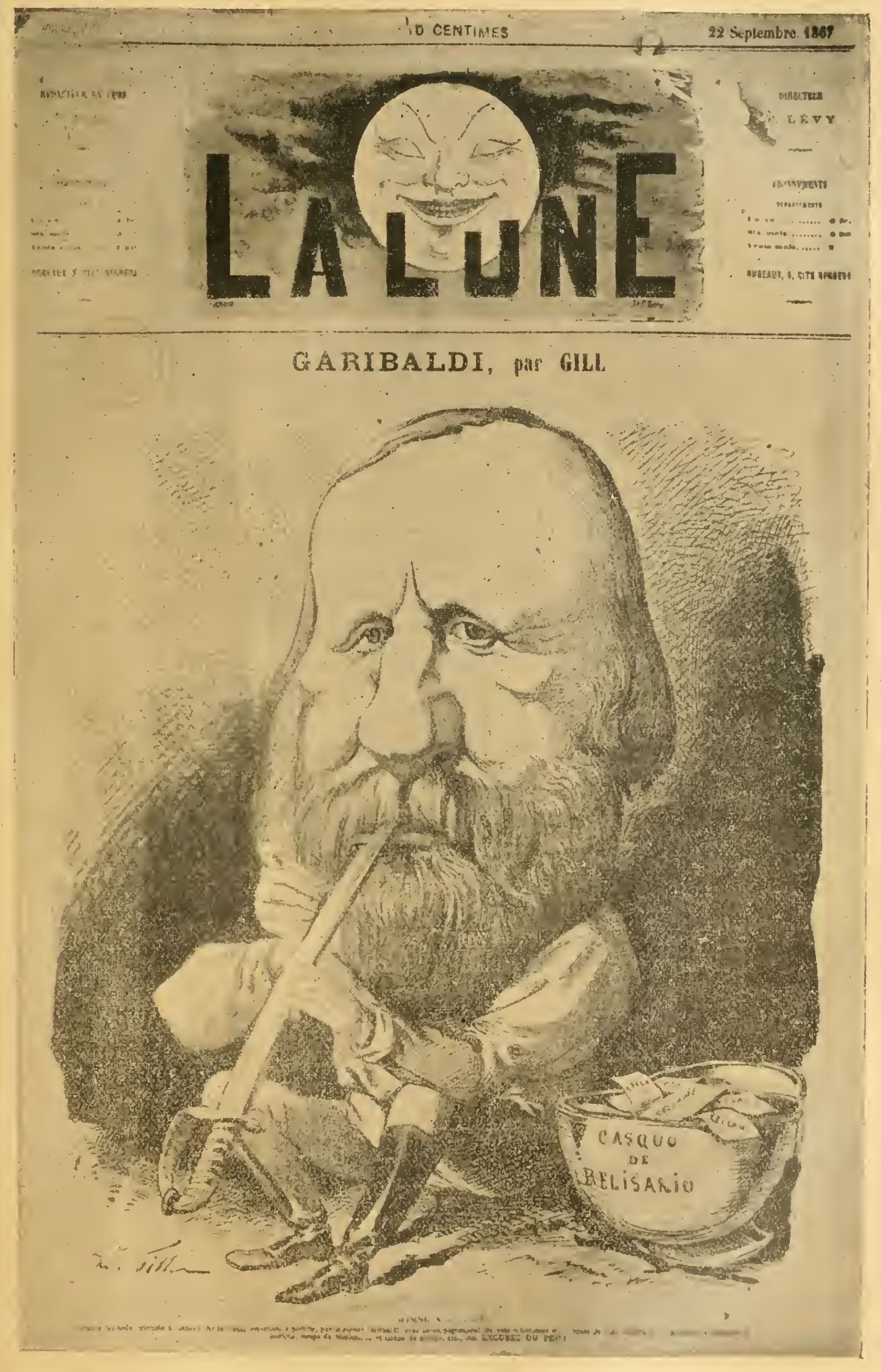
Mais la fête hélas ! fut de peu de durée : la série noire allait continuer. Dans la nuit du 29 au 30 juin, une dépêche annonçait que l'Empereur Maximilien avait été fusillé à Queretaro. En février 1866, le malheureux Empereur du Mexique avait appris que Napoléon III était décidé à retirer ses troupes et l'abandonnait : c'était, il le savait, son arrêt de mort. Sa femme,

l'Impératrice Charlotte, qui par ambition de régner et par fanatisme catholique l'avait décidé à partir, fit alors le voyage d'Europe pour supplier l'Empereur des Français de ne pas abandonner son mari. Elle obligea Napoléon III à la recevoir; elle lui rappela ses engagements, ses promesses; pleura, supplia, et pour l'intimider, menaça d'abdiquer. Ce fut en vain. Elle vit les ministres, les hommes politiques; elle trouva partout la même sympathie mais le même aveu d'impuissance. Navrée, désespérée de n'obtenir ni un homme, ni un écu, elle refit en sens inverse les étapes de son voyage vers le Mexique ; elle s'en fut à Miramar, près de sa famille, à Rome, près du pape. La première crise du mal qui devait la tuer, la saisit là : elle devenait folle (septembre 66). Au mois de décembre, Maximilien, aidé seulement de quelques derniers représentants du parti réactionnaire, tentait un dernier effort. Résistant aux conseils que lui transmettait de la part de Napoléon III le maréchal Castelnau, il refusait d'abdiquer. Alors les évènements se précipitèrent. En mars 1867, Bazaine rassemblait les derniers bataillons français, et les galants officiers de l'expédition faisaient retenir leurs places aux représentations de la *Belle-Hélène*. Maximilien tentait cependant une dernière fois de résister, de s'imposer au pays tout entier, soulevé contre lui; mais la trahison d'un de ses officiers le livrait en mai à Juarez. Les démarches des diplomates, les arguments des avocats, tout échoua pour sauver le malheureux archiduc : l'Indien voulait sa vengeance. Une commission militaire le condamna à mort avec l'initiateur de l'intrigue, Miramon et l'Indien Méjia qui l'avait soutenu. Les condamnés avaient obtenu, au moment même où ils allaient être exécutés, un répit de trois jours : les dernières supplications ne purent avoir raison de Juarez, qui voulait un exemple, pour l'avenir de sa patrie. Le 19 juin, sans pitié, les trois condamnés furent exécutés. Et il fallut plus de six mois pour que la famille impériale d'Autriche pût obtenir le corps déchiré de celui qui avait été, sur les instances de l'Empereur des Français, l'Empereur du Mexique.

A l'heure où elles parvinrent, ces nouvelles lugubres impressionnèrent l'opinion. C'était l'écroulement de toute la gloire impériale. La responsabilité morale du désastre retombait tout entière sur le triste souverain qui avait poussé à l'expédition.

De toutes parts, alors, son autorité apparaissait ébranlée. S'il n'avait pas obtenu de compensation pour sa neutralité bienveillante pendant la guerre des duchés ou la lutte austro-prussienne, il se flattait peut-être encore de n'avoir pas perdu toute l'influence, toute l'autorité morale que l'Europe lui avait reconnue en 1856 ; et les fêtes et les réceptions de 1867, la venue de tous les souverains dans la capitale renouvelée, pouvaient lui faire illusion. Mais son intervention en faveur du Nord-Schleswig lui prouvait quelques semaines plus tard que même cette influence était anéantie.

Aux termes du traité de Prague, les populations de ce pays devaient être consultées et rattachées au Danemark, si elles le désiraient. Ce vote de




D'après un document de la Bibliothèque nationale

consultation avait eu lieu en février ; en mai, le cabinet de Berlin n'en avait pas encore tenu compte, et il parlait maintenant d'établir exactement la frontière du Jutland et du Nord-Schleswig. Le 25 juillet, sur la demande du roi de Danemark et surtout « *pour éviter une surexcitation de l'opinion en France* », l'Empereur faisait remettre une note à Berlin. Le lendemain, la note était publiée par les journaux allemands et le gouvernement prussien signifiait à la France qu'il ne lui permettrait pas d'intervenir dans les affaires germaniques. D'humiliation en humiliation, on pouvait se demander jusqu'où tomberait le prestige français.

Il devenait de plus en plus évident que la poussée du patriotisme germanique allait se heurter un jour ou l'autre au chauvinisme français. « Il reste la question allemande, écrivait en mai 1867, après le règlement dé l'affaire du Luxembourg le clairvoyant M. Rothan.... La guerre a été conjurée, mais le gouvernement de l'Empereur doit s'attendre à une lutte fatale et peut-être inégale ».

Un moment, Napoléon III parut le comprendre. Il se préoccupait au milieu de 1867 de reconstituer l'armée ; Chassepot inventait son fusil ; Trochu venait de publier son livre sur l'*Armée française* et on semblait disposé à tenir compte de ses critiques. On expérimentait les premières mitrailleuses, dont « l'aboiement » devait démoraliser l'ennemi. L'Empereur lui-même, retrouvant quelques forces, se mettait à l'œuvre. Comme naguère à la veille de l'expédition du Mexique, il se préoccupait des questions militaires, de la réorganisation de l'armée ; et chose plus importante encore, il tentait de retrouver des alliances, de faire cesser l'isolement de la France. Quelque temps, lors du voyage d'Alexandre II en France, il avait espéré rétablir les relations cordiales avec la Russie, l'entente rompue en 1864, lors de l'insurrection polonaise. Mais l'attentat du Polonais Berezowski qui avait tiré sur le Tsar, au bois de Boulogne, était venu raviver les plus cruels souvenirs et le verdict avec circonstances atténuantes du jury parisien avait anéanti l'espérance d'une nouvelle entente franco-russe,

Brusquement alors, en avril, prenant le parti que lui avait conseillé depuis si longtemps M. Drouin de Lhuys, Napoléon III recherchait l'alliance autrichienne. Le 18 août, il s'en allait à Salzbourg visiter officiellement François-Joseph, et si les ministres des deux souverains se défendaient également de vouloir intervenir dans les affaires allemandes, ces relations nouvelles n'en semblaient pas moins aux Français une espérance de revanche. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la *Gazette de la Croix*, les journaux officieux du cabinet de Berlin, avaient âprement dénoncé ce rapprochement, et le patriotisme germanique s'était ému.

Mais, malgré cette entente, l'Empereur demeurait inquiet, mélancolique. Comme il revenait de Salzbourg et visitait la Flandre, il fit publiquement son examen de conscience, rappela le temps de son premier voyage à Lille, au lendemain de son mariage, « le temps où tout souriait à ses désirs ». Puis, pas-

sant au présent, il ne dissimula point ses déceptions : « Des *points noirs*, disait-il, sont venus assombrir notre horizon. De même que la bonne fortune ne m'a pas ébloui, de même des revers passagers ne me décourageront pas ». L'opinion, anxieuse, ne s'occupa pendant quelques jours que des *points noirs*. Déshabituée de la véritable indépendance, désemparée, par la politique secrète du souverain, par ses coups d'État et ses coups de théâtre, elle s'émouvait ainsi désormais au moindre mot. Au moment même où rien d'immédiat ne devait troubler les esprits, ils s'inquiétaient tout d'un coup, sentant vaguement depuis 1866 que quelque chose toujours menaçait. Le 23 octobre, François-Joseph était acclamé, dans une visite à Paris, comme aucun autre souverain ne l'avait été. Et son appel à l'union des deux nations longtemps divisées, à une alliance qui devait « offrir un nouveau gage de cette paix sans laquelle les nations ne sauraient prospérer », remuait bien des cœurs.

Mais, pour que l'alliance autrichienne pût être utile, il fallait qu'elle se traduisît en stipulations précises ; pour qu'elle garantît vraiment l'équilibre nouveau des États et la paix de l'Europe contre les ambitions allemandes, il fallait qu'elle fût complétée par l'alliance italienne, il fallait que l'Italie fût détachée des ambitions germaniques. Or, par une sorte de fatalité, c'était encore une fois la question romaine qui allait empêcher l'œuvre de réparation si laborieusement commencée et qui allait bien au contraire précipiter la décadence impériale.

Pendant la guerre austro-prussienne, l'Italie, nous l'avons vu, avait été battue à Custozza. Mais l'Autriche, écrasée quelques jours plus tard à Sadowa, lui avait offert la Vénétie par l'intermédiaire de Napoléon III. Le gouvernement italien n'avait pas accepté immédiatement la paix. Il cherchait une revanche : il ne trouva qu'une nouvelle défaite, sur mer, à Lissa (20 juillet 1866).

Mais les prétentions des Italiens croissaient avec leurs défaites. Ils avaient accueilli froidement l'offre de la France : ils étaient las de ses cadeaux incomplets. La Vénétie ne leur suffisait point. Ils voulaient le Tyrol italien, l'Istrie, toute l'Italie non affranchie, *irredenta*, comme ils disaient.

Ils avaient accepté sans reconnaissance la Vénétie et, l'imagination aidant, le vote des populations leur faisait croire que l'annexion était bien le fait de leur volonté. Victor-Emmanuel avait dû sacrifier la Marmora, le ministre cher à Napoléon III (août 1866). Des hommes nouveaux, des hommes de Milan, des Romagnes, de Florence, prenaient la direction du mouvement unitaire et le pouvoir. L'alliance avec la France se changeait en haine : on oubliait les sacrifices faits, jusques et y compris cette renonciation à une médiation armée, après Sadowa, renonciation due en partie à la préoccupation de ne pas desservir l'Italie. Celle-ci ne pensait plus qu'aux obstacles mis par la France à la réalisation des grandes idées unitaires.

Par un effet naturel, les patriotes italiens, ayant une demi-satisfaction du

côté de la Vénétie, retournaient les yeux vers Rome, là où précisément la France faisait encore obstacle. Conformément à la convention du 15 septembre 1864, à la fin de décembre 1866, les dernières troupes françaises avaient quitté Rome ; le drapeau tricolore avait disparu du fort Saint-Ange. La papauté avait ressenti d'abord quelque inquiétude ; puis les premiers mois de 1867 avaient été paisibles ; elle s'était rassurée. Dans Rome même, les hommes du parti de l'action, les révolutionnaires qui voulaient donner à l'Italie sa capitale, ne trouvait point d'intelligences.

Mais, depuis février, Garibaldi avait « débusqué de son nid » de Caprera ; il tonnait contre les prêtres, criait « Rome ou la mort », et réunissait déjà ses fidèles. Le gouvernement français s'en inquiétait : le gouvernement italien lui répondait en dénonçant les troupes pontificales réunies à Antibes comme des Français déguisés. En septembre, au Congrès de la paix, à Genève, Garibaldi lançait son cri de guerre. Arrêté un moment, puis relâché, il faisait pénétrer ses partisans dans les États pontificaux, cependant que Napoléon III à Biarritz s'inquiétait à la pensée d'avoir encore à s'occuper de l'Italie. Après de longues hésitations, après s'être laissé tirailler, comme autrefois, entre les *italianissimes* et les partisans du pape, l'Empereur se résolut enfin à défendre la papauté.

Le 25 octobre, les troupes françaises partirent de Toulon pour Rome. La dernière faute était commise. A Mentana, le 3 novembre 1867, les troupes de M. de Failly écrasèrent les Garibaldiens, et le général télégraphia que « les chassepots avaient fait merveille ». Ils avaient réveillé simplement, toutes les susceptibilités, toutes les rancunes des Italiens. Quelques semaines plus tard, le 4 décembre, Rouher achevait de creuser le fossé entre les deux nations. Renchérissant sur Thiers qui ce jour-là devait naturellement approuver la politique impériale, le ministre d'État, entraîné par les passions surexcitées de la Chambre, lança du haut de la tribune les paroles mémorables : « Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome. Jamais la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, faite à la catholicité ». Momentanément au moins, l'Empereur s'était réconcilié avec ses sujets catholiques. Mais il avait achevé d'isoler la France, et c'était vers la Prusse que l'Italie allait désormais se tourner.

Ainsi s'achevait, en cette fin de 1867, la décadence de l'Empire français à l'extérieur. Les humiliations avaient succédé aux humiliations, les échecs aux échecs. Chaque jour apportait une nouvelle preuve de la faiblesse de l'Empire ; la France avait perdu son rang dans le monde ; et cela, le nationalisme, entretenu par l'Empereur lui-même depuis le début de son règne et dans un intérêt dynastique, ne pouvait le lui pardonner.

Par un retour singulier des choses, après toutes ses aventures libérales, après toutes ses tentatives pour réformer les traités de 1815, pour aider à naître les nationalités, pour réaliser en mot les idées napoléoniennes, c'était à la politique de réaction catholique du début de son règne qu'il se trouvait

ramené. Jadis, il défendait les lieux-saints ; c'était un lieu plus sacré encore qu'il entreprenait désormais de défendre pour les catholiques.

Mais il le faut bien noter. Le temps était passé où, d'accord avec Cavour, il dirigeait à son gré et utilisait pour ses desseins mêmes les passions unitaires italiennes ou les idées libérales françaises. Maintenant, les grands mouvements populaires se retournaient contre lui. C'était contre la France déjà que le patriotisme italien ou le patriotisme allemand faisaient rage : et les socialistes de tous pays découvrant le mensonge du libéralisme bonapartiste, s'opposaient délibérément à ce pouvoir réactionnaire.

La bataille de Mentana avait mis aux prises des Italiens et des Français, mais déjà aussi les révolutionnaires et les hommes de l'ordre. C'était dans le Congrès international de la liberté et de la paix que Garibaldi à Genève avait jeté son cri de guerre : et les ouvriers de l'Internationale avaient délégué à ce Congrès. Le Congrès de Genève avait convié tous les peuples à marcher sous le drapeau de la République : c'était la révolution que les troupes françaises allaient arrêter à Mentana, et les diplomates français ne manquaient pas de signaler à Victor-Emmanuel lui-même le danger qu'il faisait courir à l'ordre européen, en n'arrêtant point Garibaldi.

En France même, l'affaire italienne révélait le progrès révolutionnaire. Les ouvriers de l'Internationale et les républicains du Congrès de la paix s'étaient rencontrés à Lausanne et à Genève. Le prolétariat conscient allait entrer dans la bataille. Le 2 novembre déjà, les démocrates avaient songé, à défaut d'une insurrection impossible, à faire contre la seconde expédition de Rome une manifestation imposante. Quelques accidents matériels et des mesures policières l'avaient fait échouer en partie. Alfred Naquet et Accolas avaient été poursuivis. Quelques semaines plus tard, l'Association internationale qui avait participé à la tentative avortée de manifestation était poursuivie pour la première fois. L'opposition franchissait les limites du Corps législatif ; la lutte entre le gouvernement ébranlé et la révolution grandissante allait commencer.

## CHAPITRE VI

### EN BATAILLE CONTRE L'EMPIRE

Les hommes modérés de l'Internationale prêts à manifester dans la rue ! Les tacticiens habiles et cauteleux, si soucieux, naguère, d'éviter tout ce qui pouvait ressembler à une démonstration politique, entraînés à leur tour dans la lutte ouverte contre le régime impérial ! On pouvait mesurer à ce seul fait toute l'évolution qui s'était accomplie depuis 1864.

Au point où en était l'Empire, le lendemain de Sadowa, en présence des passions nationalistes prêtes à se déchaîner cette fois contre lui, il n'avait plus qu'une ressource : la liberté intérieure. C'était, nous l'avons vu, ce que

réclamaient les Parlementaires de la gauche ou même du *Tiers-parti.* C'était ce que voulaient réaliser, mais dans un tout autre esprit, les socialistes du *Courrier Français.* Vermorel l'écrivait avec une grande force dès le 9 septembre 1866, alors qu'autour de lui tant de gens déjà parlaient de « la revanche de la France » : « On ne peut répudier les errements de la vieille politique qu'à la condition d'entrer franchement dans la voie de la politique nouvelle... Il y a longtemps qu'on l'a dit : le pouvoir est placé entre ces deux alternatives : la gloire extérieure ou la liberté intérieure... La France a une revanche à prendre en Europe. Qu'elle mette son honneur à la prendre sur le terrain de la liberté large et des applications sociales. Elle peut laisser sans regret à la Prusse la gloire des batailles, des annexions, des conquêtes et des fusils à aiguille ».

Cette politique si noble et si habile, que les hommes d'Etat les plus éclairés de la troisième République n'ont pu que difficilement faire accepter à la France après la guerre franco-allemande, le gouvernement impérial, moins que tout autre, pouvait la comprendre. Mais à défaut de ces hautes considérations, le simple souci dynastique pouvait le faire réfléchir. Et, en fait, il réfléchit, il s'inquiéta : mais il était désormais incapable, — si du moins il ne le fut pas toujours, — de changer hardîment et brusquement de système. Il lassa l'opinion, il lassa même des parlementaires, par ses hésitations entre le système autoritaire et le système libéral, par ses flatteries alternées à Rouher et Ollivier, par ses concessions incomplètes et souvent même illusoires, toujours trop tardives en tout cas pour exercer sur l'opinion la plus petite influence.

Nous passerons rapidement sur toute la vie parlementaire de 1864 à 1868. Son importance, à tout prendre, est médiocre dans l'histoire française.

Après l'amendement des quarante-cinq, l'Empereur, poussé par Rouher, avait semblé un moment devoir s'opposer à toute velléité de libéralisme. Pour couper court aux efforts de la gauche en vue d'arracher une revision constitutionnelle, il avait fait décider par un Sénatus consulte (14 juillet 1866) que désormais la discussion de tout changement à la constitution serait exclusivement réservée au Sénat : ni le Corps législatif, ni la presse, ne pouvaient toucher aux questions constitutionnelles. Le vieux système apparaissait intangible.

Or, six mois plus tard, brusquement, le 19 janvier 1867, et sans qu'aucun fait nouveau se fût produit, sinon le mécontentement croissant, l'audace croissante des républicains, le souverain penchait aux réformes, et Émile Ollivier croyait l'emporter. Par un décret émané de l'Empereur, le droit d'interpellation était rendu aux députés ; l'adresse était supprimée comme inutile; un ministre pourrait être spécialement chargé par le souverain de le représenter au Luxembourg ou au Palais-Bourbon. Enfin la lettre au ministre d'État qui accompagnait le décret annonçait le dépôt de deux projets de loi : l'un

devait affranchir la presse de l'arbitraire administratif, l'autre devait rendre partiellement au moins le droit de réunion publique.

Était-ce la chute de Rouher? Était-ce le triomphe d'Ollivier? C'avait été la principale préoccupation des Chambres pendant les six premiers mois de 1867. Elles purent s'apercevoir bientôt que le décret du 19 janvier ne contenait pour les libéraux que d'apparentes satisfactions et surtout que l'Empereur n'était point disposé à s'aider d'un personnel nouveau qui l'eût aidé à tirer, comme on disait, les conséquences du décret. Pour interpeller, en effet, il fallait que toute demande fût signée de cinq membres au moins et adoptée par quatre bureaux, ce qui permettait à la majorité de repousser toute demande désagréable au gouvernement. De même, la responsabilité ministérielle, que certains se flattaient de trouver en germe dans la présence des ministres devant les Chambres, n'était qu'une illusion : la lettre du 19 janvier spécifiait bien que les ministres ne dépendaient que du souverain, et qu'ils n'étaient que ses porte-paroles. Enfin Rouher, soutenu d'ailleurs par la majorité, sournoisement hostile à Ollivier, continuait de l'emporter dans les conseils du souverain. Tandis qu'il laissait, rue de l'Arcade, se former sous ses auspices un cercle nombreux de députés réactionnaires, hostiles à toute concession libérale, ce personnage sans vergogne se flattait devant la Chambre d'avoir inspiré à l'Empereur le décret du 19 janvier. Mais il développait d'une manière inattendue la politique libérale qu'il y disait incluse. Le 12 mars, le Sénat obtenait le droit d'examiner au fond toutes les lois (et non plus seulement de les déclarer conformes ou non à la Constitution). Bientôt Walewski, le protecteur d'Ollivier, était contraint de renoncer à la présidence du Corps législatif. Les projets de loi promis étaient ajournés on ne savait à quand. Ollivier, battu et mécontent, prenait furieusement à partie « le vice-Empereur » dans un discours des plus virulents. Le lendemain l'Empereur envoyait à Rouher la plaque en diamants de grand-croix de la Légion d'honneur pour le dédommager des « injustes attaques dont il avait été l'objet. » (12 juillet 1867).

Ce qui éclatait ainsi aux yeux des moins prévenus, c'était l'impuissance de l'opposition parlementaire à pousser rapidement le gouvernement dans la voie libérale. Les ouvriers de Paris et des grandes villes qui, en 1863, tenaient surtout à envoyer au Corps législatif « des bougres capables d'engueuler l'Empire » devaient plutôt se trouver déçus. On allait bien répétant les apostrophes véhémentes de Jules Favre ou les mots rudes d'Ernest Picard. On se réjouissait de l'embarras gouvernemental après les discours de Thiers. Mais il est certain que le peuple républicain de Paris ne devait pas être pleinement satisfait de ses représentants. Entre Ollivier, regardé comme un traître par les républicains parlementaires et Thiers ou même Jules Favre, les nuances n'étaient point très distinctes ; et les plus décidés adversaires d'Ollivier, comme Pessard, se l'avouaient à eux-mêmes plus tard (*Mes petits papiers*, p. 122). Le rétablissement du parlementarisme les

eût satisfaits les uns et les autres, et la concentration libérale, républicaine, orléaniste, légitimiste même de 1863, restait plus ou moins à la base de leur politique d'opposition. Ceux des hommes de 48, comme Garnier-Pagès et Carnot, qui avaient pris part à la lutte électorale et dont Clamageran saluait si joyeusement l'entrée au Corps législatif en mars 1864, ne pouvaient guère aller plus loin que les autres dans l'opposition. Leur républicanisme n'effrayait nullement l'auteur de la *France Nouvelle*, l'orléaniste Prévost-Paradol ; et leur sympathie pour les sociétés coopératives pouvait être partagée par M. Casimir-Périer. Ensemble, enfin, orléanistes et républicains menaient la bataille pour l'autonomie communale et ils confondaient leurs signatures au bas du programme décentralisateur rédigé en 1865 et appelé programme de Nancy.

Cette confusion même, contre laquelle des républicains s'étaient élevés dès la période électorale, ne pouvait tarder à être l'objet de vives attaques. On ne demandait pas à Thiers une opposition plus vive. On l'avait attendue des républicains. Or, il n'avait point surgi de « nouveaux Manuels ».

Une étude détaillée, plus fouillée encore et mieux ordonnée que celle esquissée par M. Tchernoff dans son livre si utile sur le *Parti républicain*, prouvera que c'est de 1863 à 1867 surtout, qu'une opposition populaire a commencé de se manifester contre l'opposition parlementaire, et que les groupes républicains ont précisé leurs tendances opposées.

Parmi les électeurs républicains de 1863, il y avait évidemment des nuances ; il y avait, nous l'avons montré, des hommes d'âges et de tempéraments différents. Mais Gambetta soutenait le bloc intangible des *Cinq ;* les démocrates de la Butte-des-Moulins votaient pour Thiers ; et même l'opposition que la plupart des républicains faisaient à la candidature ouvrière n'était point dès l'abord inspirée par une divergence de principes politiques entre les candidats ouvriers et eux-mêmes. Question d'opportunité, appréciation des circonstances, là était tout le différend. Les candidats ouvriers reprochaient bien, quelques mois plus tard, aux députés démocrates leur ignorance de la vie ouvrière. Mais, nous l'avons montré (p. 234), dans le courant de 1864, les républicains ou opposants de toutes nuances ne le cédaient pas aux bonapartistes en manifestations de sympathie pour la classe ouvrière, pour le mouvement ouvrier et plus particulièrement pour la coopération. Une publication du genre de l'*Association*, fondée en novembre 1864, semblait attester que les questions sociales ne devaient pas créer de division entre la bourgeoisie républicaine et le prolétariat. On n'avait point l'impression que les ouvriers et les bourgeois, les socialistes et les républicains, dussent bientôt s'opposer. On ne pouvait surtout soupçonner que les socialistes deviendraient un jour révolutionnaires et accuseraient de compromissions avec l'Empire les républicains bourgeois. Bien au contraire, le seul soupçon qui s'élevait contre ceux qui dirigeaient la classe ouvrière et se réclamaient




D'après un document de la Bibliothèque nationale

du socialisme était qu'ils ne fussent des républicains tièdes, plus ou moins insoucieux de hâter la révolution politique.

Or, à la fin de 1867, les républicains socialistes s'opposent d'une manière ouverte et parfois brutale aux députés républicains du Corps législatif; et toute une opposition révolutionnaire s'apprête à mener une plus rude guerre

à l'Empire, à côté, en dehors de l'opposition parlementaire, et souvent même malgré elle.

Comment cette transformation s'était-elle accomplie ? Sous l'influence de quels faits ou de quels hommes, les nouveaux groupements s'étaient-ils constitués ? Les révolutionnaires de 1867, ceux qui tentaient déjà de manifester contre la seconde expédition de Rome, étaient des étudiants, des intellectuels, — et des ouvriers. Il nous faut dire d'où venaient et les uns et les autres.

Les premiers s'intitulaient fièrement la « jeunesse du second Empire » ou la « nouvelle génération ». Déjà de 1860 à 1863, nous avons vu quelques-uns d'entre eux grandir et travailler (p. 150-151). Ce sont eux qui ont édité alors *la Revue pour tous, la Jeunesse, le Travail.* Mais, de jour en jour, leurs rangs se sont accrus. A côté de Germain Casse, de Rogeard et de Pierre Denis, voici Ch. Longuet, l'éditeur des *Ecoles de France,* voici Lafargue, venu de Bordeaux à Paris pour faire ses études médicales. A côté de Taule, de Clémenceau, de Ranc, voici qu'apparaissent Naquet, Accolas, Tridon, Jaclard, Villeneuve, les Levraud, cent autres encore.

Mais leur nombre n'augmente pas seul. Leurs études deviennent plus approfondies, leur critique plus pénétrante, leurs opinions plus arrêtées. Du *Travail* aux *Écoles de France,* des *Écoles de France* à la *Rive Gauche* ou à *Candide,* il y a un progrès qui est manifeste.

Et tout d'abord la nouvelle génération n'est point et ne veut point être dupe du libéralisme parlementaire. Clément Duvernois ayant affirmé dans un article de la *Presse,* « que la génération nouvelle ne demandait qu'une chose : la liberté sur le terrain de l'Empire et de la Constitution », Charles Longuet lui répond que la jeunesse est républicaine à outrance et ne pactisera pas avec l'Empire. (*Rive Gauche,* 5 novembre 1865). Quelques semaines plus tard, à l'occasion d'un discours de Glais-Bizoin au Corps législatif, Longuet précise cette opposition. « Nous ne sommes pas suspects, dit-il, d'admirer trop vivement les députés de l'opposition. Nous le serions en général de leur reprocher ce qu'ils ont fait et ce qu'ils font, c'est-à-dire d'être entrés au Corgs législatif et d'y soutenir une politique arriérée, creuse, déclamatoire, et sans idées. Si un représentant passable de nos principes était au Corps législatif, il s'en ferait chasser : et quant à un représentant complet de nos principes, c'est-à-dire aussi de notre morale, il n'y serait pas entré » (18 mars 1866).

Quelques semaines, plus tard, dans un article-manifeste que nous aurons souvent à citer, Lafargue reniait ceux que, lui et ses camarades, avaient naguère tant admirés : « Les démocrates assermentés de l'opposition, disait-il, firent un moment illusion à la jeunesse. Eux seuls parlaient. En prison, plusieurs d'entre nous s'étaient trouvés en contact avec des journalistes. Nous eûmes pendant quelque temps un enthousiasme incompréhensible pour ces hommes. Plusieurs d'entre eux ont même reçu de nous des lettres individuelles et collectives. Qu'ils ne s'en vantent pas et ne nous les

jettent plus à la face; qu'ils les brûlent plutôt. Ces lettres sont écrites non à eux, mais aux fantômes de notre imagination juvénile.

« Nous avons appris à connaître ces hommes... Alors nous avons brusquement rompu avec eux. Leurs salons ouverts pour nous à deux battants ont été désertés. On se caserna au quartier Latin, et on ne fréquenta que des ouvriers. »

Ainsi, en politique, vis-à-vis de l'Empire, opposition irréductible. La jeunesse est avec ceux qui ne pactisent pas ; elle ne peut être avec l'opposition parlementaire. Mais il y a des vieux de 1848 aussi qui ne pactisent pas : est-ce avec ceux-là que lutte la jeunesse? la nouvelle génération reprend-elle donc à son compte leurs idées, leurs théories?

En aucune manière. — Ces hommes, d'ailleurs honorables, qui veulent « replâtrer 1848 » ne comprennent pas que l'égalité politique sans l'égalité économique est précaire. « Le parti de 1848 se renferme étroitement dans son idéal purement, honnêtement républicain, mais anti-radical, anti-socialiste et condamné par conséquent à disparaître comme toute utopie et toute vaine déclamation. » Les jeunes ne sont pas de ce parti.

C'est que par-delà l'année 1851, ils ont recherché la raison de la situation dont ils souffrent. « Condamnés au silence et à l'étude par l'Empire, ils se mis au travail ». Ils ont étudié l'histoire, l'histoire du peuple surtout, et non plus celle des grands premiers rôles. Dans les *Écoles de France*, Tridon a raconté déjà ce que furent les Hébertistes, ces représentants authentiques de la foule révolutionnaire. Les jeunes ont appris que, si la liberté politique a été anéantie, c'est que les nécessaires réformes sociales n'ont pas été accomplies. La nouvelle génération, déclare Paul Lafargue, a compris qu'il était nécessaire de changer non-seulement le gouvernement, mais la société même « qui l'a produit et qui le soutient ». « Nous savons que tant que nous n'aurons pas changé la société, rien ne sera fait; nous aurons toujours des empires, moins le nom peut-être, mais qu'importe le nom ? La cause restant la même, le même effet se produira ».

Il faudra donc travailler à résoudre la question sociale, « la plus formidable de toutes », déclare le prospectus de la *Rive Gauche*. Tous lisent, relisent, commentent et développent Proudhon. Longuet, Lafargue (avant d'avoir connu Marx), Vermorel, Pierre Denis, César de Paepe (encore à cette époque), et une foule d'autres sont des Proudhoniens décidés. Socialisme mutuelliste, principe économique de la reciprocité et principe politique du fédéralisme, ce sont les formules accoutumées. Au *Courrier Français* et à la *Rive Gauche* collaborent les disciples directs du maître, Chaudey et Duchêne. La déclaration par laquelle débuta le *Courrier Français* le 20 mai 1866, est entièrement proudhonienne.

Mais toute cette jeunesse subit une autre influence, profonde, ineffaçable chez beaucoup, celle de Blanqui. Le 14 juin 1861, après deux ans de liberté, « ce maniaque de conspiration », comme l'appelle dédaigneusement Taxile

Delord, avait été de nouveau enfermé. C'est en prison que le Vieux connut les jeunes. « A Sainte-Pélagie, dit encore Lafargue, on rencontra heureusement un révolutionnaire, Blanqui. C'est lui qui nous a tranformés. Il nous a tous corrompus. Aussi un de ces démocrates joli-cœur disait qu'une des plus grandes fautes de l'Empire était d'avoir emprisonné Blanqui au milieu de la jeunesse. Il avait raison ». A son contact, les jeunes devinrent des révolutionnaires. Il leur avait donné le conseil de n'écouter jamais les vieux, pas même lui, « s'il leur disait des choses contraires à leurs propres aspirations ». Les préoccupations sociales des jeunes n'étaient point pour lui déplaire : n'était-ce point un changement social qu'il voulait réaliser par le changement politique ? Mais il insistait, lui, sur la nécessité de la lutte politique, de la lutte religieuse aussi.

Avide de savoir, ardent à s'informer, à apprendre, il replaçait en effet sa conception de la justice sociale dans l'évolution générale. Il disait et répétait « que la grande question était celle de l'éducation, que l'œuvre à accomplir était de libérer la mentalité humaine de tous les despotismes et de tous les parasitismes d'idées, de préjugés, d'habitudes, de manies héréditaires » (G. Geffroy, *L'Enfermé*, p. 243). Athée et matérialiste, il se trouvait par là en harmonie avec les tendances des jeunes révolutionnaires.

Car c'est là un dernier trait : les jeunes ne sont plus anti-cléricaux à la manière de M. Havin. Ils ne se contentent pas de déclamer contre les Jésuites. Ils s'attaquent au christianisme, ou même au vague théisme de 48 : ils lisent les livres de Büchner, de Moleschott, de Virchow, des grands matérialistes étrangers, et ils demandent à ces savants de publier sous leurs auspices une *Revue encyclopédique*. En mai 1865, ils rédigent avec Blanqui lui-même un audacieux journal : *Candide*. Tridon, E. Villeneuve, Watteau, Onimus et le baron de Ponnat, ce d'Holbach du second Empire, y collaborent. Blanqui, on le sait, signe Suzamel. Tous guerroient contre le surnaturel, montrent l'origine humaine de la morale, dénoncent les méfaits du monothéisme sémitique. Au Congrès de Liège, Congrès international d'étudiants, quelques mois plus tard, Germain Casse, Regnard, Tridon, Lafargue affirmaient hardîment leurs idées anti-religieuses. « La science, disait Lafargue, ne nie pas Dieu ; elle fait mieux : elle le rend inutile » (octobre 1865).

C'est dans le même Congrès que Léon Fontaine, un des collaborateurs belges de la *Rive Gauche*, résumait pour ainsi dire la profession de foi de la jeunesse dans les termes suivants : « Dans l'ordre moral, nous voulons par l'anéantissement de tous les préjugés et de l'Église, arriver à la négation de Dieu et au libre examen ; dans l'ordre politique, nous voulons, par la réalisation de l'idée républicaine, arriver à la fédération des peuples et à la solidarité des individus ; dans l'ordre social, nous voulons, par la transformation de la propriété, l'abolition de l'hérédité et la suppression du salariat, arriver à la solidarité, à la justice ».

Les autorités universitaires gardiennes de la morale et des dogmes condamnèrent à des peines diverses ces étudiants révolutionnaires. Mais les républicains libéraux eux-mêmes les désavouèrent ; le « pontife de *l'Opinion nationale* » les accabla de trois articles ; et « un des vénérables du jacobinisme, rédacteur d'un journal prétendu démocratique, disait d'eux : « Si mon fils avait émis et soutenu de pareilles doctrines, je l'enverrais dans une compagnie de discipline ».

« Maintenant, concluait Lafargue, comprenez-vous pourquoi nous détestons autant le constitutionnalisme que l'impérialisme, que le jacobinisme ? »..... Il y avait un abîme en effet, entre l'opposition constitutionnelle parlementaire et l'opposition révolutionnaire qui dès alors s'essayait.

Il importe, dans cette opposition même, de marquer des nuances. Les uns s'attachaient davantage à Blanqui, les autres à l'œuvre de Proudhon. Dans un article du 5 novembre 1865, Longuet tentait de définir les deux esprits, les deux tendances. Les rédacteurs du *Candide* selon lui attachent trop d'importance aux hommes et pas assez aux institutions ; « Ils marchent, s'empresse-t-il d'ajouter, dans une voie qui est la nôtre. Pourtant, sans nier l'importance de la question économique, ils semblent se préoccuper davantage de la question religieuse ou métaphysique que nous mettons au second rang ou du moins que nous croyons pouvoir résoudre par la suppression du budget des cultes, par l'enseignement organisé d'après les principes si admirablement exposés dans le dernier livre de Proudhon, et surtout par la réforme économique ». Au contraire, dit Longuet, « les vingt ou trente jeunes gens qui ont fondé la *Rive Gauche* comptent sur la *force de collectivité* (en italiques dans le texte), qui dans la période révolutionnaire surtout peut accomplir en quelques mois l'œuvre d'un siècle ».

Peut-être, concluait-il, est-ce trop accentuer les nuances. Les deux groupes se feront des concessions et peut-être même se fondront, « pour se réunir contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre ceux qui ne veulent pas comme eux le triomphe complet et définitif de la Révolution sociale ».

Sur l'heure cependant, une querelle allait s'élever entre les deux groupes. Elle avait pour cause leur attitude à l'égard des ouvriers déjà organisés, à l'égard de l'Internationale.

Nous avons laissé, en effet, les Internationaux parisiens au lendemain du meeting de Saint-Martin's Hall, alors que se constituait le premier Conseil général. De retour à Paris, Tolain, Limousin et leurs amis, se préoccupèrent d'établir solidement leur groupe. En novembre, ils recevaient du Conseil général le pacte fondamental. Un « ami sûr », traducteur moins sûr en donnait une version française, et le petit groupe parisien le faisait imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires. Ce document contenait à la fois un règlement et des considérations préliminaires. Ces dernières doivent être reproduites :

« Considérant,

« Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ;

« Que l'assujettissement du travailleur au capital est la source de toute servitude politique, morale, matérielle ;

« Que pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique ;

« Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

« Que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national, qu'au contraire ce problème intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ;

« Que le mouvement qui s'accomplit parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et conseille de combiner tous ces efforts encore isolés ;

« Par ces raisons :

« Les soussignés, membres du Conseil élu par l'assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'Association internationale des Travailleurs ;

« Ils déclarent que cette association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes la vérité, la justice, la morale sans distinction de couleur, de croyance, ou de nationalité ;

« Ils considèrent comme un devoir de réclamer non seulement pour eux les droits de l'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. Pas de droits sans devoirs; pas de devoirs sans droits.

C'est dans cet esprit qu'ils ont rédigé le règlement provisoire de l'*Association internationale.* »

Dans le premier volume de l'ouvrage capital, qu'il est en train de publier sur l'Internationale (*L'Internationale, Documents et Souvenirs, 1864-1878*), James Guillaume a fait des différents textes de ce manifeste, — qui, fut adopté définitivement en 1866 par le Congrès de Genève — une critique minutieuse et importante. Il a relevé les inexactitudes de la tradition française.

L'une de ces inexactitudes doit nous arrêter: par la correction même dont elle fut l'objet plus tard, elle est un évènement historique. Le texte anglais disait que « l'émancipation économique était le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné *comme un moyen (as a means)* ». Ces mots « comme un moyen » ne se trouvaient pas dans le texte français. Lorsqu'en 1870, dans une nouvelle édition, et sur l'initiative de Paul

Lafargue, les inexactitudes de la première traduction française furent corrigées (James Guillaume I, 285), la correction même parut tendancieuse, et d'autant plus que la traduction nouvelle rendait *as a means*, par ces mots : « *comme un simple moyen* ». Alors, en effet, la querelle s'élevait déjà entre marxistes et bakouninistes, entre socialistes soucieux de l'action politique et socialistes anti-politiciens.

« Pour les hommes de Londres, dit James Guillaume, les mots *as a means* étaient censés signifier que l'action politique était obligatoire ».

Question de mots, dira-t-on ! — Bien sûr ; mais quiconque a tant soit peu milité connaît l'importance des mots. De 1864 à 1870, on peut dire que toute l'histoire de l'Internationale parisienne et de tout le socialisme français tourna autour de cette simple phrase : « L'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique ». Toutes les inquiétudes, tous les doutes des esprits les plus compréhensifs, les plus avertis, tournent autour de cette phrase ; tous les tiraillements entre groupes, entre Blanquistes et Internationaux, tous les désaccords entre les hommes, entre les syndiqués de la première heure et les révolutionnaires de la seconde, se rattachent, en dernière analyse, à l'interprétation qu'ils donnent de cette pensée, aux conséquences pratiques qu'ils en déduisent. Ici encore nous ne pouvons donner que quelques indications : mais celui-là rendra un signalé service à la science d'une part et à la conscience socialiste d'autre part, qui fera l'étude minutieuse, précise, de toutes les formules émises de 1864 à 1870 sur les rapports de l'action politique et l'action sociale. C'est là une question capitale dans l'histoire des idées sociales à la fin du XIXe siècle.

Lorsque la traduction du règlement provisoire de l'Internationale parut, en cette fin de 1864, le paragraphe en question reposa simplement la question qu'avaient posée au début de l'année le manifeste des Soixante et la candidature Tolain. Malgré le patronage de ses trois démocrates, on avait accusé Tolain de diviser, d'affaiblir l'opposition républicaine, de faire volontairement ou non le jeu de l'Empire, de cétourner la classe ouvrière de la vraie lutte politique, de la lutte pour la liberté. Parce qu'il réclamait, de l'Empire même, nes améliorations à la condition ouvrière, il semblait plus ou moins indifférent à la forme politique. Etait-ce cette indifférence qu'exprimait la fameuse formule du manifeste ?

Henri Lefort, l'ami des proscrits de Londres et des Internationaux, le républicain ardent, s'en inquiéta. Dans une lettre adressée à Lelubez le 4 février 1865 et qu'a cité M. Tchernoff (p. 453), il marque les scrupules de plusieurs républicains, entre autres de Horn l'économiste, « qui, dit Lefort, comprend que nous mettons de côté la politique et que nous croyons qu'on peut arriver à des progrès économiques indépendamment de la politique. Il dit qu'il y a une tendance fâcheuse à cela dans une partie de la classe ouvrière en effet ; c'est le bonapartisme, c'est la démocratie impériale... » Or

Lelubez répondait : « Notre déclaration de principes n'a pas été très bien traduite, et même quelque fois le sens est complètement changé » ; et il donnait la traduction exacte du paragraphe anglais : « comme un moyen ».

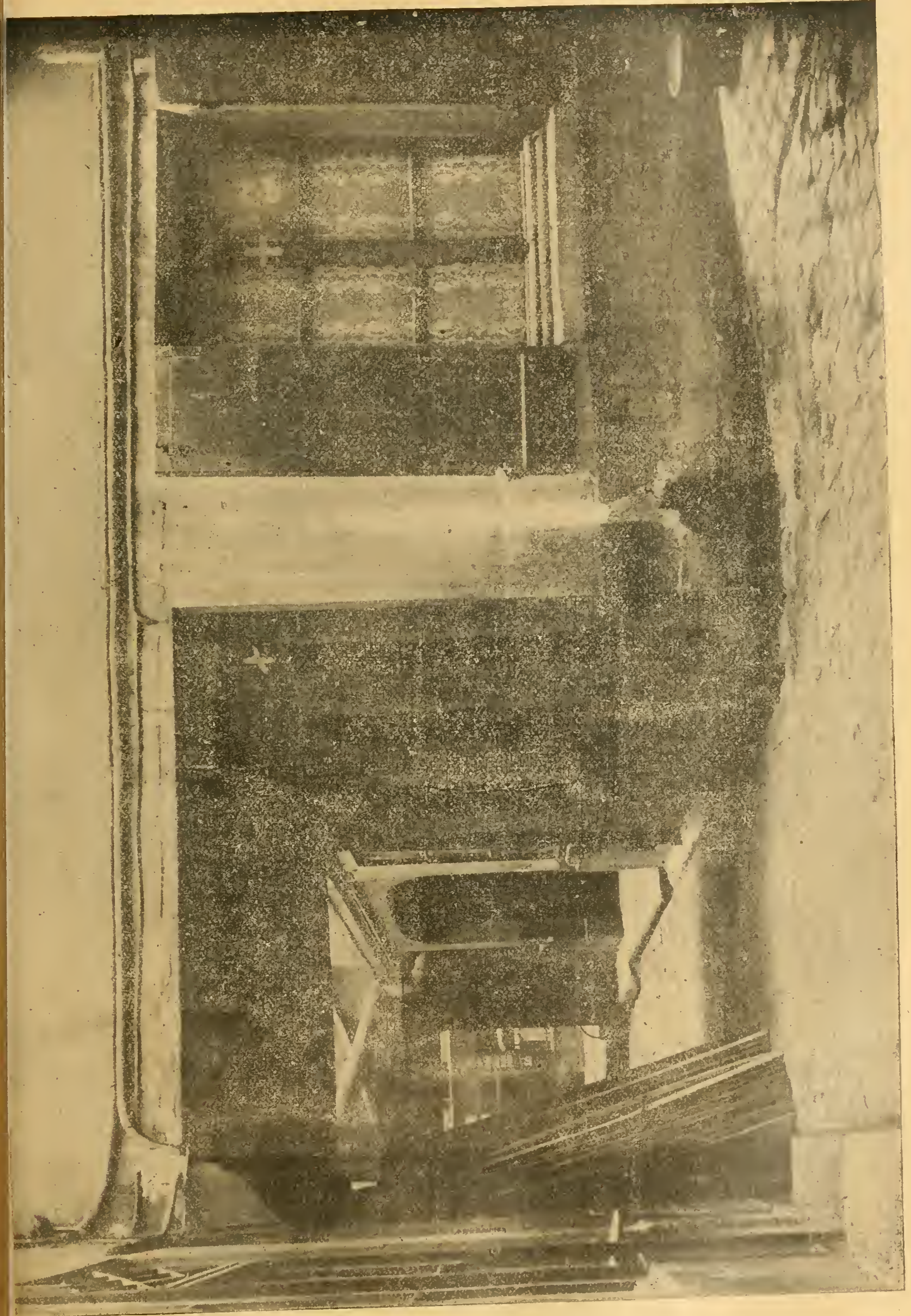
Incontestablement, cependant, avec la traduction exacte ou inexacte, une divergence existait parmi les socialistes ou dans l'Internationale même. Les uns, demeurant dans la pure tradition du républicanisme social de 1834 ou de 1848, entendaient « que la réforme sociale était le but, que la révolution politique était le moyen », le moyen nécessaire, inéluctable, dont il se faudrait servir pour atteindre le but. Les Blanquistes étaient de ceux-là. Ils n'admettaient point de République qui ne fût sociale : mais ils ne croyaient point non plus qu'on pût réaliser une parcelle de socialisme sans avoir préalablement renversé l'Empire.

Les candidats ouvriers, les fondateurs ouvriers de l'Internationale, estimaient au contraire que la transformation politique était vaine si elle n'était pas l'expression d'une transformation sociale. Ils pensaient au fond que c'était à l'amélioration de la condition ouvrière qu'il fallait d'abord travailler, et qu'une révolution politique faite par des ouvriers non organisés, misérables et ignorants, serait socialement inefficace. Ils pensaient que la tâche première était, même sous le régime présent, d'obtenir les réformes indispensables à la vie ouvrière. Et, républicains très fermes, très décidés souvent, ils considéraient la bataille politique comme « subordonnée », c'est-à-dire comme secondaire. « En lisant ce passage, — toujours le paragraphe sur les deux actions, — raconte Fribourg (*L'association internationale*, p. 151 note 12), Tolain ne put se défendre d'un mouvement de joie : « Enfin, dit-il, « à ses collègues, on ne pourra plus dire que c'est nous seuls, qui *voulons* « *absolument que la question politique ne passe pas avant tout.* ». Les intellectuels proudhoniens, comme Vermorel, précisaient aussi cette pensée. Dans le premier numéro du *Courrier Français*, qu'ils venaient de reconstituer, ils définissaient ainsi leur programme, et les Internationaux de Paris sûrement l'auraient contresigné : « S'attaquer aux formes du gouvernement qui ne sont, après tout, que l'expression de l'état social, ce serait se briser aveuglément contre la force des choses ; et alors même que nous parviendrions à l'ébranler à notre profit, elle ne tarderait pas à se retourner fatalement contre nous.

*C'est dans ses causes véritables — l'ignorance et la misère — qu'il faut attaquer et vaincre le despotisme moderne.*

A l'action politique nous voulons substituer l'action sociale ».

Grave, angoissante question que le prolétariat républicain ne pourra jamais résoudre définitivement, qui se posera et se reposera constamment à lui, jusqu'au jour où il l'aura supprimée par l'établissement de la République Sociale ! — C'est elle que nous retrouverons après quelques mois, sous une forme nouvelle, dans les luttes entre marxistes et bakouninistes ; c'est elle qui crée les premiers tiraillements entre le bureau de Paris et Henri Lefort,



LE PREMIER LOCAL DE L'INTERNATIONALE, 44, RUE DES GRAVILLIERS. — ETAT ACTUEL. — La fenêtre et la porte sont marquées d'une croix

politiquement trop compromis aux yeux des correspondants parisiens ; c'est elle qui suscite le différend entre Blanquistes et Proudhoniens, soit à Paris, soit à la première conférence, à Londres en 1865, où nos pères occupèrent déjà, tout comme nous autres, les camarades étrangers de leurs querelles passionnées. Et c'est toujours parce qu'ils se posent cette question et parce qu'en majorité ils la résolvent dans le sens blanquiste, dans le sens politique, que les travailleurs parisiens soupçonnent si longtemps, si obstinément les fondateurs de l'Internationale d'être des bonapartistes honteux, des agents du Palais-Royal, et se refusent à adhérer à l'association nouvelle.

Nous avons retracé trop longuement les origines mêmes des Internationaux pour avoir besoin de les justifier de cette accusation. Fribourg a raconté par quelle ruse Tolain et lui réunirent les principaux militants des syndicats ou plutôt des sociétés de secours mutuels de Paris et se justifièrent devant eux de l'ignoble calomnie de « césarisme plomplonnien » Ils les convoquèrent individuellement à une conversation qu'ils croyaient particulière et où tous se rencontrèrent et s'expliquèrent. D'ailleurs, si les Blanquistes reprenaient avec la passion ordinaire de frères ennemis l'accusation de servir l'Empire, les socialistes impartiaux qui n'étaient pas engagés dans cette lutte et qui tentaient de réunir en un même faisceau tous les groupes révolutionnaires, ne soupçonnaient en rien les Internationaux. Comme, dans un petit journal belge, intitulé *l'Espiègle*, Vésinier, un blanquiste de Londres, continuait brutalement cette attaque, Charles Longuet qui, notons-le bien, malgré son proudhonisme, pensait « qu'une révolution politique seule pouvait assurer au peuple le triomphe de ses revendications » (29 juillet 1865), lui répondait en se portant garant du républicanisme de Tolain, de Limousin ou de Fribourg (*Rive Gauche*, 18 mars 66).

« Nous remarquons, disait-il dans une page de fin bon sens, que si les délégués ouvriers parisiens avaient le moindre penchant pour le bonapartisme et étaient décidés à le servir, ils devraient non pas cacher leur drapeau, mais le déployer tout grand, comme l'ont déployé quelques ouvriers parisiens qui firent l'an dernier du pseudo-socialisme au *Pays*.

« Ce serait rendre un mauvais service au gouvernement impérial que *d'agiter les masses ouvrières au nom de la réforme sociale, sans leur parler de révolution, je le veux bien, mais aussi sans les habituer à attendre leur rédemption de l'Empereur, en développant au contraire leur activité et leur initiative. C'est à cette œuvre digne de tous nos encouragements que se sont dévoués les délégués parisiens, et s'ils ont su jusqu'ici, à force de calme, de prudence et d'habileté, continuer cette lutte utile, ce n'est pas, il nous semble, un motif de les tenir en suspicion* ».

C'était là, par avance, le jugement de l'histoire. Longuet comprenait admirablement quelle force révolutionnaire latente renfermait l'Internationale ; il pressentait avec exactitude la fécondité de l'action méthodique, prudente et cauteleuse des Tolain ou des Limousin ; il sentait que malgré leur

timidité et leur modérantisme, ces libres et vivants esprits allaient être poussés plus loin qu'ils ne le croyaient eux-mêmes par leurs patientes études, et que la logique même de leur action devait les pousser eux ou leurs collaborateurs immédiats à la politique (au sens large du mot) et à la révolution. Quelques-uns, fatalement, sans doute, devaient s'arrêter à mi-chemin ; mais il ne faut pas oublier que Varlin, que Malon, que Camélinat furent des ouvriers de la première heure, des membres du premier grand bureau (Fribourg, p. 34), avec Tolain ou Fribourg. Et de même que Tolain ou Limousin inspirés par la conscience de leur classe étaient passés de la pure défense corporative à la candidature ouvrière et à l'association internationale, de même, par une évolution naturelle, fatale, leurs amis allaient passer de l'étude un peu étroite des questions sociales à une action révolutionnaire, mais d'une forme nouvelle, politique et sociale tout à la fois.

Force nous est, hélas ! de laisser de côté toute la vivante histoire des théories de l'Internationale, — et aussi la vie quotidienne de l'association même, du Conseil général, des sections nationales, des groupes locaux, premiers germes semés sur le monde entier, — et germes indestructibles, — de la société nouvelle ! Nous n'avons pu dans ces quelques pages que replacer l'effort d'émancipation du prolétariat dans l'histoire du Second Empire. C'est à cela encore que nous devons nous borner, en parlant de l'Internationale.

Donc en ces débuts de 1865, rue des Gravilliers, 44, les Internationaux s'étaient mis à l'ouvrage. « Un petit poêle de fonte cassé, apporté par Tolain, une table en bois blanc servant dans le jour d'établi à Fribourg pour son métier de décorateur, et transformée le soir en bureau pour la correspondance, deux tabourets d'occasion auxquels quatre sièges de fantaisie furent adjoints plus tard, tel fut pendant plus d'une année, le mobilier qui garnissait un petit rez-de-chaussée exposé au nord et encaissé au fond d'une cour, où se condensaient sans cesse des odeurs putrides. C'est dans cette petite chambre de 4 mètres de long sur 3 mètres de large que furent débattus, nous l'osons dire, les plus grands problèmes sociaux de notre époque » (Fribourg, p. 23).

Lentement, difficilement, les adhésions vinrent : des sections furent formées à Puteaux, à Saint-Denis, à Vanves, à Montreuil ; — à Rouen, au Hâvre, à Caen, à Amiens, à Lyon, à Saint-Étienne, à Roubaix, des groupes furent créés. Quelques bourgeois donnaient leur adhésion ; Henri Martin, Chaudey, Corbon, Ch. Beslay, Jules Simon même ! Quelques journalistes parlaient sympathiquement de l'effort ouvrier. En sept mois cependant, on n'avait point groupé plus de cinq cents adhérents.

Les secrétaires parisiens évitaient prudemment tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'une manifestation politique, tout ce qui aurait pu donner barre sur eux à l'administration ; ils usaient de toutes les subtilités juridiques, afin de pouvoir poursuivre en paix leur œuvre d'organisation et d'éducation ;

mais ils cherchaient aussi de toutes les manières à gagner la confiance des prolétaires républicains.

Le mouvement ouvrier, que nous avons vu se dessiner vers la fin de 1863, se développait alors sous toutes ses formes. Tandis que les coopérateurs, en majorité républicains, faisaient paraître leur *Association*, tandis que Beluze préconisait le *Crédit au Travail*, le gouvernement impérial et les Bonapartistes continuaient leurs tentatives pour faire approuver et célébrer par des ouvriers, « par la classe ouvrière » les bienfaits dus à l'Empereur ou encore attendus de lui. Parmi les clients de l'Empire, il en était de diverses sortes. Il y avait les hommes que le financier Hugelmann enrôlait dans la *Société nationale pour l'extinction du paupérisme*. Ceux-là faisaient appel ouvertement au patronage impérial (art. 2 des statuts), et de même que les catholiques invoquent l'intercession des saints auprès de leur bon Dieu, ils « priaient l'Empereur de choisir pour intermédiaire de ce protectorat auprès d'eux.., le duc de Persigny! » Quel style. et quelles conceptions! Moins avilis certainement étaient les hommes du Palais-Royal et des brochures ouvrières, comme le typographe Bazin qui collaborait de juin à août 1865 au journal le *Pays*. Comme l'opposition parlementaire, au gré de Bazin, ne s'inquiétait pas assez des ouvriers, il faisait appel à l'Empereur; mais sa critique de l'état social — il est honnête de le marquer — était au fond la même que celle des ouvriers républicains. A l'*Opinion Nationale*, deux anciens amis de Tolain, mais qui semblent s'être arrêtés au quart du chemin, J.-J. Blanc, l'ancien candidat ouvrier et Coutant suivaient le mouvement des grèves et continuaient de lutter pour la reconnaissance des associations professionnelles.

En face de toutes ces tendances, séparées souvent par des nuances presque insensibles, et en présence des soupçons républicains ou blanquistes, les ouvriers de l'Internationale avaient le devoir de préciser leurs conceptions. En juin 1865, ils avaient fondé la *Tribune ouvrière* : au bout de quatre numéros, l'administration la supprima. De la fin de juin au milieu d'août, ils collaborèrent à l'*Avenir National*, le journal républicain fondé par Peyrat. Ainsi se distinguèrent-ils bien des bonapartistes du *Pays*. Mais ni leurs déclarations, ni la suppression de la *Tribune ouvrière*, interdite « moins pour ce qu'elle disait que pour ce qu'elle aurait pu dire un jour », ne pouvaient désarmer le groupe des proscrits de Londres ni les Blanquistes. Comme nous l'avons dit, à la conférence de septembre qui remplaça le le Congrès prévu pour cette année 65, les Parisiens et les proscrits se heurtèrent : Tolain, Fribourg, Limousin et Varlin eurent maille à partir avec Vésinier et Lelubez sur la question polonaise. Les premiers, fidèles à leur tactique, à leur résolution de traiter uniquement des questions ouvrières, refusaient d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain Congrès ; les autres dénonçaient ce refus comme une manœuvre bonapartiste. La conférence se borna presque uniquement à établir l'ordre du jour du Congrès, convoqué à Genève pour septembre 1866. Pourtant, sur la demande

des Parisiens, qui voulaient se garder des intellectuels politiciens, elle avait examiné ce qu'il fallait entendre par « travailleur »; et si elle n'avait pas décidé l'exclusion des étudiants et des journalistes, elle avait déclaré chaque section libre de donner au mot « travailleur » l'acception qu'elle jugerait convenable.

Peu d'évènements marquèrent pour l'Internationale française l'année qui s'écoula de septembre 65 à septembre 66. La polémique avec Vésinier, poursuivie depuis Londres, — la protestation contre la guerre, dont nous avons parlé plus haut, — furent presque les seules démonstrations publiques. Mais « les Gravilliers » travaillaient. Ils lisaient, ils étudiaient, et dans leurs séances du jeudi soir, ils élaboraient consciencieusement le programme où ils voulaient résumer leurs doctrines. Ils venaient d'ailleurs de retrouver un nouvel organe. Tandis que la *Rive Gauche*, surtout par les articles de Lafargue, décrivait les grèves anglaises, signalait l'importance capitale de ces luttes de classes, et tâchait déjà de répandre en France les pensées directrices du Conseil général, les Internationaux du groupe parisien collaboraient au *Courrier Français*, devenu presque alors leur organe officiel.

L'heure est venue de résumer leurs doctrines. Ils les formulèrent dans un *Mémoire* adressé au Congrès de Genève, et où se trouvaient traitées les diverses questions de l'ordre du jour.

Dans un long préambule, les délégués parisiens rappelaient les caractères de la période nouvelle où entrait, selon eux, l'humanité : le Travail, la Démocratie veulent avoir leur existence propre; ils ne veulent plus se traîner à la remorque de leurs *patrons*, « ni combattre follement pour le choix de leurs tyrans ». La Démocratie connaît maintenant la cause de ses défaites. C'est qu'elle n'était point « capable ». De même que la bourgeoisie n'a triomphé à la fin du XVIII^e siècle que lorsqu'elle était devenue « en talents, en science, en richesse, au moins l'égale de l'aristocratie, de même la classe ouvrière, « après quinze années de travail opiniâtre et de recherches laborieuses » tente maintenant de s'émanciper, et, cela, par l'Association internationale des travailleurs.

La question capitale qui se pose à elle, c'est celle des « relations du capital et et du travail ». Le travail est l'acte par lequel l'homme s'approprie les forces de la nature, et transforme les matières premières qu'elle renferme, en sa propre substance. Le capital, c'est du travail accumulé. Le travail d'aujourd'hui vaut celui d'hier : l'échange doit être juste et réciproque entre travailleurs. L'intérêt de l'argent est illégitime, immoral. Tous doivent être obligés de travailler.

Comment réaliser cette société non utopique, « cette nation de travailleurs échangeant entre eux et pratiquant la réciprocité et la justice ? » — Avant tout, par le développement des facultés morales et matérielles des travailleurs, c'est-à-dire par l'instruction. Or cette instruction, elle ne peut être donnée par l'État. Avec Proudhon, qu'ils ont lu et relu, qu'ils citent et

recitent, la majorité des Internationaux parisiens estiment que l'enseignement donné par l'État ne peut être qu'uniforme, qu'il tendra fatalement à modeler toutes les intelligences selon le même type, que « ce sera l'immobilisme, l'atonie, l'atrophie générale au détriment de tous ». C'est dans la famille, dans la famille où doit demeurer la femme, la mère, aujourd'hui attachée à l'atelier, aujourd'hui victime d'une honteuse exploitation, que l'enseignement doit être donné. Si la famille n'y suffit, les pères pratiqueront entre eux l'assurance mutuelle.

Varlin et Bourdon — notons-le — ne furent pas de cet avis. Pour éviter l'injustice, pour assurer à tout enfant le bénéfice de l'instruction, ils réclamèrent, eux, l'enseignement par l'État, mais avec une liberté d'initiative et une variété de programmes, auxquelles ont trop rarement songé nos modernes réformateurs.

Précisant ensuite l'état de la société future, le Mémoire se prononçait contre l'*association*, — mot par lequel les Internationaux entendaient le communisme autoritaire, — et pour la *coopération*, qui, au lieu d'annihiler les individus, d'en faire non des personnes, mais des unités, « groupe les hommes pour exalter les forces et l'initiative de chacun ».

Les délégués parisiens condamnaient les grèves. La lutte du capital et du travail est, pensaient-ils, toujours mauvaise. Il faut la supprimer « en établissant l'échange sur les bases de la réciprocité »; en réformant l'enseignement professionnel ; en empêchant certaines branches de s'encombrer et de créer un surplus de bras disponibles, favorable aux pires exploitations. — Ils condamnaient encore l'impôt, dernière forme de l'antique sujétion, l'impôt que paient surtout les travailleurs et avec lequel on entretient des institutions dirigées surtout contre eux; « en sorte que le prolétariat travaille non-seulement pour la caste qui les dévore (celle des capitalistes), mais encore pour celle qui le flagelle et l'abrutit ». Ils condamnaient les armées permanentes, parce qu'elles sont destructrices de la production, en enlevant au travail des millions d'hommes, en détruisant par la guerre le travail fait, en amoindrissant par la discipline la moralité du peuple. Ils dédaignaient enfin la querelle entre protectionnistes et libre-échangistes. Ce qu'ils voulaient, eux, c'était « la liberté d'organiser l'échange égal entre producteurs, service pour service, travail pour travail, crédit pour crédit ». Ils ne demandaient enfin aux croyants de toute confession que de ne point faire intervenir « leur Dieu » dans les rapports sociaux, et de pratiquer la justice et la morale.

Tout le mémoire vaut mieux que cette trop brève analyse. Il renferme des pages sincères, émouvantes, où les théories du maître se trouvent vraiment repensées, vécues par les disciples. Je comprends l'attachement avec lequel en parlent les vieux militants qui collaborèrent à sa rédaction. Mais, replacé à côté du manifeste des Soixante, de tous les documents qui nous restent de la candidature ouvrière et de la fondation de l'Internationale, il détone bizarrement. Les vieilles formules, jaillies comme un cri de

guerre de la bataille ouvrière, et qu'on retrouvait d'article en article, de manifeste en manifeste, simplement enrichies et mieux nuancées, ont presque entièrement disparu. C'est la théorie proudhonienne dans son abstraction logique qui inspire tout le Mémoire. Les militants parisiens ont adopté, ils ont pris à leur compte le livre fait pour eux par le vieux maître, cette *Capacité des classes ouvrières* où Proudhon avait tenté de leur définir leur idée. Ils se considèrent comme les héritiers et les avocats de sa doctrine. Mais cette doctrine s'élève désormais comme une barrière entre eux et l'expérience. Le Mémoire révèle déjà comme une déviation de la pensée primitive de l'Internationale. Les rédacteurs tendent à oublier la lutte ouvrière quotidienne. Ils ne se contentent plus de faire appel à la prudence et à la modération dans les grèves nécessaires. Ils condamnent les grèves comme une lutte néfaste. Et l'organisation syndicale, l'organisation de lutte de la classe ouvrière semble avoir disparu de leurs préoccupations. C'est précisément là la force qu'aura contre le proudhonisme la doctrine « collectiviste », qu'elle se réclame de Marx ou de Bakounine : elle ne sera pas la répétition de formules philosophiques rapidement vieillies ; elle sera au moins pendant plusieurs années l'expression, remaniée au jour le jour, de la lutte ouvrière elle-même. Et c'est enfin parce que Varlin et Malon, plus dégagés des formules et plus attentifs à l'expérience quotidienne, ne s'arrêteront pas à la pensée proudhonienne qu'ils relèveront plus tard l'arme tombée des mains de Tolain et de Fribourg.

Mais il importe de le bien marquer : si les débats du Congrès de l'Internationale ont, dans l'histoire de nos idées modernes, une importance capitale, elles ne semblent pas avoir joué un rôle considérable sur l'action même de la classe ouvrière contre l'Empire et contre la bourgeoisie. Les discussions semblent être restées des discussions théoriques et dont la portée échappait à la plupart. Avant comme après Genève, avant comme après Lausanne, une seule question se posait pour les ouvriers français : oui ou non, les Internationaux étaient-ils des agents du bonapartisme ? Oui ou non, menaient-ils la lutte contre l'Empire ? Or, à ce point de vue même, — et c'est là ce qu'il nous faut dire — le proudhonisme de stricte observance de Tolain et de Fribourg n'a pu que les détourner de la claire vue des circonstances. Sous l'influence proudhonienne, ils ont résisté longtemps aux mouvements qui les poussaient, ils ont retardé l'élargissement fatal de la bataille sociale, et c'est pour cela qu'ils ont dû passer la main à de plus audacieux, à de plus jeunes. Les hommes s'usent toujours vite dans la tourmente ouvrière.

Il nous faut marquer maintenant comment se fit cette évolution, comment se transforma l'Internationale. Car c'est bien par une évolution continue, par un effort poursuivi, que certains modérés de 1864 sont devenus les révolutionnaire de 1869.

Le Congrès de Genève s'ouvrit le 5 septembre 1866. Le nombre total des délégués s'élevait à 60.

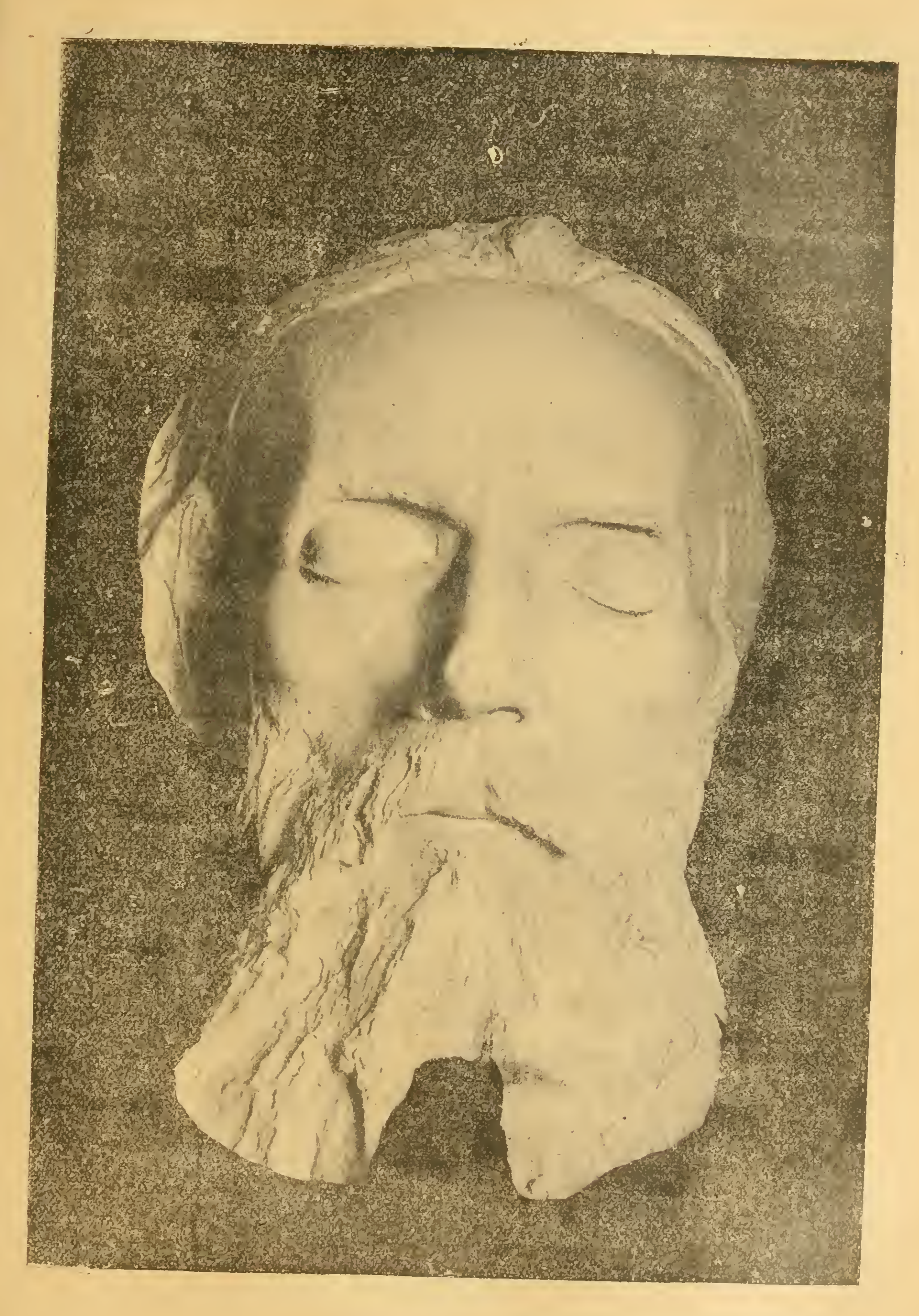
L'acte important du Congrès, ce fut évidemment l'adoption de la déclaration préliminaire et des statuts de l'Internationale, dont nous avons parlé plus haut. Mais déjà l'on put sentir quelques-unes des oppositions qui allaient se manifester au sein même de l'association.

Les Parisiens firent approuver leur mémoire; mais sur le point capital des relations du capital et du travail, les délégués de Londres, inspirés par Marx qui avait écrit leur programme, firent des réserves. Ils rappelèrent que les luttes ouvrières étaient pour eux l'essentiel; ils demandèrent au Congrès une déclaration limitative des heures de travail et l'appui de l'organisation internationale pour atteindre ce but. Les Parisiens défendirent leur conception anti-gréviste, et « au nom de la liberté des contrats et des contractants » repoussèrent l'idée d'une intervention de l'Internationale dans les conflits de travail. Opposant, pour employer des termes modernes, une conception purement coopérative à la conception syndicaliste des Anglais, ils développèrent un projet qui faisait de l'Internationale une « société coopérative universelle à capital variable, et à mise mensuelle égale », ouvrant partout des magasins où les associés feraient des échanges égaux, et commanditant « les associations coopératives qui lui sembleraient réaliser l'idée de justice et de solidarité entre tous les membres ».

La résolution prise par le Congrès tint compte du présent, selon le vœu anglais; aux Proudhoniens..., elle donna l'avenir. « Le Congrès, disait-elle, déclare que, dans l'état actuel de l'industrie, qui est la guerre, on doit se prêter une aide mutuelle pour la défense des salaires. Mais il est de son devoir de déclarer en même temps qu'il y a un but plus élevé à atteindre : la suppression du salariat. Il recommande l'étude des moyens économiques basés sur la justice et la réciprocité ».

Cette résolution contradictoire et le débat même dont elle était le résultat indiquaient par avance le drame qui allait se jouer. Ceux des Internationaux qui voulaient tenter de réaliser le proudhonisme devaient être débordés par le mouvement ouvrier lui-même. La politique à suivre, c'était la politique réaliste de Marx, qui, dès alors, comme il l'expliquait à Kugelmann dans une lettre du 9 octobre 1866, se limitait « aux points qui permettent une entente immédiate et une action commune des ouvriers, et qui donnent immédiatement un aliment et une impulsion aux besoins de la lutte de classe et à l'organisation des ouvriers comme classe ». Les circonstances, plus fortes que les hommes et que leurs théories, allaient ramener les ouvriers parisiens et les Internationaux français à cette politique révolutionnaire.

Sur l'heure cependant, en cette fin de 1866, ils furent encore une fois occupés de leurs démêlés avec les Blanquistes. A Genève même, Protot, Alphonse Humbert, Jeanou, Lalourcey avaient été admis au Congrès, malgré leur opposition, et leur avaient reproché là leurs prétendues accointances avec le Palais-Royal. Brusquement cependant, et sans que nous sachions



MASQUE DE JULES VALLÈS

(Se trouve au Musée Carnavalet)

rien des motifs de cette résolution, Blanqui leur ordonna de cesser l'attaque. Ces délégués n'y consentirent pas (Geffroy, p. 260). Il y eut un violent désaccord, et c'est pour le faire cesser que tous les commettants étudiants et ouvriers, avaient été convoqués, au café de la Renaissance, à la séance solennelle du compte-rendu (7 novembre 66).

A cette réunion, Protot persista dans la première attitude ; Tridon soutint le nouvel avis de Blanqui. A la fin de la séance, la police survint ; tous les assistants furent arrêtés, en tout 42. Protot seul avait pu échapper. En janvier 1867, ils furent tous condamnés, pour délit de société secrète. La liste des abonnés du *Candide* était devenue, pour les juges, la liste des membres de la société. On avait oublié pour la circonstance que M. de Rotschild était abonné. Mais le vrai motif de l'arrestation et de l'accusation, était que les étudiants fréquentaient les ouvriers. La police avait soigneusement relevé le nombre de leurs réunions clandestines et dont le siège errait à travers les faubourgs. Ses agents provocateurs pouvaient dire comme les étudiants savaient convaincre et corrompre.

Tous ces évènements n'étaient point de nature à faciliter la propagande de l'Internationale. Un certain nombre de journaux, le *Temps* avec Brisson, la *Liberté* avec Pessard, avaient parlé sympathiquement du Congrès de Genève. D'une manière générale, le retentissement avait été plus grand qu'on ne l'espérait. Mais ces articles passagers ne suffisaient pas à rallier le monde ouvrier. Les révolutionnaires audacieux qui pouvaient attirer les minorités énergiques, continuaient de décrier les Internationaux ou même les accusaient d'avoir dénoncé à la police la réunion de la Renaissance ; et les ouvriers timides, quoique soucieux d'améliorer leur sort par une action méthodique, s'inquiétaient de la situation incertaine de l'Internationale, tolérée toujours, mais déjà tracassée par le gouvernement. Sa *Tribune ouvrière*, on s'en souvient, avait été supprimée dès le 4e numéro. Au retour de Genève, le gouvernement français avait saisi les papiers des délégués anglais, et il avait fallu l'intervention de l'ambassadeur anglais à Paris, pour les leur faire rendre. Enfin, le *Mémoire* des délégués parisiens, imprimé à l'étranger, n'avait pu entrer en France, parce qu'ils s'étaient totalement refusés à y introduire un mot de remercîment à l'Empereur, pour sa bienveillance envers la classe ouvrière ! Le régime de tolérance, sous lequel vivait l'Association, était, on le voit, précaire. Mais c'était d'autre part avec une impatience indignée que quelques-uns comme Varlin subissaient ces entraves.

Patiemment, cependant, ils s'étaient remis à l'étude et les projets allaient leur train : projet de comptoir d'échange — auquel il fallait bientôt renoncer, vu le peu de membres dont on disposait ; — projet de crédit mutuel pour mettre successivement des groupes professionnels en possession de leurs outils de travail et réaliser ainsi l'émancipation du prolétariat ; projet de « tour d'Europe » pour l'enseignement professionnel ; projet d'assurance mutuelle, pour la naissance de l'enfant ouvrier, pour son

instruction et pour son entretien, en cas de décès du chef de famille ; enfin vaste enquête sur les conditions du travail. Mais quelle que fût la qualité de ce labeur modeste, ce n'était point par lui non plus qu'on pouvait attirer les masses ouvrières.

Or, à ce moment, aux environs de 1867, nous assistons comme à une nouvelle poussée du mouvement ouvrier que nous avons vu naître en 1863-64. La candidature ouvrière et la fondation de l'Internationale étaient sortis du premier ; l'Internationale révolutionnaire sortit du second. Ce n'est point parce qu'ils discutèrent avec les blanquistes ni parce qu'ils tinrent compte des opinions « du parti autoritaire », comme le dit Fribourg, que les Internationaux conquirent la confiance des masses ouvrières, mais parce que l'évolution économique et les évènements politiques firent comprendre à des masses plus étendues la nécessité de cette organisation, et la contraignirent en même temps elle-même à prendre une allure révolutionnaire.

Il faut le marquer tout d'abord : l'année 1867 fut pour l'économie française, un moment, sinon de crise, au moins de fléchissement. Le crédit se resserra, les affaires languirent. Le commerce extérieur qui avait atteint 7.615 millions de francs en 1865 et 8.126 millions en 1866, tomba en 1867 à 7.965 ; et la diminution portait exclusivement sur les exportations. Les escomptes de la Banque de France étaient tombés de 6 milliards 556 millions en 1866 à 5 milliards 723 millions. A la fin de 1867, le bilan accusait le chiffre formidable de un milliard neuf cent dix-neuf mille francs en caisse. C'est ce qu'on appela la *grève du milliard*.

Ce fléchissement, passager d'ailleurs, et dû à des causes beaucoup plus générales que la bataille de Sadowa ou l'Exposition universelle de 1867, ne pouvait manquer d'avoir quelques répercussions.

La première, ce fut une recrudescence de l'opposition protectionniste. Les protectionnistes — c'était de bonne guerre — se refusaient à distinguer entre l'accident qu'était cette crise et les résultats généraux des traités de commerce. A Amiens, à Lille, à Roubaix, l'agitation fut vive, surtout au début de 1868. En mai de la même année, un grand débat eut lieu au Corps Législatif sur le protectionnisme et le libre-échange. Majorité et opposants s'y divisèrent. Les partis politiques, un moment, disparurent. On a vu dans les Chambres de la Troisième République des accidents analogues.

Pour la classe ouvrière même, le fléchissement économique fut sensible. A défaut de statistique des grèves, la statistique des poursuites pour atteinte à la liberté du travail montre que les conflits de travail durent être assez fréquents en 1867. En 1865, dans les premiers moments de la liberté de coalition, alors que les travailleurs s'essayaient à l'exercice du droit « nouveau, contesté, suspect » qu'on venait de leur accorder, les poursuites avaient été nombreuses : 87 affaires, suivies de 112 condamnations sur 145 prévenus. En 1866, on n'avait eu que 26 affaires, englobant 130 prévenus, dont 129, d'ailleurs, avaient été condamnés. Or, en 1867, nous notons un nouveau

sursaut, une recrudescence de poursuites, et probablement de coalitions : 66 affaires, 161 prévenus, 159 condamnés.

Fatalement, l'Internationale devait s'occuper de ces conflits. La grande association d'études de la classe ouvrière ne pouvait demeurer indifférente ni à leurs causes, ni à leurs effets. Il suffit qu'un jour elle intervint dans une de ces luttes pour devenir, du coup, populaire.

En février 1867, les bronziers de Paris s'étaient mis en grève. Leur société de secours mutuels était puissante et agissante ; les patrons avaient résolu de la briser. Le 14 février, 22 ouvriers de la maison Barbedienne reçurent l'ordre de quitter la Société de secours mutuels. Tout le personnel se solidarisa avec eux, et l'on répondit à l'ultimatum patronal par une demande de révision de tarif. Après quelques jours, M. Barbedienne repoussa les demandes ; les patrons se solidarisèrent avec lui.

Les ouvriers répondirent, en faisant signer dans les ateliers la simple et noble déclaration suivante : « Nous soussignés déclarons avoir l'honneur de faire partie de la société du crédit mutuel des ouvriers du bronze, qui a pour but de garantir à chaque travailleur une rétribution plus en rapport avec les besoins de la vie, et protestons d'avance contre toute société tendant à abaisser la conscience et la dignité de l'homme ».

Une question de dignité n'a jamais laissés indifférents les prolétaires parisiens. Toutes les corporations s'émurent de la lutte des bronziers. La Société des ferblantiers avança 5.000 francs plus des deux tiers de son capital ! Les typographes et les sculpteurs sur bois, deux corporations qui se trouvaient elles aussi à la veille d'un conflit, n'hésitèrent point à prêter presque tout leur avoir. Et un appel fut adressé aux ouvriers parisiens par dix-huit militants connus.

Parmi les signataires se trouvaient des membres de l'Internationale ; malgré son hostilité foncière pour les grèves, le groupe parisien ne pouvait demeurer indifférent à celle-là. Presque tous les membres du bureau du bronze faisaient d'ailleurs partie de l'association, Camélinat, Arsène Kin, Valdun, Tolain et Fribourg passèrent la Manche, firent appel à la solidarité des Unions anglaises, et purent obtenir quelques billets de mille francs. L'impression fut immense, quand ils les apportèrent dans une réunion de Ménilmontant, à laquelle assistaient les patrons dissidents. La grève ne dura que peu de jours après ; les patrons cédèrent. Mais surtout, le retentissement de l'évènement fut énorme. On parla couramment dans les masses ouvrières des millions de l'Internationale.

Les hommes prudents du bureau parisien craignaient cependant de devenir des fauteurs de troubles, d'exciter à la guerre sociale. Comme les tailleurs de Paris, quelques jours plus tard, se déclaraient en grève, ils se refusaient à les aider ; et ils résistaient également, s'il faut en croire Héligon, aux velléités de grève que manifestaient toujours les ouvriers du bâtiment.

Enfin, encore au même temps, en cette fin de mars 1867, ils prenaient position, avec netteté et courage, en face des évènements de Roubaix.

Le 15 mars, en effet, les patrons de Roubaix avaient, après entente, affiché un règlement draconien, dans toutes les usines de la ville. « L'ouvrier, disait l'article 3, conduira deux métiers à la fois si le patron le juge convenable et et si l'ouvrier s'est engagé pour cela. — L'ouvrier qui, par imprudence prouvée, brisera ou détériorera une pièce quelconque de son métier, sera tenu de payer la valeur du dommage (art. 12). — Les pièces mal faites supporteront un rabais proportionné à la gravité des défauts (art. 13) ».

Le 16 mars, la réponse des ouvriers fut terrible. En quelques heures, des usines furent saccagées ; les métiers furent brisés ; des incendies éclatèrent. Le soir, des troupes occupèrent la ville ; 87 arrestations furent opérées.

Par un manifeste, signé de ses trois correspondants, Tolain, Fribourg, Varlin, la commission parisienne proclama « le droit des ouvriers à une augmentation proportionnelle, alors que, par un nouvel outillage, une production plus considérable leur est imposée »; elle flétrit les règlements imposés aux travailleurs de Roubaix, « règlements faits pour des serfs et non pour des hommes libres » ; et elle signala que, dans cette grève d'abord calme, l'intervention de la gendarmerie n'avait pu qu'irriter les ouvriers qui croyaient y voir une pression et une menace ».

Mais se tournant alors vers les ouvriers de Roubaix, elle les conjurait de rester calmes.

« Quels que soient, disait-elle, vos justes griefs, rien ne peut justifier les actes de destruction dont vous vous êtes rendus coupables. — Songez que la machine, instrument de travail, doit vous être sacrée ; songez que de pareilles violences compromettent votre cause et celle de tous les travailleurs. Songez que vous venez de fournir des armes aux adversaires de la liberté et aux calomniateurs du peuple. »

Il y avait peut-être d'autres choses à dire, en la circonstance, d'autres leçons à tirer des faits. Il faut louer cependant la sincérité de ces hommes qui, au milieu d'une propagande plutôt pénible, ne firent jamais de battage ni de surenchère. D'ailleurs, en terminant, loin de renier leurs frères violents, ils proclamaient « la solidarité d'intérêts et de misère » qui les unissait à eux et ils demandaient à chacun de leur donner appui, matériel et moral.

Tous ces mouvements, toutes ces manifestations, fléchissement des affaires, opposition protectionniste, grèves, émeutes ouvrières, poussaient naturellement le gouvernement impérial à hâter les quelques réformes sociales auxquelles il était à peu près décidé à consentir. Plus que jamais, depuis Sadowa, puisqu'il lui avait été impossible de retrouver l'enthousiasme populaire de 1859, Napoléon III devait chercher à gagner la confiance ouvrière en hâtant la réalisation des réformes promises.

Depuis qu'ils avaient pu de nouveau élever la voix, les ouvriers avaient énergiquement réclamé l'instruction gratuite et obligatoire. En 1867, le

ministre libéral et vraiment démocrate qu'était M. Duruy, le seul ministre de Napoléon III qui ait été un peu populaire, put, après bien des résistances faire aboutir la grande loi sur l'enseignement primaire. Cœur droit, esprit élevé, démocrate impérialiste convaincu, mais sans basse pensée césarienne, Victor Duruy se proposait avec confiance l'instruction intégrale du peuple. « Le jour où l'on a mis, disait-il, le suffrage universel dans la constitution et la souveraineté dans le peuple, la libre concurrence dans l'industrie, les machines dans l'atelier et les problèmes sociaux dans les discussions journalières des ouvriers, on s'est imposé le devoir, pour sauver le travail national, l'ordre et la liberté, d'étendre par tous les moyens l'instruction et l'intelligence des classes laborieuses. » Depuis le début de 1865, le ministre était prêt; mais « tout le monde était contre son projet », c'était le ministre de l'Intérieur lui-même qui le lui déclarait. Ce projet avait été annoncé le 6 mars 1865 et déposé en mai au Corps législatif. Ce n'est qu'en 1866 que la commission l'étudia, en 1867 qu'on le discuta. Il fut voté alors à l'unanimité. La loi du 10 avril 1867 obligeait toutes les communes de 500 habitants et plus à entretenir une école de filles ; elle autorisait toute commune établissant la gratuité absolue, à voter une imposition extraordinaire de 4 centimes au principal des quatre contributions directes ; elle établissait la caisse des écoles. La loi allait avoir pour effet la création de 8.000 écoles de ville, et de 2,000 écoles de hameau. Au même temps, sous l'impulsion du ministère, les cours d'adultes commençaient à prendre une extension tout à fait remarquable.

Au même temps, la classe ouvrière recevait une autre satisfaction. Elle demeurait toujours engouée de coopération ; elle attendait de ses sociétés, de ses sociétés de production surtout, la suppression du salariat, l'émancipation totale. Les exemples qu'elle donnait n'effrayait point trop le gouvernement impérial : la masse ouvrière, en s'occupant de coopération, écouterait moins peut-être les révolutionnaires. En ouvrant la session de 1865, l'Empereur avait déclaré « qu'il tenait à détruire tous les obstacles qui s'opposaient à la création des sociétés destinées à améliorer la condition des classes ouvrières » et il avait annoncé le dépôt d'un projet de loi. Les associations ouvrières n'avaient pas accueilli sans défiance cette trop belle déclaration. Le 19 février 1865, cinquante gérants ou membres d'associations avaient protesté contre l'idée « d'une loi destinée spécialement aux ouvriers » et réclamé le droit commun. Véron déclarait dans son livre « que la liberté vaudrait mieux pour les sociétés que la plus ingénieuse réglementation et que les dispositions les plus fastueusement protectrices ». Une enquête fut faite. La majorité des sociétés réclamèrent la liberté de se constituer comme elles l'entendaient, le droit de réunion, la réduction des frais de publicité. C'est en 1867, encore, le 24 juillet, que le gouvernement impérial fit aboutir la loi. Elle n'était point parfaite, loin de là : et les associations coopératives de production encore régies par elle aujourd'hui réclament, on le sait, un

nouveau statut juridique. Elle apportait cependant quelques améliorations. Les sociétés anonymes pouvaient se former désormais sans l'autorisation du gouvernement (art. 21) ; le nombre des associés ne devant pas être inférieur à sept (art. 23), chacun ayant souscrit une action de 50 francs (art. 50) et en ayant versé le dixième (art. 51), une société anonyme à capital variable pouvait dès lors être constituée avec un capital versé de 35 francs.

Mais si la coopération apparaissait aux ouvriers comme la meilleure solution du problème social, et si une élite de travailleurs s'enthousiasmait ainsi à l'idée de supprimer le salariat, le problème immédiat demeurait celui que la loi de 1864 n'avait fait que résoudre partiellement, celui des rapports présents entre le capital et le travail, entre les salariés et les patrons.

La discussion même de la loi sur les coalitions avait montré à l'avance comment il allait desormais se poser. Comme la gauche l'avait signalé, les ouvriers avaient obtenu le droit de coalition. Mais ils n'avaient ni le droit de réunion, ni le droit d'association ; et, comme les coalitions leur faisaient une nécessité et de se réunir et de s'associer, la loi de 1864 pouvait être dénoncée comme un « traquenard ». En 1864, le 8 juillet, six semaines après la promulgation de la loi, la Société de bienfaisance des portefaix de Marseille se trouvait condamnée pour avoir imposé à ses membres de ne prendre un emploi qu'avec son assentiment. Quelques mois plus tard, en 1865, comme les veloutiers de Saint-Etienne, en grève, avaient institué des sections et des groupes de moins de 20 membres, pour maintenir la cohésion de la grève par un moyen plus sûr que des réunions publiques, les six membres du comité de grève furent condamnés à des peines d'emprisonnement, variant de trois mois à un mois. « La coalition, déclarait le tribunal, suppose seulement une entente accidentelle, mais non point une organisation de la nature de celle qui est soumise au tribunal, organisation en quelque sorte permanente et indéterminée ».

Les tribunaux poursuivant tout ce qui pouvait ressembler à une association, force était de se rabattre sur les réunions. Cette fois, le caprice administratif remplaça l'arbitraire des tribunaux : selon les villes, les autorisations demandées par des ouvriers, grévistes ou non, de s'assembler pour discuter des conditions du travail furent accordées ou refusées. Ce dernier cas était le plus fréquent. Les ouvriers de toutes nuances, ceux de l'*Opinion nationale* et ceux du *Pays*, tout comme les Internationaux, demandèrent le droit de réunion et le droit d'association.

A la fin de 1864, le gouvernement, sollicité au moins de se montrer tolérant, avait encore brutalement rappelé que la loi refusait aux ouvriers les droits qu'ils revendiquaient. Mais peu à peu, par la manière dont ils conduisaient les grèves, par leur tactique méthodique, calme, obstinée, les travailleurs s'imposaient à l'attention de leurs adversaires et maîtres. Les luttes des corporations parisiennes, de 1864 à 1866 pour les dix heures, celle des bronziers surtout, avaient frappé l'opinion publique. L'opposition patronale

à la loi de 1864 semblait s'apaiser. Et, d'autre part, l'unanimité de tous les écrivains ouvriers à réclamer le droit d'association impressionnait le gouvernement. Vers la fin de 1866, il pensa qu'il était utile de faire dans ce sens aussi des progrès nouveaux ; et il se flatta sans doute de rallier encore quelques sympathies.

Il ne s'y prit point sans habileté. De jour en jour, le césarisme perfectionnait ses méthodes.

De l'Exposition de 1862 et des délégations de Londres était sortie la loi des coalitions. L'Exposition de 1867 allait s'ouvrir. Une fois encore, rappelant par des bienfaits nouveaux les bienfaits anciens, le gouvernement allait encourager les études des ouvriers, leur demander de formuler leurs revendications, et, prudemment, mais sans trop tarder, il leur donnerait quelques satisfactions. L'habileté serait de ne pas porter ombrage aux sentiments d'indépendance de cette classe, de ne point réveiller ses susceptibilités.

Le 29 novembre 1866, une commission d'encouragement aux études des ouvriers fut établie. M. Devinck, l'industriel, le candidat officiel de 1863 en fut président ; de nombreux patrons et de hauts personnages en firent partie. L'Empereur donna à la Commission 15.000 francs ; une souscription lui rapporta 140.000 francs. Entre le protecteur et les protégés, il y avait un écran, assez transparent cependant pour que les premiers pussent discerner la silhouette du second et lui devenir reconnaissant ! Le préfet de police reçut l'ordre de ne pas s'inquiéter. La commission fixa le nombre de délégués par professions, organisa les élections, et pour stimuler le zèle des électeurs, offrit à chaque votant un billet d'entrée ! 112 professions nommèrent 316 délégués. 8 refusèrent le patronage officiel, et nommèrent à leur frais 20 délégués.

L'essentiel était maintenant d'amener les ouvriers à formuler leurs revendications. Les délégués, sans doute, allaient faire des rapports comme en 1862 ; mais il était intéressant pour la politique gouvernementale que les rapports donnassent une impression d'ensemble, dont elle pourrait tirer des indications précises. Ainsi, ses réformes, bien adaptées aux désirs ouvriers, ne manqueraient point de trouver dans le monde du travail l'approbation désirée.

Le plan fut réalisé avec une habileté singulière : par une circulaire de juillet 1867, circulaire signée d'ouvriers, les présidents des bureaux électoraux et tous les délégués des diverses professions, même ceux qui avaient refusé le patronage de la commission d'encouragement, furent convoqués à des réunions destinées à favoriser la rédaction des cahiers. Ces réunions, tolérées et encouragées, eurent lieu dans un local scolaire, mis à la disposition de la commission par le maire du XI[e] arrondissement et situé passage Raoul. De septembre 1867 à août 1869, de nombreuses séances y furent tenues. On eut là comme un Parlement du Travail, où parurent, certains jours, des notabilités, comme Jules Simon ! On y discuta de tout, du

caractère et du fonctionnement des chambres syndicales ; du travail des femmes ; de l'apprentissage ; de l'enseignement professionnel ; des conseils de prud'hommes ; des sociétés coopératives, pour lesquelles les delégués marquaient tous la même sympathie. Après chaque discussion, des documents furent réunis. Un volume remarquable de procès-verbaux a été le fruit de ces séances et la rédaction des rapports fut ainsi facilitée.




D'après un document du Musée Carnavalet

Avant même que ces rapports ne fussent publiés (ils ne le furent qu'en 1869), le gouvernement manifesta sa volonté d'assurer à la classe ouvrière la réalisation des réformes dont les débats du passage Raoul exprimaient clairement le besoin. C'était le dernier acte de la comédie.

Le 19 janvier 1868, le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics reçut une délégation de la commission qui lui apporta les

vœux ouvriers. Dans leurs réunions, les délégués s'étaient trouvés d'accord pour revendiquer la liberté de former des chambres syndicales dans toutes les professions, l'extension du conseil des prudhommes avec une indemnité pour les conseillers, l'abrogation de l'article 1781 du Code civil et la suppression des livrets. Le 3 février, les délégués remettaient au ministre, sur sa demande, un mémoire écrit. Et le 30 mars, un rapport ministériel, approuvé par l'Empereur, déclarait que les chambres syndicales d'ouvriers jouiraient désormais d'une tolérance égale à celle dont jouissaient depuis de longues années les chambres patronales. Les ouvriers n'avaient eu qu'à parler : l'Empire n'avait-il pas immédiatement fait droit à leurs désirs ?

Mais c'est le résultat commun de toutes les manœuvres césariennes, de toutes les tentatives de canalisation ou de corruption du mouvement ouvrier, qu'elles se retournent presque fatalement contre leurs auteurs. Dans le dessein de gagner l'élite de la classe ouvrière, l'Empire avait machiné toute la mise en scène du passage Raoul. Il avait proclamé officiellement un régime de tolérance pour les associations syndicales. Elles allaient, sur l'initiative de la commission ouvrière elle-même, se multiplier (il s'en créa 67 à Paris de 1868 à 1870) et préparer les troupes de l'Internationale.

Mais, en même temps, le problème de conscience que posait de nouveau le patronage impérial, achevait d'affiner chez les ouvriers le sentiment fécond de leur indépendance de classe et de leur dignité.

On aurait tort de se représenter en effet les hommes de la délégation ouvrière, comme des travailleurs soumis et serviles, sortes de politiciens jaunes, attachés à faire le jeu de l'Empire. Comme les hommes de la première commission, comme Coutant, comme Blanc, comme les amis mêmes du prince Napoléon, ils étaient préoccupés sincèrement des intérêts de leur classe. Ils pensaient — c'était leur marotte et c'était leur erreur — que le pouvoir seul pouvait les aider à défendre ces intérêts. Ils faisaient confiance aux promesses répétées du gouvernement impérial et pensaient seulement qu'il fallait souvent les lui rappeler. Mais ils n'auraient point souffert la moindre atteinte à leur indépendance, ni à leur dignité.

Tout au début des réunions du passage Raoul, par exemple, Davaud, dans un article de la *Coopération* du 30 juin 1867, avait insisté sur le caractère patronal et capitaliste de la Commission d'encouragement ; il avait déclaré que le « patronage » exercé par ses membres était plus étroit qu'en 1862 ; et il avait reproché aux délégués « de demander aux capitalistes l'argent nécessaire pour plaider la cause du travail ». L'assemblée tout entière unanimement protesta, et son mouvement de protestation a un caractère de spontanéité qui frappe. De même les tentatives de Chabaud, l'ancien président de 1862 — un véritable agent de l'Empire, celui-là — pour faire accepter aux délégués des offres directes « d'une personne qu'ils connaissaient tous », furent fraîchement accueillies. Sans doute, trois d'entre eux acceptèrent bien, en janvier 1868, la décoration de la Légion d'honneur que leur décernait le

ministre. Mais le texte même des rapports qu'ils rédigèrent prouve que tous ces hommes parlèrent librement et à voix haute. On dirait même parfois qu'ils enflent volontairement le ton pour mieux manifester leur indépendance.

Mais ici encore allait se marquer un nouveau progrès dans la conscience de quelques-uns. Si la plupart se résignaient à accepter les faveurs du gouvernement sans lui en savoir gré, sans s'inféoder à sa politique, et s'appliquaient simplement à affirmer, en toute occasion, leur complète indépendance, — et la mentalité de beaucoup, hélas ! ne s'est pas depuis lors élevé plus haut — d'autres se trouvaient déjà qui ne voulaient rien devoir au gouvernement et qui se refusaient à accepter les faveurs de la classe adverse ou de ses représentants. Si Chabaud osait déclarer, en pleine assemblée ouvrière : « Nous sommes tous pauvres et nous ne devons pas refuser des secours que d'autres bien plus riches que nous n'ont pas dédaigné d'accepter » (*Procès-verbaux des Assemblées des délégués*, page 167), Varlin et ses amis estimaient qu'il fallait laisser à ces « autres » leur indignité. Les relieurs avaient refusé tout patronage, toute subvention, et quelques corporations avaient suivi leur exemple. En face des délégués élus sous les auspices de la Commission, il y en eut ainsi quelques autres, élus en dehors de tout patronage : ceux des ferblantiers, des relieurs (Clémence et Varlin), des doreurs sur cuir, des doreurs sur tranche, des menuisiers en bâtiment, des ciseleurs en bronze, des monteurs en bronze (Landrin Hippolyte), des tourneurs en bronze (Landrin Léon). Leurs rapports furent imprimés à part, aux frais de leurs sociétés.

Mais — c'est là aussi un exemple de tactique qu'il faut rappeler — au moment même où ils affirmaient ainsi cette conception nouvelle de l'indépendance absolue de leur classe, les militants de l'Internationale, qui inspiraient ces corporations et qui en furent les libres délégués, se gardèrent bien de prendre une attitude hautaine d'intransigeance et d'opposition à l'égard des corporations patronées. Ils ne traitèrent pas leurs représentants de « vendus » ni de « domestiqués » ; ils vinrent coopérer à leur tâche, dans la mesure où elle pouvait servir la cause générale. Avec les délégués « encouragés », ils assistèrent aux assemblées du passage Raoul ; ils prirent une part active aux discussions ; ils développèrent leurs conceptions particulières, et parmi les pièces annexes qui font du recueil des procès-verbaux un très précieux document, on n'est pas médiocrement surpris de retrouver le pacte fondamental de l'Internationale ou ses proclamations, lors des grèves. Les délégués officiels, inspirés par la fine mouche qu'était leur secrétaire, l'ébéniste Tartaret, ne se montrèrent pas plus exclusifs que les exclusifs eux-mêmes ; et Tartaret lui-même ne crut pas sa présence déplacée au Congrès de Bruxelles où il alla représenter la « Commission ouvrière ».

Par cette habile méthode de pénétration, l'Internationale se faisait mieux connaître du monde des militants ouvriers. Qu'une heure vînt maintenant,

heure prochaine sans doute, où les promesses de l'Empire paraîtraient illusoires et mensongères : c'était vers elle, tout naturellement, vers l'association qui se proposait de donner aux travailleurs confiance en leur propre effort, que les militants déçus se retourneraient.

Tout cela se passait de juillet à septembre 1867. Il fallait plusieurs mois encore pour que la semence, ainsi jetée, pût lever. En septembre 1867, lorsque les délégués de la section parisienne se rendirent au Congrès de Lausanne, leur groupement n'avait point pris une bien grande extension. Le rapport de Murat constatait que la section avait 600 membres, et qu'elle devait une somme de 466 francs.

On sait l'importance théorique du Congrès de Lausanne (2-7 septembre 1867). C'est à ce Congrès que se heurtèrent pour la première fois les deux théories opposées du mutualisme et du collectivisme. Le mutualisme l'emporta.

Je passe encore forcément sur les débats du Congrès. On en trouvera un vivant tableau dans le livre de James Guillaume (I, p. 29 et sq.), et un sérieux résumé critique dans l'ouvrage de notre regretté camarade Gustav Jaeckh (*Die Internationale*, p. 53).

Après avoir examiné les moyens de développer la propagande et fixé une cotisation à l'organe central de 10 centimes par an et par membre, le Congrès préconisa l'organisation nationale du crédit gratuit et recommanda la coopération de production aux sociétés d'assurances mutuelles (2e question). Il signala le danger de la formation d'un cinquième État, si les associations ouvrières créaient un quatrième État, c'est-à-dire une classe nouvelle de travailleurs privilégiés ; et il invita les associations à supprimer tout prélèvement du capital sur le travail (3e question). Ce fut, notons-le, à l'occasion de cette question que César de Paepe soutint l'idée de l'entrée du sol à la propriété collective de la société et l'abolition de l'héritage à certains degrés. Allemands et Belges se déclarèrent partisans absolus de la possession collective, tant de la terre que des instruments de travail ; Français et Italiens défendirent la propriété individuelle. Le problème fut renvoyé au prochain Congrès. Sur les relations du capital et du travail (4e question), sur les grèves et le chômage, le Congrès de Lausanne renouvela les déclarations de Genève (Cf. p. 300). Et c'est encore une fois dans le sens proudhonien qu'il résolut le problème de l'enseignement et du travail des femmes (5e question). Enfin, après avoir, toujours selon les mêmes conceptions proudhoniennes défini les limites du pouvoir de l'État, il aborda les deux questions qui allaient précisément décider du sort de l'Internationale en France.

La septième question de l'ordre du jour était ainsi formulée : « La privation des libertés politiques n'est-elle pas un obstacle à l'émancipation sociale des travailleurs, et l'une des principales causes des perturbations sociales ? Quels sont les moyens de hâter ce rétablissement des libertés politiques ? »

C'étaient, dit James Guillaume (I, 36) les délégués genevois qui avaient reçu mission de la poser ; et elle était destinée à « servir en quelque sorte de pierre de touche pour éprouver la sincérité républicaine de certains délégués parisiens ». Les délégués parisiens la votèrent, non point, croyons-nous, comme certains l'insinuèrent, pour dissiper les soupçons, mais parce qu'elle correspondait vraiment à leurs idées. Elle était ainsi conçue : « Le Congrès déclare :

« Considérant que la privation des libertés politiques est un obstacle à l'instruction sociale du peuple et à l'émancipation du prolétariat;

« 1° L'émancipation sociale du travailleur est inséparable de son émancipation politique;

« 2° L'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité ».

A la rigueur, encore, on aurait pu soutenir qu'il n'y avait pas là un changement de tactique. Les formules mêmes, dont usaient les Soixante dans leur manifeste de 1864, n'étaient pas absolument contradictoires à cette résolution du Congrès.

Mais il n'en est point de même de l'adhésion de l'Internationale au Congrès de la paix et de la liberté qui devait se tenir quelques jours plus tard, du 9 au 12 septembre, à Genève.

Qu'était ce Congrès, qui attirait à ce moment l'attention de toute l'Europe et qui faisait presque oublier le Congrès des ouvriers ? Il procédait de ce sentiment d'inquiétude que tous les démocrates avaient éprouvé à la pensée d'une guerre européenne possible, au lendemain de Sadowa ou lors de l'affaire du Luxembourg. Plusieurs ligues ou unions de la paix s'étaient alors fondées ; mais elles s'abstenaient de toute intervention dans le domaine politique. Etait-ce logique ? Etait-ce possible ? Beaucoup de démocrates-radicaux ne le croyaient pas. Ils estimaient au contraire et avec raison que le développement politique intérieur de chaque Etat était un facteur essentiel de la paix. Ceux d'entre eux qui écrivaient au *Phare de la Loire* rédigèrent un appel. Un comité clandestin s'organisa. Bientôt, les adhésions vinrent en masse, de tous les héros des luttes passées, des démocrates les plus illustres. Et la premièré question du programme manifesta clairement la pensée républicaine de ceux qui allaient se réunir.

« Le règne de la paix, demandait-elle, auquel aspire l'humanité comme au dernier terme de la civilisation, est-il compatible avec ces grandes monarchies militaires qui dépouillent les peuples de leurs libertés les plus vitales, entretiennent des armées formidables et tendent à supprimer les petits Etats au profit de centralisations despotiques ? *Ou bien la condition essentielle d'une paix perpétuelle entre les nations n'est-elle pas, pour chaque peuple, la liberté*, et, dans leurs relations internationales, l'établissement d'une confédération de libres démocrates, constituant les Etats-Unis d'Europe ? ».

Les manifestations de toutes sortes qui s'étaient produites avant le Congrès ne pouvaient laisser subsister aucun doute : il allait constituer comme disaient les journaux, les *Assises de la démocratie européenne. Reforme-League* et *Trade-Unions* anglaises, socialistes de Belgique, ouvriers allemands, démocrates italiens et espagnols avaient adhéré avec enthousiasme. Et beaucoup de délégués au Congrès de l'Internationale se trouvaient en même temps délégués au Congrès de Genève. Lors donc que la question de l'adhésion officielle de l'Internationale au Congrès de la paix, vint en discussion, le Congrès adopta une adresse d'adhésion, et il chargea Tolain, de Paepe et James Guillaume d'aller la porter à Genève.

L'adresse rappelait que la guerre pèse principalement sur la classe ouvrière, que la paix armée paralyse les forces productives ; « que la paix, première condition du bien-être général, doit à son tour être consolidée par un nouvel ordre de choses qui ne connaîtra plus dans la société deux classes dont l'une est exploitée par l'autre ». Et ce fut Tolain qui fit voter l'adjonction suivante : « Le Congrès, considérant que la guerre a pour cause première et principale le paupérisme et le manque d'équilibre économique ; que, pour arriver à supprimer la guerre, il ne suffit pas de licencier les armées, mais qu'il faut encore modifier l'organisation sociale dans le sens d'une répartition toujours plus équitable de la production ; subordonne son adhésion à l'acceptation par le Congrès de la paix de la déclaration ci-dessus énoncée ». Ainsi les Internationaux adhéraient au Congrès de la paix ; mais ils y apportaient une affirmation nouvelle, à laquelle ils demandaient au Congrès lui-même d'adhérer. La liberté politique, à elle seule, ne leur paraissait pas capable de garantir la paix ; il fallait qu'elle s'ajoutât à la justice sociale. La démocratie bourgeoise le comprendrait-elle ?

Fribourg a dit (l'*Association internationale*, p. 115) que, si l'Internationale entra ainsi officiellement en relations avec une société politique, c'est qu'en présence des attaques incessantes dont elle était l'objet, les délégués crurent devoir donner « des gages » au parti républicain.

Il se peut qu'après ce coup, on y vit cet avantage. Mais on ne peut oublier l'état d'esprit que nous avons signalé chez les délégués des autres sections. On ne peut oublier que dès 1866, et en 1867 encore, à l'occasion de l'affaire du Luxembourg, avant les démocrates bourgeois eux-mêmes, les Internationaux parisiens exprimaient dans leurs adresses exactement les idées qui furent reprises à Lausanne. Et il suffit de se rappeler leurs relations de plus en plus entretenues et étendues avec la jeunesse politique, pour comprendre l'évolution profonde qui s'accomplissait dans leurs esprits et qui les poussait peu à peu à franchir les limites de la prudence.

Mais il est aussi très caractéristique que, par le développement d'une pensée déjà incluse au Manifeste des Soixante, et que le développement de l'opposition républicaine rendait de jour en jour plus actuelle, Tolain lui-même songea à poser aux démocrates bourgeois la question de la réorga-

nisation sociale. Ce ne sont plus seulement, comme en 1865, de jeunes intellectuels révolutionnaires qui s'opposent aux parlementaires ; ce sont les ouvriers eux-mêmes. Leur opposition avait été plus longue à se manifester; elle n'en fut pas moins éclatante.

Le Congrès de la paix fut plein d'ardeur et de confusion. Les récits que nous en avons évoquent au souvenir nos récents Congrès internationaux de libre-pensée. Le héros Garibaldi y débita des aphorismes qui surprirent, proclama la déchéance de la papauté, mais proposa d'adopter la religion de Dieu. Son enthousiasme fit tolérer ses naïvetés ; puis le Congrès établit les bases de la Ligue de la Paix comme organisation permanente.

Les délégués de l'Internationale le saisirent donc de la question sociale. Les trois délégués officiels ne se trouvaient d'ailleurs point seuls : E. Dupont, délégué de l'Internationale de Londres, vint démontrer que « pour établir la paix perpétuelle, il fallait accepter la révolution sociale avec toutes ses conséquences » ; Bakounine proclama que la Russie ne pourrait être régénérée que par les principes du fédéralisme et du socialisme ; et Chemalé déclara que les ouvriers, pour cette fois encore — mais il laissait pressentir que c'était la dernière, — présentaient aux favorisés du sort l'épée par la poignée !

Gustave Chaudey, le Proudhonien modéré, l'éditeur du dernier livre de Proudhon, parla pour la conciliation, pour l'alliance nécessaire entre la bourgeoisie et le prolétariat.

Finalement, deux résolutions furent prises, l'une qui affirmait « l'incompatibilité des armées permanentes avec la liberté et le bien-être de toutes les classes de la société, *principalement de la classe ouvrière* », l'autre qui invitait les membres de la Ligue à faire mettre à « l'ordre du jour, dans tous les pays, la situation des classes laborieuses et déshéritées, afin que le bien-être individuel et général vienne consolider la liberté politique des citoyens». Emile Accolas célébra, dans le *Temps*, l'alliance du socialisme et de la liberté politique. « La politique et l'économie, disait-il, se sont reconnues et réconciliées dans la justice ».

La formule était belle. La réalité était moins vaste. Ceux qui avaient fait alliance à Genève, c'étaient surtout les jeunes révolutionnaires et les ouvriers, les uns désormais plus préoccupés encore des réformes sociales, les autres prêts à la lutte politique. Entre l'opposition parlementaire et libérale et ce nouveau groupement révolutionnaire le fossé allait se creuser. Clamageran revenait de Genève, plein d'irritation « contre les déclamateurs, les fous et les imbéciles qui, pendant quatre jours, avaient envahi la tribune, contre la tourbe des athées et des proudhoniens ». (*Correspondance*, page 292). Dameth, de Molinari, Cherbuliez avaient éprouvé les mêmes sentiments d'impatience et de colère.

Quelques semaines plus tard, l'affaire du 4 novembre accentuait le différend. Au moment où tous les ennemis de l'Empire se réunissaient pour une

manifestation qui pouvait dégénérer en émeute, les députés de Paris avaient brillé par leur absence.

Ce furent alors les Internationaux qui sommèrent ces députés de donner leur démission afin de pouvoir fournir au peuple parisien, par de nouvelles élections, un moyen de protester contre l'expédition de Rome.

Jules Favre, répondant à une délégation qui venait le trouver dans ce but, argua de l'opposition de ses collègues pour refuser. « Pressé également, raconte Fribourg (p. 117), de faire connaître si le prolétariat pourrait espérer être guidé dans la lutte par la bourgeoisie libérale, le jour où il se lèverait en armes pour la République, M. Jules Favre, malgré la décision du Congrès de Genève, répondit : « C'est vous, Messieurs les ouvriers, qui seuls avez fait l'Empire, à vous de le renverser seuls ».

Que la parole soit exacte ou non, elle exprime bien l'opposition qu'allait rencontrer de la part de la gauche parlementaire le prolétariat socialiste, dans sa lutte pour la République et la Révolution sociale. Mais cette opposition n'était pas de force à l'arrêter. Dès cette fin de 1867, les militants ne doutaient point de l'issue de la bataille. A quinze ans de distance, Héligon se figurait encore que si les chefs de la démocratie parisienne n'avaient pas refusé de prendre part à la manifestation du 4 novembre 67, la lutte révolutionnaire eût immédiatement commencé. « Au jour indiqué, racontait-il, plus de 20.000 citoyens étaient réunis près de la Porte Saint-Denis ». Ils ne l'étaient que dans l'imagination du vieux militant qui racontait cela aux Trinosophes de Bercy en 1880. La masse des prolétaires parisiens n'avait pas encore acquis l'audace de bataille qu'elle aura dans les premiers mois de 1870. Mais s'il semblait à Héligon, que la lutte aurait pu être engagée en 1867 et que les forces d'insurrection étaient nombreuses, c'est que par le Congrès de Lausanne et par celui de Genève, par l'alliance des ouvriers socialistes et de la jeunesse révolutionnaire, le socialisme révolutionnaire venait de renaître, éveillant chez tous de nouvelles espérances. C'était là le fruit de toute la longue évolution que nous venons de raconter.

Sur l'heure, le premier résultat, ce fut de provoquer les rigueurs du gouvernement impérial ; et ce fut l'anéantissement momentané de l'organisation ouvrière qui venait ainsi d'affirmer sa sympathie pour la révolution.

Le 30 décembre 1867, des poursuites furent engagées contre tous les membres du bureau de Paris. Quinze citoyens, parmi lesquels Tolain, Chemalé, Héligon, Camélinat, Murat, Perrachon se trouvèrent ainsi inculpés d'avoir fait partie d'une association non autorisée de plus de 20 personnes. C'était, traditionnellement, en vertu de l'article 291 du Code pénal et de la loi du 10 avril 1834 qu'ils se trouvaient poursuivis. On sait que ce sont ces textes qui ont servi pendant la moitié du XIX^e^ siècle à briser une à une toutes les organisations ouvrières.

L'accusation était mal fondée, il y avait déjà quelque trois ans que l'association internationale fonctionnait publiquement à Paris. L'avocat impérial




LE SECOND LOCAL DE L'INTERNATIONALE, PLACE DE LA CORDERIE. — ÉTAT ACTUEL

Les fenêtres marquéessont celles des deux étages occupés par l'Internationale et par la Fédération des sociétés ouvrières.

avait à expliquer pourquoi une association aussi longtemps tolérée était devenue soudain un objet de poursuite. Il l'accusa donc d'avoir en quelque manière rompu le pacte de tolérance conclu tacitement entre elle et le Gouvernement, par le fait même qu'elle avait abordé les questions politiques.

Tolain qui avait été chargé de la défense générale, répondit en montrant qu'il était impossible « de distinguer la limite qui sépare la politique de l'économie sociale » et il railla finement l'avocat impérial qui y avait échoué. Il montra que la question des armées permanentes, que la question des impôts étaient des questions ouvrières : « Nous n'avons fait de politique, concluait-il, que celle qui ne peut pas se séparer des matières que nous avions à traiter, mais de politique pure nous n'en avons jamais fait. » — « A Roubaix, disait-il encore, le fabricant était à la fois législateur, magistrat et gendarme. Législateur, il prenait des arrêtés ; magistrat, il prononçait des condamnations pour infractions à ces arrêtés, et gendarme, il les faisait exécuter en mettant les délinquants à la porte de ses ateliers. Nous avons combattu cet état de choses monstrueux ; est-ce là faire de la politique ? » (*Premier procès de l'Association internationale*, p. 48-50). C'était, débattu entre l'avocat impérial et Tolain, le problème même qui se pose encore à l'heure présente avec tant d'acuité à nos organisations syndicales.

Le 20 Mars, les quinze prévenus, en qui l'avocat impérial avait bien voulu reconnaître « des ouvriers laborieux, intelligents, honnêtes », furent condamnés à 100 francs d'amende chacun. Ils firent appel et comparurent devant la cour impériale le 22 avril 1868. Ce fut Murat qui présenta la défense générale. Il fit un long historique de l'association et montra que par la force même des choses l'association internationale comme telle ne pouvait s'occuper de politique. « Tandis, déclarait-il, que la question du prolétariat, du salariat, du travail est la même aussi bien en Suisse qu'en France et en Amérique, la question politique se pose souvent pour un peuple à un point de vue différent » (page 86). Libre donc à chacun des membres de l'association de s'occuper de « politique dans les manifestations diverses auxquelles elle donne lieu dans les différents pays », c'est le devoir de tout homme et de tout citoyen (page 90). Mais l'association comme telle n'a pas à intervenir et elle n'est pas, affirmait-il, intervenue.

L'avocat général reprit la thèse de son confrère de la correctionnelle. Tolain répliqua vivement ; il montra qu'au fond ce qu'on poursuivait, c'était, en dehors de l'association même, l'attitude politique de ceux qui la composaient. Le procès était donc un procès de tendance : les prévenus affirmèrent hautement leurs tendances : « Nous autres socialistes, reprit Tolain, qui avons été mitraillés en juin et transportés au 2 Décembre... nous ne nous contentons point d'un mot ou d'une forme extérieure. Ce que nous désirons changer, ce sont les choses ; dans la société que nous rêvons, le travail sera la base constitutive. Nous avons donc cherché quel serait le rôle de l'Etat et à en donner une définition ». Et il montra que, dans la

société corrompue où les monopoleurs et les *mangeurs d'argent* exécutaient toutes leurs saturnales, seules les associations ouvrières étaient les éléments d'ordre et de reconstruction que trouverait la société quand serait venue la catastrophe (p. 114-116). La Cour d'appel confirma le jugement.

Ce procès permettait de voir par quelle évolution, par quel élargissement naturel du problème ouvrier, des hommes comme Tolain en étaient venus à se soucier du rôle de l'Etat et des questions politiques.

Au moment où des hommes plus jeunes et plus ardents vont leur succéder dans la conduite de la bataille, au moment où ils commencent de perdre peu à peu toute influence, il importait de marquer les derniers progrès que l'expérience quotidienne avait fait faire à ces libres esprits.

D'autres donc avaient relevé l'arme. Pour que l'œuvre d'émancipation ouvrière si péniblement commencée ne fût pas anéantie, pour que les quelques éléments déjà organisés ne fussent point dispersés, il avait été décidé, le 19 février 1868, que les membres du bureau de Paris seraient appelés à élire une nouvelle commission. Le 8 mars, le dépouillement des votes amena la nomination de Bourdon, graveur; Varlin, relieur; Benoit Malon, teinturier; Combault, bijoutier; Mollin, doreur; Landrin, ciseleur; Humbert, tailleur sur cristaux; Granjon, brossier; Charbonneau, menuisier en meubles sculptés.

Sans hésiter à la pensée de poursuites certaines la deuxième commission parisienne annonça publiquement sa constitution. Quelques jours plus tard, elle donnait encore la mesure de son courage et de son activité en lançant un appel aux travailleurs parisiens en faveur des grévistes de Genève. Dans cette ville, en effet, depuis le 23 mars, toutes les corporations du bâtiment, habilement conduites par le serrurier savoyard Brosset, avaient engagé la lutte pour la journée de dix heures (au lieu de 12) et pour la fixation des salaires d'après un tarif arrêté par les assemblées générales des corps de métiers. Le 5 avril, *l'Opinion Nationale* publiait l'appel de la Commission parisienne. En quelques jours, les différentes Sociétés professionnelles envoyaient à Varlin plus de dix mille francs ; et c'est alors que les journaux bourgeois commençaient leurs contes ridicules sur les « meneurs étrangers », sur les « ordres venus de Londres » ou les trésors fantastiques de l'Internationale. Le Gouvernement était ouvertement bravé, il répondit au défi le 22 mai 1868. Les neuf membres de la deuxième Commission comparurent à leur tour devant la sixième chambre du Tribunal correctionnel de Paris.

Ce fut Varlin qui présenta la défense commune. Il montra que c'était l'activité de l'Internationale pendant la grève qui avait déterminé les nouvelles poursuites; il déplora encore la nécessité où les travailleurs se trouvaient de recourir à la grève, « moyen barbare de régler les salaires » ; mais il fit retomber la responsabilité de ces luttes perpétuelles sur ceux qui entravaient l'œuvre d'associations d'étude telles que l'Internationale. « Si, devant la loi, dit-il, nous sommes vous des juges et nous des accusés, devant les principes nous

sommes deux partis, vous le parti de l'ordre à tout prix, de la stabilité, nous le parti réformateur » et alors, dans une description virulente il dénonça les misères de l'état social « rongé par l'inégalité, tué par l'insolidarité » ; il mit en parallèle la vie jouisseuse d'un petit nombre et la masse, « la grande masse languissant dans la misère et dans l'ignorance, ici s'agitant sous une oppression implacable, là, décimée par la famine, partout croupissant dans les préjugés et les superstitions qui perpétuent son esclavage de fait ». Il fit, dans le détail, et avec une éloquence simple et saisissante, le tableau comparé de la vie du riche et de celle du pauvre ; il dit « la haine sourde entre la classe qui veut conserver et celle qui veut reconquérir », entre la classe parasite et la classe du travail désormais consciente. « Lorsqu'une classe, conclut-il, a perdu la supériorité morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de s'effacer, si elle ne veut pas être cruelle, parce que la cruauté est le lot ordinaire de tous les pouvoirs qui tombent. Que la bourgeoisie comprenne donc que, puisque ses aspirations ne sont pas assez vastes pour embrasser les besoins de l'époque, elle n'a qu'à se confondre dans la jeune classe qui apporte une régénération plus puissante : l'égalité et la solidarité par la liberté ». (*Procès*, p. 165).

Cette fois, les juges frappèrent plus rude. Varlin n'avait point plaidé l'indulgence. Ce fut pour chacun des prévenus, trois mois de prison, 100 francs d'amende. Ils en appelèrent. Le 19 juin, le jugement fut confirmé.

Le gouvernement avait donc réussi : l'Internationale parisienne était anéantie. Déjà, immédiatement après le premier procès, le nombre des membres, de 5 à 800 environ, était tombé à une centaine. Beaucoup ne se souciaient pas d'aller en prison. Quand les membres de la deuxième commission furent jugés et emprisonnés, ce fut pis encore. Murat restait sans doute en relations avec Dupont, le secrétaire général pour la France, à Londres. Le petit groupe de militants demeurait bien fidèle à ses idées ; mais l'association comme telle était morte. C'était Tolain qui en septembre, le déclarait au 3e Congrès, à Bruxelles : les adhérents français ne pourraient plus désormais servir la cause commune que par des efforts individuels.

Mais les sections françaises de l'Internationale ne devaient pas tarder à renaître ou à se réveiller. A l'heure même où avait lieu les derniers débats de ses procès, et tandis que les membres de la deuxième commission entraient à Sainte-Pélagie, se tenait à Paris, le 20 juin, la première réunion publique. La loi sur la presse et la loi sur les réunions, avidement utilisées par le peuple ouvrier et par le parti républicain, allait rendre aux masses la hardiesse de pensée et l'énergie d'action que de longues années d'oppression avait éteintes et que le dévoûment obstiné d'une poignée d'hommes avaient eu jusqu'alors tant de peine à réveiller. C'était désormais une foule avide d'apprendre et prompte à s'émouvoir, que les militants révolutionnaires allaient entraîner à la bataille, pour le renversement de l'Empire

détesté, pour le rétablissement de la république, mais aussi peut-être pour la fin de la misère prolétaire, pour la Révolution sociale.

## CHAPITRE VII

### VERS LA RÉVOLUTION SOCIALE

C'est de l'année 1868 que date vraiment le grand mouvement républicain et révolutionnaire qui devait tôt ou tard emporter l'Empire. Jusqu'alors, les petits groupes républicains se trouvaient plus ou moins réduits à un travail de termites, minant lentement et sourdement l'édifice impérial, ouvrant les brèches par où passaient soudain les candidats de gauche, hostiles à l'autorité. Les groupements ouvriers réunissaient les militants, rien de plus ; ils ne voyaient point venir à leurs appels ces masses anonymes, incertaines et flottantes, mais dont les flottements mêmes révèlent l'influence exercée, indiquent l'action nécessaire.

A partir de 1868, comme subitement, la scène change. C'est à des foules réveillées que les républicains et les socialistes vont s'adresser. Désormais, l'Empire apparaît à tous comme condamné. Question de temps seulement ; mais nul ne doute que tôt ou tard le gouvernement du 2 Décembre ne succombe. « Les temps sont proches ! » ; c'est l'idée commune, celle qu'on retrouve alors jusque dans les lettres intimes. De juin 1868 à juillet 1870, ce sont des mois d'activité intense, des mois de fièvre, d'inquiétude et d'enthousiasme que nos pères ont vécu. Inquiétude des intrigues et des manœuvres parlementaires, ministérielles ou policières, par lesquelles l'Empire ébranlé tente de se consolider ; inquiétude surtout de ces bruits de guerre, qui retentissent de temps à autre, en avril 68, en octobre 68, en mars 69, et qui viennent rappeler aux républicains que c'est dans les conflits extérieurs que les despotismes menacés ont toujours cherché des moyens de se rétablir. Mais aux heures de réunion ou dans les jours de grande manifestation, lorsque tout Paris tressaille, lorsque la capitale semble déjà en état révolutionnaire, la confiance revient à tous les cœurs : les temps sont proches !

Quels temps ? — Ceux de la République sans doute. — Mais quelle République ? La République organisée et rassurante que tâchent de définir et de régler Gambetta et ses amis ? La République jacobine et conventionnelle de Delescluze ? Ou bien déjà, tout de suite, la République sociale, la République de justice et d'égalité ? Qui sera à la pointe de la bataille ? Qui entraînera les foules déchaînées ? Dans la lutte qu'ils mènent en commun, c'est la préoccupation de tous. Il ne faut pas que la Révolution surprenne, comme celle de 1848 ; il faut, ennemis de l'Empire, que nous soyons prêts à prendre le pouvoir, prêts à organiser la société. Et, dans cette heure de force et d'élan, sans qu'elle affaiblisse la bataille générale, la dis-

cussion s'élève, ardente et féconde, entre le socialisme et la République pure.

Nous l'avons dit : ce sont les lois de 1868, ce sont la loi sur la presse, promulguée le 11 mai et la loi sur les réunions publiques, promulguée le 6 juin, qui donnèrent l'essor au mouvement républicain et socialiste jusqu'alors contenu, et qui permirent aux sentiments des foules de se manifester.

On en connaît les principales dispositions. La loi sur la presse abolissait le régime des autorisations. Pour fonder un journal, il n'y avait plus besoin d'autorisation ; une déclaration suffisait. Les avertissements étaient abolis ; abolies également les suspensions et les suppressions par voie administrative. Les journaux ne pouvaient plus être frappés que par une sentence judiciaire ; mais, comme le gouvernement impérial savait ce qu'il en avait coûté à des gouvernements antérieurs d'avoir laissé au jury le soin d'apprécier les délits de presse, les procès de presse étaient renvoyés aux tribunaux correctionnels ; et les pénalités étaient énormes. Il demeurait défendu aux journaux de discuter la Constitution et de publier sur les débats des Chambres autre chose qu'un compte-rendu officiel. Des entraves fiscales, comme le timbre et le cautionnement, subsistaient nombreuses. En fait, le pouvoir discrétionnaire du gouvernement sur la presse se trouvait aboli ; mais le régime auquel elle se trouvait soumise, demeurait encore assez rude.

La loi sur les réunions autorisait en principe les réunions publiques ; mais elles ne pouvaient avoir lieu qu'après une déclaration signée de sept personnes, dans un local fermé, et sous la surveillance d'un commissaire de police, qui avait le pouvoir de les dissoudre. Le gouvernement avait le droit d'ajourner ou d'interdire toute réunion. La loi ne parlait point du droit d'association. Ce droit n'existait point. Il n'existait qu'une tolérance gouvernementale.

Pour quelles raisons, après avoir retardé près de dix-huit mois l'accomplissement des promesses libérales faites en janvier 1867, l'Empereur s'était-il brusquement décidé à les tenir? Au début même de 1868, on pouvait se sentir encore en pleine réaction. Depuis l'affaire de Mentana, depuis les interpellations et débats sur les affaires d'Italie (décembre 67), le gouvernement se trouvait de nouveau inféodé aux intérêts catholiques. L'Empereur répondait aux archevêques par de pieux discours, appelait sur son règne la protection divine et proclamait que « l'Église est le sanctuaire où se maintiennent intacts les grands principes de morale chrétienne qui élèvent l'âme au-dessus des intérêts matériels » (Discours de Rouen, mai 1868). Les évêques, haussant le ton, prétendaient régenter l'État et multipliaient les attaques contre l'Université, propagatrice des doctrines immorales et perverses. M. de Bonnechose, au Sénat, combattait la liberté de l'Enseignement supérieur ; M. Dupanloup, l'évêque d'Orléans, s'acharnait contre les cours secondaires de jeunes filles, dont l'éducation, confiée à l'Église comme un dépôt, ne pouvait, disait-il, lui être ravie. Et l'épiscopat français presque

unanime se préparait à voter à Rome l'infaillibilité pontificale et l'érection en principes des négations du *Syllabus*. Par quelle bizarre contradiction, à ce moment précis, le gouvernement en venait-il à réaliser des réformes libérales ?

La versatilité impériale est connue. Napoléon III n'avait jamais été l'homme que des demi-décisions : l'influence cléricale elle-même devait réveiller en lui ses vieux instincts libéraux. Ce fut surtout à cette époque que le démocrate sincère qu'était Duruy se sentit le plus intimement d'accord avec lui, contre les Chambres elles-mêmes ou les autres ministres. Puis, les crises de maladie se succédaient plus fréquentes, rendant plus pénibles encore les résolutions à prendre, plus lourdes les responsabilités. Tout poussait l'Empereur à se décharger : la lutte, tout près de lui, de ces influences opposées, avec lesquelles il ne savait même plus ruser et dont il se sentait devenir la proie, les difficultés successives où s'embarrassait sa politique et ses échecs presque ininterrompus, enfin l'espérance d'apaiser quelques revendications, de regagner quelques partisans par des concessions qu'il estimait opportunes. Peu à peu, malgré Rouher, l'Empereur se trouvait enclin à écouter les conseils d'Ollivier, et d'autant plus que les imaginations naïves et persévérantes du député libéral lui fournissaient le moyen de se faire encore illusion, de se duper lui-même. A l'heure où son pouvoir ébranlé chancelait, à l'heure où, pour des raisons intérieures et sous l'effort de l'opposition croissante, le régime autoritaire craquait de toutes parts, les réformes libérales devaient faire illusion, faire croire à tous et à l'Empereur lui-même que, l'ordre établi, l'heure de la liberté venait de sonner et que l'édifice, selon la formule fameuse, allait recevoir son couronnement. Quelques mois avant les lois libérales, notons-le bien, la loi de réforme militaire avait été votée (en février) ; après une vive opposition du parti républicain qui redoutait de fournir à son ennemi de nouvelles armes, la Chambre avait concédé au gouvernement le service de neuf ans, divisé en deux périodes, cinq ans d'armée active et quatre ans de réserve, ce qui devait donner 800.000 hommes. Dans la loi militaire, comme dans les lois libérales, c'était un renouvellement de forces que l'Empire s'efforçait de trouver.

Dans les deux domaines, il était trop tard. Le gouvernement n'avait plus le prestige nécessaire pour faire accepter à la nation les sacrifices qu'il lui demandait ; il était devenu trop faible pour empêcher que les libertés, ainsi restituées par lui, ne fussent mises en œuvre contre lui.

Il ne tarda pas à s'en apercevoir par l'usage qui fut fait des demi-libertés concédées à la presse. La loi était à peine promulguée que les journaux républicains se multiplièrent. Les élections approchaient ; elles devaient en effet avoir lieu en mai 1869. De bons instruments de propagande étaient nécessaires. A côté des vieux organes, du *Siècle*, de *l'Opinion Nationale* (1859), du *Temps* (1861), et de *l'Avenir National* que publiait depuis 1865 le vieux républicain anti-clérical Peyrat, de nouveaux parurent : il y eut la *Tribune*,

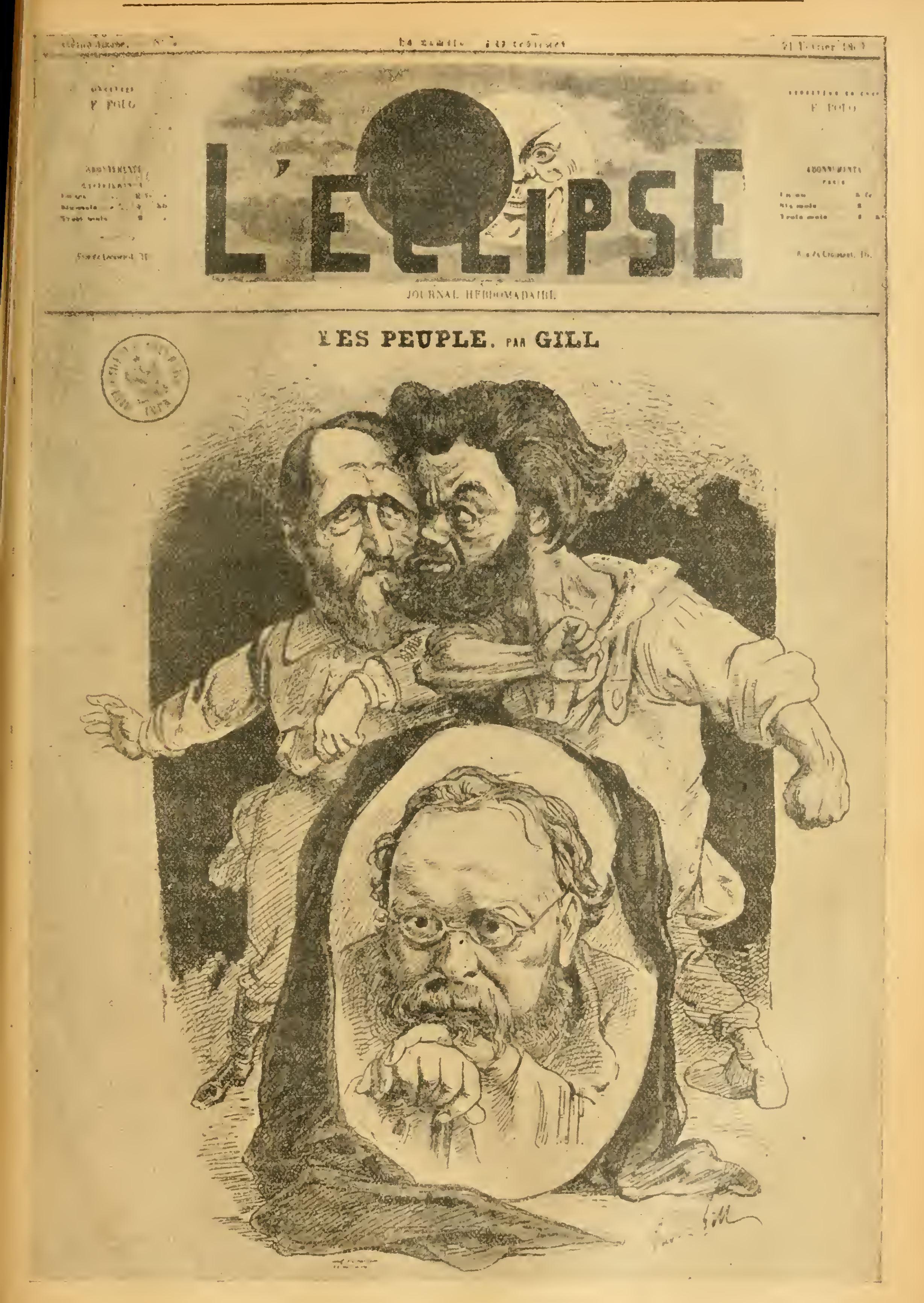
le journal dirigé par Pelletan et auquel collaboraient Lavertujón, Glais-Bizoin, Cluseret, Naquet, Claretie ; la *Revue politique*, dirigée par Challemel-Lacour, et qui, comme la *Revue encyclopédique*, au début du règne de Louis-Philippe, prétendait indiquer au futur parti de gouvernement qu'était le parti républicain, les lignes générales d'une organisation politique et sociale, conforme à ses principes ; la *Démocratie*, fondée par Chassin, et qui dans le dessein de ranimer la tradition, toute la tradition républicaine, invitait à collaborer Louis Blanc et Quinet, Cantagrel et Naquet, Chemalé et Félix Pyat.

Mais deux journaux surtout se firent remarquer : *l'Electeur* et le *Réveil*. Tous deux hebdomadaires, ils représentaient les deux grandes nuances du parti républicain. Ernest Picard, le député modéré, le futur organisateur de la gauche ouverte, avait fondé le premier. C'était Delescluze, le vieux révolutionnaire ombrageux, revenu de Cayenne à Paris et tout prêt à subir de nouvelles persécutions, qui dirigeait le second. L'*Électeur* se proposait de conquérir les institutions qui sont la condition de la liberté et, dans ce but, d'évincer tous les candidats officiels, « de faire pénétrer les candidatures indépendantes jusque dans les villages les plus reculés ». La haute conscience de Delescluze exigeait plus : par sa grandeur morale, par sa pureté, le parti républicain devait, pensait-il, s'imposer au pays, l'entraîner avec lui, et sans l'aide des orléanistes ni des légimistes, vaincre au nom du suffrage universel. Alors, mais alors seulement, déclarait le *Réveil*, les questions sociales pourront être résolues : elles ne pouvaient l'être, selon lui, que par la liberté politique.

Par ces journaux, le peuple républicain s'accoutumait de nouveau à lire, à discuter, à penser. L'*Electeur*, il est vrai ne tirait qu'à 900 exemplaires, et la *Tribune* à 2.500 ; mais le *Réveil* tirait à 12.000, et il lui arrivait de ne pouvoir répondre à plus de 2.000 demandes (Tchernoff, *loc. cit.*, p. 512)

Un pamphlet périodique les éclipsa tous. Dès le 30 mai, Henri de Rochefort avait lancé la *Lanterne*. Les traits, les jeux de mots, les insolences du spirituel polémiste avaient eu dès le premier jour un succès énorme, et qui s'accroissait de numéro en numéro. Au bout de quelques semaines, le gouvernement sévit. Trop tard encore : de Bruxelles, où ses amis avaient fait filer Rochefort (en août) les 50.000 exemplaires de la *Lanterne* pénétraient en France et les investigations policières n'empêchaient point les Français d'apprendre presque par cœur les railleries décochées à l'Empereur ou à la famille impériale. Aux Tuileries, ce fut du désarroi.

Désormais la bataille, une bataille acharnée, était engagée entre le pouvoir et l'opinion ; quelques vieux, comme Ledru et comme George Sand, pouvaient regretter et s'inquiéter qu'elle eût été décidée par un pamphlet sans noblesse et par un écrivain sans conscience. En fait les railleries eurent




CLÉMENT DUVERNOIS
*Le Peuple Politique*

P.-J. PROUD'HON

JULES VALLÈS
*Le Peuple Littéraire*

(Document de la Bibliothèque Nationale).

plus de force que les accusations véhémentes ou les appels émus des rédacteurs du *Réveil*.

Au demeurant, quelques semaines plus tard, des manifestations nouvelles allaient apporter aux vieux républicains des satisfactions plus hautes. Le 3 août, malgré la pression officielle, malgré les circulaires du préfet, opposant « le principe conservateur du gouvernement impérial et le principe révolutionnaire », Jules Grévy, le démocrate radical de 1848, l'adversaire de l'expédition romaine, était élu député par les campagnes du Jura. Le 21, paraissait le livre de Ténot, *Paris en décembre 1851*, l'exposé modéré et honnête, net et simple, des origines et du développement du Coup d'Etat. « L'ouvrage de M. Ténot, écrivait Ranc à la fin de l'année, est plus qu'un livre, c'est un acte politique, et c'est aussi pour le pays le point de départ d'une situation nouvelle. Aux uns il a rappelé le passé ; aux autres, il l'a appris » (*Bilan de l'année 1868*, p. 139).

A ceux qui l'ignoraient, à ceux qui l'avaient oublié, le livre de Ténot rappela la plus illustre des victimes de Louis-Napoléon, Baudin. De même que, l'année précédente, le jour des Morts, des républicains et des ouvriers avaient manifesté sur la tombe de Manin, le patriote italien, de même quelques-uns se préoccupèrent de retrouver le 2 novembre, la tombe du député républicain. Charles Quentin, du *Réveil*, Gaillard père, le cordonnier babouviste, Gaillard fils, et Peyrouton retrouvèrent la pierre modeste, à l'inscription déjà un peu effacée, qui marquait la tombe. Une courte manifestation s'organisa. Le lendemain, l'*Avenir National* et le *Réveil*, auxquels s'associaient bientôt la *Tribune* et la *Revue politique*, prenaient l'initiative d'une souscription publique pour élever un monument à la mémoire de Baudin. Le 6, une instruction était ouverte contre les manifestants et les journalistes. Alors d'autres journaux ouvraient leurs colonnes; et les souscriptions arrivaient en masse. Victor Hugo, Louis Blanc, Jules Favre, Prévost-Paradol, Berryer enfin, à la veille de sa mort, envoyaient leurs noms. Le gouvernement hâtait les poursuites ; le délit invoqué par le ministère public était celui de « manœuvres à l'intérieur ».

Le 13 novembre, Delescluze, Quentin, Peyrat, Challemel-Lacour, Duret, les deux Gaillard et Peyrouton comparaissaient devant le Tribunal correctionnel. Crémieux, Emmanuel Arago, Gambetta et Laurier les défendaient. Un président, secrètement sympathique, permit aux avocats de tout dire. Gambetta, de sa voix tonnante, lança contre les hommes du Coup d'Etat un acte d'accusation terrible. On sait les phrases désormais classiques et que tous les républicains récitèrent sur « les hommes sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes » qui avaient fait le coup d'Etat ; sur Paris soumis, non, « assassiné, mitraillé » ; sur le 2 décembre, anniversaire national, délaissé par les Bonapartistes honteux, et que les républicains revendiqueraient et fêteraient « jusqu'au jour où le pays, redevenu maître, vous

imposerait la grande expiation nationale, au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ».

Delescluze et ses amis avaient été condamnés. Mais les origines historiques et criminelles de l'Empire avaient été rappelées. Il n'était plus seulement ridicule; il devenait odieux. Malgré la condamnation, les souscriptions continuèrent. Chaque jour révélait l'existence de nouveaux ennemis.

Qu'on nous pardonne de ne point insister longuement sur ces évènements illustres de notre histoire républicaine. Ils sont connus; ils sont classiques. Nous n'en nions nullement l'importance générale; mais il en est d'autres, qui, de notre point de vue socialiste, méritent d'autant plus de retenir notre attention, qu'on en a souvent nié la portée, dans l'histoire générale.

C'est, pour une part, à la loi sur la presse qu'étaient dû le retentissant procès du 13 novembre et l'essor nouveau qu'il permit au mouvement républicain. C'est à la loi du 6 juin sur les réunions qu'est due la diffusion des idées socialistes dans les masses ouvrières parisiennes.

Les camarades socialistes, avec qui j'ai pu parler de l'époque que je raconte, ont insisté toujours avec vigueur dans nos conversations, sur l'importance singulière et méconnue des réunions publiques. Pour Landrin, par exemple, tout le mouvement socialiste de la fin de l'Empire est sorti de là. Et notre camarade a raison. A leur sortie de Sainte-Pélagie, c'est un prolétariat nouveau que les militants de l'Internationale ont rencontré.

Il faut lire, soit dans le livre de Molinari, sur le *Mouvement socialiste et les réunions publiques avant le 4 septembre*, soit surtout dans les *Souvenirs* si amusants de Lefrançais, le tableau de ces réunions publiques.

La première eut lieu au Vaux-Hall, derrière la caserne du Château-d'Eau, le 18 juin 1868. Malgré le beau temps, un dimanche après-midi, plus de 3.000 personnes étaient venues pour assister à cette première réunion, convoquée par Forney, le buchézien, le vieux Ch. Beslay, Demay le bronzier, Horn l'économiste, qui présida, et quatre autres personnes, au terme de la loi. La discussion roula sur le travail des femmes; Horn exposa. On discuta, dans les séances ultérieures; et deux mois durant, elles se poursuivirent ainsi. Elles avaient l'allure d'une conférence comme les républicains en avaient fait déjà les années précédentes. « Le public est seulement un peu moins guindé, moins « comme il faut », suivant l'expression convenue... mais le sujet d'études abordé est vaste et gros d'incidents imprévus » (Lefrançais, p. 298). Quelques femmes, Andrée Leo, Maria Deraisme, prenaient la parole. Les Proudhoniens vinrent soutenir leurs théories.

Bientôt les réunions furent transportées du Vaux-Hall à la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, dans la salle des fêtes de la maçonnerie écossaise; puis elles se multiplièrent, dans le faubourg Saint-Antoine, rue Mouffetard, à Belleville, à Montmartre. Par une évolution qu'ont subie, plus tard, à leur tour, nos Universités populaires, l'auditoire bourgeois ou petit-bourgeois

disparut. Désormais, « la salle est bondée de travailleurs, hommes et femmes à la mine ouverte, se communiquant librement leurs impressions...» (Lefrançais, p. 302). Catholiques et socialistes sont aux prises sur la question du mariage, du divorce, et de la condition de la femme.

Les économistes, les républicains modérés, sentent qu'ils vont être débordés. Courageusement, quelques-uns entreprennent de lutter. Une grande discussion s'engage sur le capital et le travail : Horn, Clamageran, Molinari, Frédéric Passy, Courcelle-Seneuil descendent dans l'arène. Les socialistes craignent bien un peu de n'être point à la hauteur ; mais ils ont tenu à honneur de répondre au défi. Et un peu partout, dans toutes les réunions, c'est à la question sociale que les débats se trouvent ramenés.

C'est alors que l'on voit surgir des rangs du peuple, des orateurs, parfois inconnus la veille, qui viennent soutenir telle ou telle thèse des vieilles écoles, qui se proclament proudhoniens, fouriéristes, babouvistes même, attestant que des années d'oppression n'ont pu éteindre les souvenirs, et que dans la masse baîllonnée, timide, incertaine, et qui hésitait même à suivre les modérés de l'Internationale, l'espérance socialiste n'a jamais été éteinte.

Militants connus ou nouveaux, ils sont tous là, Langlois, le proudhonien, qui amuse par ses gestes bizarres et abondants ; Tolain, calme, froid, capable d'exposer habilement la doctrine mutualiste ; Murat, le mécanicien, sanguin et emporté ; Camélinat, mutualiste aussi, mais déjà « moins doctrinaire que ses amis », Chemalé, petit, sec, nerveux, précis et subtil comme un juriste, narquois et brutal; parmi les communistes, le grand Ranvier, à la parole chaude et convaincue, Millière, aux allures d'apôtre, humanitaire et religiosâtre à la Pierre Leroux, Gaillard père, communiste autoritaire, la tête de Turc des journaux bourgeois, Lefrançais, grand partisan de l'union libre et de la suppression de l'héritage, Varlin enfin, qui tend de plus en plus au communisme. Puis ce sont les blanquistes, Jaclard, l'étudiant en médecine, exclu de l'Université après le Congrès de Liège, Germain Casse, Raoul Rigault ; Moreau, Chauvière. Puis viennent les indépendants : Longuet, qui tente en savant la conciliation du blanquisme et du proudhonisme, ou le vieux père Beslay, qui la veut de tout son cœur, mais avec eux, tous les ouvriers indépendants, « véritables tirailleurs de la révolution, n'ayant en vue aucune solution particulière, désirant seulement avec ardeur, eux aussi, l'avènement d'une société plus équitable envers les travailleurs, les déshérités du monde actuel, Amouroux le chapelier, Demay le modeleur, Cauzard le comptable, enfin et surtout le héros des réunions, inconnu a veille, adoré maintenant de tous ses auditeurs, le citoyen Briosne, l'homme au corps grêle, usé par la maladie, au front coupé par d'épais sourcils, aux yeux brillants de fièvre dans la figure tourmentée, encadrée de barbe et de cheveux noirs, et qui tour à tour fin, caustique, sentimental amer et terrible, sait faire accepter à l'auditoire son socialisme éclectique, qui ne se rattache à aucune école mais qui exprime si bien les aspirations de la masse.

Cette puissante poussée socialiste, cette renaissance inattendue de toutes les vieilles doctrines révolutionnaires étonna la bourgeoisie. « Nous ne pouvons plus, écrivait Molinari en 1869, nous faire d'illusions sur les opinions et les tendances qui règnent dans les masses. Sur dix ouvriers s'occupant d'autre chose que du boire et du manger, neuf sont socialistes ou en train de le devenir, comme sur dix chefs d'industrie, neuf sont protectionnistes, ce qui est leur manière à eux d'être socialistes ». Contre les orateurs les plus audacieux, contre ceux qui soutenaient les doctrines les plus antireligieuses ou ceux qui se permettaient des attaques politiques violentes, le gouvernement engagea des poursuites (de janvier à avril 1869 surtout). Il lui semblait utile d'apparaître encore comme le « sauveur de la société »; et il s'appliquait en même temps à rendre tous ses adversaires solidaires des audaces socialistes. Vitu, un écrivain à sa solde, préparait pour les électeurs ruraux une brochure intitulée : *Réunions publiques*, destinée à produire le même effet que la fameuse brochure de Romieu sous la seconde République. Des républicains modérés ou des révolutionnaires politiques s'en inquiétaient; on parla d'agents provocateurs envoyés par l'Empire : la *Cloche*, de Louis Ulbach, et l'*Avenir national* mirent en garde les ouvriers ; un rédacteur du *Réveil*, traita les orateurs socialistes « d'endormeurs », cherchant sciemment à enrayer par leur propagande le progrès républicain. Delescluze, sans doute, désavoua ce collaborateur. Au fond, lui aussi, était inquiet.

Peu importaient après tout ces attaques. Les socialistes, qui luttent dans une démocratie républicaine savent qu'ils sont exposés à ces calomnies sempiternelles. Babeuf les entendait ; nous les avons entendues. Les socialistes de la fin de 1868 avaient tous, chevillée au cœur, une haine de l'Empire assez vigoureuse pour ne point s'arrêter à une accusation misérable. Ils savaient qu'au jour de la bataille, c'étaient eux qui se trouveraient au premier rang : leur républicanisme pouvait défier celui de Peyrat ou celui de Jules Simon. Le problème qui se posait à eux était à la fois plus grave et plus étendu que celui de l'attitude à prendre vis-à-vis des modérés; ou plutôt il englobait ce dernier.

La tempête politique était déchaînée; les journaux républicains, même ceux de province, en dépit des condamnations, multipliaient les souscriptions Baudin et tout le parti se préparait à une lutte formidable pour les élections prochaines. Mais, dans la tempête même, le bruit des revendications sociales grondait plus fort. La rafale serait-elle assez puissante, non seulement pour emporter l'Empire, mais pour extirper jusqu'à ses racines bourgeoises et capitalistes ? La révolution qui, un jour ou l'autre, proche en tous cas, le renverserait, pourrait-elle prendre immédiatement un caractère socialiste ? Tout ce mouvement nouveau, où s'exprimaient plus ou moins vaguement les aspirations ouvrières, avait besoin, sinon d'être dirigé, au moins d'être compris et éclairé ! A quelle minorité organisée et énergique incomberait

la tâche de montrer la route, d'orienter les masses? Par quels moyens, par quelles méthodes d'organisation, cette minorité pourrait-elle peu à peu *organiser* la masse vivante encore amorphe? Comment pourrait-elle la pousser peu à peu dans la voie des réalisations socialistes? Tel était vraiment le problème que les militants les plus avertis, les plus conscients de leur tâche allaient avoir à résoudre. Ainsi posé, il n'était point nouveau : c'était sous cette forme qu'il avait hanté l'esprit ardent de Babeuf, depuis la lettre à Coupé (de l'Oise) jusqu'à la conspiration des Egaux, ou la vive et lucide intelligence de Blanqui en 1834 ou en février 48.

Mais quel groupe serait donc capable de rallier ainsi à lui les foules ouvrières et de les entraîner dans ses voies?

Quelques années auparavant, les coopérateurs l'auraient pu. C'étaient leurs solutions qui rencontraient le plus de sympathies dans les masses ouvrières. Mais les révolutionnaires les avaient dénoncés; Blanqui avait mené contre eux une campagne acharnée. En 1868, ils venaient enfin d'éprouver un échec terrible : le Crédit au travail, la grande Banque qui entretenait dans toute la France l'ardeur coopérative, faisait faillite pour avoir prêté à tort et à travers à des sociétés insolvables. C'était la ruine du mouvement. Les coopérateurs, au demeurant, eussent eu peine à s'accommoder à l'atmosphère révolutionnaire et leurs tentatives eussent rappelé trop fidèlement l'essai malheureux de 1848.

Mais, à défaut des coopérateurs, les hommes modérés de la gauche libérale, les députés républicains, héritiers désignés du gouvernement impérial, consentiront-ils à se jeter dans la mêlée, à faire au peuple ouvrier les concessions qu'il réclame, à discuter avec lui des réformes sociales nécessaires? Pour leur bataille même, ils y trouveront intérêt; c'est une foule plus compacte et plus confiante qu'ils entraîneront avec eux, s'ils cessent de se montrer indifférents ou hostiles à ce problème vital. Qu'ils fassent donc droit aux revendications les plus urgentes; beaucoup de travailleurs encore leur feront crédit. Des socialistes proposent précisément de tenir une grande et solennelle réunion publique. Chemalé, Murat, Lefrançais, Briosne, Tolain, Demay, Bibal, Combes, Longuet, Pierre Denis et Langlois les convoquent par un appel (nov. 68).

Ces socialistes, tous pénétrés plus ou moins de pensée proudhonienne, il est vrai, ne peuvent se flatter de représenter les communistes : ceux-là, en effet, désapprouvent leur initiative. Mais leur démarche n'en est pas moins significative; elle prouve que dans la masse socialiste même certains seraient encore disposés à chercher avec les hommes modérés de la gauche un terrain de conciliation, où beaucoup se retrouveraient.

Ils rappellent, dans leur manifeste (*Siècle* du 5 avril 1869) que la « peur du socialisme a été en France, de 1848, à 1851 la cause principale de la perte successive des libertés politiques, laborieusement conquises par nos pères »,

et ils signalent que cette peur qui tend à renaître peut compromettre l'opposition libérale.

Cette peur, il faut la dissiper. Les socialistes se déclarent donc prêts à accepter la « sommation de faire connaître, avec précision et sans réticence aucune, non pas leurs idées sur l'avenir de l'humanité, idées qui doivent être d'autant plus vagues, qu'elles s'appliquent à un avenir plus éloigné, mais, ce qui est bien différent et bien autrement important, *les mesures législatives qui leur paraissent nécessaires et suffisantes pour accomplir ce qu'ils appellent la révolution sociale.*

« Désireux comme vous, citoyens députés, d'en finir avec cette peur absurde, qui fait seule obstacle au triomphe de la liberté, convaincus d'ailleurs qu'un pouvoir quelconque ne pourra jamais révolutionner à sa guise une société qui ne veut pas être révolutionnée, ou la faire marcher dans un sens contraire à celui dans lequel, à tort ou à raison, elle veut et entend marcher, nous avons, après mûres délibérations, pris le parti d'aller au-devant de votre sommation... Si nous devons être vaincus par vous sur le terrain pratique, si vous nous convainquez de l'impraticabilité de nos moyens,... le parti socialiste, auquel nous avons l'honneur d'appartenir, sera sans doute alors renvoyé à l'école des moyens ; mais la nation, nous en sommes convaincus, vous y enverra avec lui, en posant ainsi le problème :

« Formuler un ensemble de mesures législatives telles, que la liberté du travail et la liberté des transactions restant sauves, l'égalité des conditions en résulte progressivement et promptement, sans spoliation ni banqueroute. »

C'était — nous le noterons une fois encore — le développement même de la pensée du manifeste des Soixante : le peuple ouvrier, entrant comme partie contractante dans l'opposition libérale et attendant des libéraux la réalisation de quelques-unes de ses revendications. Mais cette conception se trouvait déjà dépassée. Les collectivistes estimaient que les proudhoniens « signataires de l'appel s'étaient arrogé indûment le droit de représenter le socialisme » : « les vaincus de juin, déclaraient-ils, ne discutent pas avec leurs meurtriers, ils attendent » (*Opinion nationale*, 10 avril). Et d'autre part, les députés, soucieux de couper les ponts avec des alliés trop compromettants, se refusèrent à accepter le défi. Une fois de plus, les Internationaux de la première heure purent s'apercevoir que l'opposition libérale n'était point disposée à les « guider » dans leur lutte. C'était le moment où Gambetta lui-même condamnait « la politique démagogique », et où Ranc son ami se demandait avec inquiétude si son cher Gambetta « ne voulait être qu'un candidat ». Quelque rapprochement que les luttes ultérieures pussent amener, en ce mois d'avril 1869 l'opposition parlementaire, même sous sa forme la plus hardie, apparaissait comme incapable de rallier tout le peuple dans la commune bataille.

Qui donc, encore une fois, se proposera de satisfaire aux aspirations, à

toutes les aspirations du peuple révolutionnaire ? Qui donc dérivera son effort vers un but précis et clair ? Ardemment, Blanqui travaille. De Bruxelles, où il réside depuis 1865, il vient souvent à Paris et il y demeure parfois quelques mois. Il s'appelle M. Baduel. Guidés par lui, à travers le Paris révolutionnaire qui renait et tressaille, ses amis, Granger, Eudes, Jaclard, Genton, Duval, recrutent la petite troupe qui, un jour, sur l'ordre venu du chef, fera le coup de main décisif. Ce sont les vieilles méthodes qu'ils reprennent ; les unités forment des dizaines, les dizaines des centaines, chacune sous son chef désigné. Un jour, ils seront 2.500. Mais Blanqui attend, temporise. On dirait presque que cette poussée nouvelle le déroute. Le gouvernement impérial est certainement plus ébranlé que la monarchie de juillet en 1839 ; il éprouve cependant le besoin de perfectionner encore sa méthode d'insurrection ; et ses retards mêmes lassent certains comme Jaclard. Quelques mois plus tard, le 12 janvier 1870, quand les masses parisiennes partiront à Neuilly pour l'enterrement de Victor Noir, « appuyé à un arbre des Champs-Elysées, debout dans la foule, le vieillard attentif verra surgir ses amis, réguliers dans la poussée du peuple, silencieux dans les murmures grossis à tout instant en clameurs. Il verra défiler sa petite armée, mais il attendra en vain le retour ». C'est seulement plus tard, la guerre commencée, le 14 avril 1870, que dans le faubourg stupéfait, Blanqui tentera son coup contre la caserne de la Villette. (Cf. G. Geffroy, *l'Enfermé*, (264-287).

Admettons qu'il eût réussi ce jour-là ou plus tard : aurait-il trouvé dans le petit groupe, qu'il avait sous ses ordres, les éléments d'organisation nécessaire pour ce lendemain de révolution, dont il eut toujours cependant la claire préoccupation ? Qui sait si ce doute n'est pas la raison profonde de son hésitation ? Dès alors, en effet, les militants ouvriers le sentent vaguement : les transformations industrielles exigent désormais d'autres méthodes. Le suffrage universel, aussi, en réveillant les masses, rend certainement moins efficace le vieux système de conspiration. Des Blanquistes même ont essayé de le faire comprendre au Vieux : mais il en est resté finalement à son ancienne méthode.

Qui donc alors « créera la pente ? » qui donc « dérivera » le fleuve ? Des militants se trouveront-ils, pour dire à la foule révolutionnaire par quelles méthodes efficaces elle pourra satisfaire ses aspirations ?

Quelques mois auparavant, il y avait encore l'Internationale. En cette fin de 1868, Tolain, Chemalé paraissent bien encore dans les réunions publiques et soutiennent leurs idées proudhoniennes ; mais ils se résignent à l'effort individuel. A Rouen, la section fondée par Aubry se maintient péniblement. A Lyon, dans la ville où le combat des classes est toujours âpre, les groupes républicains ont tué la section, dès la fin de 66. Varlin, Malon, Landrin, toute l'énergique deuxième commission est à Sainte-Pélagie. Mais selon le vieux mot du Moyen-Age, « les plus mortes morts sont les meilleures ». La résurrection ne va point tarder.




(Document de la Bibliothèque Nationale).

Si l'Internationale française était à peu près dissoute, la grande association n'en avait pas moins poursuivi ses progrès à l'étranger. Du 6 au 13 septembre 1868, le troisième Congrès général s'était tenu à Bruxelles. Cent délégués s'y étaient retrouvés. De France étaient venus dix-huit représentants parmi lesquels Tolain, Murat, Theiz, Pindy, Longuet, Albert Richard, de Lyon ; Aubry, de Rouen, et, nous l'avons dit, Tartaret l'ébéniste, le Tartaret de la commission ouvrière de l'Exposition de Paris.

On sait l'importance capitale du Congrès de Bruxelles, dans l'histoire des idées socialistes. L'Internationale y adhéra au collectivisme. Le 3e Congrès décida en effet. A. — *Relativement aux mines de houille et aux mines métallurgiques ;* que ces grands moyens de travail étant attachés au sol qui est un domaine gratuitement livré à toute l'humanité, que ces moyens étant d'une importance telle qu'ils exigent que ceux qui en détiennent le monopole se voient placés en face des droits de ceux qu'ils exploitent; que ces moyens de travail exigent des machines, donc l'effort collectif d'un grand nombre d'hommes; que, par conséquent : 1° les charbonnages, les mines, les chemins de fer devaient appartenir à la collectivité sociale, c'est-à-dire à l'État soumis à la loi de la justice ; 2° l'État ne devait pas les livrer à des Compagnies capitalistes. mais à des Compagnies ouvrières, moyennant un double contrat : l'État exigeant l'exploitation rationnelle et scientifique au prix coûtant, et le contrôle de la comptabilité ; — l'État fixant les droits réciproques des membres de la Compagnie et de la collectivité.

B. — *Relativement au sol agricole*, on décida que l'exploitation en grand étant rentable et nécessaire, et la puissance productrice du sol étant la source de toute richesse, sans être produite par un homme, il fallait que le sol fût propriété de l'État ; que c'était là une nécessité sociale et que des sociétés ouvrières agricoles devaient être fondées, à qui l'État cèderait le sol avec des conditions de garanties pour la collectivité et pour les individus.

C. — *Relativement aux canaux*, *aux routes*, *aux lignes télégraphiques*, le Congrès décida de même qu'ils devaient appartenir à l'État.

D. — *Relativement aux forêts* abandonnées aux particuliers et dont la dévastation, résultat de cet abandon, bouleverse le système hydrographique, qu'elles doivent appartenir à l'État.

Par une résolution spéciale, *touchant les machines*, le Congrès déclara qu'au lieu d'être des instruments d'extorsion aux mains des capitalistes, elles devaient permettre la substitution d'un système de production vraiment social au système du salariat, qu'on y arriverait par les sociétés coopératives et l'organisation du crédit mutuel, mais qu'en attendant, les sociétés de résistance auraient à fixer moyennant quelles garanties pour les ouvriers les machines pourraient être introduites.

C'était le triomphe du collectivisme. Il importe cependant de marquer avec James Guillaume (*L'Internationale* I, 66) que le Congrès dans sa majorité, restait mutualiste en ce qui concerne l'indication des moyens à employer pour

arriver à la propriété collective. Pour la défense de leurs idées, Tolain et Chemalé avaient encore rudement lutté. Ils se trouvaient dépassés. Les communistes de la deuxième Commission, « empêchés » de se rendre au Congrès par le gouvernsment impérial, durent saluer avec joie à Sainte-Pélagie la résolution qui venait d'être prise. Elle répondait entièrement à leurs vœux; elle indiquait avec une netteté toute nouvelle vers quel but devait s'orienter le mouvement révolutionnaire.

Mais ils furent moins satisfaits de l'autre résolution principale prise par le Congrès de Bruxelles. Convaincus comme ils l'étaient « que la guerre avait pour cause principale et permanente le manque d'équilibre économique » et que, d'autre part, le corps social ne pouvant vivre si la production est arrêtée, « il suffirait donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et despotiques », les congressistes de Bruxelles avaient pensé que le seul moyen efficace d'arrêter la guerre entre peuples était la grève générale, et ils avaient « recommandé aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs ». A quoi pouvait servir dès lors la Ligue de la paix et de la liberté! Quels moyens nouveaux les bourgeois pourraient-ils apporter pour anéantir la guerre ? Si la grève générale seule était efficace, seule l'Internationale pouvait l'organiser, et les amis de la paix n'avaient plus qu'à se fondre dans l'association ouvrière. A l'invitation qui lui avait été adressée de se faire représenter officiellement au Congrès de Berne, le Congrès de Bruxelles répondit en déclarant « que les délégués de l'Internationale croyaient que la Ligue de la paix n'avait pas de raison d'être en présence de l'œuvre de l'Internationale, et invitaient cette Société à se joindre à elle ».

Il est frappant de noter que Tolain, Murat, Chemalé ne votèrent point contre cette résolution : sous une forme un peu différente, elle répondait exactement à leur vieille idée de l'organisation isolée, tout à fait indépendante et se suffisant à elle-même, que devait être l'organisation ouvrière. On dirait presque qu'ils ont accepté la leçon donnée par l'Empire, par ses poursuites.

Mais les membres de la deuxième commission ne l'entendaient pas ainsi. Ils avaient la nette conscience que tout en travaillant à la réalisation des desseins particuliers de la classe ouvrière, ils ne pouvaient s'isoler de l'ensemble du mouvement révolutionnaire. Dans une lettre adressée aux membres du Congrès de Berne, ils regrettèrent la décision prise à Bruxelles et déclarèrent « qu'au point de vue de la liberté dont ils poursuivaient la conquête, le droit de se croire la seule expression des aspirations d'une époque ne pouvait appartenir à aucune association isolée ». A l'heure même où ils s'apprêtaient à reprendre la lutte, les communistes de la deuxième commission jugeaient de plus en plus nécessaire de collaborer à l'effort commun, contre l'empire, pour la liberté — pour la liberté sans laquelle les réformes

socialistes, but principal, ne seraient jamais qu'incomplètes et peu solides. Les poursuites de l'administration impériale avaient exercé sur leurs idées et leurs sentiments une toute autre influence que sur ceux de Tolain et de Chemalé. Ils se formaient peu à peu du mouvement révolutionnaire une conception nette et compréhensible que nous allons voir bientôt se préciser et se développer.

Quelques jours après le Congrès de Bruxelles, se réunissait à Berne le Congrès de la Ligue de la Paix. Depuis un an, depuis le Congrès de Genève, à l'intérieur même du comité de la Ligue, la bataille était engagée entre le libéralisme bourgeois ou le radicalisme de la majorité et les idées socialistes et révolutionnaires de la minorité, à laquelle appartenait Michel Bakounine. Force nous est, ici encore, de passer brièvement. Il n'est point de socialiste qui ignore ces faits classiques. Au Congrès (21-25 septembre), Bakounine déposa un projet de résolution déclarant que la question la plus impérieuse était celle de « l'égalisation économique et sociale des classes et des individus » et « qu'en dehors de cette égalisation, c'est-à-dire en dehors de la justice, la liberté et la paix n'étaient pas réalisables ». Chaudey et Fribourg combattirent la résolution et la firent rejeter. Alors, le 25, la minorité socialiste se sépara de la Ligue : Elisée Reclus, Aristide Rey, Ch. Keller, Jaclard, Albert Richard, suivaient Bakounine. La minorité créa aussitôt l'Alliance internationale de la démocratie socialiste. Elle « se constituait en une brani che de l'association internationale des travailleurs, dont elle acceptait tous les statuts généraux » ; mais elle devait s'étendre à tous les pays et avoir dans chacun un Bureau national.

Le 22 décembre, le Conseil général de l'Internationale refusait d'admettre l'Alliance comme une branche particulière ; puis, le 5 mars 1869, par une nouvelle décision, plus explicite, il se déclarait prêt à admettre séparément les sections de l'Alliance converties en sections de l'Internationale. L'Alliance se soumit ; le bureau central fut dissout. Les fondateurs écoutèrent les conseils que leur envoyait dans une lettre admirable César Paepe. Ils ne formèrent plus qu'une section genevoise. Mais ils avaient déjà rédigé un programme (J. Guillaume, p. 132), où l'Alliance se déclarait athée, où elle demandait l'abolition de l'héritage, où elle « reconnaissait que tous les États politiques et autoritaires existants... devraient disparaître dans l'union universelle des libres associations, tant agricoles qu'industrielles ». Dans le domaine des théories, tout au moins, la lutte entre bakouninistes et marxistes allait commencer.

Sur l'heure, en cette fin de 1868, la querelle à peine naissante ne pouvait exercer d'influence sur l'Internationale français. Mais peu à peu, des Internationaux comme Albert Richard, comme Varlin, entraient en relations avec Bakounine ou avec ses amis, et un peu de la méthode et des habitudes bakouninistes devaient pénétrer les sections frençaises. Le socialiste russe leur apprenait comment, dans les sociétés ouvrières ou dans les grands mouve-

ments révolutionnaires, une minorité énergique, bien unie, consciente de ce qu'elle veut, pouvait exercer une action efficace.

Or, cette minorité, depuis le Congrès de Bruxelles, elle venait de se constituer. Un petit groupe résolu de propagandistes et d'hommes d'action venait, sur les bases théoriques adoptées à Bruxelles, d'inaugurer tout un nouvel effort de réorganisation et de propagande.

Au Congrès de Bruxelles, le délégué de Lyon et le délégué de Rouen, Albert Richard et Aubry, s'étaient rencontrés. Ils représentaient tous deux la province ; Longuet, délégué de Caen et de Condé-sur-Noirot était plus Parisien que Normand. Tous deux, ils étaient demeurés en correspondance avec Dupont, et ils gardaient fermement l'espoir de pouvoir un jour restaurer l'association déclinante. Le découragement de Tolain et de ses amis, de tous les Proudhoniens parisiens, désormais sans influence, ne les avait point gagnés.

Notre camarade Albert Richard était alors tout jeune. Mais il militait déjà, depuis la fin de 1865, avec son père. Idéaliste ardent et convaincu, peu pratique, esprit cultivé et un peu confus, il était destiné à souffrir plus que d'autres de la fin du rêve longuement poursuivi, et il devait supporter la déception générale avec un cœur mal résigné. On connaît l'erreur politique à laquelle le poussa en 1872 la défaite de 71 : la brochure *L'Empire et la France nouvelle*, par laquelle publiquement l'ancien ami de Bakounine se ralliait au socialisme bonapartiste. On sait les soupçons qui ont pesé, et que certains s'acharnent encore à faire peser sur Richard. J'ai acquis, quant à moi, la conviction profonde que son erreur fut sincère : l'étude détaillée de ses théories et en particulier de sa conception d'un mouvement ouvrier isolé de la politique, dont il discutait avec les amis de Paris ou avec Bastelica, le militant de Marseille, et aussi l'analyse de la psychologie spéciale au milieu ouvrier lyonnais et des sentiments que provoquait l'hostilité constante et sans scrupules de la bourgeoisie lyonnaise, permettent d'expliquer sinon de justifier sa passagère erreur.

Emile Aubry, son aîné de plusieurs années, alors âgé de 32 à 35 ans, avait maintenu, à travers des difficultés de toutes sortes la section rouennaise, fondée par lui en 1866. Calme, modéré, incapable d'exagération et d'emportement, Aubry était tout l'opposé de Richard. Proudhonien assez indépendant, mais fidèle à la doctrine générale du mutualisme, il ne croyait pas qu'une véritable révolution sociale fût prochaine, et il était hostile à toutes les discussions de doctrines qui lui semblaient prématurées. Mais il avait la conviction que par un progrès régulier le prolétariat hâterait l'action nécessaire, et « il se dévouait corps et âme, avec une énergie froide et calculée à l'organisation des forces ouvrières ». (Albert Richard, *Revue socialiste*, juin 1896).

Albert Richard était l'ami de Bastelica : par lui, la section de Marseille allait se trouver associée à l'œuvre nouvelle entreprise à Lyon et à Rouen.

Bastelica, âme ardente, vrai poète, prompt à l'enthousiasme comme au découragement, orateur de haut vol et de connaissances étendues, était capable de comprendre le travail nouveau qu'Aubry et Richard se proposaient de commencer.

Restait Paris. Malgré tout, on ne pouvait rien sans lui. Malon et Varlin sortaient de prison. Un voyage de Malon à Genève, à la fin de 1868, lui permit de se rencontrer avec Richard. Les deux vaillants militants parisiens allaient bientôt exercer sur le petit groupe ainsi formé une influence décisive.

Malon avait alors 26 ans. Ce descendant de « robustes et durs paysans du haut Forez », (Fragments de mémoires, *Revue socialiste*, janvier 1906), calme, plein de sang-froid, capable de réflexion et d'observation, convaincu qu'il faisait partie de la génération des précurseurs, de ceux qui seraient sacrifiés, poursuivait avec « une prudence habile, une vertu impeccable et un courage sans éclat », la tâche rude, souvent ingrate, et parfois si réconfortante de l'organisation ouvrière. En 1866-67, Malon avait pris part à tout le mouvement coopératif qui entraînait les travailleurs parisiens. La *Revendication* de Puteaux, la grande coopérative encore si prospère aujourd'hui, était en grande partie son œuvre.

Varlin, son ami, son compagnon de toutes les heures, est certainement la figure la plus attirante de cette époque. Né à Claye (Seine-et-Marne) le 5 octobre 1839, fils d'un cultivateur assez à l'aise, il avait été placé à treize ans en apprentissage chez un relieur. Pris d'une grande faim de savoir, il avait commencé de lire, d'apprendre tout ce qui lui semblait utile ou beau, même le latin et le grec. Les dures nécessités matérielles avaient interrompu ces études. « Bien qu'il n'y ait pas de ma faute, disait-il plus tard, il m'est pénible de ne rien savoir ». Il savait moins, en effet, que Malon ou Aubry. « Il n'avait ni l'exceptionnelle activité cérébrale du premier, ni la puissance d'observation et le sens pratique du second » (Richard, *loc. cit.* p. 650). Mais comme eux, il était simple, doux et dévoué ; on le savait réfléchi et persévérant. Et il suffisait qu'il parût dans un groupe pour qu'on l'aimât. Ceux qui l'ont connu, comme Faillet, ont gardé le souvenir de ses yeux noirs et vifs, sous le vaste front encadré d'une chevelure abondante, de son air modeste et affable. Ouvrier habile et coté, il avait conduit en 1864 la grève des relieurs, et ses camarades, dans un geste touchant de reconnaissance, lui avaient offert une montre en argent. Mais, depuis lors, tous les ateliers lui avaient été fermés. Il s'était installé dans une petite mansarde, 33, rue Dauphine, et il s'était mis courageusement à la besogne, passant une partie de la nuit à relier, occupant la journée à faire de la propagande, à recruter des membres pour l'Internationale. Il avait fondé la *Ménagère*, il fonda plus tard la *Marmite*, le petit restaurant coopératif qui devait devenir un foyer de propagande socialiste. Nous l'avons vu plus haut défendre l'Internationale, accuser la société inique lors du procès de la deuxième commission. Sorti de prison, il allait se remettre à l'œuvre. Avant 1868, il n'était guère qu'un

coopérateur et un syndiqué, et Malon le trouvait tiède. Mais il avait vécu l'évolution intellectuelle de l'Internationale ; il avait peu à peu compris dans quel effort plus vaste l'action coopérative et l'action de résistance devaient rentrer, et il était devenu tout à fait « collectiviste ».

Tels furent les hommes qui, dans ces mois fiévreux de la fin de l'Empire, cherchèrent à réaliser, au milieu même du mouvement révolutionnaire, l'entière réforme sociale. Tandis que se succédaient ces évènements tumultueux, — élections de mai 69, agitation en vue du 26 octobre, élections complémentaires de novembre, assassinat et enterrement de Victor Noir, grève du Creusot, plébiscite — qui passionnaient l'opinion et parfois soulevaient les foules, tour à tour prudents et hardis, attentifs et soucieux d'information, ils cherchaient par quels moyens, par quelle action quotidienne et persévérante ils hâteraient « le renversement radical de l'état de choses présent, et l'application immédiate, s'il était possible, des théories communistes » (Lettre de Malon à Richard, 28 mars 1869). En ces heures de frémissement et de fièvre, c'est ce petit groupe qui représente dans sa pureté la vraie préoccupation socialiste. C'est lui qui tente de donner au mouvement qui rayonne des grandes villes la cohésion, l'unité qui l'empêcheront de dévier vers la démagogie ou de s'attarder dans des enthousiasmes purement politiques. Puisqu'il nous est difficile encore, en quelques pages, de retracer par le détail la masse des évènements ou des manifestations de toutes sortes qui encombrent ces dix-huit mois, qu'on nous permette simplement de les revivre aux côtés de ces militants, avec eux, par eux. Les pièces saisies et publiées lors du 3e Procès de l'Internationale (*Troisième procès de l'Internationale*, Paris, 1870) ; les documents réunis par James Guillaume (*L'Internationale*, Tome I), enfin et surtout l'abondante correspondance que notre camarade Albert Richard a bien voulu mettre à notre disposition nous ont rendu possible de comprendre ainsi, du point de vue même de nos idées et de nos préoccupations les derniers moments du second Empire.

Au moment où ils recommençaient leur propagande, en cette fin de 1868, les militants de l'Internationale se trouvaient en présence d'une situation nouvelle. L'ancienne conception d'un groupement ouvrier isolé, et fermé, composé d'adhérents réguliers, tel qu'avait rêvé d'être le premier groupe parisien, était périmée. Pour orienter la foule révolutionnaire, il fallait user d'autres méthodes.

Les réunions publiques, depuis juin, restaient toujours en vogue. Le peuple ne se lassait point de ce plaisir nouveau : parler, discuter, penser. Les militants de l'Internationale comprirent que c'était là qu'ils devaient d'abord porter leur effort. Ils se multiplièrent. « A peine revenus du Congrès de Bruxelles, écrit Malon, ils proclamaient l'avenir du socialisme dans les réunions publiques, et développaient ses principes fondamentaux. Le communisme, qu'on croyait enterré sous les pavés de juin, reparut plus formidable, et déclara ouvertement que l'avenir lui appartenait ». Le 27 novembre,

Dupont écrivait de Londres à Murat, qui demeurait le correspondant parisien de l'Association : « Je savais déjà par les journaux que c'était l'Internationale qui menait les meetings... Vous avez raison de ne pas abandonner le terrain, votre position de condamnés vous donne un grand poids près des travailleurs, profitez de ces avantages pour la propagande de nos idées... ».

Ainsi, c'est par la propagande des réunions publiques que les Internationaux à cette époque tentent d'agir. Pour une telle propagande, point n'est besoin de bureau, ni de commission : il suffit d'un groupe d'amis actifs et persévérants. Dupont demande bien, de Londres, si on ne pourrait pas « trouver un biais pour reconstituer un bureau » et souhaite évidemment une organisation plus régulière en France (3[e] *Procès*, p. 11). Mais les Français ne semblent point s'en soucier : l'essentiel pour eux alors c'est « la révolution dans les idées ». Et les réunions publiques leur suffiront semble-t-il, pour la réaliser.

En fait, toute cette propagande semble rapidement porter des fruits. Par leurs vues précises, par leur préoccupation constante des évènements quotidiens de la vie ouvrière, les hommes qui se réclament de l'Internationale ne tardent pas à exercer sur le peuple parisien une influence étendue. Le 16 mars 1869, Combault, l'ami de Malon, écrit au journal de la Fédération romande *l'Egalité* : « L'association internationale des travailleurs n'a jamais si bien fonctionné en France que depuis qu'elle a été dissoute... En effet, pendant les trois années que nous avons employées à fonder notre association et à en propager les principes, nous n'avions jamais pu réussir à grouper qu'un nombre très restreint d'adhérents ; notre action matérielle et morale était toujours restée très limitée. Aujourd'hui que nous n'avons plus d'organisation, plus d'existence régulière, il a suffi qu'un membre de l'Internationale reçût un appel de la section de Bâle pour qu'immédiatement, dans les réunions publiques, il fût fait des collectes et que toutes les corporations aient organisé des souscriptions... La dissolution du bureau de Paris peut donc être considérée comme un heureux malheur, puisqu'elle a eu pour résultat, en dispersant un groupe régulier de quelques centaines de membres, de faire adhérer en principe et en fait, irrégulièrement, c'est vrai, tout ce qui pense et agit parmi la population travailleuse de Paris ». Dans une autre lettre datée du 30 mars, un autre correspondant parisien, probablement Varlin, écrivait : « Les huit mois de discussions de réunions publiques ont fait découvrir ce fait étrange que la majorité des ouvriers activement réformateurs est *communiste.* » (James Guillaume, *loc. cit.* I, 142). « Les réunions publiques à Paris, disait encore Malon à la même date, ont continué leur œuvre révolutionnaire. Economistes au début, ensuite mutualistes, vaguement socialistes plus tard, elles prennent de plus en plus la teinte du communisme révolutionnaire » (Lettre à Richard, 28 mars 1869).

A vrai dire, le moment où se déployait cette active propagande n'était point des plus favorables. On approchait des élections. La propagande socia-




D'après un tableau du Musée Carnavalet

liste semblait à beaucoup de nature à favoriser les manœuvres impériales. Nous avons dit plus haut comment, de février à mai 1869, les tribunaux impériaux multiplièrent les condamnations contre les orateurs des réunions publiques, dans le but de bien montrer que le gouvernement napoléonien demeurait le sauveur de l'ordre et de la propriété, et comment M. Vitu, sous-Romieu de l'Empire déclinant, se chargea d'apprendre aux campagnes les

excès préparés par les communistes (p. 329). Gambetta lui-même, nous l'avons vu, s'élevait contre « la politique démagogique » et risquait de faire croire qu'il n'était, lui aussi, qu'un candidat (p. 331). Les socialistes ne devaient donc pas trouver chez les républicains l'appui cordial qu'ils étaient en droit d'en attendre pour la diffusion de leurs idées. Même ceux qui, comme Chassin, le fondateur de la *Démocratie*, semblaient ouverts aux idées sociales et se flattaient de faire appel à toutes les vieilles écoles, excluaient de leur république les collectivistes et les communistes. Albert Richard ne tarda pas à l'éprouver. Comme il avait envoyé à Chassin un compte-rendu des Congrès de Bruxelles et de Berne, celui-ci lui répondait : « J'ai reçu votre article et je le déclare tout net *impossible*. Les deux Congrès ont été et sont encore fort exploités par nos ennemis. Si vous voulez rendre la République odieuse et rebonapartiser les campagnes (l'immense majorité du peuple français), vous n'avez qu'à parler de *communisme*, de *collectivisme*. Je vous l'ai dit de vive voix et je vous le répète : le tort de la plupart des ouvriers socialistes est de se considérer comme seuls souffrants des iniquités sociales ; oublier les travailleurs rustiques et parler de leur prendre la terre — ou de la donner à tous, ce qui est la même chose, — c'est les armer contre la Révolution. » (Lettre communiquée par Albert Richard. Elle est datée du 22 octobre 1868).

Mais, indépendamment de cette inquiétude persistante des républicains non socialistes, la campagne électorale elle-même, en remettant au premier plan la lutte contre un gouvernement détesté, devait nuire à la propagande si brillamment poursuivie depuis quelques mois.

La classe ouvrière se préparait à voter avec plus de passion encore qu'en 1863 : les comités se multipliaient ; les électeurs entendaient cette fois se conduire eux-mêmes, choisir eux-mêmes leur candidat et lui imposer son programme. Mais le programme, c'était d'abord et avant tout le camouflet à l'Empire. Les partisans de l'abstention devaient avoir encore moins de succès qu'en 1863. L'abstention — il faut d'ailleurs le reconnaître — n'avait plus la même opportunité, et ne pouvait avoir rien d'efficace. « Les gros bataillons, écrivait Malon à Richard le 17 avril 1869, ne s'élèvent pas à la hauteur morale de l'abstention. Il n'y a guère que les communistes de Belleville sur lesquels on puisse sérieusement compter. Les libéraux (et ils sont nombreux) sont incorrigibles; les positivistes (ils sont influents) se perdent dans les moyens de leur système, inabordable à force d'être savant ; les proudhoniens (ils sont aussi relativement nombreux) voient la possibilité d'une rénovation sociale par la seule abrogation de l'article 291. Aussi la bourgeoisie les voit-elle sans cette horreur sauvage que lui inspirent les communistes. Les coopérateurs (ils sont peut-être trente mille) croient toujours à la possibilité d'une révolution pacifique, et comme les proudhoniens, comme Bakounine, ils ne croient pas à l'efficacité d'une révolution politique ; ou du moins, s'ils ne la nient pas d'une façon aussi nette que notre peu logique cosaque, ils n'y ont pas une foi bien vive. — Je ne peux te donner une idée plus juste

de l'état des esprits à Paris qu'en disant que la moitié de la classe ouvrière demande la liberté, tandis que le quart demande plus ou moins radicalement l'égalité : l'autre quart, exténué, contenu ou débauché, est indiffférent et sera de l'avis du plus fort. »

Les élections approchent cependant ; l'activité républicaine à Paris est intense ; le gouvernement renonce même à poser dans la capitale des candidatures officielles. Le succès de l'opposition est assez certain pour que les différentes tendances puissent opposer leurs candidats. Vermorel lance contre les libéraux sortants ses rudes et fougueux pamphlets : *Les hommes de 1848*, *Les hommes de 1851;* d'autres socialistes réclament avec lui que des députés ouvriers, capables de traiter les questions ouvrières, remplacent à la gauche des réactionnaires incapables. Mais ce n'est point leur bataille qui passionne. Ce qui tourmente le peuple électoral, c'est de savoir qui l'emportera des ralliés avoués ou des républicains timides et des « irréconciliables ». Ce que la foule attendra le soir du 24 mai, c'est l'issue de la lutte entre Gambetta, le héros du procès Baudin, et Carnot ; entre Jules Ferry et Guéroult ; entre Bancel et Ollivier; entre Rochefort et Jules Favre.

Dans cette vaste mêlée politique, où quelques-uns des représentants les plus illustres de la bourgeoisie démocratique, tel Gambetta, soulevés par le flot populaire, aperçoivent clairement l'avenir et définissent nettement les devoirs d'un gouvernement républicain, on dirait que les militants de l'Internationale, d'ordinaire si pratiques et si clairvoyants, se sentent désemparés. Malon s'attardait à l'idée anachronique de l'abstention : il proposait à Richard de rédiger simplement un manifeste abstentionniste signé des sections de Paris, de Lyon, de Marseille et de Rouen (17 avril 69). Varlin, lui, songeait depuis longtemps à reprendre l'idée des candidatures ouvrières. Dès le 8 janvier, en effet, il écrivait à Aubry : « Quant à la candidature ouvrière, je vois avec plaisir que vous êtes résolus à la poser. Lyon s'est déjà prononcé dans ce sens. Marseille nous a adressé une demande de renseignements. J'espère que nous allons bientôt nous entendre à ce sujet, et que, malgré les abstentionnistes, Proudhoniens enragés, nous entrerons dans la lice électorale concurremment avec les républicains bourgeois de toutes nuances, *afin de bien affirmer la scission du peuple avec la bourgeoisie* ».

Contre Malon, qui tentait d'entraîner à l'abstention déclarée les diverses sections, ce fut à cette idée qu'on se rallia. Mais les militants socialistes, qui posèrent des candidatures dans certains milieux, ne retrouvèrent point dans leur campagne les sympathies et les forces qu'ils rencontraient par exemple lors des grèves dans les foules ouvrières. Les électeurs acceptaient bien les critiques socialistes contre les députés sortants trop modérés, contre Jules Favre, contre Carnot, contre Garnier-Pagès, mais, en cherchant à faire échouer ces hommes, ils avaient surtout pour but d'affirmer leur opposition irréductible à l'Empire, et c'étaient des ennemis *notoires* de l'Empire ou même de l'Empereur qu'ils se proposaient d'élire, des Gambetta ou des

Rochefort. Les candidats ouvriers, même les plus populaires comme Briosne, le héros des réunions publiques, qui se présenta à Paris, avaient peu de chances de succès.

Bien faible apparaissait donc au milieu du puissant mouvement électoral la tendance purement ouvrière. Et les militants de l'Internationale avaient trop l'intelligence des mouvements populaires pour s'attarder longtemps à des méthodes inefficaces, que ce fût celle de l'abstention ou celle des candidatures ouvrières.

Les uns et les autres ne tardèrent pas alors à renoncer à la candidature ouvrière, et penchèrent à appuyer les candidats les plus radicaux, en se contentant de proclamer leurs conceptions particulières et les conditions qu'ils posaient aux candidats de la gauche. Dès le 10 février 69, Aristide Rey écrivait à ce sujet à Richard : « Quoi de la candidature ? Écris-moi quelques lignes à ce sujet. Comme je te l'ai dit, je la regarde comme inopportune. Nous nous sommes compromis en cette affaire, et il importe de nous en tirer dignement par une lettre ou une manifestation quelconque ».

Et quelques jours plus tard, comme Richard, vu le peu d'enthousiasme rencontré par l'idée de candidature ouvrière, inclinait à l'abstention, il lui écrivait : « Tout bien considéré, je ne pense pas que nous devions parler d'abstention en ce moment, et cela pour deux raisons. Premièrement, il me semble que le grand courant est au vote. D'après les indices actuels, il est probable qu'il y aura en mai une levée générale des gens de 48. Jeunes et vieux suivront ce mouvement. Ce sont les vaincus d'il y a vingt ans qui reviennent au combat. Il ne s'agit point encore de l'idée moderne. Ce ne sont point encore les générations nouvelles qui entrent dans l'arène. Cela est évident; mais ce sont ceux qui avaient douté qui reprennent courage, ce sont ceux qui autrefois se reposaient dans notre attente et qui ne nous voyant pas venir, qui ne sachant pas nous deviner, reprennent de leurs mains de vieillards l'épée qu'aucun bras n'a su lever encore depuis la défaite de juin et les massacres de décembre. Que sortira-t-il de là ? Rien à mon avis. Ces gens qui n'ont rien appris, s'ils n'ont rien oublié, dépenseront leurs colères en éloquents bavardages et en vaines récriminations. Impuissants alors qu'ils étaient jeunes à empêcher l'avènement de l'Empire, vieillards ils seront impuissants à le renverser. Ignorant le degré du développement actuel des questions, ils les poseront au point de vue où ils se plaçaient il y a vingt ans. Le public qui ne sait pas, mais qui a l'intuition des choses, s'intéressera médiocrement; il ne se passionnera pas. On fera de l'opposition dynastique, les uns au profit des dynasties royales, les autres au profit des dynasties républicaines. Qnant à la Révolution et aux principes mêmes sur lesquelles elle s'appuie, il n'en sera pas question. Libéraux orléanistes et libéraux républicains se rencontreront sur le même terrain, fatalement alliés pour faire la guerre à l'autoritarisme césarien. La Révolution sera muette. En mai, grande levée des vieilles lunes, réapparition

des astres éteints : la France va chercher ses vieilles flûtes et ses fifres et ses timbales pour donner un charivari à l'Empire. Poser la question sociale à ce moment et dans ce milieu ne me paraît ni possible, ni opportun. Sachons attendre.

Tel est le point de vue objectif de la situation, comme diraient les Allemands. Mais le point de vue objectif s'offre sous un tout autre aspect. Les masses veulent voter contre l'Empire, il y a un réveil général de l'opinion publique; nul ne peut en douter. Les plus indifférents même commencent de s'intéresser; la France est lasse de son inaction.

Or, si nous, qui n'avons jamais cessé d'agir, sommes assez éclairés et assez sûrs de nous-mêmes, dans la lutte, pour n'avoir plus besoin de nous aguerrir par des escarmouches, ni de nous exciter par des alertes et du bruit, il n'en est pas de même des indifférents d'hier, de ceux que nous avons réveillés, en nous faisant siffler par eux-mêmes ceux qui ne sont soulevés que par les grands courants, ceux qui n'ont ni la pensée personnelle, ni la conviction solidement faite par l'étude ou la nécessité, ceux dont la passion n'est pas individuelle, ceux dont l'énergie n'a pas d'initiative. N'oublions pas que ceux-là doivent être sans cesse excités, mouvementés, qu'il faut les entraîner, les enfiévrer toutes les fois que l'occasion se présente. Et si un jour, un peu de passion souffle parmi ceux-là, si quelque colère épidémique se déclare parmi eux, loin de chercher à les apaiser, nous devons leur fournir un ferment qui les excite encore, leur donner un objet quel qu'il soit, quelque peu qu'il nous intéresse nous-mêmes, pourvu qu'il les intéresse eux et qu'il ne soit pas contraire à nos tendances, s'il n'est point à leur hauteur. Car les pires choses sont l'indifférence et l'inertie. D'ailleurs leur volonté est d'agir, de voter. Eh bien! qu'ils votent. Nous aurions beau faire, nous ne les en détournerions pas. Cherchons au moins à tourner cette action au profit de la République en dirigeant dans ce sens les aspirations. Empêchons que l'ennemi de demain ne s'empare des postes avancés, sous prétexte qu'il combat notre ennemi d'aujourd'hui. Et que Messieurs les Orléanistes et Messieurs les Républicains de l'école des Favre et des Simon ne croquent point les marrons par nous tirés du feu.

Deuxième raison : nos amis eux-mêmes paraissent plus disposés à voter que nous ne le pensions, puisque le *Progrès de Lyon* annonce que la candidature de Raspail a de nombreuses adhésions ; conseiller de s'abstenir serait donc s'exposer à parler dans le désert.

Tu vois, mon cher ami, qu'il s'est agi quant à moi surtout d'hésitation personnelle, mais je conçois très bien que les gens votent et qu'on ne les en détourne pas, puisqu'ils ne sont pas capables de s'abstenir. D'ailleurs, s'il en était autrement, l'heure de la Révolution serait bien près de sonner. »

C'est ainsi qu'en dépit de leurs conceptions spéciales ou leurs préférences intimes, les hommes de l'Internationale se ralliaient délibérément aux mé-

thodes qui leur semblaient devoir le plus rapidement entraîner les foules réveillées vers la République sociale.

A Rouen, tout d'abord, Aubry se contenta de rédiger un programme de revendications. A Marseille, un vieux proscrit, Leballeur-Villiers, se présenta bien comme candidat contre Gambetta; mais Bastelica lui-même écrivait dans ses lettres qu'il voterait pour le tribun. A Lyon, on avait eu l'idée de candidatures ouvrières, mais Bancel bientôt avait posé la sienne et l'enthousiasme républicain qu'il avait suscité chez les électeurs lyonnais, avait fait hésiter les socialistes. « Après s'être demandé, raconte Richard dans sa brochure sur le *Socialisme à propos des élections de 1869* (Lb 56/2333), *s'ils devaient tenir aucun compte de ce grand mouvement politique et l'entraver au besoin pour marcher directement à leur but*, l'affranchissement du travail, ils se firent une réponse négative ». Le premier mouvement avait été celui qu'inspirait la malveillance et l'hostilité foncières des chefs républicains lyonnais; à la réflexion, la meilleure politique, la politique de pénétration socialiste, si habilement pratiquée par les travailleurs parisiens, était apparue. Les socialistes lyonnais pas plus que les autres n'avaient le goût de l'abstention. Ils se rappelèrent que Bancel représentait la liberté politique et que la liberté politique était nécessaire au développement du socialisme. Ils soutinrent donc l'illustre proscrit: mais ils lui demandèrent d'adhérer à trois points de leur programme, à trois de leurs revendications qui leur semblaient trois conditions nécessaires de la liberté sociale : l'impôt proportionnel et progressif, la suppression des monopoles d'État, la création, pour juger des différends entre patrons et ouvriers, de tribunaux d'arbitrage chargés de déterminer les salaires, de fixer la journée de travail, enfin « d'assurer du travail à tout le monde, même aux dépens des capitalistes si cela était nécessaire ». Bancel fit quelques reserves; les Internationaux purent cependant en faire leur candidat.

A Paris, enfin, si les Proudhoniens s'attardèrent encore aux tentatives de candidatures ouvrières, comme celle de Briosne, les collectivistes n'eurent qu'un souci, à savoir que « le parti socialiste s'affirmât ». L'essentiel parut de formuler les revendications socialistes, et ce fut le but d'un manifeste signé de membres de l'Internationale, parmi lesquels il faut relever Bourdon, Fruneau, Héligon, Parent et Varlin. Ils réclamaient une entente de tous les socialistes pour l'établissement « d'un programme commun »; et c'était en vue de ce programme qu'ils formulaient treize réformes urgentes, entre autres la suppression des armées permanentes, la suppression du budget des cultes, l'élection des magistrats, l'établissement de l'impôt progressif, « l'expropriation de toutes les compagnies financières et l'appropriation par la nation, pour les transformer en services publics, de la banque, des canaux, chemins de fer, roulages, assurances, mines ».

Les résultats du scrutin, on le sait, comblèrent les espérances républicaines. A Paris, Gambetta, Bancel, Picard, Raspail, Ferry, Jules Favre,

Jules Simon et Pelletan furent élus. Dans l'ensemble de la France, le nombre des voix obtenus attestait les progrès accomplis par l'opposition. Aux élections de 1863, les candidats du gouvernement avaient réuni 5.300.000 voix, les candidats de l'opposition 2.000.000; en 1869, les candidats du gouvernement n'obtenaient que 4.438.000 voix, l'opposition passait à 3.355.000. Le gouvernement perdait 662.000 suffrages, l'opposition en gagnait 1.350.000.

Mais l'opposition à l'Empire ne gagnait pas seulement en nombre ; elle gagnait aussi en vigueur. Dans l'ensemble, les candidats orléanistes et libéraux avaient été distancés par l'opposition démocratique. Aux opposants modérés, de la génération des Cinq, qui avaient tenté d'accommoder leurs actes aux conditions de l'Empire autoritaire, se substituaient désormais les républicains de 1848 et de 1851 ou les jeunes irréconciliables. Les électeurs exerçant cette fois librement et personnellement leur droit de vote, avaient tenu à faire des élections une solennelle manifestation contre le régime, une manifestation révolutionnaire. (Cf. pour les détails, Tchernoff, *loc. cit.*, chap. XV : *Les élections de 1869 à Paris et dans les départements*).

Le socialisme n'avait peut-être point obtenu tous les progrès qu'il espérait. Dans l'ensemble, les Internationaux se déclaraient satisfaits. Au début de la brochure que nous avons déjà citée sur le socialisme aux élections, Albert Richard écrivait : «Somme toute, les socialistes ne sont pas mécontents des résultats obtenus. A Paris, des programmes franchement radicaux ont été publiés, et plusieurs ont réuni des milliers d'adhésions». A défaut de sièges, les socialistes comptaient leurs voix. Surtout ils se félicitaient, comme d'un gage donné à leurs espérances, du succès des républicains radicaux, des irréconciliables : « Les socialistes politiques, écrivait Malon quelques jours après le premier tour, sont dans la jubilation. Les libéraux sont atterrés ; ils se disent (voir la *Liberté*, le *Constitutionnel*, *Paris*, le *Journal de Paris*, l'*Opinion nationale*, etc...) vaincus, et reprochent au gouvernement d'avoir amené le triomphe des révolutionnaires socialistes par ses défis maladroits. Pour moi, ce que dans ces élections je vois de plus heureux, c'est la déchéance totale de la presse libérale. Les Parisiens se sont souciés des listes de journalistes comme de l'an quarante, l'échec de Garnier-Pagès, Carnot, Jules Favre... en est une preuve manifeste. Quant à la presse radicale, la ridicule défaite de Baudin lui apprendrait à vivre si les exemples pouvaient servir de quelque chose à ce cancer social qu'on nomme la bourgeoisie. Mais en voilà assez, n'est-ce pas, sur les élections ! Si nous n'avons pas à nous en réjouir outre mesure, nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre; le radicalisme révolutionnaire a pesé de tout son poids dans la balance *et nous sommes aussi et surtout révolutionnaires* ». (Lettre à Albert Richard, 28 mai 69). Telle était l'impression générale qu'à la nouvelle des résultats, James Guillaume écrivait, lui aussi, dans ses montagnes suisses : « A Paris et à Lyon, le socialisme a triomphé au scrutin ; la république bourgeoise est battue ; Raspail, Bancel, Gambetta sont

nommés. Voilà qui pourrait changer la face de l'Europe. Oh! pourvu que nos amis soient prudents ». (*L'Internationale*, I, 158). Bancel ni Gambetta n'étaient socialistes ; mais par la brèche qu'ils ouvraient, les socialistes espéraient bien passer.

Les socialistes « prudents », les socialistes conscients, du moins ceux qui cherchaient avec attention comment, dans la révolution même, leur idéal allait se réalisant! Car il en était d'autres, plus impatients et plus violents, moins soucieux du travail quotidien d'organisation et d'éducation, que les élections n'avaient point satisfaits. L'échec à Paris, au scrutin de ballottage, de d'Alton-Shée, de Raspail et de Rochefort, avait irrité de nombreux prolétaires. Le soir du vote et les jours suivants, du 6 au 12, une vive agitation régna : des manifestations eurent lieu ; des kiosques furent renversés, des réverbères brisés ; des collisions se produisirent entre les ouvriers et la police. Ce fut par des poursuites contre le *Rappel* et le *Réveil* et par l'expulsion de Cluseret que le gouvernement répondit.

On nota, pendant ces jours d'émeute, l'apparition des blouses blanches, des sinistres agents provocateurs, stipendiés par un gouvernement aux abois, et qu'on devait voir désormais reparaître à toutes les heures troubles jusqu'à la fin du régime. Cet essai d'émeute n'en fut pas moins une manifestation de la colère socialiste. Des membres de l'Internationale s'y trouvèrent arrêtés en grand nombre. Il semble même que le gouvernement s'était proposé de les atteindre spécialement. Jusqu'à l'amnistie du 15 août — on le voit par la correspondance de Varlin et d'Aubry — leurs familles furent secourues par les camarades des différentes villes.

Mais les Internationaux les plus avisés le sentaient bien : ce n'était point par la lutte électorale qu'ils pouvaient attirer et orienter définitivement vers le socialisme les masses ouvrières. C'était en prenant part à la lutte élémentaire des classes, à la lutte directe du patronat et du salariat, telle qu'elle se manifestait par les grèves, c'était en organisant corporativement la classe ouvrière en vue de ces luttes, que les socialistes pouvaient gagner à leurs conceptions la masse des salariés. Dans les années antérieures, n'était-ce point aux grèves, aux souscriptions qu'elle avait organisées à leur occasion et aux secours qu'elle distribuait, que l'Internationale avait dû sa première popularité? Et la campagne électorale même n'était-elle point de nature à faire douter de l'efficacité des réunions publiques et de la qualité des socialistes qu'on y formait? Les organisations corporatives devaient fournir à la propagande collectiviste des éléments plus solides.

Par un revirement qui s'est souvent produit dans notre histoire ouvrière, après s'être plus ou moins enthousiasmés à la lutte politique, les salariés revenaient à leurs préoccupations quotidiennes et aux luttes nécessaires contre le patronat. Une forte poussée de grèves marqua précisément l'année 1869, et en particulier les derniers mois. Elles procédaient une fois encore des conditions économiques générales, de la prospérité industrielle qui



PORTRAIT DE CÉSAR DE PAEPE

D'après un document de la Bibliothèque nationale

se déployait dans un prolétariat de plus en plus conscient et averti. Elles n'étaient point d'ailleurs un fait spécial à la France. En Suisse, en Belgique, un mouvement analogue se produisait.

Dans les premiers mois de l'année, avant la période électorale, plusieurs conflits avaient déjà retenu l'attention, celui des cotonniers normands, auxquels les trade-unions étaient venues en aide (janvier 1869), celui des fileurs

en laine de Vienne, auxquels les secours des ouvriers parisiens étaient parvenus trop tard. Les grèves suisses et belges avaient également provoqué des actes de solidarité internationale.

En juin, le mouvement grandit. Les mineurs de la Loire, dont la *caisse fraternelle* fondée en 1866 n'avait pas craint de prendre part à la lutte électorale, engagèrent une campagne pour obtenir une augmentation de salaire et la journée de 8 heures. Le 11 juin 1869, la grève était à peu près générale dans le bassin. Le 16, un conflit meurtrier se produisit entre la troupe et les grévistes. Au puits Quintin, à la Ricamarie, il y eut du côté ouvrier 13 morts et 9 blessés.

Quelques semaines plus tard, éclatait à Lyon une nouvelle grève, celle des ouvrières ovalistes qui provoquait de la part des ouvriers rouennais et marseillais de l'Internationale un vaste mouvement de solidarité pour leurs sœurs lyonnaises. Paris, hélas ! épuisé par des grèves nombreuses, ne pouvait leur adresser des secours ni prêter des sommes. Mais le Conseil général de Londres, par l'organe d'Eugène Dupont, secrétaire général pour la France, leur envoyait une adresse d'ardente sympathie.

Sur tous les points du territoire des conflits semblables surgissaient encore, et le bruit courait parmi les conservateurs et les impérialistes qu'un mystérieux comité, travaillant à la chute du régime, les faisait éclater ainsi sur un simple mot d'ordre. Il n'en était rien ; et la correspondance de Varlin et d'Aubry suffit à indiquer avec quelles préoccupations et quelles inquiétudes les hommes de l'Internationale suivaient ce mouvement : « En voyant tant de grèves se produire à la fois, écrivait Varlin à Aubry le 6 août 1869, nous avions craint de voir les ouvriers échouer dans la plupart des cas. Heureusement il en a été autrement, à Lyon surtout, où presque toutes les corporations qui ont grévé ont obtenu de ne plus faire que dix heures de travail. Je considère toujours la diminution de la durée de la journée comme un résultat supérieur à l'élévation du salaire; vous savez pourquoi.

« *Quant à votre opinion que l'élément bourgeois n'a pas été étranger aux deux tiers des grèves qui se sont produites dans ces derniers temps, je reste d'un avis contraire au vôtre;* mais je n'essaierai pas de vous faire accepter mon opinion. Je n'ai pas le temps plus que vous d'engager une correspondance interminable sur ce point. Si nous nous rencontrons à Bâle ou à Paris, nous en reparlerons. Cependant, si je nie que les bourgeois soient intervenus dans les grèves, je reconnais très volontiers *qu'ils ont tiré tout le parti possible de ce mouvement pour en faire retomber tout le poids sur notre organisation politique et sociale, et précipiter la révolution politique en excitant le mécontentement général.* Je ne puis ni le regretter ni les en blâmer, car dans ce cas ils nous servent en même temps qu'eux ». (*Troisième Procès de l'Internationale*, p. 21).

En présence de toutes ces grèves les militants socialistes ne demeuraient pas inactifs. De plus en plus leur rôle se précisait : ils devaient, selon

l'idée même que la classe ouvrière se faisait de l'Internationale, secourir les travailleurs en lutte ; et ils devaient d'autre part les organiser, les entraîner dans la grande lutte qui se développait : « Vous nous direz, écrivait encore Varlin à Aubry (8 janvier 1869), si les efforts faits par vous près des cotonniers des autres maisons (pour les décider à la grève) nous permettent d'arriver à un résultat favorable. Dites-leur bien qu'ils doivent se soutenir entre eux d'abord, afin de mériter l'appui de leurs frères des autres pays dans le cas où la lutte se généraliserait. *Dites-leur surtout q'ils doivent se grouper, s'organiser, se solidariser, entrer dans la ligne internationale des travailleurs* pour s'assurer le concours de tous et pouvoir parer à toutes les mauvaises éventualités. » (*Troisième procès*, p. 18).

C'était, on le voit, par un effort d'organisation corporative que se traduisait l'intervention de l'Internationale dans les grèves. Varlin, Malon, Combault, Camélinat, — il ne faut point l'oublier — étaient avant tout des syndiqués, des membres des sociétés de résistance; et c'était par l'élargissement naturel de leur action corporative qu'ils en étaient venus à concevoir et pratiquer la politique ouvrière, que formulait l'Internationale.

Or, plus que jamais, le prolétariat semblait alors disposé à les écouter et à comprendre l'utilité de la besogne syndicale. Les travaux de la commission ouvrière, les réunions du passage Raoul avaient donné une nouvelle impulsion aux associations professionnelles. De 1868 à 1870, elles se multiplièrent. En 1868, c'étaient les ébénistes, les tailleurs, les peintres, les mécaniciens qui s'étaient organisés. A la veille de la guerre, ces derniers compteront 5.000 membres. En 1869, ce fut le tour des chapeliers de Paris, des tisseurs de velours uni, à Lyon, des charpentiers de Paris, des porcelainiers de Limoges. Cf. Paul Louis, *Histoire du mouvement syndical en France*, p. 126 et sq.)

Ces organisations syndicales offraient pour ainsi dire aux socialistes un nouveau champ d'action, et plus sûr, que les réunions publiques. Au lieu d'ouvriers dispersés, c'étaient désormais des travailleurs organisés qu'ils pouvaient espérer gagner en bloc à l'Internationale, et par elle, à l'action révolutionnaire. Au lieu d'adhésions individuelles, c'étaient les adhésions collectives des sociétés qu'ils allaient solliciter. On avait bien fondé quelques groupes de travailleurs, susceptibles de devenir de nouvelles sections de l'Internationale, un *Cercle d'études sociales*, un autre groupe appelé les *Travailleurs-Unis* etc... L'avenir n'était pas là. L'avenir de l'Internationale, c'était d'obtenir peu à peu l'adhésion directe des « sociétés coopératives » ou pour parler plus exactement, des syndicats.

Dès août 1869, la société des lithographes avait voté son adhésion. La société des relieurs conduite par Varlin adhérait déjà depuis longtemps. Peu à peu, d'autres sociétés discutèrent de leur adhésion. Et tel fut le mouvement sur la fin de 69 que Varlin pouvait annoncer au Congrès de Bâle, en

septembre, que dès le retour des délégués, de nombreusee sociétés adhèreraient.

Mais il ne suffisait point de faire adhérer les sociétés à l'Internationale; il fallait rendre possible une action commune, établir, pour ainsi dire, une solidarité plus régulière que celle qui se manifestait, d'une manière intermittente, par les souscriptions. Déjà les typographes avaient pris l'initiative d'un groupement régulier de professions diverses. Ils avaient créé la *Caisse fédérative des cinq centimes*, ou, comme on l'appelait, la *Caisse du sou*, dont les adhérents s'engageaient à verser cinq centimes par semaine et qui avait pour but le prêt mutuel en cas de grève.

Les hommes de l'Internationale souhaitaient une organisation plus forte. Dès le mois de mars 1869, la société des ouvriers bronziers qu'ils inspiraient avaient soumis à la Commission ouvrière, qui siégeait encore, un projet de statuts d'une *Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris*. L'année devait s'écouler sans que la Chambre fédérale fût définitivement constituée; mais dès le mois de mai, les réunions des délégués commencèrent d'assurer à Paris une action commune des sociétés. En mai, lorsque, sur un appel de Varlin, les délégués de sections ou de groupes corporatifs se réunirent aux Folies-Belleville pour décider l'envoi de représentants au Congrès de Bâle, ils adoptèrent en outre le projet de fédération syndicale. « Ce pacte, disaient les statuts, a pour objet la mise en œuvre des moyens reconnus justes par les travailleurs de toutes professions pour les rendre possesseurs de tous les outillages et les créditer, afin qu'ils puissent se soustraire à l'arbitraire du patronat et à l'exigence du capital... La fédération a également pour but d'assurer à chacune des sociétés adhérentes, dans le cas de grève, l'appui moral et matériel des autres groupes au moyen de prêts faits sous la responsabilité des sociétés emprunteuses. » (*Troisième procès*, p. 30-31).

Les militants de toutes tendances, proudhoniens ou collectivistes, Tolain, Murat ou Varlin se retrouvaient pour collaborer à cette œuvre d'organisation, purement corporative, mais qui devait compléter peu à peu les forces de l'Internationale.

Le 20 juin, une nouvelle réunion eut lieu : on y discuta déjà des affaires courantes, de la grève des bronziers lyonnais, par exemple. Mais les autorités commençaient de s'inquiéter : l'union régulière des sociétés corporatives leur semblait trop propre à dissimuler l'action socialiste et révolutionnaire. Les réunions furent interdites par la préfecture. Des demandes d'explication au préfet, au ministre, restèrent sans réponse : les ouvriers s'adressèrent à l'opinion publique (*Troisième procès*, p. 22). Le 12 septembre, le *Siècle* publia la protestation ouvrière : « Être ou n'être pas, disaient-ils, en droit comme en fait, telle est la question à résoudre; nous ne pouvons subir plus longtemps cette situation de dupes qui nous impose, à nous, travailleurs, tous les devoirs et qui réserve à quelques-uns tous les droits. Aussi, convaincus que nul ne peut limiter le cercle de nos études et de notre action,

nous revendiquons hautement, comme un droit primordial, inaliénable, le droit de réunion et d'association, sans restriction aucune, et nous nous déclarons décidés à poursuivre, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, la discussion des projets des statuts de notre fédération. » (*Troisième procès*, p. 31).

C'est sur ces entrefaites, au milieu de tout ce travail d'organisation, que s'ouvrit le 4e Congrès de l'Internationale, à Bâle. Il se tint du 6 au 12 septembre. Les ouvriers parisiens y avaient envoyé une délégation nombreuse. Tous les mandants n'étaient pas affiliés ; mais les mandataires promirent l'adhésion collective de leurs sociétés et furent admis au Congrès. La délégation française se ressentait ainsi du caractère de l'Internationale nouvelle, vaste foyer de propagande plutôt que groupement régulier. Parmi les vingt-six délégués français, il faut citer Aubry, assisté de deux camarades normands, délégués de Sotteville et d'Elbeuf, Varlin, Landrin, Murat, Pindy, Franquin, des lithographes, Langlois, le proudhonien, le cordonnier Chemalé, Tartaret; Albert Richard et Bakounine, qui, avec deux autres camarades représentaient les sociétés lyonnaises ; Boudet de la section de Limoges; enfin Tolain, dont le mutuellisme n'avait pu trouver une délégation à Paris et qui représentait les délégués de Marseille.

Les mutuellistes, en effet, qui sentaient de plus en plus décliner leur influence, avaient fait à Paris des efforts désespérés pour se faire déléguer au Congrès de Bâle par les sociétés ouvrières. Dans une lettre du 3 septembre, qu'il faisait porter à Richard par un congressiste à Bâle, et dans laquelle il lui recommandait vivement de s'entretenir avec Varlin, Malon lui décrivait comment ils avaient demandé, les uns et les autres, à de grands journaux parisiens de les choisir comme correspondants, et de leur payer les frais du voyage, afin d'obtenir plus facilement les délégations des sociétés. Mais « leur petit projet avait en partie échoué ». — « Je crois, concluait Malon, que somme toute la majorité des délégués de Paris sera collectiviste ».

Les collectivistes, en effet, l'emportèrent dans les syndicats parisiens ; et, ils l'emportèrent également, quelques jours plus tard, au Congrès même, où ils infligèrent aux Proudhoniens une défaite décisive.

Nous ne pouvons ici que rappeler brièvement les résolutions du Congrès. Elles sont d'ailleurs célèbres.

Tout d'abord, malgré les instances du vieux Rittinghausen, il refusa de discuter la législation directe par le peuple, parce que la question n'avait pas été portée à l'ordre du jour et parce que l'Internationale maintenait sa résolution de ne « participer à aucun mouvement politique qui n'aurait pas pour but immédiat et direct l'émancipation des travailleurs ». La législation directe ne tendait-elle donc pas à ce but? Certains le croyaient comme Liebknecht; mais la majorité du Congrès, confiante en la croissance rapide de l'Internationale, État dans les États, pensait avec Hins, le délégué belge, que l'heure était proche où son gouvernement ne tarderait pas à se substi-

tuer à tous les gouvernements bourgeois, « sans distinction de forme ni de couleur » et que les discussions purement politiques étaient bien vaines.

C'est alors que la bataille fut livrée entre le mutuellisme et le collectivisme. La commission, nommée pour l'examen de la question de la propriété, proposait au Congrès les deux résolutions suivantes :

« 1° Le Congrès déclare que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté;

« 2° Il déclare encore qu'il y a aujourd'hui nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective ».

Une fois encore, les Proudhoniens défendirent leurs idées: la rémunération équitable du travail individuel, la réciprocité des services et la mutualité des garanties. Leurs arguments furent combattus par Lucraft, Lessner, Eccarius, Hins qui venait de se convertir à l'idée de la propriété collective, et Bakounine surtout qui montra avec une grande force que « la production n'étant possible que par la combinaison du travail des générations passées et de la génération présente, il n'y a jamais eu de travail qui puisse s'appeler travail individuel » (Cf. James Guillaume, *loc. cit.* p. 197.) La première résolution fut adoptée par 54 voix, contre 4, 13 abstentions et 4 absences. La seconde par 53 voix contre 8, 10 abstentions et 4 absences. Pour la France Varlin, Franquin, Dereure, Tartaret, Bakounine, Bourseau, Outhier, Albert Richard, Palix, Ch. Monier et Foureau avaient voté pour les deux résolutions; Tolain, Pindy, Chemalé, Fruneau avaient voté contre; les autres s'étaient abstenus. Murat, Langlois et Piéton, cependant, après s'être abstenus sur la première résolution, avaient voté avec Tolain et ses fidèles contre la seconde.

On discuta ensuite de l'héritage. La commission, inspirée par Bakounine qui en faisait partie, demanda au Congrès de reconnaître « que le droit d'héritage doit être complètement et radicalement aboli, et que cette abolition est une des conditions indispensables de l'affranchissement du travail ». Le Conseil général, par l'organe d'Eccarius, et sous l'inspiration de Marx, déclarait au contraire que le droit d'héritage n'était qu'un *effet* de l'organisation économique actuelle, et que l'abolition du droit d'héritage ne pouvait être le point de départ d'une transformation sociale radicale. C'est un raisonnement d'immobilisme qu'on a souvent entendu depuis.

Quoi qu'il en soit, aucune des deux théories n'obtint la majorité absolue; à considérer même le nombre des *non* 37 sur 62 votants), la thèse du Conseil général était repoussée.

Nous signalerons enfin une dernière résolution, celle concernant les sociétés de résistance. Elle provoqua une vive discussion — discussion toute d'actualité encore aujourd'hui — entre Tolain et Greulich, d'une part, et Hins de l'autre : les uns, montrant qu'à côté des relations corporatives, l'ouvrier a avec les citoyens des autres communes des relations qui ne sont plus purement corporatives, et concluant que les associations ouvrières fédé-

rées ne pourraient se transformer en gouvernement », l'autre au contraire, comme nos modernes syndicalistes révolutionnaires, faisant de la société de résistance la cellule élémentaire de la société future. Mais tous se trouvaient unanimes pour pousser activement à l'organisation et à la fédération des sociétés de résistance, et la résolution proposée n'indiqua que cela. Elle fut donc unanimement acceptée.

Mais ce n'est point par le texte de leurs résolutions, ce n'est point par leurs déclarations théoriques ; c'est, avant tout, on le sait, par les rapprochements qu'ils établissent entre les militants, par les sentiments de confiance, d'espérance qu'ils éveillent dans les cœurs, que les Congrès ouvriers peuvent exercer sur un mouvement une réelle influence. A Bâle, Varlin entra dans l'intimité des Bakouninistes ; il commença de participer à l'action collective que ces révolutionnaires poussaient sourdement à travers les sections de l'Internationale. D'autres relations s'établirent aussi, qui convainquirent les militants français de l'importance internationale de leur tâche. Mutuellistes et proudhoniens se trouvaient unanimes sur la nécessité de la liquidation sociale ; et les uns et les autres pensaient qu'elle devait commencer pendant la révolution anti-impérialiste. Tous vivaient dans la certitude que la chute de l'Empire était proche. L'Internationale décida que le prochain Congrès aurait lieu à Paris, le premier lundi de septembre. « Nous n'avons pas besoin d'insister, écrivait alors James Guillaume (Cf *L'Internationale*, I, 195) sur la signification de ce vote. L'heure de la grande émancipation politique, sociale et religieuse approche ! »

On conçoit dans quels sentiments, après ces rencontres, après leurs longues et passionnées conversations avec les camarades de l'étranger, les délégués français devaient reprendre leur tâche. Leur courage se trouvait une fois encore stimulé ; leur tâche leur semblait d'autant plus grande, d'autant plus importante pour l'avenir du monde qu'ils sentaient l'intérêt de tous les ouvriers européens tourné alors vers la grande lutte révolutionnaire qui s'engageait en France. Vingt-sept ans plus tard, lorsqu'il écrivait son article sur les *Débuts du parti socialiste français* (*Revue politique et parlementaire*, 1897, I, p. 65), Albert Richard avait gardé cette impression que « le Congrès de Bâle ouvrit définitivement la période révolutionnaire qui se termina par la Commune ».

A l'heure où ils rentraient en France, en ce milieu de septembre 1869, la situation politique était peu claire. L'Empire continuait à se débattre au milieu de difficultés de toutes sortes, tantôt essayant de réveiller les sentiments qui avaient étayé jadis son autorité, tantôt se résignant de mauvaise grâce aux concessions nécessaires. Avant les élections de mai, par les poursuites engagées contre les orateurs des réunions publiques, il avait tenté nous l'avons vu, d'agiter le spectre rouge, de ranimer la peur de la révolution sociale. Mais si la bourgeoisie libérale redoutait le socialisme, elle se croyait désormais assez forte pour le contenir ou le gagner, sans avoir besoin d'un

sauveur. En dépit de la campagne de M. Vitu, l'Empire comptait maintenant au Corps législatif près de 90 opposants.

Alors, il avait tenté, en excitant les faubourgs au lendemain du scrutin et en jouant de leur colère, d'effrayer les députés, de ramener au moins le tiers-parti en lui faisant redouter les excès de la liberté. Les Chambres à peine réunies (le 28 juin), cent seize députés avaient presque aussitôt signé une demande d'interpellation « sur la nécessité de donner satisfaction aux sentiments du pays, en l'associant d'une manière plus efficace à la direction de ses affaires. » — « La constitution d'un ministère responsable, était-il dit dans les considérants de cette demande, le droit pour le Corps législatif de régler les conditions organiques de ses travaux et de ses communications avec le gouvernement seraient des mesures essentielles pour atteindre ce but. »

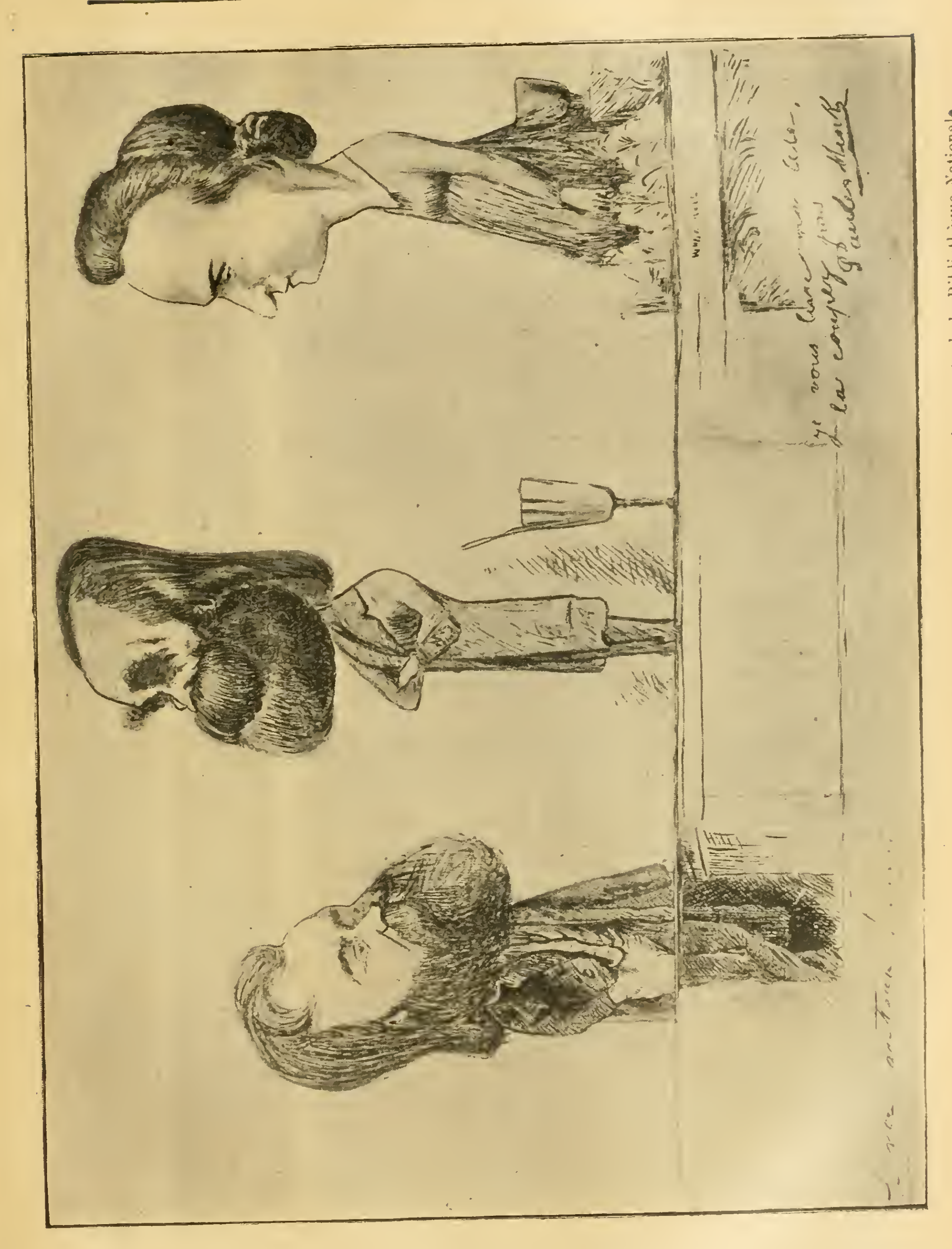
Uni aux 40 députés de la gauche, le Tiers-parti avait la majorité. Force avait été à l'Empereur de lui donner au moins partiellement satisfaction.

VARLIN

Le 12 juillet, M. Rouher était monté à la tribune et il avait lu un message qui consacrait, en ses parties principales, le programme des 116. Le Corps législatif redevenant une véritable assemblée parlementaire devait avoir le droit d'élire son bureau et de fixer son règlement intérieur; le droit d'amendement, jusqu'alors restreint, devait être élargi et rendu plus aisé; le droit d'interpellation devait être étendu. Enfin le budget serait désormais voté, non plus par grandes divisions, mais par chapitres.

L'Empire semblait donc faire un pas nouveau dans la voie libérale frayée par les décrets du 24 novembre 1860 ou la lettre du 19 janvier 1867.

Mais, au moment même où il paraissait disposé à quelques concessions nouvelles, susceptibles de rallier les libéraux, il s'arrangeait de manière à perdre tout le bénéfice de la réforme par des hésitations et des restrictions insupportables. Non seulement, en effet, il affirmait solennellement qu'il réservait à son profit « les prérogatives que le peuple lui-même lui avait expressément confiées et qui étaient essentielles pour la sauvegarde de l'ordre et de la société. » Non seulement, il tardait à prendre des hommes



Lefrançais, Briosse, Paule Mink caricaturés par Gaillard fils. — D'après des documents de la Bibliothèque Nationale

nouveaux dont les sentiments déclarés eussent été une garantie de son bon vouloir libéral, et il ne composait qu'un ministère d'attente, un ministère de transition, où la disparition de M. Rouher et la suppression du ministère

d'État se trouvaient compensées par le maintien de M. Forcade de la Roquette, l'homme des candidatures officielles. Mais, par une impertinence singulière, au moment même où il proclamait les droits nouveaux du Corps législatif, il le prorogeait, le 13 juillet, sans que seulement la vérification des pouvoirs fût terminée.

Sans doute le Sénat avait été convoqué d'urgence pour le 2 août ; sans doute encore le projet qui lui avait été soumis, loin de restreindre les promesses du message, les amplifiait, et, le 6 septembre, il n'avait rencontré contre lui que trois suffrages hostiles. Mais les tergiversations du pouvoir et toutes les réserves, toutes les contradictions constitutionnelles que le prince Napoléon avait signalées lui-même pendant la discussion au Sénat, n'étaient point propres à apaiser les républicains.

Ce que manifestait trop clairement la prorogation du Corps législatif, c'était une fois encore le mépris de ce suffrage universel, dont les républicains rassemblaient si péniblement les ruines et qu'ils voulaient restituer dans son ancienne force. Invoquant la loi fondamentale de 1852, M. de Kératry avait rappelé que le gouvernement, en cas de dissolution, devait convoquer la nouvelle assemblée dans le délai de six mois. Or, le décret de dissolution remontait au 27 avril : la pseudo-session, ouverte le 28 juin, ne pouvait compter ; la Chambre devait être convoquée le 26 octobre. Quelques députés s'associèrent à cette protestation. Gambetta écrivit le 1er octobre à l'*Avenir national* qu'il fallait « en finir avec d'inqualifiables résistances ». Le gouvernement répondit en convoquant les Chambres pour le 29 novembre. Cette date parut une bravade. L'animation grandit dans le parti républicain : Gambetta avait déclaré qu'il se rendrait le 26 octobre au lieu ordinaire des séances. On s'attendait à une journée.

Elle n'eut pas lieu ; les députés républicains avaient compris qu'ils allaient engager prématurément une grosse partie. Ils reculèrent. Mais les irréconciliables mêmes perdirent ainsi de leur prestige auprès des socialistes et des révolutionnaires les plus décidés.

Ceux-ci, en effet, avaient suivi avec une attention émue le mouvement révolutionnaire, dont les députés républicains avaient pris l'initiative. A Lyon, à Marseille, les membres de l'Internationale, revenus de Bâle, se préparaient à agir. Le 6 octobre, après la lettre de Gambetta, Bastelica écrivait à Richard : « Répondez-moi au plus tôt sur cette question : *Pourrait-on compter sur Lyon pour faire une grève générale, le 26 octobre seulement ?* » Brusquement, l'idée de la grève générale, de la grève révolutionnaire dont le prolétariat allait user comme de son moyen propre, dans la bataille politique, réapparaissait. Elle ne surgissait plus accidentellement de la cervelle d'un penseur, d'un journaliste aux idées ingénieuses, comme en 1852 ; elle procédait cette fois directement du mouvement ouvrier lui-même.

Plus que personne autre, parce qu'ils étaient plus prêts à l'action, les socialistes furent donc déçus. La journée du 26 octobre acheva de les séparer

de la gauche parlementaire. Ils notèrent en ce jour tout à la fois la déchéance de l'Empire et de la révolution bourgeoise.

Tout à fait significatives à cet égard sont deux lettres écrites alors par Benoît Malon à Albert Richard : « Il y a quinze jours, écrivait-il au moment de la reculade des députés, la date fatidique du 26 octobre nous apparaissait lumineuse ; aujourd'hui elle nous paraît moins brillante. Que s'est-il passé ? Tout simplement un fait capital dans l'histoire de l'humanité. La bourgeoisie vient de prononcer son irrévocable déchéance. Mise tout à coup en face d'une révolution imminente et portant le socialisme dans ses flancs, elle s'est rejetée en arrière dans un mouvement de terreur et par l'organe de l'*Opinion nationale*, de J. Simon à Saint-Etienne et du comité banceliste de Paris, à déclaré préférer l'Empire à un tel inconnu. Journaux libéraux, bourgeois influents, députés de l'opposition ont réussi, en unissant leur couardise, à creuser la désunion dans le parti démocratique et à changer un jour de victoire certaine en une journée douteuse. Après tout, va, ne nous en plaignons pas. Ces gens-là avaient encore une certaine influence ; ils viennent d'abdiquer. Désormais le peuple saura que c'est sur ses robustes épaules que tout repose et, comme il n'a jamais cessé d'être logique dans ses actes, il agira en conséquence, et si l'Empire y gagne quelques jours (chose douteuse), il ne reculera que pour mieux sauter. Mes nombreux amis et moi sommes décidés à faire le plus tôt possible, quoi qu'il arrive et coûte que coûte, *tout notre devoir*. La situation présente réclame des résolutions viriles et d'énergiques agissements ; ni l'un ni l'autre ne lui feront défaut. C'est tout ce que la discrétion de M. Vandal, le directeur des postes, me permet de te dire. Les réunions de Belleville, depuis les massacres d'Aubin et la furie policière du boulevard extérieur ont mis le comble à l'indignation générale, ont pris un aspect étrange. 4,000 hommes — combattants futurs — viennent chaque soir dans l'immense salle des *Folies*. Leur attitude est à la fois énergique, résolue et calme. Des bandes innombrables d'agents de police, de municipaux sont blottis dans les carrefours environnants. Deux escadrons de cavalerie campent ostensiblement dans la cour de la mairie, à côté. Quel gouvernement promena jamais autant l'étincelle sur la poudrière ? Du reste on voudrait, on provoque une émeute partielle, le peuple ne veut qu'une révolution et se conduit avec une sagesse qui doit donner beaucoup à réfléchir à ces donneurs de conseil. Ce sera pour le 26 ou non, mais la bataille est *inévitable*. »

La fin de la lettre indiquait que les socialistes à leur tour sentaient le danger de cette journée, annoncée si longtemps d'avance, et dans laquelle ils n'auraient point trouvé l'appui de ceux-là même qui en avaient fixé la date. Les socialistes, isolés, se refusèrent à faire le jeu de l'Empire. Mais la persistance même de leur agitation, après la reculade des libéraux, leur avait attesté leur force.

« Ton appréciation du 26 octobre, écrivait Malon à Richard vers le début

de novembre (la lettre n'est pas datée) n'est pas absolument exacte. C'est bien l'Empire qui est le dindon de la farce, et si ce n'était lui, ce serait nous, *les révolutionnaires* et non pas les *démocrates libéraux* qui ont toujours combattu la manifestation. Le résultat de cette journée où cent mille hommes étaient sur pied pour arrêter un vieillard monomane (Gagne) se fait déjà sentir ; la République est moralement proclamée. Paris a pour ainsi dire conquis sa liberté. La presse, la parole y sont relativement libres ; le droit de réunion passe dans les mœurs. Le gouvernement de fait, constamment acculé, obéit en traînant, en rechignant, en menaçant, au gouverne-

UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE KARL MARX

Londres, le 9 Mars 1869.

Le Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs au Bureau Central de l'Alliance Internationale de la Démocratie Socialiste.

Citoyens,

D'après l'article I de nos statuts, l'Association Internationale des Travailleurs admet : toutes les sociétés ouvrières aspirant au même but, savoir : la protection, le progrès, et l'émancipation complète de la classe ouvrière.

Comme les sections de la classe ouvrière dans chaque pays, et les classes ouvrières dans les divers pays, se trouvent placées dans des circonstances très diverses, et sont actuellement arrivées à des divers degrés de développement, il s'en suit nécessairement que leurs opinions théoriques, qui reflètent le mouvement réel, soient aussi divergentes.

Cependant, la communauté d'action, initiée par l'Association Internationale des Travailleurs, l'échange des idées, facilité par les organes publics des différentes sections nationales, enfin les discussions directes aux Congrès Généraux ne manqueront pas d'engendrer graduellement un programme théorique commun.

Ainsi, il serait en dehors des fonctions du Conseil Général de faire l'examen critique du programme de l'Alliance. Nous n'avons pas à rechercher si, oui ou non, c'est une expression adéquate du mouvement prolétaire. Pour nous il s'agit seulement de savoir s'il ne contient rien de contraire à la tendance générale de notre Association, c.à.d. l'émancipation complète de la classe ouvrière ?

Il y a une phrase dans votre programme qui de ce point de vue fait défaut. Elle se trouve, art. 2 : „Elle (l'Alliance) veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes."

L'égalisation des classes, interprétée littéralement aboutit à l'harmonie du capital

et du travail" si importunément prêchée par les socialistes bourgeois. Ce n'est pas l'égalisation des classes, contresens logique impossible à réaliser, mais au contraire l'abolition des classes, ce véritable secret du mouvement prolétaire, qui forme le grand but de l'Association Internationale des Travailleurs.

Cependant, considérant le contexte dans lequel cette phrase "égalisation des classes" se trouve, il semble s'y être glissée comme simple erreur de plume. Le Conseil Général ne doute pas que vous voudrez bien éliminer de votre programme une phrase prêtant à des malentendus si dangereux.

À la réserve de cas où la tendance générale de l'Association Internationale des Travailleurs serait froissée, il correspond à ses principes de laisser chaque section formuler librement son programme théorique. Il n'existe donc pas d'obstacle pour la conversion des sections de l'Alliance en sections de l'Association Internationale des Travailleurs.

Si la dissolution de l'Alliance et l'entrée de ses sections dans l'Assoc. Intern. des Travailleurs étaient définitivement décidées, il deviendrait nécessaire, d'après nos règlements, d'informer le Conseil Général sur la résidence et la force numérique de chaque nouvelle section.

Par ordre du Conseil Général de
l'Association Internationale des
Travailleurs

ment de droit, l'opinion républicaine. L'on dit tout haut, ici, que Bonaparte va être mis en accusation le 29 novembre et les journaux l'écrivent impunément. Quant à la situation des esprits à Paris, la voici en deux lignes : la minorité militante, révolutionnaire socialiste ; la majorité, républicaine démocratique. Voilà où nous en sommes. Le premier vent populaire dispersera au loin les débris du ridicule échafaudage monarchique qui pèse si odieusement sur le sol de notre patrie. D'ores et déjà, il n'y a plus de danger que la révolution qui se prépare, éclatat-elle demain, soit la rédemption de MM. Hugo et Ledru. Le peuple de Paris est déjà trop habitué à faire ses affaires lui-même. Et vous donc ! Je crois que ton ajournement de la révolution au printemps prochain est dans la vérité. »

C'était dans cet esprit, c'était avec cette confiance révolutionnaire, que les socialistes parisiens allaient aborder, au mois de novembre, une nouvelle lutte électorale, celle que nécessitaient les options des députés élus à la fois à Paris et en province.

Quatre circonscriptions devaient être pourvues à Paris. Félix Pyat lança l'idée de quatre candidatures d'insermentés. « Pureté est dureté, disait-il.

Les barricades ne se font pas avec de la boue ; il faut du pavé. Après la révolution du mépris en 48, on fera en 69 la révolution de la conscience ». On parla ensuite d'une candidature de Ledru-Rollin. Mais tout s'effaça devant la campagne de Rochefort — candidat au siège laissé par Gambetta — et qui symbolisait les haines les plus vives contre le régime impérial. Emmanuel Arago, Crémieux, Glais-Bizoin furent élus dans les autres circonscriptions ; on oublia ce succès des républicains bourgeois et modérés, pour ne songer qu'aux 17.900 voix de Rochefort.

Les socialistes de l'Internationale avaient pris une part active à la lutte. Ils n'avaient point eu de candidats à eux ; ils n'avaient point lancé, à ma connaissance du moins, de manifestes spéciaux; mais comme toujours, sentant grandir le mouvement, ils s'étaient demandé comment ils pourraient profiter des circonstances pour pousser leur propagande : « Nous jouissons depuis quelques mois, écrivait à ce sujet Varlin, dans une correspondance à l'*Égalité* de Genève, d'une liberté relativement assez large, ce n'est pas un droit reconnu, il est vrai, ce n'est que de la tolérance... Quant à nous, socialistes, nous profitons hardiment de la latitude qui nous est laissée *pour accroître nos forces par une active propagande et détruire le prestige de toutes ces personnalités bourgeoises, plus ou moins radicales, qui étaient un danger sérieux pour la Révolution sociale.* Depuis les élections générales (mai), un progrès immense a été accompli. Le parti socialiste n'a pas posé de candidats aux élections générales ni aux élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu, mais les orateurs socialistes ont fait prendre aux candidats radicaux que le peuple acclamait, et qu'il était impossible de ne pas nommer, des engagements qu'il ne devaient pas tenir, et leurs défaillances successives nous ont permis de montrer leur incurie et de désillusionner le peuple sur leur compte. » (Cf. James Guillaume, *loc. cit*, I, p. 242).

Et le même Varlin écrivait encore à Richard à la veille même des élections de Paris (20 nov. 1869) : « La campagne électorale nous a montré le plus beau gâchis qui se puisse voir. Presque toutes nos personnalités républicaines sont venues montrer leur impuissance et leur incapacité au grand jour. Je considère que le résultat des élections sera insignifiant. Quatre républicains bourgeois de plus entreront au Corps législatif et voilà tout. *Tant mieux si le Peuple pouvait se désabuser du régime représentatif.* En revanche le mouvement social va bien »

Tirer la leçon des évènements, montrer les défaillances des grands bourgeois radicaux, leur impuissance à satisfaire aux désirs populaires, telle était dès alors la besogne d'éducation que les socialistes se proposaient d'accomplir dans la mêlée électorale.

Mais leur vrai travail ne fut pas là pendant ces mois orageux de la fin de 1869. Le mouvement de grève, qui avait commencé dans les premiers mois de l'année, continuait à réclamer leur attention depuis le retour de Bâle.

Grève de vanniers et de layetiers à Marseille, grèves de tisseurs à Elbeuf, en septembre et octobre. Au début d'octobre, Varlin en compte trois à Paris ; et il en note encore une autre à Rives-de-Gier (*Troisième Procès* p. 324). C'est, comme il dit spirituellemennt, « une avalanche de grèves qui leur tombent sur les bras » et il demande non sans malice à son correspondant Aubry, s'il croit toujours que les bourgeois les provoquent! — Le 8 octobre, l'armée renouvelle le coup sinistre de la Ricamarie : aux mines d'Aubin, dans l'Aveyron, les soldats, effrayés d'une manifestation, tuent quatorze hommes et en blessent une vingtaine : l'enquête établit même que certains ont tiré plusieurs fois.

Mais, même lorsqu'ils ne font pas appel aux chassepots, les patrons luttent avec une obstination nouvelle. Certains, sans doute, voudraient bien créer des embarras au régime : mais, Varlin a raison, la grève n'est point de ces embarras ; et elle tendrait plutôt, lorsqu'elle éclate, à rejeter les maîtres du côté de l'Empire, sauveur de l'ordre et de la propriété. A Paris, les conflits prennent un caractère d'âpreté sauvage. Les patrons résistent à outrance : en novembre, les brossiers pour peintures succombent après sept semaines de grève ; les tisseurs en canevas tiennent plus de dix semaines ; les mégissiers sont en lutte depuis le 15 juillet.

C'est surtout ce conflit des mégissiers qui dans les derniers mois de l'année 1869 passionne les travailleurs parisiens. Les mégissiers palissonneurs, qui s'étaient mis en grève en juillet, demandaient un relèvement de tarifs ; au mois d'octobre, les mégissiers de rivière demandent à leur tour une augmentation de 1 franc, soit 6 francs par jour pour 10 heures, et se joignent à leurs camarades. Il y a ainsi environ 800 grévistes. Toutes les corporations parisiennes vident leurs caisses pour les soutenir. Mais les membres de la chambre syndicale patronale des cuirs et peaux se solidarisent pour indemniser les patrons mégissiers des pertes subies et il ne paraît pas impossible à Varlin « que toutes les chambres syndicales des patrons qui composent ce qu'ils appellent l'Union nationale du commerce et de l'industrie se soient liguées pour couler les sociétés ouvrières, en leur faisant épuiser leurs caisses par plusieurs grèves interminables » (*Troisième procès*, p. 29). « Il ne s'agit plus dans ce cas, écrivait-il encore à Richard, le 1er décembre 1869, d'un différend entre patrons et ouvriers mégissiers, mais bien d'une lutte engagée entre les sociétés ouvrières et les chambres syndicales des patrons ». En décembre la grève échoua et échoua également le projet d'association corporative lancé en dernière heure par les syndicats parisiens. Le tout avait coûté à ces derniers plus de 86.000 francs.

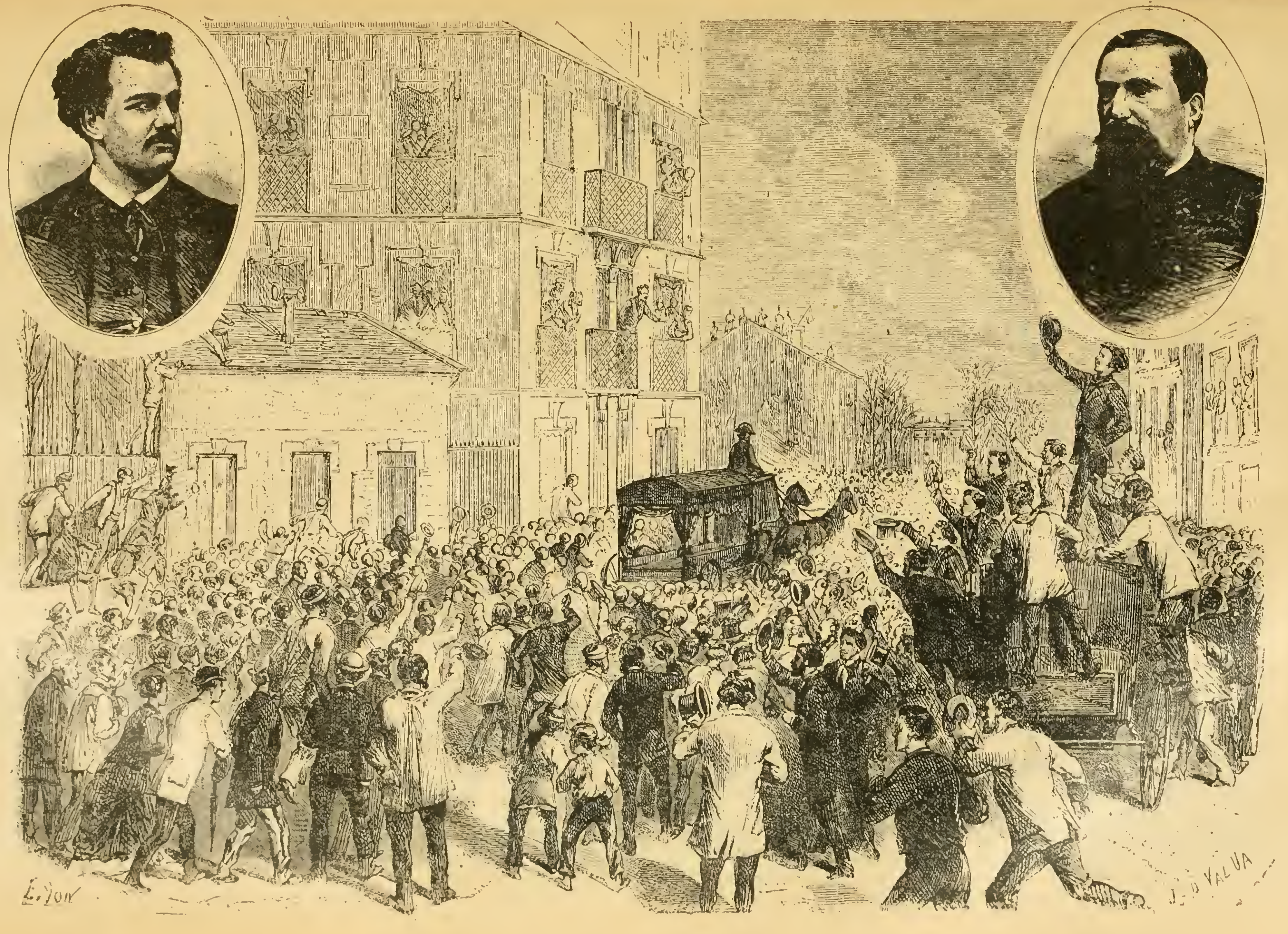
Est-ce de l'argent, des efforts perdus ? Oh ! que non pas. Si, au point de vue matériel, comme l'écrit Varlin, « la grève n'est qu'un cercle vicieux dans lequel les efforts des ouvriers semblent tourner indéfiniment », à un autre point de vue, celui de « l'organisation des forces révolutionnaires du travail, elle est le moyen par excellence ». C'est de la grève des mégissiers, c'est du

long effort poursuivi en commun, c'est des engagements publiquement pris par tous, que sort, enfin, définitivement constituée en décembre, la *Fédération parisienne des Chambres syndicales ouvrières.*

Il faudrait pouvoir décrire en détail les sacrifices admirables consentis à cette époque par toutes nos jeunes organisations ouvrières. Rien n'atteste mieux peut-être la croyance très ferme chez tous que les temps étaient proches. Le 8 octobre, alors que les travailleurs parisiens ont trois grandes grèves à soutenir, Varlin envoie à Aubry 800 francs de prêt, 500 de la Société typographique, 300 des ferblantiers ; et il lui annonce que les bijoutiers ont voté 200 francs, les lithos 500. Les 16, 17, 20, 29 octobre, il lui envoie encore 900, 600, 300, 1.000 francs, provenant de souscriptions et de prêts. Le 4, le 8, le 16 novembre, nouvelles transmissions de fonds, et je le répète, au moment même où la terrible grève des mégissiers bat son plein, et où il faut, pour eux, 8.000 francs par paye. « Dans les temps ordinaires, écrit Varlin, le 8 novembre, cette somme se serait trouvée assez facilement. Mais aujourd'hui les caisses sont épuisées. Cependant on *l'a trouvée à peu près* et la paye a pu être faite, mais au prix de quels efforts ! »

Cette lourde lutte et les difficultés inouïes qui en surgissaient faisaient mieux comprendre aux militants parisiens l'utilité de l'organisation régulière naguère préconisée par les bronziers. « La multiplicité des grèves, écrivait Varlin dans la lettre à Richard du 20 novembre 1869, nous crée des embarras terribles, mais cela nous force à nous organiser. Il est certain que la fédération parisienne ne serait pas encore constituée sans les difficultés en présence desquelles nous nous sommes trouvés ces derniers temps ». Le projet de Fédération, à vrai dire, n'avait jamais été abandonné. Peu à peu, dans les réunions où ils discutaient les futurs statuts fédéraux, les délégués des différentes professions s'étaient accoutumés à prendre des décisions communes. Ils avaient signé ensemble, le 14 octobre, un manifeste énergique contre le massacre d'Aubin. (Cf le texte, *Troisième Procès*, p. 32). Ils avaient établi des règles fixes pour recueillir les souscriptions. La constitution définitive de la Chambre fédérale, que Varlin annonça enfin officiellement le 1er décembre aux sociétés lyonnaises ne faisait ainsi que consacrer une pratique depuis longtemps établie.

Les juges de l'Empire se sont attachés plus tard, dans le procès de juin 1870, à confondre l'organisation des sociétés ouvrières et l'Internationale. Il est de fait que, rassemblées dans le même local, place de la Corderie-du-Temple, et dirigées souvent par les mêmes hommes, les deux organisations agirent toujours d'accord pendant les derniers mois de l'Empire. Mais il existait bien deux organismes distincts ; non point peut-être comme aujourd'hui un groupement économique et un groupement politique, mais si l'on peut ainsi parler un groupement de propagande et d'idées, cherchant à animer de plus en plus de sa pensée toute l'organisation des intérêts professionnels. Par la Fédération des syndicats, le petit état-



PORTRAIT DE VICTOR NOIR

FUNÉRAILLES DE VICTOR NOIR A NEUILLY
D'après l'*Univers Illustré*

PORTRAIT DU PRINCE PIERRE BONAPARTE

major révolutionnaire de l'Internationale disposait de troupes nombreuses et cohérentes.

En cette fin de 1869, au moment où ils se sentaient en possession de toutes leurs forces, le problème de la révolution prochaine devait se reposer avec plus d'acuité encore à la conscience des militants. Sans doute, ils étaient tous d'accord pour chercher à hâter une révolution sociale. Sans doute aussi, ils estimaient tous qu'une révolution purement politique n'ayant d'autre objet que la chute de l'Empire, ne valait point la peine d'être faite pour la classe ouvrière. Mais ils différaient entre eux sur la forme que devait prendre le prochain mouvement, sur les rapports qui devaient exister entre le mouvement politique et le mouvement social.

Les uns, en effet, comme Richard, et aussi, malgré la différence de son tempérament ou de sa doctrine générale, comme Aubry lui-même, uniquement préoccupés de cette révolution sociale dont ils attendaient l'explosion prochaine, et représentant dans les villes où ils luttaient le seul élément révolutionnaire, se trouvaient entraînés à séparer absolument des idées politiques leur conception socialiste. Toutes choses changées, ils traduisaient pour ainsi dire sous une forme de plus en plus révolutionnaire l'état d'esprit des militants de 1864, à qui l'on avait pu reprocher de négliger la forme politique ; et la comparaison s'impose entre eux et certains de nos modernes syndicalistes.

Qu'on me pardonne de faire encore ici de nombreuses citations. A défaut d'une étude vraiment approfondie, et qui devra être appuyée sur un grand nombre d'autres documents, ces citations donneront à nos camarades une idée exacte des conceptions et des sentiments des hommes qui menèrent alors le mouvement, avec une vigueur et une abnégation admirables. Les textes que je cite sont d'ailleurs, je le rappelle, pour la plupart, inédits.

A Rouen, donc, Aubry, celui de tous qui était resté le plus attaché à la pensée proudhonienne, était peut-être aussi celui qui méprisait le plus décidément l'action politique. Son unique préoccupation, c'était, comme il l'écrivait à Richard le 26 juillet 1869, « d'organiser les forces économiques et révolutionnaires du travail, organisation, disait-il, que je trouve beaucoup plus logique que l'agitation politique pure que veulent nous entretenir nos fameux démagogues de 1848 qui sentent combien nos comités seraient à craindre, si des évènements imprévus surgissaient ». Trois jours plus tard, le 29, se félicitant des progrès accomplis et de l'allure du mouvement socialiste, il reprenait : « Je crois que le moyen de le faire marcher le plus rapidement possible est d'entretenir constamment les masses dans un esprit exclusivement socialiste, momentanément en dehors de toute politique militante. Non pas qu'elles doivent oublier leurs droits, au contraire ; mais il faut bien leur persuader que s'organiser en vue de conquérir des réformes sociales, c'est marcher certainement vers des réformes politiques qui, jusqu'alors, n'ont été rien à cause de l'absence des premières. Croyez-le bien, mon cher

Richard, les préjugés que nous avons à combattre sont purement politiques. Ce sont eux qui entravent notre marche. Trop de nos amis veulent démolir avant de s'assurer s'ils possèdent en assez grande quantité les matériaux nécessaires à la reconstruction et surtout les ouvriers capables de travailler à l'édification. Certes, les architectes et les ingénieurs sont aujourd'hui en nombre suffisant, mais cela ne suffit pas. Il faut les améliorations indispensables et nous ne les avons pas encore en assez grand nombre. Les élections générales l'ont prouvé, surtout Paris qui a abdiqué encore une fois ses aspirations sociales pour faire cause commune avec ses ennemis naturels, dans la crainte de n'avoir pas assez vite ce qu'il appelle ses droits politiques, alors qu'il les a possédés cinq fois sans avoir su en tirer parti. J'ai regretté cette manière de voir dans nos amis de Paris, eux qui m'avaient pourtant promis de s'affirmer carrément en face de la bourgeoisie. Qu'ils regardent maintenant qu'est-ce que cela leur a donné. L'un d'eux, à qui je manifestais mes regrets, m'a répondu qu'ils avaient craint en agissant ainsi de voir tous les adversaires du pouvoir faire cause commune avec lui pour tuer le socialisme. C'est avoir, vous en conviendrez, peu de foi dans notre mouvement, pour posséder tant de craintes; mais si le contraire avait lieu, c'est-à-dire si le socialisme était vainqueur, est-ce qu'il n'aurait pas également demain la même coalition que celle de la veille ? Espérons, si, comme beaucoup le pensent, il faut recommencer la lutte, que nous nous comporterons cette fois plus en conformité de vue avec les principes que nous défendons. Du reste, je suis sûr, en cette circonstance, que vous pensez comme moi ».

Richard, en effet, n'était pas éloigné de penser comme lui. Comme on l'a pu voir à toutes les époques de notre histoire, soit au temps de la Révolution, soit en 1831 et en 1834, soit enfin en 1848 et après 52, toujours la lutte des classes a été acharnée dans la grande cité. Nulle part, les républicains bourgeois n'apportèrent à combattre l'Internationale autant de violence. En 1866, c'est sous leur effort que la première section avait été ruinée; ceux qui, avec Richard, rétablirent l'organisation, ceux qui menèrent les rudes grèves de 1869, furent en butte à toutes les calomnies, à toutes les intrigues les plus basses. Aussi les socialistes lyonnais ne pouvaient-ils faire fond sur le mouvement républicain politique. Ils se sentaient réduits à leurs propres forces. « Entre vous et votre bourgeoisie, leur écrivait Bastelica, il y a les massacres de la Croix-Rousse ». De là la nuance spéciale de leur conception révolutionnaire. Nous n'avons que peu de lettres de Richard lui-même. Les réponses de ses correspondants permettent au moins de deviner ses idées. Lui aussi, il ne voulait songer qu'à la révolution sociale ; et il n'avait, il ne pouvait avoir que du mépris et de la haine pour les hommes qui se prétendaient républicains et cherchaient à étouffer à Lyon tout mouvement ouvrier.

A Marseille, Bastelica était trop vivant, trop avide d'émotions, trop curieux de l'avenir prochain, pour ne pas se mêler, avec un air de scepti

cisme et de gouaillerie, il est vrai, à toute l'action politique des démocrates marseillais. Murat déclarait plus tard au procès de l'Internationale que sa correspondance avec Bastelica lui avait apporté de grandes joies. Ce que avons recopié des lettres qu'il écrivit à Richard montrent le mobile et sensible esprit qu'était ce jeune militant. Il est peu de pages aussi jolies dans notre littérature socialiste.

En mars 69, Bastelica constate que le suffrage universel est inefficace dans un milieu qui n'est pas le sien, et que le principe de la Révolution reste intact, quelle que soit l'issue du scrutin. « Néanmoins, déclare-t-il, pour l'honneur de la vérité et l'honnêteté de mes convictions, je voterai demain pour Gambetta ». En juillet, il écrit à Richard tout le dégoût que soulève en lui la conduite flasque de l'Extrême-Gauche, qui n'a pas osé refuser le serment. « Ces Messieurs ignorent-ils donc, dit-il, que l'abstention qui nous prive des services et de l'énergie révolutionnaire des Barbès, des Blanqui, des Gambon, des Martin Bernard *e altri* est le produit, la conséquence forcée de cette formalité coercitive infâme ? Voudraient-ils, par hasard, ériger leurs sièges en privilèges et la démocratie assermentée en principes ? Allons ! allons ! la Gauche murmurant alors que Raspail ridiculise justement le *roi-citoyen* a avoué ce qu'elle est réellement : l'arrière-garde de la bourgeoisie... Une fois de plus, tenons-nous bien campés sur nos gardes, et par la Révolution, jurons de ne jamais prêter serment, pas plus au peuple qu'à l'Empereur ! »

En octobre, tandis que le mouvement grandit et que le mouvement politique qui va grandissant semble pouvoir servir de support à la révolution sociale, les deux amis continuent de s'inquiéter de la question politique : « Il faut, écrit Bastelica à Richard, le 6 octobre 1869, que nous nous mettions parfaitement d'accord sur la question politique. Le Gouvernement est, comme le crédit, le monopole et la propriété, une résultante, une série économique, une catégorie sociale : la Révolution les résout négativement. Nous voulons le non — gouvernement, parce que nous affirmons la non-propriété... et vice-versa. La morale humaine détruira la religion ; le socialisme détruira le gouvernement ou question politique. Si le parti aujourd'hui embrasse plutôt la question politique, c'est que dans sa conception théorique, il le voit représenter la société.

« Faussetés ! direz-vous ; réalités, vous répondrai-je. Le plébiscite est encore en honneur dans la masse. Et pourquoi nous en plaindrions-nous ? Le peuple affirme ainsi inconsciemment la *raison collective*. Le travailleur attend tout de la République ; c'est son désiderata : donnons-lui la République sociale. Prouvons *in anima vili* le non-gouvernement et l'agriculteur acceptera la non-propriété. C'est de la déduction rationnelle. La Démocratie a peur de son ombre, de l'utopie, comme naguère elle s'effrayait de la démagogie. Je suis utopiste et démagogue parce que révolutionnaire : si la démocratie n'enfantait pas l'utopie, elle accoucherait du despotisme. Exem-

ple : 1848-1851-1792-1799-1804. Ne nous trompons pas, nous ne serons jamais des gouvernants. Je préfère la verge au compas.

« Ne croyez pas au moins qu'en politique, je cède aux entraînements de la multitude : j'appartiens rationnellement à la minorité. Ne suis-je pas républicain ?

« Scientifiquement je ne suis pas plus au peuple qu'à Dieu.

« Bref, l'Empire tombera *à temps* pour emporter avec lui les derniers vestiges du despotisme et de la bourgeoisie..... »

Et, enfin, le 15 février 1870, au moment même, où, comme nous le verrons, les Internationaux se trouvent traqués à Paris ou à Marseille, Bastelica écrit encore à Richard : « J'admets la philosophie en soi des évènements présents jusqu'à un certain point. Nous ne devons pas nous montrer indifférents *à la solution politique du problème social;* nous devons tendre au contraire à en saisir la direction. Si Marat et Babeuf avaient eu leur popularité dès 1789 ; ou bien encore si la liquidation de la dette et de la propriété s'était opérée de 92 à 93, la Révolution triomphait et débordait sur l'Europe entière. Serions-nous plus maladroits que la bourgeoisie ? Si nous ne voulons pas que la prochaine révolution *soit* politique, FAISONS-la sociale, collectiviste. Telle est l'idée qui guide ma conduite. Nous opérons sur un peuple bizarre, original, fantasque : ici, à Marseille, si je contrebalance à moi tout seul plusieurs coteries plus ou moins jacobines, c'est parce que l'on voit en moi le *républicain* décidé à en finir avec TOUS les despotismes. Cette tactique, cette logique, dis-je, réussit et convainc. Je ne dis pas : c'est l'Empire qui a fait la misère ; je dis : c'est la misère qui a produit l'Empire. Je prends alors l'effet et la cause à bras-le-corps et les terrasse du même coup ».

Et c'est enfin la même thèse qui, avec une force, une netteté plus grandes encore, les Internationaux de Paris, placés au centre même du mouvement révolutionnaire, vont développer à leur tour. A aucun moment, semble-t-il, ni Varlin, ni surtout Malon ne perdirent de vue la poussée politique, au milieu de laquelle ils tentaient laborieusement de développer la propagande socialiste. Il semble bien que chez Varlin — on a pu le voir par quelques-unes des citations que nous avons faites plus hautes — l'antiparlementarisme soit allé se développant. Mais Malon lui-même n'était pas tendre au Corps législatif qu'il traitait de « foire aux libertés parlementaires lesquelles n'ont rien à voir avec la liberté populaire ». Le Corps législatif de l'Empire apparaissait d'ailleurs aux révolutionnaires politiques, avec qui s'alliaient les socialistes, comme tout à fait différent de ce que pouvait être une assemblée parlementaire. Mais Varlin lui-même sentait la nécessité de la révolution politique pour les réformes sociales.

En août 1869, par exemple, il écrit à Aubry : « Vous semblez croire que le milieu dans lequel je vis est plus préoccupé de la révolution politique que des réformes sociales. Je dois vous dire que, pour nous, la révolution

politique et les réformes sociales s'enchaînent et ne peuvent pas aller l'une sans l'autre. Seule, la révolution politique ne serait rien ; mais nous sentons bien, par toutes les circonstances auxquelles nous nous heurtons, qu'il nous sera impossible d'organiser la révolution sociale tant que nous vivrons sous un gouvernement aussi arbitraire que celui sous lequel nous vivons. (*Troisième procès*, p. 22).

Mais c'est Malon surtout qui représente, parmi les hommes de Paris, celui qui tient le plus grand compte de toutes les forces diverses engagées dans la lutte. Très informé, très studieux, éclectique de tendance, comme il l'est, il ne peut s'accoutumer à l'exclusivisme, à l'intransigeance de son ami Richard. « Marchant de concert, dit-il, nous pouvons, si nous ne tombons pas sous les premières balles, faire beaucoup ; mais il y a une chose qu'il ne faut pas nous dissimuler. Après six mois de révolution, nous courons le risque de ne plus marcher parallèlement. Ta propension à toujours marcher des premiers dans l'avant-garde devancera souvent ma méthodiste prévoyance révolutionnaire, qui ne veut marcher qu'en entraînant autant que faire se peut les gros bataillons au risque de se retarder. Cela tient surtout à ce que tu ne vois qu'un groupe tout préparé, tout révolutionnaire, et que moi aventurier de la pensée, je fréquente tous les partis, démocrates radicaux, proudhoniens, positivistes, phalantériens. collectivistes (communistes conservateurs de la famille autoritaire), fusionnistes, coopérateurs, etc..,, tout en restant l'un des plus énergiques communistes. Je vois partout des gens de bonne foi et cela m'apprend a être tolérant » (17 avril 1869).

Et de même, s'adressant encore à Richard en cette période de la fin de 1896 et au début de 1870, où la question politique se posa avec acuité devant la conscience des socialistes, il écrivait : « Ta lettre est au fond une mise en demeure de me prononcer sur l'idée révolutionnaire. Je ne suis pas du tout partisan de l'abstention du socialisme en présence du mouvement qui grandit à Paris. La révolution s'avance, inévitable, accessible encore à bien des influences. S'abstenir dans ces conditions serait pour nous une ligne de conduite on ne peut plus désastreuse, puisque ce serait abandonner le mouvement à la direction des politiques purs. Telles sont les raisons qui font que je me suis jeté sans réserves dans l'agitation républicaine, persuadé que la meilleure façon de planter son drapeau est de le faire toujours apercevoir au premier rang. Ce n'est point notre faible concours qui fera de beaucoup avancer l'heure de la révolution; mais nous contribuerons par notre intervention à lui donner une attitude réellement sociale. »

Jamais, peut-être, cette sûre méthode d'opportunisme révolutionnaire, cette méthode classique du socialisme français, inaugurée par Babeuf lors de la première révolution, continuée par le vieux Buonarroti, reprise par Blanqui dans le grand mouvement de 1834 et qui demeure pour nous encore dans le développement de la démocratie contemporaine une leçon toujours

utilisable, ne s'affirma avec autant de force qu'en ces douze mois de juillet 69 à juillet 70.

La fondation même de la *Marseillaise*, en décembre 69, montre avec quelle sûreté et quelle claire vue des circonstances agissaient les hommes qui menaient le mouvement. Les élections complémentaires de novembre avaient scellé l'alliance entre les démocrates avancés et les socialistes. Rochefort s'était déclaré socialiste. Bon gré, mal gré, sous la poussée de l'opinion, tous s'étaient ralliés autour de l'ennemi de l'Empereur. La grande force révolutionnaire, alors, c'était la popularité de Rochefort. Cette popularité, le pamphlétaire voulait l'entretenir ; il souhaitait d'avoir un journal à lui.

Or, au même temps, l'Internationale n'avait plus d'organe. Le journal hebdomadaire *Le Travail*, auquel ses membres avaient coutume de collaborer, venait de disparaître. Le syndicat des employés de commerce qui le soutenait avait subi en effet une grève désastreuse et l'avait abandonné. Il fallait cependant un organe. Rochefort fondait la *Marseillaise*. Varlin alla voir Millière, le directeur. Ils s'entendirent.

Pourquoi Varlin, pourquoi Malon s'unissaient-ils à Rochefort ? Pourquoi ces hommes de sens droit et de pensée précise se mêlaient-ils à un mouvement, où il était facile de distinguer déjà des éléments démagogiques ? Varlin lui-même l'a expliqué longuement, et il importe de citer ici encore quelques-uns de ses arguments.

« La situation actuelle de la France, écrivait-il à James Guillaume, (Cf l'*Internationale* I, 358) ne permet pas au parti socialiste de rester étranger à la politique. En ce moment, la question de la chute prochaine de l'Empire prime tout le reste, et les socialistes doivent, sous peine d'abdiquer, prendre la tête du mouvement..Si nous nous étions tenus à l'écart de la politique, nous ne serions rien en France aujourd'hui, tandis que nous sommes à la veille d'être tout. »

La *Marseillaise* allait être sans doute le journal de Rochefort, c'est-à-dire avant tout une « machine de guerre contre l'Empire ». Mais elle ne voulait pas n'être que cela.

Autour de Rochefort, s'étaient groupés pendant la période électorale « les citoyens actifs du parti socialiste ». Son acceptation « franche » du mandat impératif avait fait de lui sans doute « le véritable porte-voix du peuple de Paris » ; ses collaborateurs politiques s'engageaient à être toujours « complètement révolutionnaires ». Mais les socialistes avaient droit à davantage.

A côté de la partie politique, une partie très importante du journal devait être réservée aux questions sociales et ouvrières. Elle devait avoir pour principal rédacteur Millière, « un des socialistes les plus capables que je connaisse », écrivait Varlin. Les principes du journal devaient être ceux du Congrès de Bâle, « le collectivisme ou le communisme non autoritaire ».

« Les fondateurs, écrivait encore Varlin à Aubry, se proposent, non-seulement de faire de la propagande, mais encore de rallier tout le parti socialiste européen, d'établir, par la voie du journal, des relations permanentes entre tous les groupes; de préparer en un mot, la révolution sociale européenne. Pour vous faire connaître plus complètement encore l'esprit des fondateurs, je dois vous dire que, dans nos réunions, nous avons été presque unanimes à reconnaître que nous n'étions pas prêts pour la révolution; qu'il nous fallait encore un an, deux ans peut-être de propagande active par le journal, les réunions publiques et privées, et l'organisation des sociétés ouvrières, pour arriver à être maîtres de la situation et être assurés que la révolution ne nous échappera pas au profit des républicains non socialistes.

La partie politique du journal n'est que l'accessoire, un journal devant être varié pour être lu; la partie sociale est la seule importante pour nous. Il faut nous appliquer à la rendre intéressante et sérieuse, afin qu'elle prenne chaque jour plus d'extension dans le journal. Pour cela nous avons besoin du concours de tous nos amis, me disait Millière dans notre entrevue de ce matin (*Troisième procès*, page 35) ».

Ce qu'il écrivait à Aubry, Varlin l'écrivait à Guillaume; il l'écrivait à Richard. Il les priait tous de faire de la propagande pour la *Marseillaise*, de la faire substituer au *Siècle* dans les restaurants que fréquentaient les camarades, d'envoyer des correspondances, afin de poursuivre activement cette « révolution dans les idées » qui devait préparer l'autre.

J'aurais voulu pouvoir citer ici encore de nombreux extraits de la correspondance que j'ai eue entre les mains, montrer la fièvre qui agitait cette génération héroïque, dire leur attente des temps prochains et montrer comment, dans ces lettres intimes, par un effort permanent de conscience, ils tentaient de se situer dans la révolution prochaine, de définir leur rôle exact, à chacun, dans la besogne commune. « Un grand souffle passait sur le prolétariat, disait plus tard Richard. L'illusion qui faisait croire à de grandes choses dans un avenir prochain avait des apparences de plus en plus solides et fortifiantes ».

Animés, soulevés par cette espérance, le petit groupe de militants, de frères qui menaient en commun cette bataille, se préoccupaient constamment du lendemain de la révolution, de son organisation. Leurs lettres, celles de Malon à Richard surtout, nous ont gardé quelques échos de leurs débats. Nous n'y insisterons pas. Mais il faut bien marquer leur souci commun de trouver des modes d'organisation immédiats et leur volonté de faire taire leurs divergences.

C'était le souci de Bastelica lorsqu'il écrivait à Richard de la nécessité d'établir un plan de Révolution française. C'était le souci de Varlin, qui constatait que la « suppression de toutes les institutions gênantes serait facile », mais que « l'édification serait plus difficile, car les travailleurs n'ont




LA GRÈVE DU CREUSOT. — LES OUVRIERS HARANGUÉS PAR UN DE LEURS CAMARADES. — D'après l'*Univers Illustré*

pas encore d'idée commune sur ce point, et qui cherchait précisément, soit par les relations établies entre les Fédérations ouvrières des diverses villes, soit ensuite par la collaboration à la *Marseillaise* « à commencer l'étude des moyens d'organiser le travail, aussitôt la révolution faite » (lettre du 20 nov. 69). Et enfin le sérieux et pratique Aubry écrivait à son tour de Rouen, « que les socialistes de toutes écoles devaient s'unir dans la *Fédération du Travail* et préparer scientifiquement l'organisation de la société nouvelle ».

La *Marseillaise* publia des articles théoriques de Millière. Dans tous les journaux de l'Internationale, au début de 1870, des études précises furent poursuivies en vue de la révolution prochaine.

Cependant, les évènements se précipitaient et les socialistes pouvaient se demander avec inquiétude s'ils disposeraient des quelques années, des quelques mois qui leur paraissaient indispensables pour étayer leur œuvre.

Lorsque le 29 novembre, l'Empereur avait ouvert la session législative ordinaire, il avait invité les députés à fonder avec lui la liberté. « La France, disait-il, veut la liberté, mais avec l'ordre. L'ordre, j'en réponds. Aidez-moi, messieurs, à fonder la liberté. » Le 27 décembre, les ministres ayant donné leur démission, Napoléon III faisait appel « au patriotisme » de M. Emile Ollivier, et le priait de former « un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif ». Il y avait des mois que l'Empereur, M. Emile Ollivier et Clément Duvernois avaient préparé ce coup de théâtre. Le centre droit, le centre gauche multiplièrent leurs intrigues. La constitution du ministère n'alla point sans grosses difficultés. Le 2 janvier seulement, parurent les décrets qui nommaient M. Emile Ollivier garde des sceaux, MM. Daru et Buffet aux affaires étrangères et aux finances. Le nouveau ministère disposait à la Chambre d'une énorme majorité : il annonça une nouvelle loi sur la presse, l'abolition de la loi de sûreté générale et permit la vente des journaux sur la voie publique.

Ce n'étaient point là des satisfactions suffisantes pour la gauche républicaine. Gambetta et Jules Favre rappelèrent à M. Émile Ollivier qu'un fossé les séparait de l'Empire, même libéral.

Quant à la foule révolutionnaire, est-il besoin de dire que le changement de ministère et le renouvellement de l'Empire l'intéressèrent peu ?

Mais subitement, dix jours plus tard, un fait tragique allait la mettre en mouvement. Le 10 janvier, le prince Pierre Bonaparte, vrai condottiere du XVI<sup>e</sup> siècle, qui avait mené par le monde une vie d'aventurier et de bandit, assassinait Victor Noir, un jeune journaliste, qui venait chez lui, comme témoin de Paschal Grousset, lui demander compte d'un article paru dans l'*Avenir de la Corse*. Au moment même où l'Empire faisait des avances à la nation, Pierre Bonaparte évoquait le passé de violence et de meurtre d'où le régime était né.

Un vent de révolution passa sur Paris, lorsqu'on apprit la nouvelle. Les

réunions publiques du soir furent levées sur un cri de vengeance. Emile Ollivier, inquiet, sentant venir l'orage, décréta dans la nuit l'arrestation du prince.

Le 11, la *Marseillaise*, encadrée de noir, appelait aux armes : « Voilà dix-huit ans, s'écriait Rochefort, que la France est entre les mains ensanglantées de ces coupe-jarrets qui, non contents de mitrailler les républicains dans les rues, les attirent dans des pièges immondes, pour les égorger à domicile. Peuple français, est-ce que décidément tu ne trouves pas qu'en voilà assez ? »

Le 12, deux cent mille hommes, venus à Neuilly où se trouvait le corps de Victor Noir, témoignaient qu'ils en avaient assez. Les troupes gardaient l'avenue des Champs-Élysées, prêtes à frapper, si le cortège revenait en insurrection vers Paris. Rochefort, chef dont elle attendait le mot d'ordre, recula devant la collision, devant le massacre à peu près certain.

Ce fut à Neuilly et non au Père-Lachaise que le corps de Victor Noir fut porté. Le soir, Gustave Flourens, l'homme de l'action, envoya sa démission au directeur de la *Marseillaise*.

Qu'avaient fait, pendant ces journées, les hommes de l'Internationale ? Leurs lettres montrent à la fois les espoirs et les inquiétudes qui les agitèrent. Tous, en nombre, membres de l'Internationale ou membres des sociétés ouvrières, « sans s'être donné le mot à l'avance », ils s'étaient rendus vers la petite maison de Neuilly et ils s'étaient trouvés divisés, comme Flourens et Rochefort, comme la foule entière, entre ces deux sentiments : livrer bataille ou attendre. (*Troisième procès*, p. 40). Les militants, Varlin, Malon, approuvèrent Rochefort de « n'avoir pas envoyé au massacre les meilleurs soldats de la Révolution » (Lettre de Varlin, *ibidem*, p. 39).

Mais, avec leur sûreté de vue et leur intelligence habituelles, ils tirèrent de la journée la leçon qu'elle comportait. Si Rochefort avait été de l'avis de Flourens, le peuple aurait marché sur Paris. « Les délégués de la Chambre fédérale s'émurent du danger qu'il y avait pour la cause populaire à abandonner ainsi la direction à un ou plusieurs hommes ». Des circonstances semblables pouvant se présenter, il fallait être prêt. « Il ne faut pas, écrivait Varlin, que la population ouvrière et socialiste soit exposée à ce que le mot d'ordre soit dans un quartier « combat » et dans un autre « situation » (*sic*). Pour éviter tout malentendu compromettant, et aussi pour empêcher que quelques individualités ne s'emparent du mouvement, nous avons décidé que désormais nous suivrions attentivement le mouvement politique et que, dans toutes occasions, nous nous consulterions sur ce qu'il y aurait à faire. Les esprits sont montés ; la révolution s'avance ; il ne faut pas nous laisser déborder ».

Les socialistes prirent donc leurs précautions. Non seulement, les délégués à la Chambre fédérale décidèrent que désormais ils donneraient aux sociétés un mot d'ordre unique. Mais Rochefort même, sur la demande de

Varlin, s'engagea à ne rien provoquer « sans s'être entendu avec eux » ; et des dispositions furent prises pour empêcher les camarades de Lyon, de Marseille et de toute la province de partir à faux, eux aussi, et pour rendre leur effort le plus efficace possible. « Le concours de la province, écrivait Varlin, pourra nous être très utile pour faire diversion et déconcerter le gouvernement ». (*loc. cit.* p. 41).

La lutte, ils le sentaient, n'était qu'ajournée, et les craintes de la bourgeoisie devaient la rendre plus difficile encore. « Nous serons d'autant plus prudents, disait encore Varlin dans la même lettre, que nous nous sentons seuls. Nous devrons du même coup abattre toutes les têtes de l'hydre ; mais il ne faut pas que nous les manquions et c'est pourquoi nous hésitons » (19 janvier 70).

Quelques jours plus tard, les socialistes parisiens allaient se demander encore une fois si la bataille décisive n'était pas sur le point d'être engagée.

Le 18 janvier, le Corps législatif avait autorisé des poursuites contre Rochefort; le 22, la 6e chambre l'avait condamné à six mois de prison et 3.000 fr. d'amende. Le 7 février, on l'arrêtait à Belleville, au moment où il se rendait à une réunion publique; et Flourens, se déclarant en état d'insurrection contre l'Empire « pour la défense des lois et du suffrage universel », appelait les faubourgs aux armes. Le 8 au matin, la *Marseillaise* publiait un appel, signé de la plupart de ses collaborateurs (relevons les noms de Dereure, de Millière et de Varlin) et où ceux-ci affirmaient qu'ils continueraient à tenir haut et ferme « le drapeau de la démocratie socialiste, de la revendication implacable ». Le soir, la police arrêta tous les rédacteurs présents dans le bureau du journal.

Le même jour, une délégation ouvrière était allée trouver plusieurs députés de la gauche pour leur demander de démissionner. « Si les députés s'étaient rendus à cette invitation, écrivait Varlin le lendemain (lettre à Richard) c'était le signal d'un soulèvement général. Les ouvriers sont prêts. Un acte des députés bourgeois aurait entraîné la bourgeoisie ; en présence de l'unanimité du soulèvement, l'armée aurait sans doute hésité et la Révolution était faite ». La démarche, on le voit, échoua.

Le 9, cependant la foule allait grandissant. Çà et là de petites barricades, vite emportées, s'élevaient. Les craintes d'une collision sanglante augmentaient d'heure en heure.

Mais l'issue de la bataille n'était que trop certaine, après avoir ainsi tardé deux jours à éclater. Le soir du 9, lés journaux démocratiques publiaient un appel au calme signé des membres de l'Internationale. (Adam, Chalain, Combault, Davoust, Johannard, Landrin, Benoit Malon, Martin, Périer, Pindy). « La Révolution morale, disaient-ils, est faite. A toutes opinions honnêtes nous disons : la ruine, l'abaissement, la honte vont finir. La Révolution, on peut le dire, en est à son prologue... Décidés que nous sommes à payer de nos personnes le succès de la Révolution, nous le disons sincèrement, le

moment ne nous semble pas encore venu pour une action décisive et immédiate.

La Révolution marche à grands pas ; n'obstruons pas sa route par une impatience bien légitime, mais qui pourrait devenir désastreuse. Au nom de cette République sociale que nous voulons tous, au nom du salut de la démocratie, nous invitons nos amis à ne pas compromettre une telle situation ».

Après les troubles, des arrestations en masse eurent lieu, entre autres celle de Varlin qui demeura quelques jours sous les verrous et fut relâché sans avoir été seulement interrogé, et celle du mécanicien Mégy, qui tua l'inspecteur chargé de l'arrêter, et devint pour ce fait le président d'honneur de toutes les réunions publiques. Le gouvernement croyait ou semblait croire à l'existence d'un vaste et menaçant complot.

Mais, si pendant ces premiers mois de 1870, les socialistes de l'Internationale prirent une part active à l'agitation politique, ils ne négligèrent point pour cela la tâche qui leur revenait en propre, la conduite des luttes ouvrières ni surtout l'organisation, sans laquelle, pensaient-ils, la Révolution ne pouvait être sociale.

De janvier à avril, ils furent occupés par de nombreux conflits, mais surtout par la fameuse grève du Creusot.

On sait ce qu'est le Creusot actuel ; on sait par quelles méthodes savantes les volontés ouvrières se trouvent encore divisées et rompues dans le royaume des Schneider. Au temps du Second Empire, l'absolutisme patronal était égal, plus franc seulement. On n'avait pas encore besoin d'user du système des « délégués ouvriers » ou autres analogues, pour anéantir toute velléité d'indépendance. Pendant un demi-siècle, l'oppression patronale est restée la même ; et c'est une stupéfaction pour les vieux qui repassent toute leur vie, de voir qu'en 1870, en 1881 ou en 1907, les conditions morales et souvent même physiques des ouvriers creusotins sont restées presque identiques.

« Dans cette ville aux maisons noires, disait Me Léon Bigot, le défenseur de l'ouvrier Assi au procès de l'Internationale, l'édilité, la police, les contraventions sont sous la surveillance de l'Etat, confiés à un seul homme, maire du Creusot, seul usinier du Creusot, presque propriétaire du Creusot et quand il naît un petit-fils à ce haut et puissant seigneur, ses affidés suscitent l'enthousiasme, distribuent des lampions, élèvent des mâts de cocagne au haut desquels s'agitent des banderoles tricolores avec cette inscription : A Schneider III ! » ( *Troisième procès*, page 144).

Comment dans cette foule, soumise et servile, un jour, le réveil se produisit-il ?

Il y avait bien, d'après ce que m'a raconté notre camarade J.-B. Dumay, un petit groupe de jeunes gens, dont il était, et qui avait fondé en 1868, une bibliothèque démocratique. Il est exact encore qu'aux élections de 1869, cer-

tains avaient obéi, sans avoir bien conscience du jeu qu'ils jouaient, aux suggestions du nommé Laroque, rédacteur du journal *Le Parlement*, tout dévoué à Rouher, et qui cherchait par tous les moyens à atteindre le prestige du rival de son protecteur. Mais ce fut une question purement ouvrière qui souleva subitement la population du Creusot.

Il y avait au Creusot une caisse de secours, constituée en partie par des prélèvements sur les salaires, mais dirigée, administrée par le patron. Depuis quelques mois, des critiques s'élevaient contre ce système : certains réclamaient la gestion de la caisse. M. Schneider, fidèle, dans son petit royaume, aux procédés pseudo-démocratiques de son souverain, se proposa d'organiser un plébiscite sur son nom. Il déclara qu'il voulait remettre la gestion de la caisse aux ouvriers, et organisa un scrutin pour un vote général. Il espérait que ses ouvriers dociles le supplieraient par leur vote de reprendre cette gestion. Les contre-maîtres, bien informés et stylés, parcouraient les ateliers en disant : « Ce n'est pas possible ! Nous ne pouvons accepter ! Il faut que M. Schneider continue d'administrer la caisse ».

Cependant, la propagande du petit noyau indépendant, s'ajoutant à la préférence bien naturelle chez beaucoup d'administrer eux-mêmes les sommes qu'ils versaient, amenaient un vote inattendu pour M. Schneider. Sur 4.798 ouvriers inscrits, 1.943 s'étaient prononcés pour la restitution de la caisse aux ouvriers, 536 pour son maintien au pouvoir du patron.

Comment maintenant organiser la caisse ? Les ouvriers creusotins ne savaient même pas tenir une réunion ; un Parisien, un ajusteur venu au Creusot depuis quelques années, habile, intelligent, mais gardant quelque chose en lui de la discipline du soldat qu'il avait été, le leur enseigna. Il fut nommé président ; deux assesseurs lui furent adjoints. L'un de ces deux cria : « Si on nous renvoie, il faudra partir tous ». Assi fut chargé d'organiser la caisse ancienne en société de secours-mutuels. C'était le 17 janvier.

Le 19, arrivant à l'atelier, il trouva à sa place son livret, son argent. Il allait partir, sans mot dire. Mais un des assesseurs, Lacaille, qui travaillait aux forges près des ateliers des chemins de fer, avait, lui aussi, reçu son livret. Il passa le dire dans cet atelier. Les 300 qui l'occupaient le vidèrent immédiatement et coururent par l'usine. En une heure, tout était arrêté. De son lit, Dumay, malade, voyait culbuter les bennes de charbon.

Le lendemain, une commission de grève était nommée. M. Schneider recevait théâtralement les délégués et leur affirmait qu'il aimerait mieux voir éteindre tous les hauts-fourneaux que de céder à la pression de la grève. En même temps, le président du Corps législatif, appelant à l'aide les forces gouvernementales, faisait occuper son usine par la troupe. 4.000 hommes arrivaient pour contenir les ouvriers.

Allait-on revoir le massacre d'Aubin ou de la Ricamarie ? L'empire allait-il continuer à décimer les prolétaires ? — Une véhémente protestation se fit entendre non seulement des sections de l'Internationale, mais de tous

les rangs républicains. Au. Corps législatif, Esquiros, qui avait vu les grèves anglaises, et Gambetta, tous deux stimulés par une sommation des socialistes de Marseille, (Cf. lettre de Bastelica à Varlin du 2 février 1870, *Troisième procès*, p. 44) interpellèrent le ministre sur l'envoi des troupes.

Mais les ouvriers creusotins n'étaient pas encore prêts à soutenir longtemps un effort d'indépendance. La grève avait éclaté le mardi; le samedi, les neuf dixièmes des ouvriers demandaient à rentrer. M. Schneider les fit attendre. « On rentrera, quand je voudrai », disaient ses affiches. Il le voulut bien le mardi.

Les « meneurs », les membres du comité, ou tous ceux qui, comme Dumay, sans avoir pris part à la grève, étaient suspects, furent renvoyés de l'usine. Le calme était rétabli.

Calme apparent! Quand un travailleur, même le plus courbé sous le joug, s'est une fois redressé, quand une fois il « a revu le soleil », il s'en souvient. Les journaux républicains qui ne ménagèrent point l'encre pour attaquer l'impérialiste Schneider, avaient été lus avidement; leurs nombreux correspondants avaient éveillé la curiosité des ouvriers; les manifestes et les appels de l'Internationale surtout avaient frappé les Creusotins.

Dumay, Assi, demeurèrent dans le pays, entretinrent des relations avec les différentes sections. Chaque jour, soixante à quatre-vingt numéros de la *Marseillaise* arrivaient au Creusot et étaient distribués. Assi poursuivait son travail d'organisation. Follement, ils songèrent même un moment, lui et ses amis, à monter un établissement coopératif en face du Creusot! La forme de la société de résistance était la seule viable. Ce fut celle qui se développa. Sous la cendre laissée par le gigantesque incendie de paille qu'avait été la première grève, le feu couvait.

La grève du Creusot et l'agitation qu'elle avait éveillée convainquirent encore plus les militants de l'Internationale de la nécessité de l'organisation ouvrière. Jamais peut-être ils n'en furent plus préoccupés qu'en ces mois de février et mars, où ils sentirent de plus en plus vivement l'obligation, où ils se trouvaient d'être prêts.

A Paris, c'était tout d'abord la constante préoccupation de Varlin de donner à l'organisation économique, je veux dire aux sociétés de résistance, le plus de force et de cohésion possibles. Les socialistes avaient bataillé de tous côtés : ils avaient peu à peu pénétré de nombreuses sociétés. L'heure n'était-elle point venue où la classe ouvrière comprendrait qu'elle devait moins disperser et mieux régler son effort?

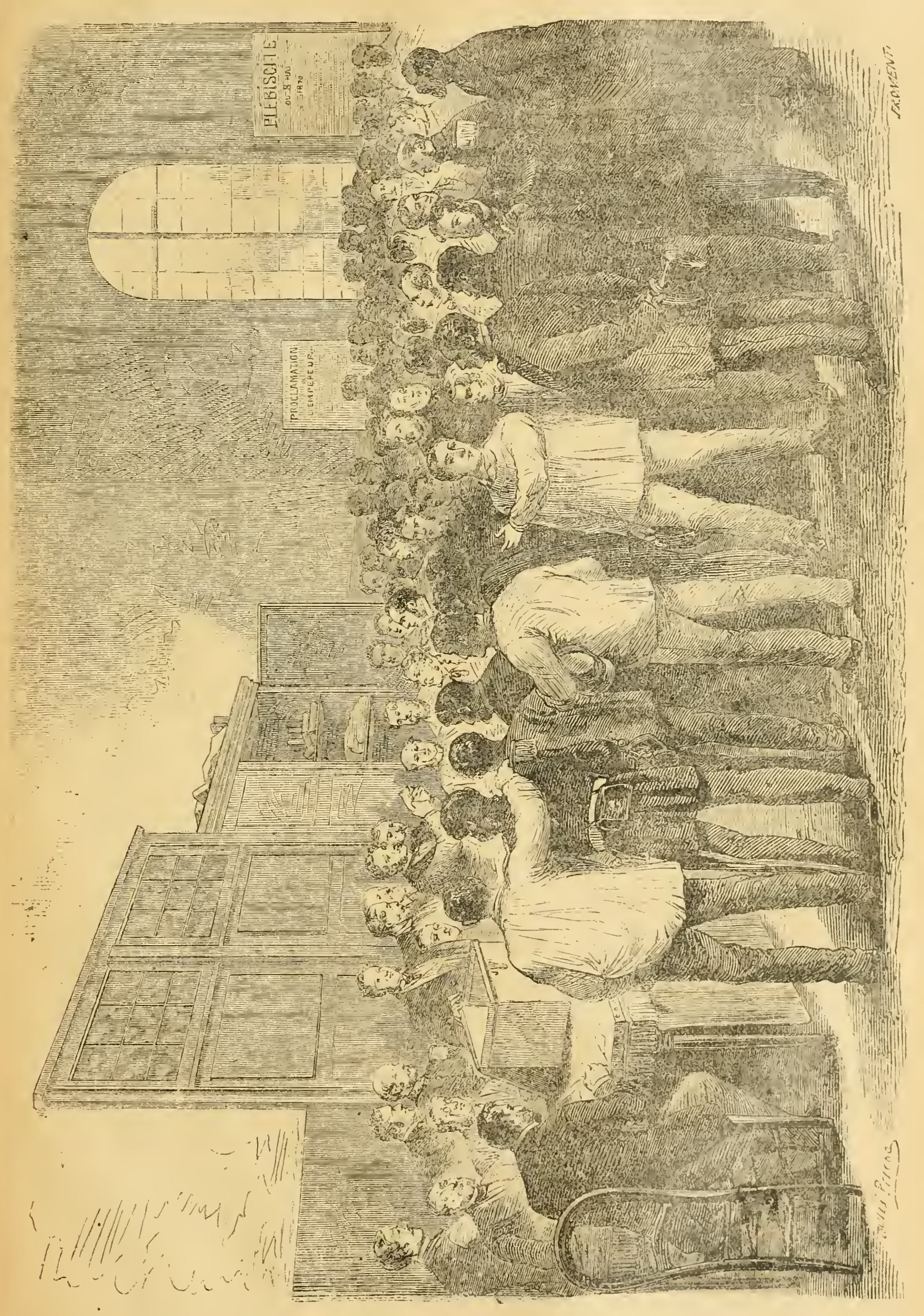
Il y avait, nous l'avons vu, à Paris deux organisations fédérales, beaucoup de sociétés, d'ailleurs, adhérant à la fois aux deux. Il y avait d'une part la *caisse fédérative de prévoyance des cinq centimes*, plus communément appelée *caisse du sou*, et qui avait rendu de grands services aux corporations en grève depuis 1865. Toutes les corporations adhérentes à la caisse prélevaient sur la cotisation de leurs membres, cinq centimes par semaine afin de cons-

tituer un fonds de solidarité général, spécialement destiné à venir en aide aux grèves. Le comité nommé pour la gestion votait directement des prêts sur ce fonds.

Il y avait, d'autre part, la Chambre fédérale des sociétés parisiennes, fondée sur l'initiative des bronziers et constituée définitivement en décembre 1869. Après de longues discussions, il y avait été décidé que les dépenses seraient réparties après avoir été faites, et réparties entre les sociétés à raison de leur nombre de membres. Varlin avait quelque préférence pour le système financier de la caisse du sou, et c'était celui qu'il conseillait à Richard de faire adopter à Lyon (lettre du 19 février 1870). « De cette manière, lui disait-il, vous aurez toujours un fonds suffisant non-seulement pour couvrir toutes les dépenses de la Fédération, mais encore pour constituer un capital de garantie pour les emprunts que votre Fédération pourrait avoir à faire ». Et le secrétaire de la Chambre fédérale parisienne regrettait de n'avoir pu, faute de ce système, offrir aux sociétés bruxelloises une garantie sérieuse, pour les prêts à consentir à l'atelier de production des mégissiers. « Toutes ces garanties nécessaires, si nous voulons *internationaliser le crédit,* la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris ne peut les donner, attendu qu'elle est fondée sur un simple lien moral. La caisse du sou a devancé la Chambre fédérale à ce dernier point de vue. Dans la grève des ouvriers en instruments de chirurgie qui a eu lieu dernièrement, après celle des mégissiers, la caisse du sou a garanti un emprunt de 1.000 francs aux typographes de Bruxelles ».

L'idée de Varlin, c'était d'unifier cette double organisation, de fondre les deux groupements, de prendre à l'un son organisation matérielle solide, à l'autre son idée d'une action publique, concertée et méthodique, des sociétés ouvrières, comme telles. « La corporation des relieurs, que je représente, écrivait-il, toujours dans la même lettre, fait en même temps partie de la caisse du sou et de la Chambre fédérale ainsi que quelques autres corporations. Nous nous proposons d'amener la fusion des deux groupes qui se complèteront l'un l'autre, car l'un est essentiellement pratique, tandis que l'autre est trop théorique ou plutôt idéaliste ; je ne trouve pas le vrai mot ».

De ville à ville, de fédération, à fédération, de groupe à groupe, on échangeait les statuts : des envois accompagnent presque toutes les lettres. Le premier souci de tous ces hommes, c'est le groupement des forces ouvrières dans les syndicats, des syndicats locaux dans des Fédérations. A vrai dire, on ne sent pas trop alors le besoin d'organisations nationales de métier ou d'industrie : les relations entre Fédérations locales sont assez suivies pour en dispenser. Quant aux relations extérieures, elles ont lieu par l'Internationale. Que les sociétés adhèrent ou non, collectivement, à la grande association, c'est elle qui les réunit toutes. c'est elle qui anime d'une pensée commune de solidarité ouvrière toute cette grande armée du travail.




LE PLÉBISCITE DE 1870. — DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN A LA MAIRIE DE MONTMARTRE.— D'après l'*Univers Illustré*.

Mais cela suffit-il ? Comment les socialistes des sociétés qui se refusent à adhérer collectivement prendront-ils part à l'action de l'Internationale ? Comment adhèreront ceux qui, pour des raisons diverses, ne font pas partie des sociétés ouvrières ? — Et surtout, pour l'heure de l'action, n'est-il point nécessaire que les plus résolus, les plus décidés, se retrouvent ? Si les sociétés ouvrières englobent peu à peu toute la masse ouvrière, cette masse n'aura-t-elle point besoin d'être au moins entraînée par des initiatives réfléchies ? — En Angleterre, il y a côte à côte les trade-unions et les sections de l'Internationale (*Troisième Procès*, p. 183) : n'est-il pas utile de faire de même en France ?

Dans les premiers mois de 1870, toujours stimulés par l'idée de l'action prochaine, les Internationaux, qui avaient donné le meilleur de leur effort à l'action purement corporative, semblent s'attacher désormais à créer ou recréer des sections nouvelles, à refaire une organisation effective de l'Internationale française, à côté même des Fédérations de sociétés. « *La force existe,* écrivait Bastelica le 2 février 1870; *il nous manque le mouvement : nous sommes un esprit sans corps. L'apprentissage de nos ouvriers a commencé par le syndicat. L'Internationale, c'est la maîtrise révolutionnaire ; personnellement et pour l'action, je compte moins sur le nombre que sur la trempe.* »

Sections de l'Internationale ou, comme disent certains, sections révolutionnaires, sont établies alors de tous côtés. A Marseille et dans le Var, parmi les ouvriers bouchonniers, Bastelica fait une propagande active. Malon entre en relations avec les camarades de Saint-Etienne (1er mars). A Lyon, on réorganise la Fédération sur les principes de l'Internationale. De Mulhouse, du Nord, de Brest, des lettres affluent, montrant que partout l'Internationale suscite de nouvelles énergies. A Paris, enfin, au début de mars, les sections de l'Internationale se fédèrent, afin de former un groupe plus compact et d'établir un système de relations régulières avec le Conseil central. « Ça va faire, écrit le 8 mars Varlin, poursuivant toujours quant à lui son idée d'une organisation unique, une troisième fédération ouvrière à Paris ; c'est regrettable, mais enfin le mauvais vouloir des sociétés parisiennes à s'unir à l'Internationale nous y oblige. *Plus tard, nous verrons s'il n'y a pas lieu de fusionner.* Les sections sont déjà au nombre de treize. Cinq sont corporatives, cinq locales (cinq banlieue ou quartiers de Paris) et trois cercles : cercle d'études sociales, cercle socialiste et cercle positiviste. » (*Troisième procès*, p. 53).

Restait enfin une dernière œuvre à accomplir : fédérer les fédérations, établir une organisation nationale. Si intime que fût l'amitié de Varlin, de Malon, de Richard, de Bastelica, — pour ne parler que des protagonistes des grandes villes — leur correspondance n'était pas suffisante pour donner au prolétariat français une unité d'action qu'il éprouvait de plus en plus nécessaire. Dès juillet 1869 (lettre à Richard, du 26 juillet), Aubry parlait, en reprenant la formule proudhonienne, de la *Fédération du Travail.* Le

20 novembre, également dans une lettre à Richard, où il racontait comment la grève des mégissiers avait hâté la constitution de la Chambre fédérale, Varlin écrivait : « Que faites-vous à Lyon ? Songez-vous à vous constituer en fédération ? Cela serait très nécessaire. Nous *pourrions aussitôt établir la fédération nationale en unissant les fédérations parisienne, rouennaise et marseillaise* (je pense que cette dernière ville est en état de constituer aussi une fédération locale). Nous obtiendrions ainsi une puissance considérable et qui nous assurerait une grande importance dans les évènements qui se préparent. Nous pourrions surtout commencer l'étude des moyens d'organiser le travail, aussitôt la révolution faite ; car il faut que nous soyons prêts ce jour-là, si nous ne voulons pas nous laisser frustrer encore une fois ».

Enfin, Albert Richard et la section lyonnaise à leur tour songent à organiser une grande réunion, qui sera comme le premier Congrès des sections françaises et suisses de l'Internationale.

Ce furent finalement les Lyonnais qui réalisèrent les premiers cette idée. Ils demandèrent aux Rouennais, aux Parisiens, aux Marseillais et aux Suisses, d'envoyer au moins un délégué à une grande réunion qui fut fixée au 13 mars. Malon aurait voulu que le Congrès fût purement français, et qu'il eût lieu à Bourges, « la vieille Avarike », centre territorial et centre de la résistance gauloise contre César. Varlin eût préféré attendre. (Lettre de Malon à Richard du 7 nivôse 78. — Le cachet de la poste porte celle du 26 décembre 69). Ils ne maintinrent pas leurs objections. La réunion eut lieu.

Marseille, Vienne (Isère), la Ciotat, Dijon, Rouen et Paris avaient envoyé des délégués. C'était Varlin qui avait été choisi pour représenter Paris. Schwitzguébel représentait la Suisse. Cinq mille personnes environ assistèrent à la réunion ; ce fut Varlin qui présida. Bastelica, Aubry, Richard, Pacini (Marseille) et Schwitzguébel prirent tour à tour la parole. On lut enfin une adresse des travailleurs belges, adresse rédigée par de Paepe, et où il était proclamé « que l'État politique n'a plus de raison d'être ; le mécanisme artificiel appelé gouvernement disparaît dans l'organisation économique ; la politique se fond dans le socialisme ». Ceux qui se trouvaient dans l'intimité de Bakounine reçurent là aussi, communiquée par Richard, une belle et forte lettre où le grand révolutionnaire les mettait en garde contre toute collaboration avec le radicalisme bourgeois. « L'assemblée de Lyon, dit Guillaume, à qui nous empruntons ces détails, (*L'Internationale*, I, 284-85) manifesta publiquement l'union des trois pays de langue française ; et les collectivistes des sections romandes purent constater qu'ils se trouvaient en étroite communion de principes avec les sections de l'Internationale en France et en Belgique ». Mais lés liens resserrés entre les diverses Fédérations françaises ne paraissaient point encore satisfaisants à la plupart. Et, durant les mois qui suivirent, Aubry, par exemple, ne se lassa point de rappeler à ses amis la nécessité d'un vrai Congrès.

Tout ce travail méthodique, continu, poursuivi avec une ardeur que rien ne lassait, ni les calomnies dont Richard était victime, ni le renvoi de l'atelier qui frappait le paisible et irréprochable Aubry, ni les chasses que la police marseillaise donnait à Batelica, ni enfin l'ostracisme dont les patrons de Paris ou du Nord frappaient Malon, constituait pour l'Empire la plus terrible des menaces. L'organisation ouvrière enserrait comme dans un réseau le gouvernement désemparé. L'Internationale rassemblait peu à peu toute la classe ouvrière. C'était à plus de 250.000 qu'on estimait en avril le nombre de ses adhérents.

Cependant l'agitation politique ne s'était pas interrompue. Au début de mars, l'opinion publique s'était passionnée aux débats du procès de Tours : Pierre Bonaparte, l'assassin de Victor Noir, avait comparu devant des juges et avait été acquitté.

Puis bientôt c'était sur une autre question et autrement grave que la bataille entre l'Empire et l'opposition républicaine avait recommencé. Si le ministère Ollivier continuait à interdire les réunions publiques et à frapper les journaux, comme les ministères réactionnaires, et s'il prétendait contenir la démagogie, il tenait par ailleurs à manifester son sincère désir « de libéralisme » et son ardeur réformatrice. En février, par une manœuvre habile de la gauche républicaine, il avait été contraint de se prononcer contre la candidature officielle, et il avait perdu momentanément au moins l'appui de la droite. Engagé comme il l'était par ses promesses de réforme, il avait dû, d'autre part, proposer la révision de la constitution. Par une lettre du 21 mars, l'Empereur proclama sa volonté « d'adopter toutes les réformes que réclamait le gouvernement constitutionnel ». Un mois plus tard, le 20 avril, la réforme fut accomplie : le Sénat devenait une chambre haute, partageant le *pouvoir législatif* avec la chambre élue. Le pouvoir *constituant* revenait au peuple : aucun changement à la constitution ne devait plus se faire que par plébiscite.

Etaient-ce là des réformes suffisantes pour consolider l'Empire, pour arrêter la croissance de l'opposition républicaine et socialiste? Beaucoup dans l'entourage impérial en doutaient; et tous cherchaient par quel moyen la dynastie ébranlée verrait son avenir assuré. Quelques-uns déjà songeaient à une guerre, à un renouveau de gloire extérieure. D'autres, et l'Empereur, surtout, lassé, malade, vieilli, souhaitaient des moyens moins aléatoires. Depuis plus de deux ans, depuis qu'il se débattait au milieu de difficultés croissantes, Napoléon III rêvait de reconquérir par un plébiscite éclatant une popularité, une autorité nouvelles. Le Sénat, mené par Rouher, poussa fortement dans ce sens. Les bonapartistes autoritaires se flattaient de trouver dans cette répétition des procédés de 1852 un contrepoids au parlementarisme grandissant; ils se flattaient de faire du plébiscite l'affirmation triomphante du gouvernement personnel en face du libéralisme.

Emile Ollivier, d'abord hostile, céda; les orléanistes Buffet et Daru ne purent consentir à ce retour de césarisme. Ils démissionnèrent.

Le 23 avril, le peuple français fut convoqué dans ses comices pour dire s'il « approuvait les réformes libérales opérées dans la constitution depuis 1860 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'État, et s'il ratifiait le sénatus-consulte du 20 avril 1870 ».

Le vote devait avoir lieu le 8 mai. Du 23 avril au 8 mai, ce fut une furieuse campagne. Le vote affirmatif ne signifiait pas seulement l'approbation des réformes libérales; il signifiait l'attachement à l'Empire. Il signifiait encore, comme au lendemain de juin 48, la reconnaissance à l'Empereur comme gardien de l'ordre et de la propriété. « Donnez-moi, disait Napoléon III dans la proclamation du 23 avril, une nouvelle preuve de votre affection. En apportant au scrutin un vote affirmatif, *vous conjurerez les menaces de la Révolution*, vous asseoirez sur une base solide l'ordre et la liberté, et vous rendrez plus facile dans l'avenir, la transmission de la couronne à mon fils ».

La question ainsi posée, la lutte pour les *Oui* et les *Non* devenait une lutte entre l'Empire et la République. Mais les républicains marchèrent divisés à la bataille : à mesure que leur force grandissait et que le succès final apparaissait plus certain, ils affirmaient plus haut et sans réserves, leurs aspirations, leurs tendances particulières.

Un comité formé de députés de la gauche et de journalistes s'était réuni chez M. Crémieux. Ernest Picard refusa de signer ses proclamations. Journalistes et députés, disait-il, avaient un mandat différent à remplir. En fait, lui, Hénon et quelques autres s'effrayaient des manifestations révolutionnaires et socialistes, dont l'Empire rendait responsable le parti républicain tout entier et qui détournaient de lui bien des éléments bourgeois. La *gauche ouverte* s'affirmait pour la première fois ainsi en face de la *gauche fermée.*

Mais, d'autre part, Delescluze tentait quoiqu'en vain de former un nouveau comité, plus avancé. La *Marseillaise* et le *Rappel* avaient déjà refusé de prendre part aux réunions du comité Crémieux. Ils tenaient à affirmer plus haut et plus nettement encore leur haine de l'Empire.

A l'effort républicain et socialiste répondait d'autre part la propagande bonapartiste. Au *Comité démocratique* de la rue de Sourdière s'opposait le *Comité central plébiscitaire.* Si les membres du Centre gauche ne prenaient qu'une part modérée à la campagne, la droite autoritaire mettait dans cette bataille toutes ses espérances.

Si le plébiscite triomphait à une énorme majorité, c'était, pensait-elle, la fin du libéralisme, le retour certain à la méthode forte.

Le gouvernement ne pouvait dès lors demeurer en reste. Quelque belles qu'eussent été les déclarations de M. Emile Ollivier contre la candidature officielle, il était assez inquiet tout à la fois de la poussée démocratique et des

espérances des « Arcadiens » pour user à son tour de tous les moyens traditionnels chers aux ministres de l'Empereur. Il avait déjà recommandé à tous les agents du pouvoir « une activité dévorante ». Vers la fin de la période, il convia aux rigueurs les procureurs généraux. « Il est temps, écrivait-il, qu'on sente la main du gouvernement »; et comme il tenait à rester d'apparence au moins « le » ministre libéral, il les invitait encore à respecter la liberté, mais en ajoutant aussitôt que « la provocation à l'asssassinat et à la guerre civile, c'est le contraire de la liberté ».

C'était ainsi contre les socialistes que M. E. Ollivier allait surtout tourner ses coups. Ils devenaient en effet de plus en plus inquiétants, par leur propagande, par leur organisation, par leurs actes.

Depuis l'assemblée de Lyon, en effet, pendant toute la durée de mars et d'avril, l'Internationale n'avait point ralenti son activité.

Le 23 mars, une nouvelle grève avait éclaté au Creusot, causée cette fois par une réduction des tarifs, que l'administration avait décidée sans seulement prévenir. Assi et les Internationaux avaient depuis janvier poussé leur propagande : il se peut que la direction ait voulu en finir, par une bataille décisive.

Une fois encore, toutes les sociétés ouvrières se passionnèrent pour cette lutte ; la section parisienne, puis les différentes Fédérations ou sections publièrent des appels. Malon se rendit au Creusot comme correspondant de la *Marseillaise*, et comme l'écrivait Varlin, dans les « circonstances actuelles le voyage ne pouvait que profiter à l'Internationale. » (*Troisième procès*, p. 57).

Au bout de quelques semaines, les violences gouvernementales et judiciaires eurent raison des ouvriers. Un certain nombre d'entre eux furent condamnés à Autun pour faits de grève, au début d'avril. Le 1er mai, Assi lui-même fut arrêté. C'était la fin de la lutte.

Mais si dure qu'elle eût été, et quelqu'effort qu'elle eût réclamé, elle n'avait pas absorbé toutes les énergies de l'Internationale. Partout le travail était intense. A Lyon, à la fin de mars, on comptait 27 corps de métier affiliés à la Fédération locale ; et le 10 avril, la section stéphanoise se rattachait également à elle. A Rouen, la section, grâce aux efforts d'Aubry, publiait un journal, *La Réforme sociale*, et prenait l'initiative de l'organisation pour le 15 mai d'un véritable Congrès national. A Marseille, il y avait en mars 27 sociétés adhérentes à la Fédération, et celle-ci devenait assez puissante pour que la police englobât Bastelica dans une affaire de complot. A Brest, Ledoré, un ami de Pindy, fondait une section. Après une grande réunion, au début d'avril, Varlin fondait une section à Lille, et la mettait immédiatement en relation avec les Rouennais.

Malon, de son côté, ne perdait point son temps, autour du Creusot. « Combien faudra-t-il avoir fondé de sections en province, pour mériter une

couronne civique? écrivait-il joyeusement le 19 avril. S'il n'en faut avoir fondé que vingt, j'espère la gagner. Voici en attendant ce qu'il y a de fait : sections nombreuses fondées au Creusot, à Fourchambault, correspondances ouvertes avec des groupes démocratiques de Moulins, Nevers, Guérigny, Cosne, Beaune, Dijon, Châlon, Tournus, Gueugnon, Torteron et Clamecy, et ce n'est qu'un début.

« L'idée de l'Internationale prend comme une traînée de poudre. Ces vieux déportés de décembre me serrent la main en pleurant, et ils se dévouent corps et âme à l'Internationale qui est pour eux une véritable révélation ». — « S'il était possible, avait-il écrit quelques jours plus tôt (le 7) que nous ayons, nous, Internationale, *un voyageur en permanence,* nous préparerions complètement le terrain à la révolution sociale ». Et il concluait le 22, après toute cette tournée : « Courage et bientôt l'Internationale embrassera tous les points de la France; *à notre prochain Congrès nous aurons des paysans* ». (*Troisième procès*, p. 87).

A Paris enfin, les sections réorganisées achevaient de se fédérer (19 avril) et cherchaient les moyens d'établir des relations plus régulières avec le Conseil central de Londres. L'idée d'un comité chargé des rapports avec le Conseil pour toute la France se faisait jour et poussait, elle aussi, à une union plus étroite de toutes les forces.

En attendant, l'Internationale s'était jetée ardemment dans la bataille plébiscitaire. Dès le 11 avril, la branche française de Londres avait conseillé de déposer des bulletins blancs dans l'urne. Bientôt le comité parisien avait suivi son exemple. Les réunions anti-plébiscitaires avaient été multipliées. Le 24, la *Marseillaise* publiait le manifeste commun des sections parisiennes de l'Internationale et de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, manifeste adressé à tous les travailleurs français. « Il ne suffit pas, disaient les signataires, de répondre au plébiscite qu'on ose nous imposer par un vote purement négatif; de préférer la Constitution de 70 à celle de 52, le gouvernement parlementaire au gouvernement personnel; il faut qu'il sorte de l'urne la condamnation la plus absolue du régime monarchique, l'affirmation complète, radicale de la seule forme du gouvernement qui puisse faire droit à nos aspirations légitimes, la République démocratique et sociale ».

Dans toute la France, les procureurs généraux, priés par M. Ollivier de lui envoyer des rapports sur le mouvement plébiscitaire, lui signalaient partout, à tort ou à raison, des menées de l'Internationale. « Il était temps que l'autorité mît un terme à ces agissements révolutionnaires ».

Une instruction fut ouverte ; des perquisitions furent faites; des arrestations opérées. La bourgeoisie conservatrice apprit avec satisfaction que l'Empire savait encore montrer de l'énergie contre les fauteurs de désordre social.

Par surcroît de chance, pour achever d'émouvoir les électeurs incertains et gobeurs, le gouvernement tenait son petit complot, Le 30 avril, il annon-

çait qu'il venait d'arrêter un nommé Beaury, venu de Londres à Paris pour tuer l'Empereur, et qu'il avait trouvé des bombes chez l'ébéniste Roussel. Le 4 mai, un décret convoquait la chambre des mises en accusation devant la Haute-Cour, et le procureur Grandperret décrivait le vaste complot formé contre l'Empire, contre la société toute entière, et où se trouvaient englobés de nombreux républicains. La police n'avait pas inventé le complot. « Est-ce la calomnier que de dire qu'elle le perfectionna » ? demande M. de la Gorce (VI, p. 113). — Ce ne sera sans doute pas non plus calomnier M. Émile Ollivier que de signaler avec quel art de mise en scène il s'en servit pour effarer l'opinion moyenne. Les journaux officiels et officieux insinuèrent que l'Internationale devait être pour quelque chose dans ce complot. Le conseil fédéral parisien protesta avec indignation le 2 mai : « Il est faux, disait son manifeste, que l'Internationale soit pour quelque chose dans le nouveau complot, qui n'a sans doute pas plus de réalité que les inventions précédentes du même genre. L'Internationale sait trop bien que les souffrances de toute sorte qu'endure le prolétariat tiennent bien plus à l'état économique actuel qu'au despotisme de quelques faiseurs de coup d'État, pour perdre son temps à rêver la suppression de l'un deux ».

Le 8 mai, eut lieu le vote. Il y eut 7.358.786 *oui*, 1.571.939 *non*, 1.894.681 abstentions ; 113.978 bulletins avaient été considérés comme nuls. Napoléon III venait de retrouver la triomphante majorité qui l'avait jadis élevé au trône. L'Empire semblait consolidé.

Ce fut une heure singulière dans notre histoire que ces quelques semaines de juin-juillet 1870, qui s'écoulèrent du plébiscite à la déclaration de guerre. Napoléon III affirmait plus haut que jamais sa bonne volonté libérale ; il invitait les Français à envisager avec lui « l'avenir avec confiance ». Le ministère se reconstituait, complétait ses cadres. M. de Gramont, homme de la carrière, prenait le ministère des affaires étrangères ; M. Plichon le catholique et le protectionniste, prenait le ministère des travaux publics. A l'extérieur, tout semblait calme. Lorsqu'à l'occasion de la discussion de la loi sur le contingent, Jules Favre interpellait le ministre sur notre politique étrangère, M. Émile Ollivier lui répondait le 30 juin : « De quelque côté qu'on regarde, on ne voit aucune question irritante engagée, et à aucune époque, le maintien de la paix en Europe n'a été plus assurée ».

A l'intérieur aussi, malgré les inquiétudes qui perçaient, on traversait comme un moment de recueillement. Politiquement, dans le parti républicain, entre les révolutionnaires, dont quelques-uns se discréditaient vraiment par des attitudes théâtrales ou de puériles manifestations, et les modérés, qui, à l'exemple de Picard, par peur du spectre rouge, semblaient presque déjà une gauche dynastique, le groupe de Gambetta, conciliant l'audace et la méthode, prenait peu à peu la conduite du parti, désormais plus discipliné et chaque jour plus prêt à prendre le pouvoir.

Mais, parmi les révolutionnaires socialistes eux-mêmes, une évolution

était sensible. Au milieu des agitations passagères, tout ce qu'avait de solide et de sérieux le travail d'organisation, toute son importance pour l'avenir de la Révolution, étaient de mieux en mieux compris. C'était l'impression qui ressortait de tous les débats du Troisième procès, engagé alors, et qui, malgré les efforts du procureur impérial, pour montrer dans l'action de l'In-




D'après une gravure de l'*Eclipse*.

ternationale des menées démagogiques incohérentes, manifestait au contraire la logique et la vigueur de l'action ouvrière.

C'était le 22 juin que le procès s'était ouvert, devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Les prévenus étaient au nombre de trente-huit : dix-neuf sous l'inculpation d'avoir été les chefs ou fondateurs d'une *société secrète* (!) ; parmi eux, Varlin, Malon, Murat, Johannard, Pindy, Combault, Héligon, Avrial, Assi, Langevin, etc...; et dix-neuf autres d'avoir été membres de cette société.

Chalain présenta la défense générale. Il montra que l'Internationale n'avait pas eu besoin de provoquer les grèves; que ces conflits n'étaient dus qu'à « la concurrence immorale et effrénée que se font entre eux les industriels et qui plonge les travailleurs dans une misère de plus en plus profonde ». Il dénonça la *sainte-alliance* des gouvernants et des réactionnaires contre l'association des travailleurs. Il stigmatisa l'envoi aux grèves de la troupe, mise par le gouvernement à la disposition des usiniers. Il réfuta avec éloquence l'accusation misérable et perpétuelle, lancée aux socialistes, de vouloir pillage et partage. Il dit enfin la force invincible de l'Internationale, expression actuelle de « cette forme définitive des sociétés humaines : la *République sociale et universelle.* »

Il plut à l'avocat impérial de déclarer qu'il protestait « contre cette phraséologie creuse, au milieu de laquelle il vivait depuis un mois ». Il sembla bon par contre aux Internationaux de soumettre ces débats à la masse ouvrière : ils savaient qu'elle ne serait pas longue à reconnaître tout ce que contenait de vrai cette « phraséologie ». Dès juillet, les débats de ce troisième procès étaient imprimés.

Les condamnations qui frappaient Varlin, Malon, Murat, Johannard, Pindy, Combault et Héligon d'un an de prison, pour société secrète; et leurs camarades, de deux mois seulement, pour avoir fait partie de l'Internationale, société non autorisée de plus de vingt personnes, n'étaient point des accidents susceptibles de gêner la poussée socialiste. Au point où en était le mouvement, elles ne pouvaient que le servir.

Dans toutes les villes, malgré les tracasseries multipliées, les militants continuaient leur travail, avec confiance, avec sérénité. C'est le 15 juillet, le jour même où la guerre contre l'Allemagne était décidée, qu'Aubry écrivait encore à Richard pour lui expliquer comment il faisait vivre la *Réforme sociale*, comment on pouvait facilement dans les diverses fédérations entretenir des organes analogues. Et il disait encore, en dépit des tracasseries dont il était victime, avec quelle confiance inébranlée il envisageait l'avenir

« Malgré toutes ces persécutions, écrivait-il, ces misérables perdent leur temps; car en ce moment elles ne font que persuader aux indifférents que les calomnies lancées contre moi et l'Internationale étaient complètement fausses. Et notre feuille commence depuis quelques semaines à être lue *par la bourgeoisie, qui à son tour commence à voir que le mouvement ouvrier est plus*

*sérieux qu'on ne lui avait dit.* J'ai également reçu les trois numéros du *Progrès de Lyon* contenant vos articles concernant la marche de l'Internationale. Je vous félicite de la défense que vous avez prise en faveur de notre sainte association. Seulement je commenterai, si vous le voulez bien, la partie doctrinale, pour vous démontrer que vous vous êtes fourvoyé en repoussant systématiquement l'équilibre *relatif* de la valeur.....

« Dites-moi si vous voulez que je vous réponde publiquement ou par lettre. N'oublions pas, cher ami, que la discussion des doctrines prépare le lendemain de la révolution, que les adversaires de notre affranchissement sollicitent à grands cris. Si nous tombons d'accord sur les moyens scientifiques, nous nous épargnerons de cruelles déceptions. Croyez-le bien, mon cher Richard, il n'y a en ce moment ni proudhoniens, ni collectivistes, ni individualistes, ni mutualistes absolus; il ne peut y avoir que des socialistes dévoués qui cherchent la solution du problème social, afin d'assurer à tout jamais *le bien-être et la liberté* pour tous ceux qui veulent vivre en travaillant ».

Qu'elles sonnent tristement et cruellement, ces phrases confiantes, écrites au moment même où des évènements inattendus allaient brusquement ruiner tout le long effort des dernières années!

*
* *

Comment se serait développé cet admirable mouvement? Quelle attitude auraient prise, à son égard,les républicains? Quelle alliance nouvelle l'Empire déclinant aurait-il pu conclure avec la bourgeoisie redevenue conservatrice? Quelles fractions, peut-être, se seraient montrées résolument sympathiques?... Quels que soient les éléments que l'examen attentif des faits et des tendances nous fournissent pour l'imaginer, la réalité est là.

A l'heure où le prolétariat français réveillé venait de reprendre, avec une vigueur jeune et avec une pleine conscience, sa besogne d'émancipation; à l'heure où, dans la poussée démocratique, quelques socialistes, discernant l'avenir, et « dressant hautement leur drapeau au premier rang » décidaient et entraînaient vers leur idéal les courants incertains de la foule laborieuse, à cette heure de travail joyeux et d'espérance, la lutte abominable de l'Allemagne contre la France, cherchée et voulue par le gouvernement prussien pour dominer l'Allemagne unie, acceptée de plein gré par l'Empire inquiet et incertain de l'avenir malgré le plébiscite, allait bouleverser et corrompre son pur et régulier mouvement.

En prenant l'initiative courageuse de la protestation contre la guerre, les travailleurs socialistes ne protestèrent pas seulement comme hommes et comme travailleurs, mais encore en citoyens, comme s'ils pressentaient déjà l'inévitable réaction, qu'appelle la brutalité, la sauvagerie de l'état de guerre.

« La guerre, s'écriaient-ils dans leur manifeste, c'est le réveil des instincts sauvages et des haines nationales.

« *La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements pour étouffer les libertés publiques.*

« La guerre, c'est l'anéantissement de la richesse générale, œuvre de nos labeurs quotidiens ».

La guerre, une fois encore, comme à l'époque même de la révolution bourgeoise, comme en 1792, allait briser l'effort d'émancipation ouvrière. Elle allait encore anéantir, et pour de longues années, l'œuvre d'éducation entreprise par les socialistes ; elle allait étouffer sous le poids des sentiments nationaux et patriotiques l'exacte conception du mouvement révolutionnaire ; elle allait enfin entraver ou briser, dans le mouvement prématuré et fatalement confus de la Commune les quelques hommes capables de diriger vers un but clairement conçu l'action ouvrière. Comme le disait, plus tard, l'un d'eux, Albert Richard, ils furent pris comme dans un traquenard par toutes ces forces nouvelles et obscures, que la guerre suscita.

Jaurès va dire maintenant la lutte franco-allemande, ses origines, son développement, son influence sur le mouvement socialiste. C'est avec le temps de la propagande heureuse, régulière et féconde que se termine notre étude.

Puissent les camarades qui nous liront avoir eux aussi l'impression que ce temps-là demeure plein d'enseignements. Mais le dernier peut-être reste le plus terrible et le plus actuel. C'est dans la paix seulement, dans la paix, voulue et maintenue par le prolétariat averti, que la révolution socialiste pourra demain se développer.

# TABLE

## LE SECOND EMPIRE

(1852-1870)

# ERRATA

---

*Pagination.* — Par une erreur provenant de la publication en livraisons du présent ouvrage, les pages 1 à 36 se trouvent cotées de 385 à 420. Il faut donc les rétablir comme suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 385 : 1 | 391 : 7 | 397 : 13 | 403 : 19 | 409 : 25 | 415 : 31 |
| 386 : 2 | 392 : 8 | 398 : 14 | 404 : 20 | 410 : 26 | 416 : 32 |
| 387 : 3 | 393 : 9 | 399 : 15 | 405 : 21 | 411 : 27 | 417 : 33 |
| 388 : 4 | 394 : 10 | 400 : 16 | 406 : 22 | 412 : 28 | 418 : 34 |
| 389 : 5 | 395 : 11 | 401 : 17 | 407 : 23 | 413 : 29 | 419 : 35 |
| 390 : 6 | 396 : 12 | 402 : 18 | 408 : 24 | 414 : 30 | 420 : 36 |

---

Page 18 (402), 27^me ligne, lire : Bonny-sur-Loire.

Page 35 (419), 37^me ligne, lire : le plomb.

Page 35 (419), 38^me ligne, lire : *signo.*

Page 78, dernière ligne, lire : Redcliffe.

Page 88, au bas de la page, lire : Gustave Jourdan, au lieu de : Frantz Jourdain.

Page 108, 2^me ligne, lire : ce grand seigneur, étranger aux luttes des partis.

Page 121, 1^re ligne, lire : Arese.

Page 124, 28^me ligne, lire : libre-échange.

Page 128, 12^me ligne, lire : 1856 au lieu de 1860.

Page 135, 9^me ligne, lire : Zuloaga.

Page 145, dernière ligne, lire : l'aspect libéral, au lieu de : l'esprit libéral.

Page 150, 19^me ligne, lire : Il faut la signaler pourtant ; au lieu de : il faut la signaler partout.

Page 171, 25^me ligne, lire : abandonnent.

Page 171, 28^me ligne, lire : les départements, au lieu de : le département.

Page 208, 5^me ligne, lire : permettrons, au lieu de : permettons.

Page 208, 28^me ligne, lire : les libertés nécessaires à la réalisation de ce dessein.

Page 212, 32^me ligne, lire : de la typographie.

Page 226, 24^me ligne, lire : égalité, Tolain répondait..., au lieu de : égalité ; il...

Page 234, 18^me ligne, lire : Walras.

Page 234, 25^me ligne, lire : un journal était fondé, l'*Association*, destiné.....

Page 244, 14^me ligne, lire : toute la portée singulière.

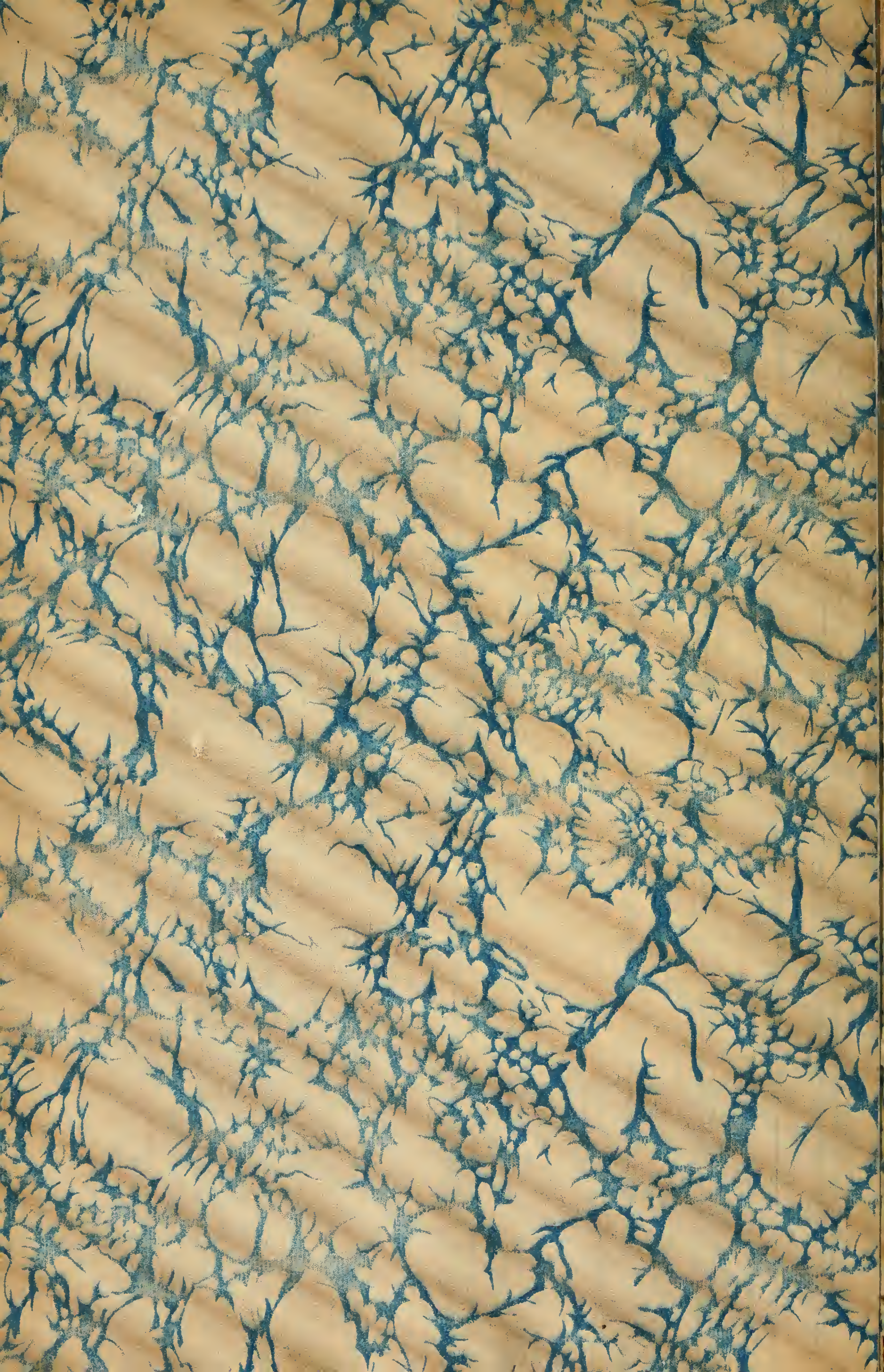
Page 244, 25^me ligne, lire : Beslay.

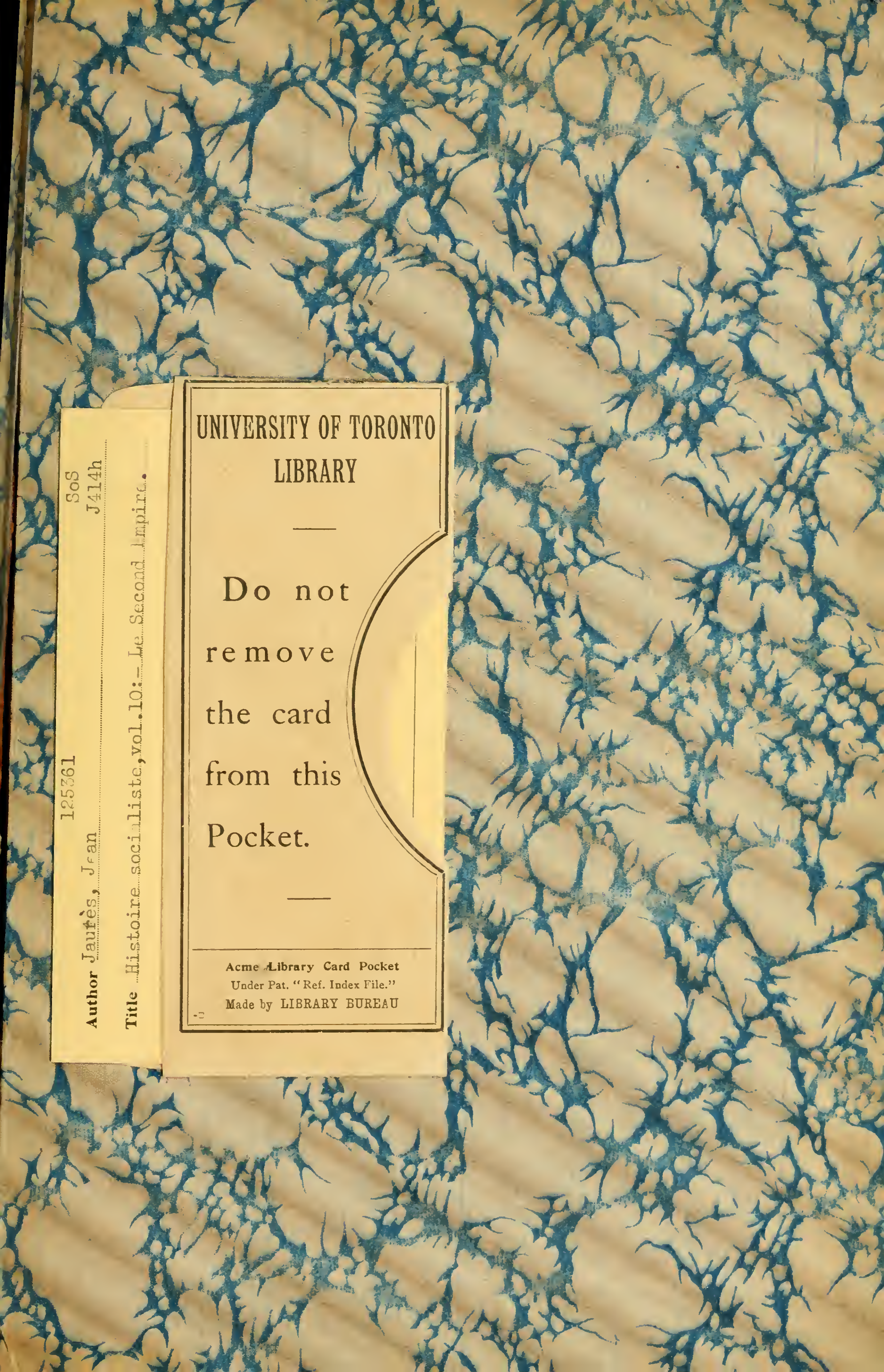
Page 250, 15^me ligne, lire : la neutraliser, au lieu de : le neutraliser.

Page 263, 5^me ligne, lire : la discussion de la loi.

Page 265, 27^me ligne, lire : elle fut l'expression de la pensée de groupements déjà nombreux.

Page 267, 16me ligne, lire : La guerre, même faite au nom...
Page 272, 28me ligne, lire : ses plus prudents conseillers signalaient à l'Empereur.
Page 291, 31me ligne, lire : de détourner.
Page 298, 27me ligne, lire : qui le dévore.
Page 314, 31me ligne, lire : Il se peut qu'après coup.
Page 336, 5me ligne, lire : compréhensive, au lieu de : compréhensible.
Page 336, 30me ligne, lire : César de Paepe.
Page 336, 39me ligne, lire : française.
Page 338, 10me ligne, lire : janvier 1907, et non : 1906.
Page 353, 19me ligne, lire : boulangers, au lieu de : délégués.
Page 367, 19me ligne, lire : également demain contre lui la même coalition.
Page 367, 27me ligne, lire : dans la grande cité lyonnaise.
Page 368, 23me ligne, lire : En octobre, tandis que le mouvement grandit et que ce mouvement semble.
Page 369, 11me ligne, lire : j'admets ta philosophie en soi.
Page 369, 27me ligne, lire : la même thèse qu'avec une force,
Page 384, 4me ligne, lire : Bastelica.




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
Author Jaurès, Jean
125361
Title Histoire socialiste, vol.10:- Le Second Empire.
SoS
J414h

